


ST. BASIL'S SEMINARY
LIBRARY
TRANSFERRED


UNIVERSITY OF ST. MICHAEL'S COLLEGE
LIBRARY

SAINTE BIBLE,

EN LATIN ET EN FRANÇAIS.

TOME XIV.

PARIS, IMPRIMERIE DE COSSON,
Rue Saint-Germain-des-Prés, n° 9.

SAINTE BIBLE

DE VENCE,

EN LATIN ET EN FRANÇAIS,

AVEC

DES NOTES LITTÉRAIRES, CRITIQUES ET HISTORIQUES, DES PRÉFACES ET DES DISSERTATIONS, TIRÉES DU COMMENTAIRE DE DOM CALMET, ABBÉ DE SÉNONES, DE L'ABBÉ DE VENCE, ET DES AUTRES AUTEURS LES PLUS CÉLÈBRES, POUR FACILITER L'INTELLIGENCE DE L'ÉCRITURE SAINTE;

Enrichie de Figures et de Cartes géographiques.

CINQUIÈME ÉDITION,

SOIGNEUSEMENT REVUE, ET AUGMENTÉE D'UN GRAND NOMBRE DE NOTES PAR M. DRACH, RABBIN CONVERTI, ET ENRICHIE DE NOUVELLES DISSERTATIONS.

OUVRAGE DÉDIÉ AU ROI.

TOME QUATORZIÈME.



PARIS,
MÉQUIGNON-HAVARD ET COMPie, LIBRAIRES,
RUE DES SAINTS-PÈRES, N° 10;
BRUXELLES,
MÊME MAISON, RUE DE LA CHANCELLERIE.

1830.

SAINTE BIBLE.

PRÉFACE SUR JÉRÉMIE.

Remarques sur Helcias, père de Jérémie, et sur Anathoth sa patrie.

Jérémie, qui est le second des quatre grands prophètes selon l'ordre des temps, nous apprend lui-même [1] qu'il étoit *fils d'Helcias, l'un des prêtres qui habitoient à Anathoth dans la terre de Benjamin.* Les rabbins croient que cet *Helcias* est le grand-prêtre qui exerçoit la sacrificature sous le règne de Josias. Ce sentiment a été suivi par quelques anciens et par quelques modernes [2]. Mais si Helcias, père de Jérémie, avoit été revêtu de la dignité de souverain pontife, il semble que le prophète n'auroit pas manqué de lui donner cette qualité. D'ailleurs, selon l'historien Josèphe, les grands-prêtres étoient obligés de faire leur résidence à Jérusalem; le père de Jérémie au contraire demeuroit à Anathoth, et étoit un des prêtres établis dans cette ville : *De sacerdotibus qui fuerunt in Anathoth;* cette expression donne assez à entendre qu'il n'étoit pas grand-prêtre.

Anathoth étoit une ville sacerdotale de la tribu de Benjamin, comme on le voit par le témoignage de Josué et de l'auteur du 1er livre des Paralipomènes [3]. Elle paroît être la même que Nob ou Nobé [4], où demeuroit Achimélech avec sa famille, lorsque David s'y retira [5]. En effet en parlant du massacre impie qui fut fait dans cette ville par

[1] *Jerem.* I, I. — [2] *Chald. Clem. Alex. Strom. l.* I. *Hieron. seu alius Aut. Tradit. Hebr. in libr. Paralip. Paul. Burg. Maldon. Sixt. Senens.* — [3] *Jos.* XXI, 18; *et* I *Par.* VI, 60. — [4] C'est le sentiment de N. Sanson, suivi par Robert, dans sa carte de la Judée. — [5] I *Reg.* XXI, I *et seqq.* Elle est nommée נבה dans l'hébreu, et *Nobé* dans la Vulgate.

l'ordre de Saül, l'Ecriture marque que cette ville étoit une ville sacerdotale [1]. Et lorsque Salomon relègue Abiathar, fils d'Achimélech, dans la terre de ses pères, il est dit qu'il le renvoie à Anathoth [2]. Anathoth est donc la même que Nobé; et en effet on ne trouve point Nobé dans le dénombrement des villes sacerdotales, si ce n'est que l'on reconnoisse que Nobé est la même qu'Anathoth; ce qui donne lieu de conjecturer que dans le livre de Néhémie, où l'on trouve au nombre des villes de Benjamin, *Anathoth, Nob* [3], il faudroit lire en un seul mot *Anathoth-Nob* [4], qui étoit vraisemblablement le nom de la ville sacerdotale nommée tantôt *Nob* et tantôt *Anathoth*. Eusèbe [5] dit qu'Anathoth étoit à trois mille de Jérusalem, c'est-à-dire environ à la distance d'une lieue. Saint Jérôme [6] ajoute qu'elle étoit au nord de cette ville.

Epoque et durée de la mission de Jérémie. Circonstances de sa mission. Objet littéral et immédiat de ses prophéties. Variété de l'arrangement de ses prophéties dans les exemplaires hébreux, grecs et latins.

Le Seigneur adressa sa parole à Jérémie au temps de Josias, fils d'Amon, roi de Juda [7]; il lui parle pour la première fois, *en la treizième année du règne de ce prince*; et il continua *sous le règne de Joakim, fils de Josias*, et *jusqu'à la fin de la onzième année de Sédécias*, autre *fils de Josias*, c'est-à-dire *jusqu'au temps de la transmigration de Jérusalem au cinquième mois* de l'année sainte, onzième de l'année civile. C'est encore ce que Jérémie même nous apprend. Josias eut pour successeur Sellum qui est aussi nommé Joachaz, et à qui succéda Joakim qui eut pour successeur Joachin nommé aussi Jéchonias à qui succéda Sédécias. Jérémie ne parle ni de Joachaz ni de Jéchonias; le premier ne régna que trois mois, et le second que trois mois et dix jours; peut-être que ce prophète n'eut aucune révélation dans le court intervalle de ces deux règnes. Après la ruine de Jérusalem, les Juifs qui se retirèrent dans l'Egypte y emmenèrent avec eux Jérémie; et ce prophète eut encore là quelques révélations, selon que lui-même nous l'apprend dans la suite de ce livre [8].

Le Seigneur adressa donc d'abord *sa parole à Jérémie* en la treizième année du règne de Josias, *et lui dit : Je vous ai connu avant que je vous eusse formé dans les entrailles de votre mère; et je vous ai sanctifié avant que vous fussiez sorti de son sein. Je vous ai établi prophète*

[1] *Reg.* XXII, 19. *Nobe autem civitatem sacerdotum percussit ore gladii.* — [2] 3 *Reg.* II, 26. *Vade in Anathoth ad agrum tuum.* — [3] *Neh.* XI, 32. — [4] C'est la pensée de N. Sanson. — [5] *Euseb. in Locis.* — [6] *Hieron. in Jerem.* I. — [7] *Jerem.* I, 2, 3. — [8] *Jerem.* XLIII *et* XLIV.

pour les nations [1]. Quelques anciens pères et grand nombre d'interprètes [2] semblent avoir cru, fondés sur cet endroit, que Jérémie avoit été sanctifié et purifié de la tache du péché originel dès le sein de sa mère, de la même manière que saint Jean-Baptiste, à qui l'Eglise applique les mêmes paroles. Saint Augustin remarque expressément [3] que saint Jean-Baptiste et Jérémie ont été sanctifiés dès le sein de leurs mères, et purifiés dès lors de la tache du péché originel qu'ils avoient contractée : *Jeremias et Joannes, quamvis sanctificati in uteris matrum, traxerunt tamen originale peccatum.* D'autres pères et plusieurs interprètes [4] croient que dans cet endroit le mot *sanctifier* ne signifie qu'une simple préparation ou une destination à un emploi. Il est vrai que dans l'Ecriture il se prend souvent en ce sens; par exemple, lorsque Dieu dit aux Israélites : *sanctifiez-moi tous les premiers-nés, tant des hommes que des animaux* [5]; c'est-à-dire réservez-les-moi, consacrez-les-moi. Et il paroît aussi que l'Esprit saint explique lui-même dans le sens de consécration ce qui est dit ici de Jérémie, lorsque par la bouche de l'auteur de l'Ecclésiastique il dit [6] que Jérémie a été *sanctifié prophète dès le sein de sa mère*; c'est à la lettre l'expression de cet auteur; ce qui signifie que Jérémie a été *consacré prophète dès le sein de sa mère*, comme l'exprime notre Vulgate. Mais cette consécration même paroît supposer quelque chose de plus qu'une simple destination au ministère prophétique; car cette simple destination ne renferme rien qui ne soit commun à tous les prophètes; en sorte que l'on peut dire de tous qu'ils ont été destinés au ministère prophétique, non-seulement avant qu'ils fussent nés, mais avant même qu'ils fussent conçus. Lors donc, que par une distinction singulière, le Seigneur dit lui-même à Jérémie : *Avant que vous fussiez sorti du sein de votre mère je vous ai sanctifié, je vous ai consacré, et je vous ai établi prophète*; lorsque par la bouche de l'auteur de l'Ecclésiastique il nous répète que Jérémie

[1] *Jerem.* I, 4, 5. — [2] *Origen. Homil.* X *in Jerem. Ambros. Apolog. in David. c.* II, *n.* 57 *obscure. Nazianz. Orat.* I. *Apolog. Bernard. seu alius Aut. serm. de privileg. S. Joan. Bapt. Hieron. hic. Thom. Rabam. Hugo. Dionys. Liran. Cornel. a Lapide.* — [3] *Aug. l.* IV *Operis imperf. contra Julian. c.* 34, *p.* 1218 *nov. edit.* — [4] *Theodoret. hic. Hieron. in Galat.* I. *Chald. Sanct. Tir. Menoc. alii recentiores.* Dom Calmet regarde aussi cette interprétation comme la plus vraisemblable. — [5] *Exod.* XIII, 2. — [6] *Eccli.* XLIX, 9. Καὶ αὐτὸς ἐν μήτρᾳ ἡγιάσθη προφήτης. Vulg. *Qui a ventre matris consecratus est propheta.*

a été *sanctifié* ou *consacré prophète dès le sein de sa mère*; il y a bien lieu de croire qu'il veut marquer non une simple destination, mais une vraie consécration; c'est-à-dire que, par un privilége singulier, Dieu fit pour Jérémie ce qu'il fit dans la suite pour saint Jean-Baptiste; il le sanctifia dès le sein de sa mère, et le disposa dès lors au ministère qu'il devoit exercer dans la suite : *Antequam exires de vulva sanctificavi te, et prophetam in gentibus dedi te.*

Je vous ai établi prophète parmi les nations; ou plutôt selon l'expression de l'hébreu : *Je vous ai établi prophète pour les nations : Prophetam gentibus dedi te.* Jérémie fut suscité pour annoncer les jugemens que le Seigneur devoit exercer non-seulement sur les enfans de Juda, mais encore sur la plupart des nations infidèles qui les environnoient, sur les Iduméens, les Ammonites, les Moabites, les Syriens, les Phéniciens, les Philistins, les Egyptiens, les Arabes et les Babyloniens. Jérémie est le prophète des gentils, de même que saint Paul est leur apôtre : *Prophetam gentibus dedi te.*

Le Seigneur ayant fait connoître à Jérémie le ministère auquel il l'avoit destiné et consacré, *Jérémie lui dit : Hélas! Seigneur Dieu, je ne sais point parler, car je ne suis qu'un enfant* [1]. On ne sait pas au juste quel étoit alors l'âge de Jérémie. Les uns lui donnent quatorze ou quinze ans [2]; d'autres moins, et d'autres plus. Quand on lui en donneroit vingt, ou même davantage, il n'y auroit nul inconvénient, puisque l'Ecriture donne le nom d'enfant à des personnes assez avancées en âge [3], et que depuis la treizième année de Josias jusqu'à la prise de Jérusalem, il n'y a que quarante ou quarante-un ans. Quand donc on supposera que Jérémie sera mort à quatre-vingts ans, il pouvoit en avoir trente ou trente-cinq lorsque Dieu commença à lui parler. Ce qu'on lit ici dans la Vulgate : *A, a, a, Domine Deus, nescio loqui* [4], n'est point le bégaiement d'un enfant qui ne sauroit s'exprimer; c'est une interjection et une plainte comme s'il disoit : Hélas, hélas, hélas, Seigneur, je n'ai

[1] *Jerem.* I, 6. — [2] *Castrens. Tirin.* Le père De Carrières adopte cette opinion dans sa préface et dans sa paraphrase sur ce texte de Jérémie. Ce que nous disons ici sur ce point est tiré en partie du commentaire même de dom Calmet, et fait connoître son opinion. — [3] Voyez *Genes.* XXII, 5; XXXVIII, 29, 30; XLI, 12; XLIV, 20. *Exod.* XXXIII, 11. I *Reg.* XVII, 33 *et alibi.* — [4] *Ita Munst. Mont. Pag. alii interp. passim.*

nul talent pour parler aux hommes de votre part. L'hébreu même n'exprime qu'une seule interjection אהה qui est traduite par *heu* dans le livre des Juges, où il est dit que Gédéon s'écrie à la vue de l'ange : *Heu, mi Domine Deus* [1] ; c'est-à-dire *Hélas ! Seigneur Dieu.* C'est précisément la même expression אהה.

Le Seigneur lui répondit [2] : *Ne dites point : Je ne suis qu'un enfant; mais allez partout où je vous enverrai, et dites tout ce que je vous ordonnerai de dire* [3]. *Ne craignez point de paroître devant eux, parce que je suis avec vous pour vous délivrer, dit le Seigneur.* Lorsque le Seigneur promet à son prophète d'être toujours avec lui pour le délivrer, il ne lui promet pas de le préserver de toute persécution, mais de l'y soutenir et de l'en faire sortir victorieux. *Le Seigneur étendit sa main* [4], *toucha la bouche de Jérémie, et lui dit : Je mets présentement mes paroles dans votre bouche, voici que je vous établis aujourd'hui* (l'hébreu pourroit se traduire : *Je vous établis aujourd'hui voyant* [5], c'est-à-dire prophète), *sur les nations et sur les royaumes pour arracher et pour détruire, pour perdre et pour dissiper, pour édifier et pour planter.* Le Seigneur le choisit pour lui faire annoncer ce qui devoit arriver non-seulement à la maison de Juda, mais encore à la plupart des peuples et des royaumes voisins. Ce n'étoit pas le prophète qui devoit lui-même arracher et détruire, édifier et planter ; mais il étoit établi pour annoncer que Dieu arracheroit et détruiroit, édifieroit et planteroit, selon ce que Dieu lui-même dit ailleurs par la bouche du même prophète, en parlant des deux maisons d'Israël et de Juda : *Comme je me suis appliqué à les arracher, à les détruire, à les dissiper, à les perdre, et à les affliger, de même je m'appliquerai à les édifier et à les planter* [6]. Jérémie étoit établi principalement pour annoncer le double jugement de justice et de miséricorde que le Seigneur devoit exercer sur la maison de Juda, c'est-à-dire la grande désolation qui devoit se répandre sur la maison de Juda au temps de

[1] *Judic.* VI, 22. — [2] *Jerem.* I, 8. — [3] La Vulgate porte : *Quoniam ad omnia quæ mittam te ibis*, etc. Mais l'hébreu peut aussi se traduire : *Sed ad omnia quæ mittam te, vade*, etc. La même particule qui signifie *quoniam* signifie aussi *sed* ; et le futur se prend souvent pour l'impératif. — [4] *Jerem.* I, 9. 10. — [5] Le mot hébreu ראה que les Septante et la Vulgate expriment par ἰδοὺ, *Ecce*, comme s'il signifioit à la lettre *Vide*, pourroit aussi signifier *Videntem.* Et le nom *Videns* étoit l'ancien nom que l'on donnoit aux prophètes. I *Reg.* IX, 9. — [6] *Jerem.* XXXI, 28.

Nabuchodonosor, et le rétablissement des deux maisons d'Israël et de Juda réunies au temps de Cyrus. Le Seigneur insiste particulièrement sur la désolation dont Jérémie devoit être le prophète : *Je vous établis pour arracher et pour détruire, pour perdre et pour dissiper ;* et il ne touche qu'en deux mots le rétablissement que Jérémie devoit aussi annoncer : *Je vous établis pour bâtir et pour planter.* La désolation de la maison de Juda, par les armes de Nabuchodonosor, est le principal objet de la prophétie de Jérémie. Il est le prophète de cette désolation, beaucoup plus que du rétablissement qui devoit y succéder sous le règne de Cyrus.

Le Seigneur lui dit encore [1] : *Ceignez vos reins, levez-vous, et allez leur dire tout ce que je vous recommanderai. N'appréhendez point de paroître devant eux*, et ne craignez point *que je vous brise devant leur face* [2] *; car je vous établis aujourd'hui comme une ville forte, comme une colonne de fer, et comme un mur d'airain contre toute cette terre* [3], *devant les rois de Juda, devant ses princes, devant ses prêtres, et devant son peuple. Ils combattront contre vous, et ils n'auront point l'avantage sur vous, parce que je suis avec vous pour vous délivrer, dit le Seigneur.* Il semble que Jérémie étoit à Anathoth, lorsqu'il reçut sa mission, puisque le Seigneur lui dit de se lever pour aller faire entendre ses paroles aux oreilles de Jérusalem [4], et de tous ceux des enfans de Juda qui y venoient, selon ce qu'il lui dit bientôt après : *Vade, et clama in auribus Jerusalem* [5]. Toute la suite du livre de Jérémie renferme non-seulement ses prophéties, mais encore l'histoire de ce prophète, et de tous les combats qu'il eut à soutenir de la part des Juifs, et au milieu desquels il fut toujours conservé par la protection du Seigneur, selon ce que le Seigneur lui dit ici : *Bellabunt adversum te, et non prævalebunt.*

Mais toutes les prophéties contenues dans ce livre ne s'y trouvent pas rangées selon l'ordre des temps, soit que l'auteur de ce recueil ait négligé de leur donner cet ordre, soit que cet ordre ait été troublé et dérangé dans la suite par quelques accidens. Il y a même de la variété entre l'ar-

[1] *Jerem.* I, 17, 18, 19. — [2] La Vulgate porte : *Nec enim timere te faciam vultum eorum.* L'hébreu peut se traduire : *Ne frangam te ante faciem eorum.* — [3] Vulg. *super* (hebr. alit. : *adversus*) *omnem terram.* — [4] *Jerem.* I, 17. — [5] *Jerem.* II, 2.

rangement que donnent à ces prophéties les exemplaires du texte hébreu et de la version Vulgate, et celui que leur donnent les exemplaires de la version des Septante; mais dans ceux-ci mêmes, l'ordre des temps n'est point observé; ce qui peut servir à prouver que ce différent arrangement n'a point été fait à dessein, ni dans les uns, ni dans les autres, mais qu'il est plutôt venu de quelque accident qui peut remonter jusqu'au temps où l'on écrivoit sur des rouleaux; car il pouvoit arriver que ces rouleaux se brouillassent; et alors tout l'ordre d'un livre se trouvoit dérangé.

Nous donnerons d'abord ici l'analyse de ce livre tel que nous l'avons dans les exemplaires du texte hébreu et de la version Vulgate. Ensuite nous exposerons en peu de mots la différence qui se trouve dans l'édition romaine de la version des Septante quant à l'arrangement des prophéties contenues dans ce livre. Après cela nous essaierons de rappeler succinctement ces prophéties à l'ordre des temps dans lesquels elles ont été prononcées, ce qui pourra contribuer à l'éclaircissement même de ces prophéties.

Analyse des prophéties de Jérémie selon le sens littéral et immédiat, et selon la disposition où elles se trouvent dans les exemplaires du texte hébreu et de la version Vulgate.

Le chapitre 1er contient la mission de Jérémie. En la treizième année du règne de Josias, Jérémie reçoit du Seigneur sa mission. Le Seigneur lui montre deux symboles, dont le premier signifie qu'il exercera bientôt ses vengeances sur la maison de Juda; et le second, que la désolation dont la maison de Juda est menacée viendra de l'aquilon, c'est-à-dire de la Chaldée, dont les peuples, quoique situés à l'orient de la Judée, y étoient regardés comme septentrionaux, parce qu'ils ne pouvoient y entrer que par le côté du septentrion. Le Seigneur envoie Jérémie annoncer ces maux à son peuple.

Au chapitre II commence une prophétie qui continue jusqu'au verset 5 du chapitre III inclusivement. Elle peut être de la treizième année du règne de Josias; du moins elle paroît être antérieure à la réforme que ce prince mit dans ses états en la dix-huitième année de son règne. Le Seigneur ordonne à Jérémie de faire entendre sa voix aux oreilles de Jérusalem, pour lui rappeler les effets de la miséricorde de son Dieu sur la nation dont elle est le centre. Le Seigneur adresse sa parole aux deux maisons de Jacob; il se plaint de leur infidélité; il rappelle le jugement qu'il a déjà exercé sur la maison d'Israël, et menace d'exercer de même son jugement sur la maison de Juda; il reproche aux enfans de Jacob leur vaine confiance dans le secours des hom-

mes; il leur reproche leur infidélité et leur indocilité, et leur déclare que, comme ils ont été confondus, en se confiant dans l'Assyrien, ils seront de même confondus en se confiant dans l'Égyptien. Il invite les enfans de Juda à revenir sincèrement à lui.

Au verset 6 du chapitre III commence une prophétie qui continue jusqu'à la fin du chapitre VI, et qui pourroit être rapportée à la dix-huitième année de Josias [1], lorsque la maison de Juda revint au Seigneur, non de tout son cœur, mais d'une manière feinte. (Chap. III, ℣ 10.) Le Seigneur se plaint de l'infidélité de la maison de Juda, devenue plus coupable que la maison d'Israël dont elle a imité les prévarications. Il ordonne au prophète de rappeler la maison d'Israël. Il promet de rassembler les enfans d'Israël dispersés. Il leur donnera des pasteurs fidèles. Jérusalem sera couverte de gloire; toutes les nations viendront y rendre hommage au Seigneur. Les deux maisons d'Israël et de Juda seront réunies. Le prophète, au nom du peuple, reconnoît l'iniquité de la maison d'Israël (chap. III, ℣ 22 et suiv.). Le Seigneur continue d'annoncer les heureuses suites du retour de la maison d'Israël. Puis il exhorte ceux de Juda à se convertir et à prévenir sa colère. Il annonce la désolation terrible qui va tomber sur eux. A la vue de ces maux, le prophète éprouve de vives douleurs dans ses entrailles, et son cœur est saisi de trouble. Le Seigneur promet de ne pas perdre entièrement son peuple. La fille de Sion éprouve aussi elle-même des douleurs semblables à celles d'un premier enfantement, et tombe en foiblesse à la vue du carnage de ses enfans (chap. IV). Le Seigneur promet de pardonner à Jérusalem, s'il s'y trouve un seul juste; les princes comme le peuple sont également pervertis. Le Seigneur reproche aux enfans de Juda leur infidélité et leur incrédulité à la voix des prophètes. Il leur annonce les maux qui doivent fondre sur eux. Il promet encore une seconde fois de ne pas exterminer entièrement son peuple. Il se plaint de la dureté et de l'injustice de ce peuple (chap. V). Il avertit les enfans de Juda de se préparer à soutenir la désolation qui les menace. Il se plaint de l'infidélité de Jérusalem; il annonce les maux qui vont fondre sur elle. Il exhorte les enfans de Juda à s'instruire de la bonne voie, et à y marcher. Il établit parmi eux des sentinelles qui ne sont point

[1] Voyez la *Dissertation sur les* 390 *ans dont il est parlé dans le chapitre* IV *d'Ezéchiel*, à la tête du livre de ce prophète, tome XV.

écoutées. Il va punir l'indocilité de ce peuple. Les enfans de Juda tombent dans l'abattement, et ressentent de vives douleurs. Jérémie est établi sur ce peuple pour l'éprouver (ch. vi).

Au chapitre vii commence une autre prophétie qui paroît s'étendre jusqu'à la fin du chapitre x, et qui peut être rapportée encore à la dix-huitième année de Josias. Le Seigneur avertit les enfans de Juda de ne pas mettre leur confiance dans l'avantage qu'ils ont de posséder au milieu d'eux son temple, tandis qu'ils le déshonorent par leurs crimes. Il les menace d'abandonner le temple de Jérusalem, comme il a abandonné le tabernacle de Silo. Il défend à Jérémie de prier pour ce peuple. Il avertit les enfans de Juda que leurs sacrifices leur sont inutiles, s'ils n'obéissènt à ses volontés. Il exhorte Jérusalem aux gémissemens et aux larmes. Tout le pays va être désolé (chap. vii). Les os des rois de Juda, des princes et des prêtres, des prophètes et du peuple, seront jetés hors de leurs sépulcres et exposés sur la face de la terre. Ce peuple, plus aveugle que les bêtes mêmes, ne connoît pas le jugement terrible qui le menace. Les faux sages de ce peuple seront sévèrement punis. Dieu enverra contre la maison de Juda des ennemis redoutables. A la vue de ces maux le prophète ressent de vives douleurs. La fille de Sion pousse de tristes gémissemens dans le lieu de sa captivité. Le prophète, pénétré d'affliction, demande s'il n'y a donc ni résine ni médecin dans Galaad pour guérir la plaie de son peuple (chap. viii). Il déplore le carnage des enfans de Juda. Il souhaite d'être éloigné d'eux à cause de leur péché. Le Seigneur va changer leur pays en une affreuse solitude. Il cherche un homme sage qui comprenne ses jugemens. Des femmes dont la fonction étoit d'exciter les larmes dans les cérémonies lugubres sont appelées pour gémir sur la désolation des enfans de Juda. Nulle ressource que dans l'humble aveu de la miséricorde et de la justice du Seigneur. Il va visiter dans sa colère les circoncis et les incirconcis, les enfans de Juda, et les peuples infidèles qui habitent autour d'eux (chap. ix). Le Seigneur exhorte toute la maison d'Israël, tous les enfans de Jacob, à ne point prendre part à l'idolâtrie des nations dans leur captivité. Les idoles sont vaines: le Seigneur est le seul Dieu véritable. Il avertit Jérusalem de se préparer à la désolation dont elle est menacée. Jérusalem déplore ses propres malheurs. Elle conjure le Seigneur de détourner d'elle sa colère (chap. x).

Au chapitre xi commence une prophétie qui paroît être continuée au chapitre suivant, et qui peut avoir été continuée au chapitre suivant, et qui peut avoir été prononcée en la dix-huitième année de Josias, à l'occasion de l'alliance qui fut alors renouvelée avec le Seigneur par les soins de Josias. Le Seigneur envoie Jérémie pour exhorter les habitans de Juda et de Jérusalem à observer son alliance. Il se plaint de leur infidélité. Il les menace de ses vengeances. Il défend à Jérémie de prier pour eux. Les habitans d'Anathoth forment le desssin de faire mourir Jérémie; le Seigneur les menace de les exterminer au jour de ses vengeances (ch. xi). Le prophète se plaint à Dieu de la prospérité des méchans. Le Seigneur lui annonce les persécutions qu'il aura à souffrir, et va abandonner son héritage entre les mains de ses ennemis à cause des péchés de son peuple. Les enfans de Juda et les peuples qui l'environnent vont être enlevés de leur pays, et ils y seront ensuite ramenés; si alors ces peuples se convertissent au Seigneur, il les établira au milieu de son propre peuple; s'ils refusent d'écouter sa voix, il les perdra (ch. xii).

Quelques-uns croient que le verset 18 du chapitre xiii est adressé à Jéchonias et à Nohesta sa mère; et plusieurs pensent que ce qui est rapporté au commencement du chapitre est arrivé sous le règne de Joakim, père de Jéchonias, en supposant que Jérémie ait fait deux fois le voyage de la Judée jusqu'à l'Euphrate, trajet que l'on évalue à environ cent cinquante lieues. D'autres prétendent que ce que Jérémie rapporte de ce voyage se passa en vision; et Bochart pense que le lieu nommé en cet endroit dans l'hébreu *Pherath* n'est pas le fleuve de l'*Euphrate*, mais le lieu nommé *Ephrata*, qui est le même que Bethléhem, à deux lieues de Jérusalem. Le verset 18 pourroit être adressé à Joakim et à Nohesta, son épouse; en sorte que tout ce chapitre se rapporteroit au règne de Joakim, et même aux premières années de ce prince, avant que Nabuchodonosor fût venu dans la Judée. Le Seigneur ordonne à Jérémie d'acheter une ceinture et de la mettre autour de ses reins. Ensuite il lui commande d'aller à l'Euphrate (ou au lieu nommé *Pherath* ou *Ephrata*), et d'y cacher cette ceinture dans le trou d'un rocher. Quelque temps après il lui ordonne d'y retourner et d'en retirer cette ceinture. Elle se trouve pourie et hors d'état de servir. Le Seigneur explique ce que signifient ces symboles. Il ordonne à Jérémie d'an-

noncer ses vengeances aux enfans de Juda, et de les exhorter à la pénitence. Il lui commande d'annoncer au roi et à la reine (℣ 18) que bientôt ils perdront leur couronne. (Joakim la perdit par une mort funeste; et Nohesta, son épouse, par la captivité.) Le Seigneur continue de reprocher aux enfans de Juda leur infidélité, et de leur annoncer ses vengeances (chap. XIII).

Au chapitre XIV commence une prophétie qui paroît être continuée au chapitre suivant. Le verset 1 du chapitre XIV annonce que ce fut à l'occasion d'une sécheresse dont la Judée fut, ou affligée alors, ou dut être affligée dans la suite, et qui y produisit la famine; et le verset 18 donne lieu de croire que ce fut vers le temps du dernier siége de Jérusalem par Nabuchodonosor, sous le règne de Sédécias. Mais tout ce discours pourroit être prophétique, et le verset 13 donne lieu de penser qu'on pourroit rapporter ce discours aux premières années du règne de Joakim, lorsque les faux prophètes disoient qu'on ne verroit point l'épée de l'ennemi, et que le roi de Babylone ne viendroit point. Le prophète décrit la consternation où devoit être la Judée au temps de cette sécheresse et de cette famine qu'elle devoit éprouver. Il implore la miséricorde du Seigneur au nom de son peuple. Le Seigneur lui défend de prier pour ce peuple; il ne recevra ni leurs jeûnes ni leurs sacrifices. Les faux prophètes promettent faussement la paix (℣ 13); ils périront eux-mêmes par l'épée et par la famine. Jérémie pleure les maux de son peuple. Les uns périront par l'épée de l'ennemi, d'autres par la famine, d'autres seront emmenés en captivité (℣ 15 et 18). Jérémie renouvelle auprès du Seigneur ses instances au nom des enfans de Juda (ch. XIV). Le Seigneur déclare que quand Moïse et Samuel intercéderoient pour ce peuple, il demeureroit inflexible à leurs prières. Les enfans de Juda seront livrés à l'épée de l'ennemi. Le prophète se plaint de ce qu'en annonçant ces tristes prédictions, il est devenu un sujet de contradiction à son peuple. Il implore le secours du Seigneur, et le Seigneur lui promet de le remplir de force, et de le délivrer des mains de ses ennemis (chap. XV).

Au chapitre XVI commence une prophétie qui paroît être continuée jusqu'au verset 18 du chapitre XVII inclusivement. Cette prophétie pourroit être encore rapportée au commencement du règne de Joakim. Le Seigneur défend à Jérémie de se marier, et de prendre part au deuil ou à la joie

des autres; parce que les vengeances du Seigneur vont tomber sur ce peuple. Les enfans de Juda ont abandonné le Seigneur, et ont fermé l'oreille à sa voix; il va les chasser et les envoyer dans une terre étrangère, d'où il les ramènera ensuite dans leur pays. Il va envoyer contre eux les Chaldéens qui viendront d'abord comme des pêcheurs pour les prendre dans leurs filets; et ensuite il les enverra comme des chasseurs qui les poursuivront jusque dans les plus sombres retraites. Mais lorsque le Seigneur les ramenera, et rétablira les enfans de Juda, les nations reconnoîtront sa puissance et la vanité de leurs idoles (chap. XVI). Le péché de Juda est écrit avec une plume de fer. Jérusalem sera livrée à ses ennemis en punition de ses crimes. Maudit est celui qui met sa confiance dans l'homme; heureux celui qui la met en Dieu. Le cœur de l'homme est impénétrable; Dieu seul peut le connoître et le guérir. Les impies demandent avec insulte à Jérémie où est l'accomplissement des menaces qu'il leur a faites. Le prophète implore contre eux le secours du Seigneur (chap. XVII).

On pourroit rapporter au même temps la prophétie qui est contenue dans les neufs derniers versets du chapitre XVII, et dont l'occasion fut le violement public de la loi du sabbat. Le Seigneur exhorte les enfans de Juda à ne point violer la sainteté du sabbat; il leur promet de récompenser leur fidélité, et les menace de punir sévèrement leur infidélité.

La prophétie du chapitre XVIII a quelque rapport avec celle du chapitre XIV; et celle-ci se trouve liée avec celle du chapitre XX, qui pourroit se rapporter aux premières années du règne de Joakim; en sorte que les prophéties contenues dans ces trois chapitres pourroient avoir été prononcées vers ce temps-là. Le Seigneur envoie Jérémie chez un potier; le prophète trouve cet homme occupé à son travail, et disposant de son argile comme il lui plaît. Le Seigneur déclare qu'il peut de même traiter son peuple comme il lui plaira, selon le bien ou le mal qu'il verra en lui. Il se plaint de l'infidélité de son peuple. Les enfans de Juda conspirent contre Jérémie. Il réclame la justice du Seigneur (chapitre XVIII). Le Seigneur ordonne au prophète de prendre un vase d'argile, et de mener avec lui les anciens des prêtres et du peuple dans la vallée des enfans d'Ennon; de leur annoncer là les maux terribles qui alloient tomber sur Jérusalem, et qui devoient changer cette vallée en un lieu de carnage; et de briser ce vase à leurs yeux,

pour leur être un signe des maux qui alloient tomber sur ce peuple et sur cette ville. Jérémie, revenant de ce lieu, va annoncer à tout le peuple à l'entrée du temple les maux qui devoient tomber sur eux (chap. XIX). Phassur, prêtre et intendant du temple, ayant entendu Jérémie parler ainsi, le frappe et le fait mettre en prison. Dès le lendemain, il le délivre. Jérémie délivré prophétise contre Phassur même. Il se plaint au Seigneur de l'opprobre où il se trouve exposé. Il met sa confiance en Dieu, dont il réclame la justice. Pénétré de la plus vive douleur, il s'afflige d'être né, et il regarde comme funeste et malheureux pour lui le jour où il est sorti du sein de sa mère (chap. XX).

Jusqu'ici l'ordre des prophéties de Jérémie paroît assez suivi. Les douze premiers chapitres peuvent se rapporter aux dix-neuf dernières années du règne de Josias; et les huit chapitres suivans jusqu'au XXe inclusivement peuvent se rapporter aux trois premières années du règne de Joakim. Mais ici l'ordre commence à être évidemment troublé. Le verset 1 du chapitre XXI nous annonce que la prophétie contenue dans ce chapitre est du règne de Sédécias; et la suite donne lieu de croire qu'elle est de la dixième année du règne de ce prince, lorsque Nabuchodonosor, après avoir marché contre le roi d'Égypte, revint mettre le siége devant Jérusalem. Alors Sédécias ayant envoyé vers Jérémie afin qu'il consultât le Seigneur, le Seigneur déclare par la bouche de son prophète qu'il fera périr le peuple par la peste, par l'épée et par la famine; et que les restes seront livrés à Nabuchodonosor, qui en fera un affreux carnage. Il avertit le peuple qu'il ne lui reste d'autre ressource que de se rendre aux Chaldéens; et il déclare au roi de Juda que l'unique moyen qu'il ait pour éviter les vengeances du Seigneur, c'est de rendre la justice en prenant la défense des opprimés.

Au chapitre XXII commence un discours qui paroît être continué jusqu'au verset 8 du chapitre XXIII inclusivement, et qui est adressé à Joakim : on peut encore le rapporter aux premières années du règne de ce prince, et avant l'arrivée de Nabuchodonosor. Jérémie exhorte Joakim et son peuple à être dociles à la voix du Seigneur, et à agir selon la justice et l'équité, pour éviter les maux dont ils sont menacés. Il leur déclare qu'il ne faut point pleurer Josias mort dans la piété, mais qu'il faut gémir sur Sellum, qui a été emmené captif par le roi d'Egypte, et qui mourra dans

cette terre étrangère. Il tourne ses reproches contre Joakim dont il annonce la fin malheureuse. Jérusalem sera abandonnée de ses alliés. Jéchonias, fils de Joakim, sera livré aux Chaldéens, mourra dans une terre étrangère, et n'aura point de successeur sorti de lui. Le Seigneur se plaint des pasteurs, c'est-à-dire des chefs de son peuple qui ont dispersé les brebis de son troupeau. Il promet de rassembler ses brebis, et de leur donner des pasteurs fidèles et un roi juste qui sortira de la race de David (c'est le Messie). Il promet de rassembler les enfans d'Israël de tous les pays où ils auront été dispersés.

Au verset 9 du chapitre XXIII commence un discours qui est adressé aux faux prophètes, et qui continue jusqu'à la fin du chapitre. On peut le rapporter comme le précédent aux premières années de Joakim. Jérémie expose l'affliction, la douleur et le trouble qu'il éprouve en considérant les arrêts terribles de la justice du Seigneur. Le Seigneur se plaint de la corruption des prêtres et des prophètes; il annonce leur ruine. Il compare l'infidélité des prophètes de Samarie avec l'infidélité des prophètes de Jérusalem; il annonce de nouveau la perte de ceux-ci. Il avertit son peuple de ne point écouter les paroles de ces faux prophètes qui promettent en vain la paix. Il déclare que ses jugemens redoutables s'exécuteront, et que ses desseins ne seront reconnus que lorsqu'ils seront accomplis. Il continue de se plaindre de ces prophètes qui prophétisent d'eux-mêmes. Il leur oppose la force et l'efficacité de sa parole. Il les menace de ses vengeances. Il se plaint du mépris que l'on fait de sa parole. Il menace des effets de sa colère tous ceux d'entre le peuple, d'entre les prophètes et d'entre les prêtres qui persévéreront dans ce mépris.

Jérémie même nous apprend que la prophétie du chapitre XXIV est du commencement du règne de Sédécias, après que Nabuchodonosor eut transféré Jéchonias avec ses princes et une partie du peuple, et qu'il les eut emmenés de Jérusalem à Babylone. Le Seigneur fait voir à Jérémie deux paniers de figues, l'un dont les figues étoient bonnes, l'autre dont les figues étoient mauvaises. Il lui explique cette vision; les bonnes figues représentent ceux de Juda qui ont été transférés à Babylone avec Jéchonias, et sur qui le Seigneur exercera sa miséricorde en les rappelant à lui, et les rétablissant dans leur héritage. Les mauvaises figues représentent ceux qui sont restés dans le pays de Juda, ou qui

se sont retirés en Egypte, et sur qui le Seigneur exercera sa justice par des châtimens éclatans.

La prophétie du chapitre XXV est datée de la quatrième année de Joakim. La 23e année de la mission de Jérémie étoit commencée, selon ce qui est dit au verset 3 [1], et Nabuchodonosor n'étoit point encore entré dans la Judée, selon ce qui est dit au verset 9. Jérémie annonce à tout le peuple de Juda, et à tous les habitans de Jérusalem, que parce qu'ils n'ont point écouté sa voix, ni celle de tous les autres prophètes qui leur ont parlé de la part du Seigneur, le Seigneur va prendre et envoyer contre eux le roi de Babylone qui les subjuguera, eux et tous leurs voisins; qu'ils demeureront assujettis à ce prince et à ses successeurs pendant soixante-dix ans; après quoi la colère du Seigneur tombera sur les Babyloniens mêmes qui auront été les instrumens de sa vengeance. Ce prophète rapporte que, selon l'ordre qu'il en avoit reçu du Seigneur (℣ 15 et suiv.), il avoit présenté le calice de sa colère à Jérusalem, aux Egyptiens, aux Philistins, aux Iduméens, aux Moabites, aux Ammonites, aux Tyriens, aux insulaires, à tous les peuples de l'Arabie, à tous ceux de l'aquilon (plusieurs croient que cela se passa dans une vision); le Seigneur ajoute que le roi de Sésach, c'est-à-dire, le roi de Babylone, en boira après eux. Il continue d'annoncer les vengeances qu'il va exercer sur la terre, et il déclare qu'il commencera par frapper son peuple même.

La prophétie du chapitre XXVI est datée du commencement du règne de Joakim; mais cela ne doit pas se prendre à la rigueur; car le verset 21 prouve qu'il y avoit déjà quelque temps que Joakim étoit sur le trône. Il paroît seulement que cette prophétie est antérieure à l'arrivée de Nabuchodonosor. Le Seigneur envoie Jérémie dans le parvis du temple pour y annoncer de nouveau aux habitans de Juda, que s'ils ne sont dociles à la voix du Seigneur, Jérusalem sera réduite au même état que Silo. Les prêtres et les prophètes, avec le peuple, se saisissent de Jérémie pour le faire mourir. Les princes de Juda viennent prendre connoissance de cette affaire. Jérémie parle pour sa défense; les princes et le peuple déclarent aux prêtres et

[1] Voyez ce qui sera dit sur cela dans la *Dissertation sur les* 390 *ans dont il est parlé dans la prophétie du chapitre* IV *d'Ezéchiel*. Elle sera placée à la tête du livre de ce prophète, tome XV.

aux prophètes qu'ils le trouvent innocent. Quelques-uns des anciens allèguent en faveur de Jérémie l'exemple du prophète Michée qui avoit prophétisé sous Ezéchias. Un autre prophète nommé Urie avoit été poursuivi et mis à mort par l'ordre de Joakim [1]. Ahicam qui avoit été dans un emploi distingué sous Josias, prend la défense de Jérémie, et empêche qu'on ne le fasse mourir.

La prophétie du chapitre XXVII est datée du commencement du règne de Joakim; mais la suite montre qu'elle appartient plutôt au règne de Sédécias. Quelques-uns ont voulu concilier cela en disant que Jérémie eut ordre de préparer sous le règne de Joakim les liens et les jougs qu'il ne devoit envoyer que sous le règne de Sédécias. Mais le syriaque et l'arabe lisent dans la date de cette prophétie le nom de *Sédécias*, au lieu du nom de *Joakim*. Alors tout s'accorde; et quelques-uns préfèrent cette leçon qui forme ainsi un sens plus naturel. Cette prophétie est liée avec celle du chapitre suivant; et le verset 1 du chapitre suivant montre qu'elles sont l'une et l'autre de la 4e année du règne de Sédécias. Dieu ordonne à Jérémie de prendre et de mettre sur son cou des liens et des jougs, et de les envoyer aux rois d'Edom, de Moab, d'Ammon, de Tyr et de Sidon, par les ambassadeurs qui étoient venus de leur part à Jérusalem vers le roi Sédécias. Le Seigneur leur fait dire par Jérémie qu'il a livré toutes leurs terres à Nabuchodonosor; qu'il leur promet la paix s'ils se soumettent à ce prince, et qu'il les menace de ses vengeances s'ils refusent de lui obéir. Le prophète exhorte de même Sédécias à se soumettre au roi de Babylone. Il s'élève contre les faux prophètes qui séduisoient le peuple en lui promettant qu'il ne seroit point assujetti à Nabuchodonosor, et que les vases du temple qui avoient été emportés à Babylone, en seroient bientôt rapportés. Il déclare que les vases mêmes qui sont restés à Jérusalem seront emportés comme les autres, et demeureront à Babylone jusqu'au jour où les captifs seront rappelés.

La prophétie du chapitre XXVIII est datée de la même

[1] Cet exemple est contraire à Jérémie, et plusieurs croient qu'il fut proposé par ses adversaires; d'autres pensent que ce furent les défenseurs mêmes de Jérémie qui, pour opposer Ezéchias, dont la mémoire étoit en bénédiction, à Joakim qui s'étoit rendu odieux par ses violences, comparent la conduite d'Ezéchias à l'égard du prophète Michée avec celle de Joakim à l'égard du prophète Urie, pour en conclure qu'il valoit mieux imiter la clémence et la piété d'Ezéchias.

année, quatrième du règne de Sédécias. Hananias faux prophète prédit en présence des prêtres et de tout le peuple, que dans deux ans les vases emportés à Babylone seront rapportés à Jérusalem, et que Jéchonias reviendra avec tous les captifs. Jérémie consent qu'Hananias soit regardé comme un vrai prophète, si cette prédiction s'accomplit. Hananias, pour confirmer sa prédiction, rompt le joug que Jérémie portoit. Le Seigneur ordonne à Jérémie de déclarer à Hananias, qu'au lieu d'un joug de bois, un joug de fer sera imposé par le roi de Babylone sur tous les peuples contre lesquels le Seigneur avoit parlé; et que lui Hananias mourroit dans cette même année, parce qu'il avoit parlé contre le Seigneur. Et en effet Hananias mourut deux mois après.

La prophétie du chapitre XXIX est datée du règne de Sédécias, lorsque ce prince envoya à Babylone vers Nabuchodonosor, après que Jéchonias et une partie du peuple eurent été transférés de Jérusalem à Babylone; ce qui insinue que cette prophétie peut être rapportée aux premières années de Sédécias, et avant qu'Ezéchiel eût commencé à prophétiser en Chaldée où il avoit été emmené avec Jéchonias. Jérémie écrit aux captifs de Babylone, et les avertit de la part du Seigneur de s'établir dans ce pays; de n'y pas laisser éteindre leur race; de prier pour la paix de cette ville où ils ont été transférés, de ne point se laisser séduire par les faux prophètes. Le Seigneur promet de ramener les captifs dans leur pays après les soixante-dix ans de captivité, qu'il avoit déjà annoncés. Il menace de ses vengeances ceux qui sont restés dans la Judée, et qui n'ont point écouté la voix de ses prophètes. Il annonce le supplice que souffriront Achab et Sédécias, faux prophètes qui séduisoient les captifs à Babylone. Séméias, autre faux prophète d'entre les captifs, ayant écrit à Sophonias intendant du temple, pour se plaindre de cette lettre de Jérémie, le Seigneur annonce le châtiment dont il punira ce faux prophète.

Au chapitre XXX commence une prophétie qui paroît être continuée au chapitre suivant. Cette prophétie a rapport au verset 10 du chapitre XXX, où Jérémie a prédit la fin de la captivité; elle peut être rapportée au même temps. Le Seigneur ordonne à Jérémie d'écrire ce qu'il va lui découvrir touchant la délivrance et le retour des captifs de son peuple. Une désolation terrible se répandra sur la Chaldée; les Babyloniens seront saisis d'effroi; ce sera un

temps d'affliction pour les enfans de Jacob même; mais bientôt après ils seront délivrés, et ils serviront le Seigneur et le chef qui leur sera donné de la race de David. Le Seigneur délivrera les enfans de Jacob, et les ramenera dans leur pays. Ils les a frappés avec sévérité à cause de la multitude de leurs iniquités; mais le jour viendra où il abandonnera au pillage ceux qui les ont affligés. Sion sera rappelée; Jérusalem sera rebâtie; ses enfans seront élevés en gloire; un chef sortira du milieu d'eux; le Seigneur sera leur Dieu. Mais les jours de sa miséricorde seront précédés de ceux de sa justice; le Seigneur exercera ses vengeances sur les impies qui sont au milieu de son peuple. On ne comprendra ses desseins que lorsqu'ils seront accomplis (chap. xxx). Le Seigneur promet de se réconcilier avec toutes les tribus d'Israël. La vierge d'Israël paroîtra en pompe; les montagnes de Samarie seront cultivées de nouveau. Ephraïm viendra adorer le Seigneur sur la montagne sainte de Sion. Le Seigneur invite toute la maison de Jacob à célébrer la délivrance des restes d'Israël. Les enfans d'Israël seront rassemblés et viendront louer le Seigneur dans Sion. Rachel, aïeule d'Ephraïm, a pleuré la captivité de ses enfans; mais elle les verra revenir dans leur pays. Ephraïm reconnoît son iniquité, et implore la miséricorde du Seigneur. Le Seigneur se laisse attendrir sur Ephraïm, et l'exhorte à gémir sur ses anciens désordres. Pour l'exciter à se convertir, le Seigneur le rend attentif à un prodige de sa puissance. (C'est la naissance du Messie.) Israël bénira la terre de Juda; Juda habitera de nouveau dans sa propre terre. Le Seigneur rétablira les deux maisons d'Israël et de Juda. Les enfans ne porteront plus les iniquités de leurs pères. Le Seigneur fera une alliance nouvelle avec la maison d'Israël comme avec la maison de Juda. Le Seigneur n'abandonnera pas éternellement Israël; Jérusalem sera rebâtie, et fondée pour toujours (chap. xxxi).

La prophétie du chapitre xxxii est datée de la dixième année de Sédécias, lorsque Nabuchodonosor, revenu de l'Egypte, eut remis le siége devant Jérusalem. Jérémie étoit alors retenu dans le parvis de la prison du palais par ordre de Sédécias. Il achète par l'ordre de Dieu le champ d'un de ses parens; il ordonne à Baruch de prendre soin que le contrat de cet achat puisse être conservé; et il déclare que Juda rentrera en possession de son pays. Il invoque le Seigneur; il considère la grandeur et la puissance de cet Être

suprême, les merveilles qu'il a opérées en faveur d'Israël, l'ingratitude et l'infidélité de ce peuple, les vengeances que Dieu exerçoit alors sur eux, et l'ordre que le Seigneur lui donnoit toutefois d'acheter ce champ. Le Seigneur lui déclare qu'en effet il abandonne Jérusalem et Juda entre les mains des Chaldéens, pour punir l'infidélité de son peuple; mais qu'enfin il rassemblera ce même peuple, le rétablira dans ce même lieu, fera avec lui une alliance éternelle, et le comblera de ses biens.

La prophétie du chapitre XXXIII paroît avoir été prononcée peu de temps après la précédente; Jérémie étoit encore retenu dans le parvis de la prison. Le Seigneur promet de refermer les plaies de Jérusalem, de ramener les captifs de son peuple, de leur pardonner leurs péchés, et de les combler de ses biens. Il promet de susciter de la race de David un prince qui régnera selon la justice, de ne jamais laisser éteindre ni la race de David, ni la race de Lévi, mais de les multiplier l'une et l'autre comme le sable de la mer. A la vue des jugemens que le Seigneur avoit exercés sur les deux maisons d'Israël et de Juda, plusieurs regardoient son peuple comme entièrement rejeté; mais le Seigneur proteste que jamais il n'abandonnera la postérité de Jacob, et que jamais il ne rejettera la race de David.

La prophétie du chapitre XXXIV est antérieure aux deux précédentes; elle est de la neuvième année de Sédécias, lorsque Nabuchodonosor pressoit Jérusalem et les autres villes de la Judée. Le Seigneur fait annoncer à Sédécias, qu'il le livrera, lui et la ville de Jérusalem, entre les mains de Nabuchodonosor; il lui promet néanmoins, qu'il ne mourra point par l'épée. Quelque temps après, l'année sabbatique étant survenue, Sédécias ordonna que la liberté fût rendue, selon la loi, aux esclaves hébreux; les Juifs obéirent, et les esclaves furent mis en liberté. Mais ensuite Nabuchodonosor ayant levé le siége, pour marcher contre les Egyptiens, les Juifs reprirent leurs esclaves au mépris de la loi. Le Seigneur leur reproche par son prophète cette nouvelle infidélité, et leur déclare que, parce qu'ils ont ainsi refusé de laisser la liberté à leurs esclaves, il va les livrer à l'épée, à la famine et à la peste, et entre les mains de leurs ennemis; il ajoute que le roi de Babylone qui a levé le siége, reviendra, se rendra maître de Jérusalem, la brûlera, et réduira en solitude la terre de Juda.

La prophétie du chapitre XXXV est datée du règne de

Joakim; il y a lieu de croire qu'elle est de la quatrième année de ce prince, lorsque Nabuchodonosor s'avançoit contre Jérusalem. Les Réchabites, qui jusque là avoient habité sous des tentes, selon les lois de Jonadab leur père, étoient alors entrés dans Jérusalem pour se mettre à couvert de l'armée des Chaldéens. Jérémie, par l'ordre du Seigneur, va les trouver et leur présente du vin. Ils refusent d'en boire, parce que cela leur avoit été défendu par Jonadab. Le Seigneur se sert de la fidélité des Réchabites pour confondre l'infidélité des enfans de Juda. Il menace ceux-ci de ses vengeances, et promet à ceux-là de conserver leur race. Les Réchabites dont il est ici parlé, seront le sujet d'une dissertation.

La prophétie du chapitre XXXVI est datée de la quatrième année de Joakim; elle paroît être de la fin de cette quatrième année, peu de temps avant le jeûne que ce prince fit publier en la cinquième année au neuvième mois, et que plusieurs croient avoir été publié à l'occasion de l'anniversaire de la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor, qui se rendit maître de cette ville en la quatrième année de Joakim. Ainsi cette prophétie se trouvera postérieure à la prise de Jérusalem. Jérémie étoit alors obligé de se tenir renfermé, pour éviter de tomber entre les mains de ses ennemis. Le Seigneur lui ordonne d'écrire tout ce qu'il avoit dit touchant Israël et Juda et tous les autres peuples, depuis le commencement de sa mission jusqu'alors. Baruch l'écrit sous la dictée de Jérémie, et va par l'ordre du prophète en faire la lecture dans le temple en présence de tout le peuple, au jour du jeûne qui fut publié au neuvième mois en la cinquième année de Joakim. Les princes de Juda font venir Baruch devant eux; et sur leur demande, il leur fait la lecture de ce livre. Les princes l'avertissent de se cacher, lui et Jérémie, et vont trouver le roi. Ce prince commence à se faire lire ce livre; mais bientôt après il le déchire et le jette au feu, et donne ordre d'arrêter Baruch et Jérémie. Le Seigneur ordonne à Jérémie d'écrire de nouveau les mêmes prophéties, et lui déclare le jugement qu'il exercera sur Joakim, pour le punir d'avoir fait brûler ce livre.

Au chapitre XXXVII, Jérémie raconte quelques faits qui arrivèrent lorsque Nabuchodonosor vint mettre le siége devant Jérusalem en la neuvième année de Sédécias, et lorsqu'après avoir marché contre les Egyptiens, il revint de-

vant cette ville, en la dixième année de ce prince. Sédécias ayant succédé à Jéchonias n'obéit point, ni lui, ni son peuple, aux avertissemens du Seigneur. Nabuchodonosor vient assiéger Jérusalem. Sédécias envoie demander à Jérémie le secours de ses prières. Nabuchodonosor lève le siége pour marcher contre les Egyptiens. Jérémie prédit son retour et la ruine de Jérusalem. Ce prophète, voulant sortir de Jérusalem pour aller dans sa patrie, est arrêté et mis dans un cachot. Au retour de Nabuchodonosor, Sédécias consulte de nouveau Jérémie, et le fait sortir du cachot où il étoit.

La prophétie du chapitre XXXVIII paroît être de la dixième ou onzième année de Sédécias. Elle a rapport à celle du chapitre XXI et paroît être la dernière que Jérémie ait prononcée avant la prise de Jérusalem. Les princes de Juda, offensés de ce que Jérémie conseilloit au peuple de se retirer vers les Chaldéens, et assuroit que la ville seroit prise par l'armée du roi de Babylone, demandent à Sédécias la mort de ce prophète. Sédécias le livre entre leurs mains, et ils le jettent dans une basse-fosse de la prison. Abdémélech, eunuque éthiopien, l'en retire avec la permission de Sédécias, et le remet dans le vestibule de la prison. Sédécias consulte secrètement Jérémie; ce prophète lui conseille de se rendre aux Chaldéens. Sédécias recommande à Jérémie le secret de cet entretien : Jérémie le lui garde, et demeure dans le vestibule de la prison jusqu'à la prise de la ville.

Le chapitre XXXIX contient l'histoire de la prise de Jérusalem sous le règne de Sédécias. Nabuchodonosor étant venu assiéger Jérusalem en la neuvième année de ce prince, la ville fut prise par les Chaldéens en la onzième année du même prince. Sédécias et les grands qui s'enfuyoient sont arrêtés. On les mène à Nabuchodonosor qui étoit à Réblata en Syrie. Nabuchodonosor, après avoir fait mourir les enfans de Sédécias devant leur père, lui fait arracher les yeux, et le fait charger de chaînes pour être conduit ensuite à Babylone. Nabuzardan, général de l'armée des Chaldéens, emmène tous ceux d'entre le peuple qui étoient restés dans Jérusalem, ou qui s'étoient rendus à lui, et ne laisse dans la Judée que les plus pauvres du pays. Il épargne Jérémie par l'ordre de Nabuchodonosor. Ici le prophète rapporte la promesse que le Seigneur avoit faite à Abdémélech de lui conserver la vie dans la prise de la ville.

Les cinq chapitres suivans contiennent l'histoire de ce

qui arriva depuis la prise de Jérusalem jusqu'à la retraite des Juifs en Egypte, et les prophéties que Jérémie prononça dans ces derniers temps qui terminèrent sa mission. Nabuzardan rend la liberté à Jérémie, et lui laisse le choix, ou de venir à Babylone, ou de rester dans le pays. Jérémie reste dans le pays, et se retire auprès de Godolias, que Nabuchodonosor avoit établi gouverneur de la Judée. Les Juifs qui avoient pris la fuite et s'étoient dispersés, se rassemblent auprès de Godolias. Johanan, l'un des principaux d'entre eux, avertit Godolias des mauvais desseins d'Ismaël issu de la race royale. Godolias refuse de le croire (chap. XL). Ismaël tue Godolias. Il s'avance contre quatre-vingts hommes qui venoient présenter leurs offrandes au Seigneur. Il les tue, et n'en épargne que dix. Il emmène prisonniers tous ceux qui étoient à Maspha. Johanan le poursuit. Ismaël s'enfuit chez les Ammonites. Johanan ramène les prisonniers. Ils prennent la résolution de se retirer en Egypte, dans la crainte que les Chaldéens ne vengeassent sur eux la mort de Godolias (chap. XLI). Ils viennent trouver Jérémie, afin qu'il consulte pour eux le Seigneur, promettant de suivre fidèlement sa volonté. Le Seigneur leur déclare par la bouche de Jérémie, que s'ils restent dans la Judée, il les affermira; il les exhorte à ne pas craindre le roi de Babylone, parce que le Seigneur est avec eux pour les défendre. Il les avertit que, s'ils s'opiniâtrent à se retirer en Egypte, ils s'y trouveront accablés des mêmes malheurs qu'ils veulent éviter. Jérémie les exhorte à obéir au Seigneur, leur reproche leur indocilité, leur annonce les malheurs qui en seront la peine (chap. XLII). Les Juifs accusent Jérémie de mensonge. Ils se retirent en Egypte contre l'ordre de Dieu, et emmènent avec eux Jérémie et Baruch. Jérémie étant à Taphnis, prédit, par l'ordre du Seigneur, que Nabuchodonosor désolera l'Egypte, brûlera ses temples, et emmenera ses dieux captifs (chap. XLIII). Le Seigneur envoie Jérémie aux Juifs qui étoient répandus dans l'Egypte; et par l'ordre du Seigneur ce prophète leur reproche leur idolâtrie, leur déclare qu'ils périront par l'épée et par la famine, et qu'il n'y aura de sauvés de cette ruine que ceux qui la préviendront en retournant dans la Judée. Les Juifs lui répondent qu'ils persisteront dans leur idolâtrie malgré ses remontrances. Il leur annonce de nouveau les vengeances du Seigneur, et pour signe de l'accomplissement de ces menaces, il prédit que Pharaon Ephrée,

roi d'Egypte, tombera entre les mains de ses ennemis (chap. XLIV).

La prophétie du chapitre XLV est datée de la quatrième année de Joakim, lorsque Baruch eut écrit les prophéties de Jérémie. Le Seigneur, par la bouche de Jérémie, reprend Baruch qui s'affligeoit de ne point trouver de repos; il lui promet de lui conserver la vie pendant que les autres seront accablés de maux.

Depuis le commencement du chapitre XLVI jusqu'au verset 33 du chapitre XLIX, sont rapportées plusieurs prophéties qui paroissent être celles que le prophète rappelle dans la prophétie du chapitre XXV, verset 13. La première est antérieure à l'expédition de Nabuchodonosor sur Charcamis, en la quatrième année de Joakim, et on peut la rapporter à la première année de ce prince, lorsque Néchao retourna en Egypte après avoir laissé une forte garnison dans Charcamis. Les autres peuvent avoir la même époque. Au chapitre XLVI se trouvent d'abord deux prophéties qui regardent l'Egypte. La première est contenue dans les douze premiers versets. Elle annonce l'expédition de Nabuchodonosor sur les Egyptiens à Charcamis. Cette prophétie fut accomplie dans la quatrième année de Joakim. La seconde prophétie est contenue dans les seize derniers versets; elle peut être du même temps que la première. Jérémie annonce l'expédition de Nabuchodonosor sur l'Egypte même. Cette seconde guerre n'arriva qu'environ trente-cinq ans après la première, sous le règne de Pharaon Ephrée ou Apriès, environ seize ans après la prise de Jérusalem. Jérémie, après avoir annoncé la désolation de l'Egypte par Nabuchodonosor, annonce son rétablissement sous Cyrus; et en même temps il annonce le rétablissement de la maison de Jacob, c'est-à-dire des deux maisons d'Israël et de Juda réunies sous le règne de ce même prince.

La prophétie du chapitre XLVII regarde les Philistins; et au verset 1 il est dit qu'elle fut prononcée avant que les Egyptiens eussent pris Gaza. Plusieurs croient que cette expédition des Egyptiens doit être rapportée à la dixième année de Sédécias, lorsque le roi d'Egypte se mit en marche pour venir au secours de ce prince. D'autres croient qu'elle doit être rapportée au temps de Néchao, soit lorsqu'il se mit en marche pour aller à Charcamis, soit lorsqu'il en revint. Dans cette dernière supposition, elle pourra avoir la même époque que les deux précédentes, et on pourra la rapporter à la première année de Joakim. Jérémie annonce

l'expédition de Nabuchodonosor sur les Philistins, et la désolation de leur pays après la prise de Jérusalem pendant le siége de Tyr.

La prophétie du chapitre XLVIII regarde l'expédition de Nabuchodonosor sur les Moabites pendant le siége de Tyr. Jérémie annonce leur captivité et leur retour. Les trente-trois premiers versets du chapitre XLIX regardent diverses autres expéditions de Nabuchodonoser pendant le siége de Tyr : 1° contre les Ammonites dans les six premiers versets; 1° contre les Iduméens, depuis le verset 7 jusqu'au verset 22; 3° contre Damas depuis le verset 23 jusqu'au verset 27; 4° contre Cédar, depuis le verset 28 jusqu'au verset 33. Toutes ces prophéties peuvent être de la première année de Joakim.

Au verset 34 du même chapitre XLIX, commence une prophétie datée du commencement du règne de Sédécias. Elle regarde l'expédition de Nabuchodonosor sur les Elamites; l'expression du verset 36 où il est dit que le Seigneur suscitera les quatre vents des quatre coins de la terre contre les Elamites, donne lieu de croire que ce fut une des dernières expéditions de Nabuchodonosor, lorsque par ses conquêtes il eut formé une armée composée de troupes de toutes les nations qu'il avoit soumises.

Enfin la prophétie contenue dans les chapitres L et LI annonce l'expédition de Cyrus contre Babylone, la prise de cette ville, la désolation de cette province, la ruine de cet empire, la délivrance, le retour et la réunion des deux maisons d'Israël et de Juda. La date de cette prophétie se trouve au verset 59 du chapitre LI; elle est de la quatrième année de Sédécias; elle fut envoyée par Jérémie à Babylone. Ce dernier chapitre est terminé par ces mots : *Hucusque verba Jeremiæ*, c'est-à-dire : *Jusqu'ici les paroles de Jérémie*. Ces mots qui se trouvent dans l'hébreu comme dans la Vulgate ne sont point dans les exemplaires des Septante où ces deux derniers chapitres occupent une autre place.

Cette conclusion donne lieu de douter que le chapitre LII soit de Jérémie. Ce chapitre est purement historique, et ne contient presque autre chose que ce qui est rapporté au IVe livre des Rois depuis le verset 18 du chapitre XXIV jusqu'au verset 24 du chapitre XXV; c'est-à-dire une récapitulation de ce qui arriva dans la Judée sous le règne de Sédécias; le dénombrement des juifs qui furent emmenés à Babylone, en la septième, dix-huitième et vingt-troisième années de Nabuchodonosor; et l'élévation de Joachin ou

Jéchonias tiré de prison par Evilmérodach, après trente-sept ans de captivité. Ce dernier fait, qui est aussi rapporté à la fin du IV[e] livre des Rois, paroît être postérieur au temps de Jérémie. Quelques-uns attribuent tout ce chapitre à Esdras.

Disposition des prophéties de Jérémie dans l'édition romaine de la version des Septante.

L'édition romaine de la version des Septante s'accorde avec le texte hébreu et avec la version Vulgate jusqu'au verset 13 du chap. XXV; en sorte que la prophétie contenue dans les premiers versets de ce chapitre finit par ces mots du verset 13 : *Et adducam super terram illam omnia verba mea quæ locutus sum contra eam, omne quod scriptum est in libro isto.* Le reste du verset 13 et le verset 14 sont omis. Ensuite se trouvent la prophétie contre les Elamites, qui est au chapitre XLIX de la Vulgate; les deux prophéties contre l'Egypte qui sont au chapitre XLVI; la prophétie contre Babylone, contenue aux chapitres L et LI; la prophétie contre les Philistins qui est au chapitre XLVII; les quatre premières prophéties du chapitre XLIX contre les Iduméens, contre les Ammonites, contre Cédar, contre Damas; la prophétie contre les Moabites qui est au chapitre XLVIII. Ensuite vient le verset 15 du chapitre XXV, et toute la suite du texte jusqu'au chapitre XLV inclusivement, après lequel est placé le chapitre LII. Ainsi toute la différence qui se trouve entre cette version et la Vulgate, consiste en ce que cette version place au milieu du chapitre XXV de la Vulgate, les six chapitres qui se trouvent dans la Vulgate entre le XLV et le LII, et elle distribue dans un autre ordre les prophéties contenues dans ces six chapitres. Cette intercalation dérange le nombre de tous les chapitres postérieurs au chapitre XXV. Aussi pour l'utilité de ceux qui voudroient consulter cette version, nous allons donner ici une table qui représentera le nombre des chapitres de cette version qui répondent à ceux de la Vulgate et de l'hébreu.

Nombres des chapitres de l'hébreu et de la Vulgate.	Nombres des chap. de la version des Sept. selon l'édition romaine.
XXV jusqu'au verset 13. . . .	XXV jusqu'au verset 13.
XXV depuis le verset 15. . . .	XXXII.
XXVI.	XXXIII.
XXVII jusqu'au verset 19. . .	XXXIV.
depuis le verset 19. . . .	manque.
XXVIII.	XXXV.
XXIX.	XXXVI.
XXX.	XXXVII.

Nombres des chapitres de l'hébreu et de la Vulgate.	Nombres des chap. de la version des Sept. selon l'édition romaine.
XXXI.	XXXVIII.
XXXII.	XXXIX.
XXXIII jusqu'au verset 14.	XL.
depuis le verset 14.	manque.
XXXIV.	XLI.
XXXV.	XLII.
XXXVI.	XLIII.
XXXVII.	XLIV.
XXXVIII.	XLV.
XXXIX.	XLVI.
onze versets, depuis le verset 3 jusqu'au verset 14.	manquent.
XL.	XLVII.
XLI.	XLVIII.
XLII.	XLIX.
XLIII.	L.
XLIV.	LI jusqu'au verset 30.
XLV.	LI depuis le verset 30.
XLVI.	XXVI.
XLVII.	XXIX jusqu'au verset 7.
XLVIII jusqu'au verset 44.	XXXI.
depuis le verset 44.	manque.
XLIX jusqu'au verset 5.	XXX jusqu'au verset 5.
le verset 6.	manque.
depuis 6 jusqu'à 22.	XXIX depuis le verset 7.
depuis 22 jusqu'à 27.	XXX depuis le verset 33.
depuis 27 jusqu'à 33.	XXX depuis 5 jusqu'à 33.
depuis 33 jusqu'à la fin.	XXV depuis le verset 13.
L.	XXVII.
LI.	XXVIII.
LII.	LII.

Distribution des prophéties de Jérémie, selon l'ordre des temps auxquels elles ont pu être prononcées.

Il nous reste maintenant à représenter, autant qu'il sera possible, la suite de ces prophéties, selon l'ordre chronologique également dérangé dans la version grecque et dans la version latine, conforme en ce point à l'hébreu. Plusieurs de ces prophéties ont leurs dates qui nous serviront à les remettre dans leur ordre ; mais plusieurs aussi sont sans date, ou leurs dates sont marquées d'une manière trop indéterminée, et ce n'est que par conjecture, qu'on peut juger du rang qu'elles doivent avoir. Nous avons déjà fait remarquer que rien n'oblige de changer l'ordre des vingt premiers chapitres ; et il paroît aussi que les quinze derniers doivent être laissés au rang et dans la distribution que les exemplaires de l'hébreu et de la Vulgate leur donnent. Ainsi entre les cinquante-deux chapitres qui composent le livre des prophéties de Jérémie, il n'y en a que dix-sept dont l'ordre soit évidemment dérangé ; ou plutôt il n'y en a que neuf qui semblent être hors de leur place, comme

on le verra dans la table suivante, où ils seront marqués d'une étoile.

On peut distribuer les prophéties de Jérémie en cinq classes, dont la 1re contiendra les prophéties du règne de *Josias*; la 2e les prophéties du règne de *Joakim*; la 3e les prophéties du règne de *Sédécias*; la 4e les prophéties postérieures à *la ruine de Jérusalem*; la 5e les prophéties *particulières*, savoir, celle qui regarde Baruch, et celles qui regardent les nations étrangères.

I. En la treizième année de *Josias* est l'époque de la mission de Jérémie contenue au chapitre.	I.
Dans les dix-huit dernières années de ce prince peuvent être placées les prophéties contenues dans les onze chapitres suivans, savoir.	II et III. 1-5. III. ℣ 6 et suiv. VI. VII. . . . . X. XI. . . . . XII.
II. Dans les trois premières années du règne de *Joakim*, peuvent être placées les prophéties contenues dans les huit chapitres suivans, savoir. .	XIII. XIV. . . . . XV. XVI. . XVII. 1-18. XVII, 19 et suiv. XVIII. . . . . . XX.
Au même temps peuvent aussi être rapportées les prophéties contenues dans les chapitres.	XXII et XXIII. XXVI.
Au commencement de la quatrième année de ce prince, doit être placée la prophétie du chapitre. . .	XXV. *
Dans cette quatrième année, peut être placée la prophétie du chapitre	XXXV. *
A la fin de cette quatrième année, et au commencement de la cinquième, doit être rapporté le chapitre avec les deux premiers versets du chapitre XXXVII, qui forment la transition de cette seconde partie à la suivante.	XXXVI. *
III. Au commencement du règne de *Sédécias* se rapporte la prophétie contenue au chapitre.	XXIV. *
Dans les trois premières années peuvent être placées les prophéties des chapitres.	XXIX. XXX et XXXI.

A la quatrième année de ce prince doivent être rapportées les prophéties contenues dans les chapitres. . . .	XXVII. * XXVIII. *
A la neuvième année doit être rapportée la prophétie du chapitre	XXXIV.
A la neuvième et à la dixième année doit être rapporté le chapitre. . depuis le verset 3 jusqu'à la fin.	XXXVII,
A la dixième année se rapportent les prophéties contenues dans les chapitres.	XXXII. * XXXIII. *
On peut y joindre celle du chapitre.	XXI. *
A la dixième ou onzième se rapporte la prophétie du chapitre. . .	XXXVIII.
A la onzième se rapporte le chapitre.	XXXIX.
IV. Les prophéties postérieures à la *ruine de Jérusalem* sont contenues dans les cinq chapitres suivans.	XL. . . . . XLIV.
V. Les prophéties *particulières* sont contenues dans les sept chapitres suivans, savoir :	
Celle qui regarde Baruch, dans le chapitre.	XLV.
Celles qui regardent les nations infidèles, dans les chapitres. . . .	XLVI. . . . . LI.
A la fin du livre se trouve la récapitulation historique de ce qui arriva depuis le commencement du règne de Sédécias, jusqu'à l'élévation de Jéchonias dans sa captivité; c'est ce qui forme le chapitre.	LII.

Mystères et instructions renfermées dans les prophéties de Jérémie. Ce prophète annonce l'avénement et le règne du Messie: Il est lui-même dans plusieurs circonstances la figure du

L'infidélité de la maison de Juda au temps de ses derniers rois, le châtiment que Dieu devoit exercer sur elle par les armes de Nabuchodonosor, enfin sa délivrance et son rétablissement sous le règne de Cyrus; tels sont les principaux objets que nous offre le sens immédiat et littéral des prophéties de Jérémie. Mais d'autres objets encore, et même des objets plus importans et plus intéressans, ont occupé le prophète; et il en parle quelquefois d'une manière assez claire.

Jérémie annonce clairement le règne du Messie. *Le temps vient, dit le Seigneur* par la bouche de ce pro-

phète [1], le temps vient *où je susciterai à David un germe juste; un roi régnera qui sera sage, qui agira selon l'équité, et qui rendra la justice sur la terre. En ce temps-là, Juda sera sauvé, et Jérusalem [2] habitera dans une pleine confiance; et voici le nom qu'ils lui donneront : Le Seigneur qui est notre juste;* ou selon la force de l'hébreu : Jehova, l'Etre-Suprême, *qui est notre justice.* Cette prophétie se rapporte au Messie, c'est-à-dire, à Jésus-Christ, d'une manière si claire et si évidente, qu'on ne peut même l'expliquer littéralement d'aucun autre. En vain quelques Juifs et quelques auteurs trop attachés aux explications rabbiniqes, prétendent-ils l'appliquer à Zorobabel. Il est vrai que ce prince étoit de la race de David; il fut chef de sa nation, il gouverna dans la justice; de son temps, la maison de Juda fut délivrée de sa captivité, et Jérusalem se rétablissait; mais Zorobabel n'eut jamais le titre de roi; la délivrance de la maison de Juda au temps de ce prince fut fort imparfaite; Jérusalem n'habita point alors dans une entière confiance; et jamais on ne put attribuer à un simple homme le nom incommunicable de l'Etre-Suprême, Jehova, *qui est notre justice.* Ainsi le paraphraste chaldéen et plusieurs rabbins reconnoissent que cette prophétie regarde le Messie, et les pères de l'Eglise suivis de la plupart des commentteurs chrétiens, conviennent qu'elle regarde Jésus-Christ même qui est le Messie promis. *Vous concevrez dans votre sein*, dit l'ange parlant à Marie, *et vous enfanterez un fils à qui vous donnerez le nom de Jésus; il sera grand, et sera appelé le Fils du Très-Haut; le Seigneur Dieu lui donnera le trône de David son père. Il régnera éternellement sur la maison de Jacob, et son règne n'aura point de fin* [3]. Et l'ange qui parle à Joseph lui dit aussi : *Ne craignez point de prendre avec vous Marie votre femme; car ce qui est né dans elle a été formé par le Saint-Esprit; et elle enfantera un fils que vous appellerez Jésus, parce que ce sera lui qui sauvera son peuple en le délivrant de ses péchés* [4]. Pilate demandant à Jésus-Chris t s'il étoit roi, Jésus-Christ lui répond : *Vous le dites : je suis roi* [5]. Toute la plénitude de la Divinité habite substantiellement en lui [6]; et il nous a été donné de Dieu pour être notre sagesse, notre justice, notre sanctification et notre rédemption [7].

Messie. Il annonce l'alliance nouvelle dont le Messie devoit être le médiateur.

[1] *Jerem.* xxiii, 5, 6, *et* xxxiii, 15, 16. — [2] Au chap. xxiii, on lit *et Israel;* mais au chap. xxxiii, on lit *et Jerusalem.* — [3] *Luc.* i, 31 *et seqq.* — [4] *Matt.* i, 20, 21. — [5] *Joan.* xviii, 37. — [6] *Coloss.* ii, 9. — [7] i *Cor.* i, 30.

Dans un autre endroit, le même prophète s'exprime en ces termes : *Le Seigneur a créé sur cette terre un prodige nouveau ; une femme environnera un homme* [1]. Les pères et les interprètes chrétiens l'expliquent communément de l'incarnation du Fils de Dieu. La sainte Vierge devenue mère par un prodige sans exemple, et d'une manière toute surnaturelle, environne un homme, c'est-à-dire, Jésus-Christ qui sous la forme d'un enfant, est le plus sage et le plus puissant de tous les hommes, étant lui-même la force et la sagesse du Père, la splendeur de sa gloire et le caractère de sa substance, et portant toutes choses par sa parole toute-puissante. Il y a même quelques Juifs qui conviennent que cette prophétie regarde le Messie.

Le roi Hérode-le-Grand voyant que les mages s'étoient moqués de lui, entra dans une extrême colère ; et ayant envoyé des gens armés, il fit tuer dans Bethléem et dans tout le pays d'alentour, tous les enfans qui étoient âgés de deux ans et au-dessous, selon le temps qu'il avoit appris des mages. *Alors*, dit saint Matthieu [2], *on vit s'accomplir ce qui avoit été dit par le prophète Jérémie* [3] : *Un grand bruit a été entendu dans Rama ; on y a entendu des plaintes et des cris lamentables ; Rachel pleurant ses enfans, et ne voulant point recevoir de consolation de leur perte.* Cette parole de Jérémie regardoit, selon la lettre, la captivité des Israélites du royaume des dix tribus. Dans le deuil de Rachel, aïeule d'Éphraïm, sur la captivité et la dispersion de ses enfans qui lui sont enlevés, saint Matthieu voit une image de la désolation des mères juives affligées par le massacre de leurs enfans, au temps de Jésus-Christ.

Jérémie a été lui-même dans plusieurs circonstances la figure de Jésus-Christ. Le Seigneur en lui donnant sa mission lui dit : *Je vous ai connu avant que je vous eusse formé dans les entrailles de votre mère, et je vous ai sanctifié avant que vous fussiez sorti de son sein. Je vous ai établi prophète pour les nations* [4]. Et Isaïe parlant au nom du Messie dit : *Ecoutez, îles, et vous, peuples éloignés, prêtez l'oreille : Le Seigneur m'a appelé dès le sein de ma mère ; il a fait mention de mon nom lorsque j'etois encore dans ses entrailles ; il a rendu ma bouche comme une épée perçante ; il m'a protégé sous l'ombre de sa main, et il m'a dit..... lui qui m'a formé dès le sein de ma mère*

[1] *Jerem.* XXXI, 22. — [2] *Matt.* II, 17, 18. — [3] *Jerem.* XXXI, 15. — [4] *Jerem.* I, 5.

pour être son serviteur, afin que je ramène Jacob vers lui : .... C'est peu que vous me serviez pour rétablir les tribus de Jacob, et pour convertir à moi les restes d'Israël : je vous ai établi pour être la lumière des nations, et le salut que j'envoie jusqu'aux extrémités de la terre [1]. Ce texte, qui s'entend indubitablement de Jésus-Christ, est si semblable aux paroles que le Seigneur adresse à Jérémie, qu'il est aisé de reconnoître que la mission de ce prophète est une image de celle de notre Sauveur.

Il en est de même de l'exercice de son ministère où il exprime d'une manière admirable, le zèle, les souffrances, la douceur et la patience de l'Homme-Dieu. *J'étois*, dit-il, *comme un agneau plein de douceur qu'on porte pour en faire une victime* [2]. C'est ce qu'Isaïe avoit prédit de Jésus-Christ : *Il a été mené à la mort comme un agneau* [3]. « Et » toutes les Eglises conviennent, dit saint Jérôme, que ce » que dit ici Jérémie, doit être entendu de Jésus-Christ » même qui s'exprime ainsi par la bouche du prophète : » *Omnium Ecclesiarum iste est consensus, ut sub persona* » *Jeremiæ, a Christo hæc dici intelligant* [4]. » Le prophète continue [5] : *Je n'avois point su les entreprises qu'ils avoient formées contre moi, en disant : Mettons du bois dans son pain* (ou, *Appliquons le bois à son corps* [6]) ; *exterminons-le de la terre des vivans, et que son nom soit effacé de la mémoire des hommes.* C'est encore ce qu'Isaïe avoit annoncé du Messie : *Il a été retranché de la terre des vivans* [7]. Et les pères ont reconnu dans les paroles de Jérémie une prophétie du crucifiement de Jésus-Christ.

Saint Paul nous montre dans le livre de Jérémie une prophétie très-expresse et très-claire touchant l'alliance nouvelle. *Jésus-Christ a obtenu*, dit cet apôtre [8], *une sacrificature d'autant plus excellente, qu'il est le médiateur d'une meilleure alliance, et qui est établie sur de meilleures promesses ; car s'il n'y avoit rien eu de défectueux à la première alliance, Dieu n'auroit pas pensé à y en substituer une seconde. Et cependant il parle ainsi en blâ-*

[1] *Isai.* XLIX, 1 *et seqq.* — [2] *Jerem.* XI, 19. — [3] *Isai.* LIII, 7. — [4] *Hieron. hic.* — [5] *Jerem.* XI, 19. — [6] Le mot hébreu בְּלַחְמוֹ, pris ici pour *in panem ejus*, se confond aisément avec בִּלְחֻמוֹ, qui peut signifier *in carnem ejus* ; on en trouve la preuve dans Sophonie, I, 17, où un mot fort semblable à celui-ci est pris en ce sens dans la Vulgate même. — [7] *Isai.* LIII, 8. — [8] *Hebr.* VIII, 6 *et seqq.*

mant ceux avec qui la première avoit été faite : Il viendra un temps, dit le Seigneur par la bouche de Jérémie [1], *il viendra un temps auquel je ferai une nouvelle alliance avec la maison d'Israël comme avec la maison de Juda; non selon l'alliance que j'ai faite avec leurs pères au jour où je les pris par la main pour les faire sortir de l'Egypte; parce qu'ils ne sont point demeurés dans cette alliance que j'avois faite avec eux; c'est pourquoi je les ai méprisés, dit le Seigneur. Mais voici l'alliance que je ferai avec la maison d'Israël, après que ce temps-là sera venu, dit le Seigneur : J'imprimerai mes lois dans leur esprit, et je les écrirai dans leur cœur; et je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple; et chacun d'eux n'aura plus besoin d'enseigner son prochain et son frère en disant : Connoissez le Seigneur, parce que tous me connoîtront depuis le plus petit jusqu'au plus grand; car je leur pardonnerai leurs iniquités, et je ne me souviendrai plus de leurs péchés.* (Tout cela est de la prophétie de Jérémie.) *Or, en appelant cette alliance une alliance nouvelle, il a montré que la première se passoit et vieillissoit; et ce qui passe et vieillit, est proche de sa fin.* Plus loin le même apôtre ajoute : *Par une seule oblation, Jésus-Christ a rendu parfaits pour toujours ceux qu'il a sanctifiés. Et c'est ce que le Saint-Esprit nous déclare lui-même; car, après avoir dit : Voici l'alliance que je ferai avec eux après que ce temps-là sera venu, dit le Seigneur; j'imprimerai mes lois dans leur cœur, et je les écrirai dans leur esprit; il ajoute : Et je ne me souviendrai plus de leurs péchés, ni de leurs iniquités. Or, quand les péchés sont remis, on n'a plus besoin d'oblation pour les péchés* [2].

Saint Matthieu, saint Marc et saint Luc nous apprennent que lorsque Jésus-Christ, étant entré dans le temple, eut chassé ceux qui y vendoient et qui y achetoient, il ajouta : *N'est-il pas écrit : Ma maison est une maison de prières? et vous en faites une caverne de voleurs* [3]. De ces deux paroles, la première se trouve dans Isaïe [4], la seconde dans Jérémie, par la bouche duquel le Seigneur dit : *Ma maison est-elle donc devenue une caverne de voleurs*[6]? L'infidélité des Juifs au temps de Jérémie étoit une figure de leur infidélité au temps de Jésus-Christ, et les ven-

[1] *Jerem.* XXXI, 31 *et seqq.* — [2] *Hebr.* X, 14 *et seqq.* — [3] *Matt.* XXI, 31; *Marc.* XI, 17. *Luc*, XIX, 46. — [4] *Isai.* LVI, 7. — [5] *Jerem.* VII, 11.

geances que Dieu exerça sur ce peuple par les armes des Chaldéens étoient une image de celles qu'il exerça ensuite sur ce même peuple par les armes des Romains après la mort de cet Homme-Dieu.

En effet il est aisé de remarquer plusieurs rapports entre ces deux grands événemens. Dans l'un, Dieu vengea la sainteté de son nom, profanée depuis long-temps par l'idolâtrie, à laquelle ce peuple avoit un penchant énorme; il vengea le sang de ses prophètes et de ses serviteurs qui avoit été répandu au temps du roi Manassé. Dans l'autre tout le poids de sa colère tomba sur les meurtriers du saint et du juste, sur les ennemis déclarés de sa religion, et persécuteurs infatigables de ses disciples, sur des hommes enfin coupables aux yeux de la vérité d'une idolâtrie d'autant plus abominable qu'elle étoit moins sensible; et qu'attachés extérieurement au culte du seul vrai Dieu, ils lui refusoient cependant l'hommage de leur justice, qu'ils ne vouloient devoir qu'à eux-mêmes. Ils refusoient de croire au Messie véritable qui leur étoit donné de Dieu, et ils mettoient leur espérance dans la fausse idée qu'ils se formoient du Messie que Dieu leur avoit promis.

Suite des mystères et instructions renfermées dans les prophéties de Jérémie. Parallèle entre les vengeances que Dieu a exercées sur les Juifs par les armes des Chaldéens, et celles qu'il a exercées sur le même peuple par les armes des Romains.

Dieu fit prédire aux Juifs à diverses reprises l'expédition des Babyloniens sur Jérusalem. Isaïe et Michée dès le temps d'Ézéchias, Sophonie sous le règne de Josias, Jérémie dans le même temps et sous les règnes suivans, avertirent les Juifs des malheurs extrêmes que Dieu leur préparoit, s'ils ne retournoient à lui. Les calamités qu'ils souffrirent depuis la mort de Josias, à cause de leurs révoltes réitérées contre le roi de Babylone, auquel l'ordre de Dieu les avoit assujettis; la Judée ravagée par ses ennemis; Jérusalem assiégée et prise déjà par deux fois; Jéchonias même emmené captif avec les plus considérables des habitans; tout cela joint à la voix des prophètes, leur annonçoit la funeste catastrophe qui devoit éteindre le royaume, et disperser le peuple de Juda. La dernière ruine des Juifs a de même été précédée de plusieurs avertissemens, et de signes éclatans qui étoient autant d'arrêts que Dieu prononçoit à ce malheureux peuple, et les préludes d'une désolation la plus grande dont on ait jamais entendu parler. Jésus-Christ, le maître et le docteur des prophètes, s'adressant aux Juifs peu de jours avant sa Passion, leur avoit annoncé que bientôt le sang innocent répandu sur la terre depuis la mort du juste Abel, retomberoit sur eux, et que

le pays qu'ils habitoient demeureroit désert. Lorsqu'il fit son entrée dans Jérusalem, il versa des larmes sur cette ville, en lui annonçant qu'elle alloit être détruite, et qu'il n'y resteroit pas pierre sur pierre. En allant au Calvaire, il se tourne vers les femmes qui pleuroient sur lui; il les avertit de pleurer plutôt sur elles-mêmes et sur leurs enfans; il leur déclare que le temps approche où l'on appellera heureuses les entrailles qui n'auront point porté de fruit. Il n'oublia pas une des principales causes qui devoient entraîner ce peuple à sa perte entière; c'étoit la séduction des faux prophètes. Ils avoient trompé ce peuple au temps de Jérémie, en le flattant de fausses espérances jusqu'à la dernière extrémité. Jésus-Christ avertit ses disciples que le même malheur arrivera aux Juifs de son temps; il leur déclare qu'il s'élevera un grand nombre de faux prophètes qui séduiront beaucoup de monde. Les disciples de Jésus-Christ firent aux Juifs les mêmes prédictions que leur divin Maître; et la tradition nous a conservé entre autres celles de saint Pierre et de saint Paul [1]. Etant à Rome, et près d'y souffrir le martyre, ils annonçoient aux Juifs qu'ils alloient être punis; que dans peu de temps, Dieu leur enverroit un roi qui les soumettroit à main armée, ruineroit leurs villes, et les réduiroit à une telle famine, qu'ils se mangeroient les uns les autres; que ceux qui resteroient, seroient captifs de leurs ennemis; qu'ils verroient violer leurs femmes et leurs filles, écraser leurs enfans, ravager tout par le fer et par le feu, et que ces malheureux captifs demeureroient à jamais bannis de leur pays. Enfin l'historien Josèphe [2] rapporte plusieurs prodiges qu'on regardoit comme les tristes pronostics de quelque grand malheur dont le lieu saint et Jérusalem étoient menacés. Mais il ne s'est jamais rien vu de si étonnant que cet autre fait rapporté par le même historien. Quatre ans avant la guerre déclarée, un paysan se mit à crier : *Malheur, malheur à Jérusalem.* Il ne cessoit ni jour ni nuit, et il redoubloit ses cris les jours de fête. Il fut pris, interrogé, et condamné au fouet par les magistrats; à chaque demande et à chaque coup, il répondit sans jamais se plaindre, *Malheur à Jérusalem.* Renvoyé comme un insensé, il courut tout le pays, en répétant sans cesse sa triste prédiction. Il continua durant sept ans à crier de cette sorte, sans que sa

[1] *Lact., Inst. l.* IV, *c.* 21. — [2] *Jos., de Bello l.* VII, *c.* 12.

voix s'affoiblit. Au temps du dernier siége de Jérusalem, il se renferma dans la ville, tournant infatigablement autour des murailles, et criant de toute sa force : *Malheur au temple, malheur à la ville, malheur à tout le peuple.* A la fin il ajouta : *Malheur à moi-même;* et en même temps il fut emporté d'un coup de pierre lancée par une machine. Ne diroit-on pas (c'est la réflexion [1] de Bossuet) que la vengeance divine s'étoit comme rendue visible en cet homme, qui ne subsistoit que pour prononcer ses arrêts, qu'elle l'avoit rempli de sa force, afin qu'il pût égaler les malheurs du peuple par ses cris; et qu'enfin il devoit périr par un effet de cette vengeance qu'il avoit si long-temps annoncée, afin de la rendre plus sensible et plus présente, quand il en seroit non-seulement le prophète et le témoin, mais encore la victime ?

C'étoient les fréquentes révoltes des Juifs, impatiens de secouer le joug des Chaldéens, qui leur avoient attiré les malheurs dont l'Ecriture nous fait le récit. Il en a été de même dans les temps qui suivirent la mort de Jesus-Christ et la naissance du christianisme. Ce peuple inquiet, et entêté plus que jamais de l'honneur d'être le peuple de Dieu, et des conquêtes futures de son prétendu Messie; qui devoit subjuger toutes les nations, ne pouvoit souffrir la domination romaine. Il prenoit feu pour la moindre chose; et dans ses fréquentes séditions, il se portoit aux derniers excès, s'il n'étoit réprimé par la force des armes et par la terreur des supplices. A la fin poussés à bout par les injustes vexations de quelqnes gouverneurs, ils se révoltèrent contre les Romains; et ce fut ce qui alluma cette guerre qui devint si funeste à toute la nation. Gestius-Gallus, gouverneur de Syrie, voyant partout les Juifs en armes, entreprit de les réduire, prit et saccagea plusieurs villes, et mit enfin le siége devant Jérusalem où étoient les plus mutins. Il se rendit maître d'une partie de la ville; mais n'ayant pas su profiter de ses avantages, il se retira avec perte, et renonça à son entreprise. Vespasien, et Titus son fils aîné, furent envoyés en Judée. Après qu'ils en eurent pris les plus fortes places, Titus marcha enfin à Jérusalem, et en forma le siége, pendant lequel les Juifs souffrirent des maux qu'on ne peut lire sans horreur, et qu'on ne voudroit pas croire, si les faits n'étoient attestés par un historien tel que

[1] Hist. univ., part. 2, c. 8.

Josèphe, juif de naissance et de religion, qui ne raconte presque que ce qu'il a vu, et dont on ne peut révoquer en doute la bonne foi. Ainsi la justice divine qui s'étoit si manifestement déclarée dans la première destruction de Jérusalem par Nabuchodonosor, s'est encore rendue sans comparaison plus sensible et plus effrayante dans la seconde par Titus, parce que les crimes étoient plus atroces, et les criminels plus endurcis.

Pour mieux entendre l'ordre des conseils de Dieu, dit l'aigle de Meaux [1], posons avant toutes choses cette vérité si souvent établie dans les saintes lettres, que l'un des plus terribles effets de la vengeance divine, est lorsqu'en punition de nos péchés précédens, elle nous livre à notre sens réprouvé; en sorte que nous sommes sourds à tous ses sages avertissemens, aveugles aux voies du salut qui nous sont montrées, prompts à croire tout ce qui nous perd, pourvu qu'il nous flatte, et hardis à tout entreprendre, sans jamais mesurer nos forces avec celles des ennemis que nous irritons. Ainsi périrent pour la première fois, sous la main de Nabuchodonosor, roi de Babylone, Jérusalem et ses princes. Foibles, et toujours battus par ce roi victorieux, ils avoient souvent éprouvé qu'ils ne faisoient contre lui que de vains efforts, et avoient été obligés de lui jurer fidélité. Le prophète Jérémie leur déclaroit de la part de Dieu, que Dieu même les avoit livrés à ce prince, et qu'il n'y avoit de salut pour eux, qu'à subir le joug. Il disoit à Sédécias et à tout son peuple : *Soumettez-vous au roi de Babylone, afin que vous viviez ; pourquoi cette ville sera-t-elle réduite en un désert* [2]? Mais ils ne crurent point à sa parole. Pendant que Nabuchodonosor les tenoit étroitement enfermés par les prodigieux travaux dont il avoit entouré leur ville, ils se laissoient enchanter par leurs faux prophètes, qui leur remplissoient l'esprit de vaines espérances, et qui leur parloient hardiment au nom de Dieu, quoique Dieu ne les eût point envoyés. Le peuple, séduit par leurs fausses promesses, souffroit la faim et la soif, et les plus dures extrémités; et il fit tant par son audace insensée, qu'il n'y eut plus pour lui de miséricorde. La ville fut renversée; le temple fut brûlé; tout fut perdu. Mais quel prodige de séduction, de témérité, d'endurcissement ne vit-on pas dans ce même peuple à la dernière ruine de Jérusalem? Quoiqu

[1] Hist. univ., part. 2, c. 8. — [2] *Jerem.* XXVII. 12, 17.

leur rébellion eût attiré sur eux les armes romaines, et qu'ils secouassent témérairement un joug sous lequel tout l'univers avoit plié, Titus ne vouloit pas les perdre; au contraire, il leur fit souvent offrir le pardon, non-seulement au commencement de la guerre, mais encore lorsqu'ils ne pouvoient plus échapper de ses mains. Il avoit déjà élevé autour de Jérusalem une longue et vaste muraille, munie de tours et de redoutes, aussi fortes que la ville même, quand il leur envoya Josèphe leur concitoyen, un de leurs capitaines, un de leurs prêtres, qui avoit été pris dans cette guerre, en défendant son pays. Que ne leur dit-il pas pour les émouvoir? Par combien de fortes raisons ne les invita-t-il pas à rentrer dans l'obéissance? Il leur fit voir le ciel et la terre conjurés contre eux, leur perte inévitable dans la résistance, et tout ensemble leur salut dans la clémence de Titus. *Sauvez*, leur disoit-il, *la cité sainte; sauvez-vous vous-mêmes; sauvez ce temple, la merveille de l'univers, que les Romains respectent, et que Titus ne voit périr qu'à regret* [1]. Mais comment sauver des gens si obstinés à se perdre? Séduits par leurs faux prophètes, ils n'écoutoient pas ces sages discours. Ils étoient réduits à l'extrémité; la faim en tuoit plus que la guerre, et les mères mangeoient leurs enfans. Titus, touché de leurs maux, prenoit le ciel à témoin qu'il n'étoit pas cause de leur perte. Au milieu même de ces malheurs, ils ajoutoient encore foi aux fausses prédictions qui leur promettoient l'empire de l'univers. Bien plus, la ville étoit prise, le feu y étoit déjà de tous côtés; et ces insensés croyoient encore ces faux prophètes qui les assuroient que le jour du salut étoit venu, afin qu'ils résistassent toujours, et qu'il n'y eût plus pour eux de miséricorde. En effet, tout fut massacré; la ville fut renversée de fond en comble; et à la réserve de quelques restes de tours que Titus laissa pour servir de monument à la postérité, il n'y demeura pas pierre sur pierre. Ainsi la même vengeance qui avoit autrefois paru sous Sédécias, éclata alors sur Jérusalem. Titus n'est pas moins envoyé de Dieu que Nabuchodonosor. Les Juifs périssent de la même sorte. On voit dans Jérusalem la même rébellion, la même famine, les mêmes extrémités, les mêmes voies de salut ouvertes, la même séduction, le même endurcissement, la même chute; et afin que tout soit semblable, le second

[1] *Jos., de Bello lib.* VI, *c.* 4.

temple est brûlé sous Titus, précisément au même mois et au même jour que l'avoit été le premier sous Nabuchodonosor [1]. Il falloit que tout fût marqué, et que ce peuple ne pût douter da la vengeance divine.

Il y a pourtant entre ces deux chutes de Jérusalem et des Juifs de mémorables différences, mais qui toutes vont à faire voir dans la dernière une justice plus rigoureuse et plus déclarée. Nabuchodonosor fit mettre le feu au temple: Titus n'oublia rien pour le sauver, quoique ses conseillers lui représentassent que, tant qu'il subsisteroit, les Juifs qui y attachoient leur destinée ne cesseroient jamais d'être rebelles. Mais le jour étoit venu; malgré les défenses que Titus avoit prononcées devant les Romains et devant les Juifs, et malgré l'inclination naturelle des soldats, qui devoit les porter plutôt à piller qu'à consumer tant de richesses; un soldat, poussé, dit Josèphe, par une inspiration divine, se fait lever par ses compagnons à une fenêtre, et met le feu dans ce temple auguste. Titus accourt; Titus commande qu'on se hâte d'éteindre la flamme naissante. Titus parle en vain; la flamme prend partout en un instant, et cet admirable édifice est réduit en cendres. Si l'endurcissement des Juifs sous Sédécias étoit l'effet le plus terrible et la marque la plus assurée de la vengeance divine, que doit-on penser de l'aveuglement qui a paru au temps de Titus? Dans la première ruine de Jérusalem, les Juifs s'entendoient du moins entre eux; dans la dernière, Jérusalem attaquée au dehors par les Romains étoit déchirée au dedans par trois factions ennemies. Si la haine qu'elles avoient toutes pour les Romains alloit jusqu'à la fureur; elles n'étoient pas moins acharnées les unes contre les autres; les combats qu'elles avoient à soutenir contre l'ennemi commun leur coûtoient moins de sang que ceux qu'elles se livroient entre elles. Un moment après les assauts soutenus contre l'étranger, les citoyens recommençoient leur guerre intestine, la violence et le brigandage régnoient partout dans la ville. Elle périssoit; elle n'étoit plus qu'un grand champ couvert de morts; et les chefs des factions y combattoient pour l'empire. N'étoit-ce pas une image de l'enfer où les damnés ne se haïssent pas moins les uns les autres, qu'ils haïssent les démons, leurs ennemis communs, et où tout est plein d'orgueil, de confusion et de rage?

[1] *Jos. ibid. c.* 10.

Confessons donc que ce que la justice que Dieu fit des Juifs par Nabuchodonosor, n'étoit qu'un ombre de celle dont Titus fut le ministre. Quelle ville a jamais vu périr onze cent mille hommes en sept mois de temps et dans un seul siége? C'est ce que virent les Juifs au siége de Jérusalem. Les Chaldéens ne leur avoient fait souffrir rien de semblable; et néanmoins ces barbares ne pouvoient s'empêcher de reconnoître la main de Dieu qui frappoit ce peuple perfide. *Le Seigneur ton Dieu*, dit Nabuzardan parlant à Jérémie, *a accompli tout ce qu'il avoit prédit contre cette ville, à cause de vos péchés* [1]. Il ne faut donc plus s'étonner si Titus, victorieux après la prise de Jérusalem, ne vouloit pas recevoir les congratulations des peuples voisins, ni les couronnes qu'ils lui envoyoient pour honorer sa victoire. Tant de mémorables circonstances, la colère de Dieu si marquée, et sa main qu'il voyoit encore si présente, le tenoient dans un profond étonnement; et c'est ce qui lui fit dire qu'il n'étoit qu'un foible instrument de la vengeance divine. Il n'en savoit point tout le secret; et ce prince assez éclairé pour connoître que la Judée périssoit par un effet manifeste de la justice de Dieu, ne l'étoit pas assez pour savoir quel crime Dieu avoit voulu punir si terriblement. C'étoit le meurtre de son Fils unique, le plus grand de tous les crimes, crime jusqu'alors inouï, qui aussi a donné lieu à une vengeance dont le monde n'avoit jamais vu d'exemple.

Suite des mystères et instructions renfermées dans les prophéties de Jérémie. Remarques d'Origène et de saint Jérôme sur l'allégorie des deux maisons d'Israël et de Juda, considérées comme figure des deux peuples, c'est-à-dire Israël figure du peuple

Mais les vengeances que Dieu exerça sur la maison de Juda par les armes de Nabuchodonosor, peuvent encore être considérées sous un autre point de vue également instructif et intéressant. Jérémie même nous l'insinue en comparant plus d'une fois l'infidélité de la maison d'Israël avec l'infidélité de la maison de Juda; et les vengeances que Dieu avoit exercées sur la maison d'Israël par les armes des Assyriens, avec celles qu'il étoit près d'exercer sur la maison de Juda par les armes des Chaldéens. Origène et saint Jérôme nous apprendront les instructions que nous pouvons tirer de ce parallèle.

Au chapitre III Jérémie rapporte que sous le règne de Josias le Seigneur lui parla ainsi : *N'avez-vous point vu ce qu'a fait la rebelle Israël? Elle s'en est allée sur toutes les hautes montagnes, et sous tous les arbres chargés de*

[1] *Jerem.* XL, 2, 3.

juif, et Juda figure du peuple chrétien.

feuillages, et elle s'y est abandonnée à sa fornication. Et après qu'elle a fait tous ces crimes, je lui ai dit : Revenez à moi; et elle n'est point revenue. Et la perfide Juda sa sœur, voyant que j'avois répudié la rebelle Israël, et que je lui avois donné l'écrit de divorce; Júda, dis-je, cette perfide, n'a point eu de crainte; mais elle s'en est allée et elle s'est corrompue aussi elle-même; elle a souillé la terre par le débordement de sa prostitution, et elle s'est corrompue avec la pierre et le bois. Et après tous ces crimes cette perfide Juda n'est point revenue à moi de tout son cœur, mais d'une manière feinte, dit le Seigneur. Et le Seignenr me dit, continue le prophète : *La rebelle Israël paroîtra juste, si on la compare avec la perfide Juda* [1]. « Si nous comprenons bien, dit Origène [2], quelles sont » les deux maisons d'Israël et de Juda dont parle le prophète, reconnoissons qu'il faut entendre des Juifs ce qui » est dit de la maison d'Israël : *Je l'ai répudiée, et je lui ai » donné l'écrit de divorce*; car Dieu a vraiment répudié les » Juifs. . . . Ensuite nous venons aussi nous-mêmes à notre » rang, et nous sommes Juda, étant ainsi appelés à cause » de notre Sauveur qui est né de la tribu de Juda. Nous » nous sommes d'abord convertis au Seigneur; mais nos » derniers temps seront semblables à ceux des Juifs, si même » ils ne doivent être pires. C'est ce qui se vérifiera à la fin des » siècles, ainsi que Jésus-Christ nous le fait asssez entendre » dans l'Evangile, lorsqu'il dit [3] que, *parce que l'iniquité » se sera multipliée, la charité de plusieurs se refroidira*; » et qu'*il n'y aura que ceux qui persévéreront jusqu'à la » fin qui seront sauvés*; et qu'*il se fera alors des signes et » des prodiges tels que les élus mêmes, si cela étoit possible, » seroient séduits*. Et afin que nous n'ignorions pas quel » sera pour lors notre état, le Sauveur parle de sa venue [4], » comme si à peine devoit-il se trouver alors un seul homme » animé de la foi dans des Eglises si nombreuses. . . . Si » donc le Seigneur, après avoir dit par la bouche du prophète, *J'ai répudié Israël* à cause de ses péchés, et je l'ai » envoyée en captivité; si le Seigneur ajoute : *Et Juda*,

[1] *Jerem.* III, 6 *et seqq.* — [2] *Origen. Homil.* IV *in Jerem. edit. Huetii* 1769. Le même principe se trouve répété dans l'homélie IX sur le même prophète : Ἄνδρες Ἰούδα ἡμεῖς ἐσμὲν διὰ τὸν Χριστόν· πρόδηλον γὰρ ὅτι ἐξ Ἰούδα ἀνατέταλκεν ὁ Κύριος ἡμῶν. *Viri Juda nos sumus propter Christum; nec enim dubium est quod ex Juda Dominus noster ortus sit.* — [3] *Matt.* XXIV, 12 *et* 13 *et* 24. — [4] *Luc.* XVIII, 8.



» *voyant ce qui est arrivé à Israël, s'est aussi corrompue* » *elle-même*, on ne peut douter que ce ne soit nos péchés » qu'il a eus en vue; car, lorsque nous lisons ce qui est ar- » rivé aux Juifs, nous ne craignons point, et nous ne disons » point : Si Dieu n'a pas épargné les branches naturelles, » à combien plus forte raison ne nous épargnera-t-il pas? » Si Dieu, plein de miséricorde et de bonté, a cependant » retranché ceux qui se glorifient d'être les branches de » l'olivier franc, et de tenir à la racine des patriarches, » Abraham, Isaac et Jacob, à combien plus forte raison » doit-on craindre qu'il ne nous épargne pas? . . . Lors » donc que Dieu dit par le prophète : *N'avez-vous point* » *vu ce qu'a fait la rebelle Israël?* entendez par *Israël* le » peuple juif. . . . . Et lorsqu'il ajoute : *La perfide Juda a* » *vu la prévarication d'Israël*, etc., c'est à nous que s'a- » dresse ce reproche, à nous qui ne gardons point l'alliance » que nous avons faite avec Dieu, et qui ne considérons » point que les Juifs sont déchus de cette alliance, quoiqu'ils » fussent enfans d'Abraham, et qu'ils eussent reçu les pro- » messes. . . . Nous qui sommes devenus *Juda*, nous lisons » l'Ecriture; nous voyons qu'Israël a été surprise dans les » infidélités de ses adultères; que Dieu la rejetée, et qu'il » lui a donné l'écrit de divorce à cause de ses fornications. » Nous devrions donc nous instruire par le jugement que » Dieu a exercé sur elle selon ses péchés en la livrant à la » captivité et à l'épée de ses ennemis. Cela devroit nous » porter à rentrer en nous-mêmes; et chacun de nous de- » vroit se dire : Si Dieu n'a pas épargné les branches natu- » relles, combien moins nous épargnera-t-il? S'il a rejeté » ceux qui descendoient des patriarches, parce qu'ils étoient » devenus pécheurs, que ne souffrirons-nous pas, nous qui » avons été appelés d'entre les gentils? Mais nous ne faisons » point de réflexion sur ces choses. . . . . Si cependant les » Juifs ont éprouvé de si grands malheurs, à combien plus » forte raison, si nous péchons, serons-nous enveloppés » dans des malheurs encore plus grands. »

Au chapitre VII Jérémie rapporte que le Seigneur lui ayant adressé la parole, lui dit : *Tenez-vous à la porte de la maison du Seigneur; publiez-y ces paroles, et dites : Ecoutez la parole du Seigneur, vous tous habitans de Juda, qui entrez par ces portes pour adorer le Seigneur. Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël : Redressez vos voies, corrigez votre conduite, et j'habi-*

terai dans ce lieu avec vous (ou, *je vous ferai habiter dans ce lieu*). *Ne mettez point votre confiance en des paroles de mensonge, en disant : Le temple du Seigneur, le temple du Seigneur, le temple du Seigneur; car si vous avez soin de redresser vos voies, et de corriger votre conduite; si vous rendez justice à ceux qui plaident ensemble; si vous ne faites point de violence à l'étranger, au pupille et à la veuve; si vous ne répandez point en ce lieu le sang innocent, et si vous ne suivez point les dieux étrangers pour votre malheur, je demeurerai avec vous* (ou, *je vous ferai demeurer*) *de siècle en siècle, dans ce lieu et dans cette terre que j'ai donnée à vos pères. Mais vous mettez votre confiance en des paroles de mensonge où vous ne trouverez aucun secours; car vous volez, vous tuez, vous commettez des adultères, vous jurez faussement, vous sacrifiez à Baal, vous allez chercher des dieux étrangers qui vous étoient inconnus; et après cela vous venez vous présenter hardiment devant moi dans cette maison, sur laquelle mon nom a été invoqué, et vous dites : Nous nous trouvons à couvert, quoique nous ayons commis toutes ces abominations. Ma maison sur laquelle mon nom a été invoqué devant vos yeux, est-elle donc devenue une caverne de voleurs? J'ai vu moi-même ces choses, dit le Seigneur. Mais allez à Silo, au lieu qui m'étoit consacré, où j'avois établi mon nom au commencement; et considérez comment je l'ai traitée à cause de la méchanceté d'Israël mon peuple. Maintenant donc, parce que vous avez fait toutes ces choses, dit le Seigneur, que je vous ai parlé avec toute sorte d'application, sans que vous m'ayez écouté, et que je vous ai appelé, sans que vous m'ayez répondu, je traiterai cette maison où mon nom a été invoqué, et en laquelle vous mettez toute votre confiance, ce lieu que je vous ai donné après l'avoir donné à vos pères, je le traiterai comme j'ai traité Silo; et je vous chasserai loin de ma face, comme j'ai chassé tous vos frères, toute la race d'Ephraïm*[1]. « Ce » que le Seigneur disoit alors aux Juifs : *Redressez vos » voies, et ne mettez point votre confiance en des paroles » de mensonge, en disant : Le temple du Seigneur,* il nous » l'adresse aussi à nous-mêmes, dit saint Jérôme[2]; et il » nous avertit de ne point mettre notre confiance dans les

[1] *Jerem.* VII, 2 *et seqq.* — [2] *Hieron. in Jerem.* VII, *tom.* 3, *col.* 564 *et seqq. nov. edit.*

» superbes édifices consacrés à sa gloire au milieu de nous,
» et de ne point dire : *Le temple du Seigneur*, *le temple*
» *du Seigneur*, *le temple du Seigneur*. Le vrai temple du
» Seigneur est celui où habite une vraie foi, et où se trouve
» une vie sainte et l'assemblage de toutes sortes de vertus.
» Ensuite le Seigneur ajoute : *Si vous avez soin de redres-*
» *ser vos voies;* si vos pensées ne se laissent point aller à
» suivre l'erreur et le mensonge; si vous pratiquez la jus-
» tice, et si vous ne commettez point le mal; *si vous ne*
» *répandez point le sang innocent* en scandalisant les sim-
» ples et les foibles; *si vous ne suivez point les dieux*
» *étrangers*, en adorant les dogmes pervers que votre cœur
» s'est fabriqués *pour votre malheur*, *j'habiterai avec vous*
» *dans ce lieu* que vous appelez le temple de Dieu, *et*
» *dans cette terre* que j'ai donnée à vos pères, c'est-à-dire,
» aux apôtres et aux hommes apostoliques; ou même je
» vous affermirai dans cette terre où vous demeurez depuis
» le commencement, et *je vous y ferai habiter* jusqu'à
» la fin . . . *Vous mettez votre confiance*, dit le Seigneur,
» *en des paroles de mensonge où vous ne trouverez*
» *aucun secours. . . . Car vous volez, vous tuez, vous*
» *commettez des adultères, vous jurez faussement, vous*
» *sacrifiez à Baal, vous allez chercher des dieux étran-*
» *gers qui vous étoient inconnus. Et après cela vous venez*
» *vous présenter hardiment devant moi, dans cette maison*
» *sur laquelle mon nom a été invoqué, et vous dites : Nous*
» *nous trouvons à couvert, quoique nous ayons commis*
» *toutes ces abominations.* Personne ne doute, continue
» saint Jérôme, *nemo dubitat*, personne ne doute que dans
» un sens spirituel ces choses arrivent en effet dans l'Eglise,
» lorsque les méchans considérant la félicité dont ils jouis-
» sent dans le siècle présent, comptent pour rien tous leurs
» péchés, et croient que Dieu n'en prend pas connoissance,
» parce que sa vengeance ne les punit pas aussitôt. . . . *Ma*
» *maison sur laquelle mon nom a été invoqué devant vos*
» *yeux, est-elle donc devenue une caverne de voleurs?* dit
» le Seigneur. L'Eglise de Dieu devient, si on peut le dire,
» une caverne de voleurs, *Ecclesia Dei vertitur in spe-*
» *luncam latronum*, lorsqu'on trouve au milieu d'elle,
» c'est-à-dire, parmi ceux qu'elle porte dans son sein, des
» vols, des homicides, des adultères, des sacriléges, des
» parjures, des inventions d'erreur, et toutes sortes d'autres
» crimes. . . . *J'ai vu moi-même toutes ces choses*, dit le

» Seigneur; mes yeux ont contemplé ce que vous pensiez
» m'être caché. . . . *Mais allez à Silo*, dit le Seigneur,...
» *et considérez comment je l'ai traité à cause de la mé-*
» *chanceté d'Israël mon peuple.* Il leur apprend à juger
» du présent par le passé : et parce qu'ils disoient : *Le*
» *temple du Seigneur, le temple du Seigneur, le temple*
» *du Seigneur*, et qu'ils se glorifioient de l'éclat de cette
» maison précieuse, il leur rappelle ce qui étoit arrivé à
» Silo, où avoit été d'abord le tabernacle de Dieu, et dont
» il est écrit dans un psaume [1] : *Il a rejeté le tabernacle*
» *de Silo*; afin qu'ils comprennent que, comme ce lieu est
» tombé en ruine, et a été réduit en cendres, de même
» aussi le temple sera renversé, parce que ceux qui y en-
» trent et qui y habitent ont été trouvés coupables de sem-
» blables crimes. Comme donc Silo a été un exemple pour
» le temple, de même le temple en sera un pour nous,
» lorsque sera venu le temps où se vérifiera cette parole [2] :
» *Quand le Fils de l'homme viendra, pensez-vous qu'il*
» *trouve de la foi sur la terre?* . . . *Maintenant donc*, con-
» tinue le Seigneur, *parce que vous avez fait toutes ces*
» *choses, et que je vous ai parlé sans que vous m'ayez*
» *écouté . . . . je traiterai cette maison. . . . et ce lieu. . . .*
» *comme j'ai traité Silo; et je vous chasserai. . . . comme*
» *j'ai chassé toute la race d'Ephraïm.* Dieu les ayant ap-
» pelés, et s'étant, pour ainsi dire, levé au milieu de la
» nuit, pour les retirer eux-mêmes de leurs ténèbres, sans
» qu'ils eussent écouté sa voix, il les menace de faire à
» l'égard du temple de Jérusalem, ce qu'il a fait à l'égard
» de Silo, où avoit été d'abord son tabernacle; afin que
» comme il y avoit de part et d'autre une infidélité sem-
» blable, il y eût aussi de part et d'autre une semblable
» punition. Et comme le Seigneur avoit rejeté la race d'Eph-
» raïm, c'est-à-dire, les dix tribus qui étoient désignées
» sous le nom d'*Israël*, et qui comptoient à la tête de leurs
» princes, Jéroboam fils de Nabat qui étoit de la tribu
» d'Ephraïm, appelée aussi tribu de Joseph; il déclare qu'il
» abandonnera aussi Jérusalem même, et la tribu de Juda,
» à laquelle étoit jointe la tribu de Benjamin. Ainsi il a
» rejeté Silo; et il rejettera aussi le temple; il a rejeté les
» dix tribus; il rejettera de même les deux autres. Et com-
» prenons que tout ce qui est dit à ce peuple, est dit aussi

[1] *Psal.* LXXVII, 60. — [2] *Luc.* XVIII, 8.

» de nous, si nous imitons ces prévarications. *Quidquid illi » populo dicitur, intelligamus et de nobis, si similia fece- » rimus.* » Le principe que pose ici ce saint docteur, il le répète en plusieurs endroits, et il en fait même en quelque sorte le fondement de son commentaire sur Jérémie, dans lequel il est continuellement occupé à nous montrer que ce qui est dit de Juda et de Jérusalem, peut aussi regarder l'Eglise de Jésus-Christ [1], c'est-à-dire ceux qui sont dans l'Eglise de Jésus-Christ, qui, toujours sainte, toujours pure, toujours subsistante, toujours indéfectible, renferme dans son sein des membres morts, des chrétiens prévaricateurs sur qui tombent les reproches et les menaces que les prophètes adressoient aux perfides enfans de Juda, aux criminels habitans de Jérusalem. Les nations qui sont entrées dans l'Eglise, sont donc représentées par les enfans de Juda, qui sont le principal objet des prophéties de Jérémie; et en ce sens il est exactement vrai que Jérémie a été établi prophète pour les nations : *Prophetam gentibus dedi te.* En parlant aux enfans de Juda, c'est à nous-mêmes qu'il parle. Il est le prophète des gentils, comme saint Paul en est l'apôtre.

C'étoit à la maison de Juda que la maison d'Israël devoit un jour se réunir; et c'est aussi au peuple chrétien que le peuple juif doit se réunir un jour; alors les deux maisons ne formeront plus qu'une seule famille; les deux peuples ne formeront plus qu'un seul peuple, et il n'y aura plus qu'un troupeau, de même qu'il n'y a qu'un pasteur. Saint Jérôme nous fait aussi remarquer en plusieurs endroits du livre de Jérémie la promesse de ce temps heureux. A la suite de la prophétie du chapitre III, que nous avons rapportée, le Seigneur, après avoir montré combien l'infidélité de la maison de Juda surpasse l'infidélité de la maison d'Israël, ajoute, en parlant de Jérémie : *Allez, faites retentir ces paroles vers le nord, et dites : Revenez, rebelle d'Israël, dit le Seigneur, et je ne détournerai point mon visage de vous... Mais reconnoissez votre iniquité; car vous avez péché contre le Seigneur votre Dieu... Revenez, enfans*

Suite des mystères et instructions renfermées dans les prophéties de Jérémie. Remarques de saint Jérôme sur plusieurs textes de Jérémie, où ce saint docteur reconnoît la promesse du rappel futur des Juifs.

[1] *Hieron. in Jerem.* IV, *tom.* III, *col.* 546. *Hoc autem præcipitur viris Juda et Jerusalem, qui veram sectantur fidem, et habitant in Ecclesia. Et col.* 547. *Hoc audiat Juda, hoc Jerusalem, in qua confessio fidei est, et in qua pax Christi habitat. Et col.* 550 *et* 551. *Quidquid juxta historiam de Jerusalem diximus et Judæa, referamus ad Ecclesiam Dei. Et col.* 551. *Quidquid, ut supra diximus, in historia intelligitur contra Jerusalem, refertur ad Ecclesiam. Et col.* 558. *Hæc omnia referamus ad Ecclesiam. Et col.* 560. *Quidquid juxta litteram intelligimus super Jerusalem, juxta intelligentiam spiritualem referamus ad Ecclesiam. Et alibi passim.*

rebelles, dit le Seigneur; car je suis votre époux; et je vous prendrai, un d'une ville, et deux d'une famille, et je vous ferai entrer dans Sion[1]. Saint Jérôme, après avoir expliqué cela dans un premier sens, dit[2]: « Il y en a d'autres » qui entendent cela de ce qui arrivera à la fin des temps, » lorsque la plénitude des nations étant entrée, tout Israël » sera sauvé. » Et lui-même continue d'expliquer dans ce sens la suite de la prophétie; car le Seigneur ajoute : *Comme une femme qui méprise un homme dont elle est aimée, de même la maison d'Israël m'a méprisé, dit le Seigneur*[3]. « C'est la voix de Jésus-Christ, dit saint Jérôme; et c'est » le peuple juif qu'elle regarde... Car c'est ainsi que la » maison d'Israël, c'est-à-dire le peuple juif, a méprisé » pour sa perte le Seigneur qui est son Dieu et son Sau- » veur. » Le Seigneur continue : *Revenez, enfans rebelles; et je guérirai vos blessures*[4]. Aussitôt le prophète reprend au nom des enfans d'Israël : *Nous voici : nous revenons à vous; car vous êtes le Seigneur notre Dieu : c'est vraiment dans le Seigneur notre Dieu que se trouve le salut d'Israël.* « Entendons aussi cela, dit saint Jérôme, » du peuple juif qui revient au Seigneur. » Le prophète continue au nom de la maison d'Israël : *Nous avons péché contre le Seigneur notre Dieu, nous et nos pères, depuis notre jeunesse jusqu'à ce jour, et nous n'avons point écouté la voix du Seigneur notre Dieu*[5]. Sur quoi saint Jérôme s'exprime ainsi : « Qu'Israël dise cela, Israël qui n'a point » écouté le Seigneur son Dieu... Car Israël a vraiment aban- » donné le Seigneur son Dieu en abandonnant Jésus-Christ » contre lequel il a péché, non-seulement au temps où ce » Dieu sauveur s'est montré revêtu de notre chair, mais avant » son avénement même. De là vient qu'ils disent : *Nous et » nos pères, depuis notre jeunesse jusqu'à ce jour. Et nous » n'avons point écouté la voix de notre Dieu*, qui parloit » à nos pères, et leur disoit[6]: *Si vous croyiez Moïse, vous » me croiriez aussi, parce que c'est de moi qu'il a écrit.* »

Au chap. XVI, Jérémie rapporte cette consolante promesse : *Le temps vient, dit le Seigneur, où l'on ne dira plus : Vive le Seigneur, qui a tiré les enfans d'Israël de l'Egypte; mais, Vive le Seigneur, qui a tiré les enfans*

[1] *Jerem.* III, 12 *et seqq.* — [2] *Hieron. in Jerem.* III, *tom.* III, *col.* 544 *et seqq.* — [3] *Jerem.* III, 20. — [4] *Ibid.* ℣ 22 *et* 23. — [5] *Ibid.* ℣ 25. — [6] *Joan.* V, 46.

d'Israël de la terre de l'aquilon, et de toutes les régions de la terre où je les aurai chassés, et je les ramenerai dans leur terre, dans la terre que j'ai donnée à leurs pères[1]. « Il est manifeste, dit saint Jérôme[2], que le prophète prédit ici le rétablissement du peuple d'Israël, et la miséricorde qui devoit se répandre sur ce peuple après sa captivité. Selon la lettre, cette prédiction a été accomplie en partie au temps de Zorobabel, et du pontife Jésus, fils de Josédech, et au temps d'Esdras; mais dans le sens spirituel le prophète marque ce qui doit être accompli d'une manière plus parfaite et plus véritable, au temps du Messie, au temps de Jésus-Christ. *Il viendra*, dit-il, *un temps où l'on ne dira plus que le peuple a été retiré de l'Egypte* par Moïse et par Aaron; *mais qu'il a été ramené de la terre de l'aquilon,* par la liberté que Cyrus, roi de Perse, rendra aux captifs; et qu'il a été ramené *de toutes les régions de la terre;* ce qui ne peut s'entendre du temps de Cyrus, mais de l'extrémité des siècles, où cette parole sera vérifiée, selon ce que dit l'apôtre[3]: *Après que la plénitude des nations sera entrée, tout Israël sera sauvé.* »

La même promesse est répétée presque dans les mêmes termes au chapitre XXIII. *Le temps vient,* dit le Seigneur, *où l'on ne dira plus : Vive le Seigneur, qui a tiré les enfans d'Israël de l'Egypte; mais, Vive le Seigneur, qui a tiré et ramené la race de la maison d'Israël de la terre de l'aquilon, et de toutes les régions de la terre où je les avois chassés; et ils habiteront dans leurs terres*[4]. Sur quoi saint Jérôme s'exprime ainsi : « Le sens est qu'on ne dira plus que le peuple de Dieu a été délivré de l'Egypte par Moïse, mais qu'il a été délivré par Jésus-Christ de toutes les régions de la terre où il avoit été dispersé. Et dès maintenant, cela est accompli en partie dans le monde; mais cela ne sera entièrement accompli que quand ils viendront de l'orient et de l'occident, du septentrion et du midi, et s'assiéront avec Abraham, Isaac et Jacob; en sorte que, la plénitude des nations étant entrée, tout Israël soit sauvé[5]. »

Au chapitre XXXI Jérémie rapporte encore cette autre

[1] *Jerem.* XVI, 14 *et* 15. — [2] *Hieron. in Jerem.* XVI, *tom.* III, *col.* 606. — [3] *Rom.* XI, 25, 26, — [4] *Jerem.* XXIII, 7, 8. — [5] *Hieron. in Jerem.* XXIII, *tom.* III, *col.* 635.

promesse du Seigneur : *Le temps vient*, dit le Seigneur, *où je ramenerai la maison d'Israël et la maison de Juda ; je les semerai d'hommes et de bêtes : et comme je me suis appliqué à les arracher, à les détruire, à les dissiper, à les perdre, et à les affliger; ainsi je m'appliquerai à les édifier et à les planter*, dit le Seigneur [1]. Sur quoi saint Jérôme fait cette importante remarque [2] : « Les Juifs et » nos judaïsans croient que ces promesses et toutes les autres » semblables ne seront accomplies que dans ce règne de » mille ans, dont saint Jean parle dans l'Apocalypse : » *Omnes hujuscemodi repromissiones juxta Judæos et no-* » *stros judaizantes, in mille annorum regno putantur esse* » *complendæ*. Mais pour nous, *Nos autem...* nous soute- » nons qu'elles ont été accomplies dans un sens spirituel, au » premier avénement de Jésus-Christ, toutefois accomplies » non entièrement, mais en partie; car, comme dit l'apô- » tre [3], nous ne voyons maintenant que comme dans un » miroir et en énigme, et nous n'avons pas encore cette » connoissance entière que nous devons avoir un jour; mais » lorsque nous serons entrés dans l'état parfait, alors tout » ce qui est imparfait sera détruit et aboli : *In primo ad-* » *ventu Christi spiritualiter impleta defendimus, et im-* » *pleta ex parte, non ex toto, quia nunc in speculo vide-* » *mus et in ænigmate, et nescimus sicut oportet nos scire :* » *cum autem quod perfectum est venerit, tunc quod ex* » *parte est destruetur*. Et certes nous croyons qu'elles re- » cevront leur entier accomplissement au second avéne- » ment de Jésus-Christ lorsqu'il paroîtra dans sa majesté, » en sorte que, la plénitude des nations étant entrée, tout » Iraël soit sauvé, et que les promesses soient accomplies » non plus en partie dans chacun de ceux qui croient, » mais que Dieu soit lui-même alors tout en tous : *At* » *certe in secundo complenda credimus, quando in sua* » *majestate Dominus apparebit, et subintraverit plenitudo* » *gentium, ut omnis Israel salvus fiat, et nequaquam ex* » *parte per singulos, sed sit Deus omnia in omnibus.* »

Circonstance de la vie de Jérémie, rapportée dans le IIe livre des Ma-

Le livre des prophéties de Jérémie contient presque tout ce que l'on sait de l'histoire de ce prophète. Il y a seulement une circonstance qui ne se trouve rapportée que dans le second livre des Machabées [4]. On y lit que ce prophète

[1] *Jerem.* XXXI, 27, 28. — [2] *Hieron. in Jerem.* XXXI, *tom.* III, *col.* 635. — [3] I *Cor.* XIII, 9 *et seqq.* — [4] 2 *Mach.* I, 19 *et* II, I.

commanda à ceux qui alloient de Judée en un pays étranger, où ils étoient transférés, de prendre auparavant le feu sacré qui étoit sur l'autel; ils le cachèrent secrètement dans une vallée où il y avoit un puits qui étoit profond et à sec, et le mirent là pour être gardé sûrement; et ce lieu demeura inconnu jusqu'à ce qu'au retour de la captivité Néhémie, étant venu en Judée, envoya les petits-fils de ceux qui avoient caché ce feu, pour le chercher; et ils ne trouvèrent qu'une eau épaisse qui fut miraculeusement rallumée par les rayons du soleil. Il est dit encore [1] que Jérémie, par un ordre particulier qu'il avoit reçu de Dieu, commanda qu'on emportât aussi le tabernacle et l'arche, jusqu'à ce qu'il fût arrivé à la montagne sur laquelle Moïse étoit monté, et d'où il avoit vu l'héritage du Seigneur. Et ce prophète, y étant arrivé, y trouva une caverne où il mit le tabernacle, l'arche et l'autel des parfums, et il en boucha l'entrée. Quelques-uns de ceux qui l'avoient suivi, s'étant approchés pour remarquer ce lieu, ne purent le trouver. Et Jérémie, l'ayant su, les blâma, et dit que ce lieu demeureroit inconnu, jusqu'à ce que Dieu eût rassemblé son peuple dispersé, et qu'il lui eût fait miséricorde; qu'alors le Seigneur feroit voir ces choses; que la majesté du Seigneur paroîtroit de nouveau, et qu'il y auroit une nuée, selon qu'elle avoit paru à Moïse, et qu'elle fut manifestée, lorsque Salomon demanda que le temple fût sanctifié et consacré au grand Dieu.

chabées. Mort de ce prophète. Opinion de quelques anciens sur le prétendu retour de ce prophète. Jérémie apparoît à Judas Machabée. Ce prophète est honoré comme prophète, vierge et martyr.

Le genre, le temps et le lieu de la mort de Jérémie, ne sont pas bien connus. Plusieurs [3] tiennent qu'il fut lapidé à Taphnis par les Juifs qui ne pouvoient souffrir ses reproches et ses menaces; et que son tombeau devint illustre dans cette ville par le grand nombre de miracles qui s'y firent. C'est particulièrement de la mort de ce prophète qu'on explique ces paroles de l'épître aux Hébreux [4] : *Ils ont été lapidés.* L'époque de la prophétie de Baruch fait voir que Baruch étoit à Babylone en la cinquième année, depuis la ruine de Jérusalem [5]; ce qui donne lieu de croire que Jérémie mourut dans l'intervalle de ces cinq années.

[1] 2 *Mach.* II, 4 *et seqq.* — [2] Ceci sera le sujet d'une Dissertation particulière et où l'on examinera si l'arche d'alliance fut remise dans le temple après captivité de Babylone. Cette Dissertation sera placée à la tête des livres des Machabées, tom. XVIII. — [3] *Hebræorum traditio. Tert. adv. Gnostic. c.* 8. *Hieron. contra Jovinian. l.* II. *Pseudo-Epiph. de Vita et Morte proph. Doroth. in Synops. Isidor. de Vita et Morte prophet. et alii.* — [4] *Hebr.* XI, 37. — [5] *Baruch.* I, 2, 3.

La chronique d'Alexandrie dit que Jérémie, étant dans l'Egypte, avoit prédit aux prêtres de ce pays que leurs idoles seroient renversées par un tremblement de terre, lorsque le Sauveur du monde seroit né et couché dans une crèche; que depuis ce temps ils firent représenter une vierge et un enfant couché dans une crèche, à qui ils rendirent des honneurs divins; qu'un des Ptolémées en ayant demandé la raison aux prêtres, ils lui répondirent que la chose avoit été prédite ainsi par Jérémie à leurs ancêtres. Elle ajoute qu'Alexandre-le-Grand, étant un jour allé au tombeau de ce prophète, et ayant appris ce qu'il avoit prédit touchant sa personne, le fit transporter à Alexandrie, et lui érigea un tombeau magnifique [1]. Ces particularités sont fort suspectes, n'étant appuyées du témoignage d'aucun autre historien. D'ailleurs il ne paroît pas que Jérémie ait prédit le règne d'Alexandre; ce seroit plutôt Daniel lorsqu'il parle des grandes monarchies, et Isaïe lorsqu'il parle de Tyr.

Quelques anciens [2] ont cru que Jérémie étoit encore en vie aussi bien qu'Elie, parce que l'Ecriture ne dit rien de sa mort, et parce que les apôtres répondirent à Jésus-Christ, qui leur demandoit ce qu'on pensoit de lui, que les uns le prenoient pour Elie, et d'autres pour Jérémie [3]. Dans cette supposition, ces anciens expliquoient de ce prophète et d'Elie, ce qui est dit dans l'Apocalypse : *Je donnerai à mes deux témoins de prophétiser pendant douze cent soixante jours.* Mais de ce que l'Ecriture ne rapporte pas la mort de Jérémie, on ne peut pas en conclure qu'il ne soit pas mort; et lorsque les apôtres répondent à Jésus-Christ que les uns le prenoient pour Elie, et d'autres pour Jérémie, ils ajoutent que d'autres le prenoient pour Jean-Baptiste, qui étoit bien certainement mort, et d'autres pour quelqu'un des prophètes, qui avoient aussi eux-mêmes subi la mort comme les autres hommes. D'ailleurs l'opinion commune de la tradition est que les deux témoins dont il est parlé dans l'Apocalypse sont Elie et Enoch, dont on sait certainement qu'ils ne sont point morts, mais qu'ils ont été enlevés, et qu'ils seront envoyés un jour, l'un pour rétablir les tribus de Jacob, et l'autre pour prêcher la pénitence aux nations [4].

[1] Jean Mose dans son Pré spirituel, chap. 77, dit la même chose, et ajoute que Jérémie étoit fort honoré dans le quartier d'Alexandrie nommé le *Tétraphyle*.—[2] *Victorin. in Apoc.* XI, 3. *Et quidam apud Hilar. in Matth* XX. —[3] *Matth.* XVI, 14. —[4] Voyez la *Dissert. sur le patriarche Hénoch*, tom. 1er.

L'auteur du second livre des Machabées rapporte [1] que Judas Machabée étant attaqué par Nicanor, général de l'armée de Syrie, eut en songe une vision dans laquelle il vit Onias qui avoit été grand-prêtre (c'étoit Onias III), étendre ses mains et prier pour tout le peuple juif; ensuite parut un autre homme vénérable par son âge, tout éclatant de gloire, et environné d'une grande majesté; et Onias dit en le montrant : C'est là le véritable ami de ses frères et du peuple d'Israël; c'est là Jérémie le prophète de Dieu, qui prie beaucoup pour ce peuple et pour toute la ville sainte. En même temps Jérémie étendit la main, et donna à Judas une épée d'or en lui disant : Prenez cette épée sainte, comme un présent que Dieu vous fait, et avec lequel vous renverserez les ennemis d'Israël qui est mon peuple.

L'Eglise honore ce prophète comme un des plus grands saints de l'ancien testament, ayant réuni dans sa personne les qualités de prophète, de martyr, et même de vierge, et ayant été sanctifié dès le sein de sa mère. Le Seigneur lui avoit dit : *Vous ne prendrez point de femme, et vous n'aurez point de fils ni de filles en ce lieu* [2]. Il étoit alors dans la Judée; et il y a quelque apparence que ce fut dans les premières annnées de Joakim, et avant l'irruption de Nabuchodonosor. On en conclut que jusque-là Jérémie avoit vécu dans le célibat et la virginité, et on croit qu'il y persévéra jusqu'à la mort [3].

Autres ouvrages qui ont été composés par Jérémie, ou qui lui ont été attribués.

Outre les prophéties recueillies dans le livre qui porte le nom de ce prophète, il a encore composé quelques autres ouvrages, comme les Lamentations que nous lisons encore aujourd'hui sous son nom, et qui paroissent avoir été composées après la ruine de Jérusalem, à l'occasion de cette désolation même qui en est l'objet littéral et immédiat. Nous avons aussi de ce prophète une lettre qui se trouve à la fin du livre de Baruch, et qui est adressée aux Juifs qui alloient être emmenés captifs à Babylone, après la ruine de Jérusalem. L'auteur du IIe livre des Paralipomènes [4] parle d'un cantique de deuil que Jérémie composa sur la mort de Josias, mais qui n'est point venu jusqu'à nous. On trouve le nom de Jérémie à la tête des psaumes LXIV et CXXXVI, dans quelques exemplaires grecs, et dans ceux de la Vulgate; mais on ne peut pas en conclure que ce pro-

[1] 2 *Mach.* XV, 11 *et seqq.* — [2] *Jerem.* XVI, 2. — [3] *Hieron. in Jerem.* XXIII, *Isidor. de Vita et Morte proph. et alii.* — [4] 2 *Par.* XXXV, 25.

phète soit l'auteur de ces deux psaumes. Son nom ne s'y trouve point dans les exemplaires hébreux; et d'ailleurs ce prophète pourroit avoir seulement adressé aux captifs ces psaumes composés peut-être même long-temps avant lui. Quelques-uns attribuent à Jérémie la compilation des III[e] et IV[e] livres des Rois, parce que le dernier chapitre du livre de ce prophète, est presque semblable au dernier chapitre du IV[e] livre des Rois. Mais il est bien plus probable que ce dernier chapitre du livre de Jérémie a été tiré des livres des Rois, ou des mémoires même sur lesquels les livres des Rois ont été formés. Les Juifs de Jérusalem dans leur lettre à ceux d'Egypte, écrite en l'année 188[e] de l'ère des Séleucides, 124 avant l'ère chrétienne vulgaire, et rapportée dans le second livre des Machabées, parlent de certains écrits de Jérémie qui subsistoient alors [1], et où se trouvoient les circonstances que nous avons rapportées plus haut touchant l'arche et le feu sacré. Il paroît que la lettre de Jérémie qui se trouve à la fin du livre de Baruch, faisoit partie de ces écrits. Les pères [2] ont coutume de citer aussi sous le nom de Jérémie le livre même de Baruch; mais ils ne prétendent pas pour cela que ce que nous avons sous le nom de Baruch ait été composé par Jérémie; c'est parce que Baruch étoit secrétaire de Jérémie, que ses écrits sont placés immédiatement après ceux de ce prophète; et que le chapitre dernier du livre de Baruch contient cette lettre de Jérémie dont nous venons de parler.

Dans l'évangile de saint Matthieu, on trouve citées sous le nom de Jérémie, ces paroles : *Ils ont reçu les trente pièces d'argent qui étoient le prix de celui qui a été mis à prix, et dont ils avoient fait le marché avec les enfans d'Israël, et ils les ont données pour le champ d'un potier, comme le Seigneur me l'a ordonné* [3]. Ces paroles ne se trouvent point dans le livre de Jérémie, mais dans celui de Zacharie, chapitre XI, versets 12 et suivans. Les Juifs ont remarqué tant de caractères de ressemblance entre ces deux prophètes, qu'ils ont dit que l'esprit de Jérémie s'étoit reposé sur Zacharie. Quelques interprètes ont conjecturé que saint Matthieu avoit pris ces paroles de quelque livre de Jérémie, que nous n'avons plus; d'autres pensent

[1] 2 *Mach.* II, I *et seqq.* — [2] *Aug. de Civit.* XVIII, 33. *Chrys. contra Jud.* II, 6. *Clem. Alex. Pædag.* I, 18. *Ambros. Hexaemer.* III, 14. *Basil. Epiph. et alii.* — [3] *Matt.* XXVII, 9, 10.

que le nom de *Jérémie* s'est glissé dans ce texte de saint Matthieu, au lieu du nom de *Zacharie*. On peut voir les commentateurs sur ce texte de saint Matthieu. Quelques anciens ont aussi attribué à Jérémie ces paroles que saint Paul cite dans son épître aux Ephésiens : *Levez-vous, vous qui dormez, et sortez d'entre les morts, et le Christ vous éclairera* [1]. Saint Irénée [2] et saint Justin le martyr [3] citent aussi comme de Jérémie ces paroles : *Et commemoratus est Dominus Sanctus Israel mortuorum suorum, qui dormierunt in terra sepultionis, et descendit ad eos evangelizare salutem quæ est ab eò ut salvaret eos.* Saint Justin accuse les Juifs de les avoir retranchées de leurs exemplaires, et ils soutient qu'on les trouve encore dans quelques-uns. Il semble que saint Pierre fasse allusion à ce passage dans sa première épître, chapitre III, verset 19.

Remarques sur le style de ce prophète.

Le style de Jérémie, au sentiment de saint Jérôme [4], est bas en comparaison de celui d'Isaïe, d'Osée, et de quelques autres prophètes ; il croit que ce défaut lui vient de ce qu'étant né dans la ville d'Anathoth, il n'avoit pu acquérir cette élévation, cette élégance, cette pureté de style, qui ne se trouve d'ordinaire que dans les villes capitales, et dans la cour du prince. Mais la simplicité de son style est bien compensée par la profondeur et la majesté des sens qu'il renferme, selon la remarque du même père : *Qui quantum in verbis videtur simplex et facilis, tantum in majestate sensuum profundissimus est.* Cunæus [5] avance que toute la beauté de Jérémie consiste dans une certaine négligence noble, et un mépris de l'arrangement des mots : *Jeremiæ omnis majestas posita in verborum neglectu est, adeo illum decet rustica dictio.* Grotius remarque que son talent étoit de toucher, et d'exciter la compassion. Il le compare à Simonide qui est loué pour ses ouvrages tristes et lugubres : *Tristius lacrymis Simonideis.* Quelques-uns [6] ont cru trouver de l'élévation et de la grandeur dans ce prophète. D'autres y remarquent de la douceur, des sentimens tendres, des mouvemens vifs et pressans : *Jeremiæ*

[1] *Ephes.* v, 14. — [2] *Iren. l.* IV, *c.* 39; *et alibi.* — [3] *Justin. Dialog. cum Tryph.* — [4] *Hieron. præfat. in lib.* VI *Commens. in Jerem.* — [5] *Cunæus de Repub. Hebr. l.* III, *c.* 7. — [6] *Sanct. Prolegom.* 2. *Dupin. Frassen.* Mais Simon (Lettres choisies, tom. III ; Lettre 7, au Supplément ; et Dissert. critiques, sous le nom de Ronclin, à Francfort, 1688) sentient que si l'on avoit une plus profonde connoissance de la langue hébraïque, on n'en jugeroit pas ainsi.

mansuetudinem, affectus teneros, fervidosque motus; ainsi s'exprimoit Fleuri dans une préface manuscrite sur les prophètes, citée par dom Calmet.

Parallèle entre Isaïe et Jérémie.

Isaïe avoit prophétisé les malheurs d'Israël et de Juda; les malheurs annoncés par Isaïe sur Israël étoient accomplis; et Jérémie en rappelle le souvenir en renouvelant l'annonce de ceux qui devoient tomber sur Juda.

Isaïe avoit annoncé les expéditions de Sennachérib et de Nabuchodonosor sur la Judée. L'expédition de Sennachérib s'étoit faite peu de temps après, et lorsque Isaïe vivoit encore; Jérémie annonce de nouveau celle de Nabuchodonosor; et il continue d'en prédire successivement toutes les circonstances.

Isaïe, après avoir prédit les violences des Babyloniens, avoit annoncé aussi leur ruine. Jérémie renouvelle cette prédiction, et y insiste encore plus qu'Isaïe; il en marque même le temps.

Isaïe avoit prédit Cyrus, et le Messie dont Cyrus devoit être la figure. Jérémie n'insiste pas sur Cyrus, mais il prédit expressément le Messie.

Enfin Isaïe et Jérémie annoncent également le mystère de Jésus-Christ et de son Eglise, quelquefois immédiatement et sans voiles, plus souvent sous l'ombre des figures et des allégories; et c'est sous ce dernier point de vue, que l'on découvrira toute l'étendue de cette parole mystérieuse que le Seigneur adresse à Jérémie, *Prophetam gentibus dedi te.*

DISSERTATION

SUR

LES RÉCHABITES.

L'ÉCRITURE dit assez peu de choses des Réchabites; mais ce qu'elle en dit, nous en donne une haute idée. C'étoient des hommes d'une vie exemplaire, d'une abstinence rigoureuse, d'une grande retraite, et d'un désintéressément presque entier. Leur demeure étoit à la campagne, et sous des tentes, négligeant le séjour des villes, et fuyant le commerce du monde; sans biens, sans terres, sans maisons, sans retraite fixe. On les regarde comme les imitateurs de la vie des prophètes, et les modèles que se sont proposés les esséniens et et les thérapeutes parmi les Hébreux, et les solitaires dans l'Eglise chrétienne [1].

Idée que l'Ecriture nous donne des Réchabites.

Il y a quelques diversités des sentimens sur l'origine des Réchabites. Quelques-uns les font sortir de la tribu de Juda. C'est l'opinion de Théodoret [2] qui, dans la supposition que tous ceux dont on lit le dénombrement au second chapitre du premier livre des Paralipomènes, étoient de la tribu de Juda, en a conclu que les Réchabites qui s'y trouvent, en étoient aussi. Mais on a d'ailleurs des preuves que les Réchabites étoient *Cinéens* d'origine, et qu'encore qu'ils demeurassent dans le partage de Juda, ils n'étoient point pour cela de cette tribu.

Diversité de sentimens sur l'origine des Réchabites.

[1] *Hieronym. ad Paulin. ep.* 49 *al.* 13. *Noster princeps Elias, noster Elisæus, nostri duces illi filii prophetarum qui habitabant in agris et solitudinibus.... de his sunt et filii Rechab, qui vinum et siceeram non bibebant*, etc. — [2] *Theodoret. in* 1 *Par. initio. Vide* 1 *Par.* 11, 55.

D'autres [1] ont cru qu'ils étoient lévites, ou même prêtres, parce qu'il est dit dans Jérémie, *que l'on verra toujours des descendans de Jonadab attachés au service du Seigneur* [2]. Quelques rabbins conjecturent que les Réchabites ayant épousé des filles des prêtres ou des lévites, les enfans qui en étoient sortis servoient dans le temple, comme s'ils eussent été véritablement du nombre des lévites. Mais si les Réchabites ont servi au rang des lévites, ce ne peut être que par un privilége et une distinction particulière; car on comptoit pour rien d'être né seulement d'une femme de la race de Lévi; il falloit, pour être reçu dans le rang des ministres du temple, avoir pour père un prêtre ou un lévite.

D'autres [3] croient que les Réchabites servoient dans le temple, non en qualité de prêtres ou de lévites, mais comme simples ministres; comme les Gabaonites [4], les Nathinéens [5], et ceux qui sont nommés *les serviteurs donnés par Salomon* [6]; lesquels étoient destinés à servir les prêtres et les lévites dans les emplois les plus laborieux du temple, comme de porter du bois et de l'eau. Ils étoient dans le temple, ce qu'étoient les esclaves dans les maisons des riches.

Les Réchabites avoient à la vérité un emploi plus relevé que les Gabaonites et les Nathinéens, puisqu'ils chantoient les louanges du Seigneur [7]; mais enfin ils étoient toujours sous la main et dans la dépendance des prêtres et des lévites. Quand nous disons qu'ils étoient chantres dans la maison de Dieu, nous parlons suivant la Vulgate, et selon plusieurs interprètes, qui lisent: *Canentes, atque resonantes, atque in tabernaculis commorantes. Hi sunt Cinæi, qui venerunt de calore patris domus Rechab.* Et l'hébreu peut fort bien se traduire en ce sens. Mais d'autres interprètes le traduisent par : *Les portiers, les obéissans*, ou les serviteurs, *et ceux qui logent sous des tentes; ce sont ceux qu'on nomme Cinéens qui sont descendus de Chamath, chef de la maison de Réchab* [8]. L'office de portiers regardoit les

[1] *Hegesipp. apud Euseb. hist. lib.* II, *c.* 23.—[2] *Jerem.* XXXV, 19. —[3] *Vide Sanct. et Cornel. ad Jerem.* XXXV. — [4] *Josue*, IX, 27. — [5] I *Par.* IX, 2; *et* I *Esdr.* II, 43, 58. 70; VII, 7, 24; VIII, 20.—[6] I *Esdr.* II, 55, 58; *et* 2 *Esdr.* VII, 57, 60; XI, 3. — [7] I *Par.* II, 55. — [8] I *Par.* II, 55. Hebr. juxta quosdam : *Janitores. et obedientes, et in tabernaculis commorantes : hi sunt Cinæi qui venerunt a Chamath patre domus Rechab.*

lévites [1]; mais ils pouvoient avoir des ministres inférieurs qui les servoient et qui les assistoient dans ces fonctions; car dans le temple, il y avoit, outre les prêtres et les lévites, plusieurs serviteurs d'un moindre rang, comme on l'a déjà dit; par exemple, Samuel, qui étoit de la tribu d'Ephraïm [2], Anne la prophétesse, de la tribu d'Aser [3], les Gabaonites et les Nathinéens [4], qui n'étoient pas même Israélites, mais d'origine chaldéenne. Toutes ces personnes servoient dans le temple, chacun dans son rang, et dans l'emploi qui lui étoit confié.

D'autres croient que les Réchabites n'étoient ni chantres, ni portiers, mais scribes; ils traduisent ainsi l'hébreu: *Il y eut aussi les familles des scribes qui demeuroient à Jabès*, savoir, *les Thirathéens, les Sémathéens et les Sucathéens; ce sont ceux qu'on nomme Cinéens, qui sont descendus de Chamath, chef de la maison de Réchab* [3].

Système singulier du père Bolduc sur les Réchabites.

Bolduc [6] a imaginé sur les Réchabites, le système le plus extraordinaire qu'on puisse créer. Il va chercher leur origine dès avant le déluge, dans Enos et ses descendans. Après le déluge, ils furent nommés *Cénéens,* puis *Cénézéens*, puis *Hébreux*, ou descendans d'Héber, puis *Nazaréens*, ensuite *enfans des prophètes*, et enfin *Réchabites*. Et d'où leur vient ce nom de *Réchabites?* L'étymologie en est remarquable. Elisée, ayant vu son maître Elie qui montoit au ciel, lui cria: *Mon père, mon père, qui êtes le chariot d'Israël, et son conducteur* [7]. Le roi Joas, étant allé visiter Elisée, disciple d'Elie, dans sa dernière maladie, lui dit la même chose, en pleurant: *Mon père, mon père, qui êtes le chariot d'Israël, et son conducteur* [8]. Cette expression, *chariot d'Israël*, en hébreu, c'est *Récheb Israël* [9]. Voilà, selon le père Bolduc, l'origine du nom des Réchabites: *Fils des deux Réchebs d'Israël*, c'est-à-dire des deux chariots d'Israël, d'Elie et d'Elisée.

Jean de Jérusalem [10] dit qu'ils étoient disciples d'Elisée;

[1] 1 *Par.* IX, 17; XVI, 38; XXIII, 5; XXVI, 1 *et seqq.* *et* 2 *Par.* VIII, 14; XXIII, 19. — [2] 1 *Reg.* I, 1; *et* III, 1. — [3] *Luc.* II, 36. — [4] 1 *Esdr.* VIII, 17; 3 *Reg.* IX, 20, 21. — [5] 1 *Par.* II, 55. Hebr. juxta quosdam: *Cognationes quoque scribarum habitantium in Jabes, Thirathæi, et Semathæi et Sucathæi: hi sunt Cinæi qui venerunt a Chemath patre domus Rechab.* — [6] *Jacob. Bolduc. Capuc. de Ecclesia ante legem, lib.* III, *cap.* 16, *p.* 472, 473. — [7] *Reg.* II, 12. אבי אבי רכב ישראל ופרשיו. — [8] 4 *Reg.* XIII, 14. — [9] רכב ישראל, *Currus Israel.* — [10] *Joan. Hierosolym. de institut. Monach. cap.* 25.

et les livres des Paralipomènes [1] disent, selon Bolduc, qu'ils étoient aussi disciples d'Elie. La preuve est singulière, et mérite d'être remarquée : *Voilà*, dit l'Ecriture, *qui étoient les Cinéens, qui sont sortis de la chaleur du père de la maison de Réchab*. Qui est cette chaleur du père de la maison de Réchab, sinon Elie, dont il est dit dans l'Ecclésiastique : *Le prophète Elie parut comme un feu, et sa parole fut comme un flambeau ardent* [2] ?

Ce n'est pas assez à cet auteur d'avoir fait sortir les Réchabites du chariot d'Elie, il fait venir les *pharisiens* de ses chevaux. Les mêmes qui avoient été appelés *Réchabites*, furent dans la suite nommés *pharisiens*, par allusion au nom de *pharaschim*, les chevaux du chariot d'Elie. Les pharisiens étoient, selon lui, de vrais Réchabites qui s'abstenoient de vin. La preuve qu'il en donne, est qu'ils reprochoient à notre Sauveur qu'il buvoit du vin : *Homo vorax, et potator vini* [3]. Jésus-Christ étoit de la secte des esséniens, et ses adversaires étoient de celle des Réchabites, ou pharisiens, qui changèrent souvent de nom depuis leur origine sous Enos. Avec de pareilles suppositions, il n'est rien qu'on ne puisse trouver dans l'Ecriture.

Les Réchabites descendent des Cinéens. Quels étoient les Cinéens.

Mais la véritable origine de Réchabites sont les *Cinéens* [4], petit peuple qui habitoit dans l'Arabie, ou dans le pays de Madian. Jéthro, beau-père de Moïse, et Hobab, fils de Jéthro, sont nommés *Cinéens* [5]. Ils quittèrent leur pays avec leurs femmes et leurs enfans, et se joignirent aux Hébreux dans le désert, et entrèrent avec eux dans la terre promise [6]. Leur demeure fut sur le bord occidental de la mer Morte, aux environs d'Engaddi [7], dans le partage de Juda, d'où ils s'avancèrent assez avant dans l'Arabie; puisque du temps de Saül ils s'étoient joints aux Amalécites [8], et que ce prince les fit avertir de se retirer, de peur qu'ils ne fussent enveloppés dans la perte d'Amalec. Avant qu'ils entrassent dans la terre de Chanaan, ils habitoient sur le bord oriental ou méridional de la mer Morte, et parmi les Madianites, puisque Balaam avoit leur pays sous ses yeux, étant sur les montagnes de Moab [9].

[1] 1 *Par.* II, 55. — [2] *Eccli.* XLVIII, 1. — [3] *Matt.* XI, 19. — [4] *Ita Hebræi. D. Thom. Hugo. Liran. Dionys. Cornel. alii.* — [5] *Judic.* I, 16. — [6] *Num.* X, 29. — [7] *Judic.* I, 16. *De civitate Palmarum.* La ville des Palmiers paroît être la même qu'Engaddi, nommée aussi Hazazon-Thamar; en hébreu, *thamar* signifie palmier. — [8] 1 *Reg.* XV, 6. — [9] *Num.* XXIV, 21.

Il est même à croire que les *Cinéens* en hébreu sont la même chose que les *Troglodytes* en grec ; c'est-à-dire qu'ils signifient des peuples dont la demeure est dans le creux des rochers, ou même sous la terre. Balaam apostrophe ainsi la famille des Cinéens : *Ta demeure est dans un lieu fort, et tu mets ton nid dans le rocher ; toutefois, ô Cinéen, tu seras exposé aux ravages, jusque-là que l'Assyrien t'emmenera en captivité* [1]. Saint Jérôme [2] nous décrit les peuples qui sont au midi de la Judée, comme des Troglodytes logés dans des creux de rochers, ou dans des fosses souterraines. Bellon [3] les décrit de même. Leur nom de *Cinéens* insinue cela ; il désigne des hommes nichés, et comme cachés dans des nids.

Ainsi on ne doit pas être surpris de les voir désignés sous les différens noms de *Cuschim*, de *Madianites*, de *Cinéens*, de *Salméens*, ou *Salmonéens*. Le chaldéen leur donne toujours ce dernier nom. Ils n'étoient point de la race d'Israël, mais de celle de Chusch ou de Madian, ou même de celle de Chanaan, puisqu'on les trouve nommés parmi les peuples dont le Seigneur devoit donner l'héritage à Abraham [4]. Séphora, épouse de Moïse, est nommée Cuschite [5], et Jéthro, son père, est qualifié Cinéen [6], et prêtre de Madian [7]. Il y avoit des Troglodytes sur les bords de la mer Rouge, de la mer Morte, et dans presque toute l'Arabie-Pétrée. Les Cinéens, n'ayant point de maisons, ni de demeure fixe, étoient tantôt dans un lieu, et tantôt dans un autre ; tantôt dans un rocher, et tantôt sous une tente, ou sous un bois de palmier. Héber le Cinéen habitoit sous des tentes, au milieu de la terre de Chanaan, du temps de Barac et de Débora [8]. Au retour de la captivité, on en voit aux environs de Jabès de Galaad [9]. Un peu avant le siége de Jérusalem par Nabuchodonosor, ils étoient près de cette ville sous leurs tentes [10]. Ils n'entrèrent dans Jérusalem que lors-

[1] *Num.* XXIV, 21, 22. *Robustum quidem est habitaculum tuum : sed si in petra posueris nidum tuum, et fueris electus de stirpe Cin, quandiu poteris permanere ? Assur enim capiet te.* Hebr. : *Robustum quidem est habitaculum tuum ; et positus in petra nidus tuus : sed erit in combustionem, Cinæe, usquedum Assur captivum te abducat*, vel forte, *astutia Assur captivum te faciet.* Voyez ce qui a été dit de ce texte, *Num.* XXIV, 22. — [2] *Hieron. in Abdiam* I. *Omnis australis regio Idumæorum, de Eleutheropoli usque Petram et Ailam in specubus habitatiunculas habet : et propter nimios calores solis, subterraneis tuguriis utitur.* — [3] *Bellon. Observat. lib.* II, *c.* 61. — [4] *Genes.* XV, 19. — [5] *Num.* XII, 1. *Æthiopissam* (hebr. : *Cuschæam.*) — [6] *Judic.* I, 16. — [7] *Exod.* III, 1. — [8] *Judic.* IV, 11 *et seqq.* — [9] 1 *Par.* II, 55. — [10] *Jerem.* XXXV, 10, 11.

qu'ils ne purent plus demeurer en sûreté au-dehors et à la campagne. Tout cela nous donne à connoître un peuple qui vivoit comme font encore aujourd'hui les Sarrasins, ou les Arabes Scénites, sans villes, sans maisons, sans demeure fixe. C'est ainsi que vécurent les Hébreux dans le désert pendant quarante ans, et les patriarches tout le temps de leur pèlerinage dans la terre promise.

Ces Cinéens étoient donc de la race de Hobab ou de Jéthro, beau-père de Moïse; et de leur demeure ordinaire depuis l'entrée des Israélites dans la terre promise, fut aux environs de la mer Morte. Ils ne furent distingués des Israélites que par leur vie champêtre, et par le mépris qu'ils faisoient des maisons et des villes.

Etablissement de l'institut des Réchabites par Jonadab, qui vivoit au temps de Jéhu, roi d'Israël.

Quelques-uns [1] ont cru qu'Hobab, ou Jéthro même, étoit l'auteur de l'institut des Réchabites; que *Réchab* étoit un de ses noms; que Jonadab, connu du temps de Jéhu, étoit son fils, c'est-à-dire un de ses descendans, selon le style de l'Ecriture; que l'on voit des traces de l'observance des Réchabites, dans la personne d'Héber le Cinéen, qui demeuroit sous des tentes, et dans la maison duquel il n'y avoit apparemment point de vin, puisque Jahel donna à boire du lait à Sisara. Sanctius va plus loin; il conjecture que les Madianites même, du nombre desquels étoient les Cinéens, et Jéthro, suivoient presque en tout les coutumes des Réchabites.

Sérarius [2] distingue des Réchabites de deux sortes, les anciens et les nouveaux. Ceux-là sont les successeurs immédiats de Jéthro, lesquels vivoient à la campagne, sans demeure fixe, sans possessions, s'exerçant dans des pratiques de vertu et de piété. Les autres sont plus nouveaux, et disciples de Jonadab, un des descendans de Jéthro, et fils de Réchab, lequel ajouta quelque chose aux anciennes coutumes des Cinéens. Suivant cette hypothèse, il faudroit faire remonter bien haut l'origine de cette manière de vivre. Mais on tient communément que Jonadab, fils de Réchab [4], fut celui qui le premier y ajouta la défense de boire du vin, et de cultiver les champs; et leur prescrivit de se contenter des fruits de la terre, et de ce que leurs troupeaux pouvoient leur fournir pour la vie [5]. Ce Jonadab vivoit du temps

[1] *Arias Mont. in Judic.* I. *Vide Sanct. ad Jerem.* XXXV, *n.* 5, 6, 7. *Serar. Thiræres. lib.* III, *c.* 9. *Minerval. c.* 13, 14, 15. — [2] *Serar. loco citato.* — [3] 4 *Reg.* X, 15. — [4] *Jerem.* XXXV, 6, 7.

de Jéhu, roi d'Israël; et c'est en ce temps-là qu'on doit placer la vraie origine de l'institut des Réchabites. *Jonadab, fils de Réchab, notre père,* disent-ils, *nous a ordonné, et nous a dit : Vous ne boirez jamais de vin, ni vous, ni vos enfans; vous ne bâtirez point de maisons; vous ne semerez aucun grain, et ne planterez point de vignes, et n'en posséderez aucune. Mais vous habiterez dans des tentes toute votre vie, afin que vous viviez long-temps dans le pays où vous êtes comme étrangers.* Telle étoit la règle des descendans de Réchab; car pour les autres familles des Cinéens, elle n'avoient point ces obligations. Elles vivoient simplement en nomades, sans maisons, et sans habitation fixe, comme plusieurs autres peuples de ces cantons.

Jonadab, instituteur des Réchabites, étoit sans doute un homme d'un très-grand mérite, et d'une vertu fort reconnue, puisqu'il eut le crédit de faire recevoir ses règles à ses disciples, dont le nombre n'étoit pas petit dans Israël et dans Juda. On ne sait en quel lieu étoit sa demeure la plus ordinaire, car il n'en avoit point de fixe, non plus que ses sectateurs. Nous lisons dans les livres des Rois que Jéhu, ayant été suscité de Dieu pour venger les crimes de la maison d'Achab, vint à Samarie pour y faire périr tous les prêtres et les faux prophètes de Baal. En chemin il rencontra Jonadab; il le salua, il lui demanda [1] : *Votre cœur est-il droit à mon égard, comme le mien l'est au vôtre?* Etes-vous dans mes intérêts, et êtes-vous autant de mes amis, que je suis des vôtres? Jonadab lui répondit qu'il étoit à lui; et en même temps Jéhu, lui donnant la main, le fit monter avec lui sur son char, et lui dit : *Venez avec moi, et soyez témoin du zèle que j'ai pour le Seigneur.* Il le conduisit ainsi à Samarie; et, y étant arrivé, Jéhu mit à mort tout ce qu'il y trouva de la race d'Achab, et fit périr tous les prêtres de Baal.

Histoire des Réchabites, depuis l'établissement de leur institut, jus-

L'observance des Réchabites se soutint dans toute sa vigueur pendant plus de trois cents ans, jusqu'à la captivité de Babylone. Sous le règne de Joakim, roi de Juda, et la dernière (ou plutôt dès la quatrième) année [2] de son règne,

[1] 4 *Reg.* x, 15, 16. — [2] Nabuchodonosor assiégea deux fois Jérusalem sous le règne de Joakim, comme le remarque dom Calmet même dans son commentaire sur Jérémie, xxxv, 1; la première fois en la quatrième année du règne de ce prince; et la seconde vers la fin du règne du même prince. Dom Calmet croit que c'est au temps du second siége qu'arriva ce que Jérémie rapporte des

qu'au retour de la captivité.

Nabuchodonosor étant venu assiéger Jérusalem, les Réchabites, ne pouvant plus en assurance demeurer à la campagne, se retirèrent dans la ville, sans toutefois quitter leur coutume de loger sous des tentes. Jérémie[1], durant le siége, reçut ordre du Seigneur d'aller trouver les disciples de Réchab, de les conduire dans le temple, de les faire entrer dans un des celliers où l'on gardoit le vin pour les sacrifices, et de leur en présenter à boire. Jérémie exécuta cet ordre, et leur présenta des vases plein de vin; mais ils répondirent : *Nous ne boirons point de vin, parce que Jonadab, fils de Réchab, notre père, nous a défendu d'en boire, et nous lui avons obéi jusqu'aujourd'hui, nous et nos femmes, nos fils et nos filles. Et lorsque Nabuchodonosor est venu dans notre pays, nous avons dit : Venez, entrons dans Jérusalem, pour nous mettre à couvert de l'armée des Chaldéens et de l'armée de Syrie; et nous sommes demeures depuis dans Jérusalem.*

« Alors le Seigneur fit entendre sa parole à Jérémie, et » lui dit : Voici ce que dit le Seigneur, le Dieu des armées, » le Dieu d'Israël : Allez, dites au peuple de Juda, et aux » habitans de Jérusalem : Ne voulez-vous point vous corriger, et n'obéirez-vous jamais à ma parole? dit le Seigneur. Les paroles de Jonadab, fils de Réchab, par lesquelles il commanda à ses enfans de ne point boire de » vin, ont fait sur eux une telle impression, qu'ils n'en ont » point bu jusqu'à cette heure, pour obéir au commandement de leur père. Mais pour moi je vous ai parlé, et je » n'ai pas manqué de vous instruire de bonne heure; cependant vous ne m'avez pas obéi. Je vous ai envoyé les » prophètes mes serviteurs, et je vous ai dit par leur bouche : » Convertissez-vous, et que chacun quitte sa voie corrompue; redressez vos affections et vos désirs; ne suivez point » les dieux étrangers, et ne les adorez point; et cependant

Réchabites; et il déclare lui-même sur le verset 11 que ce qui le détermine à l'entendre ainsi, c'est ce qui est dit des troupes des Syriens jointes alors à celles des Chaldéens, parce que dans le IVe livre des Rois, XXIV, 1, 2, il est dit que Joakim, étant demeuré pendant trois ans assujetti au roi de Babylone, se révolta, et qu'alors le Seigneur envoya contre lui des troupes, des Chaldéens, des Syriens, des Moabites et des Ammonites qui ravagèrent le pays de Juda. Mais les Syriens avoient pu se joindre aux Chaldéens dès la première expédition de Nabuchodonosor; et il est fort vraisemblable que dès lors les Réchabites furent obligés d'entrer dans Jérusalem qui fut assiégée et prise par ce prince en la 4e année de Joakim : ce qui donne lieu de croire que dès lors arriva le fait rapporté par Jérémie.

[1] *Jerem.* XXXV, 1 *et seqq.*

» vous n'avez pas voulu m'écouter; pendant que les en-
» fans de Réchab ont exécuté inviolablement l'ordre que
» leur père leur avoit donné. C'est pourquoi voici ce que
» dit le Seigneur des armées Dieu d'Israël : Je ferai tomber
» sur Juda et sur Jérusalem tous les maux dont je les ai
» menacés; parce que je leur ai parlé, et ils ne m'ont point
» écouté; je les ai appelés, et ils ne m'ont point répondu.
» Et ensuite Jérémie, adressant la parole aux Réchabites,
» leur dit : Voici ce que dit le Seigneur : Parce que vous
» avez obéi au précepte de Jonadab, votre père, et que
» vous avez observé ses ordonnances, la race de Jonadab,
» fils de Réchab, ne cessera point de produire des hommes
» qui se tiendront toujours en ma présence. »

On explique différemment cette dernière promesse. Les uns [1] l'entendent des offices de judicature, auxquels on veut que les Réchabites aient été employés; d'autres [2] du nazaréat perpétuel, auquel ils étoient engagés, comme le montre leur abstinence du vin; d'autres [3] de l'office de chantres, auquel on veut qu'ils aient été destinés, conformément au texte latin du premier livre des Paralipomènes [4]. Mais l'opinion la plus suivie est qu'en conséquence de cette déclaration du Seigneur, les Réchabites furent reçus dans le temple, pour y exercer l'office de portiers, sous les lévites, à qui cet emploi appartenoit de droit. Le genre de vie des Réchabites les rendoit plus propres à ce ministère, que beaucoup d'autres; parce qu'ils n'entroient dans aucune maison, et ne couchoient sous aucun toit, mais dans des tentes. Pour l'usage du vin, il étoit défendu aux prêtres et aux lévites dans la maison du Seigneur, pendant qu'ils étoient de service. La déclaration de la volonté de Dieu par la bouche de Jérémie étoit une raison suffisante pour admettre les Réchabites dans ces sortes d'emplois, quoiqu'ils ne fussent pas de la race de Lévi.

Ils ne furent pas long-temps en paix dans leurs fonctions. Jérusalem ayant été prise, le roi Nabuchodonosor emmena une partie du peuple à Babylone. Du nombre de ces captifs furent Daniel et ses compagnons, et apparemment les Réchabites, puisque nous lisons à la tête du psaume LXX, qu'ils étoient du nombre des premiers captifs [5], c'est-à-dire

[1] *Dionys. Carthus. in Jerem.* XXXV. — [2] *Cornel. a Lapid. in Jerem.* XXXV. — [3] *Sanctius*, *ibidem.* — [4] I *Par.* II, 55. — [5] *Psalm.* LXX, I. *Filiorum Jonadab, et priorum captivorum.*

de ceux qui avoient été emmenés en captivité, sous le règne de Joakim; car on reconnoît trois captivités de Juda sous Nabuchodonosor; le premier sous le règne de Joakim; la seconde sous le règne de Jéchonias; la troisième et dernière sous le règne de Sédécias [1]. Au reste il est bon de remarquer que le titre du psaume LXX ne se lit ni dans l'hébreu, ni dans le chaldéen, mais seulement dans les Septante, et dans les versions qui les ont suivis. Saint Jérôme [2] l'a entendu comme si cette première captivité étoit celle qu'ils souffrirent, en quittant la liberté de la campagne, pour s'enfermer dans la ville de Jérusalem, lorsque Nabuchodonosor vint l'assiéger : *Hanc primi captivitatem sustinuisse dicuntur, quod post solitudinis libertatem, urbe quasi carcere sint reclusi* [3].

Suite de l'histoire des Réchabites, depuis le retour de la captivité jusqu'à la ruine de Jérusalem par les Romains.

Mais soit à la première, ou à la dernière captivité, il est indubitable qu'ils furent transportés à Babylone comme les autres, et qu'ils en revinrent avec les enfans de Juda, comme il paroît par le premier livre des Paralipomènes, où nous lisons que *la race des scribes, qui demeuroient à Jabès, nommés portiers, obéissans et demeurans sous des tentes, sont les Cinéens, descendus de Chamath, père de la maison de Réchab* [4]. Ils continuèrent apparemment après leur retour à exercer dans le temple les mêmes fonctions qu'ils y avoient exercées avant la captivité; mais on ignore pourquoi ils se placèrent à Jabès, ville de Galaad, au-delà du Jourdain.

[1] Nous avons cru devoir retoucher cet article où dom Calmet tomboit en quelque sorte en contradiction avec lui-même; car après avoir dit selon sa première hypothèse que Jérusalem ayant été prise, et Joakim mis à mort, le roi Nabuchodonosor établit Jéchonias qui imita l'impiété de Joakim, et ne régna que trois mois et dix jours; que Nabuchodonosor ayant attaqué de nouveau Jérusalem, prit cette ville, enleva tous les plus riches vaisseaux du temple, fit conduire le roi et tous les principaux du peuple à Babylone, ne laissant dans le pays que les plus pauvres du peuple; et que du nombre de ces captifs furent Mardochée et Ezéchiel, *et apparemment les Réchabites;* il ajoute aussitôt, *puisque nous lisons à la tête du psaume* LXX *qu'ils étoient du nombre des premiers captifs;* ce qui est contraire à sa première hypothèse; car *les premiers captifs* furent ceux qui furent pris sous le règne de Joakim, en la quatrième année de ce prince, comme dom Calmet même le reconnoît dans l'argument qu'il a mis à la tête du psaume LXX où distinguant les trois captivités que nous avons ici distinguées, et suivant l'opinion même que nous avons suivie, il dit que *les Réchabites entrèrent dans Jérusalem un peu avant que Nabuchodonosor prît la ville sur Joakim*, et que *par conséquent ils purent être du nombre des premiers captifs emmenés à Babylone.* — [2] *Hieron. ad Paulin. tom.* IV, *col.* 565. — [3] *Jerem.* XXXV, 11. — [4] I *Par.* II, 55.

On doute même si dans ce passage des Paralipomènes le nom de *Jabès* signifie une ville. L'auteur des Traditions hébraïques sur les Paralipomènes croit qu'il marque un homme, et un docteur fameux que les Cinéens suivoient, et qui avoit été leur maître dans la science de la loi. On trouve un homme illustre du nom de *Jabès* dans le chapitre IV, versets 9, 10 du même livre. Quelques-uns ont cru [1] que ce Jabès étoit Othoniel même qui, selon les Juifs, étoit le précepteur et le maître des Cinéens ou des Réchabites.

Quoi qu'il en soit, depuis le retour de la captivité de Babylone, il n'est plus parlé des Réchabites dans l'Ecriture, et très-peu dans les autres livres qui nous restent. Josèphe n'en dit rien du tout, quoiqu'il rapporte ce que nous avons dit de Jéhu, et de Jonadab son ancien ami, qu'il fit monter dans son char pour le mener à Samarie. Hégésippe cité par Eusèbe [2], raconte que, comme on conduisoit saint Jacques au supplice, un des prêtres de la race des Réchabites, cria aux Juifs qui vouloient le lapider: *Qu'allez-vous faire? Le juste prie pour vous.* Cette circonstance de *prêtres fils* ou descendans *de Réchab*, se lit dans Ruffin, et dans tous les exemplaires grecs. Scaliger et quelques autres [3] l'ont attaquée; et il faut convenir que cette expression n'est point exacte. Les Réchabites n'étoient ni prêtres ni lévites. Mais peut-être qu'Hégésippe a simplement voulu dire qu'un Réchabite, ministre ou portier du temple, avoit dit cela. Il a donné par abus le nom de *prêtres* à tous ceux qui servoient dans la maison du Seigneur, sans distinguer leurs différens offices, degrés, ou fonctions; ou ce prêtre suivoit l'institut des Réchabites, quoiqu'il ne fût pas de leur race; car on ne doute point qu'ils n'aient eu dans l'ancienne loi des imitateurs [4], comme ils en ont eu sous la nouvelle dans la personne des religieux et des solitaires.

Quelques-uns croient que les *assidéens*, dont il est parlé du temps des Machabées [5], étoient les successeurs et les imitateurs des Réchabites. Mais nous sommes persuadés que les assidéens étoient en bien plus grand nombre que

[1] *Petr. Martyr. in Judic.* I. *Rodolph. Hostinian. de Origine Monachatus, cap.* 7. *Vide Serarii Minerval. c.* 21. — [2] *Hegesipp. apud Euseb. Hist. Eccles. lib.* II, *cap.* 23. Εἷς τῶν ἱερέων τῶν υἱῶν Ρεχὰβ, υἱοῦ Ραχαβεὶμ, τῶν μαρτυρουμένων ὑπὸ Ἱερεμίου τοῦ Προφήτου· *Vide Valesii not. in hunc locum.* — [3] *Scalig. Animad. Euseb. et in Elencho trihæresii cap.* 25. *Cornel. a Lapide in Jerem.* XXXV. — [4] *Vide Theodoret. in Jerem.* XXXV, *ult. Hugo in eundem locum.* — [5] I *Mach.* II, 42; VII, 13; *et* 2 *Mach.* XIV, 6.

les Réchabites. Le nom d'*assidéens* se donnoit à toutes les personnes qui faisoient une profession particulière de dévotion et de piété. C'est en ce sens qu'il se rencontre souvent dans le texte hébreu des Psaumes et des Paralipomènes. Et qui oseroit soutenir que tous ceux qui consacroient leur vie aux exercices de la religion, suivoient l'institut des Réchabites? D'autres [1] les confondent avec les esséniens, mais leurs genres de vie sont trop dissemblables. Les esséniens vivoient à la campagne, occupés à cultiver la terre [2]; ils n'avoient point de biens propres, et mettoient tout en commun; ils n'avoient ni femmes, ni esclaves; ils faisoient leurs offrandes au temple, mais n'y sacrifioient point, parce que leurs cérémonies étoient plus pures et plus saintes que celles du commun des Hébreux; ils faisoient eux-mêmes leurs sacrifices à part; ils avoient des officiers qui prenoient soin de leurs revenus, et qui les leur distribuoient, selon le besoin de chacun. Ils ne demeuroient pas tous dans une certaine ville, mais ils étoient dispersés dans plusieurs lieux où ils recevoient leurs frères dans une parfaite union. Or, tout cela est contraire à l'institut des Réchabites qui, comme on l'a vu ci-devant, avoient des femmes et des enfans, et ne cultivoient ni ne possédoient ni champs ni vignes, et ne demeuroient ni dans les villes ni dans les maisons; ils étoient si éloignées de faire leurs cérémonies à part, et hors du temple, que plusieurs d'entre eux exerçoient même l'office de portiers dans la maison du Seigneur. Josèphe ne dit point que les esséniens aient eu de l'éloignement du vin, comme en avoient les Réchabites, suivant les lois de leur institut.

Témoignage suspect du voyageur Benjamin, touchant l'état des Réchabites au douzième siècle depuis Jésus-Christ.

L'histoire ne nous apprend pas ce que devinrent les Réchabites, durant la dernière guerre des Juifs, et après la prise de Jérusalem par les Romains. Le voyageur Benjamin assure qu'il vit à Théima un grand nombre de Réchabites, auxquels il donne un grand et vaste pays dont ils sont les maitres. Mais cet auteur est peu exact, et il pourroit bien nous en faire accroire dans ce qu'il dit de ces prétendus Réchabites. Voici ces paroles [3]:

« De Pundébith sur l'Euphrate, j'allai dans le pays de » *Séba*, nommé aujourd'hui *Aliman*, ayant au nord le » pays de *Sennaar*, auquel il confine. Après vingt-un jours

[1] *Ita ex Nilo et Suida, Serar. lib.* III *Trihæres. cap.* 9. — [2] *Joseph. Antiq. lib.* XVIII, *cap.* 2; *et de Bello lib.* II, *cap.* 2. — [3] *Benjamin. Iter, pag.* 75, 76.

» de marche par des solitudes, j'arrivai dans le pays où » demeurent les Juifs nommés *fils de Réchab*, autrement » *peuple de Théima*, car Théima est le commencement » de leur état, qui est à présent gouverné par le prince » *Hanan*. La ville de Théima est grande et bien peuplée. » Le pays a vingt jours de marche de long, entre les mon- » tagnes septentrionales; il est rempli de bonnes et fortes » villes, et n'obéit à aucun prince étranger. Les habitans » de ce pays font des courses sur leurs voisins, et même sur » les peuples éloignés qui habitent ces solitudes; les Arabes » leurs alliés font de même; car il y a des Arabes qui de- » meurent dans des tentes, n'ayant point de maisons fixes, » dans tout le pays d'Aliman, lesquels vont piller les terres » de leurs voisins. Pour ce qui est des Juifs, dont nous par- » lions tout à l'heure, ils cultivent des champs, et nourris- » sent des troupeaux, ayant un bon et vaste pays. Ils don- » nent la dîme de tout leur revenu pour l'entretien des » disciples des sages, qui vaquent continuellement à la pré- » dication, et pour la nourriture des pharisiens qui déplo- » rent le malheur de Sion, et la chute de Jérusalem, n'u- » sant jamais ni de vin ni de viande, allant toujours vêtus » de noir, n'ayant point d'autres demeures que les cavernes » et les antres; jeûnant tous les jours, à l'exception du sab- » bat, et continuellement appliqués à la prière, pour obte- » nir de Dieu la liberté et le retour de la captivité d'Israël.

» Tous les autres Juifs de Théima et de Thélimas font les » mêmes prières au Seigneur, et ils sont au nombre d'envi- » ron cent mille hommes. Ils ont pour prince *Salomon*, » frère de *Hanan*, dont on a parlé; tous deux de la race » royale de David, comme le prouve leur histoire généalo- » gique qu'ils ont en main. Ils vont ordinairement avec des » habits de deuil, et déchirés, et jeûnent quarante jours » pour tous les Juifs qui sont en captivité. La province » comprend environ quarante villes, deux cents bourgs, et » cent châteaux. La capitale du pays est Thénaï, et le » nombre des Juifs qui habitent dans la province, est d'en- » viron trois cent mille. La capitale dont on a parlé, est » environnée de bonnes murailles, qui renferment au de- » dans de la ville, des champs, où l'on sème du froment en » quantité; car elle a quinze milles de long, et autant de » large (c'est-à-dire, cinq lieues de diamètre, et environ » quinze lieues de tour). On y voit le palais du prince » Solomon avec de très-beaux jardins. » Voilà quel est le

pays des Réchabites, selon le voyageur Benjamin, témoin oculaire, qui vivoit au douzième siècle.

On connoît dans l'Arabie la ville de *Théma*, fondée apparemment par Théma, fils d'Ismaël [1]; Job en fait mention [2], aussi bien que les prophètes Isaïe [3] et Jérémie [4]; mais on n'a aucune preuve que cette ville soit de la grandeur dont parle Benjamin, ni qu'elle soit la demeure des Réchabites. Nul autre que Benjamin n'en parle; et une ville, un état de cette importance, ne seroient point inconnus aujourd'hui. Nous avons lieu de craindre qu'on ne place dans les espaces imaginaires ce pays de Théima, ayant de longueur vingt jours de marche, et étant gouverné par des princes souverains qui commandent à quarante villes, à deux cents bourgs, à cent châteaux, et à trois cent mille Juifs. Il seroit étrange qu'un aussi beau pays fût inconnu à nos historiens, à nos géographes, et à nos voyageurs; si ce n'est peut-être que ces villes et ces Réchabites aient été détruits et exterminés depuis le douzième siècle. Le genre de vie de tout ce peuple, ses habits, sa profession, sont encore des caractères qui rendent peu croyable ce que nous en dit cet auteur. Chacun peut en croire ce qu'il jugera à propos; nous ne décidons rien; mais nous demeurerons dans le doute jusqu'à de nouvelles preuves de l'existence des Réchabites, dans la nation des Juifs d'aujourd'hui, ou même dans ceux du douzième siècle.

[1] *Genes.* XXV, 15.—[2] *Job.* VI, 19.—[3] *Isai.* XXI, 14. *Terram Austri.* (Hebr.: *Terram Thema.*) — [4] *Jerem.* XXV, 23.

JÉRÉMIE.[a]

CHAPITRE PREMIER.

Mission de Jérémie. Maux qui doivent fondre sur la terre de Juda.

Avant l'ère chr. vulg. 629.

1. VERBA Jeremiæ filii Helciæ, de sacerdotibus qui fuerunt in Anathoth, in terra Benjamin.

2. Quod factum est verbum Domini ad eum in diebus Josiæ filii Amon regis Juda, in tertio decimo anno regni ejus.

3. Et factum est in diebus Joakim filii Josiæ regis Juda, usque ad consummationem undecimi anni Sedeciæ filii Josiæ regis Juda, usque ad transmigrationem Jerusalem, in mense quinto.

4. Et factum est verbum Domini ad me, dicens :

5. Priusquam te formarem in utero, novi te : et antequam exires de vulva, san-

1. PROPHÉTIE de Jérémie, fils d'Helcias, l'un des prêtres qui demeuroient à Anathoth," dans la terre de Benjamin.

2. Le Seigneur lui adressa sa parole" au temps de Josias, fils d'Amon, roi de Juda, la treizième année de son règne.

3. Il lui parla encore " au temps de Joakim, fils de Josias, roi de Juda, jusqu'à la fin de la onzième année de Sédécias, fils de Josias, roi de Juda, jusqu'au temps de la transmigration de Jérusalem," au cinquième mois."

4. Le Seigneur m'adressa donc sa parole, et me dit :

5. Je vous ai connu " avant que je vous eusse formé dans les entrailles de votre mère ; je vous ai sanctifié avant

(a) *S. Script. prop.*, part. VI, sect. 2, cap. 2, *De Jeremia cum Baruch.* — *Bible vengée*, JÉRÉMIE, note 1. — Abbé Clémence, note *sur Jérémie et Baruch.*

℣ 1. Ville sacerdotale. Voyez au livre de Josué, XXI, 18.

℣ 2. Au lieu de ces mots, *Quod factum est verbum Domini ad eum*, l'hébreu peut se traduire : *Ad quem factum est verbum Domini in diebus, etc.*

℣ 3. *Et factum est ;* on sous-entend l'expression *verbum Domini ad eum*, du verset précédent.

Ibid. De la captivité de Babylone.

Ibid. Jérémie prononça encore quelques prophéties après cette transmigration. Voyez la préface.

℣ 5. Je vous ai aimé. En hébreu le verbe ידע signifie *connoître* et *aimer*.

que vous fussiez sorti de son sein ;" et je vous ai établi prophète parmi les nations."

6. Alors je dis : Ah ! ah ! ah !" Seigneur Dieu, vous voyez que je ne sais point parler, parce que je ne suis qu'un enfant."

7. Le Seigneur me dit : Ne dites point : Je suis un enfant; car vous irez partout où je vous enverrai, et vous porterez toutes les paroles que je vous commanderai de dire.

8. Ne craignez point de paroître devant les hommes, parce que je suis avec vous pour vous délivrer, dit le Seigneur.

9. Alors le Seigneur étendit sa main, toucha ma bouche, et me dit : Je mets présentement mes paroles dans votre bouche.

10. Je vous établis aujourd'hui" sur les nations et sur les royaumes, pour
Infr. XVIII. 7. arracher et pour détruire, pour perdre et pour dissiper, pour édifier et pour planter.

11. Le Seigneur me parla encore, et me dit : Que voyez-vous, Jérémie?

ctificavi te (*a*), et prophetam in gentibus dedi te.

6. Et dixi : A, a, a, Domine Deus : ecce nescio loqui, quia puer ego sum.

7. Et dixit Dominus ad me : Noli dicere : Puer sum : quoniam ad omnia quæ mittam te, ibis : et universa, quæcumque mandavero tibi, loqueris.

8. Ne timeas a facie eorum : quia tecum ego sum, ut eruam te, dicit Dominus.

9. Et misit Dominus manum suam, et tetigit os meum : et dixit Dominus ad me : Ecce dedi verba mea in ore tuo :

10. Ecce constitui te hodie super gentes et super regna, ut evellas, et destruas, et disperdas, et dissipes, et ædifices, et plantes.

11. Et factum est verbum Domini ad me, dicens :

(*a*) *S. Script. prop.*, part. VI, n. 91.

℣ 5. Voyez ce qui est dit sur cela dans la préface.

Ibid. C'est-à-dire, selon l'hébreu : pour *annoncer les desseins que j'ai formés sur* les nations. Les prophéties de Jérémie ne regardent pas seulement Israel et Juda, mais encore divers autres peuples, tels que les Egyptiens, les Philistins, les Moabites, les Ammonites, les Iduméens, les Syriens, les Elamins, les Chaldéens. Elles regardent aussi les nations que Dieu avoit résolu d'appeler à la foi, et qui, ayant été substituées aux Juifs, sont elles-mêmes souvent représentées sous le symbole des enfans de Juda et des habitans de Jérusalem. Jérémie est le prophète des gentils, comme saint Paul en est l'apôtre.

℣ 6. Hébreu autr. : Hélas!

Ibid. Je suis sans science et sans expérience. — Hébr. autr. : parce que je suis jeune. Il n'avoit alors qu'environ 15 ans. Voyez dans la préface ce qui est dit sur l'âge de Jérémie.

℣ 10. Pour prédire la ruine des nations et la destruction des royaumes, et déclarer que d'autres peuples et d'autres royaumes s'éleveroient sur les ruines des premiers. — Hébr. autr. : Je vous établis aujourd'hui voyant *ou prophète* sur les nations, etc.

Quid tu vides, Jeremia? Et dixi : Virgam vigilantem ego video.

Je lui répondis : Je vois un verge qui veille."

12. Et dixit Dominus ad me : Bene vidisti, quia vigilabo ego super verbo meo ut faciam illud.

12. Le Seigneur ajouta : Vous avez bien vu ; car je veillerai " aussi pour accomplir ma parole.

13. Et factum est verbum Domini secundo ad me, dicens : Quid tu vides? Et dixi : Ollam succensam ego video, et faciem ejus a facie aquilonis.

13. Le Seigneur me parla une seconde fois, et me dit : Que voyez-vous? Je lui répondis : Je vois une chaudière bouillante qui vient " du côté de l'aquilon.

14. Et dixit Dominus ad me : Ab aquilone pandetur malum super omnes habitatores terræ.

14. Le Seigneur me répondit : C'est de l'aquilon que les maux viendront fondre sur tous les habitans de cette terre." *Infr.* IV. 6.

15. Quia ecce ego convocabo omnes cognationes regnorum aquilonis, ait Dominus : et venient, et ponent unusquisque solium suum in introitu portarum Jerusalem, et super omnes muros ejus in circuitu, et super universas urbes Juda.

15. Car je vais appeler tous les peuples des royaumes de l'aquilon, dit le Seigneur ; et ils viendront chacun établir leur trône à l'entrée des portes de Jérusalem, tout autour de ses murailles, et dans toutes villes de Juda.

16. Et loquar judicia mea cum eis, super omnem malitiam eorum qui dereliquе-

16. Et je prononcerai avec eux mes jugemens contre toute la malice de ceux qui m'ont abandonné," qui ont

℣ 11. C'est-à-dire une branche d'amandier qui se hâte de produire les fruits qu'elle a promis. C'est le sens de l'hébreu : Je vois une branche d'amandier. En hébreu l'amandier se nomme שָׁקֵד, nom qui marque la vigilance ; et ce nom a rapport à la nature même de cet arbre, qui, comme plus vigilant que les autres, se hâte de produire ses fleurs et son fruit.

℣ 12 C'est-à-dire, je vais me hâter d'accomplir ma parole; de même que l'amandier, selon sa nature, marquée par son nom même en hébreu, se hâte de produire son fruit.

℣ 13. Autrement et selon l'hébreu à la lettre : une chaudière soufflée, et tournée du côté de l'aquilon. Cette chaudière représentoit la Judée et Jérusalem même (*Ezech.* XXIV, 3 *et seqq.*) ; le vent qui souffloit du septentrion représentoit Nabuchodonosor (voyez le verset suivant). La Chaldée étoit au nord-est de la Judée ; et c'étoit par le côté du nord que l'on entroit en Judée, en venant de Chaldée.

℣ 14. Sur la Judée.

℣ 16. Hébr. autr. : Et je leur prononcerai, *aux habitans de cette terre*, mes jugemens (*infr.* IV, 12 ; XXXIX, 5), à cause de toute leur malice, parce qu'ils m'ont abandonné, qu'ils ont offert de l'encens à des dieux étrangers, et qu'ils ont adoré, etc.

sacrifié aux dieux étrangers, et ont adoré les ouvrages de leurs mains."

runt me, et libaverunt diis alienis, et adoraverunt opus manuum suarum.

17. Vous donc, ceignez vos reins," allez promptement, et dites-leur tout ce que je vous commande. N'appréhendez point de paroître devant eux, parce que je ferai que vous n'en aurez aucune crainte."

17. Tu ergo accinge lumbos tuos, et surge, et loquere ad eos omnia quæ ego præcipio tibi. Ne formides a facie eorum: nec enim timere te faciam vultum eorum.

Infr. VI. 27.

18. Car je vous établis aujourd'hui comme une ville forte, une colonne de fer et un mur d'airain sur toute la terre, à l'égard des rois de Juda, de ses princes, de ses prêtres et de son peuple.

18. Ego quippe dedi te hodie in civitatem munitam, et in columnam ferream, et in murum æreum, super omnem terram, regibus Juda, principibus ejus, et sacerdotibus, et populo terræ.

19. Ils combattront contre vous, et ils n'auront point l'avantage sur vous, parce que je suis avec vous pour vous délivrer, dit le Seigneur.

19. Et bellabunt adversum te, et non prævalebunt: quia ego tecum sum, ait Dominus, ut liberem te.

℣ 16. Des idoles.

℣ 17. Les longues robes dont se servent les Orientaux les obligent de ceindre leurs reins pour retrousser ces robes, quand ils ne veulent pas être gênés pour marcher ou agir. Ainsi ces paroles du Seigneur, *Ceignez vos reins*, signifient: tenez-vous prêt à exécuter promptement mes ordres.

Ibid. Hébr. autr.: N'appréhendez point *de paroître* devant eux; *et ne craignez point* que je vous brise devant eux.

CHAPITRE II.

Plaintes du Seigneur contre les enfans d'Israël. Prédictions des maux qui devoient fondre sur eux.

1. Et le Seigneur me parla, et me dit:

2. Allez, et criez aux oreilles de Jérusalem; dites-lui: Voici ce que dit le Seigneur: Je me souvins de vous, et j'eus compassion de votre jeunesse;" je me suis souvenu de l'amour que j'eus pour vous, lorsque je vous pris pour

1. Et factum est verbum Domini ad me, dicens:

2. Vade, et clama in auribus Jerusalem, dicens: Hæc dicit Dominus: Recordatus sum tui, miserans adolescentiam tuam, et charitatem desponsationis tuæ,

℣ 2. Lorsque, dans les premiers temps où vous commenciez à vous former, vous gémissiez sous la tyrannie des Egyptiens.

quando secuta es me in deserto, in terra quæ non seminatur.

3. Sanctus Israel Domino, primitiæ frugum ejus: omnes qui devorant eum, delinquunt: mala venient super eos, dicit Dominus.

4. Audite verbum Domini, domus Jacob, et omnes cognationes domus Israel:

5. Hæc dicit Dominus: Quid invenerunt patres vestri in me iniquitatis, quia elongaverunt a me, et ambulaverunt post vanitatem, et vani facti sunt?

6. Et non dixerunt: Ubi est Dominus, qui ascendere nos fecit de terra Ægypti: qui traduxit nos per desertum, per terram inhabitabilem et in viam: per terram sitis, et imaginem mortis, per terram in qua non ambulavit vir neque habitabit homo?

7. Et induxi vos in ter-

mon épouse," quand vous me suivîtes dans le désert, dans une terre qui n'étoit point semée."

3. Israël a été consacré au Seigneur, il est les prémices de ses fruits." Tous ceux qui le dévorent font un crime;" les maux viendront fondre sur eux, dit le Seigneur.

4. Ecoutez la parole du Seigneur, maison de Jacob, et toutes les familles de la maison d'Israël."

5. Voici ce que dit le Seigneur: Quelle injustice vos pères ont-ils trouvée en moi, lorsqu'ils se sont éloignés de moi, et ont suivi la vanité," et sont devenus vains eux-mêmes? *Mich.* VI. 3.

6. Et ils n'ont point dit: Où est le Seigneur, qui nous a fait monter de la terre d'Egypte, qui nous a conduits par le désert, au travers d'une terre inhabitée et inaccessible, d'une terre sèche et aride, qui étoit l'image de la mort," d'une terre par où jamais homme n'a passé et où jamais homme n'a demeuré?

7. Je vous ai fait entrer dans une

ỳ 2. En vous séparant des autres nations, et vous reconnoissant comme le peuple de Dieu.

Ibid. Autrement et selon l'hébreu: Je me souviens de vous, *et je me rappelle* la miséricorde *que j'exerçai envers vous,* lorsque vous étiez jeune; *je me rappelle* l'amour que j'eus pour vous, lorsque je vous pris pour mon épouse; *je me rappelle* le temps où vous me suiviez dans le désert, dans une terre qui n'étoit point semée.

ỳ 3. Son peuple bien-aimé.

Ibid. Cette parole renferme une allusion à la loi touchant les prémices consacrées au Seigneur. *Levit.* XXIII, 10, 16.

ỳ 4. Dans le sens littéral et immédiat, *les familles de la maison d'Israël* forment elles-mêmes toutes ensemble *la maison de Jacob.* Dans le sens spirituel, *la maison de Jacob*, dont le nom signifie supplantateur, peut représenter particulièrement la gentilité chrétienne, distinguée selon la chair, des *familles de la maison d'Israël*, qui sont les douze tribus de la nation juive.

ỳ 5. En adorant de vaines idoles.

ỳ 6. Hébr. autr.: au travers d'une terre abandonnée et *dangereuse où se rencontrent* des fosses *et des abîmes*, d'une terre aride et *couverte* des ombres de la mort, *où nul homme ne pourroit vivre.*

terre abondante et délicieuse," pour en manger les fruits et pour jouir de ses biens; et, après y être entrés, vous avez souillé ma terre, et vous avez fait de mon héritage un lieu d'abomination."

8. Les prêtres n'ont point dit : Où est le Seigneur? Les dépositaires de la loi ne m'ont point connu; les Pasteurs ont été les violateurs de mes préceptes; les prophètes ont prophétisé au nom de Baal, et ils ont suivi des idoles."

9. C'est pourquoi j'entrerai encore en jugement avec vous, dit le Seigneur, et je soutiendrai la justice de ma cause contre vos enfans."

10. Passez aux îles de Céthim," et voyez; envoyez en Cédar," et considérez bien; et voyez s'il s'y est fait quelque chose de semblable;

11. Voyez s'ils ont changé leurs dieux, qui certainement ne sont point des dieux : et cependant mon peuple a changé sa gloire" en une idole."

12. O cieux, frémissez d'étonne-

ram Carmeli, ut comederetis fructum ejus, et optima illius : et ingressi contaminastis terram meam, et hæreditatem meam posuistis in abominationem.

8. Sacerdotes non dixerunt : Ubi est Dominus? et tenentes legem nescierunt me, et pastores prævaricati sunt in me : et prophetæ prophetaverunt in Baal, et idola secuti sunt.

9. Propterea adhuc judicio contendam vobiscum, ait Dominus, et cum filiis vestris disceptabo.

10. Transite ad insulas Cethim, et videte : et in Cedar mittite, et considerate vehementer : et videte si factum est hujuscemodi :

11. Si mutavit gens deos suos; et certe ipsi non sunt dii : populus vero meus mutavit gloriam suam in idolum.

12. Obstupescite, cœli,

℣ 7. Litt. : Terre du Carmel. C'étoit une montagne de la Palestine, célèbre par sa fertilité.

Ibid. Par l'idolâtrie que vous y avez introduite, et par tous les autres crimes que vous y avez commis.

℣ 8. Hébr. litt. : ils ont suivi ceux qui ne pouvoient leur être utiles; *ils ont adoré de vaines idoles.*

℣ 9. Hébr. autr. : j'entrerai encore en jugement avec vous, avec vos enfans, et avec les enfans de vos enfans; *je ferai tomber sur vous et sur eux la peine de votre ingratitude.* On lit dans la Vulgate, *cum filiis vestris*, et dans l'hébreu, *cum filiis filiorum vestrorum;* cette dernière expression suppose qu'originairement le texte réunissoit les deux : *cum filiis vestris et cum filiis filiorum vestrorum.*

℣ 10. *Cethim* marque particulièrement la Macédoine; mais ici on le prend pour tous les peuples situés au-delà de la mer et à l'occident de la Palestine; de même que *Cedar*, qui marque l'Arabie, se prend ici pour tous les peuples situés à l'orient de la Judée.

Ibid. Chez les Arabes.

℣ 11. Son Dieu.

Ibid. Hébr. : En ce qui ne peut porter aucun secours. *Supr.* ℣ 8.

super hoc : et portæ ejus, desolamini vehementer, dicit Dominus :

ment ; " pleurez, portes du ciel, " et soyez inconsolables, dit le Seigneur :

13. Duo enim mala fecit populus meus : me dereliquerunt fontem aquæ vivæ, et foderunt sibi cisternas, cisternas dissipatas, quæ continere non valent aquas.

13. Car mon peuple a fait deux maux ; ils m'ont abandonné, moi qui suis une source d'eau vive ; et ils se sont creusé des citernes entr'ouvertes, citernes qui ne peuvent retenir l'eau.

14. Numquid servus est Israel, aut vernaculus ? quare ergo factus est in prædam ?

14. Israël est-il un esclave ou un enfant d'esclave ? pourquoi donc a-t-il été exposé en proie ?

15. Super eum rugierunt leones, et dederunt vocem suam, posuerunt terram ejus in solitudinem : civitates ejus exustæ sunt, et non est qui habitet in eis.

15. Des lions se sont jetés sur lui en rugissant ; ils l'ont attaqué avec de grands cris ; sa terre a été réduite en un désert, ses villes ont été brûlées, et il n'y a plus personne qui y demeure.

16. Filii quoque Mempheos et Taphnes constupraverunt te usque ad verticem.

16. Les enfans de Memphis et de Taphnès " vous ont déshonorée, ô Jérusalem, jusqu'au haut de la tête. "

17. Numquid non istud factum est tibi, quia dereliquisti Dominum Deum tuum eo tempore, quo ducebat te per viam ?

17. Et d'où cela vous est-il arrivé, sinon de ce que vous avez abandonné le Seigneur votre Dieu, lorsqu'il vous conduisoit lui-même dans votre chemin ? "

18. Et nunc quid tibi vis in via Ægypti, ut bibas aquam turbidam ? et quid tibi cum via Assyriorum, ut bibas aquam fluminis ?

18. Et maintenant qu'allez-vous chercher dans la voie de l'Egypte ? est-ce pour y boire de l'eau bourbeuse du Nil ? Et qu'allez-vous chercher dans la voie des Assyriens ? est-ce pour y boire de l'eau du fleuve de l'Euphrate ? "

℣ 12. A la vue d'un tel désordre.

Ibid. C'est-à-dire, puissance du ciel. On dit dans le même sens *les portes de l'enfer* pour *les puissances de l'enfer.* — Hébr. autr. : Cieux, frémissez d'étonnement sur ceci, et soyez saisis d'horreur ; soyez dans une extrême désolation, dit le Seigneur. Ou selon les Septante : et soyez saisis de la plus grande horreur.

℣ 16. Villes célèbres de l'Egypte, sous le nom desquelles le prophète désigne les Egyptiens mêmes.

Ibid. Ils vous ont dépouillée de tous vos ornemens. — Hébr. : Vous ont écrasé la tête.

℣ 17. Qu'il régloit heureusement toutes vos démarches, et qu'il faisoit réussir tous vos desseins. — Autr. : qu'il vous prescrivoit par sa loi sainte une règle de conduite.

℣ 18. Que n'allez-vous plutôt à celui qui est la source de l'eau vive ? — Autrement : *Pourquoi allez-vous* boire de l'eau bourbeuse *du Nil ?... pour-*

19. Votre malice vous accusera, et votre éloignement de moi s'élèvera contre vous. Sachez et comprenez quel mal c'est pour vous et combien il vous est amer d'avoir abandonné le Seigneur votre Dieu et de n'avoir plus ma crainte devant les yeux, dit le Seigneur Dieu des armées.

19. Arguet te malitia tua, et aversio tua increpabit te. Scito et vide, quia malum et amarum est reliquisse te Dominum Deum tuum, et non esse timorem mei apud te, dicit Dominus Deus exercituum.

20. Vous avez brisé mon joug dès le commencement; " vous avez rompu mes liens; vous avez dit, Je ne servirai point; semblable à une femme impudique, vous vous êtes prostituée " sur toutes les collines élevées et sous tous les arbres chargés de feuillages.

Infr. III. 6.

20. A sæculo confregisti jugum meum, rupisti vincula mea, et dixisti: Non serviam. In omni enim colle sublimi, et sub omni ligno frondoso, tu prosternebaris meretrix.

Isai v. 1.
Matt. xxi. 33.

21. Pour moi, je vous avois planté une vigne choisie, où je n'avois mis que de bon plant; " comment donc êtes-vous devenue à mon égard un plant bâtard, ô vigne étrangère?"

21. Ego autem plantavi te vineam electam, omne semen verum: quomodo ergo conversa es mihi in pravum, vinea aliena?

22. Quand vous vous laveriez avec du nitre, et que vous vous purifieriez avec une grande abondance d'herbe de borith, " vous demeurerez toujours souillée devant moi dans votre iniquité," dit le Seigneur Dieu.

22. Si laveris te nitro, et multiplicaveris tibi herbam borith, maculata es in iniquitate tua coram me, dicit Dominus Deus.

23. Comment dites-vous: Je ne me suis point corrompue; je n'ai point couru après Baal? Voyez les traces de vos pas, qui sont encore imprimées

23. Quomodo dicis: Non sum polluta: post Baalim non ambulavi? Vide vias tuas in convalle: scito quid

quoi allez-vous boire de l'eau du fleuve *de l'Euphrate? pourquoi allez-vous chercher le secours de l'Egyptien et de l'Assyrien?* On lit à la lettre dans l'hébreu, *l'eau de Sichor*, que l'on croit être le Nil, ainsi nommé à cause de ses eaux bourbeuses; car la racine שחור signifie *noir*, trouble. Voyez dans Josué, XIII, 13.

℣ 20. Autr.: depuis long-temps.—Hébr.: J'ai brisé....; j'ai rompu.... C'est-à-dire: je vous ai délivrés de l'esclavage d'Egypte, et vous m'avez payé d'ingratitude.

Ibid. Vous vous êtes abandonnée à toutes les idoles des nations.

℣ 21. Hébr.: Je vous avois plantée toute de sorec, d'une semence fidèle, *d'un plant excellent.* Le sorec étoit une sorte de vigne fort estimée. *Is.* v, 2.

Ibid. Hébr.: un plant bâtard, une vigne étrangère?

℣ 22. Dom Calmet croit que l'herbe nommée en hébreu ברית, *borith*, est la soude.

Ibid. Autrement et selon l'hébreu: la tache de votre iniquité demeurera *toujours* devant moi.

feceris : cursor levis explicans vias suas.

dans la vallée ;" considérez ce que vous y avez fait." Jérusalem est " comme un chevreuil" qui poursuit sa course avec une extrême légèreté.

24. Onager assuetus in solitudine, in desiderio animæ suæ attraxit ventum amoris sui : nullus avertet eam : omnes qui quærunt eam, non deficient : in menstruis ejus invenient eam.

24. C'est un âne sauvage, accoutumé à vivre dans le désert," qui, sentant de loin ce qu'il aime, court après avec ardeur, sans que rien puisse l'en détourner. "Tous ceux qui la cherchent n'auront point de peine à la rencontrer, car ils la trouveront dans ses souillures."

25. Prohibe pedem tuum a nuditate, et guttur tuum a siti. Et dixisti : Desperavi, nequaquam faciam : adamavi quippe alienos, et post eos ambulabo.

25. Je vous ai dit : Ne montrez point votre nudité, et empêchez votre gosier de s'enflammer de soif. Et vous avez répondu : J'ai perdu toute espérance :" je n'en ferai rien ; car j'aime les dieux étrangers avec passion, et ce sont eux que je veux suivre.

26. Quomodo confunditur fur quando deprehenditur, sic confusi sunt domus Israel ipsi et reges eorum, principes, et sacerdotes, et prophetæ eorum,

26. Comme un voleur est confus lorsqu'il est surpris, ainsi la maison d'Israël, ses rois, ses princes, ses prêtres et ses prophètes ont été couverts de confusion ;

27. Dicentes ligno, Pater meus es tu : et lapidi, Tu me genuisti : verterunt ad me tergum, et non faciem :

27. Ayant dit au bois, Vous êtes mon père ; et à la pierre, Vous m'avez donné la vie : ils m'ont tourné le dos, et non le visage. Et au temps de l'af- *Inf.* XXXII. 33.

℣ 23. La vallée d'Hennon, où vous alliez adorer cette idole.

Ibid. Les sacrifices abominables que vous lui avez offerts.

Ibid. Par son empressement pour les dieux des nations.

Ibid. C'est ainsi que saint Jérôme même explique sa version. L'hébreu pourroit se traduire : *vous qui êtes devenue* semblable à une femelle de chameau qui court de tous côtés *dans la chaleur qui la transporte.* Ou, en joignant ce membre au verset suivant : C'est une femelle de chameau qui court de tous côtés ; c'est une ânesse sauvage, etc.

℣ 24. Sans joug et sans discipline.

Ibid. Autr. : C'est une ânesse sauvage, etc. La suite montre qu'il s'agit ici de la femelle qui court après le mâle.

Ibid. Occupée au culte sacrilége de ses idoles.

— Autr. : ils la trouveront; *et elle se prostituera* même dans le temps de ses impuretés.

℣ 25. C'est-à-dire : *Ne vous abandonnez point à la prostitution de l'idolâtrie, et ne vous livrez point à la furieuse altération d'un amour impur pour de fausses divinités.* (En hébreu *pied* ou *pieds* est souvent mis pour *pudenda* ; la *soif du gosier* pour la luxure.) Et vous avez répondu ; C'en est fait, *il n'y a plus d'espérance ni de retour* ; non, *je ne ferai point ce que vous me dites ;* car j'aime, etc.

fliction, ils viendront me dire : Hâtez-vous de nous délivrer.

28. Où sont″ vos dieux que vous vous êtes faits? qu'ils se hâtent de vous délivrer,″ maintenant que vous
Infr. xi. 13. êtes dans l'affliction. Car il s'est trouvé dans vous, ô Juda, autant de dieux que de villes.

29. Pourquoi voulez-vous entrer avec moi en jugement?″ Vous m'avez tous abandonné, dit le Seigneur.

30. C'est en vain que j'ai frappé vos enfans;″ ils n'ont point reçu le châtiment.″ Votre épée s'est enivrée du sang de vos prophètes; votre race est comme un lion qui ravage tout.″

31. Ecoutez″ la parole du Seigneur : Suis-je devenu pour Israël un désert stérile et une terre tardive?″ Pourquoi donc mon peuple m'a-t-il dit : Nous nous retirons; nous ne reviendrons plus à vous?

32. Une fille peut-elle oublier les ornemens dont elle se pare, ou une épouse l'éclatante écharpe qu'elle porte sur son sein? et cependant mon peuple m'a oublié durant des temps infinis.″

et in tempore afflictionis suæ dicent : Surge, et libera nos.

28. Ubi sunt dii tui quos fecisti tibi? surgant et liberent te in tempore afflictionis tuæ : secundum numerum quippe civitatum tuarum erant dii tui, Juda.

29. Quid vultis mecum judicio contendere? omnes dereliquistis me, dicit Dominus.

30. Frustra percussi filios vestros : disciplinam non receperunt : devoravit gladius vester prophetas vestros, quasi leo vastator, generatio vestra.

31. Videte verbum Domini : Numquid solitudo factus sum Israeli, aut terra serotina? quare ergo dixit populus meus : Recessimus : non veniemus ultra ad te?

32. Numquid obliviscetur virgo ornamenti sui, aut sponsa fasciæ pectoralis suæ? populus vero meus oblitus est mei diebus innumeris.

℣ 28. Réponse de Dieu.

Ibid. Hébr. autr. : Qu'ils se hâtent *eux-mêmes*, s'ils peuvent vous délivrer.

℣ 29. Vous justifier en ma présence.

℣ 30. Pour les ramener à moi.

Ibid. Ils n'ont point profité de la leçon.

Ibid. Hébr. autr. : votre épée a dévoré vos prophètes comme un lion *furieux* qui porte la mort. O race! vous *hommes infidèles*, écoutez la parole du Seigneur, etc.

℣ 31. Litt. : voyez; c'est-à-dire, considérez, pesez.

Ibid. Ai-je manqué de lui donner les biens qu'il attendoit de moi?—Hébr. : une terre ténébreuse *et tardive, un terrain mal exposé, qui ne produit point de fruits en son temps.*

℣ 32. Cette parole caractérise assez sensiblement la longue infidélité des Juifs incrédules depuis Jésus-Christ, lesquels sont désignés au verset précédent par le nom d'*Israël*.

33. Quid niteris bonam ostendere viam tuam ad quærendam dilectionem, quæ insuper et malitias tuas docuisti vias tuas?

34. Et in alis tuis inventus est sanguis animarum pauperum et innocentum: non in fossis inveni eos, sed in omnibus quæ supra memoravi.

35. Et dixisti: Absque peccato et innocens ego sum: et propterea avertatur furor tuus a me. Ecce ego judicio contendam tecum, eo quod dixeris: Non peccavi.

36. Quam vilis facta es nimis, iterans vias tuas! et ab Ægypto confunderis, sicut confusa es ab Assur.

37. Nam et ab ista egredieris, et manus tuæ erunt super caput tuum: quoniam obtrivit Dominus confidentiam tuam, et nihil habebis prosperum in ea.

33. Pourquoi voulez-vous justifier votre conduite, pour rentrer en grâce avec moi? Vous avez même enseigné aux autres le mal que vous faites;"

34. Et l'on a trouvé dans vos mains" le sang des âmes pauvres et innocentes." Je les ai trouvées assassinées, non dans les fosses," mais dans les mêmes lieux dont j'ai parlé auparavant."

35. Et cependant vous avez dit: Je suis sans péché, je suis innocente;" que votre fureur" s'éloigne de moi. Je vais donc entrer en jugement avec vous, puisque vous dites: Je n'ai point péché.

36. Combien êtes-vous devenue méprisable, en retombant dans vos premiers égaremens? Vous serez confondue par l'Egypte, comme vous l'avez déjà été par l'Assyrie;

37. Car vous sortirez de l'Egypte tout éplorée, tenant vos mains sur votre tête," parce que le Seigneur brisera" cet appui où vous avez mis votre confiance, et que vous n'en pourrez tirer aucun avantage."

℣ 33. Hébr. autr.: C'est pourquoi aussi j'ai fait voir que vos voies étoient mauvaises *et corrompues*.

℣ 34. C'est le sens des Septante. Selon la Vulgate et selon l'hébreu: dans les pans de vos habits.

Ibid. Que vous avez égorgées.

Ibid. Comme si vous les aviez tuées en secret.

Ibid. C'est-à-dire, sur les collines, où vous les aviez immolées publiquement à vos idoles. — Hébr. autr.: mais dans tous ces lieux *où vous avez répandu publiquement leur sang*.

℣ 35. L'hébreu porte simplement: je suis innocente.

Ibid. Hébr. litt.: que sa colère.

℣ 37. Marque de l'excès de votre douleur.

Ibid. Hébr.: parce que le Seigneur a réprouvé.

Ibid. En recevoir aucun secours.

CHAPITRE III.

Le Seigneur invite les enfans d'Israël à revenir vers lui. Infidélité de Juda. Rappel d'Israël ; son retour. Réunion des deux maisons d'Israel et de Juda. Gloire de Jérusalem.

1. On dit d'ordinaire : Si une femme, après avoir été répudiée par son mari et l'avoir quitté, en épouse un autre, son mari la reprendra-t-il encore? Cette femme n'est-elle pas considérée de lui comme impure et déshonorée?" Pour vous," vous vous êtes corrompue avec plusieurs qui vous aimoient; cependant revenez à moi, dit le Seigneur, et je vous recevrai.

1. Vulgo dicitur : Si dimiserit vir uxorem suam, et recedens ab eo, duxerit virum alterum : numquid revertetur ad eam ultra? numquid non polluta et contaminata erit mulier illa? Tu autem fornicata es cum amatoribus multis : tamen revertere ad me, dicit Dominus, et ego suscipiam te.

2. Levez les yeux en haut," et voyez où vous ne vous êtes point prostituée." Vous étiez assise dans les chemins, les attendant, comme un voleur" attend les passans à l'écart ;" et vous avez souillé la terre par vos fornications et par vos méchancetés.

2. Leva oculos tuos in directum, et vide ubi non prostrata sis : in viis sedebas, exspectans eos quasi latro in solitudine : et polluisti terram in fornicationibus tuis, et in malitiis tuis.

3. C'est ce qui a été cause que l'eau du ciel a été retenue, et que les pluies de l'arrière-saison ne sont point tombées. Après cela" vous avez pris le front d'une femme débauchée, vous n'avez point voulu rougir.

3. Quam ob rem prohibitæ sunt stillæ pluviarum, et serotinus imber non fuit : frons mulieris meretricis facta est tibi, noluisti erubescere.

4. Appelez-moi donc, et invoquez-moi au moins maintenant : " Vous êtes mon père ; vous êtes celui qui m'avez conduite, lorsque j'étois vierge :"

4. Ergo saltem amodo voca me : Pater meus, dux virginitatis meæ tu es :

ỳ 1. Hébr. : Ne seroit-ce pas souiller cette terre? Voyez au Deut. xxiv, 4.

Ibid. O fille d'Israël, que j'avois prise pour mon épouse.

ỳ 2. C'est le sens de l'hébreu.

Ibid. Quelles idoles vous n'avez point adorées.

Ibid. Hébr. litt. : comme un Arabe. Le vol étoit si commun de la part de ce peuple, que le nom d'Arabe se prend au sens de voleur.

Ibid. Hébr. litt. : dans le désert.

ỳ 3. Au lieu d'être touchée des crimes qui vous avoient attiré ces maux.

ỳ 4. Hébr. autr. : *Ne m'appellerez-vous donc point, et* ne m'invoquerez-vous point, au moins maintenant, etc.? *ne me direz-vous point,* etc.?

Ibid. Hébr. litt. : lorsque j'étois jeune. On pourroit aussi traduire l'hébreu :

5. Numquid irasceris in perpetuum, aut perseverabis in finem? Ecce locuta es, et fecisti mala, et potuisti.

5. Serez-vous donc fâché pour toujours? et votre colère durera-t-elle éternellement? " Mais vous avez parlé avec audace," vous avez commis toutes sortes de crimes, et vous vous y êtes abandonnée de tout votre pouvoir."

6. Et dixit Dominus ad me in diebus Josiæ regis: Numquid vidisti quæ fecerit aversatrix Israel? abiit sibimet super omnem montem excelsum, et sub omni ligno frondoso, et fornicata est ibi.

6. Le Seigneur me dit aussi au temps du roi Josias: N'avez-vous point vu ce qu'a fait la rebelle Israël? Elle s'en est allée sur toutes les hautes montagnes et sous tous les arbres chargés de feuillages, et elle s'y est livrée à sa fornication honteuse." *Supr.* II. 20.

7. Et dixi, cum fecisset hæc omnia: Ad me revertere: et non est reversa.

7. Et, après qu'elle a fait tous ces crimes, je lui ai dit, Revenez à moi: et elle n'est point revenue.

8. Et vidit prævaricatrix soror ejus Juda, quia pro eo quod mœchata esset aversatrix Israel, dimisissem eam, et dedissem ei libellum repudii: et non timuit prævaricatrix Juda soror ejus, sed abiit, et fornicata est etiam ipsa.

8. Et la perfide Juda, sa sœur, voyant " que j'avois répudié la rebelle" Israël et que je lui avois donné l'écrit de divorce;" Juda, dis-je, cette perfide, n'a point eu de crainte; mais elle s'en est allée, et elle s'est corrompue aussi elle-même."

9. Et facilitate fornicationis suæ contaminavit terram, et mœchata est cum lapide et ligno.

9. Elle a souillé toute la terre par le débordement de sa prostitution, et elle s'est corrompue avec la pierre et le bois."

vous êtes le conducteur de ma jeunesse; *c'est-à-dire, celui qui m'a prise pour épouse, lorsque j'étois jeune. Sup.* II, 2. Voyez une expression semblable, *Prov.* II, 17.

℣ 5. Hébr. litt.: Gardera-t-il *son ressentiment* pour toujours? conservera-t-il *sa colère* éternellement?

Ibid. Au lieu de vous efforcer d'attirer sur vous ma miséricorde, en parlant avec douceur et humilité.

Ibid. Quelques-uns traduisent l'hébreu: Si vous parliez de la sorte, quoique vous eussiez commis tant de crimes, vous pourriez néanmoins me fléchir *et m'apaiser.*

℣ 6. En s'abandonnant au culte sacrilége de ses vaines idoles.

℣ 8. L'hébreu joint au verset précédent ces mots, *Et vidit prævaricatrix soror ejus Juda.*

Ibid. Le mot hébreu משבה peut signifier une épouse infidèle qui quitte son époux.

Ibid. En la livrant aux Assyriens.

Ibid. En s'abandonnant au culte des idoles.

℣ 9. Dont elle a fait des idoles qu'elle a prises pour ses dieux.

10. Et, après tous ces crimes," la perfide Juda, sa sœur, n'est point revenue à moi de tout son cœur, mais d'une manière feinte, dit le Seigneur.

10. Et in omnibus his non est reversa ad me prævaricatrix soror ejus Juda in toto corde suo, sed in mendacio, ait Dominus.

11. Et le Seigneur me dit : La rebelle Israël a paru juste, si on la compare avec la perfide Juda.

11. Et dixit Dominus ad me : Justificavit animam suam aversatrix Israel, comparatione prævaricatricis Judæ.

12. Allez, et criez vers le nord ;" faites entendre ces paroles : " Revenez, rebelle Israël, dit le Seigneur ; et je ne détournerai point mon visage de vous," parce que je suis saint," dit le Seigneur, et que ma colère ne durera pas éternellement."

12. Vade, et clama sermones istos contra aquilonem, et dices : Revertere, aversatrix Israel, ait Dominus, et non avertam faciem meam a vobis : quia sanctus ego sum, dicit Dominus, et non irascar in perpetuum.

13. Mais reconnoissez votre iniquité : car vous avez violé la loi du Seigneur votre Dieu ; vous vous êtes prostituée à des dieux étrangers sous tous les arbres chargés de feuillages ;" et vous n'avez point écouté ma voix, dit le Seigneur.

13. Verumtamen scito iniquitatem tuam, quia in Dominum Deum tuum prævaricata es : et dispersisti vias tuas alienis sub omni ligno frondoso, et vocem meam non audisti, ait Dominus.

14. Convertissez-vous, mes enfans," revenez à moi, dit le Seigneur, parce que je suis votre époux ;" et j'en choisirai d'entre vous un d'une ville et deux d'une famille ; et je vous ferai entrer dans Sion."

14. Convertimini, filii revertentes, dicit Dominus, quia ego vir vester : et assumam vos unum de civitate, et duos de cognatione, et introducam vos in Sion.

15. Alors je vous donnerai des pas-

15. Et dabo vobis pastores

℣ 10. Crimes qui avoient attiré une foule de maux sur la rebelle Israël.

℣ 12. Où la rebelle Israël est maintenant captive.

Ibid. Pour piquer la perfide Juda d'une sainte jalousie.

Ibid. Hébr. autr. : Je ne ferai point tomber sur vous le regard de ma colère.

Ibid. Plein de miséricorde.

— C'est le sens de l'hébreu חָסִיד : parce que je suis miséricordieux.

Ibid. Hébr. autr. : et que je ne garderai pas toujours *mon ressentiment.* *Supr.* ℣ 5.

℣ 13. Que vous aviez consacrés à leur honneur.

℣ 14. Hébr. : Revenez, enfans rebelles, dit le Seigneur.

Ibid. Hébr. autr. : votre maître.

Ibid. Comme je ferai un jour entrer les restes de votre nation dans mon Eglise.

juxta cor meum, et pascent vos scientia et doctrina.

teurs selon mon cœur, qui vous nourriront de la science et de la doctrine.

16. Cumque multiplicati fueritis, et creveritis in terra in diebus illis, ait Dominus, non dicent ultra : Arca testamenti Domini : neque ascendet super cor, neque recordabuntur illius, nec visitabitur, nec fiet ultra.

16. Et lorsque vous vous serez multipliés, et que vous vous serez accrus sur la terre, dit le Seigneur, on ne dira plus : Voici l'arche de l'alliance du Seigneur. Elle ne reviendra plus dans l'esprit, on ne s'en souviendra plus, on ne la recherchera plus, et on ne la rétablira plus."

7. In tempore illo vocabunt Jerusalem solium Domini : et congregabuntur ad eam omnes gentes in nomine Domini in Jerusalem, et non ambulabunt post pravitatem cordis sui pessimi.

17. En ce temps-là Jérusalem" sera appelée le trône de Dieu ; toutes les nations viendront s'y assembler au nom du Seigneur, et elles ne suivront plus les égaremens de leur cœur endurci dans le mal.

18. In diebus illis ibit domus Juda ad domum Israel, et venient simul de terra aquilonis, ad terram quam dedi patribus vestris.

18. En ce temps-là la maison de Juda ira vers la maison d'Israël," et elles retourneront ensemble de la terre de l'aquilon " à la terre que j'ai donnée à vos pères.

19. Ego autem dixi : Quomodo ponam te in filios, et tribuam tibi terram desiderabilem, hæreditatem præclaram exercituum gentium? Et dixi : Patrem vocabis me, et post me ingredi non cessabis.

19. Pour moi, j'avois dit : Je pense à vous mettre au nombre de mes enfans," à vous donner une terre désirable, et l'excellent héritage de la multitude des gentils." Vous m'y appellerez votre père, disois-je alors, et vous ne cesserez jamais de me suivre.

20. Sed quomodo si contemnat mulier amatorem

20. Mais la maison d'Israël n'a eu que du mépris pour moi, dit le Sei-

℣ 16. Parce que la vérité aura fait disparoître la figure pour jamais. Dom Calmet fait voir, dans une Dissertation composée exprès, que l'arche de l'alliance ne fut point remise dans le temple après le retour de la captivité. Cette Dissertation sera placée à la tête des deux livres des Machabées, tome XVIII. La prophétie de Jérémie regarde particulièrement le temps du Messie, le temps de Jésus-Christ qui est venu remplir la vérité des figures anciennes.

℣ 17. La nouvelle Jérusalem, l'Eglise chrétienne.

℣ 18. Hébr. litt. : la maison de Juda et la maison d'Israël marcheront l'une avec l'autre, et reviendront ensemble, etc. *Ambulabunt domus Juda cum domo Israel, et venient simul, etc.*

Ibid. Où elles auront été emmenées captives.

℣ 19. Autr. : Pour moi, je *lui* avois dit : Je pense à multiplier vos enfans.

Ibid. Hébr. autr. : un glorieux héritage, la multitude des nations.

gneur, comme une femme qui dédaigne un homme qui l'aime."

suum, sic comtempsit me domus Israel, dicit Dominus.

21. Une voix a été entendue dans les chemins," les pleurs et les cris des enfans d'Israël, parce qu'ils ont rendu leurs voies criminelles et qu'ils ont oublié le Seigneur leur Dieu.

21. Vox in viis audita est, ploratus et ululatus filiorum Israel : quoniam iniquam fecerunt viam suam, obliti sunt Domini Dei sui.

22. Mais convertissez-vous, enfans rebelles," et je guérirai le mal que vous vous êtes fait, en vous détournant de moi.

22. Convertimini, filii revertentes, et sanabo aversiones vestras.

Le prophète au nom du peuple.

Nous voici, Seigneur; nous revenons à vous : car vous êtes le Seigneur notre Dieu.

Ecce nos venimus ad te : tu enim es Dominus Deus noster.

23. Nous reconnoissons maintenant que toutes les collines et les montagnes " n'étoient que mensonge. Nous reconnoissons que le salut d'Israël est véritablement dans le Seigneur notre Dieu.

23. Vere mendaces erant colles, et multitudo montium : vere in Domino Deo nostro salus Israel.

24. Dès notre jeunesse le culte honteux des idoles " a dévoré les travaux de nos pères; il a consumé leurs grands et petits troupeaux, leurs fils et leurs filles."

24. Confusio comedit laborem patrum nostrorum ab adolescentia nostra, greges eorum, et armenta eorum, filios eorum, et filias earum.

25. Nous dormirons dans notre confusion, et nous serons couverts de notre honte," parce que nous avons péché

25. Dormiemus in confusione nostra, et operiet nos ignominia nostra : quoniam

℣. 20. Le mot hébreu בגד, dans les deux membres de ce verset, signifie particulièrement l'infidélité.

℣ 21. Hébr. autr. : sur les hauteurs. On y montoit dans les calamités, pour s'y répandre en lamentations.

℣ 22. C'est le sens de l'hébreu : בנים שובבים : Revenez, enfans rebelles, et je guérirai, etc. Vulgate : Revenez, enfans qui revenez.

℣ 23. Ces dieux que nous y adorions.

℣ 24. Le texte porte à la lettre, la confusion; mais ce mot peut se prendre ici pour l'idole, selon l'usage des Hébreux, qui, par horreur pour le nom même de l'idole de *Baal*, y substituoient le mot בשת, qui signifie confusion.

Ibid. Qu'ils ont immolés à ces ouvrages de leurs mains.

℣ 25. Hébr. autr. : *Ainsi* nous sommes demeurés couchés *et ensevelis* dans notre confusion, et nous avons été couverts de notre honte, etc. Ces paroles peuvent exprimer le repentir dont seront pénétrés les Juifs au temps de leur conversion. Origène, expliquant ce chapitre, remarque que l'infidèle *Israël* d'abord répudiée et ensuite rappelée, peut ici représenter la nation juive d'abord

Domino Deo nostro peccavimus nos, et patres nostri, ab adolescentia nostra usque ad diem hanc : et non audivimus vocem Domini Dei nostri.

contre le Seigneur notre Dieu, nous et nos pères, depuis notre jeunesse jusqu'à ce jour, et que nous n'avons point entendu la voix du Seigneur notre Dieu.

incrédule et réprouvée, et ensuite rappelée et convertie; et que la perfide *Juda*, sa sœur, sur qui tombent les reproches du Seigneur, peut représenter les chrétiens prévaricateurs qui n'ont pas profité de l'exemple du châtiment que Dieu a exercé sur les Juifs incrédules.

CHAPITRE IV.

Promesses du Seigneur en faveur d'Israël. Il exhorte ceux de Juda à prévenir sa colère. Il annonce la désolation terrible qui est près de fondre sur eux. Douleurs que ressent le prophète à la vue de ces maux. Le Seigneur promet de ne pas perdre entièrement son peuple.

1. Si reverteris, Israel, ait Dominus, ad me convertere : si abstuleris offendicula tua a facie mea, non commoveberis.

1. Israël, si vous revenez, dit le Seigneur, convertissez-vous à moi." Si vous ôtez de devant ma face la cause de vos chutes," vous ne serez point ébranlé."

2. Et jurabis : Vivit Dominus, in veritate, et in judicio, et in justitia : et benedicent eum gentes, ipsumque laudabunt.

2. Vous jurerez dans la vérité, dans l'équité et dans la justice, en disant : Vive le Seigneur! Alors les nations béniront le Seigneur, et publieront ses louanges."

3. Hæc enim dicit Dominus viro Juda et Jerusalem : Novate vobis novale, et nolite serere super spinas.

3. Car " voici ce que dit le Seigneur aux habitans de Juda et de Jérusalem : Préparez-vous avec soin une terre nouvelle ;" et ne semez pas des épines." *Osee* x. 12.

℣ 1. Hébr. autr. : Si vous revenez *de vos égaremens*, dit le Seigneur, vous demeurerez auprès de moi, *et vous y trouverez le repos*; et si vous ôtez de devant ma face ces abominations, *vos idoles*, vous ne serez point errant *parmi les nations et hors de votre terre.*

Ibid. Les vaines idoles.

Ibid. Vous ne sortirez point de votre pays, et vous n'irez point en captivité.

℣ 2. Hébr. autr. : Et les nations se béniront et se loueront en lui.

℣ 3. Les deux premiers versets de ce chapitre doivent être regardés comme une suite du chapitre précédent et comme adressés aux Israélites captifs; après quoi le prophète s'adresse aux habitans de Juda : Et certes voici ce que dit le Seigneur, etc.

Ibid. Dans votre cœur; arrachez-en les mauvaises inclinations, que vous avez fortifiées par vos péchés.

Ibid. Sur vos vieilles habitudes, que vous avez laissées croître comme des épines.

4. Soyez circoncis de la circoncision du Seigneur;" retranchez de vos cœurs ce qu'il y a de charnel, habitans de Juda et de Jérusalem; de peur que mon indignation n'éclate tout d'un coup et ne s'embrase comme un feu, à cause de la malignité de vos pensées, et que personne ne puisse l'éteindre.

4. Circumcidimini Domino, et auferte præputia cordium vestrorum, viri Juda, et habitatores Jerusalem: ne forte egrediatur ut ignis indignatio mea et succendatur, et non sit qui exstinguat, propter malitiam cogitationum vestrarum.

5. Annoncez à Juda, faites entendre dans Jérusalem, parlez devant tous, et publiez partout à son de trompe; criez à haute voix, et dites: Assemblez-vous tous, et retirons-nous dans les villes fortes."

5. Annuntiate in Juda, et in Jerusalem auditum facite: loquimini, et canite tuba in terra: clamate fortiter, et dicite: Congregamini, et ingrediamur civitates munitas.

Supr. I. 14.

6. Levez l'étendard en Sion;" fortifiez-vous," ne vous arrêtez point," parce que je ferai venir de l'aquilon un mal horrible et un grand ravage.

6. Levate signum in Sion: confortamini, nolite stare: quia malum ego adduco ab aquilone, et contritionem magnam.

7. Le lion " s'est déjà élancé hors de sa tanière; le brigand des nations " s'est élevé; il est sorti hors de son pays, pour réduire votre terre en un désert; et vos villes seront détruites, sans qu'il y demeure aucun habitant.

7. Ascendit leo de cubili suo, et prædo gentium se levavit: egressus est de loco suo, ut ponat terram tuam in solitudinem: civitates tuæ vastabuntur, remanentes absque habitatore.

8. C'est pourquoi couvrez-vous de cilices, pleurez, et poussez des cris et des hurlemens," parce que nous n'avons point détourné de dessus nous la colère et la fureur du Seigneur."

8. Super hoc accingite vos ciliciis, plangite et ululate: quia non est aversa ira furoris Domini a nobis.

9. En ce temps-là, dit le Seigneur, le cœur du roi sera comme mort, aussi bien que le cœur des princes;

9. Et erit in die illa, dicit Dominus: Peribit cor regis, et cor principum: et

℣ 4. Litt.: Soyez circoncis au Seigneur, *convertis au Seigneur.*

℣ 5. Pour nous mettre à couvert de la fureur de nos ennemis.

℣ 6. Rassemblez des troupes.

Ibid. Hébr. autr.: rassemblez-vous.

Ibid. Mais travaillez promptement et sans relâche à vous mettre en lieu de sûreté.

℣ 7. Celui qui doit causer ce mal et faire ce ravage.

Ibid. Nabuchodonosor. Hébr.: le destructeur des nations.

℣ 8. Gémissez avec moi des maux qui vont fondre sur nous.

Ibid. Autr.: parce que la colère et la fureur du Seigneur ne s'est point détournée de dessus nous.

obstupescent sacerdotes, et prophetæ consternabuntur.

les prêtres seront dans l'épouvante, et les prophètes dans la consternation."

10. Et dixi : Heu, heu, heu, Domine Deus, ergone decepisti populum istum et Jerusalem, dicens : Pax erit vobis : et ecce pervenit gladius usque ad animam?

10. Et je dis : Hélas! hélas! hélas!" Seigneur Dieu, avez-vous donc trompé ce peuple et Jérusalem," en leur disant : Vous aurez la paix? et cependant l'épée va les percer jusqu'au fond du cœur.

11. In tempore illo dicetur populo huic et Jerusalem : Ventus urens in viis, quæ sunt in deserto viæ filiæ populi mei, non ad ventilandum et ad purgandum.

11. En ce temps-là on dira à ce peuple et à Jérusalem : Un vent brûlant souffle dans les routes du désert de la fille de mon peuple," non pour vanner et pour purger le blé.

12. Spiritus plenus ex his veniet mihi : et nunc ego loquar judicia mea cum eis.

12. Mais une grande tempête viendra de ces routes me servir contre ce peuple," et alors je leur ferai connoître la sévérité de mes jugemens."

13. Ecce quasi nubes ascendet, et quasi tempestas currus ejus : velociores aquilis equi illius. Væ nobis, quoniam vastati sumus.

13. Un peuple viendra bientôt; il s'élevera comme une nuée; ses chariots seront plus rapides que la tempête, et ses chevaux seront plus vites que les aigles. Malheur à nous;" tout ce que nous avons est au pillage.

14. Lava a malitia cor tuum, Jerusalem, ut salva fias : usquequo morabuntur in te cogitationes noxiæ?

14. Jérusalem, purifiez votre cœur de sa corruption, afin que vous soyez sauvée. Jusqu'à quand les pensées mauvaises demeureront-elles en vous?

15. Vox enim annuntian-

15. Car une voix apporte déjà de

℣ 9. Les termes de l'hébreu dans ces deux derniers membres שׁמם et תמה signifient proprement l'étonnement : les prêtres seront dans l'étonnement et les prophètes dans la surprise, *parce que ni les uns ni les autres ne s'attendoient à ces malheurs.*

℣ 10. Ces trois interjections n'en font qu'une dans l'hébreu, אהה.

Ibid. Pourquoi avez-vous permis qu'ils fussent trompés par leurs faux prophètes? L'hébreu à la lettre pourroit se traduire : Vous avez donc trompé ce peuple et Jérusalem, en disant, etc.; *c'est-à-dire : Vous avez donc permis que les faux prophètes aient séduit ce peuple et Jérusalem, en disant, etc.*

℣ 11. Hébr. autr. : Un vent sec souffle sur les hauteurs du désert qui conduit vers la fille de mon peuple.

℣ 12. Autrement et selon l'hébreu à la lettre : un vent plein *et violent* viendra de ces hauteurs me servir *contre ce peuple.*

Ibid. Autr. : et alors je leur prononcerai leur jugement.

℣ 13. C'est ce que diront alors les habitans de Jérusalem et le peuple de Juda.

Dan " des nouvelles de l'approche des ennemis, et fait connoître l'arrivée de l'idole " du côté du mont d'Ephraïm."

16. Dites aux nations qu'on a fait entendre à Jérusalem qu'il vient des soldats d'une terre reculée qui se jetteront sur les villes de Juda avec de grands cris."

17. Ils environneront Jérusalem jour et nuit, comme ceux qui gardent un champ, parce qu'elle a irrité ma colère, dit le Seigneur.

Sap. 1. 3, 5. 18. Vos actions et vos pensées vous ont attiré ces maux ; c'est là le fruit de votre malice, parce qu'elle est pleine d'amertume, et qu'elle a pénétré jusqu'au fond de votre cœur."

19. Mes entrailles sont émues, mes entrailles sont percées de douleur," mon cœur est saisi de trouble au dedans de moi," je ne puis demeurer dans le silence, parce que j'ai entendu le bruit des trompettes et le cri de la mêlée.

20. On a vu venir malheur sur malheur ; toute la terre " a été détruite;" mes tentes ont été abattues tout d'un coup, et mes pavillons renversés.

tis a Dan, et notum facientis idolum de monte Ephraim.

16. Dicite gentibus : Ecce auditum est in Jerusalem, custodes venire de terra longinqua, et dare super civitates Juda vocem suam.

17. Quasi custodes agrorum facti sunt super eam in gyro : quia me ad iracundiam provocavit, dicit Dominus.

18. Viæ tuæ et cogitationes tuæ fecerunt hæc tibi : ista malitia tua, quia amara, quia tetigit cor tuum.

19. Ventrem meum, ventrem meum doleo, sensus cordis mei turbati sunt in me : non tacebo, quoniam vocem buccinæ audivit anima mea, clamorem prælii.

20. Contritio super contritionem vocata est, et vastata est omnis terra : repente vastata sunt taber-

℣ 15. Dan étoit une ville située au pied du mont Liban, à l'extrémité septentrionale de la Palestine, c'est-à-dire, du côté par où devoit venir l'ennemi.

Ibid. De Bel. Le dieu Bel ou Bélus étoit particulièrement celui que les Babyloniens adoroient. L'hébreu pourroit se traduire : et annonce le désastre, du côté, etc.

Ibid. Le mont d'Ephraïm étoit situé entre Dan et Jérusalem, sur la route que l'ennemi devoit suivre.

℣ 16. Hébr. autr. : On parle des nations *qui s'avancent ;* déjà s'élève contre Jérusalem le bruit *d'une multitude* de gardes qui viennent d'une terre éloignée; et ils font retentir leurs cris *en marchant* contre les villes de Juda. Voyez au verset suivant pourquoi ils sont ici appelés *gardes.*

℣ 18. Hébr. autr. : Cette amertume et ces coups qui pénètrent jusqu'au fond de votre cœur sont le fruit de votre malice.

℣ 19. A la vue de ces maux qui fondront sur la fille de Sion.

Ibid. Hébr. autr. : Mes entrailles, mes entrailles; je souffre au dedans de moi ; mon cœur est saisi de trouble : je ne puis, etc.

℣ 20. Juda.

Ibid. Autr. : ravagée.

nacula mea, subito pelles meæ.

21. Usquequo videbo fugientem, audiam vocem buccinæ?

22. Quia stultus populus meus me non cognovit : filii insipientes sunt, et vecordes : sapientes sunt ut faciant mala, bene autem facere nescierunt.

23. Aspexi terram, et ecce vacua erat, et nihili : et cœlos, et non erat lux in eis.

24. Vidi montes, et ecce movebantur : et omnes colles conturbati sunt.

25. Intuitus sum, et non erat homo : et omne volatile cœli recessit.

26. Aspexi, et ecce Carmelus desertus : et omnes urbes ejus destructæ sunt a facie Domini, et a facie iræ furoris ejus.

27. Hæc enim dicit Dominus : Deserta erit omnis terra : sed tamen consummationem non faciam.

28. Lugebit terra, et mœrebunt cœli desuper : eo quod locutus sum, cogitavi, et non pœnituit me, nec aversus sum ab eo.

21. Jusqu'à quand verrai-je des hommes qui fuient? " jusqu'à quand entendrai-je le bruit des trompettes?

22. Tous ces maux sont venus, parce que mon peuple est insensé et qu'il ne m'a point connu ; ce sont des enfans qui n'ont point de sens ni de raison ; ils ne sont sages que pour faire le mal, et ils n'ont point d'intelligence pour faire le bien.

23. J'ai regardé la terre, et je n'y ai trouvé qu'un vide et qu'un néant ;" j'ai considéré les cieux, et ils étoient sans lumière.

24. J'ai vu les montagnes, et elles trembloient ; j'ai vu les collines, et elles étoient ébranlées."

25. J'ai jeté les yeux de toutes parts, et je n'ai point trouvé d'homme ; tous les oiseaux même du ciel s'étoient retirés.

26. J'ai vu les campagnes les plus fertiles " changées en un désert, et toutes les villes détruites devant la face du Seigneur et par le souffle de sa colère.

27. Car voici ce que dit le Seigneur : Toute la terre sera déserte ;" et néanmoins je ne la perdrai pas entièrement.

28. La terre fondra en larmes, et les cieux se couvriront de deuil, " à cause de la parole que j'ai prononcée ; j'ai formé mon dessein, je ne m'en suis point repenti, et je ne le rétracterai point.

℣ 21. Hébr. autr. : Jusqu'à quand verrai-je l'étendard *des ennemis ?*

℣ 23. Hébr. autr. : et je n'y ai trouvé qu'un chaos *affreux*. Ce sont les mêmes termes que ceux que Moïse emploie pour exprimer l'état informe et confus de la matière au commencement du monde. *Gen.* 1, 2.

℣ 24. Hébr. autr. : agitées.

℣ 26. Litt. : le Carmel ; *c'est-à-dire, les campagnes aussi fertiles et aussi belles que le Carmel, montagne de la Palestine, célèbre par sa fertilité.*

℣ 27. Hébr. autr. : désolée.

℣ 28. C'est le sens de l'hébreu.

29. Toute la ville fuit déjà au bruit de la cavalerie et de ceux qui lancent des flèches; ils se retirent aux lieux les plus hauts," et ils montent sur les pointes des rochers; toutes les villes sont abandonnées, et il n'y a plus d'hommes pour les habiter.

29. A voce equitis et mittentis sagittam, fugit omnis civitas: ingressi sunt ardua, et ascenderunt rupes: universæ urbes derelictæ sunt, et non habitat in eis homo.

30. Mais pour vous, ô filles de Sion, que ferez-vous dans ce pillage où vous serez exposée? " Quand vous vous revêtiriez de pourpre, quand vous vous pareriez d'or et de tous vos ornemens," et que vous vous peindriez le visage avec du vermillon," en vain vous travailleriez à vous embellir; ceux qui vous aimoient n'auront pour vous que du mépris; ils ne chercheront que votre mort.

30. Tu autem vastata, quid facies? cum vestieris te coccino, cum ornata fueris monili aureo, et pinxeris stibio oculos tuos, frustra componeris: contempserunt te amatores tui, animam tuam quærent.

31. Car j'entends la voix comme d'une femme qui est en travail, qui est déchirée par les douleurs de l'enfantement;" j'entends la voix de la fille de Sion qui est toute mourante, qui étend les mains, et qui crie: Malheur à moi, puisque mon âme m'abandonne à cause du carnage de mes enfans!

31. Vocem enim quasi parturientis audivi, angustias ut puerperæ: vox filiæ Sion intermorientis expandentisque manus suas: Væ mihi, quia defecit anima mea propter interfectos.

℣ 29. Hébr. autr.: dans l'épaisseur des forêts.

℣ 30. Comment vous sauverez-vous?

Ibid. C'est le sens de l'hébreu: quand vous vous pareriez d'ornemens d'or.

Ibid. Litt.: quand vous vous peindriez les yeux avec de l'antimoine. Hébr. litt.: quand vous vous fendriez, etc. L'antimoine est d'un grand usage dans l'Orient pour peindre et noircir les yeux, et pour élargir les paupières, afin de faire paroître les yeux plus grands et mieux fendus.

℣ 31. Hébr.: d'un premier enfantement, *dont les douleurs sont plus aiguës.*

CHAPITRE V.

Corruption générale des habitans de Jérusalem. Le Seigneur reproche aux enfans d'Israël leur infidélité et leur incrédulité. Il annonce la punition de leurs crimes; il promet de ne pas exterminer entièrement son peuple.

1. Allez " dans toutes les rues de Jérusalem; voyez et considérez; cherchez dans toutes ses places, si vous

1. Circuite vias Jerusalem, et aspicite et considerate, et quærite in pla-

℣ 1. C'est la continuation du discours précédent. Le Seigneur adresse ici sa

teis ejus, an inveniatis virum facientem judicium, et quærentem fidem : et propitius ero ei.

2. Quod si etiam, Vivit Dominus, dixerint : et hoc falso jurabunt.

3. Domine, oculi tui respiciunt fidem : percussisti eos, et non doluerunt : attrivisti eos, et renuerunt accipere disciplinam : induraverunt facies suas supra petram, et noluerunt reverti.

4. Ego autem dixi : Forsitan pauperes sunt et stulti, ignorantes viam Domini, judicium Dei sui.

5. Ibo igitur ad optimates, et loquar eis : ipsi enim cognoverunt viam Domini, judicium Dei sui. Et ecce magis hi simul confregerunt jugum, ruperunt vincula.

6. Idcirco percussit eos leo de silva, lupus ad vesperam vastavit eos, pardus vigilans super civitates eo-

trouverez un seul homme qui agisse selon la justice et qui cherche la vérité;" et je pardonnerai à toute la ville."

2. Que s'il y en a qui en jurant disent, Vive le Seigneur! ils se serviront faussement de ce serment même.

3. Seigneur," vos yeux regardent la vérité;" vous les avez frappés, et ils ne l'ont point senti; vous les avez brisés de coups, et ils n'ont point voulu se soumettre au châtiment;" ils ont rendu leur front plus dur que la pierre, et ils n'ont point voulu revenir à vous.

4. Pour moi, je disois : Il n'y a peut-être que les pauvres qui sont sans sagesse," qui ignorent la voie du Seigneur et les ordonnances de leur Dieu.

5. J'irai donc trouver les princes" du peuple, et je leur parlerai; car ce sont ceux-là qui connoissent la voie du Seigneur et les ordonnances de leur Dieu. Mais j'ai trouvé que ceux-là ont conspiré tous ensemble, avec encore plus de hardiesse," à briser le joug du Seigneur et à rompre ses liens.

6. C'est pourquoi le lion de la forêt les dévorera; le loup, qui cherche sa proie sur le soir, les ravira; le léopard tiendra toujours les yeux ouverts sur

parole non-seulement à Jérémie, mais à tous ceux qui, comme lui, étoient demeurés fidèles au Seigneur. Les expressions sont au pluriel : *Circuite*, *aspicite*, etc.

℣ 1. C'est le sens de l'hébreu.

Ibid. Si vous trouvez un tel homme.

℣ 3. Réponse du prophète aux paroles que le Seigneur vient de lui adresser.

Ibid. C'est-à-dire, la fidélité. L'hébreu porte à la lettre : Seigneur, vos yeux ne sont-ils pas *tournés* vers la vérité?

Ibid. En profiter.

℣ 4. L'hébreu porte à la lettre : Il n'y a peut-être que les pauvres qui soient devenus insensés, parce qu'ils ignorent, etc.

℣ 5. Litt. : les grands.

Ibid. L'hébreu porte simplement : Mais j'ai trouvé que ceux-là même ont conspiré tous ensemble à briser, etc.

leur ville, et déchirera tous ceux qui en sortiront ;" parce que leurs iniquités se sont multipliées, et que leurs désobéissances n'ont point de fin.

rum : omnis qui egressus fuerit ex eis, capietur : quia multiplicatæ sunt prævaricationes eorum, confortatæ sunt aversiones eorum.

7. Après cela"que vous reste-t-il qui puisse attirer ma miséricorde ? Vos enfans m'ont abandonné, et ils jurent par ceux qui ne sont point des dieux. Je les ai rassasiés ;" ils sont devenus des adultères ; ils ont été satisfaire leurs passions honteuses " dans la maison d'une prostituée.

7. Super quo propitius tibi esse potero? filii tui dereliquerunt me, et jurant in his qui non sunt dii : saturavi eos, et mœchati sunt, et in domo meretricis luxuriabantur.

Ezech. XXII. 11.

8. Ils sont devenus comme des chevaux ardens, qui courent après les cavales ; " chacun d'eux a poursuivi de même avec une passion furieuse la femme de son prochain."

8. Equi amatores et emissarii facti sunt : unusquisque ad uxorem proximi sui hinniebat.

9. Ne punirai-je pas ces excès? dit le Seigneur ; et ne me vengerai-je pas d'une nation si criminelle?

9. Numquid super his non visitabo? dicit Dominus : et in gente tali non ulciscetur anima mea?

10. Montez"sur ses murailles, et renversez-les; ne la perdez pas néanmoins entièrement. Arrachez les rejetons de sa race, " parce qu'ils ne sont point au Seigneur:

10. Ascendite muros ejus et dissipate : consummationem autem nolite facere : auferte propagines ejus, quia non sunt Domini.

11. Car la maison d'Israël et la maison de Juda ont violé l'obéissance qu'elles me devoient; et leur perfidie est montée à son comble, dit le Seigneur.

11. Prævaricatione enim prævaricata est in me domus Israel et domus Juda, ait Dominus.

12. Ils ont renoncé le Seigneur, et

12. Negaverunt Domi-

℣ 6. Plusieurs traduisent l'hébreu : le loup du désert. Ce lion, ce loup, ce léopard représentent Nabuchodonosor.

℣ 7. Ce verset est la suite du verset 5.

Ibid. Je les ai comblés de biens.

Ibid. Hébr. autr. : ils se sont rassemblés en foule.

℣ 8. Hébr. autr. : Semblables à des chevaux bien nourris; ils se sont levés dès le matin (c'est-à-dire, ils ont eu un grand empressement) pour hennir chacun vers la femme de son prochain.

Ibid. Litt. : Ils hennirent chacun vers la femme de son prochain.

℣ 10. Arrêt que le Seigneur prononce contre cette nation coupable.

Ibid. Exterminez ses enfans.

— Autrement selon les Septante : laissez ses fondemens, parce qu'ils sont au Seigneur. Ce sens paroît assez convenir avec la défense précédente : *consummationem autem nolite facere.* Nabuchodonosor ne détruisit point les fondemens de Jérusalem.

num, et dixerunt : Non est ipse : neque veniet super nos malum : gladium et famem non videbimus.

ils ont dit : Le Seigneur n'est point Dieu ;"il ne nous arrivera aucun mal; nous ne verrons ni la guerre ni la famine."

13. Prophetæ fuerunt in ventum locuti, et responsum non fuit in eis : hæc ergo evenient illis.

13. Les prophètes ont prophétisé en l'air, et Dieu n'a point parlé par leur bouche. Voici donc ce qui leur arrivera :"

14. Hæc dicit Dominus Deus exercituum : Quia locuti estis verbum istud : ecce ego do verba mea in ore tuo in ignem, et populum istum in ligna, et vorabit eos.

14. Voici ce que m'a dit le Seigneur Dieu des armées : Parce que vous avez parlé de cette sorte, "je ferai que mes paroles deviendront du feu dans votre bouche ;"que ce peuple sera comme du bois, et que ce feu les dévorera.

15. Ecce ego adducam super vos gentem de longinquo, domus Israel, ait Dominus : gentem robustam, gentem antiquam, gentem, cujus ignorabis linguam, nec intelliges quid loquatur.

15. Maison d'Israël, dit le Seigneur, je vais faire venir sur vous un peuple des pays les plus reculés, un peuple puissant, un peuple ancien, un peuple dont la langue vous sera inconnue, et vous ne saurez ce qu'il dira."

16. Pharetra ejus quasi sepulchrum patens, universi fortes.

16. Son carquois sera comme un sépulcre ouvert;" tous ses soldats seront vaillans.

17. Et comedet segetes tuas, et panem tuum : devorabit filios tuos et filias tuas : comedet gregem tuum et armenta tua : comedet vineam tuam et ficum tuam : et conteret urbes munitas tuas, in quibus tu habes fiduciam, gladio.

17. Il mangera vos blés et votre pain, il dévorera vos fils et vos filles, il pillera vos moutons et vos bœufs, il dépouillera vos vignes et vos figuiers, et il viendra, l'épée à la main, détruire vos plus fortes villes, dans lesquelles vous mettiez votre confiance.

18. Verumtamem in diebus illis, ait Dominus, non faciam vos in consummationem.

18. Et néanmoins, en ce temps-là même, dit le Seigneur, je ne vous exterminerai pas entièrement.

℣ 12. Hébr. autr. : Ils ont menti au Seigneur, *ils l'ont méconnu, et lui ont manqué de fidélité*; ils ont dit : Ce n'est point lui *qui parle par les prophètes qui nous menacent de ses vengeances.*

Ibid. Dont on nous a menacés de sa part.

℣ 13. Hébr. autr. : La parole *de Dieu* n'étoit point dans leur bouche ; que ces maux *dont ils nous menacent* leur arrivent *à eux-mêmes.*

℣ 14. O peuple de Juda et d'Israël.

Ibid. O Jérémie.

℣ 15. Ce peuple étoit celui de Chaldée.

℣ 16. Qui vous dévorera.

Infr. XVI. 20.

19. Si vous dites, Pourquoi le Seigneur notre Dieu nous a-t-il fait tous ces maux? vous leur direz : " Comme vous m'avez abandonné pour adorer un dieu étranger dans votre propre pays, ainsi vous serez assujettis à des étrangers dans une terre étrangère.

19. Quod si dixeritis : Quare fecit nobis Dominus Deus noster hæc omnia? dices ad eos : Sicut dereliquistis me, et servistis deo alieno in terra vestra, sic servietis alienis in terra non vestra.

20. Annoncez ceci à la maison de Jacob, faites-le entendre en Juda, et dites-leur :

20. Annuntiate hoc domui Jacob, et auditum facite in Juda, dicentes :

21. Ecoutez, peuple insensé, qui êtes sans entendement et sans esprit ;" qui avez des yeux, et ne voyez point ; qui avez des oreilles, et n'entendez point.

21. Audi, popule stulte, qui non habes cor : qui habentes oculos, non videtis : et aures, et non auditis.

22. Ne me respecterez-vous " donc point? dit le Seigneur; et ne serez-vous point saisis de frayeur " devant ma face.? moi qui ai mis le sable pour bornes à la mer, qui lui ai prescrit une loi éternelle qu'elle ne violera jamais. Ses vagues s'agiteront, et elles ne pourront aller au delà ; ses flots s'élèveront avec furie, et ils ne pourront passer ces limites.

22. Me ergo non timebitis? ait Dominus : et a facie mea non dolebitis? Qui posui arenam terminum mari, præceptum sempiternum, quod non præteribit : et commovebuntur, et non poterunt : et intumescent fluctus ejus, et non transibunt illud.

23. Mais le cœur de ce peuple " est devenu un cœur incrédule " et rebelle ; ils se sont retirés, et s'en sont allés.

23. Populo autem huic factum est cor incredulum et exasperans, recesserunt et abierunt.

24. Ils n'ont point dit en eux-mêmes : Craignons le Seigneur notre Dieu, qui donne en son temps aux fruits de la terre les premières et les dernières pluies, " et qui nous conserve tous les ans une abondante moisson.

24. Et non dixerunt in corde suo : Metuamus Dominum Deum nostrum, qui dat nobis pluviam temporaneam et serotinam in tempore suo, plenitudinem annuæ messis custodientem nobis.

℣ 19. Ces mots, Si vous dites, etc., s'adressent aux enfans de Juda : et ceux-ci, Vous leur direz, etc., s'adressent au prophète. La première phrase est au pluriel, *si dixeritis;* la seconde au singulier, *dices.*

℣ 21. Litt. : sans cœur, c'est-à-dire sans intelligence : hébraïsme.

℣ 22. Litt. : Ne craindrez-vous point?

Ibid. C'est le sens de l'hébreu.

℣ 23. Plus indocile que la mer.

Ibid. Hébr. autr. : un cœur qui se retire et se révolte.

℣ 24. C'est-à-dire, celles de l'automne et celles du printemps.

25. Iniquitates vestræ declinaverunt hæc : et peccata vestra prohibuerunt bonum a vobis :

25. Vos iniquités ont détourné mes grâces, " et vos péchés se sont opposés au bien que j'étois prêt à vous faire ;

26. Quia inventi sunt in populo meo impii insidiantes quasi aucupes, laqueos ponentes, et pedicas ad capiendos viros.

26. Parce qu'il s'est trouvé parmi mon peuple des impies, qui dressent des embûches comme on en dresse aux oiseaux, et qui tendent des filets pour surprendre les hommes.

27. Sicut decipula plena avibus, sic domus eorum plenæ dolo : ideo magnificati sunt et ditati.

27. Leurs maisons sont pleines des fruits de leurs tromperies, comme un trébuchet est plein des oiseaux qu'on y a pris ; c'est ainsi qu'ils deviennent grands et qu'ils s'enrichissent.

28. Incrassati sunt et impinguati : et præterierunt sermones meos pessime : causam viduæ non judicaverunt, causam pupilli non direxerunt, et judicium pauperum non judicaverunt.

28. Ils sont gras, ils sont vigoureux, et ils violent ma loi par les actions les plus criminelles ; ils n'entreprennent point la défense de la veuve, ils ne soutiennent point le droit du pupille, et ils ne font point justice aux pauvres.

Is. I. 23. *Zach.* VII. 10.

29. Numquid super his non visitabo, dicit Dominus : aut super gentem hujuscemodi non ulciscetur anima mea?

29. Ne punirai-je point ces excès? dit le Seigneur ; et me vengerai-je point d'une nation si criminelle?

30. Stupor et mirabilia facta sunt in terra.

30. Il s'est fait sur la terre des choses étranges et qu'on ne peut écouter qu'avec le dernier étonnement.

31. Prophetæ prophetabant mendacium, et sacerdotes applaudebant manibus suis, et populus meus dilexit talia : quid igitur fiet in novissimo ejus?

31. Les prophètes prophétisoient le mensonge ; les prêtres leur applaudissoient, " et mon peuple y trouvoit son plaisir. Quelle sera donc enfin la punition que je lui réserve?

℣ 25. Litt. : ces *bénédictions que je répandois sur votre terre.*

℣ 31. Hébr. autr. : descendoient auprès d'eux, *les approuvoient par une lâche complaisance.*

CHAPITRE VI.

Désolation de Jérusalem et de Juda. Infidélité de ce peuple. Fausse paix qui lui est promise. S'instruire de la bonne voie, et y marcher. Sentinelles établies et non écoutées. Jérémie est établi sur ce peuple pour l'éprouver.

1. ARMEZ-vous de force, enfans de Benjamin, au milieu de Jérusalem; faites retentir la trompette à Thécua, levez l'étendard sur Béthacara, "parce qu'il paroît un mal du côté de l'aquilon, et que ce mal vous menace d'un grand ravage.

2. Je puis comparer la fille de Sion à une femme belle et délicate."

3. Les pasteurs viendront avec leurs troupeaux;" ils dresseront leurs tentes autour de ses murs, et chacun dirigera les gens qui seront sous son commandement."

4. Préparez-vous tous à lui déclarer la guerre;" allons! montons sur ses murs en plein midi." Mais malheur à nous, parce que le jour s'abaisse, et que les ombres sont devenues plus grandes sur le soir.

5. Allons, montons sur ses murailles la nuit même, et renversons toutes ses maisons."

1. CONFORTAMINI, filii Benjamin, in medió Jerusalem, et in Thecua clangite buccina, et super Bethacarem levate vexillum: quia malum visum est ab aquilone, et contritio magna.

2. Speciosæ et delicatæ assimilavi filiam Sion.

3. Ad eam venient pastores et greges eorum: fixerunt in ea tentoria in circuitu: pascet unusquisque eos qui sub manu sua sunt.

4. Sanctificate super eam bellum: consurgite, et ascendamus in meridie: væ nobis, quia declinavit dies, quia longiores factæ sunt umbræ vesperi.

5. Surgite, et ascendamus in nocte, et dissipemus domos ejus.

℣ 1. Le partage de Benjamin étoit au nord de Jérusalem; Thécua et Béthacara étoient dans le partage de Juda au midi de Jérusalem: Jérusalem appartenoit à ces deux tribus; et étoit la capitale de tout le royaume. Béthacara étoit sur une éminence entre Jérusalem et Thécua.

℣ 2. Qui n'a pas la force de résister à ceux qui veulent l'outrager.

℣ 3. Les princes de Babylone y viendront avec leurs troupes.

℣ 2 et 3. Hébr. autr.: Je puis comparer la fille de Sion à un pâturage délicieux. Les pasteurs y viendront avec leurs troupeaux; ils dresseront leurs tentes autour d'elle, et chacun d'eux y fera paître le troupeau qu'il conduit. Ces pasteurs sont les princes de Babylone; leurs troupes sont leurs troupeaux.

℣ 4. Diront les princes à leurs soldats. Litt.: Sanctifiez la guerre contre elle: c'est-à-dire, préparez-vous à lui déclarer la guerre.—Cette expression pourroit marquer particulièrement les actes de religion qui faisoient partie de cette préparation.

Ibid. Non par adresse, mais à force ouverte, en plein jour.

℣ 5. Hébr.: ses tours *ou ses châteaux*.

6. Quia hæc dicit Dominus exercituum : Cædite lignum ejus, et fundite circa Jerusalem aggerem : hæc est civitas visitationis, omnis calumnia in medio ejus.

6. Car voici ce que dit le Seigneur des armées : Coupez les arbres d'alentour, et faites un rempart autour de Jérusalem ; c'est la ville destinée à ma vengeance, parce que toute sorte de calomnie " règne au milieu d'elle.

7. Sicut frigidam fecit cisterna aquam suam, sic frigidam fecit malitiam suam : iniquitas et vastitas audietur in ea : coram me semper infirmitas et plaga.

7. Comme la citerne rend froide l'eau qu'elle reçoit, ainsi cette ville a fait de sang-froid les actions les plus criminelles. " On n'entend parler en elle que d'injustice " et d'oppression ; et le cri des personnes languissantes et couvertes de plaies monte sans cesse devant moi.

8. Erudire, Jerusalem, ne forte recedat anima mea a te, ne forte ponam te desertam, terram inhabitabilem.

8. Jérusalem, rentrez en vous-même, " de peur que je me retire de vous, et que je ne vous réduise en un désert et en une terre inhabitée.

9. Hæc dicit Dominus exercituum : Usque ad racemum colligent, quasi in vinea, reliquias Israel : converte manum tuam quasi vindemiator ad cartallum.

9. Voici ce que dit le Seigneur des armées : On prendra tout ce qui sera resté d'Israël, comme on coupe dans une vigne jusqu'à la dernière grappe de raisin. Retournez, s'entre-diront les vendangeurs, et mettez dans votre panier ce que vous trouverez de reste. "

10. Cui loquar? et quem contestabor ut audiat? ecce incircumcisæ aures eorum, et audire non possunt : ecce verbum Domini factum est eis in opprobrium, et non suscipient illud.

10. A qui adresserai-je ma parole? et qui conjurerai-je de m'écouter? " Leurs oreilles sont incirconcises, et ils ne peuvent entendre ; ils n'ont que du mépris pour la parole du Seigneur, et ils ne veulent point la recevoir.

11. Idcirco furore Domini plenus sum, laboravi susti-

11. C'est pourquoi je suis plein de la fureur du Seigneur ; je ne puis plus en

℣ 6. Hébr. autr. : d'oppression.

℣ 7. Hébr. autr. : De même qu'un puits fait sourdre ses eaux, ainsi elle fait sortir sa malice, *comme d'une source toujours féconde.*

Ibid. Hébr. autr. : de violence.

℣ 8. Autrement et à la lettre : corrigez-vous.

℣ 9. Litt. : Retournez comme un vendangeur, et mettez, etc.

— Enlevez tout ce qui est à Jérusalem, diront ses ennemis, les Babyloniens, qu'il a appelés plus haut les pasteurs.

℣ 10. Autr. : et qui attesterai-je, *qui prendrai-je à témoin*, pour être entendu ?

soutenir l'effort : " Seigneur, répandez en même temps votre indignation" sur les troupes des jeunes hommes et sur les petits enfans qui sont dans les rues. Car l'homme et la femme seront pris ensemble, celui qui est avancé en âge avec ceux qui sont dans la dernière vieillesse.

12. Leurs maisons, leurs champs, et leurs femmes même passeront à des étrangers; car j'étendrai ma main sur les habitans de la terre, dit le Seigneur,

Isai. LVI. 11. *Infr.* VIII. 10. 13. Parce que, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, tous s'étudient à satisfaire leur avarice, et que, depuis le prophète jusqu'au prêtre, tous ne pensent qu'à tromper avec adresse.

14. Et ils pansoient les plaies de la fille de mon peuple d'une manière honteuse, " en disant : La paix, la paix," lorsqu'il n'y avoit point de paix.

15. Ils ont été confus, parce qu'ils ont fait des choses abominables; ou plutôt " la confusion même n'a pu les confondre, et ils n'ont su ce que c'étoit que de rougir; c'est pourquoi ils tomberont parmi la foule des mourans, ils périront tous ensemble au temps destiné à leur punition, dit le Seigneur.

16. Voici ce que dit le Seigneur : Tenez-vous sur les voies, considérez, et demandez quels sont les anciens sentiers pour connoître la bonne voie, et marchez-y; et vous trouverez la

nens : effunde super parvulum foris, et super consilium juvenum simul : vir enim cum muliere capietur, senex cum pleno dierum.

12. Et transibunt domus eorum ad alteros, agri et uxores pariter : quia extendam manum meam super habitantes terram, dicit Dominus.

13. A minore quippe usque ad majorem omnes avaritiæ student : et a propheta usque ad sacerdotem cuncti faciunt dolum.

14. Et curabant contritionem filiæ populi mei cum ignominia, dicentes : Pax, pax : et non erat pax.

15. Confusi sunt, quia abominationem fecerunt : quin potius confusione non sunt confusi, et erubescere nescierunt : quam ob rem, cadent inter ruentes, in tempore visitationis suæ corruent, dicit Dominus.

16. Hæc dicit Dominus : State super vias, et videte, et interrogate de semitis antiquis, quæ sit via bona, et ambulate in ea : et in-

ỳ 11. Le zèle de sa gloire ne me permet pas de voir de sang-froid les outrages qu'on lui fait.

Ibid. Les Septante ont lu tout ceci en première personne, en le rapportant à Dieu même. C'est-à-dire qu'au lieu de *furore Domini* ils ont lu *furore meo*; et au lieu de *effunde* ils ont lu *effundam* : Je suis donc plein de ma fureur; je ne puis plus la retenir; je vais la répandre en même temps sur, etc.

ỳ 14. Hébr. autr. : légèrement, *comme un mal sans danger.*

Ibid. Au lieu d'y appliquer des remèdes salutaires, en les reprenant fortement de leurs crimes, ils ne songeoient qu'à les rassurer contre mes menaces.

ỳ 15. Hébr. autr. : Ont-ils eu de la confusion des choses abominables qu'ils ont faites? *Non;* ils n'ont eu nulle confusion, et ils n'ont point su, etc.

venietis refrigerium animabus vestris. Et dixerunt : Non ambulabimus.

paix et le rafraîchissement de vos âmes. Mais ils m'ont répondu : Nous n'y *Matt.* XI. 29.
marcherons point.

17. Et constitui super vos speculatores. Audite vocem tubæ. Et dixerunt : Non audiemus.

17. J'ai établi des sentinelles " sur vous, et je vous ai dit : Ecoutez le bruit de la trompette. Et ils ont répondu : Nous ne l'écouterons point.

18. Ideo audite, gentes, et cognosce, congregatio, quanta ego faciam eis.

18. C'est pourquoi, écoutez, nations, apprenez, peuples assemblés, avec quelle rigueur je veux les punir.

19. Audi, terra : Ecce ego adducam mala super populum istum, fructum cogitationum ejus : quia verba mea non audierunt, et legem meam projecerunt.

19. Terre, écoutez-moi. Je vais faire fondre sur ce peuple toutes sortes de maux qui seront le fruit de leurs pensées criminelles, parce qu'ils n'ont point écouté ma parole, et qu'ils ont rejeté ma loi.

20. Ut quid mihi thus de Saba affertis, et calamum suave olentem de terra longinqua? holocautomata vestra non sunt accepta, et victimæ vestræ non placuerunt mihi.

20. Pourquoi m'offrez-vous de l'en- *Isai.* I. 11.
cens de Saba ? " et pourquoi me faites-vous venir des parfums " des terres les plus éloignées ? Vos holocautes ne me sont point agréables, vos victimes ne me plaisent point.

21. Propterea hæc dicit Dominus : Ecce ego dabo in populum istum ruinas, et ruent in eis patres et filii simul, vicinus et proximus peribunt.

21. Voici donc ce que dit le Seigneur: Je vais accabler ce peuple de malheurs; les pères tomberont avec leurs enfans, les proches périront avec leurs proches;

22. Hæc dicit Dominus : Ecce populus venit de terra aquilonis, et gens magna consurget a finibus terræ.

22. Voici ce que dit le Seigneur : Une nation va venir de la terre de l'aquillon, et un grand peuple s'élèvera des extrémités du monde.

23. Sagittam et scutum arripiet : crudelis est, et non miserebitur : vox ejus quasi mare sonabit : et super equos ascendent : præparati quasi vir ad prælium, adversum te, filia Sion.

23. Il s'armera de flèches, " et il prendra son bouclier ; " il est cruel et impitoyable ; ses troupes feront un bruit comme les vagues de la mer ; ils monteront à cheval, et ils viendront, les armes à la main, fondre sur vous, ô fille de Sion, comme un homme qui va combattre son ennemi.

℣ 17. Ces sentinelles étoient les prophètes que Dieu suscitoit.
℣ 20. L'encens du pays de Saba, en Arabie, étoit le meilleur que l'on connût.
Ibid. Litt. : de la canne odorante; roseau qui venoit aussi d'Arabie.
℣ 23. Hébr. litt. : de son arc.
Ibid. Quelques-uns croient que le terme de l'hébreu כידון signifie un dard.

24. Nous les entendons déjà venir de loin, et nos bras se trouvent sans force; l'affliction " nous saisit, et la douleur nous accable, comme une femme qui est en travail.

24. Audivimus famam ejus, dissolutæ sunt manus nostræ : tribulatio apprehendit nos, dolores ut parturientem.

25. Ne sortez point dans les champs, n'allez point dans les chemins, parce qu'on n'y voit que les épées de l'ennemi, et que l'épouvante de toutes parts.

25. Nolite exire ad agros, et in via ne ambuletis : quoniam gladius inimici, pavor in circuitu.

26. Fille de mon peuple, revêtez-vous de cilice, couchez-vous sur la cendre, pleurez avec amertume, comme une mère qui pleure son fils unique; parce que celui qui doit nous perdre viendra tout d'un coup fondre sur nous.

26. Filia populi mei, accingere cilicio, et conspergere cinere : luctum unigeniti fac tibi, planctum amarum : quia repente veniet vastator super nos.

27. Jérémie, je vous ai établi sur ce peuple, pour le mettre à la dernière épreuve, pour sonder leurs voies et leurs désirs, et pour les connoître.

27. Probatorem dedi te in populo meo robustum : et scies, et probabis viam eorum.

28. Les princes mêmes d'entre eux se sont détournés du droit chemin; " leurs marches sont pleines de déguisement; ce n'est que de l'airain et que du fer; et ils se sont tous corrompus.

28. Omnes isti principes declinantes, ambulantes fraudulenter, æs et ferrum : universi corrupti sunt.

29. Il a été inutile de souffler le creuset; " le plomb s'est consumé dans le feu : " en vain le fondeur les a mis dans le fourneau, leurs malices n'ont point été consumées. "

29. Defecit sufflatorium, in igne consumptum est plumbum, frustra conflavit conflator : malitiæ enim eorum non sunt consumptæ.

30. Appelez-les un faux argent, parce que le Seigneur les a rejetés.

30. Argentum reprobum vocate eos, quia Dominus projecit illos.

℣ 24. Hébr. autr. : l'angoisse, *la détresse.*

℣ 28. Hébr. autr. : ils sont tous coupables de la plus criminelle rébellion : *Omnes isti apostatæ apostatarum.*

℣ 29. Hébr. autr. : Le soufflet est desséché, *usé, à force de souffler le feu.*

Ibid. On se servoit alors du plomb pour séparer et purifier les métaux dans le creuset.

Ibid. Ils sont toujours demeurés dans leurs impuretés.

CHAPITRE VII.

Vaine confiance des Juifs dans le temple du Seigneur, tandis qu'ils le déshonorent par leurs crimes. Le Seigneur défend à Jérémie de prier pour ce peuple. Sacrifices inutiles sans l'obéissance.

1. VERBUM quod factum est ad Jeremiam a Domino, dicens :

2. Sta in porta domus Domini, et prædica ibi verbum istud, et dic : Audite verbum Domini, omnis Juda, qui ingredimini per portas has, ut adoretis Dominum.

3. Hæc dicit Dominus exercituum, Deus Israel : Bonas facite vias vestras et studia vestra, et habitabo vobiscum in loco isto.

4. Nolite confidere in verbis mendacii, dicentes : Templum Domini, templum Domini, templum Domini est.

5. Quoniam si bene direxeritis vias vestras et studia vestra : si feceritis judicium inter virum et proximum ejus,

6. Advenæ, et pupillo, et viduæ non feceritis calumniam, nec sanguinem innocentem effuderitis in loco hoc, et post deos alienos non ambulaveritis in malum vobismetipsis :

1. Le Seigneur, parlant à Jérémie, lui dit :

2. Tenez-vous à la porte de la maison du Seigneur, prêchez-y ces paroles, et dites : Ecoutez la parole du Seigneur, vous tous habitans de Juda, qui entrez par ces portes pour adorer le Seigneur.

3. Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël : Redressez vos voies, corrigez votre conduite, et j'habiterai dans ce lieu avec vous." *Infr.* XVI, 13.

4. Ne mettez point votre confiance en des paroles de mensonge, en disant : " Ce temple est au Seigneur, ce ce temple est au Seigneur, ce temple est au Seigneur ;"

5. Car, si vous avez soin de redresser vos voies et de corriger votre conduite ; si vous rendez justice à ceux qui plaident ensemble ;

6. Si vous ne faites point de violence" à l'étranger, au pupille et à la veuve ; si vous ne répandez point en ce lieu le sang innocent ; et si vous ne suivez point les dieux étrangers pour votre malheur,

℣ 4. Hébr. autr. : et je vous ferai habiter dans ce lieu, *je vous y conserverai.* C'est le sens de la version des Septante.

℣ 4. Comme vos faux prophètes.

Ibid. Et il ne permettra pas qu'il soit détruit, ni que le peuple qui l'y adore souffre aucun mal.

— La version des Septante n'exprime ici que deux fois ces mots : *Templum Domini.*

℣ 6. C'est le sens de l'hébreu.

7. Je demeurerai avec vous " de siècle en siècle dans ce lieu et dans cette terre que j'ai donnée à vos pères.

7. Habitabo vobiscum in loco isto, in terra quam dedi patribus vestris, a sæculo et usque in sæculum.

8. Mais vous mettez votre confiance en des paroles de mensonge où vous ne trouverez aucun secours ;

8. Ecce vos confiditis vobis in sermonibus mendacii, qui non proderunt vobis :

9. Vous volez, vous tuez, vous commettez des adultères, vous jurez faussement, vous sacrifiez " à Baal, vous allez chercher des dieux étrangers qui étoient inconnus :

9. Furari, occidere, adulterari, jurare mendaciter, libare Baalim, et ire post deos alienos, quos ignoratis.

10. Et après cela, vous venez vous présenter hardiment devant moi, dans cette maison en " laquelle mon nom a été invoqué, et vous dites, Nous nous trouvons à couvert, quoique nous ayons commis toutes ces abominations. "

10. Et venistis, et stetistis coram me in domo hac, in qua invocatum est nomen meum, et dixistis : Liberati sumus, eo quod fecerimus omnes abominationes istas.

Matt. XXI. 13. *Marc.* XI. 17. *Luc.* XIX. 46.

11. Ma maison, en laquelle " mon nom a été invoqué devant vos yeux, est-elle donc devenue une caverne de voleurs? " C'est moi, c'est moi qui suis véritablement. Je vous ai vus, " dit le Seigneur.

11. Numquid ergo spelunca latronum facta est domus ista, in qua invocatum est nomen meum in oculis vestris? ego, ego sum : ego vidi, dicit Dominus.

12. Allez à Silo, au lieu qui m'étoit consacré, où j'avois établi ma gloire "

12. Ite ad locum meum in Silo, ubi habitavit nomen

℣ 7. Hébr. autr. : je vous ferai habiter. C'est le sens des Septante, comme au verset 3.

℣ 9. Litt. : vous offrez des libations. Hébr. litt. : vous offrez de l'encens.

℣ 10. Hébr. litt. : sur laquelle mon nom a été invoqué, *qui a été consacrée en mon nom.*

Ibid. C'est ainsi que plusieurs traduisent ce texte. L'hébreu pourroit se traduire dans le sens de la Vulgate même de cette sorte : Vous dites : Nous nous trouvons à couvert ; parce que nous avons commis toutes ces abominations. *Vous osez dire, jusque dans mon temple, que ce sont des dieux étrangers qui vous ont garantis du danger.*

℣ 11. Hébr. : sur laquelle mon nom, etc. *Supr.* ℣ 10.

Ibid. Où les plus méchans hommes puissent trouver leur sûreté.

— Jésus-Christ reproche aux Juifs de son temps d'avoir ainsi profané la maison de son Père, leur temple, qui ne contenoit que la figure des mystères dont nous possédons la vérité. *Matt.* XXI, 13. *Marc.* XI, 17. *Luc.* XIX, 46.

Ibid. Hébr. autr. : Et moi j'ai vu aussi *toutes vos abominations.*

℣ 12. Litt. : mon nom. Le tabernacle du Seigneur fut placé à Silo dans la tribu d'Ephraïm, dès le temps de Josué, et il y demeura au moins jusqu'au temps du grand-prêtre Héli, après la mort duquel l'arche fut transportée à Cariathiarim, et de là ensuite à Jérusalem.

meum a principio: et videte quæ fecerim ei propter malitiam populi mei Israel.

13. Et nunc, quia fecistis omnia opera hæc, dicit Dominus, et locutus sum ad vos mane consurgens et loquens, et non audistis, et vocavi vos, et non respondistis:

14. Faciam domui huic, in qua invocatum est nomen meum, et in qua vos habetis fiduciam: et loco quem dedi vobis et patribus vestris, sicut feci Silo.

15. Et projiciam vos a facie mea, sicut projeci omnes fratres vestros, universum semen Ephraim.

16. Tu ergo noli orare pro populo hoc, nec assumas pro eis laudem et orationem, et non obsistas mihi: quia non exaudiam te.

17. Nonne vides quid isti faciunt in civitatibus Juda, et in plateis Jerusalem?

18. Filii colligunt ligna, et patres succendunt ignem, et mulieres conspergunt

dès le commencement," et considérez comment je l'ai traité, à cause de la méchanceté de mon peuple d'Israël.

13. Maintenant aussi, parce que vous avez fait toutes ces choses, dit le Seigneur; que je vous ai parlé avec toute sorte d'application et d'empressement, sans que vous m'ayez entendu; que je vous ai appelés, sans que vous m'ayez répondu; Prov. I. 24. Isai. LXV. 12.

14. Je traiterai cette maison où " mon nom a été invoqué, en laquelle vous mettez toute votre confiance, et ce lieu que je vous ai donné, après l'avoir donné à vos pères, comme j'ai traité Silo;" 1 Reg. IV. 2, 10.

15. Et je vous chasserai bien loin de ma face, comme j'ai chassé tous vos frères, toute la race d'Ephraïm.

16. Vous donc, Jérémie, n'entreprenez point d'intercéder pour ce peuple, ni de me conjurer " et de me prier pour eux, et ne vous opposez point à moi, parce que je ne vous exaucerai point." Infr. XI. 14.

17. Ne voyez-vous pas ce que fait ce peuple dans les villes de Juda et dans les places publiques de Jérusalem?

18. Les enfans amassent le bois, les pères allument le feu, et les femmes mêlent de la graisse avec de la farine,"

ỳ 12. En y plaçant mon tabernacle.

ỳ 14. Hébr. litt.: sur laquelle, etc. *Supr.* ỳ 10, 11.

Ibid. Ces expressions donnent lieu de présumer que, dans la destruction du royaume d'Israël par les Assyriens, les derniers vestiges du culte rendu au Seigneur à Silo furent effacés. Voyez ce qui a été dit sur cela dans la *Dissertation sur l'histoire de Judith*, tome VIII.

ỳ 15. C'est-à-dire, du royaume des dix tribus, entre lesquelles celle d'Ephraïm tenoit le premier rang. Saint Jérôme remarque que, comme le châtiment dont la maison d'Israël fut frappé fut un exemple pour la maison de Juda au temps de Jérémie, et pour les Juifs au temps de Jésus-Christ, de même le châtiment qui est tombé sur les Juifs incrédules, depuis Jésus-Christ, un exemple pour nous: *Sicut Silo templi exemplum est, ita templum nobis. Hieron. hic.*

ỳ 16. C'est le sens de l'hébreu qui pourroit se traduire: de pousser des plaintes *et des cris.*

Ibid. Hébr. litt.: je ne vous écouterai point.

ỳ 18. Hébr. autr.: les femmes pétrissent la pâte.

pour faire des gâteaux à la reine du ciel, "pour sacrifier à des dieux étrangers, et pour attirer sur eux ma colère. "

adipem, ut faciant placentas reginæ cœli, et libent diis alienis, et me ad iracundiam provocent.

19. Est-ce moi qu'ils irritent? dit le Seigneur; et ne se blessent-ils pas plutôt eux-mêmes, " en se couvrant de confusion?

19. Numquid me ad iracundiam provocant? dicit Dominus: nonne semetipsos in confusionem vultus sui?

20. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur Dieu: Ma fureur et mon indignation s'est embrasée, et va fondre " sur ce lieu, sur les hommes, sur les animaux, sur les arbres des champs, sur les fruits de la terre; et je mettrai le feu partout, sans qu'il y ait personne pour l'éteindre.

20. Ideo hæc dicit Dominus Deus: Ecce furor meus et indignatio mea conflatur super locum istum, super viros, et super jumenta, et super lignum regionis, et super fruges terræ, et succendetur, et non exstinguetur.

21. Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël: Ajoutez vos holocaustes à vos victimes, et mangez de la chair de vos sacrifices."

21. Hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel: Holocautomata vestra addite victimis vestris, et comedite carnes.

22. Car je n'ai pas ordonné à vos pères, au jour où je les ai tirés de l'Egypte, de m'offrir des holocaustes et des victimes;

22. Quia non sum locutus cum patribus vestris, et non præcepi eis, in die qua eduxi eos de terra Ægypti, de verbo holocautomatum et victimarum (a):

23. Mais voici le commandement que je leur ai fait: Ecoutez ma parole, et je serai votre Dieu, et vous serez mon peuple; et marchez dans toutes les voies que je vous prescrirai, afin que vous soyez comblés de biens."

23. Sed hoc verbum præcepi eis, dicens: Audite vocem meam, et ero vobis Deus, et vos eritis mihi populus: et ambulate in omni via, quam mandavi vobis, ut bene sit vobis.

(a) *S. Script. prop.*, part. VI, n. 92.

℣ 18. A la lune, qu'ils regardent comme une divinité.

Ibid. Hébr.: pour me faire de la peine, *me causer du chagrin.* Voyez le verset suivant.

℣ 19. Hébr. autr.: Est-ce à moi qu'ils causent de la peine, *du chagrin?* n'est-ce pas à eux-mêmes, en attirant la confusion sur leurs visages? On voit alors comment le même verbe régit les deux pronoms: *Numquid mihi molestiam inferunt? nonne sibimetipsis?*

℣ 20. C'est le sens de l'hébreu: Ma colère et mon indignation va fondre sur ce lieu.

℣ 21. Cela ne vous servira de rien.

℣ 22 et 23. Les lois cérémonielles ne furent pas données en même temps

24. Et non audierunt, nec inclinaverunt aurem suam : sed abierunt in voluntatibus, et in pravitate cordis sui mali : factique sunt retrorsum et et non in ante,

24. Et, après cela, ils ne m'ont point écouté, ils n'ont point prêté l'oreille à ma voix, mais ils se sont abandonnés à leurs désirs et à la dépravation de leur cœur; ils sont retournés en arrière, au lieu d'avancer,

25. A die qua egressi sunt patres eorum de terra Ægypti, usque ad diem hanc. Et misi ad vos omnes servos meos prophetas per diem consurgens diluculo, et mittens.

25. Depuis le jour où leurs pères sont sortis de l'Egypte jusqu'aujourd'hui. Cependant je leur " ai envoyé tous les prophètes mes serviteurs de jour en jour; je me suis hâté de les leur envoyer.

26. Et non audierunt me, nec inclinaverunt aurem suam : sed induraverunt cervicem suam, et pejus operati sunt, quam patres eorum.

26. Mais ils ne m'ont point écouté, ils n'ont point prêté l'oreille; au contraire, ils ont endurci leur tête, et ils ont agi d'une manière encore plus criminelle que leurs pères. *Infr.* XVI. 12.

27. Et loqueris ad eos omnia verba hæc, et non audient te : et vocabis eos, et non respondebunt tibi.

27. Vous leur déclarerez toutes ces choses : et ils ne vous écouteront point; vous les appellerez : et ils ne vous répondront point.

28. Et dices ad eos : Hæc est gens, quæ non audivit vocem Domini Dei sui, nec recepit disciplinam : periit fides, et ablata est de ore eorum.

28. Alors vous leur direz : Voici le peuple qui n'a point écouté la voix du Seigneur son Dieu et qui n'a point voulu recevoir ses instructions." Il n'y a plus de foi parmi eux; elle est bannie de leur bouche.

29. Tonde capillum tuum, et projice, et sume in directum planctum : quia projecit Dominus, et reliquit generationem furoris sui :

29. Coupez vos cheveux, et jetez-les," et poussez vos cris vers le ciel;" parce que le Seigneur a rejeté loin de lui, et a abandonné ce peuple qu'il regarde dans sa fureur;

30. Quia fecerunt filii Juda

30. Car les enfans de Juda ont com-

que les préceptes moraux. L'alliance fut scellée après la publication du Décalogue, et les lois cérémonielles ne furent données qu'après l'infraction de l'alliance. Ce ne fut que comme un accessoire pour servir de remède au penchant des Israélites charnels, en les assujettissant à des sacrifices sensibles, comme plus propres à fixer des esprits peu capables d'un culte tout spirituel.

℣ 25. Litt. : je vous ai envoyé. L'hébreu lit aussi dans le premier membre : Depuis le jour où vos pères, etc. Et les deux membres pouvoient se réunir. Depuis le jour où vos pères, etc., je vous ai envoyé, etc.

℣ 28. Ou : ses corrections.

℣ 29. Couper ses cheveux étoit une marque de deuil.

Ibid. Hébr. autr. : allez pousser vos cris sur les hauteurs. On alloit ainsi sur

mis des crimes devant mes yeux, dit le Seigneur; ils ont mis leurs abominations " dans la maison en " laquelle mon nom a été invoqué, pour la profaner.

31. Ils ont bâti les lieux hauts de Topheth, qui est dans la vallée du fils d'Ennom, " pour y consumer dans le feu leurs fils et leurs filles, qui est une chose que je ne leur ai point ordonnée et qui ne m'est jamais venue dans l'esprit.

32. C'est pourquoi le temps va venir, dit le Seigneur, où l'on n'appellera plus ce lieu Topheth, ni la vallée du fils d'Ennom, mais la vallée du carnage; et on ensevelira les morts à Topheth, parce qu'il n'y aura plus de lieu pour les mettre;

33. Et les corps morts de ce peuple seront en proie aux oiseaux du ciel et aux bêtes de la terre, sans qu'il y ait personne qui les en chasse.

Ezech. XXVI. 13. 34. Et je ferai cesser dans les villes de Juda et dans les places publiques de Jérusalem les cris de réjouissance et les chants de joie, les cantiques de l'époux et les chansons de l'épouse; parce que toute la terre sera désolée.

malum in oculis meis, dicit Dominus: posuerunt offendicula sua in domo, in qua invocatum est nomen meum, ut pollucrent eam:

31. Et ædificaverunt excelsa Topheth, quæ est in valle filii Ennom: ut incenderent filios suos et filias suas igni: quæ non præcepi, nec cogitavi in corde meo.

32. Ideo ecce dies venient, dicit Dominus, et non dicetur amplius, Topheth, et vallis filii Ennom, sed vallis interfectionis: et sepelient in Topheth, eo quod non sit locus.

33. Et erit morticinum populi hujus in cibos volucribus cœli, et bestiis terræ, et non erit qui abigat.

34. Et quiescere faciam de urbibus Juda, et de plateis Jerusalem, vocem gaudii et vocem lætitiæ, vocem sponsi et vocem sponsæ: in desolationem enim erit terra.

les hauteurs pleurer les malheurs publics ou particuliers.—Le nom de Jérusalem n'est pas exprimé; mais les verbes hébreux le supposent, étant tous au féminin.

℣ 30. Leurs idoles.

— C'est le sens de l'hébreu.

Ibid. Hébr. litt.: sur laquelle, etc.

℣ 31. Topheth et la vallée d'Ennom étoient au midi de Jérusalem, arrosés des eaux du torrent de Cédron.

CHAPITRE VIII.

Châtiment du Seigneur sur Jérusalem. Impénitence de ce peuple. Faux sages. Désolation de la Judée. Affliction du prophète. Gémissemens de la fille de Sion. Résine et médecin de Galaad.

1. In illo tempore, ait Dominus, ejicient ossa regum Juda, et ossa principum ejus, et ossa sacerdotum, et ossa prophetarum, et ossa eorum qui habitaverunt Jerusalem, de sepulchris suis :

2. Et expandent ea ad solem, et lunam, et omnem militiam cœli, quæ dilexerunt, et quibus servierunt, et post quæ ambulaverunt, et quæ quæsierunt, et adoraverunt : non colligentur, et non sepelientur : in sterquilinium super faciem terræ erunt.

3. Et eligent magis mortem quam vitam, omnes qui residui fuerint de cognatione hac pessima, in universis locis quæ derelicta sunt, ad quæ ejeci eos, dicit Dominus exercituum.

4. Et dices ad eos : Hæc dicit Dominus : Numquid qui cadit non resurget? et qui aversus est, non revertetur?

5. Quare ergo aversus est populus iste in Jerusalem aversione contentiosa? Ap-

1. En ce temps-là, dit le Seigneur, les os des rois de Juda, les os de ses princes, les os des prêtres, les os des prophètes, et les os des habitans de Jérusalem seront jetés hors de leurs sépulcres ;

2. Et on les exposera au soleil, à la lune et à toute la milice du ciel, " qu'ils ont aimés, qu'ils ont honorés," qu'ils ont suivis, qu'ils ont recherchés et qu'ils ont adorés; on ne les ramassera point, et on ne les ensevelira point ; mais on les laissera sur la terre, comme du fumier.

3. Et tous ceux qui seront restés de cette race très-méchante, et que j'aurai chassés en divers endroits," dit le Seigneur des armées, en quelque lieu qu'ils soient, souhaiteront plutôt la mort que la vie."

4. C'est pourquoi vous leur direz : Voici ce que dit le Seigneur : Quand on est tombé, ne se relève-t-on pas? et quand on s'est détourné du droit chemin, n'y revient-on plus?

5. Pourquoi donc ce peuple de Jérusalem s'est-il détourné de moi avec une aversion si opiniâtre? " Ils se sont

℣ 2. C'est-à-dire, à tous les astres.

Ibid. Litt. : qu'ils ont servis.

℣ 3. *In universis locis quæ derelicta sunt, ad quæ ejeci eos.* Hebr. : *in universis locis, derelicti quos ejecerim ibi.*

Ibid. Tant ils seront accablés de misères.

℣ 5. C'est le sens de l'hébreu.

attachés au mensonge," et ils n'en veulent point revenir.

6. Je les ai considérés, je les ai observés : il n'y en a pas un qui parle selon la justice ; il n'y en a pas un qui fasse pénitence de son péché, en disant : Qu'ai-je fait ? Ils courent tous où leur passion les emporte, comme un cheval qui court à toute bride au combat.

7. Le milan" connoît dans le ciel " quand son temps est venu ; la tourterelle, l'hirondelle et la cigogne" savent discerner la saison de leur passage : mais mon peuple n'a point connu le temps du jugement du Seigneur."

8. Comment dites-vous, Nous sommes sages, et nous sommes les dépositaires de la loi du Seigneur? La plume" des docteurs de la loi" est vraiment une plume d'erreur; elle n'a écrit que le mensonge.

9. Les sages sont confus, ils sont épouvantés, ils ne peuvent échapper, parce qu'ils ont rejeté la parole du Seigneur et qu'ils n'ont plus aucune sagesse.

Isai. LVI. 11. *Supr.* VI. 13. 10. C'est pourquoi je donnerai leurs femmes à des étrangers, et leurs champs à d'autres qui en hériteront, parce que depuis le petit jusqu'au plus grand, tous s'étudient à satisfaire leur avarice, et que, depuis le prophète jusqu'au prêtre, toutes leurs actions ne sont que mensonge.

11. Et ils entreprenoient, à leur confusion," de guérir les blessures de la

prehenderunt mendacium, et noluerunt reverti.

6. Attendi, et auscultavi : nemo quod bonum est loquitur : nullus est qui agat pœnitentiam super peccato suo, dicens : Quid feci ? omnes conversi sunt ad cursum suum, quasi equus impetu vadens ad prælium.

7. Milvus in cœlo cognovit tempus suum : turtur, et hirundo, et ciconia, custodierunt tempus adventus sui : populus autem meus non cognovit judicium Domini.

8. Quomodo dicitis : Sapientes nos sumus, et lex Domini nobiscum est? vere mendacium operatus est stylus mendax scribarum.

9. Confusi sunt sapientes, perterriti et capti sunt : verbum enim Domini projecerunt, et sapientia nulla est in eis.

10. Propterea dabo mulieres eorum exteris, agros eorum hæredibus : quia a minimo usque ad maximum omnes avaritiam sequuntur : a propheta usque ad sacerdotem, cuncti faciunt mendacium.

11. Et sanabant contritionem filiæ populi mei ad

℣ 5. En s'attachant à leurs faux dieux.

℣ 7. Le terme de l'hébreu חסידה est celui qui est traduit ailleurs par le héron. *Ps.* CIII, 17. Plusieurs l'entendent de la cigogne. Le milan et la cigogne se retirent pendant l'hiver dans des pays plus tempérés.

Ibid. Par les changemens qui y arrivent.

Ibid. Quelques-uns croient que le terme de l'hébreu עגור signifie la grue.

Ibid. L'hébreu pourroit signifier : la conduite que tient sur lui le Seigneur.

℣ 8. Litt. : le stylet.

Ibid. Qui sont parmi vous.

℣ 11. Hébr. autr. : Ils pansoient légèrement les blessures, etc.

ignominiam dicentes : Pax, pax : cum non esset pax.

fille de mon peuple, en disant, La paix ! la paix ! lorsqu'il n'y avoit point de paix.

12. Confusi sunt, quia abominationem fecerunt : quinimo confusione non sunt confusi, et erubescere nescierunt : ideirco cadent inter corruentes, in tempore visitationis suæ corruent, dicit Dominus.

12. Ils sont confus, parce qu'ils ont fait des choses abominables; ou plutôt " la confusion même n'a pu les confondre, et ils n'ont su ce que c'étoit que de rougir. Ainsi ils tomberont dans la foule des mourans, ils seront tous enveloppés dans une même ruine au temps de leur punition, dit le Seigneur.

13. Congregans congregabo eos, ait Dominus : non est uva in vitibus, et non sunt ficus in ficulnea; folium defluxit : et dedi eis quæ prætergressa sunt.

13. Je les réunirai, je les rassemblerai tous," dit le Seigneur. Alors les vignes n'auront point de raisin, ni les figuiers de figues; les feuilles mêmes tomberont des arbres; et tout ce que je leur avois donné leur échappera des mains."

14. Quare sedemus ? convenite, et ingrediamur civitatem munitam, et sileamus ibi : quia Dominus Deus noster silere nos fecit, et potum dedit nobis aquam fellis : peccavimus enim Domino.

14. Pourquoi demeurons-nous assis sans rien faire ? " allons, entrons tous ensemble dans les villes fortes, " et demeurons-y en silence ;" car le Seigneur notre Dieu nous a réduits à nous taire," et il nous a donné à boire de l'eau de fiel, parce que nous avons péché contre le Seigneur. *Infr.* IX. 15.

15. Exspectavimus pacem, et non erat bonum : tempus medelæ, et ecce formido.

15. Nous attendions la paix, et il n'est rien venu de bon ; nous espérions la guérison, et nous nous voyons dans la frayeur. *Infr.* XIV. 19.

16. A Dan auditus est fremitus equorum ejus, a voce hinnituum pugnatorum ejus commota est omnis terra : et venerunt, et devo-

16. Le bruit de la cavalerie de l'ennemi s'entend déjà de Dan ;" toute la terre retentit des hennissemens de leurs chevaux de bataille ; ils viendront en foule, et ils dévoreront tout le pays,

℣ 12. Hébr. autr. : Ont-ils eu de la confusion des choses abominables qu'ils ont faites ? *Non*, ils n'ont point eu de confusion, et ils n'ont su, etc.

℣ 13. Je les réunirai dans Jérusalem, pour les y faire périr tous ensemble. — L'hébreu pourroit signifier : Je récolterai leurs récoltes; *c'est-à-dire :* Je les récolterai, *je les moissonnerai*, en les exterminant.

Ibid. Leur sera enlevé par leurs ennemis.

— C'est le sens de l'hébreu.

℣ 14. C'est ce que diront alors les peuples de la campagne.

Ibid. C'est le sens de l'hébreu.

Ibid. En repos.

Ibid. A ne pouvoir rien entreprendre contre nos ennemis.

℣ 16. Voyez au chapitre IV, verset 15.

tous les fruits de la terre, toutes les villes et leurs habitans.

raverunt terram et plenitudinem ejus, urbem et habitatores ejus.

17. Car j'enverrai contre vous des serpens et des basilics, contre lesquels les enchanteurs ne pourront rien;" et ils vous déchireront par leurs morsures, dit le Seigneur.

17. Quia ecce ego mittam vobis serpentes regulos, quibus non est incantatio : et mordebunt vos, ait Dominus.

18. Ma douleur est au-dessus de toute douleur ; mon cœur est tout languissant au dedans de moi."

18. Dolor meus super dolorem : in me cor meum mœrens.

19. J'entends la voix de la fille de mon peuple qui crie d'une terre éloignée : " Le Seigneur n'est-il pas dans Sion? le roi de Sion n'est-il pas au milieu d'elle? " Pourquoi donc m'ont-ils irrité par leurs idoles et par la vanité des dieux étrangers? "

19. Ecce vox clamoris filiæ populi mei de terra longinqua : Numquid Dominus non est in Sion, aut rex ejus non est in ea? Quare ergo me ad iracundiam concitaverunt in sculptilibus suis, et in vanitatibus alienis?

20. La moisson " s'est passée, l'été est fini, et nous n'avons point été sauvés."

20. Transiit messis, finita est æstas, et nos salvati non sumus.

21. La plaie profonde de la fille de mon peuple me blesse profondément; j'en suis attristé, j'en suis tout épouvanté."

21. Super contritione filiæ populi mei contritus sum, et contristatus : stupor obtinuit me.

22. N'y a-t-il point de baume" dans Galaad? ne s'y trouve-t-il pas de médecin? pourquoi donc la blessure de la fille de mon peuple n'a-t-elle point été fermée?

22. Numquid resina non est in Galaad? aut medicus non est ibi? quare igitur non est obducta cicatrix filiæ populi mei?

℣ 17. Les Chaldéens, cruels comme des serpens, et qui ne se laisseront fléchir par aucune prière.

℣ 18. A la vue des maux qui vont fondre sur mon peuple.—C'est le prophète qui déplore le malheur de Jérusalem.

℣ 19. Où elle est captive.

Ibid. Comment donc nous trouvons-nous ainsi abandonnés à la fureur de nos ennemis ?

Ibid. C'est la réponse de Dieu à la plainte de Jérusalem.

℣ 20. Paroles du peuple assiégé dans Jérusalem.

Ibid. Car le secours qu'ils attendent de l'Egypte depuis si long-temps, ne viendra point.

℣ 21. Paroles du prophète.

℣ 22. Litt. : de la résine. La résine ou la térébenthine de Galaad étoit fort recherchée.

CHAPITRE IX.

Jérémie déplore le carnage des enfans de Juda. Nulle fidélité parmi eux. Le Seigneur cherche un homme sage qui comprenne ses jugemens. Femmes appelées pour pleurer la désolation de Juda. Vengeances du Seigneur sur Juda et sur les peuples voisins.

1. Quis dabit capiti meo aquam, et oculis meis fontem lacrymarum? et plorabo die ac nocte interfectos filiæ populi mei.

2. Quis dabit me in solitudine diversorium viatorum, et derelinquam populum meum, et recedam ab eis? quia omnes adulteri sunt, cœtus prævaricatorum.

3. Et extenderunt linguam suam quasi arcum mendacii et non veritatis: confortati sunt in terra, quia de malo ad malum egressi sunt, et me non cognoverunt, dicit Dominus.

4. Unusquisque se a proximo suo custodiat, et in omni fratre suo non habeat fiduciam: quia omnis frater supplantans supplantabit, et omnis amicus fraudulenter incedet.

5. Et vir fratrem suum deridebit, et veritatem non loquentur: docuerunt enim linguam suam loqui mendacium: ut inique agerent, laboraverunt.

1. Qui donnera de l'eau à ma tête, et à mes yeux une fontaine de larmes," pour pleurer jour et nuit les enfans de la fille de mon peuple qui ont été tués?

2. Qui me fera trouver dans le désert une cabane de voyageurs, afin que j'abandonne ce peuple et que je me retire du milieu d'eux?" Car ils sont tous des adultères; c'est une troupe de violateurs de la loi;

3. Ils se servent de leur langue comme d'un arc, afin d'en lancer des traits de mensonge, et non de vérité; ils se sont fortifiés sur la terre, parce qu'ils ne font que passer d'un crime à un autre, et qu'ils ne me connoissent point, dit le Seigneur.

4. Que chacun se garde de son prochain, et que nul ne se fie à son frère; parce que le frère ne pense qu'à perdre son frère, et que l'ami use de tromperie " contre son ami.

5. Chacun d'eux se rit de son frère, et ils ne disent point la vérité; car ils ont instruit leur langue à débiter le mensonge, ils se sont étudiés " à faire des injustices.

℣ 1. Hébr. autr.: Qui changera ma tête en eaux, et mes yeux en une fontaine de larmes?

℣ 2. Pour ne voir ni les crimes qu'ils commettent, ni les châtimens qu'ils méritent.

℣ 4. Hébr. autr.: de détraction.

℣ 5. Autrement et selon l'hébreu: ils se fatiguent à faire des injustices.

6. Votre demeure, ô Jérémie, est au milieu d'un peuple tout rempli de fourberie ; ce sont des trompeurs, et ils ont refusé de me connoître, dit le Seigneur. ″

6. Habitatio tua in medio doli : in dolo renuerunt scire me, dicit Dominus.

7. Voici donc ce que dit le Seigneur des armées : Je vais les faire passer par le feu ″ et les éprouver ; car puis-je faire autre chose à l'égard de la fille de mon peuple ?

7. Propterea hæc dicit Dominus exercituum : Ecce ego conflabo, et probabo eos : quid enim aliud faciam a facie filiæ populi mei ?

Ps. xxvii. 3.

8. Leur langue est comme une flèche qui perce ; elle ne parle que pour tromper ; ils ont la paix dans la bouche en parlant avec leur ami, et en même temps ils lui tendent un piége en secret.

8. Sagitta vulnerans lingua eorum, dolum locuta est : in ore suo pacem cum amico suo loquitur, et occulte ponit ei insidias.

9. Ne punirai-je point ces excès ? dit le Seigneur ; et ne me vengerai-je point d'une nation si criminelle ?

9. Numquid super his non visitabo ? dicit Dominus : aut in gente hujusmodi non ulciscetur anima mea ?

10. J'irai répandre des larmes et jeter de grands cris sur les montagnes et dans les lieux ″ autrefois si agréables ; parce que tout a été brûlé ; il n'y a plus personne qui y passe ; on n'y entend plus la voix de celui qui les possédoit ; ″ tout a quitté et s'est retiré, depuis les oiseaux du ciel jusqu'aux bêtes de la terre.

10. Super montes assumam fletum ac lamentum, et super speciosa deserti planctum : quoniam incensa sunt, eo quod non sit vir pertransiens, et non audierunt vocem possidentis : a volucre cœli, usque ad pecora, transmigraverunt et recesserunt.

11. Je ferai de Jérusalem un amas de sable ″ et un repaire de dragons ; je changerai les villes de Juda en une affreuse solitude, sans qu'il y ait plus personne qui y habite.

11. Et dabo Jerusalem in acervos arenæ, et cubilia draconum : et civitates Juda dabo in desolationem, eo quod non sit habitator.

12. Qui est l'homme sage qui comprenne ceci, à qui l'on puisse faire entendre la parole du Seigneur, afin qu'il l'annonce aux autres ; qui comprenne pourquoi cette terre a été désolée, pourquoi elle est devenue sèche

12. Quis est vir sapiens, qui intelligat hoc, et ad quem verbum oris Domini fiat, ut annuntiet istud, quare perierit terra, et exusta sit quasi desertum,

℣ 6. Autr. : ils ont malicieusement refusé de me connoître.

℣ 7. Par les afflictions les plus sensibles.

℣ 10. Litt. : dans les déserts, *c'est-à-dire, dans les plaines.*

Ibid. Hébr. : la voix du bétail.

℣ 11. L'hébreu lit simplement : u[illegible] monceau *de ruines,*

eo quod non sit qui pertranseat?

13. Et dixit Dominus : Quia dereliquerunt legem meam, quam dedi eis, et non audierunt vocem meam, et non ambulaverunt in ea.

14. Et abierunt post pravitatem cordis sui, et post Baalim : quod didicerunt a patribus suis.

15. Idcirco hæc dicit Dominus exercituum, Deus Israel : Ecce ego cibabo populum istum absinthio, et potum dabo eis aquam fellis.

16. Et dispergam eos in gentibus, quas non noverunt ipsi et patres eorum : et mittam post eos gladium, donec consumantur.

17. Hæc dicit Dominus exercituum, Deus Israel : Contemplamini, et vocate lamentatrices, et veniant : et ad eas quæ sapientes sunt, mittite, et properent :

18. Festinent, et assumant super nos lamentum : deducant oculi nostri lacrymas, et palpebræ nostræ defluant aquis.

19. Quia vox lamentationis audita est de Sion : Quomodo vastati sumus et confusi vehementer? quia dereliquimus terram, quo-

et aride comme un désert, sans qu'il y ait personne qui y passe?

13. C'est parce qu'ils ont abandonné la loi que je leur avois donnée, dit le Seigneur, qu'ils n'ont point écouté ma voix, qu'ils n'ont point marché selon que je leur avois prescrit;

14. Mais qu'ils ont suivi les égaremens de leur cœur, et qu'ils ont adoré Baal, selon qu'ils l'avoient appris de leurs pères.

15. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël : Je vais nourrir ce peuple d'absinthe, je lui donnerai de l'eau de fiel à boire." *Infr.* xxiii. 15.

16. Je les disperserai parmi les nations qui leur sont inconnues, comme elles l'ont été à leurs pères; et je les poursuivrai avec l'épée, jusqu'à ce qu'ils soient" entièrement détruits.

17. Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël : Cherchez avec soin, et faites venir les pleureuses;" envoyez et pressez de venir celles qui sont les plus habiles."

18. Qu'elles se hâtent de pleurer sur nous avec des cris lamentables; que nos propres yeux fondent en pleurs, et qu'il s'échappe de nos paupières des ruisseaux de larmes,

19. Parce qu'on entend de Sion des plaintes et des cris lugubres. A quelle désolation sommes-nous réduits, et quelle est la confusion où nous nous voyons? Nous abandonnons notre pro-

℣ 15. Je les punirai dans toute la sévérité de ma justice.

℣ 16. Hébr. : jusqu'à ce que je les aie entièrement détruits.

℣ 17. Les femmes qui pleurent les morts.

Ibid. Litt. : celles qui sont sages. Ces femmes sages étoient apparemment celles qui se mêloient de consoler les parens, ou celles qui composoient le cantique de deuil que les autres pleureuses répétoient après elles.

pre pays, et nos maisons ont été renversées par terre.

20. Ecoutez donc, femmes, la parole du Seigneur; prêtez l'oreille à sa voix; apprenez à vos filles à fondre en larmes, et enseignez-vous les unes les autres à jeter des cris dans votre douleur;

21. Parce que la mort est montée par nos fenêtres, qu'elle est entrée dans nos maisons," pour exterminer nos enfans dans les rues et nos jeunes hommes dans les places publiques."

22. Parlez : Voici ce que dit le Seigneur : Les corps morts des hommes tomberont sur la face de la terre, comme le fumier, et comme les javelles tombent derrière les moissonneurs, sans qu'il y ait personne pour les relever.

23. Voici ce que dit le Seigneur : Que le sage ne se glorifie point dans sa
1 *Cor.* III. 18, 19. 2 *Cor.* X. 17. sagesse, que le fort ne se glorifie point dans sa force, que le riche ne se glorifie point dans ses richesses;

24. Mais que celui qui se glorifie mette sa gloire à me connoître et à savoir que je suis le Seigneur, qui fais miséricorde, et qui exerce l'équité et la justice sur la terre, parce que c'est là ce qui me plaît, dit le Seigneur.

25. Le temps vient, dit le Seigneur, où je visiterai dans ma colère tous ceux qui sont circoncis,

26. L'Egypte, Juda, Edom, les enfans d'Ammon, Moab, et tous ceux qui se font couper les cheveux en rond,"

niam dejecta sunt tabernacula nostra.

20. Audite ergo, mulieres, verbum Domini, et assumant aures vestræ sermonem oris ejus : et docete filias vestras lamentum, et unaquæque proximam suam planctum.

21. Quia ascendit mors per fenestras nostras, ingressa est domos nostras, disperdere parvulos deforis, juvenes de plateis.

22. Loquere : Hæc dicit Dominus : Et cadet morticinum hominis quasi stercus super faciem regionis, et quasi fenum post tergum metentis, et non est qui colligat.

23. Hæc dicit Dominus : Non glorietur sapiens in sapentia sua, et non glorietur fortis in fortitudine sua, et non glorietur dives in divitiis suis.

24. Sed in hoc glorietur scire et nosse me, quia ego sum Dominus, qui facio misericordiam, et judicium, et justitiam in terra : hæc enim placent mihi, ait Dominus.

25. Ecce dies veniunt, dicit Dominus : et visitabo super omnem qui circumcisum habet præputium,

26. Super Ægyptum, et super Juda, et super Edom, et super filios Ammon, et

℣ 21. Hébr. : dans nos châteaux.

Ibid. La mort est entrée dans nos maisons pour exterminer nos enfans, en sorte qu'il ne s'en trouvera plus dans les rues, et nos jeunes hommes, en sorte qu'on n'en verra plus dans les places publiques.

℣ 26. Comme font les Arabes.

— Quelques-uns traduisent ainsi l'hébreu : tous ceux qui habitent aux

super Moab, et super omnes qui attonsi sunt in comam, habitantes in deserto : quia omnes gentes habent præputium, omnis autem domus Israel incircumcisi sunt corde.

qui demeurent dans le désert ; parce que toutes les nations sont incirconcises de corps ; " mais tous les enfans d'Israël sont incirconcis de cœur.

extrémités du pays, et qui demeurent dans le désert. La plupart préfèrent le sens de la Vulgate, et traduisent ainsi l'hébreu à la lettre : tous ceux qui se coupent les angles *de leurs cheveux*, *qui se coupent les cheveux en rond*, et qui demeurent dans le désert ; c'est-à-dire, *les peuples de l'Arabie-Déserte*. Ces peuples se coupoient ainsi les cheveux, pour imiter leur dieu Bacchus. *Infr.* XXV, 23 ; *et* XLIX, 32.

℣ 26. Quelques-uns néanmoins ont cru que les peuples ici nommés étoient circoncis ; on y a été induit par l'expression équivoque du verset 25. Mais les Egyptiens ne l'étoient point ; les Iduméens ne le furent que long-temps après ; les Ammonites et les Moabites ne l'étoient point ; les Arabes Ismaélites l'étoient, mais le texte ne dit point que ceux dont il est ici parlé fussent Ismaélites ; il étoit si naturel de les désigner par ce nom, s'ils étoient de cette famille, qu'il y a tout lieu de présumer qu'ils n'en étoient point ; et il est bien remarquable qu'à la fin de ce verset le prophète n'oppose aux nations incirconcises dont il parle que la seule *maison d'Israël* ; d'où il résulte que toutes celles qu'il vient de nommer étoient incirconcises.

CHAPITRE X.

Le Seigneur exhorte la maison d'Israël à ne point prendre part à l'idolâtrie des nations dans sa captivité. Il avertit Jérusalem de se préparer à la désolation dont elle est menacée. Jérusalem conjure le Seigneur de détourner d'elle sa colère.

1. AUDITE verbum quod locutus est Dominus super vos, domus Israel.

1. ECOUTEZ ce que le Seigneur a dit contre vous, maison d'Israël.

2. Hæc dicit Dominus : Juxta vias gentium nolite discere, et a signis cœli nolite metuere, quæ timent gentes :

2. Voici ce que dit le Seigneur : Ne vous rendez point disciples des erreurs des nations ; " et ne craignez point les signes du ciel, " comme ces nations les craignent ;

3. Quia leges populorum vanæ sunt : quia lignum de altu præcidit opus manus artificis in ascia.

3. Car les lois " de ces peuples " ne sont que vanité. Un ouvrier coupe un arbre avec la cognée dans une forêt ; il le met en œuvre ; *Sap.* XIII. 11 *et seqq.* XIV. 8.

℣ 2. Parmi lesquelles vous serez captifs.
Ibid. C'est-à-dire les astres.
℣ 3. La religion.
Ibid. Qui ne connoissent point le vrai Dieu.

4. Il l'embellit, en le couvrant d'or et d'argent, qu'il unit ensemble avec des clous à coups de marteau, afin que nulle partie ne se sépare :

4. Argento et auro decoravit illud : clavis et malleis compegit, ut non dissolvatur.

5. Ces statues sont comme le tronc d'un palmier; elles ne parlent point; on les porte et on les met où l'on veut, parce qu'elles ne peuvent marcher. Ne craignez donc point toutes ces idoles, parce qu'elles ne peuvent faire ni bien ni mal.

5. In similitudinem palmæ fabricata sunt, et non loquentur : portata tollentur, quia incedere non valent. Nolite ergo timere ea, quia nec male possunt facere, nec bene.

Mich. VII. 18. 6. Seigneur, il n'y a point de dieu qui vous soit semblable. Vous êtes grand, et votre nom est grand en puissance.

6. Non est similis tui, Domine : magnus es tu, et magnum nomen tuum in fortitudine.

Apoc. XV. 4. 7. Qui ne vous craindra, ô Roi des nations? parce que c'est à vous seul que la gloire appartient, " et que, parmi tous les sages et dans tous les royaumes du monde, nul n'est semblable à vous.

7. Quis non timebit te, ô Rex gentium? tuum est enim decus : inter cunctos sapientes gentium, et in universis regnis eorum nullus est similis tui.

8. Aussi on les convaincra " qu'ils sont des fous " et des insensés : car le bois qu'ils adorent est la preuve de la vanité de leur doctrine."

8. Pariter insipientes et fatui probabuntur : doctrina vanitatis eorum lignum est.

9. On apporte de Tharsis le meilleur argent, "et d'Ophaz l'or le plus pur ;" la main de l'ouvrier et du statuaire le met en œuvre ; l'hyacinthe et la pourpre éclatent dans les vêtemens de leurs statues : tout cela n'est que l'ouvrage d'un homme habile dans son art."

9. Argentum involutum de Tharsis offertur, et aurum de Ophaz : opus artificis, et manus ærarii : hyacinthus et purpura indumentum eorum : opus artificum universa hæc.

10. Mais le Seigneur est lui-même le Dieu véritable, le Dieu vivant, le Roi éternel. Son indignation fait trembler la terre, et les nations ne peuvent soutenir ses menaces."

10. Dominus autem Deus verus est, ipse Deus vivens, et Rex sempiternus : ab indignatione ejus commovebitur terra : et non susti-

℣ 7. Hébr. autr. : parce que c'est à vous qu'il appartient *d'être craint.*
℣ 8. Ces faux sages.
Ibid. Hébr. litt. : des brutes.
Ibid. Hébr. autr. : est la preuve de leur vanité, *de leur folie.*
℣ 9. Hébr. : l'argent réduit en feuilles.
Ibid. Dom Calmet croit que l'or d'Ophaz ou de Phaz étoit le même que celui du fleuve Phison. *Gen.* II, II.
Ibid. Ouvrage moins respectable par conséquent que celui qui l'a fait.
— Litt. : du fondeur.
℣ 10. Hébr. autr. : sa colère.

nebunt gentes comminationem ejus.

11. Sic ergo dicetis eis : Dii, qui cœlos et terram non fecerunt, pereant de terra, et de his quæ sub cœlo sunt.

11. (Vous leur parlerez donc de la sorte : Que les dieux qui n'ont point fait le ciel et la terre périssent sous le ciel, et soient exterminés de la terre. ")

12. Qui facit terram in fortitudine sua, præparat orbem in sapentia sua, et prudentia sua extendit cœlos.

12. C'est Dieu qui a créé la terre par sa puissance, qui a affermi " le monde par sa sagesse, qui a étendu les cieux par sa souveraine intelligence. " *Gen.* I. 1. *Infr.* LI. 15.

13. Ad vocem suam dat multitudinem aquarum in cœlo, et elevat nebulas ab extremitatibus terræ : fulgura in pluviam facit, et educit ventum de thesauris suis.

13. Au seul bruit de sa voix, il fait tomber du ciel un déluge d'eaux, il élève les nuées des extrémités de la terre, il fait briller les éclairs au milieu de la pluie, et il fait sortir les vents de ses trésors. *Ps.* CXXXIV. 7. *Infr.* LI. 16.

14. Stultus factus est omnis homo a scientia : confusus est artifex omnis in sculptili : quoniam falsum est quod conflavit, et non est spiritus in eis.

14. La science de tous ces hommes " les rend des insensés, " et la statue est la confusion du sculpteur, " parce que ce qu'il a fait est une chose fausse. " C'est un corps sans âme ;

15. Vana sunt, et opus risu dignum : in tempore visitationis suæ peribunt.

15. Leur ouvrage n'est que vanité ; ce n'est qu'une illusion dont on doit rire. " Ils périront tous, lorsque Dieu les visitera dans sa colère.

16. Non est his similis pars Jacob : qui enim formavit omnia ipse est, et Israel virga hæreditatis ejus : Dominus exercituum nomen illi.

16. Mais celui que Jacob a pris pour son partage ne ressemble pas à ces idoles ; c'est lui-même qui a créé toutes choses. Israël est son peuple et son héritage, et son nom est le Seigneur des armées.

17. Congrega de terra con-

17. Vous qui serez bientôt assiégée, "

ỳ 11. Dans le texte original, ce verset est en chaldéen, et il paroit ici comme entre parenthèses. Le verset 12 est la suite du verset 10.

ỳ 12. C'est le sens de l'hébreu.

Ibid. Litt. : par sa prudence. *Infr.* LI, 15.

ỳ 14. Qui révèlent la grandeur de ces dieux imaginaires.

Ibid. Puisqu'elle les empêche de reconnoître cet unique et véritable Dieu.

— Hébr. autr. : Tous ces hommes sont brutes et sans science ; et la statue, etc.

Ibid. Ou selon l'hébreu : du fondeur.

Ibid. Qui porte faussement le nom de Dieu qu'il lui donne.

ỳ 15. Hébr. autr. : ce n'est qu'illusion.

ỳ 17. Rassemblez vos idoles dans Jérusalem pour qu'elles la défendent contre l'ennemi.

— Ces paroles s'adressent à la ville de Jérusalem.

rassemblez de tout le pays ce qui cause votre honte."

18. Car voici ce que dit le Seigneur: Je jetterai bien loin cette fois les habitans de cette terre, et je les affligerai de telle sorte que pas un n'échappera.

19. Hélas, " malheureuse que je suis! je me sens toute brisée, ma plaie est maligne. Mais je me suis dit à moi-même : C'est moi qui suis l'unique cause de mon malheur; " il est juste que je le souffre.

20. Ma tente a été renversée; tous les cordages qui la tenoient ont été rompus; mes enfans sont sortis de mon enceinte, et ils n'y sont plus; il n'y a plus personne pour dresser ma tente ni pour en élever les courtines;

21. Car les pasteurs " ont agi d'une manière insensée; ils n'ont point cherché le Seigneur; c'est pourquoi ils ont été sans intelligence, " et tout leur troupeau a été dispersé.

22. Déjà un grand bruit s'entend de loin; un tumulte effroyable vient de la terre de l'aquilon " pour réduire les villes de Juda en un désert, et les rendre la demeure des dragons.

23. Seigneur, je sais que la voie de l'homme ne dépend point de l'homme, et que l'homme ne marche point et ne conduit point ses pas par lui-même."

Psal. VI. 2. 24. Châtiez-moi, Seigneur; mais

fusionem tuam, quæ habitas in obsidione.

18. Quia hæc dicit Dominus : Ecce ego longe projiciam habitatores terræ in hac vice : et tribulabo eos, ita ut inveniantur.

19. Væ mihi super contritione mea, pessima plaga mea. Ego autem dixi : Plane hæc infirmitas mea est, et portabo illam.

20. Tabernaculum meum vastatum est, omnes funiculi mei dirupti sunt, filii mei exierunt a me, et non subsistunt : non est qui extendat ultra tentorium meum, et erigat pelles meas.

21. Quia stulte egerunt pastores, et Dominum non quæsierunt : propterea non intellexerunt, et omnis grex eorum dispersus est.

22. Vox auditionis ecce venit, et commotio magna de terra aquilonis : ut ponat civitates Juda solitudinem, et habitaculum draconum.

23. Scio, Domine, quia non est hominis via ejus : nec viri est ut ambulet, et dirigat gressus suos.

24. Corripe me, Domine,

℣ 17. Hébr. autr. : *Fille de Sion* qui habitez dans la ville forte, rassemblez du pays vos marchandises, *faites venir dans Jérusalem tout ce que vous avez de meilleur dans le pays, parce que l'ennemi va se répandre dans vos campagnes, et désolera tout.*

℣ 19. C'est ce que dira alors Jérusalem.

Ibid. Autr. : C'est là ma maladie; *voilà les maux dont on me menaçoit.*

℣ 21. Ceux qui devoient me gouverner.

Ibid. Hébr. autr. : C'est pourquoi ils n'ont point prospéré.

℣ 22. Une armée nombreuse qui s'avance.

℣ 23. Ainsi c'est par votre ordre que ces ennemis marchent contre moi.

verumtamen in judicio, et non in furore tuo, ne forte ad nihilum redigas me.

25. Effunde indignationem tuam super gentes quæ non cognoverunt te, et super provincias quæ nomen tuum non invocaverunt: quia comederunt Jacob, et devoraverunt eum, et consumpserunt illum, et decus ejus dissipaverunt.

que ce soit dans votre justice," et non pas dans votre fureur, de peur que vous ne me réduisiez au néant.

25. Répandez votre indignation sur les nations qui ne vous connoissent point et sur les provinces " qui n'ont point invoqué votre nom, parce qu'elles se sont acharnées sur Jacob, qu'elles l'ont dévoré entièrement, qu'elles l'ont consumé, et qu'elles ont détruit tout ce qu'il avoit de beau." *Ps.* LXXVIII. 6.

℣ 24. La justice n'est pas toujours opposée à la miséricorde; elle marque ici la justice tempérée par la clémence. A la lettre : selon le jugement, non dans votre fureur; *c'est-à-dire, selon l'ordre et l'équité de vos jugemens, qui ne permettent pas que le péché demeure impuni; mais non dans la rigueur de cette justice qui n'est plus arrêtée par la miséricorde. Infr.* XXX, 11.

℣ 25. Hébr. : les familles; *c'est à-dire, les peuples.*

Ibid. Hébr. autr. : et qu'elles ont désolé le lieu de sa demeure.

CHAPITRE XI.

Habitans de Juda et de Jérusalem exhortés à observer l'alliance du Seigneur. Leur infidélité. Vengeances du Seigneur. Dieu défend à Jérémie de prier pour eux. Mauvais desseins qu'ils forment contre Jérémie. Prophétie contre Anathoth.

1. VERBUM quod factum est a Domino ad Jeremiam, dicens:

2. Audite verba pacti hujus, et loquimini ad viros Juda, et habitatores Jerusalem,

3. Et dices ad eos: Hæc dicit Dominus Deus Israel: Maledictus vir qui non audierit verba pacti hujus,

4. Quod præcepi patribus vestris, in die qua eduxi eos de terra Ægypti, de fornace ferrea, dicens: Audite vocem meam, et fa-

1. VOICI ce que le Seigneur dit à Jérémie :

2. Ecoutez"les conditions de l'alliance que je veux faire avec mon peuple : parlez"à ceux de Juda et aux habitans de Jérusalem,

3. Et dites-leur : Voici ce que dit le Seigneur Dieu d'Israël : Malheur à l'homme qui n'écoutera point les paroles de cette alliance,

4. Que je fis autrefois avec vos pères, au jour où je les tirai de l'Egypte, de la fournaise de fer,"au jour où je leur dis : Ecoutez ma voix, et faites tout ce que je vous ordonnerai; alors vous se-

℣ 2. Le pluriel *audite* et *loquimini* fait voir que Dieu parloit à Jérémie et aux prophètes qui formoient son école.

℣ 4. C'est-à-dire, de la servitude très-dure sous laquelle ils gémissoient.

rez mon peuple, et moi je serai votre Dieu:

5. Afin que j'accomplisse de nouveau le serment que je fis autrefois à vos pères, en leur jurant que je leur donnerois une terre où couleroient le lait et le miel, comme on le voit encore aujourd'hui. Et je lui répondis en ces termes : Qu'il soit fait, " Seigneur, comme vous le dites.

6. Et le Seigneur me dit : Elevez votre voix, et faites entendre toutes ces paroles dans les villes de Juda et hors de Jérusalem, " et dites-leur : Ecoutez les paroles de cette alliance, et observez-les.

7. Car j'ai conjuré vos pères avec les instances les plus pressantes, depuis le jour où je les ai tirés de l'Egypte jusqu'aujourd'hui; je les ai conjurés avec empressement, " et je leur ai dit : Ecoutez ma voix.

8. Cependant ils ne m'ont point écouté, ils n'ont point prêté l'oreille à ma parole; mais chacun a suivi les égaremens de son cœur dépravé et corrompu. Et j'ai fait venir sur eux tous les maux que je leur avois prédits dans cette alliance que j'avois faite avec eux, que je leur ai commandé d'observer, et qu'ils n'ont point observée.

9. Le Seigneur me dit ensuite : Ceux de Juda et les habitans de Jérusalem ont fait une conjuration contre moi.

10. Ils sont retournés aux anciennes iniquités de leurs pères, qui n'avoient point voulu obéir à ma parole. Ceux-ci ont couru de même après des dieux étrangers, pour les adorer; "la maison

cite omnia quæ præcipio vobis, et eritis mihi in populum, et ego ero vobis in Deum :

5. Ut suscitem juramentum quod juravi patribus vestris, daturum me eis terram fluentem lacte et melle, sicut est dies hæc. Et respondi, et dixi : Amen, Domine.

6. Et dixit Dominus ad me : Vociferare omnia verba hæc in civitatibus Juda, et foris Jerusalem, dicens : Audite verba pacti hujus, et facite illa :

7. Quia contestans contestatus sum patres vestros in die qua eduxi eos de terra Ægypti usque ad diem hanc : mane consurgens contestatus sum, et dixi : Audite vocem meam.

8. Et non audierunt, nec inclinaverunt aurem suam : sed abierunt unusquisque in pravitate cordis sui mali : et induxi super eos omnia verba pacti hujus, quod præcepi ut facerent, et non fecerunt.

9. Et dixit Dominus ad me : Inventa est conjuratio in viris Juda, et in habitatoribus Jerusalem.

10. Reversi sunt ad iniquitates patrum suorum priores, qui noluerunt audire verba mea : et hi ergo abierunt post deos alienos,

℣ 5. Litt. : *amen*; c'est-à-dire, *fiat.*
℣ 6. Hébr. autr. : et dans les rues de Jérusalem.
℣ 7. C'est le sens de l'hébreu.
℣ 10. Litt. : pour les servir.

ut servirent eis : irritum fecerunt domus Israel et domus Juda pactum meum, quod pepigi cum patribus eorum.

d'Israël et la maison de Juda ont rompu l'alliance que j'avois faite avec leurs pères.

11. Quam ob rem hæc dicit Dominus : Ecce ego inducam super eos mala, de quibus exire non poterunt : et clamabunt ad me, et non exaudiam eos.

11. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur : Je ferai fondre sur eux des maux dont ils ne pourront sortir ; ils crieront vers moi, et je ne les exaucerai " point.

22. Et ibunt civitates Juda, et habitatores Jerusalem, et clamabunt ad deos quibus libant, et non salvabunt eos in tempore afflictionis eorum.

12. Et les villes de Juda et les habitans de Jérusalem iront crier aux dieux auxquels ils offrent des sacrifices :" et ils ne les sauveront point au temps de leur affliction.

13. Secundum numerum enim civitatum tuarum, erant dii tui, Juda : et secundum numerum viarum Jerusalem, posuisti aras confusionis, aras ad libandum Baalim.

13. Car pour vous, ô Juda, vous avez eu autant de dieux différens que de villes ; et pour vous, ô Jérusalem, vous n'avez point eu de rue qui n'eût son autel de confusion, son autel pour sacrifier "à Baal." *Supr.* II. 24.

14. Tu ergo noli orare pro populo hoc, et ne assumas pro eis laudem et orationem : quia non exaudiam in tempore clamoris eorum ad me, in tempore afflictionis eorum.

14. Vous donc, ô Jérémie, n'entreprenez point d'intercéder pour ce peuple ; ne me conjurez point, " et ne me priez point pour eux, parce que je ne les écouterai " point au temps où ils crieront vers moi, au temps où ils seront le plus affligés. *Sup.* VIII. 16. *Infr.* XIV. 11.

15. Quid est quod dilectus meus in domo mea fecit scelera multa? numquid carnes sanctæ auferent a te malitias tuas, in quibus gloriata es?

15. D'où vient que mon bien-aimé" a commis plusieurs crimes dans ma maison? La chair sainte des victimes " où vous avez mis votre gloire vous purifiera-t-elle de votre malice?"

℣ 11. Hébr. litt. : et je ne les écouterai point.

℣ 12. Hébr. litt. : de l'encens.

℣ 13. Hébr. litt. : pour brûler de l'encens.

Ibid. Le *Baalim* de la Vulgate est le pluriel, בְּעָלִים, du nom בַּעַל que l'hébreu met ici au singulier.

℣ 14. C'est le sens de l'hébreu, qui pourroit se traduire : ne poussez point des plaintes *et des cris*.

Ibid. C'est le sens de l'hébreu.

℣ 15. Mon peuple.

Ibid. Que vous osez encore m'offrir.

Ibid. Hébr. autr. : D'où vient que *Jérusalem* ma bien-aimée a commis le

16. Le Seigneur vous avoit établi comme un olivier fertile, " très-beau à la vue et chargé de fruits; mais, au bruit de sa parole, un grand feu s'est mis dans cet arbre, " et toutes ses branches ont été brûlées.

17. Le Seigneur des armées qui vous avoit planté a prononcé cet arrêt contre vous, à cause des maux que la maison d'Israël et la maison de Juda ont commis pour m'irriter, en sacrifiant " à Baal. "

18. Mais vous m'avez fait voir, Seigneur, quelles sont leurs pensées, et je les ai reconnues; vous m'avez découvert leurs mauvais desseins. "

19. Pour moi, j'étois comme un agneau plein de douceur, " qu'on porte pour en faire une victime, et je n'avois point su les entreprises qu'ils avoient formées contre moi, en disant: Mettons du bois dans son pain, " exterminons-le de la terre des vivans, et que

16. Olivam uberem, pulchram, fructiferam, speciosam, vocavit Dominus nomen tuum: ad vocem loquelæ, grandis exarsit ignis in ea, et combusta sunt fruteta ejus.

17. Et Dominus exercituum qui plantavit te, locutus est super te malum, pro malis domus Israel et domus Juda, quæ fecerunt sibi ad irritandum me, libantes Baalim.

18. Tu autem, Domine, demonstrasti mihi, et cognovi: tunc ostendisti mihi studia eorum.

19. Et ego quasi agnus mansuetus, qui portatur ad victimam: et non cognovi, quia cogitaverunt super me consilia, dicentes: Mittamus lignum in panem ejus, et eradamus eum de terra

crime dans ma maison? La multitude (*ou, selon les Septante*, les prières) et la chair sainte feront-elles passer de dessus vous, *effaceront-elles* votre iniquité, pour qu'après cela vous ayez *encore* osé vous glorifier?

ỹ 16. Hébr. litt.: vert.

Ibid. Hébr. autr.: au son d'un grand bruit *de son tonnerre*, le feu s'est mis, etc.

ỹ 17. Hébr. litt.: en brûlant de l'encens.

Ibid. Vulg. litt.: *Baalim.* Hébr. litt.: *Baal.* Voyez au verset 13.

ỹ 18. Les maux qu'ils vouloient me faire, sans que j'y eusse donné lieu, ni que je pensasse à m'y opposer.

ỹ 19. Hébr. litt.: Comme un agneau instruit, *apprivoisé et plein de douceur*, qu'on porte, etc. Jérémie est ici la figure de Jésus-Christ même.

Ibid. Hébr. litt.: Corrompons du bois dans son pain. On a supposé que cela pourroit signifier: broyons et mettons dans son pain un bois capable de l'empoisonner; mais l'expression de l'hébreu בלחמו, prise ici pour *in panem ejus*, pourroit également signifier *in carnem ejus.* On en trouve la preuve dans Sophonie, 1, 17, où un mot semblable, ולחמם, est pris en ce sens dans la Vulgate même: *et corpora eorum*, plus littéralement, *et caro eorum.* Ce texte pourroit aussi signifier: Appliquons le bois à sa chair, *attachons son corps au bois.* C'est précisément ce que les Juifs ont fait en demandant que Jésus-Christ fût crucifié. Saint Jérôme observe que le sentiment commun de toutes les églises est que Jérémie parle ici au nom de Jésus-Christ dont il étoit la figure: *Omnium ecclesiarum est iste consensus, ut, sub persona Jeremiæ, a Christo hæc dici intelligant. Hieron. hic.*

viventium, et nomen ejus non memoretur amplius.

son nom soit effacé de la mémoire des hommes.

20. Tu autem, Domine Sabaoth, qui judicas juste, et probas renes et corda, videam ultionem tuam ex eis : tibi enim revelavi causam meam.

20. Mais vous, Seigneur des armées, qui jugez selon l'équité, qui sondez les reins et les cœurs, faites-moi voir les vengeances que vous devez prendre d'eux, parce que j'ai remis entre vos mains" la justice de ma cause.

21. Propterea hæc dicit Dominus ad viros Anathoth, qui quærunt animam tuam, et dicunt : Non prophetabis in nomine Domini, et non morieris in manibus nostris.

21. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur aux habitans d'Anathoth," qui cherchent à m'ôter la vie, et qui disent : Ne prophétisez point au nom du Seigneur, de peur que vous ne mouriez de notre main ;

22. Propterea hæc dicit Dominus exercituum : Ecce ego visitabo super eos : juvenes morientur in gladio, filii eorum et filiæ eorum morientur in fame.

22. Voici donc ce que dit le Seigneur des armées : Je visiterai les habitans d'Anathoth ; les jeunes gens mourront par l'épée, leurs fils et leurs filles mourront de faim ;

23. Et reliquiæ non erunt ex eis : inducam enim malum super viros Anathoth, annum visitationis eorum.

23. Et il ne restera rien d'eux, parce que je ferai fondre le mal sur les habitans d'Anathoth, au temps destiné à leur châtiment.

℣ 20. C'est le sens de l'hébreu.

℣ 21. Anathoth étoit la patrie de Jérémie. *Supr.* 1, 1.

CHAPITRE XII.

Le prophète se plaint à Dieu de la prospérité des méchans. Dieu lui annonce les persécutions qu'il aura à souffrir. Désolation de l'héritage du Seigneur. Vengeances du Seigneur sur les peuples voisins de Juda. Rétablissement de ces peuples. Dernières vengeances sur eux.

1. Justus quidem tu es, Domine, si disputem tecum : verumtamen justa loquar ad te : Quare via impiorum prosperatur : bene est omnibus, qui prævaricantur et inique agunt?

1. Seigneur, si je dispute avec vous, ce n'est pas que je ne sache que vous êtes juste. Permettez-moi cependant de vous faire ces justes plaintes : Pourquoi les méchans marchent-ils avec tant de propérité dans leur voie? Pourquoi tous ceux qui violent votre loi, et qui agissent injustement, sont-ils heureux?" *Job* XXI. 7. *Hab.* I. 13.

2. Plantasti eos, et radicem miserunt : proficiunt,

2. Vous les avez plantés, et ils jettent de profondes racines ; ils croissent

℣ 1. Hébr. autr. : tranquilles, *en paix.*

et ils portent du fruit. "Vous êtes près de leur bouche, et loin de leurs reins."

3. Mais vous, Seigneur, vous m'avez connu, vous m'avez vu, et vous avez éprouvé que mon cœur est tout à vous. "Assemblez-les" comme un troupeau qu'on mène à la boucherie, et préparez-les" pour le jour auquel ils doivent être égorgés.

4. Jusqu'à quand la terre pleurera-t-elle? jusqu'à quand toute l'herbe des champs sera-t-elle desséchée, à cause de la méchanceté de ceux qui l'habitent? Il n'y a plus de bêtes ni d'oiseaux," parce qu'ils ont dit: Le Seigneur ne verra point quelle sera la fin de notre vie."

5. Si" vous avez eu tant de peine à suivre à la course ceux qui étoient à pied, comment pourrez-vous courir contre ceux qui sont à cheval? Si, lorsque vous étiez dans une terre de paix," vous espériez en vain d'être en assurance, que ferez-vous contre le débordement du Jourdain?"

6. Car vos frères mêmes et ceux de la maison de votre père se sont unis pour vous combattre, et ils se sont élevés contre vous avec de grands cris." C'est pourquoi ne les croyez point, lors

et faciunt fructum: prope es tu ori eorum, et longe a renibus eorum.

3. Et tu, Domine, nosti me, vidisti me, et probasti cor meum tecum: congrega eos quasi gregem ad victimam, et sanctifica eos in die occisionis.

4. Usquequo lugebit terra, et herba omnis regionis siccabitur, propter malitiam habitantium in ea? consumptum est animal et volucre, quoniam dixerunt: Non videbit novissima nostra.

5. Si cum peditibus currens laborasti: quomodo contendere poteris cum equis? cum autem in terra pacis securus fueris, quid facies in superbia Jordanis?

6. Nam et fratres tui, et domus patris tui, etiam ipsi pugnaverunt adversum te, et clamaverunt post te plena voce: ne credas eis cum

℣ 2. Ayant en tout un heureux succès.

Ibid. Ils font profession de vous reconnoître pour leur Dieu, et ils vous renoncent par leurs inclinations et par leurs œuvres.

℣ 3. Hébr. autr.: Vous avez éprouvé mon cœur devant vous, *sous vos yeux.*

Ibid. Hébr.: enlevez-les comme un troupeau, etc.

Ibid. Litt.: consacrez-les.

℣ 4. Pour la nourriture des hommes.

Ibid. Et il n'y fera aucune attention. Et sur ce principe, ils se sont abandonnés à toutes sortes de crimes. C'est ce qui leur a attiré ces fléaux.

℣ 5. Réponse du Seigneur aux plaintes de Jérémie.

Ibid. Dans Anathoth votre patrie.

Ibid. Quand vous serez à Jérusalem, parmi des gens aussi fiers que le Jourdain, lorsqu'il se déborde.

℣ 6. Combien donc aurez vous plus à souffrir des habitans de Jérusalem! qui vous regarderont comme un étranger?

locuti fuerint tibi bona.

7. Reliqui domum meam, dimisi hæreditatem meam: dedi dilectam animam meam in manu inimicorum ejus.

8. Facta est mihi hæreditas mea quasi leo in silva: dedit contra me vocem: ideo odivi eam.

9. Numquid avis discolor hæreditas mea mihi? numquid avis tincta per totum? venite, congregamini, omnes bestiæ terræ, properate ad devorandum.

10. Pastores multi demoliti sunt vineam meam, conculcaverunt partem meam: dederunt portionem meam desiderabilem in desertum solitudinis.

11. Posuerunt eam in dissipationem, luxitque super me: desolatione desolata est omnis terra, quia nullus est qui recogitet corde.

12. Super omnes vias deserti venerunt vastatores, quia gladius Domini devorabit ab extremo terræ usque ad extremum ejus: non est pax universæ carni.

13. Seminaverunt triti-

même qu'ils vous parleront avec douceur. "

7. J'ai quitté ma propre maison, " j'ai abandonné mon héritage; j'ai exposé celle qui m'étoit chère comme mon âme " entre les mains de ses ennemis.

8. La terre que j'avois choisie pour mon héritage est devenue à mon égard comme un lion de la forêt; elle a jeté de grands cris contre moi; c'est pourquoi elle est devenue l'objet de ma haine.

9. Ai-je prétendu que l'héritage que j'ai choisi seroit comme un oiseau de différentes couleurs, et diversement peint dans tout son plumage? " Bêtes de la terre, assemblez-vous toutes contre Jérusalem, hâtez-vous de la dévorer.

10. Un grand nombre de pasteurs " ont détruit ma vigne; ils ont foulé aux pieds le lieu que j'avois pris pour mon partage; ils ont changé en une affreuse solitude l'héritage que j'avois choisi, et que j'avois rendu si beau.

11. Ils ont renversé la terre; et elle pleure, voyant que je l'ai abandonnée; elle est dans une extrême désolation, parce qu'il n'y a personne qui ait le cœur attentif à Dieu.

12. Ceux qui doivent la piller viennent fondre sur elle par tous les endroits du désert; " parce que l'épée du Seigneur va la dévorer d'une extrémité à l'autre, et qu'il n'y aura point de paix pour tout ce qui respire en elle.

13. Ils ont semé du froment, et ils

℣ 6. Car leur cœur est plein de haine et d'aversion pour vous.

℣ 7. Mon temple. C'est Dieu qui parle.

Ibid. Hébr. litt.: celle qui étoit l'amour de mon âme, *celle que j'aimois.*

℣ 9. C'est-à-dire, s'abandonneroit à la multitude de tant de dieux différens et à tant de superstitions profanes. — Hébr. autr.: Mon héritage sera-t-il *donc* à mon égard *comme* un oiseau de proie armé de serres? sera-t-il *donc* de tous côtés couvert *comme* d'oiseaux de proie? Venez, bêtes de la terre, etc.

℣ 10. De rois puissans qui conduisent une multitude de soldats, comme les pasteurs conduisent leur troupeau.

℣ 12. Hébr. autr.: sur toutes les hauteurs du désert; *ils iront jusque sur les montagnes et dans les déserts chercher ceux qui pourroient s'y être cachés.*

ne moissonneront que des épines ; ils ont reçu un héritage, et ils n'en tireront aucun fruit; vous serez confondus par la perte de vos fruits, à cause de la colère et de la fureur du Seigneur.

cum, et spinas messuerunt : hæreditatem acceperunt, et non eis proderit : confundemini a fructibus vestris propter iram furoris Domini.

14. Voici ce que dit le Seigneur contre tous ces méchans qui sont mes voisins," qui touchent à l'héritage que j'ai distribué à mon peuple d'Israël :" Je les arracherai de leur pays, et " j'arracherai la maison de Juda du milieu d'eux;

14. Hæc dicit Dominus adversum omnes vicinos meos pessimos, qui tangunt hæreditatem quam distribui populo meo Israel : Ecce ego evellam eos de terra sua, et domum Juda evellam de medio eorum.

15. Et lorsque je les aurai ainsi déracinés de leur terre, je me tournerai vers eux, et j'aurai compassion d'eux, et je les ramenerai chacun à son héritage et à sa terre.

15. Et cum evulsero eos, convertar, et miserebor eorum : et reducam eos, virum ad hæreditatem suam, et virum in terram suam.

16. Alors, s'ils sortent de leur ignorance " et s'ils s'instruisent des voies de mon peuple, s'ils apprennent à jurer par mon nom, comme ils ont appris à mon peuple à jurer par Baal, je les établirai au milieu de mon peuple.

16. Et erit : si eruditi didicerint vias populi mei, ut jurent in nomine meo, Vivit Dominus, sicut docuerunt populum meum jurare in Baal : ædificabuntur in medio populi mei.

17. Si au contraire ils n'écoutent point ma voix, je détruirai ces nations jusqu'à la racine, et je les perdrai, dit le Seigneur.

17. Quod si non audierint, evellam gentem illam evulsione et perditione, ait Dominus.

℣ 14. Les Iduméens, les Ammonites et les Moabites.
Ibid. Qui se joignent à ses ennemis pour le détruire.
Ibid. Autr. : de même que j'arracherai, etc.
℣ 16. A l'égard du vrai Dieu.

CHAPITRE XIII.

Ceinture de Jérémie cachée et pourie dans le trou d'une pierre ; cette ceinture représente le peuple de Juda livré entre les mains des nations. Jérémie exhorte ce peuple à faire pénitence ; il lui reproche son infidélité, et lui annonce les vengeances du Seigneur.

1. Le Seigneur me dit un jour : Allez, achetez-vous une ceinture " de

1. Hæc dicit Dominus ad me : Vade, et posside tibi

℣ 1. Ce n'étoit pas de ces simples ceintures, ou même de ces écharpes, dont

lumbare lineum, et pones illud super lumbos tuos, et in aquam non inferes illud.
2. Et possedi lumbare juxta verbum Domini, et posui circa lumbos meos.
3. Et factus est sermo Domini ad me secundo, dicens :
4. Tolle lumbare quod possedisti, quod est circa lumbos tuos, et surgens vade ad Euphraten, et absconde ibi illud in foramine petræ.
5. Et abii, et abscondi illud in Euphrate, sicut præceperat mihi Dominus.
6. Et factum est post dies plurimos, dixit Dominus ad me : Surge, vade ad Euphraten : et tolle inde lumbare, quod præcepi tibi ut absconderes illud ibi.
7. Et abii ad Euphraten, et fodi, et tuli lumbare de loco, ubi absconderam illud : et ecce computruerat lumbare, ita ut nulli usui aptum esset.
8. Et factum est verbum Domini ad me, dicens :
9. Hæc dicit Dominus : Sic putrescere faciam su-

lin, et vous la mettrez sur vos reins, et vous ne la laverez point dans l'eau."
2. J'achetai donc une ceinture, selon que le Seigneur me l'avoit ordonné, et je me la mis sur les reins.
3. Le Seigneur me parla une seconde fois, et me dit :
4. Prenez cette ceinture que vous avez achetée, qui est sur vos reins; allez promptement au bord de l'Euphrate, et cachez-la dans le trou d'une pierre.
5. Je m'en allai aussitôt, et je la cachai près de l'Euphrate, comme le Seigneur me l'avoit commandé.
6. Il se passa ensuite beaucoup de jours, et le Seigneur me dit : Allez promptement à l'Euphrate, et tirez de là cette ceinture que je vous ai commandé d'y cacher.
7. J'allai donc au bord de l'Euphrate; et, ayant creusé dans la terre, je tirai cette ceinture du lieu où je l'avois cachée; et je la trouvai si pourie qu'elle n'étoit plus propre à aucun usage."
8. Alors le Seigneur me dit :
9. Voici ce que dit le Seigneur. C'est ainsi que je ferai pourir l'or-

on se ceint par-dessus ses habits; c'étoit une large ceinture faite à peu près comme une jupe de femme raccourcie, et qui en ce temps-là tenoit lieu de haut-de-chausses aux hommes.

℣ 1. Afin que sa malpropreté représente mieux l'impureté où étoit mon peuple, lorsque je le choisis pour l'unir à moi. — Autr. : et vous la mettrez sur vos reins sans l'avoir lavée.

℣ 4-7. Dans ces quatre versets l'hébreu dit simplement פרת, *Phrath*. Comme ce nom désigne communément *l'Euphrate*, les Septante l'ont expliqué en ce sens, et saint Jérôme l'a rendu de même dans la Vulgate. Mais comme ce fleuve étoit fort éloigné, et que d'ailleurs aucune expression du texte ne désigne ici un fleuve, quelques-uns pensent que ce pouvoit être un lieu ainsi nommé dans la Judée. Bochart soupçonne que ce pourroit être *Ephratha*, le même lieu que Bethléhem, à deux lieues de Jérusalem.

gueil de Juda et l'orgueil excessif de Jérusalem,

10. Et tout ce peuple d'hommes très-méchans, qui ne veulent point écouter mes paroles, qui marchent dans les égaremens de leur cœur, et qui courent après les dieux étrangers pour les servir et les adorer; ils deviendront comme cette ceinture qui n'est plus propre à aucun usage.

11. Car, comme une ceinture s'attache autour des reins d'un homme, ainsi j'avois étroitement uni à moi toute la maison d'Israël et toute la maison de Juda, dit le Seigneur, afin qu'elles fussent mon peuple et que j'y établisse mon nom, ma louange et ma gloire; et cependant elles ne m'ont point écouté.

12. Vous direz donc à ce peuple : Voici ce que dit le Seigneur Dieu d'Israël : Tous les flacons seront remplis de vin. Et ce peuple vous répondra : Est-ce que nous ignorons qu'on remplit de vin tous les flacons ?

13. Vous leur répondrez : Voici ce que dit le Seigneur : Je remplirai d'ivresse tous les habitans de cette terre, les rois de la race de David qui sont assis sur son trône, les prêtres, les prophètes, et tous les habitans de Jérusalem."

14. Je les disperserai, et je séparerai le frère d'avec le frère, les enfans d'avec les pères, dit le Seigneur; je ne pardonnerai point, je n'userai point d'indulgence, je ne ferai point de miséricorde; mais je les perdrai sans ressource.

15. Ecoutez, prêtez l'oreille, et ne

perbiam Juda, et superbiam Jerusalem multam :

10. Populum istum pessimum, qui nolunt audire verba mea, et ambulant in pravitate cordis sui : abieruntque post deos alienos ut servirent eis et adorarent eos : et erunt sicut lumbare istud, quod nulli usui aptum est.

11. Sicut enim adhæret lumbare ad lumbos viri, sic agglutinavi mihi omnem domum Israel, et omnem domum Juda, dicit Dominus, ut essent mihi in populum, et in nomen, et in laudem, et in gloriam : et non audierunt.

12. Dices ergo ad eos sermonem istum : Hæc dicit Dominus Deus Israel : Omnis laguncula implebitur vino. Et dicent ad te : Numquid ignoramus quia omnis laguncula implebitur vino?

13. Et dices ad eos : Hæc dicit Dominus : Ecce ego implebo omnes habitatores terræ hujus, et reges qui sedent de stirpe David super thronum ejus, et sacerdotes, et prophetas, et omnes habitatores Jerusalem ebrietate.

14. Et dispergam eos virum a fratre suo, et patres et filios pariter, ait Dominus : non parcam, et non concedam : neque miserebor ut non disperdam eos.

15. Audite, et auribus

ỳ 13. Je leur ôterai la prudence, la sagesse, et la force de résister à leurs ennemis.

percipite : nolite elevari, quia Dominus locutus est.

16. Date Domino Deo vestro gloriam, antequam contenebrescat, et antequam offendant pedes vestri ad montes caliginosos : exspectabitis lucem, et ponet eam in umbram mortis et in caliginem.

17. Quod si hoc non audieritis, in abscondito plorabit anima mea a facie superbiæ: plorans plorabit, et deducet oculus meus lacrymam, quia captus est grex Domini.

18. Dic regi et dominatrici : Humiliamini, sedete : quoniam descendit de capite vestro corona gloriæ vestræ.

19. Civitates austri clausæ sunt, et non est qui aperiat : translata est omnis Juda transmigratione perfecta.

20. Levate oculos vestros, et videte, qui venitis ab

vous élevez point d'orgueil, parce que le Seigneur a parlé."

16. Rendez gloire au Seigneur votre Dieu," avant que les ténèbres vous surprennent, avant que vos pieds se heurtent contre les montagnes couvertes de ténèbres." Vous attendrez la lumière; et Dieu la changera en une ombre de mort et en une profonde obscurité.

17. Que si vous n'écoutez point ces avertissemens, mon âme pleurera en secret sur votre orgueil, et il sortira de mes yeux des ruisseaux de larmes, parce que le troupeau du Seigneur se trouvera pris. *Thren.* I. 2.

18. Dites au roi et à la reine : " Humiliez-vous, asseyez-vous par terre," parce que la couronne de votre gloire est tombée de votre tête."

19. Les villes du midi " sont fermées, et il n'y a personne qui les ouvre ; tout Juda a été transféré ailleurs, tout est passé dans une terre étrangère.

20. Levez les yeux," et considérez ceux qui viennent contre vous de l'a-

℣ 15. C'est le Seigneur qui a prononcé l'arrêt de votre condamnation que je viens de vous annoncer.

℣ 16. En vous humiliant sous sa main toute-puissante; et entrant dans les sentimens d'une sincère pénitence.

Ibid. Par lesquelles on vous fera passer pour vous mener en captivité.

— C'est-à-dire, dont le sommet paroît caché dans les nuées; ou : qui, dans votre désolation, vous seront aussi affreuses que si elles étoient couvertes des plus épaisses ténèbres.

℣ 18. On peut rapporter ceci à Joakim et à Nohesta son épouse. Voyez la préface. Les Septante traduisent : au roi et aux princes.

Ibid. Marque de deuil encore usitée chez les Juifs.

Ibid. L'hébreu מראשתיכם peut signifier à la lettre : de vos couvre-chefs, *ou des ornemens de votre tête*. Comme les prêtres et les lévites avoient des bonnets qui les distinguoient, les princes pouvoient avoir aussi des espèces de bonnets sur lesquels fût appliquée la marque de leur puissance. Joakim perdit la couronne par une mort funeste, et Nohesta par la captivité.

℣ 19. Jérusalem et toutes les villes de Juda étoient situées au midi à l'égard de la Chaldée, ou du moins à l'égard de l'arrivée des Chaldéens par le nord.

℣ 20. Ces paroles s'adressent aux Juifs, si nous lisons avec plusieurs *qui*

quilon." Où est ce troupeau qui vous avoit été confié, ce troupeau si excellent?

21. Que direz-vous, lorsque Dieu vous visitera dans sa colère? Car c'est vous-même qui avez appris à vos ennemis la manière de vous combattre; c'est vous qui les avez instruits contre vous-même." Ne sentirez-vous pas alors " des douleurs semblables à celles d'une femme qui est en travail?

22. Si vous dites en vous-même: Pourquoi tous ces maux sont-ils venus
Infr. xxx. 14. fondre sur moi? c'est à cause de la multitude de vos offenses que votre honte a été découverte, et que vos pieds ont été souillés."

23. Si un Ethiopien peut changer sa peau, ou un léopard la variété de ses couleurs, vous pourrez aussi faire le bien, vous qui n'avez appris qu'à faire le mal.

24. C'est pourquoi je les disperserai en divers lieux, comme la paille que le vent emporte dans le désert.

25. C'est là le sort qui vous attend, c'est le partage que vous recevrez de moi, dit le Seigneur, parce que vous m'avez oublié et que vous avez mis votre confiance dans le mensonge.

26. C'est pourquoi j'ai relevé vos

aquilone: ubi est grex qui datus est tibi, pecus inclytum tuum?

21. Quid dices cum visitaverit te? tu enim docuisti eos adversum te, et erudisti in caput tuum: numquid non dolores apprehendent te, quasi mulierem parturientem?

22. Quod si dixeris in corde tuo: Quare venerunt mihi hæc? Propter multitudinem iniquitatis tuæ revelata sunt verecundiora tua, pollutæ sunt plantæ tuæ.

23. Si mutare potest Æthiops pellem suam, aut pardus varietates suas: et vos poteritis benefacere, cum didiceritis malum.

24. Et disseminabo eos quasi stipulam, quæ vento raptatur in deserto.

25. Hæc sors tua, parsque mensuræ tuæ a me, dicit Dominus: quia oblita es mei, et confisa es in mendacio.

26. Undè et ego nudavi

veniunt (sc. *eos qui veniunt*); et aux Chaldéens, si nous maintenons la leçon *qui venitis.*

℣ 20. Voyez quel ravage ils ont fait chez vous.

— Nous suivons la leçon *qui veniunt;* c'est-à-dire, les Chaldéens qui viennent du nord (*eos qui veniunt*).

℣ 21. En les appelant à votre secours, et leur découvrant le penchant malheureux que vous avez pour les idoles.

— Hébr. autr.: car c'est vous-même qui les avez instruits contre vous, et qui les avez rendus vos maîtres.

Ibid. Lorsque le Seigneur vous visitera dans sa colère.

℣ 22. En passant le fleuve de l'Euphrate pour aller en captivité.

— Hébr. litt.: et que vos pieds ont souffert violence, *ont été dépouillés avec violence.* Ou plutôt c'est un hébraïsme pour signifier l'outrage fait à la pudeur.

femora tua contra faciem tuam, et apparuit ignominia tua,

vêtemens sur votre visage ;" et on a vu votre honte,

27. Adulteria tua et hinnitus tuus, scelus fornicationis tuæ : super colles in agro vidi abominationes tuas. Væ tibi, Jerusalem! non mundaberis post me? usquequo adhuc?

27. Vos adultères, vos débordemens et le crime de vos fornications. J'ai vu vos abominations sur les collines et au milieu des champs." Malheur à vous, Jérusalem ! Ne serez-vous jamais pure, en vous attachant à me suivre ? " jusqu'à quand demeurerez-vous dans votre impureté ? "

℣ 26. C'est le sens de l'hébreu.

℣ 27. J'ai vu les autels que vous y avez élevés en l'honneur de vos idoles.

Ibid. Hébr. autr. : Ne serez-vous jamais pure ? jusqu'à quand encore *demeurerez-vous dans votre impureté ?*

Ibid. Jusqu'à quand adorerez-vous ces faux dieux que vous vous êtes forgés ?

CHAPITRE XIV.

Sécheresse et famine dans le pays de Juda. Prière de Jérémie au nom du peuple. Faux prophètes qui séduisent le peuple en lui promettant la paix. Jérémie renouvelle ses instances au nom du peuple.

1. Quod factum est, verbum Domini ad Jeremiam de sermonibus siccitatis.

1. Parole du Seigneur à Jérémie " touchant la sécheresse."

2. Luxit Judæa, et portæ ejus corruerunt, et obscuratæ sunt in terra, et clamor Jerusalem ascendit.

2. La Judée est dans les larmes ; les portes de Jérusalem" sont tombées par terre, sont couvertes de ténèbres ; et le cri de la ville est monté au ciel.

3. Majores miserunt minores suos ad aquam : venerunt ad hauriendum, non invenerunt aquam, reportaverunt vasa sua vacua : confusi sunt et afflicti, et operuerunt capita sua.

3. Les plus grands ont envoyé à la fontaine " ceux qui étoient au-dessous d'eux ; ils y sont venus pour puiser de l'eau :" et ils n'y en ont point trouvé ; ils ont remporté leurs vaisseaux vides ; ils ont été tout confus et affligés, et ils ont couvert leur tête."

℣ 1. On lit dans l'hébreu, comme dans la Vulgate : *Quod factum est, verbum Domini :* le sens est : *verbum Domini quod factum est.*

Ibid. Qui devoit affliger la Judée. Voyez ce qui a été dit de cette sécheresse dans la préface.

℣ 2. Ces salles magnifiques où l'on tenoit les assemblées.

℣ 3. Litt. : aux eaux.

Ibid. Hebr. litt. : aux fosses, *aux citernes où l'on conservoit l'eau dans la ville.*

Ibid. Pour marquer leur douleur.

4. Les laboureurs sont dans la consternation, à cause de la stérilité de la terre et parce qu'il ne vient point de pluie; ils se couvrent les têtes.

5. La biche s'est déchargée de son faon dans la campagne, et elle l'a abandonné, parce qu'elle ne trouve point d'herbe.

6. Les ânes sauvages montent sur les rochers; ils attirent l'air, comme les dragons;" leurs yeux sont tout languissans, parce qu'il n'y a point d'herbe.

7. Si nos iniquités rendent témoignage contre nous, faites-nous grâce néanmoins, Seigneur, à cause de votre nom." Car nos révoltes sont grandes, et nous avons péché contre vous.

8. O unique attente d'Israël, et son sauveur au temps de l'affliction, voudriez-vous être " dans votre terre comme un étranger, ou comme un voyageur qui se détourne de son chemin, pour n'y demeurer que peu de temps?

9. Pourquoi serez-vous à notre égard comme un homme errant," ou comme un homme fort, mais qui ne peut pas sauver ceux qu'il veut? pour vous, Seigneur, vous êtes dans nous;" nous portons votre nom;" ne nous abandonnez point.

10. Voici ce que dit le Seigneur à ce peuple qui aime à remuer ses pieds," qui ne demeure point en repos, et qui

4. Propter terræ vastitatem, quia non venit pluvia in terram, confusi sunt agricolæ, operuerunt capita sua.

5. Nam et cerva in agro peperit et reliquit, quia non erat herba.

6. Et onagri steterunt in rupibus, traxerunt ventum quasi dracones, defecerunt oculi eorum, quia non erat herba.

7. Si iniquitates nostræ responderint nobis: Domine, fac propter nomen tuum: quoniam multæ sunt aversiones nostræ, tibi peccavimus.

8. Exspectatio Israel, salvator ejus in tempore tribulationis: quare quasi colonus futurus es in terra, et quasi viator declinans ad manendum?

9. Quare futurus es velut vir vagus, ut fortis qui non potest salvare? tu autem in nobis es, Domine, et nomen tuum invocatum est super nos: ne derelinquas nos.

10. Hæc dicit Dominus populo huic, qui dilexit movere pedes suos, et non

℣ 6. Pour se rafraîchir.

℣ 7. Pour empêcher qu'il ne soit blasphémé par les nations, qui vous accuseroient, quoique injustement, de foiblesse ou de dureté, si vous abandonniez un peuple pour lequel vous avez toujours eu tant de bonté.

℣ 8. Litt.: Pourquoi serez-vous dans votre terre comme un étranger, etc.

℣ 9. Qui n'a point de demeure fixe.

— Hébr. autr.: comme un homme intimidé *par la présence des ennemis*, comme un homme fort, *mais*, etc.

Ibid. Au milieu de nous, comme dans votre héritage.

Ibid. Comme vous appartenant.

℣ 10. A courir d'idole en idole.

quievit, et Domino non placuit : Nunc recordabitur iniquitatum eorum, et visitabit peccata eorum.

n'est point agréable au Seigneur : Le Seigneur rappellera ses iniquités dans son souvenir, et il visitera ses péchés.

11. Et dixit Dominus ad me : Noli orare pro populo isto in bonum.

11. Le Seigneur me dit encore : Ne me priez point de faire grâce à ce peuple. *Sup.* VII. 16; XI. 14.

12. Cum jejunaverint, non exaudiam preces eorum : et si obtulerint holocautomata, et victimas, non suscipiam ea : quoniam gladio, et fame, et peste consumam eos.

12. Lorsqu'ils jeûneront, je n'écouterai point leurs prières; et quoiqu'ils m'offrent des holocaustes et des sacrifices," je ne les recevrai point, parce que je veux les exterminer par l'épée, par la famine et par la peste.

13. Et dixi : A, a, a, Domine Deus : Prophetæ dicunt eis : Non videbitis gladium, et fames non erit in vobis, sed pacem veram dabit vobis in loco isto.

13. Alors je dis : Ah! ah! ah!" Seigneur Dieu : les prophètes leur disent : Vous ne verrez point l'épée;" et la famine" ne sera point parmi vous; mais le Seigneur vous donnera en ce lieu une véritable paix. *Supr.* V. 12. *Infr.* XXIII. 17.

14. Et dixit Dominus ad me : Falso prophetæ vaticinantur in nomine meo : non misi eos, et non præcepi eis, neque locutus sum ad eos : visionem mendacem, et divinationem, et fraudulentiam, et seductionem cordis sui prophetant vobis.

14. Le Seigneur me répondit : Ces prophètes prophétisent faussement en mon nom; je ne les ai point envoyés, je ne leur ai point ordonné de dire ce qu'ils disent, et je ne leur ai point parlé. Les prophéties qu'ils vous débitent sont des visions pleines de mensonges; ils parlent en devinant; ils publient les illusions trompeuses et les séductions de leur cœur. *Infr.* XIX. 9.

15. Idcirco hæc dicit Dominus de prophetis qui prophetant in nomine meo, quos ego non misi dicentes : Gladius et fames non erit in terra hac : In gladio et fame consumentur prophetæ illi.

15. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur touchant les prophètes qui prophétisent en mon nom, quoique je ne les aie point envoyés, en disant, L'épée et la famine n'affligeront point cette terre : Ces prophètes périront eux-mêmes par l'épée et par la famine.

16. Et populi quibus prophetant, erunt projecti in viis Jerusalem præ fame et gladio, et non erit qui se-

16. Les corps morts de ceux auxquels ils prophétisent seront jetés dans les rues de Jérusalem, après avoir été consumés par la famine et par l'épée,

ỳ 12. Hébr. litt. : et des offrandes *de farine*.
ỳ 13. Ces trois interjections n'en font qu'une dans l'hébreu : אהה, hélas !
Ibid. La guerre que Jérémie vous annonce.
Ibid. Dont Jérémie vous menace.

et il n'y aura personne pour les ensevelir. Ils y seront jetés, eux et leurs femmes, leurs fils et leurs filles; et je ferai tomber sur eux les maux qu'ils ont faits.

Thren. I. 16; II. 18.

17. Et vous leur direz cette parole : que mes yeux versent nuit et jour des ruisseaux de larmes, et qu'ils ne se taisent point, parce que la vierge, la fille de mon peuple," a été accablée sous la grandeur de ses ruines, et que sa plaie est très-maligne.

18. Si je sors à la campagne, je trouve des gens que l'épée a transpercés; si j'entre dans la ville, j'en vois d'autres qui sont consumés par la famine; les prophètes mêmes et les prêtres ont été emmenés dans une terre qui leur étoit inconnue.

Supr. VIII. 15.

19. Seigneur, avez-vous rejeté Juda pour toujours? Sion est-elle devenue l'horreur de votre âme? Pourquoi donc nous avez-vous frappés d'une plaie qui est incurable? Nous attendions la paix, et la paix n'est point venue; nous espérions la guérison, et nous voici dans le trouble.

20. Seigneur, nous reconnoissons nos impiétés et l'iniquité de nos pères, parce que nous avons péché contre vous.

21. Ne nous laissez pas tomber dans l'opprobre, afin que votre nom ne soit pas déshonoré; et ne nous couvrez pas de confusion, en permettant que le trône " de votre gloire soit foulé aux pieds." Souvenez-vous de l'alliance que vous avez faite avec vous, et ne la rendez pas inutile."

22. Y a-t-il quelqu'un parmi les

peliat eos, ipsi et uxores eorum, filii et filiæ eorum : et effundam super eos malum suum.

17. Et dices ad eos verbum istud : Deducant oculi mei lacrymam per noctem et diem, et non taceant : quoniam contritione magna contrita est virgo filia populi mei, plaga pessima vehementer.

18. Si egressus fuero ad agros, ecce occisi gladio : et si introiero in civitatem, ecce attenuati fame : propheta quoque et sacerdos abierunt in terram quam ignorabant.

19. Numquid projiciens abjecisti Judam! aut Sion abominata est anima tua? quare ergo percussisti nos, ita ut nulla sit sanitas? exspectavimus pacem, et non est bonum : et tempus curationis, et ecce turbatio.

20. Cognovimus, Domine, impietates nostras, iniquitates patrum nostrorum, quia peccavimus tibi.

21. Ne des nos in opprobrium propter nomen tuum, neque facias nobis contumeliam solii gloriæ tuæ : recordare, ne irritum facias fœdus tuum nobiscum.

22. Numquid sunt in

℣ 17. Jérusalem.
℣ 21. Le temple.
Ibid. Par nos ennemis.
— Hébr. autr. : et ne permettez pas que le trône de votre gloire tombe dans l'avilissement, *dans le mépris.*
Ibid. En nous perdant entièrement.

sculptilibus gentium qui pluant? aut cœli possunt dare imbres? nonne tu es Dominus Deus noster, quem expectavimus? tu enim fecisti omnia hæc.

faux dieux des nations qui fasse pleuvoir? ou sont-ce les cieux qui donnent les pluies? N'est-ce pas vous, qui êtes le Seigneur notre Dieu, que nous attendons? " n'est-ce pas vous qui faites toutes ces choses?

℣ 22. Pour nous secourir.

CHAPITRE XV.

Le Seigneur refuse de pardonner aux habitans de Juda. Le prophète se plaint d'être devenu un sujet de contradiction à son peuple. Il implore le secours du Seigneur. Le Seigneur lui promet de le remplir de force et de le délivrer de ses ennemis.

1. Et dixit Dominus ad me : Si steterit Moyses et Samuel coram me, non est anima mea ad populum istum : ejice illos a facie mea, et egrediantur.

1. Le Seigneur me dit encore : Quand Moïse et Samuel se présenteroient devant moi," mon cœur ne se tourneroit pas vers ce peuple. Chassez-les" de devant ma face, et qu'ils se retirent.

2. Quod si dixerint ad te : Quo egrediemur? dices ad eos : Hæc dicit Dominus : Qui ad mortem, ad mortem : et qui ad gladium, ad gladium : et qui ad famem, ad famem : et qui ad captivitatem, ad captivitatem.

2. Que s'ils vous disent, Où irons-nous? vous leur direz : Voici ce que dit le Seigneur : Que celui qui est destiné à mourir meure; que celui qui est destiné à périr par l'épée périsse par l'épée; et que celui qui est destiné à périr par la famine périsse par la famine; et que celui qui est destiné à aller en captivité aille en captivité.

3. Et visitabo super eos quatuor species, dicit Dominus : Gladium ad occisionem, et canes ad lacerandum, et volatilia cœli et bestias terræ ad devorandum et dissipandum.

3. J'enverrai pour les punir quatre fléaux différens, " dit le Seigneur, l'épée pour les tuer, les chiens pour les déchirer, les oiseaux du ciel et les bêtes de la terre pour les dévorer et les mettre en pièces;

4 *Reg.* XXI. 2. 11.

4. Et dabo eos in fervorem universis regnis terræ :

4. Et je les exposerai à la persécution pleine de fureur de tous les royau-

℣ 1. Pour implorer ma miséricorde en faveur de ce peuple.
Ibid. Les Juifs infidèles.
℣ 3. Vulg. litt. : *visitabo.* L'hébreu peut également signifier *præficiam;* et c'est le sens qui paroît mieux convenir ici : Je commettrai pour les punir quatre sortes *d'instrumens.*

mes de la terre," à cause de Manassé, fils d'Ezéchias, roi de Juda, et de tous les crimes qu'il a commis dans Jérusalem."

propter Manassen filium Ezechiæ regis Juda, super omnibus quæ fecit in Jerusalem.

5. Qui sera touché de compassion pour vous, ô Jérusalem? qui s'attristera de vos maux? qui priera pour obtenir votre paix?

5. Quis enim miserebitur tui, Jerusalem, aut quis contristabitur pro te? aut quis ibit ad rogandum pro pace tua?

6. Vous m'avez abandonné, dit le Seigneur; vous êtes retournée en arrière : c'est pourquoi j'étendrai ma main sur vous, et je vous perdrai; car je suis las de vous conjurer de revenir à moi."

6. Tu reliquisti me, dicit Dominus, retrorsum abiisti : et extendam manum meam super te, et interficiam te : laboravi rogans.

7. Je prendrai le van, et je les disperserai jusqu'aux extrémités de la terre." J'ai tué et j'ai perdu mon peuple; et néanmoins ils ne sont pas revenus de leurs mauvaises voies.

7. Et dispergam eos ventilabro in portis terræ : interfeci et disperdidi populum meum, et tamen a viis suis non sunt reversi.

8. J'ai fait plus de veuves parmi
eux qu'il n'y a de grains de sable
dans la mer; j'ai fait venir un ennemi
pour les perdre, qui a tué en plein
midi les jeunes gens entre les bras de
1 *Reg.* II. 5. leurs mères;" j'ai frappé leurs villes
d'une terreur soudaine.

8. Multiplicatæ sunt mihi viduæ ejus super arenam maris : induxi eis super matrem adolescentis vastatorem meridie : misi super civitates repente terrorem.

9. Celle qui avoit eu tant d'enfans
Amos VIII. 9. a cessé d'en avoir;" son âme est tombée dans la défaillance; le soleil s'est couché pour elle, lorsqu'il étoit encore jour; elle est couverte de confusion et de honte;" et s'il lui reste encore quel-

9. Infirmata est quæ peperit septem, defecit anima ejus : occidit ei sol, cum adhuc esset dies : confusa est, et erubuit : et residuos ejus in gladium dabo in con-

℣ 4. Où ils seront dispersés. — Hébr. autr. : Je les réduirai à un état d'agitation *et de dispersion* dans tous les royaumes de la terre.

Ibid. Abominations qu'ils ont imitées, et dont ils n'ont pas fait pénitence, comme lui.

℣ 6. Hébr. litt. : je suis las de me repentir *de mes menaces et d'en suspendre l'exécution.*

℣ 7. Et à la lettre, aux portes de la terre. Cela pourroit signifier : je les menerai aux extrémités de leur pays pour les disperser de là au milieu des peuples.

℣ 8. L'interprète syrien, *super matrem et super adolescentem;* un ennemi qui a tué en plein midi la mère et les enfans *sans distinction d'âge ni de sexe.*

℣ 9. Litt. : Celle qui avoit eu sept enfans est demeurée languissante *par la douleur de leur perte.* Le nombre de sept se prend indéfiniment.

Ibid. Hébr. : s'il leur reste, etc.

spectu inimicorum eorum, ait Dominus,

10. Væ mihi, mater mea quare genuisti me, virum rixæ, virum discordiæ in universa terra? non fœneravi, nec fœneravit mihi quisquam: omnes maledicunt mihi.

11. Dicit Dominus: Si non reliquiæ tuæ in bonum, si non occurri tibi in tempore afflictionis, et in tempore tribulationis, adversus inimicum.

12. Numquid fœderabitur ferrum ferro ab aquilone, et æs?

13. Divitias tuas et thesauros tuos in direptionem dabo gratis, in omnibus peccatis tuis, et in omnibus terminis tuis.

14. Et adducam inimicos tuos de terra quam nescis: quia ignis succensus est in furore meo, super vos ardebit.

15. Tu scis, Domine: recordare mei, et visita me, et tuere me ab his qui persequuntur me, noli in patientia tua suscipere me; scito quoniam sustinui propter te opprobrium.

16. Inventi sunt sermones

ques enfans, je les ferai passer au fil de l'épée à la vue de leurs ennemis, dit le Seigneur.

10. Hélas! ma mère, que je suis malheureux! Pourquoi" m'avez-vous mis au monde, pour être un homme de contradiction, un homme de discorde dans toute la terre? Je n'ai point donné d'argent à intérêt, personne ne m'en a donné," et cependant tous me couvrent de malédictions et d'injures.

11. Alors le Seigneur me répondit: Je vous jure que vous serez à la fin comblé de biens, que je vous assisterai dans l'affliction, et que, lorsqu'on vous persécutera, je vous soutiendrai contre vos ennemis.

12. Le fer ou l'airain peut-il s'allier avec le fer qui vient de l'aquilon?"

13. J'abandonnerai au pillage dans tous vos confins vos richesses et vos trésors, sans que vous en receviez aucun prix, à cause de la multitude de vos péchés.

14. Je ferai venir vos ennemis d'une terre que vous ne connoissez point, parce que le feu de ma fureur s'est allumé, et qu'il vous embrasera de ses flammes.

15. Seigneur, vous qui connoissez mon innocence, souvenez-vous de moi, visitez-moi, et défendez-moi" contre ceux qui me persécutent; n'entreprenez pas ma défense avec tant de lenteur;" vous savez" que c'est pour vous que je souffre ces opprobres.

16. J'ai trouvé vos paroles, et je

℣ 10. Hébr. litt.: parce que vous m'avez mis au monde, etc.

Ibid. Ainsi je n'ai rien à démêler avec personne.

℣ 12. Le plus fort consumeroit le plus foible; ainsi les Chaldéens détruiront entièrement les Juifs.

— Hébr. autr.: le fer *et surtout* le fer de l'aquilon (*c'est-à-dire*, *l'acier*) peut-il s'allier à l'airain?

℣ 15. Hébr.: et tirez *vous-même* vengeance de ceux, etc.

Ibid. Litt.: de patience *envers mes ennemis.*

Ibid. Litt.: Sachez, *reconnoissez* que, etc.

m'en suis nourri ; et votre parole est devenue la joie et les délices de mon cœur ; parce que j'ai porté le nom de votre prophète," ô Seigneur Dieu des armées.

tui, et comedi eos, et factum est mihi verbum tuum in gaudium et in lætitiam cordis mei : quoniam invocatum est nomen tuum super me, Domine Deus exercituum.

Ps. I. 2 ; xxv. 4. 17. Je ne me suis point trouvé dans les assemblées de ceux qui se divertissent ; je ne me suis point glorifié d'être envoyé de votre part ; mais je me suis tenu retiré et solitaire, parce que vous m'avez rempli de paroles menaçantes contre mon peuple."

17. Non sedi in concilio ludentium, et gloriatus sum a facie manus tuæ : solus sedebam, quoniam comminatione replesti me.

Infr. xxx. 15. 18. Pourquoi ma douleur est-elle devenue continuelle ?" pourquoi ma plaie est-elle désespérée, et refuse-t-elle de se guérir ? Elle est à mon égard comme une eau trompeuse, à laquelle on ne peut se fier."

18. Quare factus est dolor meus perpetuus, et plaga mea desperabilis renuit curari ? facta est mihi quasi mendacium aquarum infidelium.

19. C'est pourquoi voici ce que m'a dit le Seigneur : Si vous vous tournez vers moi," je ferai que vous changerez vous-même, et que vous demeurerez ferme devant ma face ;" et si vous savez distinguer ce qui est précieux de ce qui est vil," vous serez alors comme la bouche de Dieu ;" et ce ne sera pas vous qui vous tournerez vers le peu-

19. Propter hoc hæc dicit Dominus : Si converteris, convertam te, et ante faciem meam stabis : et si separaveris pretiosum a vili, quasi os meum eris : convertentur ipsi ad te, et tu non converteris ad eos.

ỳ 16. Autr. : parce que j'ai porté votre nom, *le nom d'homme de Dieu.* On nommoit ainsi les prophètes.

ỳ 17. Paroles qui m'ont attiré sa haine, et l'ont éloigné de moi. C'est pour vous, Seigneur, que je souffre ces mauvais traitemens.

— Hébr. autr. : parce que vous m'avez rempli d'indignation *contre les iniquités de ce peuple.*

ỳ 18. Sans aucun soulagement de votre part.

Ibid. Je ne trouve point le fond de cette plaie, et je n'ose me promettre de la voir guérie.

ỳ 19. Par une exacte fidélité à tout ce que je demande de vous, ô Jérémie ; et par une entière confiance en ma bonté.

Ibid. Comme mon serviteur très-cher et très-fidèle, perdant ces craintes et ces vaines inquiétudes.

Ibid. En reconnoissant la différence qu'il y a entre la vérité de mes promesses et la vanité des menaces de vos ennemis.

Ibid. Vous parlerez avec force et avec intrépidité.

ple," mais ce sera ce peuple qui se tournera vers vous."

20. Et dabo te populo huic in murum æreum, fortem : et bellabunt adversum te, et non prævalebunt : quia ego tecum sum, ut salvem te, et eruam te, dicit Dominus.

20. Et je vous rendrai, à l'égard de ce peuple, comme un mur d'airain inébranlable; car ils vous feront la guerre, et ils n'auront sur vous aucun avantage, parce que je suis avec vous, pour vous sauver et pour vous délivrer, dit le Seigneur.

21. Et liberabo te de manu pessimorum, et redimam te de manu fortium.

21. Je vous dégagerai donc des mains des méchans, et je vous préserverai de la puissance des forts.

ỳ 19. Pour vous accommoder à ses désirs et pour implorer son secours.
Ibid. Pour obéir à vos paroles, et pour vous demander l'assistance de vos prières et de vos conseils.

CHAPITRE XVI.

Le Seigneur défend à son prophète de se marier, et de prendre part au deuil ou à la joie de son peuple, à cause des vengeances qui sont près de tomber sur celui-ci. Captivité des enfans d'Israël; leur délivrance. Double expédition de Nabuchodonosor. Conversion des gentils.

1. Et factum est verbum Domini ad me, dicens :

1. Alors le Seigneur me parla, disant :

2. Non accipies uxorem, et non erunt tibi filii et filiæ in loco isto.

2. Vous ne prendrez point de femme, et vous n'aurez point de fils ni de filles en ce lieu.

3. Quia hæc dicit Dominus super filios et filias qui generantur in loco isto; et super matres eorum, quæ genuerunt eos, et super patres eorum, de quorum stirpe sunt nati in terra hac :

3. Car voici ce que dit le Seigneur, touchant les fils et les filles qui naissent en ce lieu, touchant les mères qui les ont mis au monde, et les pères qui leur ont donné la vie :

4. Mortibus ægrotationum morientur : non plangentur et non sepelientur, in sterquilinium super faciem terræ erunt : et gladio et fame consumentur, et erit cadaver eorum in escam volatilibus cœli, et bestiis terræ.

4. Ils mourront de divers genres de maladies; ils ne seront ni pleurés ni ensevelis; ils seront exposés comme un fumier sur la face de la terre; ils seront consumés par l'épée et par la famine, et leurs corps morts seront en proie aux oiseaux du ciel et aux bêtes de la terre.

5. Hæc enim dicit Dominus : Ne ingrediaris domum

5. Car voici ce que dit le Seigneur: N'entrez point dans une maison de

festins,″ et n'y allez point pour pleurer ou pour consoler ceux qui y sont, parce que j'ai retiré ma paix de ce peuple, dit le Seigneur; j'en ai retiré ma bonté et mes miséricordes.

6. Ils mourront en cette terre, grands et petits; ils ne seront ni ensevelis ni pleurés; on ne se découpera point le corps pour faire leur deuil, et on ne se rasera point les cheveux.″

7. On ne donnera point de pain à celui qui pleure un mort, pour le soulager, et on ne lui donnera point à boire, pour le consoler de la mort de son père et de sa mère.″

8. N'entrez point dans une maison″ pour vous asseoir, et pour manger et pour boire avec eux.

9. Car voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël : Je ferai cesser dans ce lieu, en vos jours et à vos yeux, tous les cris de joie et les chants de réjouissance, les cantiques de
Supr. VII. 34. l'épouse et les chansons de l'époux.

Supr. V. 19. 10. Et lorsque vous annoncerez ces paroles à ce peuple, et qu'ils vous diront : Pourquoi le Seigneur a-t-il résolu de nous affliger de si grands maux? quelle est notre iniquité? quel est le péché que nous avons commis contre le Seigneur notre Dieu?

11. Vous leur direz : C'est parce que vos pères m'ont abandonné, dit le Seigneur, qu'ils ont couru après des dieux étrangers, qu'ils les ont servis et ado-

convivii, neque vadas ad plangendum, neque consoleris eos : quia abstuli pacem meam a populo isto, dicit Dominus, misericordiam et miserationes.

6. Et morientur grandes et parvi in terra ista : non sepelientur, neque plangentur, et non se incident, neque calvitium fiet pro eis.

7. Et non frangent inter eos lugenti panem ad consolandum super mortuo : et non dabunt eis potum calicis ad consolandum super patre suo et matre.

8. Et domum convivii non ingrediaris, ut sedeas cum eis, et comedas, et bibas :

9. Quia hæc dicit Dominus exercituum, Deus Israel : Ecce ego auferam de loco isto in oculis vestris, et in diebus vestris, vocem gaudii et vocem lætitiæ, vocem sponsi et vocem sponsæ.

10. Et cum annuntiaveris populo huic omnia verba hæc, et dixerint tibi : Quare locutus est Dominus super nos omne malum grande istud? quæ iniquitas nostra? et quod peccatum nostrum, quod peccavimus Domino Deo nostro?

11. Dices ad eos : Quia dereliquerunt me patres vestri, ait Dominus, et abierunt post deos alienos, et

℣ 5. Ne vous trouvez point au festin qui se fait dans les maisons mortuaires après les funérailles.
— C'est le sens de l'hébreu : dans une maison de festin funèbre.

℣ 6. Voyez la *Dissertation sur les funérailles*, à la tête de l'Ecclésiastique, tome XII.

℣ 7. Personne ne lui rendra ces offices de charité, parce que tous seront dans la même affliction.

℣ 8. De noces ou de réjouissance.

servierunt eis, et adoraverunt eos : et me dereliquerunt, et legem meam non custodierunt.

rés, et qu'ils m'ont abandonné et n'ont point observé ma loi.

12. Sed et vos pejus operati estis quam patres vestri : ecce enim ambulat unusquisque post pravitatem cordis sui mali, ut me non audiat.

12. Mais vous-mêmes vous avez encore fait plus de mal que vos pères; car chacun de vous suit la corruption de son mauvais cœur, et ne veut point écouter ma voix." *Supr.* VII. 26.

13. Et ejiciam vos de terra hac, in terram quam ignoratis vos et patres vestri : et servietis ibi diis alienis die ac nocte, qui non dabunt vobis requiem.

13. Je vous chasserai donc de ce pays dans une terre qui vous est inconnue, comme elle l'a été à vos pères, et vous servirez là jour et nuit des dieux étrangers " qui ne vous donneront aucun repos. "

14. Propterea ecce dies veniunt, dicit Dominus, et non dicetur ultra, Vivit Dominus, qui eduxit filios Israel de terra Ægypti :

14. C'est pourquoi "le temps vient, dit le Seigneur, où l'on ne dira plus à l'avenir, Vive le Seigneur, qui a tiré les enfans d'Israël de l'Egypte!

15. Sed, Vivit Dominus, qui eduxit filios Israel de terra aquilonis, et de universis terris, ad quas ejeci eos : et reducam eos in terram suam, quam dedi patribus eorum.

15. Mais, Vive le Seigneur! qui a tiré les enfans d'Israël de la terre de l'aquilon " et de tous les pays où je les aurai chassés, jusqu'à ce que je les ramène en cette terre que j'ai donnée à leurs pères."

16. Ecce ego mittam piscatores multos, dicit Dominus, et piscabuntur eos : et post hæc mittam eis multos venatores, et venabuntur eos de omni monte, et de omni colle, et de cavernis petrarum.

16. J'enverrai beaucoup de pêcheurs, dit le Seigneur, et ils les prendront à la pêche; et je leur enverrai ensuite beaucoup de chasseurs, et ils iront les chercher pour les prendre dans toutes les montagnes, dans toutes les collines et dans les cavernes des rochers."

℣ 11-12. Autr. : C'est parce que, après que vos pères m'ont abandonné, etc., vous-mêmes vous avez encore fait plus de mal, etc.

℣ 13. Autr. : des princes étrangers, des maîtres étrangers.

Ibid. Hébr. autr. : parce que je ne vous ferai point trouver grâce *au milieu des peuples où vous serez emmenés captifs.*

℣ 14. A cause de la grande dureté de ces maîtres cruels.

℣ 15. C'est-à-dire de la Chaldée.

Ibid. Hébr. autr. : et de tous les pays où il les avoit chassés; car je les ramenerai dans leur terre que j'ai donnée à leurs pères.

℣ 16. Hébr. litt. : J'enverrai *mes ordres* à beaucoup de pêcheurs;.... et après cela j'enverrai de même *mes ordres* à beaucoup de chasseurs. Ces pêcheurs et ces chasseurs sont les Chaldéens, dont le Seigneur distingue les premières expé-

17. Car mes regards sont arrêtés sur leurs voies; elles ne me sont point cachées, et leur iniquité n'a pu se dérober à mes yeux.

17. Quia oculi mei super omnes vias eorum : non sunt abscondita a facie mea, et non fuit occultata iniquitas eorum ab oculis meis.

18. Mais je leur rendrai premièrement au double " ce que méritent leurs iniquités et leurs péchés, parce qu'ils ont souillé ma terre par l'horrible puanteur de leurs idoles, et qu'ils ont rempli mon héritage de leurs abominations.

18. Et reddam primum duplices iniquitates et peccata eorum : quia contaminaverunt terram meam in morticinis idolorum suorum, et abominationibus suis impleverunt hæreditatem meam.

19. Seigneur, qui êtes ma force, mon appui et mon réfuge au jour de l'affliction, les nations viendront à vous des extrémités de la terre, et elles diront : Il est vrai que nos pères n'ont possédé que le mensonge " et qu'un néant qui leur a été inutile."

19. Domine, fortitudo mea, et robur meum, et refugium meum in die tribulationis : ad te gentes venient ab extremis terræ, et dicent : Vere mendacium possederunt patres nostri, vanitatem, quæ eis non profuit :

20. Comment un homme se feroit-il lui-même des dieux? certainement ce ne sont pas des dieux.

20. Numquid faciet sibi homo deos, et ipsi non sunt dii?

21. C'est donc maintenant, c'est présentement que je vais leur faire voir que ma main est toute-puissante; et ils sauront que mon nom est Jéhova. "

21. Idcirco ecce ego ostendam eis per vicem hanc, ostendam eis manum meam et virtutem meam : et scient quia nomen mihi Dominus.

ditions, qui arrivèrent, l'une sous Joakim, et l'autre sous Jéchonias, et la dernière, qui fut la plus violente, sous Sédécias.

℣ 18. Rendre au double signifie punir avec une grande sévérité. C'est ce que nous appellerions en français *punir en frappant à coups redoublés.* Voyez au chapitre XVII, verset 18, une expression semblable.

℣ 19. En prenant des idoles pour leurs dieux.

Ibid. La conversion des gentils est ici évidemment annoncée; elle a commencé au temps des apôtres; elle s'est perpétuée de siècle en siècle, et recevra son dernier accomplissement à la fin des temps, lorsque l'Evangile aura été annoncé par toute la terre.

℣ 21. C'est le sens de l'hébreu, où se trouve le grand nom tétragrammaton, יהוה, Jehova, communément exprimé dans la Vulgate par *Dominus.*

CHAPITRE XVII.

Vengeances du Seigneur contre l'infidélité de Juda. Maudit celui qui met sa confiance dans l'homme; heureux celui qui la met en Dieu. Le prophète implore la protection du Seigneur. Sanctification du sabbat.

1. PECCATUM Juda scriptum est stylo ferreo in ungue adamantino, exaratum super latitudinem cordis eorum, et in cornibus ararum eorum.

2. Cum recordati fuerint filii eorum ararum suarum, et lucorum suorum, lignorumque frondentium, in montibus excelsis,

3. Sacrificantes in agro: fortitudinem tuam et omnes thesauros tuos in direptionem dabo, excelsa tua propter peccata in universis finibus tuis.

4. Et relinqueris sola ab hæreditate tua quam dedi tibi, et servire te faciam inimicis tuis in terra quam ignoras: quoniam ignem succendisti in furore meo, usque in æternum ardebit.

5. Hæc dicit Dominus: Maledictus homo qui confidit in homine, et ponit carnem brachium suum, et a Domino recedit cor ejus.

6. Erit enim quasi myricæ in deserto, et non videbit cum venerit bonum: sed

1. CAR le péché de Juda " est écrit avec un stylet de fer et " une pointe de diamant; il est gravé sur la table de leur cœur et sur les coins "de leurs autels.

2. Leurs enfans ont imprimé dans leur souvenir leurs autels, leurs grands bois, leurs arbres chargés de feuilles sur les hautes montagnes,

3. Et les sacrifices qu'ils offroient dans les champs. C'est pourquoi, ô Sion, j'abandonnerai au pillage tout ce qui vous rendoit forte, tous vos trésors et vos hauts lieux pour punir les péchés que vous avez commis dans toutes vos terres.

4. Vous demeurerez toute seule, dépouillée de l'héritage que je vous avois donné; et je vous rendrai l'esclave de vos ennemis dans un pays que vous ne connoissez point; parce que vous avez allumé ma colère comme un feu qui brûlera éternellement.

5. Voici ce que dit le Seigneur: Maudit est l'homme qui met sa confiance dans l'homme, qui se fait un bras "de chair, et dont le cœur se retire du Seigneur.

Isai. XXX. 2; XXXI. 1. *Infr.* XLVIII. 7.

Infr. XLVIII. 6.

6. Il sera semblable au tamarin qui est dans le désert, et il ne verra point le bien, lorsqu'il sera arrivé; mais il de-

℣ 1. Son attachement pour les idoles.

Ibid. C'est le sens de l'hébreu, qui met également la préposition *in* aux deux expressions: *in stylo....*, *in ungue*.

Ibid. Litt.: sur les cornes; parce que les coins de l'autel étoient façonnés de cette manière.

℣ 5. Un appui.

meurera au désert dans la sécheresse, dans une terre brûlée" et inhabitable.

habitabit in siccitate in deserto, terra salsuginis et inhabitabili.

7. Heureux" l'homme qui met sa confiance dans le Seigneur, et dont le Seigneur est l'espérance.

7. Benedictus vir qui confidit in Domino, et erit Dominus fiducia ejus.

Psal. I. 3.

8. Il sera semblable à un arbre transplanté" sur le bord des eaux, qui étend ses racines vers l'eau qui l'humecte, et qui ne craint point la chaleur, lorsqu'elle est venue; sa feuille sera toujours verte; il ne sera point en peine au temps de la sécheresse, et il ne cessera jamais de porter du fruit.

8. Et erit quasi lignum quod transplantatur super aquas, quod ad humorem mittit radices suas: et non timebit cum venerit æstus. Et erit folium ejus viride, et in tempore siccitatis non erit sollicitum, nec aliquando desinet facere fructum.

9. Le cœur de tous les hommes est corrompu, il est impénétrable; " qui pourra le connoître?

9. Pravum est cor omnium, et inscrutabile: quis cognoscet illud?

1 *Reg.* XVI. 7.
Ps. VII. 10.
Apoc. II. 23.

10. C'est moi qui suis le Seigneur, qui sonde les cœurs, et qui éprouve les reins, qui rends à chacun selon sa voie et selon le fruit de ses pensées et de ses œuvres.

10. Ego Dominus scrutans cor, et probans renes: qui do unicuique juxta viam suam, et juxta fructum adinventionum suarum.

11. Comme la perdrix couve des œufs qui ne sont point à elle, ainsi l'injuste s'enrichit du bien des autres par son injustice." Il quittera ses richesses au milieu de ses jours, et sa fin sera la conviction de sa folie?"

11. Perdix fovit quæ non peperit: fecit divitias, et non in judicio: in dimidio dierum suorum derelinquet eas, et in novissimo suo erit insipiens.

12. Le trône de la gloire du Seigneur est élevé" dès le commencement; et c'est de ce lieu que vient la grâce qui nous sanctifie."

12. Solium gloriæ altitudinis a principio, locus sanctificationis nostræ.

13. Seigneur, qui êtes l'attente d'Israël, tous ceux qui vous abandonnent

13. Exspectatio Israel, Domine: omnes qui te dere-

℣ 6. Litt.: *pleine* de sel, *de nitre.*
℣ 7. Litt.: Béni.
℣ 8. Hébr. litt.: planté.
℣ 9. Hébr.: Le cœur de l'homme est ce qu'il y a de plus impénétrable et dépravé; qui est-ce qui pourra le connoître?
℣ 11. Hébr. autr.: *ainsi* celui qui s'enrichit *du bien des autres* par son injustice quittera, etc.
Ibid. Sa fin malheureuse fera voir que c'étoit une folie d'avoir amassé ces injustes richesses avec tant de soins. — Autr.: (*folie* signifie souvent *péché*;) sa fin malheureuse fera voir combien il est coupable.
℣ 12. C'est le sens de l'hébreu.
Ibid. Litt.: *c'est* le lieu de notre sanctification.

linquunt, confundentur : recedentes a te, in terra scribentur : quoniam dereliquerunt venam aquarum viventium Dominum.

14. Sana me, Domine, et sanabor : salvum me fac, et ero : quoniam laus mea tu es.

15. Ecce ipsi dicunt ad me : Ubi est verbum Domini? veniat.

16. Et ego non sum turbatus, te pastorem sequens: et diem hominis non desideravi; tu scis. Quod egressum est de labiis meis, rectum in conspectu tuo fuit.

17. Non sis tu mihi formidini, spes mea tu in die afflictionis.

18. Confundantur qui me persequuntur, et non confundar ego : paveant illi, et non paveam ego : induc super eos diem afflictionis,

seront confondus; ceux qui se retirent de vous seront écrits sur la terre," parce qu'ils ont abandonné le Seigneur, qui est la source des eaux vives."

14. Seigneur, guérissez-moi, et je serai guéri; sauvez-moi, et je serai sauvé; parce que vous seul êtes ma gloire."

15. Je les" vois qui me disent sans cesse : Où est la parole du Seigneur? qu'elle s'accomplisse."

16. Mais pour moi, je n'ai point été troublé, en vous suivant comme mon pasteur;" et je n'ai point désiré le jour de l'homme." Vous le savez :" ce qui est sorti de mes lèvres a été droit devant vos yeux."

17. Ne me devenez pas un sujet de crainte," puisque c'est vous qui êtes mon espérance au jour de l'affliction.

18. Que ceux qui me persécutent soient confondus, et que je ne sois point confondu moi-même; qu'ils soient dans l'épouvante, et que je ne sois point épouvanté; faites venir sur

℣ 13. Sur la poussière, d'où leur nom sera bientôt effacé.

Ibid. Le principe de tout bien.

℣ 14. Litt. : *le sujet de* mes louanges.

℣ 15. Mes ennemis, à qui je prédis ce que vous m'avez commandé de leur annoncer.

Ibid. Que ces maux dont vous nous menacez de sa part depuis si longtemps viennent donc enfin. C'est ainsi que ce peuple insensé abusoit de la patience de Dieu, et en prenoit occasion de l'insulter.

℣ 16. En annonçant avec fidélité tout ce que vous m'aviez ordonné. — Hébr. : Je ne me suis point hâté pour éviter d'être pasteur après vous. C'est ce que le membre suivant explique.

Ibid. Les prospérités, les commodités de la vie. — Autr. : l'approbation, les faveurs des hommes.

Ibid. Vous savez que le désir de m'attirer l'estime ou la protection des hommes ne m'a point porté à user à leur égard de déguisement ou de flatterie.

Ibid. Conforme à votre vérité.

— Hébr. autr. : ce qui est sorti de mes lèvres est devant vos yeux; *vous le connoissez.*

℣ 17. En m'abandonnant à la fureur de mes ennemis.

eux un jour de malheur, et brisez-les par les divers maux dont vous les frapperez. "

et duplici contritione contere eos.

19. Voici " ce que le Seigneur me dit un jour : Allez, tenez-vous à la porte des enfans de mon peuple, par laquelle les rois de Juda entrent et sortent ; allez dans toutes les portes de Jérusalem;

19. Hæc dicit Dominus ad me : Vade, et sta in porta filiorum populi, per quam ingrediuntur reges Juda, et egrediuntur, et in cunctis portis Jerusalem :

20. Et dites-leur : Ecoutez la parole du Seigneur, rois de Juda, " habitans de la Judée, et vous tous qui demeurez dans Jérusalem et qui entrez par ses portes ;

20. Et dices ad eos : Audite verbum Domini, reges Juda, et omnis Juda, cunctique habitatores Jerusalem, qui ingredimini per portas istas.

21. Voici ce que dit le Seigneur : Veillez sur vos âmes, " et ne portez point de fardeaux au jour du sabbat ; n'en faites point entrer par les portes de Jérusalem,

21. Hæc dicit Dominus : Custodite animas vestras, et nolite portare pondera in die sabbati, nec inferatis per portas Jerusalem.

22. Et n'en faites point sortir hors de vos maisons le jour du sabbat ; ne faites point en ce jour d'œuvre servile ; sanctifiez le jour du sabbat, selon que je l'ai ordonné à vos pères.

22. Et nolite ejicere onera de domibus vestris in die sabbati, et omne opus non facietis : sanctificate diem sabbati, sicut præcepi patribus vestris.

23. Mais ils ne m'ont point écouté ; leur oreille ne s'est point soumise ; ils ont rendu leur tête dure et inflexible, pour ne point m'entendre et pour ne point recevoir mes instructions.

23. Et non audierunt, nec inclinaverunt aurem suam : sed induraverunt cervicem suam, ne audirent me, et ne acciperent disciplinam.

24. Si vous m'écoutez, dit le Seigneur, et si vous ne faites point passer de fardeaux par les portes de cette ville au jour du sabbat ; si vous sanctifiez le jour du sabbat, sans y faire aucun ouvrage ;

24. Et erit, si audieritis me, dicit Dominus, ut non inferatis onera per portas civitatis hujus in die sabbati : et si sanctificaveritis diem sabbati, ne faciatis in eo omne opus :

℣ 18. Litt. : par un double brisement, *par des malheurs réitérés.*

℣ 19. Ce verset pourroit aussi être indépendant de ce qui précède ; ce pourroit être un discours nouveau.

℣ 20. Cette parole s'adresse en même temps à Joakim, qui régnoit alors, et à ses successeurs, Jéchonias son fils, et Sédécias, son frère, qui furent les deux derniers rois de Juda.

℣ 21. Litt. : Gardez vos âmes. Hébraïsme pour dire : gardez-vous bien de faire telle chose.

25. Ingredientur per portas civitatis hujus reges et principes, sedentes super solium David, et ascendentes in curribus et equis, ipsi et principes eorum, viri Juda, et habitatores Jerusalem : et habitabitur civitas hæc in sempiternum.

25. Des rois et des princes, entrant par la porte de cette ville successivement, s'assiéront sur le trône de David; et ils seront montés sur des chariots et sur des chevaux, eux et leurs princes; on y verra entrer les habitans de Juda et de Jérusalem, et cette ville sera habitée éternellement :

26. Et venient de civitatibus Juda, et de circuitu Jerusalem, et de terra Benjamin, et de campestribus, et de montuosis, et ab austro, portantes holocaustum, et victimam, et sacrificium, et thus, et inferent oblationem in domum Domini.

26. On viendra des villes de Juda, des environs de Jérusalem, et de la terre de Benjamin, des plaines et des montagnes du côté du midi, portant des holocaustes et des victimes, des sacrifices" et de l'encens; et l'on viendra les offrir" à la maison du Seigneur.

27. Si autem non audieritis me ut sanctificetis diem sabbati, et ne portetis onus, et ne inferatis per portas Jerusalem in die sabbati : succendam ignem in portis ejus, et devorabit domos Jerusalem, et non extinguetur.

27. Mais si vous ne m'écoutez, et si vous ne sanctifiez le jour du sabbat, en ne portant point de fardeaux en ce jour et n'en faisant point entrer par les portes de Jérusalem, je mettrai le feu à ces portes; il dévorera les maisons " de Jérusalem, et il ne s'éteindra point.

℣ 26. Hébr. : des offrandes *de farine*.
Ibid. Hébr. litt. : et ils viendront offrir leurs louanges *et leurs actions de grâces* dans la maison du Seigneur.
℣ 27. Hébr. : les palais, *les châteaux*.

CHAPITRE XVIII.

Comme le potier fait de son argile ce qu'il veut, ainsi le Seigneur dispose de son peuple comme il lui plaît. Infidélité de Juda. Conspiration contre Jérémie. Plaintes de ce prophète.

1. Verbum quod factum est ad Jeremiam a Domino, dicens :

1. Le Seigneur parla à Jérémie, disant :

2. Surge, et descende in domum figuli, et ibi audies verba mea.

2. Allez, et descendez dans la maison d'un potier ; et là vous entendrez" ce que j'ai à vous dire.

℣ 2. Hébr. : je vous ferai entendre.

3. Et j'allai dans la maison d'un potier; et je le trouvai qui travailloit sur sa roue."

4. En même temps le vase qu'il faisoit de terre d'argile avec ses mains se rompit; et aussitôt il en fit un autre vase, de la manière qu'il lui plut.

5. Le Seigneur me dit ensuite:

Isai. XLV. 9. *Rom.* IX. 20.

6. Maison d'Israël, dit le Seigneur, ne pourrai-je donc pas faire de vous ce que le potier fait de son argile? Car, comme l'argile est dans la main du potier," ainsi vous êtes dans ma main, maison d'Israël."

Supr. I. 10.

7. Quand j'aurai prononcé l'arrêt contre un peuple ou contre un royaume, pour le perdre et pour le détruire jusqu'à la racine;

8. Si cette nation fait pénitence des maux pour lesquels je l'avois menacée, je me repentirai aussi moi-même du mal que j'avois résolu de lui faire.

9. Quand je me serai déclaré en faveur d'une nation ou d'un royaume, pour l'établir ou pour l'affermir;

10. Si ce royaume ou cette nation pèche devant mes yeux, et qu'elle n'écoute point ma voix, je me repentirai aussi du bien que j'avois résolu de lui faire."

4 *Reg.* XVII. 13. *Infr.* XXV. 5; XXXV. 15. *Jon.* III. 9.

11. Dites donc maintenant aux habitans de Juda et de Jérusalem: Voici ce que dit le Seigneur: Je vous pré-

3. Et descendi in domum figuli, et ecce ipse faciebat opus super rotam.

4. Et dissipatum est vas, quod ipse faciebat e luto manibus suis: conversusque fecit illud vas alterum, sicut placuerat in oculis ejus ut faceret.

5. Et factum est verbum Domini ad me, dicens:

6. Numquid sicut figulus iste, non potero vobis facere, domus Israel? ait Dominus: ecce sicut lutum in manu figuli, sic vos in manu mea, domus Israel.

7. Repente loquar adversum gentem et adversus regnum, ut eradicem, et destruam, et disperdam illud.

8. Si pœnitentiam egerit gens illa a malo suo, quod locutus sum adversus eam: agam et ego pœnitentiam super malo quod cogitavi ut facerem ei.

9. Et subito loquar de gente et de regno, ut ædificem et plantem illud.

10. Si fecerit malum in oculis meis, ut non audiat vocem meam: pœnitentiam agam super bono quod locutus sum ut facerem ei.

11. Nunc ergo dic viro Juda, et habitatoribus Jerusalem, dicens: Hæc dicit

℣ 3. On prétend que les potiers anciennement avoient deux roues à leur métier; ou plutôt que c'étoit une machine composée d'une grande roue qui en soutenoit une plus petite sur laquelle étoit posée l'argile.

℣ 6. Pour recevoir la forme qu'il veut lui donner.

Ibid. Pour être traitée comme je le voudrai.

℣ 8 et 10. Sur ces expressions, *je me repentirai*, voyez ci-après la note sur le chapitre XXVI, verset 13.

Dominus : Ecce ego fingo contra vos malum, et cogito contra vos cogitationem : revertatur unusquisque a via sua mala, et dirigite vias vestras et studia vestra.

parce plusieurs maux, je forme contre vous des pensées." Que chacun quitte sa mauvaise vie; faites que vos voies soient droites et vos œuvres justes;

12. Qui dixerunt : Desperavimus : post cogitationes enim nostras ibimus, et unusquisque pravitatem cordis sui mali faciemus.

12. Mais ils m'ont répondu : Nous avons perdu toute espérance;" nous nous abandonnerons à nos pensées, et chacun de nous suivra la dépravation de son cœur.

13. Ideo hæc dicit Dominus : Interrogate gentes : Quis audivit talia horribilia quæ fecit nimis virgo Israel?

13. Voici donc ce que dit le Seigneur : Interrogez les nations;" qui a jamais ouï parler d'excès aussi horribles que sont ceux qu'a commis la vierge d'Israël? "

14. Numquid deficiet de petra agri nix Libani? aut evelli possunt aquæ erumpentes frigidæ, et defluentes?

14. La neige du Liban peut-elle cesser jamais de couvrir la pointe des rochers? peut-on faire tarir une source dont les eaux vives et fraîches coulent sur la terre? "

15. Quia oblitus est mei populus meus, frustra libantes, et impingentes in viis suis, in semitis sæculi ut ambularent per eas in itinere non trito :

15. Mais mon peuple m'a oublié, en faisant de vains sacrifices," en se heurtant lui-même dans ses propres voies et dans les sentiers du siècle, et y marchant par un chemin qui n'étoit point battu,"

16. Ut fieret terra eorum in desolationem, et in sibilum sempiternum : omnis qui præterierit per eam,

16. Pour attirer la désolation sur leur terre, et pour l'exposer à un opprobre éternel. Quiconque y passera sera dans l'étonnement, et témoignera *Infr.* XIX. 8; XLIX. 13; L. 13.

ỹ 11. Des résolutions, que j'exécuterai, si vous persévérez dans vos péchés.

ỹ 12. Nous ne pouvons plus changer de conduite.

— Hébr. autr. : C'en est fait, *il n'y a plus d'espérance ni de retour. Supr.* II, 25.

ỹ 13. Voyez s'il s'est trouvé parmi elles rien de semblable.

Ibid. Qui a jamais vu une si grande opiniâtreté à y persévérer?

ỹ 14. Ces créatures ne suivent-elles pas invariablement l'ordre que je leur ai prescrit? Mais, pour Israël, il s'en bientôt écarté.

ỹ 15. A ses idoles.

— Hébr. litt. : en offrant en vain de l'encens.

Ibid. Par lequel aucun de mes fidèles serviteurs n'avoit jamais marché.

— Autr. : en se heurtant dans ses voies, dans les anciens sentiers, *et les abandonnant* pour marcher par un chemin qui n'étoit point battu. Selon l'hébreu cette expression, *in semitis sæculi*, est la même qu'au chapitre VI, verset 16, où la Vulgate traduit : *de semitis antiquis.*

sa surprise par le mouvement de la tête."

17. Je serai comme un vent brûlant," qui les disperserai devant leurs ennemis; je leur tournerai le dos, et non le visage, au jour de leur affliction.

18. Et ils ont dit : Venez, formons des desseins contre Jérémie. Car nous ne laisserons pas de trouver, sans lui, des prêtres qui nous instruisent de la loi, des sages qui nous fassent part de leurs conseils, et des prophètes qui nous annoncent la porole du Seigneur. Venez donc, et perçons-le avec les traits de nos langues," et n'ayons aucun égard à tous ses discours.

19. Seigneur, jetez les yeux sur moi, et faites attention aux paroles de mes adversaires.

20. Est-ce ainsi qu'on rend le mal pour le bien, et que ces personnes creusent une fosse pour m'y faire tomber? Souvenez-vous que je me suis présenté devant vous pour vous prier de leur faire grâce et pour détourner votre indignation de dessus eux.

21. C'est pourquoi abandonnez leurs enfans à la famine, et faites-les passer par le fil de l'épée; que leurs femmes perdent leurs enfans, et qu'elles deviennent veuves; que leurs maris soient mis à mort; que ceux qui sont jeunes parmi eux soient percés de coups dans le combat;

22. Et que leurs maisons retentissent de cris et de plaintes; car vous ferez fondre tout d'un coup sur eux le brigand," parce qu'ils ont creusé une fosse pour m'y faire tomber, et qu'ils

obstupescet, et movebit caput suum.

17. Sicut ventus urens dispergam eos coram inimico : dorsum, et non faciem ostendam eis in die perditionis eorum.

18. Et dixerunt : Venite, et cogitemus contra Jeremiam cogitationes : non enim peribit lex a sacerdote, neque consilium a sapiente, nec sermo a propheta : venite, et percutiamus eum lingua, et non attendamus ad universos sermones ejus.

19. Attende, Domine, ad me, et audi vocem adversariorum meorum.

20. Numquid redditur pro bono malum, quia foderunt foveam animæ meæ? Recordare quod steterim in conspectu tuo, ut loquerer pro eis bonum, et averterem indignationem tuam ab eis.

21. Propterea da filios eorum in famem, et deduc eos in manus gladii : fiant uxores eorum absque liberis, et viduæ : et viri earum interficiantur morte : juvenes eorum confodiantur gladio in prælio :

22. Audiatur clamor de domibus eorum. Adduces enim super eos latronem repente, quia foderunt foveam ut caperent me, et

℣ 16. En voyant les maux dont j'accablerai ses habitans.

℣ 17. Hébr. litt.: comme un vent d'orient, *vent sec et brûlant qui vient du côté de l'Arabie-Déserte.*

℣ 18. En demandant sa perte.

℣ 22. Nabuchodonosor.

laqueos absconderunt pedibus meis.

23. Tu autem, Domine, scis omne consilium eorum adversum me in mortem : ne propitieris iniquitati eorum, et peccatum eorum a facie tua non deleatur : fiant corruentes in conspectu tuo, in tempore furoris tui abutere eis.

ont caché des filets sous mes pieds."

23. Vous donc, Seigneur, qui connoissez tous les desseins de mort qu'ils ont formés contre moi, ne leur pardonnez point leur iniquité, et que leur péché ne s'efface jamais de devant vos yeux ; qu'ils tombent tout d'un coup en votre présence ; et traitez-les selon votre sévérité," au temps de votre fureur.

℣ 18-22. La conspiration des Juifs contre Jérémie peut représenter celle qu'ils formèrent dans la suite contre Jésus-Christ : et la punition qui tomba sur les Juifs persécuteurs de Jérémie est l'image de celle qui est tombée sur les Juifs coupables du sang de Jésus-Christ.

℣ 23. Hébr. autr. : agissez sur eux, *contre eux*.

CHAPITRE XIX.

Vase de terre brisé par Jérémie dans la vallée de Topheth, symbole de la désolation de Juda et de Jérusalem. Jérémie parle dans le temple, et y réitère ses menaces.

1. Hæc dicit Dominus : Vade, et accipe lagunculam figuli testeam, a senioribus populi, et a senioribus sacerdotum :

2. Et egredere ad vallem filii Ennom, quæ est juxta introitum portæ fictilis : et prædicabis ibi verba quæ ego loquar ad te.

3. Et dices : Audite verbum Domini, reges Juda, et habitatores Jerusalem : hæc dicit Dominus exercituum, Deus Israel : Ecce

1. Voici ce que dit le Seigneur : Allez, et prenez un vase de terre fait par un potier ; et emmenez avec vous" des plus anciens d'entre le peuple et des plus anciens d'entre les prêtres ;

2. Et allez à la vallée du fils d'Ennom, qui est devant la porte d'argile," et vous leur annoncerez les paroles que je vous dirai.

3. Vous leur direz : Ecoutez la parole du Seigneur, rois de Juda" et habitans de Jérusalem : voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël : Je ferai tomber cette ville en

℣ 1. L'interprète chaldéen et l'interprète syrien ont exprimé ces mots, *duces tecum*, qui sont omis ici ; le grec même des Septante y exprime aussi *duces*. Le verset 10 le suppose.

℣ 2. Ou plutôt la vallée d'Ennom étoit plus au midi qu'à l'orient ; mais c'est la porte dont il est ici parlé, que quelques-uns placent du côté de l'orient, traduisant l'hébreu : à la vallée du fils d'Ennom, qui est près de l'entrée de la porte חרסית, *Hharsith* (qui signifie *solaire* et *orientale*).

℣ 3. Voyez ce qui a été dit sur le chapitre XVII, verset 20.

une si grande affliction que quiconque en entendra parler en sera frappé comme d'un coup de tonnerre ;"

4. Parce qu'ils m'ont abandonné, et qu'ils ont rendu ce lieu profane en y sacrifiant" à des dieux étrangers, qui leur étoient inconnus, comme ils l'avoient été à leurs pères et aux rois de Juda, et qu'ils ont rempli ce lieu" du sang des innocens ;"

5. Et qu'ils ont bâti un temple à Baal, pour brûler leurs enfans dans le feu, et pour les offrir à Baal en holocauste :" ce que je ne leur ai point ordonné, ce dont je ne leur ai point parlé, et ce qui ne m'est jamais venu dans l'esprit.

6. C'est pourquoi le temps vient, dit le Seigneur, où ce lieu ne sera plus appelé Topheth," ni la vallée du fils d'Ennom, mais la vallée du carnage ;

7. Car je renverserai " en ce lieu tous les desseins des habitans de Juda et de Jérusalem ; je les perdrai par l'épée, à la vue de leurs ennemis, et par la main de ceux qui cherchent à leur ôter la vie ; et je donnerai leurs

ego inducam afflictionem super locum istum, ita ut omnis qui audierit illam, tinniant aures ejus :

4. Eo quod dereliquerint me, et alienum fecerint locum istum : et libaverunt in eo diis alienis, quos nescierunt ipsi, et patres eorum, et reges Juda : et repleverunt locum istum sanguine innocentum.

5. Et ædificaverunt excelsa Baalim, ad comburendos filios suos igni in holocaustum Baalim : quæ non præcepi, nec locutus sum, nec ascenderunt in cor meum.

6. Propterea ecce dies veniunt, dicit Dominus, et non vocabitur amplius locus iste Topheth, et vallis filii Ennon, sed vallis occisionis.

7. Et dissipabo consilium Juda et Jerusalem in loco isto : et subvertam eos gladio in conspectu inimicorum suorum, et in manu quærentium animas eorum :

ỳ 3. Litt. : Les oreilles lui en tinteront, *comme quand un son perçant et aigu frappe nos oreilles.*

ỳ 4. Hébr. litt. : en y brûlant de l'encens.

Ibid. Topheth.

Ibid. Des enfans qu'ils y ont immolés.

— Autr. : selon les Septante : et les rois de Juda ont rempli ce lieu, etc. C'est-à-dire, que les Septante n'ont point lu la conjonction *et* avant *repleverunt.*

ỳ 5. *Baal* est un nom commun aux fausses divinités, et peut se prendre ici pour Moloch. Voyez la *Dissertation sur Moloch*, tom. III, et *la Dissertation sur les divinités phéniciennes*, tome IV.

ỳ 6. C'est-à-dire, lieu agréable.

— *Topheth* peut aussi signifier lieu de séduction, ou lieu où l'on fait retentir le son du tambour appelé תֹּף, *toph.*

ỳ 7. Hébr. litt. : je viderai, *je dissiperai.* L'expression de l'hébreu ובקתי fait allusion au nom du vase que Jérémie devoit prendre. *Supr.* ỳ 1.

et dabo cadavera eorum, escam volatilibus cœli et bestiis terræ.

corps morts en proie aux oiseaux du ciel et aux bêtes de la terre.

8. Et ponam civitatem hanc in stuporem, et in sibilum : omnis qui præterierit per eam, obstupescet, et sibilabit super universa plaga ejus.

8. Je rendrai cette ville l'objet de l'étonnement et de la raillerie des hommes ; quiconque y passera sera épouvanté, et il insultera à tous ses châtimens. *Supr.* XVIII. 16. *Infr.* XLIX. 13; L. 13.

9. Et cibabo eos carnibus filiorum suorum, et carnibus filiarum suarum : et unusquisque carnem amici sui comedet in obsidione, et in angustia, in qua concludent eos inimici eorum, et qui quærunt animas eorum.

9. Je nourrirai les habitans de Jérusalem de la chair de leurs fils et de la chair de leurs filles ; l'ami mangera la chair de son ami pendant le siége, dans l'extrémité où les réduiront leurs ennemis qui ne chercheront que leur mort.

10. Et conteres lagunculam in oculis virorum qui ibunt tecum.

10. Ensuite " vous romprez ce vase de terre devant les personnes qui iront avec vous ;

11. Et dices ad eos : Hæc dicit Dominus exercituum : Sic conteram populum istum, et civitatem istam, sicut conteritur vas figuli, quod non potest ultra instaurari : et in Topheth sepelientur, eo quod non sit alius locus ad sepeliendum.

11. Et vous leur direz : Voici ce que dit le Seigneur des armées : Je briserai ce peuple et cette ville, comme ce vase de terre est brisé et ne peut plus être rétabli ; et les morts seront ensevelis à Topheth, parce qu'il n'y aura plus d'autre lieu pour les ensevelir. "

12. Sic faciam loco huic, ait Dominus, et habitatoribus ejus : et ponam civitatem istam sicut Topheth.

12. C'est ainsi que je traiterai ce lieu et ses habitans, dit le Seigneur ; et je mettrai cette ville dans le même état que Topheth. "

13. Et erunt domus Jerusalem, et domus regum Juda, sicut locus Topheth, immundæ : omnes domus, in quarum domatibus sa-

13. Les maisons de Jérusalem et les palais des rois de Juda seront impurs comme Topheth ; toutes les maisons sur les terrasses " desquelles ils ont sacrifié " à toute la milice du ciel, "

ỳ 10. Après que vous aurez dit ces choses.

ỳ 11. Tant le nombre en sera grand.

ỳ 12. Je la remplirai de corps morts.

ỳ 13. C'est-à-dire sur les toits, qui étoient tous en plate-forme.

Ibid. Hébr. litt. : brûlé de l'encens.

Ibid. C'est-à-dire, aux astres.

et où ils ont présenté des oblations " à des dieux étrangers.

crificaverunt omni militiæ cœli, libaverunt libamina diis alienis.

14. Jérémie étant revenu de Topheth, où le Seigneur l'avoit envoyé pour prophétiser, se tint à l'entrée " du temple du Seigneur, et il dit à tout le peuple :

14. Venit autem Jeremias de Topheth, quo miserat eum Dominus ad prophetandum, et stetit in atrio domus Domini et dixit ad omnem populum :

15. Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël : Je ferai venir sur cette ville, et sur toutes les villes qui en dépendent, tous les maux que j'ai prédit qui doivent lui arriver, parce qu'ils ont endurci leur tête, pour ne point obéir à mes paroles.

15. Hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel : Ecce ego inducam super civitatem hanc, et super omnes urbes ejus, universa mala quæ locutus sum adversum eam : quoniam induraverunt cervicem suam, ut non audirent sermones meos.

ỹ 13. Litt. : répandu des libations.
ỹ 14. Litt. : dans le *grand* parvis.

CHAPITRE XX.

Phassur fait mettre Jérémie en prison. Jérémie délivré prophétise contre Phassur. Il se plaint au Seigneur de l'opprobre où il se trouve exposé. Il met sa confiance en Dieu. Il maudit le jour de sa naissance.

1. PHASSUR, fils d'Emmer," l'un des prêtres, qui étoit établi intendant de la maison du Seigneur, entendit Jérémie prophétiser de la sorte.

1. ET audivit Phassur filius Emmer sacerdos, qui constitutus erat princeps in domo Domini, Jeremiam prophetantem sermones istos.

2. Et il frappa le prophète Jérémie, et le fit lier, et mettre dans la prison" qui étoit à la haute porte de Benjamin en la maison du Seigneur."

2. Et percussit Phassur Jeremiam prophetam, et misit eum in nervum, quod erat in porta Benjamin superiori, in domo Domini.

ỹ 1. DomCalmet pense que cela pourroit signifier de la famille d'Emmer, qui étoit la seizième des familles sacerdotales. 1 *Par.* XXIV, 14. Il suppose que le père immédiat de Phassur étoit Melchias. 1 *Par.* IX, 12 ; *et infr.* XXI, 1.

ỹ 2. Hébr. autr. : et le fit mettre dans les entraves *de la prison*, qui étoit, etc.

Ibid. Dom Calmet suppose qu'il y avoit deux portes de Benjamin : l'une qui conduisoit hors de la ville ; c'étoit la porte basse de Benjamin : l'autre qui étoit proche le temple, et qui y conduisoit ; et c'étoit la porte haute de Benjamin.

3. Cumque illuxisset in crastinum, eduxit Phassur Jeremiam de nervo, et dixit ad eum Jeremias : Non Phassur vocavit Dominus nomen tuum, sed Pavorem undique.

3. Le lendemain, au point du jour, Phassur fit délier Jérémie; et Jérémie lui dit : Le Seigneur ne vous appelle plus Phassur, " mais il vous appelle Frayeur-de-toutes-parts;"

4. Quia hæc dicit Dominus : Ecce ego dabo te in pavorem, te et omnes amicos tuos : et corruent gladio inimicorum suorum, et oculi tui videbunt : et omnem Judam dabo in manum regis Babylonis : et traducet eos in Babylonem, et percutiet eos gladio.

4. Car voici ce que dit le Seigneur : Je vous remplirai de frayeur, vous et vos amis; ils périront par l'épée de leurs ennemis; et vous le verrez de vos propres yeux. Je livrerai tout Juda entre les mains du roi de Brbylone; et il les transportera à Babylone, et il les fera mourir par l'épée.

5. Et dabo universam substantiam civitatis hujus, et omnem laborem ejus, omneque pretium, et cunctos thesauros regum Juda dabo in manu inimicorum eorum : et diripient eos, et tollent, et ducent in Babylonem.

5. J'abandonnerai entre les mains de leurs ennemis toutes les richesses de cette ville, tout le fruit de ses travaux, tout ce qu'elle a de précieux, et tous les trésors des rois de Juda." Ils les pilleront, ils s'en empareront, et ils les porteront à Babylone.

6. Tu autem Phassur, et omnes habitatores domus tuæ, ibitis in captivitatem : et in Babylonem venies, et ibi morieris, ibique sepelieris tu, et omnes amici tui, quibus prophetasti mendacium.

6. Et vous, Phassur, vous serez emmené captif avec tous ceux qui demeurent dans votre maison; vous irez à Babylone, et vous y mourrez, et vous y serez enseveli, vous et tous vos amis, à qui vous avez prophétisé le mensonge."

7. Seduxisti me, Domine,

7. Vous" m'avez séduit, Seigneur,"

℣ 3. פשחור en hébreu signifie *accroissement de splendeur:* ou bien *celui qui cause la pâleur ;* c'est-à-dire, qui fait trembler les ennemis.

Ibid. Ce nom est en hébreu מגור מסביב, qui signifie *pavor ab undique.*

℣ 5. De même que, dans la Vulgate, après *omneque pretium* on sous-entend le pronom *ejus*, exprimé dans l'hébreu ; de même, dans l'hébreu, après la répétition du mot *dabo* on sous-entend le pronom *ea*, qui se rapporte à tout ce qui a été auparavant énoncé.

℣ 6. En les assurant, contre la vérité, que les maux que j'annonçois ne pouvoient arriver à une ville que Dieu avoit promis de protéger.

℣ 7. Jérémie, malgré la force et le courage que Dieu lui donnoit, sentoit vivement les maux qu'il souffroit, et s'en plaignit au Seigneur.

Ibid. En me disant que mes ennemis n'auroient point l'avantage sur moi.

et j'ai été séduit par vos promesses;" vous avez été plus fort que moi, et vous avez prévalu contre moi." Je suis devenu l'objet de leur moquerie pendant tout le jour, et tous me raillent avec insulte;

8. Parce qu'il y a déjà long-temps que je parle, que je crie contre leurs iniquités, et que je leur prédis une désolation générale. Et la parole du Seigneur est devenue pour moi un sujet d'opprobre et de moquerie pendant tout le jour."

9. Alors j'ai pensé : Je ne nommerai plus le Seigneur, et je ne parlerai plus en son nom. Et en même temps, il s'est allumé au fond de mon cœur un feu brûlant qui s'est renfermé dans mes os, et je suis tombé dans la langueur, ne pouvant plus en supporter la violence.

10. Car j'ai entendu les malédictions d'un grand nombre de personnes, et la frayeur qu'ils tâchent de me donner de toutes parts, en disant : Persécutons-le, persécutons-le tous ensemble. Ceux-là même qui auparavant vivoient en paix avec moi, et qui étoient sans cesse à mes côtés," s'entre-disent tous : Tâchons de le tromper en quelque manière que ce soit; tâchons d'avoir l'avantage sur lui et de nous venger de lui.

Infr. XXIII. 40. 11. Mais le Seigneur est avec moi comme un guerrier invincible; c'est pourquoi ceux qui me persécutent tomberont, et ils n'auront aucun pouvoir contre moi; ils seront couverts de con-

et seductus sum (*a*) : fortior me fuisti, et invaluisti : factus sum in derisum tota die : omnes subsannant me.

8. Quia jam olim loquor, vociferans iniquitatem, et vastitatem clamito : et factus est mihi sermo Domini in opprobrium, et in derisum tota die.

9. Et dixi : Non recordabor ejus, neque loquar ultra in nomine illius : et factus est in corde meo quasi ignis exæstuans, claususque in ossibus meis : et defeci ferre non sustinens.

10. Audivi enim contumelias multorum, et terrorem in circuitu : Persequimini, et persequamur eum : ab omnibus viris, qui erant pacifici mei, et custodientes latus meum : si quo modo decipiatur, et prævaleamus adversus eum, et consequamur ultionem ex eo.

11. Dominus autem mecum est quasi bellator fortis : idcirco qui persequuntur me, cadent, et infirmi erunt : confundentur vehe-

(*a*) *S. Script. prop.*, part. VI, n. 93.

℣ 7. C'est-à-dire : vous m'avez engagé dans ce ministère par des promesses dont je n'avois pas compris le sens; vous m'avez réduit à une humiliation à laquelle je ne m'attendois pas.

Ibid. En me faisant accepter un ministère dont je me sentois incapable, et qui me rend le mépris de tout mon peuple.

℣ 8. Parce qu'ils n'en voient point l'accomplissement.

℣ 10. Comme mes plus intimes amis.

menter, quia non intellexerunt opprobrium sempiternum, quod nunquam delebitur.

fusion, parce qu'ils n'ont pas compris quel est cet opprobre éternel qui ne s'effacera jamais."

12. Et tu, Domine exercituum, probator justi, qui vides renes et cor: videam, quæso, ultionem tuam ex eis: tibi enim revelavi causam meam.

12. Vous donc, Seigneur des armées, qui éprouvez le juste, qui pénétrez les reins et le cœur, faites-moi voir, je vous prie, la vengeance que vous prendrez d'eux, parce que j'ai remis entre vos mains " la justice de ma cause. *Supr.* XI. 20; XVII. 10.

13. Cantate Domino, laudate Dominum: quia liberavit animam pauperis de manu malorum.

13. Chantez des cantiques au Seigneur, louez le Seigneur, parce qu'il a délivré l'âme du pauvre de la main des méchans.

14. Maledicta dies in qua natus sum: dies in qua peperit me mater mea, non sit benedicta.

14. Maudit soit le jour auquel je suis né; que le jour auquel ma mère m'a enfanté ne soit point béni." *Job* III. 2.

15. Maledictus vir, qui annuntiavit patri meo, dicens: Natus est tibi puer masculus: et quasi gaudio lætificavit eum.

15. Maudit soit l'homme qui en porta la nouvelle à mon père, en disant, Il vous est né un enfant mâle; et qui crut lui donner un sujet de joie.

16. Sit homo ille ut sunt civitates quas subvertit Dominus, et non pœnituit eum: audiat clamorem mane, et ululatum in tempore meridiano:

16. Que cet homme devienne comme les villes " que le Seigneur a détruites par un arrêt irrévocable; qu'il entende les cris le matin et les hurlemens à midi;"

17. Qui non me interfecit a vulva, ut fieret mihi mater mea sepulchrum, et vulva ejus conceptus æternus.

17. Parce que Dieu ne m'a pas fait mourir avant de naître, afin que ma mère devînt mon sépulcre, et que son sein, ayant conçu, n'enfantât jamais.

18. Quare de vulva egres-

17. Pourquoi suis-je sorti du sein

℣ 11. Dont on les a menacés, et dont ils se sont rendus dignes par leurs péchés.

— Hébr. autr.: Ils seront couverts de confusion, parce qu'ils ne réussiront pas *contre moi;* leur honte sera éternelle, et ne s'oubliera, etc.

℣ 12. C'est le sens de l'hébreu.

℣ 14. Le prophète, brûlant de zèle pour la gloire du Seigneur, déplore son malheur personnel d'être né pour voir les plus impies profanations, et pour avoir à annoncer à sa nation des malheurs horribles et inouïs. Quant à sa résignation et à sa confiance dans le secours du Dieu qui se servoit de son ministere, il vient d'en protester dans les termes les moins équivoques.

℣ 16. Sodome et Gomorrhe.

Ibid. Qu'il soit dans des frayeurs continuelles, comme une ville assiégée et pressée par ses ennemis.

de ma mère, pour être accablé de travail et de douleur, et pour voir consumer mes jours dans une confusion continuelle? "

sus sum, ut viderem laborem et dolorem, et consumerentur in confusione dies mei?

ỳ 18. Jusqu'ici l'ordre des prophéties de Jérémie paroît assez suivi; il semble qu'il y ait quelque dérangement dans les dix-sept chapitres suivans. Le chapitre suivant, qui dans le premier verset parle de *Sédécias*, est assez visiblement hors de sa place. Si l'on veut suivre l'ordre des temps, il paroît qu'il faut passer d'ici aux chapitres XXII et XXIII. Voyez la préface.

CHAPITRE XXI.

Sédécias envoie consulter Jérémie. Ce prophète lui prédit les maux qui vont fondre sur Jérusalem. Moyens que Dieu donne aux habitans de Jérusalem pour sauver leur vie, et au roi de Juda pour éviter les maux dont il est menacé.

1. Voici ce que le Seigneur dit à Jérémie, " lorsque le roi Sédécias lui envoya Phassur, fils de Melchias, " et Sophonias, fils de Maasias, " prêtre, pour lui faire dire :

1. Verbum quod factum est ad Jeremiam a Domino, quando misit ad eum rex Sedecias Phassur filium Melchiæ, et Sophoniam filium Maasiæ sacerdotem, dicens :

2. Consultez le Seigneur pour nous, parce que Nabuchodonosor, roi de Babylone, nous attaque avec son armée; pour savoir si le Seigneur ne fera point pour nous délivrer quelqu'une de ces merveilles qu'il a coutume de faire, et si l'ennemi se retirera.

2. Interroga pro nobis Dominum, quia Nabuchodonosor rex Babylonis præliatur adversum nos : si forte faciat Dominus nobiscum secundum omnia mirabilia sua, et recedat a nobis.

3. Et Jérémie leur répondit : Vous direz à Sédécias :

3. Et dixit Jeremias ad eos : Sic dicetis Sedeciæ :

4. Voici ce que dit le Seigneur Dieu d'Israël : Je ferai retourner " les armes

4. Hæc dicit Dominus Deus Israel : Ecce ego con-

ỳ 1. Ceci arriva dans la dixième année du règne de Sédécias, lorsque Nabuchodonosor, après avoir marché contre le roi d'Egypte, revint assiéger une seconde fois Jérusalem. Voyez la préface.

Ibid. Plusieurs soutiennent, avec beaucoup de vraisemblance, que ce Phassur, fils de Melchias, est différent de celui qui est nommé fils d'Emmer au chapitre XX, verset 1. Dom Calmet croit que c'est le même. Voyez la note sur cet endroit.

Ibid. Cela pourroit signifier que Sophonias étoit de la famille de Maasias, qui étoit la vingt-quatrième des familles sacerdotales. 1 *Par.* XXIV, 18. Voyez la note précédemment citée, XX, 1.

ỳ 4. Je rebrousserai et rendrai vaines.

vertam vasa belli, quæ in manibus vestris sunt, et quibus vos pugnatis adversum regem Babylonis, et Chaldæos, qui obsident vos in circuitu murorum : et congregabo ea in medio civitatis hujus.

qui sont dans vos mains, par lesquelles vous combattez contre le roi de Babylone, et contre les Chaldéens, qui vous assiégent et qui environnent vos murailles ; je les rassemblerai toutes au milieu de cette ville."

5. Et debellabo ego vos in manu extenta, et in brachio forti, et in furore, et in indignatione, et in ira grandi.

5. Je vous ferai moi-même la guerre, et je vous perdrai avec une main étendue et avec un bras fort, et dans toute l'effusion de ma fureur, de mon indignation et de ma colère.

6. Et percutiam habitatores civitatis hujus : homines et bestiæ pestilentia magna morientur.

6. Et je frapperai d'une grande peste les habitans de cette ville; les hommes et les bêtes en mourront.

7. Et post hæc, ait Dominus : Dabo Sedeciam regem Juda, et servos ejus, et populum ejus, et qui derelicti sunt in civitate hac a peste, et gladio, et fame, in manu Nabuchodonosor regis Babylonis, et in manu inimicorum eorum, et in manu quærentium animam eorum ; percutiet eos in ore gladii, et non flectetur, neque parcet, nec miserebitur.

7. Après cela, dit le Seigneur, je livrerai Sédécias, roi de Juda, ses serviteurs, son peuple, et ceux qui auront échappé dans la ville à la peste, à l'épée et à la famine, entre les mains de Nabuchodonosor, roi de Babylone, entre les mains de leurs ennemis, et entre les mains de ceux qui cherchent à leur ôter la vie ; et il les fera passer au fil de l'épée ; il ne se laissera point fléchir, il ne pardonnera point, et il ne sera touché d'aucune compassion.

8. Et ad populum hunc dices : Hæc dicit Dominus : Ecce ego do coram vobis viam vitæ, et viam mortis.

8. Et vous direz encore à ce peuple : " Voici ce que dit le Seigneur : Je mets devant vous la voie de la vie et la voie de la mort :"

9. Qui habitaverit in urbe hac, morietur gladio, et fame, et peste : qui autem egressus fuerit, et transfu-

9. Celui qui demeurera dans cette ville mourra par l'épée, ou par la famine, ou par la peste ; mais celui qui en sortira, et qui ira se rendre aux *Infr.* XXXVIII.

℣ 4. Après qu'ils vous les auront arrachées des mains. — Les interprètes varient sur le sens de ce verset; mais il paroît assez clairement annoncer que les Juifs seront désarmés, et que leurs armes seront déposées dans les places pour être ensuite enlevées par l'ennemi.

℣ 8. Vous, Jérémie.

Ibid. C'est un conseil et un nouveau témoignage de sa bonté que Dieu donne à son peuple pour sauver la vie au moins à ceux qui voudroient ajouter foi à ses paroles.

Chaldéens qui vous assiégent, vivra, et son âme sera pour lui comme une dépouille qu'il aura sauvée.

10. Car j'arrête mes regards sur cette ville, dit le Seigneur, non pour lui faire du bien, mais pour l'accabler de maux; elle sera livrée entre les mains du roi de Babylone, et il la consumera par le feu.

11. Vous direz aussi à la maison du roi de Juda : Ecoutez la parole du Seigneur,

Infr. XXII. 3. 12. Maison de David : voici ce que dit le Seigneur : Rendez la justice dès le matin," et arrachez d'entre les mains du calomniateur" celui qui est opprimé par la violence, de peur que mon indignation ne s'allume comme un feu, et qu'elle ne s'embrase, sans qu'il y ait personne pour l'éteindre, à cause du déréglement de vos affections et de vos pensées.

13. Voilà que je viens à toi, dit le Seigneur, ô ville qui es située dans une vallée et sur un rocher" large et spacieux; je viens à vous qui dites : Qui pourra nous vaincre, et qui entrera dans nos maisons?

14. Je vous visiterai, pour vous faire recueillir le fruit de vos œuvres, dit le Seigneur; je mettrai le feu dans le bois de Jérusalem," et il dévorera tout ce qui l'environne."

gerit ad Chaldæos, qui obsident vos, vivet, et erit ei anima sua, quasi spolium.

10. Posui enim faciem meam super civitatem hanc in malum, et non in bonum, ait Dominus : in manu regis Babylonis dabitur, et exuret eam igni.

11. Et domui regis Juda : Audite verbum Domini,

12. Domus David : hæc dicit Dominus : Judicate mane judicium, et eruite vi oppressum de manu calumniantis : ne forte egrediatur ut ignis indignatio mea, et succendatur, et non sit qui exstinguat, propter malitiam studiorum vestrorum.

13. Ecce ego ad te habitatricem vallis solidæ atque campestris, ait Dominus : qui dicitis : Quis percutiet nos? et quis ingredietur domos nostras?

14. Et visitabo super vos juxta fructum studiorum vestorum, dicit Dominus : et succendam ignem in saltu ejus, et devorabit omnia in circuitu ejus.

℣ 12. C'est-à-dire, hâtez-vous de rendre justice.

Ibid. Hébr. autr. : de l'oppresseur.

℣ 13. La ville de Jérusalem s'élevoit sur les monts de Sion et de Moria, et descendoit dans la vallée; ce qui formoit la ville basse. Cette situation avantageuse rendoit les habitans fiers, parce qu'ils se regardoient comme inaccessibles.

— Hébr. : Voici que je viens à toi qui habites dans la vallée et qui es comme le rocher de la plaine *qui t'environne*, dit le Seigneur.

℣ 14. C'est-à-dire, dans ses maisons et dans ses palais.

Ibid. Si l'on veut suivre l'ordre des temps, il paroît qu'il faut passer d'ici au chapitre XXIII. Voyez la préface.

CHAPITRE XXII.

La Seigneur exhorte Joakim et son peuple à être dociles à la voix du Seigneur. Ne point pleurer Josias, mais pleurer Sellum. Reproches contre Joakim. Sa fin malheureuse. Jérusalem abandonnée de ses alliés. Jugement du Seigneur contre Jéchonias.

1. Hæc dicit Dominus : Descende in domum regis Juda, et loqueris ibi verbum hoc,

1. Voici ce que dit le Seigneur : Descendez dans la maison du roi de Juda, et vous lui parlerez en ces termes :

2. Et dices : Audi verbum Domini, rex Juda, qui sedes super solium David : tu et servi tui, et populus tuus, qui ingredimini per portas istas.

2. Ecoutez la parole du Seigneur, roi de Juda, qui êtes assis sur le trône de David; écoutez-la, vous et vos serviteurs, et votre peuple, qui entrez par les portes de la maison royale.

3. Hæc dicit Dominus : Facite judicium et justitiam, et liberate vi oppressum de manu calumniatoris : et advenam, et pupillum et viduam nolite contristare, neque opprimatis inique : et sanguinem innocentem ne effundatis in loco isto.

3. Voici ce que dit le Seigneur : *Supr.* xxi. 12.
Agissez selon l'équité et la justice, et délivrez de la main du calomniateur celui qui est opprimé par violence; n'affligez point l'étranger, l'orphelin et la veuve; ne les opprimez point injustement; et ne répandez pas en ce lieu le sang innocent.

4. Si enim facientes feceritis verbum istud : ingredientur per portas domus hujus, reges sedentes de genere David super thronum ejus, et ascendentes currus et equos, ipsi et servi et populus eorum.

4. Car, si vous vous conduisez de cette sorte, on verra passer par les portes de ce palais des rois qui seront de la race de David, qui s'assiéront sur son trône, et qui monteront, eux et leurs serviteurs et leurs peuples, sur des chariots et sur des chevaux :

5. Quod si non audieritis verba hæc, in memetipso juravi, dicit Dominus, quia in solitudinem erit domus hæc.

5. Si vous n'écoutez point mes paroles, je jure par moi-même, dit le Seigneur, que ce palais sera réduit en un désert.

℣ 1. Ceci arriva long-temps avant ce qui est rapporté au chapitre précédent. A Josias succéda Sellum; celui-ci fut déposé par Néchao, roi d'Egypte, qui mit à sa place Joakim; et c'est à ce dernier que Jérémie est envoyé. Voyez la préface.

℣ 3. Hébr. autr. : de l'oppresseur.

6. Car voici ce que le Seigneur dit de la maison du roi de Juda : Tu es devant moi comme Galaad, comme le sommet du Liban ;" mais je jure que je te réduirai en une affreuse solitude, et que je rendrai tes villes inhabitables."

6. Quia hæc dicit Dominus super domum regis Juda : Galaad tu mihi, caput Libani : si non posuero te solitudinem, urbes inhabitabiles.

7. Et je consacrerai " les mains et les armes de tes ennemis, qui tueront ceux qui t'habitent ; ils abattront tes cèdres les plus hauts," et les jetteront dans le feu.

7. Et sanctificabo super te, interficientem virum et arma ejus : et succident electas cedros tuas, et præcipitabunt in ignem.

Deut. XXIX. 24. 3 Reg. IX. 8.

8. Plusieurs peuples passeront par cette ville ;" et ils se diront l'un à l'autre : Pourquoi Dieu a-t-il ainsi traité cette ville si puissante ?

8. Et pertransibunt gentes multæ per civitatem hanc : et dicet unusquisque proximo suo : Quare fecit Dominus sic civitati huic grandi ?

9. Et on leur répondra : C'est parce qu'ils ont abandonné l'alliance du Seigneur leur Dieu, et qu'ils ont adoré et servi des dieux étrangers.

9. Et respondebunt : Eo quod dereliquerint pactum Domini Dei sui, et adoraverint deos alienos, et servierint eis.

10. Ne pleurez point le roi qui est mort ;" ne faites point pour lui le deuil ordinaire : mais pleurez avec beaucoup de larmes celui qui sort de cette ville," parce qu'il n'y reviendra plus, et qu'il ne reverra jamais le pays de sa naissance.

10. Nolite flere mortuum, neque lugeatis super eum fletu (a) : plangite eum qui egreditur, quia non revertetur ultra, nec videbit terram nativitatis suæ.

11. Car voici ce que dit le Seigneur à Sellum fils de Josias, roi de Juda,

11. Quia hæc dicit Dominus ad Sellum filium Josiæ

(a) *S. Script. prop.*, part. VI, n. 94.

℣ 6. Par ta grandeur et ton élévation.

Ibid. Galaad étoit un pays très-beau et très-fertile au-delà du Jourdain, et qui avoit fait partie du royaume d'Israël. Dieu donne ce nom au palais des rois de Juda, pour relever sa magnificence et ses richesses ; mais en même temps pour faire connoitre que, comme cette province du royaume d'Israel avoit été désolée par Théglathphalasar, roi des Assyriens (4 *Reg.* XV, 29), la maison même de Juda devoit craindre le même traitement, si elle imitoit l'infidélité de la maison d'Israël.

℣ 7. Je destinerai à cet ouvrage.

Ibid. C'est-à-dire, des palais.

℣ 8. Après qu'elle aura été détruite.

℣ 10. Josias, qui est mort dans la piété, et qui a été enseveli avec ses pères.

Ibid. C'est-à-dire Sellum. Voyez le verset suivant.

regem Juda, qui regnavit pro Josia patre suo, qui egressus est de loco isto : Non revertetur huc amplius :

qui a régné après Josias son père, et qui est sorti de cette ville :" Il n'y reviendra jamais ;

12. Sed in loco ad quem transtuli eum, ibi morietur et terram istam non videbit amplius.

12. Mais il mourra au lieu où je l'ai fait transférer; " et il ne verra plus cette terre.

13. Væ qui ædificat domum suam in injustitia, et cœnacula sua non in judicio : amicum suum opprimet frustra, et mercedem ejus non reddet ei :

13. Malheur à celui qui bâtit sa maison dans l'injustice, qui se fait de grands appartemens dans l'iniquité," qui opprimera son ami sans aucun sujet, et qui ne le récompensera point de ce qu'il lui aura ravi ;"

14. Qui dicit : Ædificabo mihi domum latam, et cœnacula spatiosa : qui aperit sibi fenestras, et facit laquearia cedrina, pingitque sinopide.

14. Qui dit en lui-même, Je me ferai bâtir une maison vaste et des appartemens spacieux ; qui s'y fait faire de grandes fenêtres, des lambris de cèdre qu'il peint d'un rouge éclatant."

15. Numquid regnabis, quoniam confers te cedro? pater tuus numquid non comedit et bibit, et fecit judicium et justitiam tunc cum bene erat ei?

15. Prétendez-vous affermir votre règne, parce que vous vous comparez au cèdre?" Votre père n'a-t-il pas mangé et bu en repos," en suivant l'équité et en rendant la justice? et alors " tout ne lui succédoit-il pas à souhait?

16. Judicavit causam pauperis et egeni in bonum suum : numquid non ideo

16. En défendant la cause du pauvre et de l'indigent, il s'est fait du bien à lui-même ; car tout son bonheur ne

℣ 11. Pour aller en captivité.

℣ 12. Par Néchao, roi d'Egypte.

— Hébr. : où on l'a transféré.

℣ 13. Ceci regarde Joakim, établi roi par Néchao en la place de Sellum.

Ibid. Hébr. autr. : qui fait servir *et travailler* gratuitement son prochain, et qui ne lui donne pas la récompense *et le salaire* de son travail.

℣ 14. Quelques-uns croient que le mot hébreu ששר doit s'entendre de l'indigo, couleur vive, tirant sur le bleu céleste.

℣ 15. Qui ne se corrompt point.

— Hébr. autr. : Régnerez-vous donc *si long-temps*, pour vous envelopper ainsi de cèdre ? Autrement : *En* régnerez-vous *plus long-temps*, parce que vous vous enveloppez ainsi du cèdre, *parce que vous vous logez dans un palais de cèdre ?*

Ibid. N'a-t-il pas mené une vie heureuse ?

Ibid. C'est le sens de l'hébreu.

lui est-il pas arrivé, parce qu'il m'a connu?" dit le Seigneur.

quia cognovit me? dicit Dominus.

17. Mais, pour vous, vos yeux et votre cœur ne sont attentifs qu'à satisfaire votre avarice, qu'à répandre le sang innocent, qu'à inventer des calomnies," qu'à courir au mal.

17. Tui verò oculi et cor ad avaritiam, et ad sanguinem innocentem fundendum, et ad calumniam, et ad cursum mali operis.

18. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur à " Joakim fils de Josias, roi de Juda. Ils ne le pleureront point," en disant: Ah! frère malheureux! Ah! sœur" malheureuse! Ils ne le plaindront " point, en criant: Ah! prince déplorable! ah! grandeur bientôt finie!

18. Propterea hæc dicit Dominus ad Joakim filium Josiæ regem Juda: Non plangent eum: Væ frater, et væ soror: non concrepabunt ei: Væ domine, et væ inclyte.

19. Sa sépulture sera comme celle d'un âne mort; on le jettera tout pouri" hors des portes de Jérusalem."

19. Sepultura asini sepelietur, putrefactus et projectus extra portas Jerusalem (*a*).

20. Ville malheureuse," montez sur le Liban, et criez; élevez votre voix sur le Basan," et criez à ceux qui passent;" parce que tous ceux qui vous

20. Ascende Libanum, et clama: et in Basan da vocem tuam, et clama ad transeuntes, quia contriti

(*a*) *S. Script. prop.*, part. VI, n. 95.

ỳ 16. Qu'il a eu soin de me plaire.

— Hébr. autr.: et n'est-ce pas là me connoître? *cette conduite de Josias n'est-elle pas une preuve qu'il me connoissoit, et qu'il suivoit mes ordres?*

ỳ 17. Hébr. autr.: qu'à exercer l'oppression.

ỳ 18. Hébr. autr.: touchant Joakim.

Ibid. Ce prince ne sera regretté ni de ses proches ni de ses sujets.

Ibid. C'est-à-dire, la reine son épouse.

Ibid. L'hébreu répète le même mot: ils ne le pleureront point.

ỳ 19. Hébr.: trainé par terre; סחוב.

Ibid. Il fut d'abord conduit en captivité à Babylone (2 *Par.* XXXVI, 6). Renvoyé ensuite à Jérusalem, à certaines conditions qui lui furent imposées, il se révolta contre Nabuchodonosor, dont les corps francs (*latrunculi*) le soumirent, et le traitèrent de la manière qui avoit été prédite par le prophète. Cette mort est aussi racontée 4 *Rois*, XXXIV, 6, où le texte nous apprend que ce roi *s'est endormi avec ses pères*, sans faire mention de sa sépulture. C'est ce qui fait dire à saint Jérôme: *Nec tamen ejus* (*regis Joakim*) *sepultura narratur; hanc habente Scripturâ sacrâ consuetudinem ut omnes reges et mortuos referat et sepultos.* (Drach.)

ỳ 20. Jérusalem. Les verbes hébreux supposent un vocatif féminin: *Fille de Sion*, montez, etc.

Ibid. Le *Liban*, montagne élevée au nord-ouest de la Palestine: le *Basan*, montagne fertile au nord-est. L'un et l'autre peut être le symbole des montagnes mêmes sur lesquelles Jérusalem étoit bâtie. Voyez le verset 23.

Ibid. Pour implorer leur secours;... Mais tous vos cris seront inutiles.

sunt omnes amatores tui.

21. Locutus sum ad te in abundantia tua, et dixisti: Non audiam: hæc est via tua ab adolescentia tua, quia non audisti vocem meam.

22. Omnes pastores tuos pascet ventus, et amatores tui in captivitatem ibunt: et tunc confunderis, et erubesces ab omni malitia tua.

23. Quæ sedes in Libano, et nidificas in cedris, quomodo congemuisti, cum venissent tibi dolores, quasi dolores parturientis!

24. Vivo ego, dicit Dominus: quia si fuerit Jechonias filius Joakim regis Juda, annulus in manu dextera mea, inde evellam eum.

25. Et dabo te in manu quærentium animam tuam, et in manu quorum tu formidas faciem, et in manu Nabuchodonosor regis Babylonis, et in manu Chaldæorum.

26. Et mittam te, et matrem tuam quæ genuit te, in terram alienam, in qua nati non estis, ibique moriemini.

aimoient ont été réduits en poudre."

21. Je vous ai parlé, lorsque vous étiez dans l'abondance; et vous avez dit: Je n'écouterai pas. Telle a été votre conduite dès votre jeunesse, de vous rendre toujours sourde à ma voix.

22. Tous vos pasteurs " ne se repaîtront que de vent," et tous ceux qui vous aimoient " seront emmenés captifs; c'est alors que vous serez confondue, et que vous rougirez de toute votre malice.

23. Vous qui êtes assise sur le Liban, et qui faites votre nid dans les cèdres," combien jetterez-vous de cris, lorsque vous vous sentirez tout d'un coup attaquée par des douleurs pareilles à celle d'une femme qui est en travail d'enfant!

24. Je jure par moi-même, dit le Seigneur, que, quand Jéchonias fils de Joakim, roi de Juda, seroit comme un anneau dans ma main droite, je ne laisserai pas de l'arracher de mon doigt,

25. Et de le livrer entre les mains de ceux qui cherchent à lui ôter la vie, entre les mains de ceux dont vous redoutez le visage, entre les mains de Nabuchodonosor, roi de Babylone, et entre les mains des Chaldéens.

26. Et je vous enverrai, vous et votre mère qui vous a mis au monde, dans une terre étrangère dans laquelle vous n'êtes point nés; et vous y mourrez.

℣ 20. Les Egyptiens, vos alliés, sont hors d'état de vous assister.
— Litt.: ont été brisés.
℣ 22. Vos prêtres, vos princes et vos prophètes.
Ibid. C'est-à-dire, de mensonges, en vous flattant de belles espérances.
— Hébr. autr.: Le vent menera paître, *emportera et dispersera* vos pasteurs (autr.: vos alliés); et ceux qui vous aimoient seront emmenés captifs.
Ibid. Et en qui vous mettiez votre confiance.
℣ 23. Ville superbe, qui vous glorifiez de l'avantage de votre situation et de la magnificence de vos palais.

27. Leur âme soupirera, dans le désir de revenir à cette terre; et néanmoins ils n'y reviendront jamais."

27. Et in terram ad quam ipsi levant animam suam ut revertantur illuc, non revertentur.

28. Qu'est ce Jéchonias, sinon un pot de terre cassé, et un vase qui n'ait plus rien que de méprisable?" Pourquoi a-t-il été rejeté, lui et sa race? et pourquoi ont-ils été envoyés dans un pays qui leur étoit inconnu?

28. Numquid vas fictile atque contritum vir iste Jechonias? numquid vas absque omni voluptate? quare abjecti sunt ipse et semen ejus, et projecti in terram quam ignoraverunt?

29. Terre, terre, terre, écoutez la parole du Seigneur.

29. Terra, terra, terra, audi sermonem Domini.

30. Voici ce que dit le Seigneur: Ecrivez" que cet homme sera stérile; que rien ne lui réussira durant sa vie; et qu'il ne sortira point d'homme de sa race qui soit assis sur le trône de David, ni qui exerce à l'avenir la puissance souveraine de Juda."

30. Hæc dicit Dominus: Scribe virum istum sterilem (*a*), virum qui in diebus suis non prosperabitur: nec enim erit de semine ejus vir, qui sedeat super solium David, et potestatem habeat ultra in Juda.

(*a*) *S. Script. prop.*, part. VI, n. 96.

℣ 27. Autr.: et ils ne reviendront jamais dans cette terre vers laquelle leur âme soupirera, dans le désir d'y revenir.

℣ 28. Hébr. autr.: est-il une idole, *une statue* méprisable et brisée? est-ce un vase qui n'ait plus rien d'estimable? La conjonction *et* ou *atque* manque dans l'hébreu.

℣ 30. Vulg. litt.: *scribe*. Hébr.: *scribite*.

Ibid. Jéchonias ne fut pas stérile d'une stérilité entière; il est certain par l'Ecriture même qu'il eut un fils nommé Salathiel, et qui fut père de Zorobabel. I *Par.* III, 17. *Matth.* I, 12. Mais il fut stérile en ce qu'il n'y eut aucun de ses descendans qui lui succédât dans le royaume de Juda avec la même autorité et la même puissance que lui et ses prédécesseurs.

CHAPITRE XXIII.

Menaces contre les pasteurs infidèles. Retour de la captivité. Règne du Messie. Douleur et affliction de Jérémie. Reproches et menaces contre les faux prophètes, et contre ceux qui méprisent la parole du Seigneur dans la bouche des vrais prophètes.

1. Malheur aux pasteurs" qui font périr et qui déchirent" les brebis de mes pâturages, dit le Seigneur.

1. Væ pastoribus qui disperdunt et dilacerant gregem pascuæ meæ, dicit Dominus.

℣ 1. C'est une suite du discours précédent.

Ibid. Hébr.: qui dispersent.

2. Ideo hæc dicit Dominus Deus Israel ad pastores qui pascunt populum meum : Vos dispersistis gregem meum, et ejecistis eos, et non visitastis eos : ecce ego visitabo super vos malitiam studiorum vestrorum, ait Dominus.

3. Et ego congregabo reliquias gregis mei de omnibus terris, ad quas ejecero eos illuc : et convertam eos ad rura sua, et crescent et multiplicabuntur.

4. Et suscitabo super eos pastores, et pascent eos : non formidabunt ultra, et non pavebunt : et nullus quæretur ex numero, dicit Dominus.

5. Ecce dies veniunt, dicit Dominus, et suscitabo David germen justum ? et regnabit rex, et sapiens erit : et faciet judicium et justitiam in terra.

6. In diebus illis salvabitur Juda, et Israel habitabit confidentur : et hoc est nomen, quod vocabunt eum, Dominus justus noster.

7. Propter hoc ecce dies

2. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur Dieu d'Israël aux pasteurs qui conduisent mon peuple : Vous avez dispersé les brebis de mon troupeau, vous les avez chassées, et vous ne les avez point visitées ;" et moi je vous visiterai pour punir le dérèglement de votre cœur et de vos œuvres, dit le Seigneur.

3. Je rassemblerai toutes les brebis qui resteront de mon troupeau, de toutes les terres dans lesquelles je les aurai chassées ; je les ferai revenir à leurs champs ; et elles croîtront et se multiplieront.

4. Je leur donnerai des pasteurs qui auront soin de les paître ;" elles ne seront plus dans la crainte et dans l'épouvante ; et le nombre s'en conservera, sans qu'il en manque une seule, dit le Seigneur ; *Supr.* III. 15.

5. Le temps vient, dit le Seigneur, où je susciterai à David un germe juste ; un roi régnera, qui sera sage, qui agira selon l'équité, et qui exercera la justice sur la terre. *Isai.* IV. 2 ; XL. 11 ; XLV. 8. *Ezech.* XXXIV. 12.

6. En ce temps-là Juda sera sauvé ; Israël habitera dans ses maisons, sans rien craindre ; et voici le nom qu'ils donneront à ce roi : Le Seigneur qui est notre juste." *Deut.* XXXIII. 28.

7. C'est pourquoi le temps vient ;

℣ 2. Vous n'avez pas pourvu à leurs besoins.

℣ 4. Ces pasteurs sont, selon la lettre, Zorobabel, Jésus fils de Josédech, Esdras, Néhémias, et les autres qui gouvernèrent Juda après la captivité.

℣ 6. Le Juste par excellence, la source de notre justice, et le principe de notre bonheur.

— Hébr. autr. : Jehova notre justice ; יְהוָה צִדְקֵנוּ. C'est ici le grand nom de Dieu, nom incommunicable à tout autre qu'à Dieu. Il est attribué ici au Messie, à Jésus-Christ, parce que Jésus-Christ est vraiment Dieu, fils de Dieu, égal et consubstantiel à son Père, et en même temps le principe de notre justice ; car tous les pères et les interprètes chrétiens reconnoissent que c'est son règne qui est annoncé ici dans ces deux versets. Il est fils de David selon la chair, et Dieu par sa naissance éternelle du sein de son Père.

dit le Seigneur, où l'on ne dira plus, Vive le Seigneur, qui a tiré les enfans d'Israël de l'Egypte!

veniunt, dicit Dominus, et non dicent ultra, Vivit Dominus, qui eduxit filios Israel de terra Ægypti:

Supr. XVI. 14. 8. Mais, Vive le Seigneur! qui a tiré et qui a ramené les enfans de la maison d'Israël de la terre d'aquilon, et de tous les pays dans lesquels je les avois chassés, et ils habiteront dans leur terre."

8. Sed, Vivit Dominus, qui eduxit et adduxit semen domus Israel de terra aquilonis, et de cunctis terris, ad quas ejeceram eos illuc: et habitabunt in terra sua.

9. A cause des faux prophètes" mon cœur s'est brisé en moi-même; tous mes os" ont été ébranlés; je suis devenu comme un homme ivre, comme un homme rempli de vin," en contemplant la face du Seigneur, en considérant ses paroles saintes."

9. Ad prophetas: Contritum est cor meum in medio mei: contremuerunt omnia ossa mea: factus sum quasi vir ebrius, et quasi homo madidus a vino a facie Domini et a facie verborum sanctorum ejus.

10. Car la terre est remplie d'adultères;" la terre pleure à cause des blasphèmes;" les champs du désert sont devenus tout secs:" ils ont couru pour faire le mal, et toute leur puissance n'a servi qu'à commettre l'injustice."

10. Quia adulteris repleta est terra: quia a facie maledictionis luxit terra, arefacta sunt arva deserti: factus est cursus eorum malus, et fortitudo eorum dissimilis.

11. Car le prophète et le prêtre se sont corrompus, et j'ai trouvé dans ma maison les maux qu'ils y ont faits," dit le Seigneur.

11. Propheta namque et sacerdos polluti sunt: et in domo mea inveni malum eorum, ait Dominus.

12. C'est pourquoi leur voie sera

12. Idcirco via eorum erit

℣ 8. Cette délivrance temporelle de la captivité de Babylone étoit un symbole de la rédemption éternelle que Jésus-Christ nous a procurée, en nous délivrant de la servitude du démon.

℣ 9. Ici commence un nouveau discours contre les faux prophètes de Juda, et ensuite contre les prêtres qui les appuyoient de leur crédit parmi le peuple.

Ibid. Tous mes membres.

Ibid. Qui est tout troublé, et qui ne peut se soutenir.

Ibid. En voyant le mépris qu'on en fait sur la terre.

℣ 10. Cela peut s'entendre des faux sermens, comme porte l'hébreu; ou bien de l'idolâtrie même, qui est souvent exprimée sous l'idée d'adultère, parce que l'âme doit s'unir à Dieu comme à son époux.

Ibid. Autr.: la terre pleure à cause des malédictions *que le Seigneur a prononcées contre elle, et que les méchans lui ont attirées par leurs crimes.*

Ibid. A cause de la malice de ses habitans.

Ibid. C'est le sens de l'hébreu: leur force n'est point droite; *elle n'est point employée à ce à quoi elle devroit l'être.*

℣ 11. En y établissant et en y adorant leurs idoles.

quasi lubricum in tenebris : impellentur enim et corruent in ea : afferam enim super eos mala, annum visitationis eorum, ait Dominus.

comme un chemin glissant dans les ténèbres ; car on les poussera avec effort ; et ils tomberont tous ensemble, parce que je les accablerai de maux au temps où je les visiterai, dit le Seigneur.

13. Et in prophetis Samariæ vidi fatuitatem : prophetabant in Baal, et decipiebant populum meum Israel.

13. J'ai vu l'extravagance dans les prophètes de Samarie ; ils prophétisoient au nom de Baal, et ils séduisoient mon peuple d'Israël.

14. Et in prophetis Jerusalem vidi similitudinem adulterantium, et iter mendacii : et confortaverunt manus pessimorum, ut non converteretur unusquisque a malitia sua : facti sunt mihi omnes ut Sodoma, et habitatores ejus quasi Gomorrha.

14. J'ai vu les prophètes de Jérusalem semblables à des adultères." J'ai vu parmi eux la voie du mensonge." Ils ont fortifié les mains des méchans," pour empêcher que les hommes ne se convertissent du déréglement de leur vie. Ils sont tous devenus devant mes yeux comme Sodome, et les habitans de Jérusalem comme Gomorrhe.

15. Propterea hæc dicit Dominus exercituum ad prophetas : Ecce ego cibabo eos absinthio, et potabo eos felle : a prophetis enim Jerusalem, egressa est pollutio super omnem terram.

15. C'est pourquoi voici ce que le Seigneur des armeés dit aux faux prophètes : Je les nourrirai d'absinthe, *Supr.* IX. 15.
et je les abreuverai de fiel, parce que la corruption s'est répandue des prophètes de Jérusalem sur toute la terre.

16. Hæc dicit Dominus exercituum : Nolite audire verba prophetarum, qui prophetant vobis, et decipiunt vos : visionem cordis sui loquuntur, non de ore Domini.

16. Voici ce que dit le Seigneur des armées : N'écoutez point les paroles des prophètes, qui vous prophétisent et qui vous trompent." Ils publient les visions de leur cœur, et non ce qu'ils ont appris de la bouche du Seigneur. *Infr.* XXVII. 9; XXIX. 8. *Supr.* V. 12; XIV. 13.

17. Dicunt his qui blasphemant me : Locutus est Dominus : Pax erit vobis :

17. Ils disent à ceux qui me blasphèment : " Le Seigneur l'a dit : Vous aurez la paix ; et à tous ceux qui mar-

℣ 14. Parce qu'ils ont abandonné leur Dieu pour suivre des idoles.

Ibid. Hébr. autr. : J'ai vu aussi des choses horribles dans les prophètes de Jérusalem ; ils commettent des adultères ; ils marchent dans la voie du mensonge.

Ibid. En les flattant dans leur malice.

℣ 16. En vous promettant la paix, malgré les excès de votre malice.

℣ 17. Hébr. autr. : à ceux qui me méprisent *et m'insultent*. Ou selon les Septante : Ils disent à ceux qui méprisent la parole du Seigneur : Vous aurez la paix.

chent dans la corruption de leur cœur, Il ne vous arrivera point de mal.

18. Mais qui d'entre eux a assisté au conseil de Dieu? qui l'a vu? et qui a entendu ce qu'il a dit?

Infr. xxx. 14.
19. Voilà sortir le tourbillon de la colère du Seigneur, et la tempête éclate sur la tête des impies.

20. La fureur du Seigneur ne se relâchera point jusqu'à ce qu'elle exécute et qu'elle accomplisse toutes les pensées de son cœur; vous comprendrez enfin quel aura été son dessein sur vous."

Infr. xxvii. 15; xxix. 9.
21. Je n'envoyois point ces prophètes, et ils couroient d'eux-mêmes; je ne leur parlois point, et ils prophétisoient de leur tête.

22. S'ils eussent assisté dans mon conseil," et qu'ils eussent fait connoître mes paroles à mon peuple, je les aurois retirés " de leur mauvaise voie et du déréglement de leurs pensées.

23. Ne suis-je Dieu que de près? dit le Seigneur; ne le suis-je pas aussi de loin?

24. Celui qui se cache en un lieu dérobé, ne le vois-je point? dit le Seigneur. N'est-ce pas moi qui remplis le ciel et la terre? dit le Seigneur.

25. J'ai entendu ce qu'ont dit ces prophètes qui prophétisent le men-

et omni qui ambulat in pravitate cordis sui, dixerunt: Non veniet super vos malum.

18. Quis enim affuit in consilio Domini, et vidit et audivit sermonem ejus? quis consideravit verbum illius, et audivit?

19. Ecce turbo dominicæ indignationis egredietur, et tempestas erumpens super caput impiorum veniet.

20. Non revertetur furor Domini, usque dum faciat, et usque dum compleat cogitationem cordis sui: in novissimis diebus intelligetis consilium ejus.

21. Non mittebam prophetas, et ipsi currebant: non loquebar ad eos, et ipsi prophetabant.

22. Si stetissent in consilio meo, et nota fecissent verba mea populo meo, avertissem utique eos a via sua mala, et a cogitationibus suis pessimis.

23. Putasne Deus e vicino ego sum? dicit Dominus: et non Deus de longe?

24. Si occultabitur vir in absconditis, et ego non videbo eum? dicit Dominus: numquid non cœlum et terram ego impleo! dicit Dominus.

25. Audivi quæ dixerunt prophetæ, prophetantes in

℣ 20. Vous verrez que son dessein a été fort différent de ce qu'on vous avoit promis.

— Hébr. autr.: et à la fin vous aurez l'intelligence *de ses desseins*, *vous les comprendrez.*

℣ 22. Comme ils le prétendoient.

Ibid. L'hébreu et les Septante: ils les auroient retirés. Quelques éditions latines lisent dans le même sens *avertissent*, au lieu de *avertissem.*

nomine meo mendacium, atque dicentes : Somniavi, somniavi.

songe en mon nom, en disant : J'ai songé, j'ai songé."

26. Usquequo istud est in corde prophetarum vaticinantium mendacium, et prophetantium seductiones cordis sui?

26. Jusqu'à quand cette imagination sera-t-elle dans le cœur des prophètes qui prophétisent le mensonge, et dont les prophéties ne sont que les séductions de leur cœur ;

27. Qui volunt facere ut obliviscatur populus meus nominis mei propter somnia eorum, quæ narrat unusquisque ad proximum suum : sicut obliti sunt patres eorum nominis mei propter Baal.

27. Qui veulent faire que mon peuple oublie mon nom, à cause de leurs songes qu'ils débitent à quiconque les consulte, comme leurs pères ont oublié mon nom à cause de Baal?

28. Propheta, qui habet somnium, narret somnium : et qui habet sermonem meum, loquatur sermonem meum vere : quid paleis ad triticum? dicit Dominus.

28. Que le prophète qui a un songe" raconte son songe, et que celui qui a entendu ma parole annonce ma parole dans la vérité. Qu'y a-t-il de commun entre la paille et le blé?" dit le Seigneur.

29. Numquid non verba mea sunt quasi ignis, dicit Dominus : et quasi malleus conterens petram?

29. Mes paroles ne sont-elles pas comme du feu," dit le Seigneur, et comme un marteau qui brise la pierre?"

30. Propterea ecce ego ad prophetas, ait Dominus, qui furantur verba mea unusquisque a proximo suo.

30. C'est pourquoi je viens aux prophètes, dit le Seigneur, qui dérobent mes paroles, chacun à leurs frères ;"

31. Ecce ego ad prophetas, ait Dominus, qui assumunt linguas suas, et aiunt : Dicit Dominus.

31. Je viens aux prophètes, dit le Seigneur, qui n'ont que la douceur sur la langue, et qui disent, Voici ce que dit le Seigneur; "

℣ 25. J'ai eu des révélations divines.

℣ 28. Son propre songe, qui n'est pas une révélation du ciel.

Ibid. Entre ce qui n'est que le songe et l'imagination d'un imposteur, et la vérité de la divine parole annoncée par un vrai prophète.

℣ 29. Qui consume l'impureté, et embrase le cœur.

Ibid. La dureté et l'opiniâtreté du cœur.

— Hébr. litt. : le rocher.

℣ 30. Qui singent, pour ainsi dire, les vrais prophètes, en empruntant la forme de leurs discours : *Voici ce que le Seigneur des armées*, etc.

— Autr. : qui dérobent mes paroles, chacun à leurs frères, *en détournant leurs frères de croire à la voix de ceux qui parlent véritablement en mon nom.*

℣ 31. Tandis que le Seigneur ne leur a point parlé.

32. Je viens aux prophètes, dit le Seigneur, qui ont des visions de mensonge, qui les racontent à mon peuple, " et qui le séduisent par leurs mensonges et par leurs miracles, " quoique je ne les aie point envoyés et que je ne leur aie donné aucun ordre, et qui aussi n'ont servi de rien à ce peuple, dit le Seigneur.

32. Ecce ego ad prophetas somniantes mendacium, ait Dominus, qui narraverunt ea, et seduxerunt populum meum in mendacio suo, et in miraculis suis : cum ego non misissem eos, nec mandassem eis, qui nihil profuerunt populo huic, dicit Dominus.

33. Si donc ce peuple, ou un prophète, ou un prêtre vous interroge, et vous dit : Quel est le fardeau " du Seigneur? vous lui direz : C'est vous-mêmes qui êtes le fardeau; c'est pourquoi je vous jetterai bien loin de moi, dit le Seigneur.

33. Si igitur interrogaverit te populus iste, vel propheta aut sacerdos, dicens : Quod est onus Domini? dices ad eos : Vos estis onus : projiciam quippe vos, dicit Dominus.

34. Si donc un prophète, ou un prêtre, ou quelqu'un du peuple dit encore, Le fardeau du Seigneur, " je visiterai cet homme et sa maison."

34. Et propheta, et sacerdos, et populus qui dicit : Onus Domini : visitabo super virum illum, et super domum ejus.

35. Que chacun de vous dise désormais à son prochain et à son frère : Qu'a répondu le Seigneur? qu'est-ce que le Seigneur a dit?

35. Hæc dicetis unusquisque ad proximum, et ad fratrem suum : Quid respondit Dominus? et quid locutus est Dominus?

36. Et on ne parlera plus de fardeau du Seigneur; car la parole de chacun sera son propre fardeau," parce que vous avez perverti les paroles du Dieu vivant, du Seigneur des armées, notre Dieu.

36. Et onus Domini ultra non memorabitur : quia onus erit unicuique sermo suus : et pervertistis verba Dei viventis, Domini exercituum, Dei nostri.

℣ 32. Comme des vérités que je leur ai révélées.

Ibid. Qu'ils prétendent faire en mon nom.

— Hébr. autr. : par leurs variations *entre le culte de Dieu et le culte des idoles.* Ou, selon les Septante : par leurs égaremens.

℣ 33. Les prophéties fâcheuses se nommoient ordinairement fardeau, *onus. Is.* XIII, 1; XV, 1; XVII, 1; XIX, 1; XXI, 1; II, 13; XXII, 1; XXIII, 1; *et alibi.* Mais alors les Juifs abusoient de ce mot; et, méprisant les menaces du Seigneur dans la bouche de son prophète, ils venoient trouver Jérémie, et lui disoient avec insulte : Quel est aujourd'hui le fardeau du Seigneur? Quelles nouvelles menaces prétendrez-vous encore nous faire en son nom? Le Seigneur faisant donc ici allusion à ce langage téméraire, ordonne au prophète de leur dire : Vous êtes le fardeau que le Seigneur ne peut plus supporter.

℣ 34. S'il traite la prophétie de *fardeau du Seigneur.*

Ibid. Je les traiterai avec la dernière sévérité.

℣ 36. Elle attirera sur lui les maux que mérite son impiété.

37. Hæc dices ad prophetam : Quid respondit tibi Dominus ? et quid locutus est Dominus ?

37. " Vous direz ainsi au prophète : Que vous a répondu le Seigneur? qu'est-ce que le Seigneur a dit?

38. Si autem, Onus Domini dixeritis : propter hoc hæc dicit Dominus : Quia dixistis sermonem istum, Onus Domini : et misi ad vos, dicens : Nolite dicere, Onus Domini :

38. Si vous dites encore, Fardeau du Seigneur, je vous déclare, dit le Seigneur, que, parce que vous vous êtes exprimés ainsi, Fardeau du Seigneur, quoique je vous eusse envoyé dire, Ne dites point : Fardeau du Seigneur,

39. Propterea ecce ego tollam vos portans, et derelinquam vos, et civitatem quam dedi vobis et patribus vestris a facie mea.

39. Je vous prendrai moi-même, et je vous emporterai comme un fardeau; et je vous abandonnerai, et je vous rejetterai " loin de ma face.

40. Et dabo vos in opprobrium sempiternum, et in ignominiam æternam, quæ numquam oblivione delebitur.

40. Je vous couvrirai d'un opprobre qui ne finira point, et d'une éternelle ignominie, dont la mémoire ne s'effacera jamais." *Supr.* xx. 11.

℣ 37. Quand donc vous voudrez connoître la volonté du Seigneur,...

℣ 39. C'est le sens de l'hébreu : Je vous enleverai moi-même comme un fardeau, et je vous rejetterai loin de ma face, etc.

℣ 40. Si l'on veut suivre l'ordre des temps, il paroît que d'ici il faut passer au chapitre xxvi. Voyez la préface.

CHAPITRE XXIV.

Vision de deux paniers, l'un plein de bonnes figues, qui représentent les Juifs emmenés captifs à Babylone, l'autre plein de mauvaises figues, qui représentent les Juifs restés en Judée ou retirés en Egypte.

1. OSTENDIT mihi Dominus : et ecce duo calathi pleni ficis, positi ante templum Domini, postquam transtulit Nabuchodonosor rex Babylonis Jechoniam filium Joakim regem Juda, et principes ejus, et fabrum et inclusorem, de

1. LE Seigneur me fit voir une vision. Il y avoit devant le temple du Seigneur " deux paniers pleins de figues. (Et ceci arriva depuis que Nabuchodonosor, roi de Babylone, eut transféré Jéchonias fils de Joakim, roi de Juda, avec ses princes, les architectes et les ingénieurs," et qu'il les eut emmenés de Jérusalem à Babylone.) Avant l'ère chr. vulg. 599.

℣ 1. C'est-à-dire, dans le parvis des prêtres, devant la porte du sanctuaire. C'étoit là que l'on déposoit les prémices devant l'autel du Seigneur. *Deut.* xxvi, 4.

Ibid. Dans l'hébreu le mot חרש est vague, et signifie toutes sortes d'ou-

2. Dans l'un de ces paniers il y avoit d'excellentes figues, comme sont d'ordinaire les figues de la première saison ; et dans l'autre il y en avoit de très-mauvaises, dont on ne pouvoit manger, parce qu'elles ne valoient rien.

3. Alors le Seigneur me dit : Que voyez-vous, Jérémie? Je lui répondis : Je vois des figues, dont les unes sont bonnes et très-bonnes, et les autres sont mauvaises et très-mauvaises, et on ne peut point en manger, parce qu'elles ne valent rien.

4. Le Seigneur me parla ensuite, et me dit :

5. Voici ce que dit le Seigneur Dieu d'Israël : Comme ces figues que vous voyez sont très-bonnes, ainsi je traiterai bien ceux que j'ai envoyés hors de ce lieu*, et qui ont été transférés de Juda dans le pays des Chaldéens."

6. Je les regarderai d'un œil favorable, et je les ramenerai dans ce pays : je les édifierai, et je ne les détruirai point ; je les planterai, et je ne les arracherai point.

Supr. VII 23. Infr. XXXI. 33. 7. Je leur donnerai un cœur docile, afin qu'ils me connoissent, et qu'ils sachent que je suis le Seigneur : ils seront mon peuple, et je serai leur Dieu, parce qu'ils retourneront à moi de tout leur cœur.

Infr. XXIX. 17. 8. Et comme vous voyez ces mauvaises figues, dont on ne peut manger, parce qu'elles ne valent rien : ainsi, dit le Seigneur, j'abandonnerai Sédé-

Jerusalem, et adduxit eos in Babylonem.

2. Calathus unus ficus bonas habebat nimis, ut solent ficus esse primi temporis : et calathus unus ficus habebat malas nimis, quæ comedi non poterant, eo quod essent malæ.

3. Et dixit Dominus ad me : Quid tu vides, Jeremia? Et dixi : Ficus, ficus bonas, bonas valde : et malas, malas valde, quæ comedi non possunt, eo quod sint malæ.

4. Et factum est verbum Domini ad me, dicens :

5. Hæc dicit Dominus Deus Israel : Sicut ficus hæ bonæ : sic cognoscam transmigrationem Juda, quam emisi de loco isto in terram Chaldæorum, in bonum.

6. Et ponam oculos meos super eos ad placandum, et reducam eos in terram hanc : et ædificabo eos, et non destruam ; et plantabo eos, et non evellam.

7. Et dabo eis cor ut sciant me, quia ego sum Dominus : et erunt mihi in populum, et ego ero eis in Deum : quia revertentur ad me in toto corde suo.

8. Et sicut ficus pessimæ, quæ comedi non possunt, eo quod sint malæ, hæc dicit Dominus, sic dabo Sede-

vriers qui travaillent le bois, la pierre et les métaux. Le mot מסגר est peu connu ; il vient de la racine סגר, qui signifie *fermer;* quelques-uns l'expliquent des ingénieurs habiles à conduire les travaux d'un siége : le même mot se trouve au IV[e] livre des Rois, XXIV, 14.

℣ 5. Parce qu'ils se sont humiliés, et qu'ils ont apaisé ma colère par leur pénitence.

ciam regem Juda, et principes ejus, et reliquos de Jerusalem, qui remanserunt in urbe hac, et qui habitant in terra Ægypti.

cias, roi de Juda, les princes et ceux qui sont restés de Jérusalem, qui demeurent dans cette ville," ou qui habitent dans la terre d'Egypte.

9. Et dabo eos in vexationem, afflictionemque omnibus regnis terræ: in opprobrium, et in parabolam, et in proverbium, et in maledictionem in universis locis, ad quæ ejeci eos.

9. Je ferai qu'ils seront tourmentés, et qu'ils seront affligés dans tous les royaumes de la terre, et qu'ils deviendront l'opprobre, le jouet, la fable et la malédiction des hommes dans tous les lieux où je les aurai chassés.

10. Et mittam in eis gladium, et famem, et pestem, donec consumantur de terra, quam dedi eis, et patribus eorum.

10. J'enverrai contre eux l'épée, la famine et la peste, jusqu'à ce qu'ils soient exterminés de la terre que je leur avois donnée, aussi bien qu'à leurs pères. *Infr.* xxix. 17.

℣ 8. Hébr. : dans cette terre.

℣ 10. Si l'on veut suivre l'ordre des temps, il paroît qu'il faut passer d'ici aux chapitres xxix, xxx, xxxi. Voyez la préface.

CHAPITRE XXV.

Indocilité de Juda à la voix du prophète. Vengeances du Seigneur sur Juda et sur les nations qui l'environnent. Soixante-dix ans de captivité. Vengeances du Seigneur sur Babylone. Calice de la colère du Seigneur; exécution de ses vengeances.

1. VERBUM, quod factum est ad Jeremiam de omni populo Juda, in anno quarto Joakim filii Josiæ regis Juda (ipse est annus primus Nabuchodonosor regis Babylonis):

1. PAROLE qui fut adressée à Jérémie, concernant tout le peuple de Juda, la quatrième année du règne de Joakim fils de Josias, roi de Juda, qui est la première année de celui de Nabuchodonosor, roi de Babylone," Avant l'ère chr. vulg. 607.

2. Quod locutus est Jeremias propheta ad omnem populum Juda, et ad universos habitatores Jerusalem, dicens:

2. Et que le prophète Jérémie annonça à tout le peuple de Juda et à tous les habitans de Jérusalem, en disant:

3. A tertio decimo anno

3. Depuis la treizième année de Jo-

℣ 1. Pour concilier cette date avec l'histoire de Daniel et avec la chronologie de l'histoire profane, on observe que cette première année de Nabuchodonosor n'est pas celle où il commença à régner seul, après la mort de son père Nabopolassar, mais celle où il fut associé à l'empire, environ deux ans avant la mort de ce prince.

sias, fils d'Amon, roi de Juda, jusqu'à ce jour, il s'est passé vingt-trois ans," et le Seigneur m'ayant fait entendre sa parole, je vous l'ai annoncée avec empressement; " et vous ne m'avez point écouté;

Josiæ filii Amon regis Juda, usque ad diem hanc, iste tertius et vigesimus annus: factum est verbum Domini ad me, et locutus sum ad vos de nocte consurgens, et loquens, et non audistis.

4. Et le Seigneur s'est empressé "de vous envoyer tous les prophètes ses serviteurs, et vous ne l'avez point écouté, et vous n'avez point soumis vos oreilles pour l'entendre,

4. Et misit Dominus ad vos omnes servos suos prophetas, consurgens diluculo, mittensque: et non audistis, neque inclinastis aures vestras ut audiretis,

4 *Reg.* XVII. 13. *Supr.* XVIII. 11. *Infr.* XXXV. 15.

5. Lorsqu'il disoit: Que chacun de vous se retire de sa mauvaise voie et du dérèglement de ses pensées criminelles, et vous habiterez de siècle en siècle dans la terre que le Seigneur vous a donnée, à vous et à vos pères.

5. Cum diceret: Revertimini unusquisque a via sua mala, et a pessimis cogitationibus vestris: et habitabitis in terra quam dedit Dominus vobis et patribus vestris, a sæculo et usque in sæculum.

6. Ne courez point après des dieux étrangers pour les servir et les adorer, et n'irritez point ma colère par les œuvres de vos mains; et je ne vous affligerai point.

6. Et nolite ire post deos alienos, ut serviatis eis, adoretisque eos: neque me ad iracundiam provocetis in operibus manuum vestrarum, et non affligam vos.

7. Cependant vous ne m'avez point écouté, dit le Seigneur; au contraire vous m'avez irrité par les œuvres de vos mains, pour attirer sur vous tous ces maux.

7. Et non audistis me, dicit Dominus, ut me ad iracundiam provocaretis in operibus manuum vestrarum, in malum vestrum.

8. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur des armées: Parce que vous n'avez point écouté mes paroles,

8. Propterea hæc dicit Dominus exercituum: Pro eo quod non audistis verba mea:

9. Je prendrai tous les peuples de l'aquilon, dit le Seigneur; je les enverrai avec Nabuchodonosor, roi de

9. Ecce ego mittam, et assumam universas cognationes aquilonis, ait Domi-

ỳ 3. Ou plutôt: Voici la vingt-troisième année. Voyez ce qui est dit sur cela dans la *Dissertation sur les* 390 *ans*, dont il est parlé dans la prophétie d'Ezéchiel; cette Dissertation est placée à la tête du livre de ce prophète, tome XV.

Ibid. Tel est le sens de l'hébraïsme השכם, *de nocte* (ou plutôt *manè*) *consurgens*.

ỳ 4. Même hébraïsme qu'au verset précédent.

nus, et Nabuchodonosor regem Babylonis servum meum : et adducam eos super terram istam, et super habitatores ejus, et super omnes nationes quæ in circuitu illius sunt : et interficiam eos, et ponam eos in stuporem et in sibilum et in solitudines sempiternas.

Babylone, "mon serviteur," et je les ferai venir contre cette terre, contre ses habitans, et contre toutes les nations qui l'environnent; je les ferai passer au fil de l'épée; je les rendrai l'étonnement et la fable des hommes; et je les "réduirai en d'éternelles" solitudes.

10. Perdamque ex eis vocem gaudii et vocem lætitiæ, vocem sponsi et vocem sponsæ, vocem molæ et lumen lucernæ.

10. Je ferai cesser parmi eux les cris de joie et les chants de réjouissance; les cantiques de l'époux et les chants de l'épouse; le bruit de la meule et la lumière de la lampe. *Supr.* VII. 34; XVI. 9. *Infr.* XXXIII, 11.

11. Et erit universa terra hæc in solitudinem et in stuporem, et servient omnes gentes istæ regi Babylonis septuaginta annis.

11. Et toute cette terre deviendra un désert affreux qui épouvantera ceux qui le verront; " et toutes ces nations seront assujetties au roi de Babylone pendant soixante-dix ans." 2 *Par.* XXXVI. 21. 1 *Esdr.* I. 1. *Infr.* XXVI. 6; XXIX. 10. *Dan.* IX. 2.

12. Cumque impleti fuerint septuaginta anni, visitabo super regem Babylonis, et super gentem illam, dicit Dominus, iniquitatem eorum, et super terram Chaldæorum : et ponam illam in solitudines sempiternas.

12. Et lorsque les soixante-dix ans seront finis, je visiterai le roi de Babylone et son peuple, dit le Seigneur; je jugerai leur iniquité et la terre des Chaldéens, et je la réduirai en une éternelle solitude.

13. Et adducam super terram illam, omnia verba mea quæ locutus sum contra eam, omne quod scriptum est in libro isto, quæcumque prophetavit Jeremias adversum omnes gentes :

13. Je vérifierai mes paroles; je ferai fondre sur cette terre tous les maux que j'ai prédits contre elle, tout ce qui est écrit dans ce livre, tout ce que Jérémie a prophétisé contre toutes les nations;"

14. Quia servierunt eis,

14. (Car, quoique ce fussent de

℣ 9. C'est-à-dire, l'instrument de ma colère, le ministre de ma vengeance.

Ibid. Les villes où ils demeurent.

Ibid. De très-longue durée, savoir 70 ans.

℣ 11. La conjonction *et* manque dans l'hébreu.

Ibid. Ces soixante-dix ans se comptent de la première année de Nabuchodonosor, l'an 606 avant l'ère chrétienne vulgaire, et finissent en la première année de Cyrus, roi de Perse, qui rendit la liberté aux Juifs l'an 536. 2 *Esdr.* I, I.

℣ 13. Qu'il a prédit devoir être soumises au roi de Babylone, et qui l'ont été en effet.

grands peuples et de grands rois, ils ont été assujettis aux Chaldéens;) et je les traiterai " selon leurs mérites et selon les œuvres de leurs mains.

15. Car voici ce que" dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël : Prenez de ma main cette coupe du vin de ma fureur; et vous en ferez boire à tous les peuples vers lesquels je vous enverrai.

16. Ils en boiront, et ils en seront troublés; et ils sortiront comme hors d'eux-mêmes, à la vue de l'épée que j'enverrai contre eux.

17. Et je reçus la coupe de la main du Seigneur, et j'en fis boire à tous les peuples vers lesquels le Seigneur m'a envoyé; "

18. A Jérusalem, aux villes de Juda, à ses rois et à ses princes, pour réduire leurs terres en un désert, et pour les rendre l'étonnement, la fable et la malédiction des hommes, comme il paroît aujourd'hui; "

19. "A Pharaon, roi d'Egypte, à ses serviteurs, à ses princes et à tout son peuple;

20. Et généralement à tous, " à tous les rois du pays d'Ausite, à tous les rois du pays des Philistins, d'Ascalon,

cum essent gentes multæ et reges magni : et reddam eis secundum opera eorum, et secundum facta manuum suarum.

15. Quia sic dicit Dominus exercituum Deus Israel : Sume calicem vini furoris hujus de manu mea : et propinabis de illo cunctis gentibus, ad quas ego mittam te.

16. Et bibent, et turbabuntur, et insanient a facie gladii, quem ego mittam inter eos.

17. Et accepi calicem de manu Domini, et propinavi cunctis gentibus, ad quas misit me Dominus :

18. Jerusalem, et civitatibus Juda, et regibus ejus, et principibus ejus : ut darem eos in solitudinem, et in stuporem, et in sibilum, et in maledictionem, sicut est dies ista :

19. Pharaoni regi Ægypti, et servis ejus, et principibus ejus, et omni populo ejus.

20. Et universis generaliter : cunctis regibus terræ Ausitidis, et cunctis regi-

℣ 14. Les Chaldéens.

℣ 15. Hébr. : ce que m'a dit.

℣ 17. Hébr. autr. : pour en faire boire. Car le verset 28 donne assez à entendre qu'il ne le fit pas dans ce moment. Du reste la plupart des interprètes croient que tout ceci se passa en vision.

℣ 18. Quelques-uns croient que ces derniers mots, *sicut est dies ista*, furent ajoutés par Jérémie après la destruction de Jérusalem.

℣ 19. J'en ai fait boire.... Ou selon ce qui a été dit sur le verset 17, *pour en faire boire.* Le texte ne l'exprime pas ici, mais il le laisse à sous-entendre au même sens qu'au verset 17.

℣ 20. Hébr. litt. : et à tout le mélange *d'étrangers qui se trouvent au milieu de ce peuple.*

bus terræ Philisthiim, et Ascaloni, et Gazæ, et Accaron, et reliquiis Azoti :

21. Et Idumææ, et Moab, et filiis Ammon :

22. Et cunctis regibus Tyri, et universis regibus Sidonis : et regibus terræ insularum, qui sunt trans mare :

23. Et Dedan, et Thema, et Buz, et universis qui attonsi sunt in comam :

24. Et cunctis regibus Arabiæ, et cunctis regibus Occidentis, qui habitant in deserto :

25. Et cunctis regibus Zambri, et cunctis regibus Elam, et cunctis regibus Medorum :

26. Cunctis quoque regibus aquilonis de prope et de longe, unicuique contra fratrem suum : et omnibus regnis terræ, quæ super faciem ejus sunt : et rex Sesach bibet post eos.

de Gaza, d'Accaron, "et à ce qui reste d'Azot;"

21. A l'Idumée, à Moab, et aux enfans d'Ammon;

22. A tous les rois de Tyr et à tous les rois de Sidon, et aux rois de la terre des îles, lesquels sont au-delà de la mer,"

23. A Dédan, à Théma, à Buz,"et à tous ceux qui se font couper les cheveux en rond;"

24. A tous les rois d'Arabie, à tous les rois d'occident " qui habitent dans le désert;

25. A tous les rois de Zambri, " et à tous les rois d'Elam, " et à tous les rois des Mèdes;

26. A tous les rois de l'aquilon, soit qu'ils soient plus proches ou plus éloignés; à tous ces peuples, pour les animer les uns contre les autres; " à tous les royaumes qui sont sur la face de la terre. Et le roi de Sésach " en boira après eux.

℣ 20. Ce sont les quatre villes principales du pays des Philistins. Azot n'étoit plus qu'un reste, ayant déjà été prise par Psammétichus, roi d'Egypte.

Ibid. Ce pays étoit dans l'Arabie-Déserte, vers Palmyrène.

℣ 22. De la Méditerranée.

℣ 23. Ces trois peuples habitoient dans l'Arabie-Déserte; on les comprend sous le nom d'Arabes Scénites ou de Sarrasins.

Ibid. Hébr. autr. : qui habitent aux extrémités du monde. Mais la plupart s'en tiennent au sens de la Vulgate, et l'expliquent des peuples de l'Arabie-Déserte. *Supr.* IX, 26.

℣ 24. Hébr. autr. : et à tous les rois des peuples divers qui habitent dans le désert, *à l'occident de la Chaldée, mais à l'orient de la Judée.*

℣ 25. Hébr. : de Zamri. On croit que ce sont les descendans de Zamram, fils de Céthura (*Gen.* xxv, 1, 2), qui habitoient dans l'Arabie. D'autres croient que c'étoit un peuple de la Perse.

Ibid. C'est-à-dire, d'Elymaïde, province de Perse.

℣ 26. Autr. : *J'ai donc pris ce calice pour en faire boire* à tous ces peuples les uns après les autres, à tous les royaumes, etc.

Ibid. On convient que *le roi de Sésach* désigne ici le roi de Babylone. Quelques-uns croient que c'est un chiffre formé par une combinaison de lettres, en prenant l'alphabet à contre-sens. C'est qu'en effet en hébreu ces deux noms

27. Et vous″ leur direz encore ceci : Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël : Buvez, enivrez-vous; rejetez ce que vous avez bu ; et tombez, sans vous relever, à la vue de l'épée que j'enverrai contre vous.

27. Et dices ad eos : Hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel : Bibite, et inebriamini, et vomite : et cadite, neque surgatis a facie gladii, quem ego mittam inter vos.

28. S'ils ne veulent pas recevoir de votre main cette coupe que vous leur donnerez à boire, vous leur direz : Voici ce que dit le Seigneur des armées: Vous en boirez très-certainement;

28. Cumque noluerint accipere calicem de manu tua ut bibant, dices ad eos : Hæc dicit Dominus exercituum : Bibentes bibetis.

1 *Pet.* IV. 17. 29. Car je vais commencer à affliger les habitans de cette ville même où l'on invoquoit mon nom ;″ et vous prétendriez après cela être exempts de ce châtiment, comme si vous étiez innocens? Vous ne vous en exempterez point ; car je vais envoyer l'épée contre tous les habitans de la terre, dit le Seigneur des armées.

29. Quia ecce in civitate, in qua invocatum est nomen meum, ego incipiam affligere : et vos quasi innocentes et immunes eritis? non eritis immunes : gladium enim ego voco super omnes habitatores terræ, dicit Dominus exercituum.

Joel III. 16. *Amos* I. 2. 30. Vous leur prophétiserez toutes ces choses, et vous leur direz : Le Seigneur rugira du haut du ciel, et il fera entendre sa voix du lieu de sa demeure sainte ; il rugira comme un lion contre le lieu même de sa gloire ; ″ et il s'excitera un cri commun contre tous les habitans de la terre, tel qu'en font ceux qui foulent du vin.

30. Et tu prophetabis ad eos omnia verba hæc, et dices ad illos : Dominus de excelso rugiet, et de habitaculo sancto suo dabit vocem suam : rugiens rugiet super decorem suum : celeuma quasi calcantium concinetur adversus omnes habitatores terræ.

31. Le bruit en retentira jusqu'aux extrémités du monde, parce que le Seigneur entre en jugement contre les nations ; il se rend lui-même juge de tous les hommes. J'ai livré à l'épée les impies, dit le Seigneur.

31. Pervenit sonitus usque ad extrema terræ : quia judicium Domino cum gentibus : judicatur ipse cum omni carne. Impios tradidi gladio, dicit Dominus.

s'écrivent ainsi : בבל, c'est-à-dire, *Babel;* et ששך, c'est-à-dire, *Sésach.* Dans l'alphabet hébreu le ב est la seconde lettre de l'alphabet, et ל la douzième ; au contraire la lettre ש est la seconde, et כ la douzième, en allant à rebours. Dom Calmet aime mieux croire que *Sésach* est le nom d'une divinité de Babylone. Ce nom de *Sésach* se trouve encore au chapitre LI, verset 41, où le prophète nomme en même temps Babylone par son propre nom.

℣ 27. Vous, Jérémie.

℣ 29. Hébr. : sur laquelle est invoqué mon nom, *qui est appelée de mon nom la ville du Seigneur.*

℣ 30. Hébr. contre sa demeure.

32. Hæc dicit Dominus exercituum : Ecce afflictio egredietur de gente in gentem : et turbo magnus egredietur a summitatibus terræ.

32. Voici ce que dit le Seigneur des armées : Les maux vont passer d'un peuple à un autre, et une grande tempête sortira des extrémités du monde. ".

33. Et erunt interfecti Domini in die illa a summo terræ usque ad summum ejus : non plangentur, et non colligentur, neque sepelientur : in sterquilinium super faciem terræ jacebunt.

33. Ceux que le Seigneur aura tués ce jour-là seront étendus sur la terre d'un bout à l'autre ; on ne les pleurera point, on ne les relevera point, on ne les ensevelira point ; mais ils demeureront sur la face de la terre comme du fumier.

34. Ululate, pastores, et clamate : et aspergite vos cinere, optimates gregis : quia completi sunt dies vestri, ut interficiamini : et dissipationes vestræ, et cadetis quasi vasa pretiosa.

34. Pleurez amèrement, pasteurs, et criez : couvrez-vous de cendres, vous qui êtes les chefs de mon troupeau ; car le temps est accompli où vous devez être tués, où vous serez dispersés ; "et vous tomberez par terre, comme des vases d'un grand prix qu'on laisse tomber.

35. Et peribit fuga a pastoribus, et salvatio ab optimatibus gregis.

35. Les pasteurs " voudront fuir, et ne le pourront ; les chefs du troupeau chercheront leur salut inutilement.

36. Vox clamoris pastorum, et ululatus optimatum gregis : quia vastavit Dominus pascua eorum.

36. Les cris des pasteurs se mêleront avec les hurlemens des principaux du troupeau, parce que le Seigneur a détruit leurs pâturages.

37. Et conticuerunt arva pacis a facie iræ furoris Domini.

37. Les champs de la paix " sont dans un triste silence devant la colère et la fureur du Seigneur ;

38. Dereliquit quasi leo umbraculum suum, quia facta est terra eorum in desolationem a facie iræ columbæ, et a facie iræ furoris Domini.

38. Il a abandonné comme un lion affamé le lieu de sa retraite ; et ensuite la terre " a été désolée par la colère de la colombe, " et par l'indignation et la fureur du Seigneur.

℣ 32. L'armée des Chaldéens, qui s'assujettit un grand nombre de nations avant de ruiner Jérusalem.

℣ 34. On lit dans l'hébreu ותפוצותיכם, *et dispersiones vestræ;* l'interprète chaldéen lisoit *et dispergemini.*

℣ 35. Ceux qui gouvernent le peuple.

℣ 37. Où l'on goûtoit les douceurs de la paix.

℣ 38. Qui étoit défendue par sa présence.

Ibid. Allusion à Nabuchodonosor dont les soldats portoient une colombe

dans leurs enseignes. L'hébreu יונה peut aussi se traduire : par la colère de l'oppresseur, *de l'ennemi, c'est-à-dire, du roi de Babylone. Infr.* XLVI, 16, *et* L, 16.

— Si l'on veut suivre l'ordre des temps, il paroît qu'il faut passer d'ici aux chapitres XXXV et XXXVI, auxquels il faudra joindre les deux premiers versets du chapitre XXXVII. Voyez la préface.

CHAPITRE XXVI.

Jérémie prophétisant la ruine de Jérusalem est présenté aux princes de Juda, pour être condamné à mort; les princes et le peuple le reconnoissent innocent. Exemple de Michée épargné par Ezéchias, et d'Urie mis à mort par Joakim.

Avant l'ère chr. vulg. 610.

1. Au commencement du règne de Joakim fils de Josias, roi de Juda, le Seigneur me dit ces paroles :

2. Voici ce que dit le Seigneur : Tenez-vous à l'entrée " de la maison du Seigneur, et dites à tous les habitans des villes de Juda qui viennent adorer dans la maison du Seigneur tout ce que je vous ai ordonné de leur dire; n'en retranchez pas la moindre parole :

3. Ecouteront-ils, et se convertiront-ils en quittant leur mauvaise voie, afin que je me repente du mal que j'avois résolu de leur faire à cause de la malice de leur cœur?

4. Vous leur direz donc : Voici ce que dit le Seigneur : Si vous ne faites ce que je vous dis, en marchant selon la loi que je vous ai donnée,

5. Et en écoutant les paroles des prophètes qui sont mes serviteurs, que je vous ai envoyés, "et que vous n'avez point écoutés ;

1. In principio regni Joakim filii Josiæ regis Juda, factum est verbum istud a Domino, dicens :

2. Hæc dicit Dominus : Sta in atrio domus Domini, et loqueris ad omnes civitates Juda, de quibus veniunt ut adorent in domo Domini, universos sermones quos ego mandavi tibi ut loquaris ad eos : noli subtrahere verbum.

3. Si forte audiant et convertantur unusquisque a via sua mala : et pœniteat me mali, quod cogito facere eis propter malitiam studiorum eorum.

4. Et dices ad eos : Hæc dicit Dominus : Si non audieritis me, ut ambuletis in lege mea, quam dedi vobis :

5. Ut audiatis sermones servorum meorum prophetarum, quos ego misi ad vos de nocte consurgens, et dirigens, et non audistis :

℣ 2. Litt. : dans le *grand* parvis *du peuple.*

℣ 5. Hébr. autr. : que j'ai envoyés vers vous, en vous les envoyant de bonne heure, *c'est-à-dire, avec empressement.*

6. Dabo domum istam sicut Silo, et urbem hanc dabo in maledictionem cunctis gentibus terræ.

6. Je réduirai cette maison dans le même état où est Silo, et je rendrai cette ville l'exécration de tous les peuples du monde. 1 *Reg.* IV. 2, 10. 11.

7. Et audierunt sacerdotes, et prophetæ, et omnis populus, Jeremiam loquentem verba hæc in domo Domini.

7. Les prêtres, les prophètes ″ et tout le peuple entendirent Jérémie qui disoit ces paroles en la maison du Seigneur.

8. Cumque complesset Jeremias, loquens omnia quæ præceperat ei Dominus, ut loqueretur ad universum populum, apprehenderunt eum sacerdotes, et prophetæ, et omnis populus, dicens : Morte moriatur.

8. Et, Jérémie ayant dit tout ce que le Seigneur lui avoit ordonné de dire à tout le peuple, les prêtres, les prophètes et tout le peuple se saisirent de lui, en disant : Il faut qu'il meure. ″

9. Quare prophetavit in nomine Domini, dicens : Sicut Silo erit domus hæc : et urbs ista desolabitur, eo quod non sit habitator? Et congregatus est omnis populus adversus Jeremiam in domo Domini.

9. Pourquoi a-t-il prophétisé au nom du Seigneur, en disant, Cette maison sera traitée comme Silo, et cette ville sera détruite sans qu'il reste personne pour l'habiter? Alors tout le peuple s'assembla contre Jérémie dans la maison du Seigneur.

10. Et audierunt principes Juda verba hæc : et ascenderunt de domo regis in domum Domini, et sederunt in introitu portæ domus Domini novæ.

10. Et les princes de Juda, ″ ayant entendu ceci, montèrent de la maison du roi ″ à la maison du Seigneur, et ils s'assirent à l'entrée de la porte neuve de la maison du Seigneur. ″

11. Et locuti sunt sacerdotes et prophetæ ad principes, et ad omnem populum, dicentes : Judicium mortis est viro huic : quia prophetavit adversus civitatem istam, sicut audistis auribus vestris.

11. Alors les prêtres et les prophètes parlèrent aux princes et à tout le peuple, en disant : Cet homme mérite la mort, parce qu'il a prophétisé contre cette ville, comme vous l'avez entendu de vos oreilles. *Supr.* XXV. 13.

12. Et ait Jeremias ad omnes principes, et ad universum populum, dicens :

12. Et Jérémie dit à tous les princes et à tout le peuple : C'est le Seigneur qui m'a envoyé pour parler à cette

ỳ 7. C'est-à-dire, les faux prophètes.
ỳ 8. Hébr.: Il faut que vous mouriez; pourquoi avez-vous prophétisé, etc.
ỳ 10. C'est-à-dire, les sénateurs du peuple.
Ibid. Où ils étoient assemblés.
Ibid. Pour connoître de cette affaire.

maison et à cette ville, et pour lui prédire tout ce que vous avez entendu.

Dominus misit me, ut prophetarem ad domum istam, et ad civitatem hanc, omnia verba quæ audistis.

Sap. VII. 3. 13. Redressez donc maintenant vos voies, rendez plus pures les affections de votre cœur, et écoutez la parole du Seigneur votre Dieu; et le Seigneur se repentira du mal qu'il avoit résolu de vous faire. "

13. Nunc ergo bonas facite vias vestras et studia vestra, et audite vocem Domini Dei vestri : et pœnitebit Dominum mali, quod locutus est adversum vos.

14. Pour moi, je suis entre vos mains; faites de moi ce qu'il vous plaira.

14. Ego autem ecce in manibus vestris sum : facite mihi quod bonum et rectum est in oculis vestris.

15. Sachez néanmoins, et soyez-en persuadés, que, si vous me faites mourir, vous répandrez un sang innocent que vous ferez retomber sur vous-mêmes, sur cette ville et sur ces habitans; parce que c'est véritablement le Seigneur qui m'a envoyé vers vous pour vous dire tout ce que vous avez entendu.

15. Verumtamen scitote et cognoscite, quod si occideritis me, sanguinem innocentem tradetis contra vosmetipsos, et contra civitatem istam et habitatores ejus. In veritate enim misit me Dominus ad vos, ut loquerer in auribus vestris omnia verba hæc.

16. Alors les princes et tout le peuple dirent aux prêtres et aux prophètes : Cet homme n'a point mérité la mort, parce qu'il nous a parlé au nom du Seigneur notre Dieu. "

16. Et dixerunt principes, et omnis populus, ad sacerdotes, et ad prophetas : Non est viro huic judicium mortis : quia in nomine Domini Dei nostri locutus est ad nos.

17. En même temps quelques-uns des plus anciens du pays se levèrent, et dirent à toute l'assemblée du peuple :

17. Surrexerunt ergo viri de senioribus terræ : et dixerunt ad omnem cœtum populi, loquentes :

Mich. III. 12. 18. Michée " de Morasthi prophétisa

18. Michæas de Morasthi

ỳ 13. Dieu parlant aux hommes emprunte ici le langage des hommes. Il est incapable de *se repentir*, comme il est incapable d'*oublier;* mais il paroît *oublier*, lorsqu'il cesse de donner des marques de son souvenir; et il paroît *se repentir*, lorsqu'il s'abstient de faire le mal dont il avoit menacé. Dieu, comme le remarque saint Augustin, change ses œuvres, sans changer ses desseins : *opera mutat, consilia non mutat;* et c'est en changeant ses œuvres qu'il paroît changer ses desseins.

ỳ 16. Il ne nous a dit que ce que le Seigneur lui avoit ordonné.

— Hébr. : parce que c'est au nom du Seigneur notre Dieu qu'il nous a parlé.

ỳ 18. C'est celui dont nous avons les prophéties dans le recueil des

fuit propheta in diebus Ezechiæ regis Juda, et ait ad omnem populum Juda, dicens : Hæc dicit Dominus exercituum : Sion quasi ager arabitur, et Jerusalem in acervum lapidum erit : et mons domus in excelsa silvarum.

au temps d'Ezéchias, roi de Juda; et il dit à tout le peuple de Juda : Voici ce que dit le Seigneur des armées : Sion sera labourée comme un champ; Jérusalem sera réduite en un monceau de pierres, et cette montagne, où est le temple, devienda une haute forêt.

19. Numquid morte condemnavit eum Ezechias rex Juda et omnis Juda? numquid non timuerunt Dominum, et deprecati sunt faciem Domini : et pœnituit Dominum mali, quod locutus fuerat adversum eos? Itaque nos facimus malum grande contra animas nostras.

19. Fut-il pour cela condamné à mort par Ezéchias, roi de Juda, et par tout le peuple? ne craignirent-ils pas au contraire le Seigneur? et n'offrirent-ils pas leurs prières devant le Seigneur? et il se repentit des maux dont il avoit résolu de les affliger. Ainsi nous commettons maintenant un grand crime qui retombera sur nous."

20. Fuit quoque vir prophetans in nomine Domini, Urias filius Semei de Cariathiarim : et prophetavit adversus civitatem istam et adversus terram hanc, juxta omnia verba Jeremiæ.

20. Il y avoit aussi un homme nommé Urie, fils de Séméi de Cariathiarim, qui prophétisoit au nom du Seigneur, et qui avoit prédit contre cette ville et contre ce pays toutes les mêmes choses que Jérémie;

21. Et audivit rex Joakim, et omnes potentes, et principes ejus, verba hæc : et quæsivit rex interficere eum. Et audivit Urias, et timuit : fugitque, et ingressus est Ægyptum.

21. Et le roi Joakim, tous les princes et les plus puissans de sa cour l'ayant entendu, le roi voulut le faire mourir. Urie le sut; il eut peur, et il s'enfuit, et se retira en Egypte.

22. Et misit rex Joakim viros in Ægyptum, Elnathan filium Achobor, et viros cum eo in Ægyptum.

22. Et, le roi Joakim ayant envoyé Elnathan, fils d'Achobor, et des hommes avec lui, pour le prendre dans l'Egypte,

23. Et eduxerunt Uriam de Ægypto : et adduxerunt eum ad regem Joakim, et percussit eum gladio : et projecit cadaver ejus in se-

23. Ils en tirèrent Urie, et l'amenèrent au roi Joakim, qui le fit mourir par l'épée, et voulut que son corps fût enseveli sans honneur dans les sépulcres des derniers du peuple."

douze petits prophètes, où nous lisons encore ce que ces anciens en citent *Mich.* III, 12.

℣ 19. Si nous faisons mourir cet homme qui nous parle de la part de Dieu.

℣ 20-23. Les défenseurs de Jérémie représentèrent aux sénateurs et au

24. Ahicam, fils de Saphan, "soutint donc" puissamment Jérémie, "et il empêcha qu'il ne fût abandonné entre les mains du peuple, et qu'on ne le fît mourir."

pulchris vulgi ignobilis.

24. Igitur manus Ahicam filii Saphan fuit cum Jeremia : ut non traderetur in manus populi, et interficerent eum.

peuple la mort d'Urie comme une action qui fait horreur, et que l'on devoit se garder de répéter. Plusieurs croient que c'est Jérémie même qui rapporte ici ce fait comme simple historien; et l'hébreu peut se prendre en ce dernier sens : Or il y avoit eu aussi un homme nommé Urie,.... qui avoit prophétisé, etc .... Et le roi Joakim..... le fit mourir par l'épée, etc..... Mais Ahicam, fils de Saphan, soutint puissamment Jérémie, et il empêcha, etc.

ỳ 24. Ahicam avoit été en considération auprès de Josias, père de Joakim. 4 *Reg.* XXII, 12, 14.

Ibid. La patricule hébraïque אך, exprimée ici par *igitur*, signifie proprement *verum :* Mais Ahicam, fils de Saphan, etc. Les Septante l'ont prise ici en ce sens.

Ibid. Par ce discours.

Ibid. Si l'on veut suivre l'ordre des temps, il faut ici reprendre le chap. XXV. Voyez la préface.

CHAPITRE XXVII.

Liens et jougs envoyés à divers rois. Le Seigneur ordonne à ces princes de se soumettre au roi de Babylode. Faux prophètes qui séduisoient le peuple. Vases du temple transportés à Babylone.

1. Au commencement du règne de Joakim "fils de Josias, roi de Juda, le Seigneur adressa la parole à Jérémie, disant :

1. In principio regni Joakim filii Josiæ regis Juda, factum est verbum istud ad Jeremiam a Domino, dicens :

2. Voici ce que le Seigneur m'a dit : Faites-vous des liens et des chaînes," et mettez-les à votre cou.

2. Hæc dicit Dominus ad me : Fac tibi vincula et catenas, et pones eas in collo tuo (*a*).

(*a*) *Lettres de quelques juifs*, 3e partie, lettre 4, § 3. — *Bible vengée*, JÉREMIE, note 2.

ỳ 1. Le syriaque et l'arabe ont lu : de Sédécias; et ils sont suivis de quelques interprètes. Joakim eut pour successeur Jéchonias son fils, et à celui-ci succéda Sédécias, fils de Josias; et les chaînes dont il est ici parlé ne furent envoyées que sous le règne de Sédécias. *Infr.* ỳ 3 *et* 12. Saint Jérôme reconnoît que, s'il faut lire ici le nom de *Joakim*, ce verset se rapporte au chapitre précédent, parce que la suite regarde le règne de Sédécias.

ỳ 2. Saint Jérôme croit que le mot מֹסֵרוֹת de l'original signifie des fourches de bois, telles qu'on les faisoit quelquefois porter aux criminels et aux esclaves que l'on vouloit châtier ; *catenas, sive furcas ligneas*, dit ce père. La suite le suppose. *Infr.* XXVIII, 10, 12, 13.

3. Et mittes eas ad regem Edom, et ad regem Moab, et ad regem filiorum Ammon, et ad regem Tyri, et ad regem Sidonis : in manu nuntiorum, qui venerunt Jerusalem ad Sedeciam regem Juda.

3. Et vous les enverrez" au roi d'Edom, au roi de Moab, au roi des Ammonites, au roi de Tyr et au roi de Sidon, par les ambassadeurs qui sont venus à Jérusalem vers Sédécias, roi de Juda.

4. Et præcipies eis ut ad dominos suos loquantur : Hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel : Hæc dicetis ad dominos vestros :

4. Et vous leur ordonnerez de parler ainsi à leurs maîtres : Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël : Dites ceci à vos maîtres."

5. Ego feci terram, et homines, et jumenta, quæ sunt super faciem terræ, in fortitudine mea magna, et in brachio meo extento : et dedi eam ei qui placuit in oculis meis.

5. C'est moi qui ai créé la terre, les hommes et les bêtes qui sont sur la face de la terre, par ma grande puissance et par mon bras fort ; et j'ai donné la terre à qui il m'a plu.

6. Et nunc itaque ego dedi omnes terras istas in manu Nabuchodonosor regis Babylonis servi mei : insuper et bestias agri dedi ei, ut serviant illi.

6. J'ai donc livré maintenant toutes ces terres entre les mains de Nabuchodonosor, roi de Babylone, mon serviteur ; je lui ai donné encore les bêtes de la campagne, afin qu'elles lui soient assujetties ;

7. Et servient ei omnes gentes, et filio ejus et filio filii ejus (*a*), donec veniat tempus terræ ejus et ipsius : et servient ei gentes multæ et reges magni.

7. Et tous les peuples lui seront soumis, à lui, à son fils et au fils de son fils, jusqu'à ce que son temps et le temps de son royaume soit venu ; " et plusieurs peuples et de grands rois lui seront soumis."

8. Gens autem et regnum quod non servierit Nabu-

8. Si quelque peuple et quelque royaume ne veut pas se soumettre à

(*a*) *S. Script. prop.*, part. VI, n. 97.

℣ 3. Après les avoir portées quelque temps.

℣ 4. De la part du Seigneur.

℣ 7. L'hébreu peut se traduire simplement : jusqu'à ce que le temps *que j'ai marqué pour la ruine* de son propre royaume soit venu. La prise de Babylone par Cyrus arriva sous Balthasar, fils d'Evilmérodac et petit-fils de Nabuchodonosor.

Ibid. Hébr. autr. : et alors de grands peuples et de grands rois l'assujettiront. C'est la même phrase qu'au chapitre XXV, verset 14, et ici l'on voit dans l'hébreu qu'en effet la construction n'est pas semblable à celle qui signifie *servient ei* au commencement du verset ; celle-ci signifie plutôt *servitutem exercent in eum*. L'interprète Symmaque l'avoit traduit en ce sens. Les Mèdes et les Perses, conduits par Darius et par Cyrus, subjuguèrent Babylone.

Nabuchodonosor, roi de Babylone, ni baisser le cou sous le joug du roi de Babylone, je les visiterai par l'épée, par la famine et par la peste, dit le Seigneur, jusqu'à ce que je les aie consumés par la main de Nabuchodonosor.

chodonosor regi Babylonis, et quicumque non curvaverit collum suum sub jugo regis Babylonis: in gladio, et in fame, et in peste visitabo super gentem illam, ait Dominus, donec consumam eos in manu ejus.

Supr. XXIII. 16. *Infr.* XXIX. 8.

9. Vous donc n'écoutez point vos prophètes, ni vos devins, ni vos inventeurs de songes, ni vos augures, ni vos magiciens, qui vous disent : Vous ne serez point assujettis au roi de Babylone.

9. Vos ergo nolite audire prophetas vestros, et divinos, et somniatores, et augures, et maleficos, qui dicunt vobis : Non servietis regi Babylonis.

10. Car ils vous prophétisent le mensonge, pour vous envoyer bien loin de votre terre, pour vous en chasser et pour vous faire périr."

10. Quia mendacium prophetant vobis : ut longe vos faciant de terra vestra, et ejiciant vos, et pereatis.

11. Quant au peuple qui de lui-même baissera le cou sous le joug du roi de Babylone et lui sera soumis, je le laisserai en paix dans sa terre, dit le Seigneur; il la cultivera, et y habitera.

11. Porro gens quæ subjecerit cervicem suam sub jugo regis Babylonis, et servierit ei : dimittam eam in terra sua, dicit Dominus, et colet eam, et habitabit in ea.

12. J'ai parlé aussi de cette même manière à Sédécias, roi de Juda, en lui disant : Baissez le cou sous le joug du roi de Babylone; soumettez-vous à lui et à son peuple, et vous vivrez en repos."

12. Et ad Sedeciam regem Juda locutus sum secundum omnia verba hæc, dicens ; Subjicite colla vestra sub jugo regis Babylonis : et servite ei, et populo ejus, et vivetis (*a*).

13. Pourquoi voulez-vous mourir, vous et votre peuple, par l'épée, par la famine et par la peste, selon que le Seigneur a dit qu'il arrivera à la nation qui n'aura point voulu se soumettre au roi de Babylone?

13. Quare moriemini tu et populus tuus gladio, et fame, et peste, sicut locutus est Dominus ad gentem quæ servire noluerit regi Babylonis?

14. N'écoutez point les paroles des prophètes qui vous disent, Vous ne

14. Nolite audire verba prophetarum dicentium vo-

(*a*) *S. Script. prop.*, part. VI, n. 98.

℣ 10. Hébr. : et afin que je vous en chasse, et que vous périssiez.

℣ 12. Plusieurs incrédules ont reproché à Jérémie d'avoir trahi son roi en faveur du roi de Babylone qui l'avoit gagné par des promesses et des présens. Y a-t-il sur la terre un roi assez puissant pour pouvoir faire annoncer des prophéties dont l'accomplissement n'arrivera qu'après soixante-dix ans?

bis : Non servietis regi Babylonis : quia mendacium ipsi loquuntur vobis.

serez point assujettis au roi de Babylone; car ce qu'ils vous disent n'est que mensonge.

15. Quia non misi eos, ait Dominus, et ipsi prophetant in nomine meo mendaciter : ut ejiciant vos, et pereatis, tam vos, quam prophetæ, qui vaticinantur vobis.

15. Je ne les ai point envoyés, dit le Seigneur, et ils prophétisent fausse- *Supr.* XIV. 14;
ment en mon nom, pour vous faire XXIII. 21.
chasser de votre pays et pour vous faire *Infr.* XXIX. 9.
périr, " vous et vos prophètes qui vous prédisent l'avenir.

16. Et ad sacerdotes, et ad populum istum locutus sum, dicens : Hæc dicit Dominus : Nolite audire verba prophetarum vestrorum, qui prophetant vobis, dicentes : Ecce vasa Domini revertentur de Babylone nunc cito : mendacium enim prophetant vobis.

16. J'ai aussi parlé aux prêtres et à ce peuple, en leur disant : Voici ce que dit le Seigneur : N'écoutez point les paroles de vos prophètes, qui vous font des prédictions, et vous disent, Les vases de la maison du Seigneur seront bientôt rapportés de Babylone : " car ils vous prophétisent le mensonge.

17. Nolite ergo audire eos, sed servite regi Babylonis, ut vivatis : quare datur hæc civitas in solitudinem ?

17. Ne les écoutez donc point; mais soumettez-vous au roi de Babylone, afin que vous viviez. Pourquoi voulez-vous que cette ville soit réduite en un désert? "

18. Et si prophetæ sunt, et est verbum Domini in eis : occurrant Domino exercituum, ut non veniant vasa, quæ derelicta fuerant in domo Domini, et in domo regis Juda, et in Jerusalem, in Babylonem.

18. S'ils sont vraiment prophètes, et si la parole du Seigneur est en eux, qu'ils s'opposent au Seigneur des armées, afin que les vases qui ont été laissés en la maison du Seigneur, dans la maison du roi de Juda, dans Jérusalem, ne soient point transférés en Ba-
bylone. *4 Reg* XXV. 13.

19. Quia hæc dicit Dominus exercituum ad columnas, et ad mare, et ad bases, et ad reliqua vasorum quæ remanserunt in civitate hac :

19. Car voici ce que dit le Seigneur des armées aux colonnes, " à la mer, " aux bases et aux autres vaisseaux qui sont demeurés en cette ville,

ỳ 15. Hébr. : afin que je vous chasse, et que vous périssiez.

ỳ 16. Où ils ont été transférés avec le roi Joakim.

— Non-seulement au temps de Joakim (2 *Par.* XXXVI, 7), mais encore au temps de Sédécias son successeur. *Ibid.* ỳ 10.

ỳ 17. Selon que le Seigneur l'a prononcé contre ceux qui refuseront de se soumettre à ce prince? *Supr.* ỳ 12-13.

ỳ 19. Hébr. autr. : touchant les colonnes, touchant la mer, etc.

Ibid. La mer d'airain.

20. Que Nabuchodonosor, roi de Babylone, n'emporta point, lorsqu'il emmena à Babylone Jéchonias fils de Joakim, roi de Juda, et avec lui toutes les personnes les plus considérables de Juda et de Jérusalem;

20. Quæ non tulit Nabuchodonosor rex Babylonis, cum transferret Jechoniam filium Joakim regem Juda de Jerusalem in Babylonem, et omnes optimates Juda et Jerusalem.

21. Voici donc ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël, aux " vases qui ont été laissés dans la maison du Seigneur et dans la maison du roi de Juda et dans Jérusalem:

21. Quia hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel ad vasa quæ derelicta sunt in domo Domini, et in domo regis Juda et Jerusalem:

22. Ils seront transportés à Babylone, et ils y demeureront juqu'au jour où je " les visiterai, dit le Seigneur, et où je les ferai rapporter et remettre en leur premier lieu.

22. In Babylonem transferentur, et ibi erunt usque ad diem visitationis suæ, dicit Dominus: et afferri faciam ea, et restitui in loco isto.

ỳ 21. Hébr. autr.: touchant les vases, etc.
ỳ 22. C'est le sens de l'hébreu.

CHAPITRE XXVIII.

Fausse prédiction d'Hananias; Jérémie en appelle à l'événement. Hananias continue de soutenir sa fausse prédiction. Jérémie lui déclare qu'il mourra dans l'année même. Mort d'Hananias.

Avant l'ère chr. vulg. 596.

1. La même année, au commencement du règne de Sédécias, roi de Juda, au cinquième mois de la quatrième année de son règne, Hananias fils d'Azur, prophète " de Gabaon, me dit dans la maison du Seigneur, en présence des prêtres et de tout le peuple:

1. Et factum est in anno illo, in principio regni Sedeciæ regis Juda, in anno quarto, in mense quinto, dixit ad me Hananias filius Azur propheta de Gabaon in domo Domini, coram sacerdotibus et omni populo, dicens:

2. Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël: J'ai brisé le joug du roi de Babylone."

2. Hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel: Contrivi jugum regis Babylonis.

3. Il se passera encore deux ans, et après cela je ferai rapporter en ce lieu tous les vases de la maison du Seigneur que Nabuchodonosor, roi de Babylone,

3. Adhuc duo anni dierum, et ego referri faciam ad locum istum omnia vasa domus Domini quæ tulit

ỳ 2. Qui se qualifioit faussement de prophète.
ỳ 2. J'ai résolu de vous délivrer de ses mains.

Nabuchodonosor rex Babylonis de loco isto, et transtulit ea in Babylonem.

a emportés de ce lieu, et qu'il a transférés à Babylone;

4. Et Jechoniam filium Joakim regem Juda, et omnem transmigrationem Juda: qui ingressi sunt in Babylonem, ego convertam ad locum istum, ait Dominus: conteram enim jugum regis Babylonis.

4. Et je ferai revenir en ce même lieu, dit le Seigneur, Jéchonias fils de Joakim, roi de Juda, et tous les captifs qu'on a emmenés de Juda en Babylone; car je briserai le joug du roi de Babylone.

5. Et dixit Jeremias propheta ad Hananiam prophetam, in oculis sacerdotum, et in oculis omnis populi, qui stabat in domo Domini.

5. Le prophète Jérémie répondit au prophète" Hananias, devant les prêtres et devant tout le peuple qui étoit en la maison du Seigneur;

6. Et ait Jeremias propheta: Amen, sic faciat Dominus: suscitet Dominus verba tua, quæ prophetasti, ut referantur vasa in domum Domini, et omnis transmigratio de Babylone ad locum istum.

6. Et le prophète Jérémie lui dit: Ainsi soit-il; que le Seigneur daigne faire ce que vous venez de dire; que le Seigneur vérifie les paroles que vous venez de prophétiser, afin que les vases soient rapportés dans la maison du Seigneur, et que tous les captifs qui ont été transférés en Babylone reviennent en ce lieu.

7. Verumtamen audi verbum hoc, quod ego loquor in auribus tuis, et in auribus universi populi:

7. Mais néanmoins écoutez ce que je vais dire devant vous et en présence de tout le peuple:

8. Prophetæ qui fuerunt ante me et ante te ab initio, et prophetaverunt super terras multas et super regna magna, de prælio, et de afflictione, et de fame.

8. Les prophètes qui ont été dès le commencement, avant moi et avant vous, ont prédit à plusieurs provinces et à de grands royaumes les désolations et la famine."

9. Propheta qui vaticinatus est pacem: cum venerit verbum ejus, scietur propheta, quem misit Dominus in veritate.

9. Si donc un prophète prédit la paix, lorsque sa prédiction sera accomplie, on reconnoitra si c'est le Seigneur qui l'a véritablement envoyé.

10. Et tulit Hananias propheta catenam de collo Jeremiæ prophetæ, et confregit eam.

10. Alors le prophète Hananias ôta la chaîne" du cou du prophète Jérémie, et la rompit,

℣ 5. C'est-à-dire, faux prophète.
℣ 8. Hébr. litt.: la peste.
℣ 10. Voy. *supr.* XXVII, 2.

11. Et il dit devant tout le peuple : Voici ce que dit le Seigneur : C'est ainsi que dans deux ans je briserai le joug de Nabuchodonosor, roi de Babylone, de dessus le cou de tous les peuples.

12. Et le prophète Jérémie reprit son chemin, et s'en alla. Mais, après que le prophète Hananias eut rompu la chaîne " du cou du prophète Jérémie, le Seigneur parla à Jérémie, et lui dit :

13. Vous direz à Hananias : Voici ce que dit le Seigneur : Vous avez brisé des chaînes " de bois, et vous en ferez d'autres qui seront de fer."

14. Car voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël : J'ai mis un joug de fer sur le cou de tous ces peuples, afin qu'ils soient assujettis à Nabuchodonosor, roi de Babylone ; et ils lui seront assujettis : et je lui ai abandonné encore les bêtes de la campagne.

15. Et le prophète Jérémie dit au prophète Hananias : Hananias, écoutez-moi : le Seigneur ne vous a point envoyé, et cependant vous avez fait que ce peuple a mis sa confiance dans le mensonge.

16. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur : Je vous exterminerai de dessus la terre, et vous mourrez cette année même, parce que vous avez parlé contre le Seigneur. "

17. Et le prophète Hananias mou-

11. Et ait Hananias in conspectu omnis populi, dicens : Hæc dicit Dominus : Sic confringam jugum Nabuchodonosor regis Babylonis post duos annos dierum de collo omnium gentium.

12. Et abiit Jeremias propheta in viam suam. Et factum est verbum Domini ad Jeremiam, postquam confregit Hananias propheta catenam de collo Jeremiæ prophetæ, dicens :

13. Vade, et dices Hananiæ : Hæc dicit Dominus : Catenas ligneas contrivisti : et facies pro eis catenas ferreas.

14. Quia hæc dicit Dominus exercituum, Deus Israel : Jugum ferreum posui super collum cunctarum gentium istarum, ut serviant Nabuchodonosor regi Babylonis, et servient ei : insuper et bestias terræ dedi ei.

15. Et dixit Jeremias propheta ad Hananiam prophetam : Audi, Hanania : Non misit te Dominus, et tu confidere fecisti populum istum in mendacio.

16. Idcirco hæc dicit Dominus : Ecce ego mittam te a facie terræ : hoc anno morieris : adversum enim Dominum locutus es.

17. Et mortuus est Ha-

ỳ 12 *et* 13. Voy. *supr.* XXVII, 2.

ỳ 13. Vous n'avez fait qu'aggraver votre joug et celui des captifs de Babylone, ainsi que des autres peuples.

ỳ 16. En parlant contre la vérité.

— Hébr. autr. : parce que vous avez dit des paroles de rébellion, d'infidélité contre le Seigneur.

nanias propheta in anno illo, mense septimo.

rut cette année-là, au septième mois.".

ỳ 17. Si l'on veut suivre l'ordre des temps, il paroît qu'il faut passer d'ici au chapitre XXXIV. Voyez la préface.

CHAPITRE XXIX.

Lettre de Jérémie aux captifs de Babylone. Promesse de leur retour. Menaces contre Achab et Sédécias faux prophètes. Lettres de Séméias à Sophonias contre Jérémie. Menaces contre Séméias.

Avant l'ère chr. vulg. 599.

1. Et hæc sunt verba libri, quem misit Jeremias propheta de Jerusalem ad reliquias seniorum transmigrationis, et ad sacerdotes, et ad prophetas, et ad omnem populum, quem traduxerat Nabuchodonosor de Jerusalem in Babylonem :

1. Voici les paroles de la lettre que le prophète Jérémie envoya de Jérusalem à ce qui restoit d'anciens parmi les captifs, "aux prêtres, aux prophètes et à tout le peuple que Nabuchodonosor avoit transférés de Jérusalem à Babylone ;

2. Postquam egressus est Jechonias rex et domina, et eunuchi, et principes Juda et Jerusalem, et faber et inclusor de Jerusalem :

2. Après que le roi Jéchonias, la reine, " les eunuques, les princes de Juda et de Jérusalem, les architectes et les ingénieurs" eurent été transférés de Jérusalem ;

3. In manu Elasa filii Saphan, et Gamariæ filii Helciæ, quos misit Sedecias rex Juda ad Nabuchodonosor regem Babylonis in Babylonem, dicens :

3. Par Elasa, fils de Saphan, et Gamarias, fils de Helcias, qui furent envoyés à Babylone par Sédécias, roi de Juda, vers Nabuchodonosor, roi de Babylone ; savoir :

4. Hæc dicit Dominus exercituum, Deus Israel, omni transmigrationi, quam transtuli de Jerusalem in Babylonem :

4. Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël, à tous les captifs que j'ai transférés de Jérusalem à Babylone.

5. Ædificate domos, et habitate : et plantate hortos, et comedite fructum eorum.

5. Bâtissez des maisons, et habitez-les ; plantez des jardins, et nourrissez-vous de leurs fruits.

6. Accipite uxores, et ge-

6. Prenez des femmes, et ayez-en

ỳ 1. Hébr. autr. : aux principaux anciens d'entre les captifs.
ỳ 2. Nohesta sa mère. Voyez au IVe livre des Rois, XXIV, 12.
Ibid. Voyez ci-devant, XXVI, 1.

des fils et des filles; et donnez des femmes à vos fils et des maris à vos filles; et que votre race se multiplie au lieu où vous êtes, et ne laissez pas diminuer votre nombre.

7. Recherchez la paix de la ville dans laquelle je vous ai transférés; et priez le Seigneur pour elle, parce que votre paix se trouve dans la sienne.

Sup. XIV. 14; XXIII. 16; XXVII. 15.

8. Car voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël: Ne vous laissez point séduire par vos prophètes qui sont au milieu de vous ni par vos devins, et n'ayez point d'égard aux songes que vous faites;

9. Parce qu'ils vous prophétisent faussement en mon nom. Ce n'est point moi qui les ai envoyés, dit le Seigneur.

2 Par. XXXVI. 21. 1 Esdr. I. 1. Supr. XXV. 12. Dan. IX. 2.

10. Car voici ce que dit le Seigneur: Lorsque les soixante-dix ans que vous devez passer à Babylone seront accomplis, je vous visiterai; et je vérifierai les paroles favorables que je vous ai données, en vous faisant revenir en cette terre;

11. Car je sais les pensées que j'ai sur vous, dit le Seigneur, qui sont des pensées de paix, et non d'affliction, pour vous donner la patience dans vos maux, et pour en amener la fin.[ŷ]

12. Vous m'invoquerez, et vous retournerez dans votre pays; vous me prierez, et je vous exaucerai.

13. Vous me chercherez; et vous me trouverez, lorsque vous me chercherez de tout votre cœur.

14. C'est alors que vous me trouverez, dit le Seigneur; et je ramènerai

nerate filios et filias: et date filiis vestris uxores, et filias vestras date viris, et pariant filios et filias: et multiplicamini ibi, et nolite esse pauci numero:

7. Et quærite pacem civitatis, ad quam transmigrare vos feci: et orate pro ea ad Dominum, quia in pace illius erit pax vobis.

8. Hæc enim dicit Dominus exercituum, Deus Israel: Non vos seducant prophetæ vestri, qui sunt in medio vestrum, et divini vestri: et ne attendatis ad somnia vestra, quæ vos somniatis:

9. Quia falso ipsi prophetant vobis in nomine meo: et non misi eos, dicit Dominus.

10. Quia hæc dicit Dominus: Cum cœperint impleri in Babylone septuaginta anni, visitabo vos: et suscitabo super vos verbum meum bonum, ut reducam vos ad locum istum.

11. Ego enim scio cogitationes quas ego cogito super vos, ait Dominus, cogitationes pacis, et non afflictionis, ut dem vobis finem et patientiam.

12. Et invocabitis me, et ibitis: et orabitis me, et ego exaudiam vos.

13. Quæretis me, et invenietis: cum quæsieritis me in toto corde vestro.

14. Et inveniar a vobis, ait Dominus: et reducam

ŷ 11. Hébr. autr.: pour vous donner les biens qui doivent succéder à ces maux, et qui doivent être *maintenant* l'objet de votre attente.

captivitatem vestram, et congregabo vos de universis gentibus, et de cunctis locis, ad quæ expuli vos, dicit Dominus : et reverti vos faciam de loco ad quem transmigrare vos feci.

vos captifs, et je vous rassemblerai du milieu de tous les peuples et de tous les lieux où je vous avois chassés, dit le Seigneur; et je vous ferai revenir de ce même lieu où je vous avois fait transporter,"

15. Quia dixistis : Suscitavit nobis Dominus prophetas in Babylone.

15. Parce que vous avez dit : " Le Seigneur nous a suscité des prophètes à Babylone ;"

16. Quia hæc dicit Dominus ad regem, qui sedet super solium David, et ad omnem populum habitatorem urbis hujus, ad fratres vestros, qui non sunt egressi vobiscum in transmigrationem.

16. Car voici ce que dit le Seigneur au roi," qui est assis sur le trône de David, et à tout le peuple qui habite dans cette ville, à vos frères qui ne sont point sortis, comme vous, hors de leur pays.

17. Hæc dicit Dominus exercituum : Ecce mittam in eos gladium, et famem, et pestem : et ponam eos quasi ficus malas, quæ comedi non possunt, eo quod pessimæ sint.

17. Voici ce que dit le Seigneur des armées : J'enverrai contre eux l'épée, la famine et la peste ; et je les rendrai comme de mauvaises figues," dont on ne peut manger, parce qu'elles ne valent rien.

18. Et persequar eos in gladio, et in fame, et in pestilentia : et dabo eos in vexationem universis regnis terræ : in maledictionem, et in stuporem, et in sibilum, et in opprobrium cunctis gentibus, ad quas ego ejeci eos :

18. Je les poursuivrai avec l'épée, la famine et la peste ; je les ferai tourmenter dans tous les royaumes de la terre ; je les rendrai la malédiction et l'étonnement, l'objet des insultes et des opprobres de tous les peuples où je les aurai chassés ; *Supr.* XXIV. 9. 10.

19. Eo quod non audie-

19. Parce qu'ils n'ont point écouté,

℣ 14. Hébr. : et je vous ferai revenir en ce même lieu d'où je vous avois fait transporter.

℣ 15. En parlant de vos faux prophètes.

— Hébr. autr. : Mais vous dites, *en parlant de vos faux prophètes :* Le Seigneur nous a suscité des prophètes à Babylone, *qui nous promettent un prompt retour; et, vous confiant à ces vaines promesses, vous vous flattez que vous seriez plus heureux dans votre pays.* Mais voici ce que dit le Seigneur, etc.

Ibid. Qui nous ont promis un prompt retour. C'est pour cela que vous avez été punis. Quelques-uns expliquent ce verset de cette manière : Je vous retirerai de votre captivité, parce que vous vous humilierez, et que vous reconnoîtrez que les prophètes que j'avois suscités vous avoient donné des avis salutaires.

℣ 16. A Sédécias.

℣ 17. Hébr. autr. : des figues sauvages.

dit le Seigneur, mes paroles que je leur avois fait annoncer par mes serviteurs, par mes prophètes," que je me suis empressé de leur envoyer: et cependant vous ne m'avez point écouté, dit le Seigneur.

20. Ecoutez donc la parole du Seigneur, vous tous qui êtes sortis de votre pays, que j'ai envoyés de Jérusalem à Babylone.

21. Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël, à Achab, fils de Colias, et à Sédécias, fils de Maasias, qui vous prophétisent faussement en mon nom: Je les livrerai entre les mains de Nabuchodonosor, roi de Babylone; et il les fera mourir devant vos yeux.

22. Et tous ceux qui ont été transférés de Juda à Babylone se serviront de leur nom, lorsqu'ils voudront maudire quelqu'un, en disant: Que le Seigneur vous traite comme il traita Sédécias et Achab, que le roi de Babylone fit brûler dans une poële;

23. Parce qu'ils ont agi follement dans Israël, qu'ils ont corrompu les femmes de leurs amis," et qu'ils ont parlé faussement en mon nom, en disant ce que je ne leur avois point ordonné de dire; c'est moi-même qui suis le juge et le témoin, dit le Seigneur."

24. Vous direz aussi à Séméias Néhélamite: "

25. Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël: Parce que

rint verba mea, dicit Dominus: quæ misi ad eos per servos meos prophetas de nocte consurgens, et mittens: et non audistis, dicit Dominus.

20. Vos ergo, audite verbum Domini, omnis transmigratio, quam emisi de Jerusalem in Babylonem.

21. Hæc dicit Dominus exercituum, Deus Israel, ad Achab filium Coliæ, et ad Sedeciam filium Maasiæ, qui prophetant vobis in nomine meo mendaciter: Ecce ego tradam eos in manu Nabuchodonosor regis Babylonis, et percutiet eos in oculis vestris.

22. Ecce assumetur ex eis maledictio omni transmigrationi Juda, quæ est in Babylone, dicentium: Ponat te Dominus sicut Sedeciam, et sicut Achab, quos frixit rex Babylonis in igne:

23. Pro eo quod fecerint stultitiam in Israel, et mœchati sunt in uxores amicorum suorum, et locuti sunt verbum in nomine meo mendaciter, quod non mandavi eis: ego sum judex et testis, dicit Dominus.

24. Et ad Semeiam Nehelamiten dices:

25. Hæc dicit Dominus exercituum, Deus Israel:

℣ 19. Autr.: par les prophètes mes serviteurs.

℣ 23. Hébr. autr.: de leur prochain.

Ibid. Hébr. autr.: Je connois moi-même et je suis témoin *de leurs crimes.* Ici finit la lettre de Jérémie aux Juifs de Babylone.

℣ 24. Ceci se passa après le retour des députés de Sédécias qui avoient porté la lettre de Jérémie à Babylone. Voyez le verset 28.

Pro eo quod misisti in nomine tuo libros ad omnem populum, qui est in Jerusalem, et ad Sophoniam filium Maasiæ sacerdotem, et ad universos sacerdotes, dicens :

vous avez envoyé en votre nom ″ des lettres à tout le peuple qui est dans Jérusalem, et à Sophonias fils de Maasias, prêtre, ″ et à tous les prêtres, en disant :

26. Dominus dedit te sacerdotem pro Joiada sacerdote, ut sis dux in domo Domini super omnem virum arreptitium et prophetantem, ut mittas eum in nervum et in carcerem.

26. Le Seigneur vous a établi pontife, comme il établit le pontife Joïada, ″ afin que vous soyez chef dans la maison du Seigneur, et que, prenant autorité sur tout homme qui prophétise par une fureur prophétique, ″ vous le fassiez mettre dans les fers et dans la prison. ″

27. Et nunc quare non increpasti Jeremiam Anathothiten, qui prophetat vobis?

27. Maintenant pourquoi n'avez-vous donc point repris Jérémie d'Anathoth, qui vous prophétise,

28. Quia super hoc misit in Babylonem ad nos, dicens : Longum est : ædificate domos, et habitate, et plantate hortos, et comedite fructus eorum.

28. Et qui a envoyé des lettres à Babylone, en disant : Vous ne reviendrez de long-temps ; ainsi bâtissez des maisons, et demeurez-y; plantez des jardins, et mangez-en les fruits?

29. Legit ergo Sophonias sacerdos librum istum in auribus Jeremiæ prophetæ.

29. Sophonias lut donc cette lettre″ devant le prophète Jérémie.

30. Et factum est verbum Domini ad Jeremiam, dicens :

30. Et en même temps le Seigneur fit entendre sa parole à Jérémie, et lui dit :

31. Mitte ad omnem transmigrationem, dicens : Hæc dicit Dominus ad Semeiam

31. Ecrivez ceci à tous ceux qui ont été transférés à Babylone : Voici ce que dit le Seigneur à Séméias″ Néhélamite :

℣ 25. De votre propre autorité.

Ibid. Sophonias étoit second prêtre (4 *Reg.* xxv, 18), c'est-à-dire, le second en dignité dans le temple, l'intendant de la maison du Seigneur. Voyez le verset suivant.

℣ 26. La plupart croient que Jérémie parle ici du grand-prêtre Joïada, qui avoit vécu sous le règne de Joas, et qui avoit marqué beaucoup de zèle. D'autres pensent que Joïada dont il est ici parlé, n'est pas le grand-prêtre de ce nom, mais un prêtre intendant du temple, et peut-être le prédécesseur de Sophonias. L'hébreu pourroit se traduire : Le Seigneur vous a établi *second* prêtre, à la place du prêtre Joïada. A la lettre : sous le prêtre Joïada. Il faudroit peut-être lire, sous le prêtre Saraïas. Celui-ci étoit alors grand-prêtre. Voyez au IVe livre des Rois, xxv, 18.

Ibid. Et non par l'esprit de Dieu.

Ibid. Hébr. autr. : dans les entraves et dans les liens.

℣ 29. Celle de Séméias.

℣ 31. Hébr. autr. : touchant Séméias.

Parce que Séméias vous a prophétisé, quoique je ne l'eusse point envoyé vers vous, et qu'il vous a fait mettre votre confiance dans le mensonge;

Nehelamiten : Pro eo quod prophetavit vobis Semeias, et ego non misi eum : et fecit vos confidere in mendacio :

32. Voici ce que dit le Seigneur : Je visiterai Séméias Néhélamite et sa postérité; aucun de ses descendans ne sera assis au milieu du peuple;" et il ne verra point le bien que je dois faire à mon peuple, dit le Seigneur, parce qu'il a dit des paroles de mensonge " contre le Seigneur."

32. Idcirco hæc dicit Dominus : Ecce ego visitabo super Semeiam Nehelamiten, et super semen ejus : non erit ei vir sedens in medio populi hujus, et non videbit bonum quod ego faciam populo meo, ait Dominus : quia prævaricationem locutus est adversus Dominum.

℣ 32. Exerçant une autorité et tenant un rang dans l'assemblée du peuple.

Ibid. Litt. : des paroles de prévarication; ou, selon l'hébreu, de défection, *d'infidélité.*

Ibid. En prophétisant des choses contraires à ce que Dieu avoit résolu d'exécuter.

CHAPITRE XXX.

Retour d'Israël et de Juda. Jour terrible qui le précédera. Les deux maisons d'Israël et de Juda serviront le Seigneur et David leur roi. Le Seigneur perdra les ennemis de son peuple. Il rassemblera les enfans d'Israël, et les comblera de biens et de gloire. Vengeances qu'il doit auparavant exercer sur son peuple.

1. Voici la parole que le Seigneur adressa à Jérémie, disant :

1. Hoc verbum, quod factum est ad Jeremiam a Domino, dicens :

2. Voici ce que dit le Seigneur Dieu d'Israël : Ecrivez dans un livre toutes les paroles que je vous ai dites. "

2. Hæc dicit Dominus Deus Israel, dicens : Scribe tibi omnia verba quæ locutus sum ad te, in libro.

3. Car le temps vient, dit le Seigneur, où je ferai revenir les captifs de mon peuple d'Israël et de Juda, dit le Seigneur; je les ferai revenir à la terre que j'ai donnée à leurs pères, et ils la posséderont.

3. Ecce enim dies veniunt, dicit Dominus : et convertam conversionem populi mei Israel et Juda, ait Dominus : et convertam eos ad terram quam dedi patri-

℣ 2. Le Seigneur avoit déjà donné un ordre semblable à Jérémie dès la quatrième année de Joakim. *Infr.* XXXVI, 1 *et* 2. Le livre avoit été brûlé par le roi; et Jérémie en avoit écrit un autre plus étendu. *Ibid.* ℣ 23 et 32. C'est donc ici pour la troisième fois que Jérémie reçoit l'ordre d'écrire ce que le Seigneur lui avoit dit.

bus eorum, et possidebunt eam.

4. Et hæc verba quæ locutus est Dominus ad Israel et ad Judam :

4. Voici les paroles que le Seigneur a dites à Israël et à Juda : "

5. Quoniam hæc dicit Dominus : Vocem terroris audivimus : formido, et non est pax.

5. Voici ce que dit le Seigneur : Un bruit terrible " a frappé notre oreille ; l'épouvante est partout ; et il n'y a point de paix.

6. Interrogate, et videte si generat masculus : quare ergo vidi omnis viri manum super lumbum suum, quasi parturientis, et conversæ sunt universæ facies in auruginem?

6. Demandez, et voyez si ce sont les hommes qui enfantent ; pourquoi donc vois-je maintenant les hommes qui tiennent leurs mains sur leurs reins, comme une femme qui est dans les douleurs de l'enfantement ? et pourquoi leurs visages sont-ils tout jaunes et défigurés ? "

7. Væ, quia magna dies illa, nec est similis ejus : tempusque tribulationis est Jacob, et ex ipso salvabitur.

7. Hélas ! que ce sera là un grand jour ! il n'y en aura point eu de semblable. Ce sera un temps d'affliction pour Jacob ; et néanmoins il en sera délivré. "

8. Et erit in die illa, ait Dominus exercituum : conteram jugum ejus de collo tuo, et vincula ejus dirumpam, et non dominabuntur ei amplius alieni :

8. En ce temps-là, dit le Seigneur des armées, je vous ôterai du cou le joug de vos ennemis, et je le briserai ; je romprai vos chaînes, et les étrangers ne vous domineront plus.

9. Sed servient Domino Deo suo, et David regi suo quem suscitabo eis.

9. Mais ceux d'alors serviront le Seigneur leur Dieu, et David leur roi, que je leur susciterai. "

10. Tu ergo ne timeas, serve meus Jacob, ait Dominus, neque paveas, Is-

10. Ne craignez donc point, vous ô Jacob, mon serviteur, dit le Seigneur ; n'ayez point de peur, ô Israël ; car je

Isai. XLIII. 1 ; XLIV. 2. *Luc.* I. 70. 71.

℣ 4. Ou selon les Septante : touchant Israël et Juda.

℣ 5. De l'armée des Chaldéens qui devoit venir attaquer Jérusalem.

℣ 6. Tels seront les Juifs, lorsqu'ils seront pris par les Chaldéens.

℣ 7. Dans le temps que j'ai marqué.

— Ou plutôt : *tels seront les Chaldéens, lorsque les Perses et les Mèdes viendront fondre sur eux* (*Is.* XIII, 8).... Ce sera un temps d'affliction pour Jacob, *qui sera captif dans cette terre ;* mais *bientôt* il en sera délivré. *Car* en ce temps-là, etc.

℣ 8 et 9. Quelques-uns croient que cette prophétie eut un accomplissement imparfait et figuratif sous Zorobabel ; elle n'est parfaitement accomplie que sous Jésus-Christ qui est lui-même ce fils de David promis ici. Le nom de *David*, que les prophètes et les Juifs donnent au Messie promis, signifie en hébreu *bien-aimé ;* Jésus-Christ est le bien-aimé de Dieu son Père, et des hommes, dont il est le Sauveur.

vous délivrerai de ce pays si éloigné où vous êtes, et je tirerai vos enfans de la terre où ils sont captifs ; Jacob reviendra, il jouira du repos ; et il sera dans l'abondance de toutes sortes de biens, sans qu'il lui reste plus d'ennemi à craindre ;

11. Car je suis avec vous pour vous sauver, dit le Seigneur ; j'exterminerai tous les peuples parmi lesquels je vous ai dispersés ; et pour vous, je ne vous perdrai pas entièrement ; mais je vous châtierai selon ma justice, afin que vous ne vous croyiez pas innocens.″

12. Car voici ce que dit le Seigneur : Votre blessure est incurable ; ″ votre plaie est très-maligne.

13. Il n'y a personne qui juge comme il faut de la manière dont elle doit être bandée ; tous les remèdes qu'on emploie pour vous guérir sont inutiles.″

Supr. xxiii. 19. 14. Tous ceux qui vous aimoient vous ont oubliée, et ils ne vont plus vous chercher ; car je vous ai frappée en ennemi, je vous ai châtiée cruellement, à cause de la multitude de vos iniquités et ″ de votre endurcissement dans le péché.

15. Pourquoi criez-vous, parce que vous vous sentez brisée de coups ? Votre douleur est incurable.″ C'est à cause de la multitude de vos iniquités et de votre endurcissement dans le péché que je vous ai traitée de la sorte.″

16. Mais un jour tous ceux qui vous

rael : quia ecce ego salvabo te de terra longinqua, et semen tuum de terra captivitatis eorum : et revertetur Jacob, et quiescet, et cunctis affluet bonis, et non erit quem formidet.

11. Quoniam tecum ego sum, ait Dominus, ut salvem te : faciam enim consummationem in cunctis gentibus, in quibus dispersi te : te autem non faciam in consummationem : sed castigabo te in judicio, ut non videaris tibi innoxius.

12. Quia hæc dicit Dominus : Insanabilis fractura tua, pessima plaga tua.

13. Non est qui judicet judicium tuum ad alligandum : curationum utilitas non est tibi.

14. Omnes amatores tui obliti sunt tui, teque non quærent : plaga enim inimici percussi te, castigatione crudeli : propter multitudinem iniquitatis tuæ, dura facta sunt peccata tua.

15. Quid clamas super contritione tua ? insanabilis est dolor tuus : propter multitudinem iniquitatis tuæ : propter dura peccata tua feci hæc tibi.

16. Propterea omnes qui

℣ 11. Mais que vous reconnoissiez vos péchés pour en faire pénitence. — Hébr. autr. : mais je vous châtirai selon le jugement, *selon l'équité, c'est-à-dire avec une juste modération*, en sorte que je ne vous laisse point impuni. Voyez au chapitre x, verset 24.

℣ 12. Hébr. autr. : mortelle.

℣ 13. Hébr. autr. : Il n'y a personne pour vous rendre justice, ni pour bander *votre plaie ;* il n'y a point de remèdes pour vous guérir.

℣ 14. C'est le sens de l'hébreu. Voyez le verset suivant.

℣ 15. Hébr. autr. : Pourquoi criez-vous sur votre blessure, et sur votre douleur mortelle ?

Ibid. Vous avez mérité les maux que vous souffrez.

comedunt te, devorabuntur, et universi hostes tui in captivitatem ducentur : et qui te vastant, vastabuntur, cunctosque prædatores tuos dabo in prædam.

dévorent, seront dévorés; tous vos ennemis seront emmenés captifs; ceux qui vous détruisent seront détruits; et j'abandonnerai au pillage tous ceux qui vous pillent;

17. Obducam enim cicatricem tibi, et a vulneribus tuis sanabo te, dicit Dominus : quia ejectam vocaverunt te, Sion : Hæc est, quæ non habebat requirentem.

17. Car je refermerai la cicatrice de votre plaie, et je vous guérirai de vos blessures, dit le Seigneur. Ils vous ont appelée, ô Sion, la répudiée. C'est là, disent-ils, cette Sion qui n'a plus personne qui la recherche.

18. Hæc dicit Dominus : Ecce ego convertam conversionem tabernaculorum Jacob, et tectis ejus miserebor, et ædificabitur civitas in excelso suo, et templum juxta ordinem suum fundabitur.

18. Voici ce que dit le Seigneur : Je ferai revenir les captifs qui habitoient dans les tentes de Jacob; j'aurai compassion de ses maisons; la ville sera rebâtie sur sa montagne," et le temple" sera fondé de nouveau, comme il étoit auparavant.

19. Et egredietur de eis laus, voxque ludentium : et multiplicabo eos, et non minuentur : et glorificabo eos, et non attenuabuntur.

19. Les louanges et les chants de joie sortiront de leur bouche; je les multiplierai, et leur nombre ne diminuera point; je les mettrai en honneur, et ils ne tomberont plus dans l'indigence."

20. Et erunt filii ejus sicut a principio, et cœtus ejus coram me permanebit : et visitabo adversum omnes qui tribulant eum.

20. Leurs enfans seront comme ils étoient dès le commencement;" leur assemblée demeurera ferme devant moi; et je visiterai dans ma colère tous ceux qui les persécutent.

21. Et erit dux ejus ex eo : et princeps de medio ejus producetur : et applicabo eum, et accedet ad me : quis enim iste est, qui

21. Il sortira de Jacob un chef qui le conduira;" et un prince naîtra du milieu de lui;" je le ferai approcher, et il s'approchera de moi; car qui est celui qui puisse appliquer son cœur

ỳ 18. Hébr. litt. : sur son élévation.

Ibid. Hébr. autr. : et les châteaux, *les forteresses*, subsisteront comme auparavant.

ỳ 19. Ou, dans l'humiliation.

ỳ 20. Très-nombreux, et jouissant de la liberté d'exercer leur culte. Cette prophétie s'accomplit figurativement dans l'Eglise.

ỳ 21. Le dirigera dans les voies de la justice.

Ibid. Les interprètes anciens et nouveaux expliquent ceci de Jésus-Christ. Ceux qui l'expliquent de Zorobabel regardent ce prince comme figure du Messie.

pour s'approcher de moi? dit le Seigneur.

applicet cor suum ut appropinquet mihi? ait Dominus.

22. Alors vous serez mon peuple, et je serai votre Dieu.

22. Et eritis mihi in populum, et ego ero vobis in Deum.

23. Voici le tourbillon du Seigneur, sa fureur impétueuse, sa tempête toute prête à fondre, va se reposer sur la tête des impies.

23. Ecce turbo Domini, furor egrediens, procella ruens, in capite impiorum conquiescet.

24. Le Seigneur ne rappellera point sa colère et son indignation, jusqu'à ce qu'il ait exécuté et qu'il ait accompli toutes les pensées de son cœur; et vous les comprendrez dans le dernier jour."

24. Non avertet iram indignationis Dominus, donec faciat et compleat cogitationem cordis sui: in novissimo dierum intelligetis ea.

℣ 24. Vous comprendrez ces pensées, lorsque vous les verrez pleinement accomplies.

CHAPITRE XXXI.

Rétablissement de la maison d'Israël réunie à celle de Juda. Ephraïm reconnoît son iniquité. Dieu le regarde dans sa miséricorde. Prodige de la naissance du Messie. Rétablissement d'Israël et de Juda. Alliance nouvelle. Jérusalem rebâtie.

1. En ce temps-là, dit le Seigneur, je serai le Dieu de toutes les familles d'Israël," et ils seront mon peuple.

1. In tempore illo, dicit Dominus: Ero Deus universis cognationibus Israel, et ipsi erunt mihi in populum.

2. Voici ce que dit le Seigneur: Mon peuple, qui avoit échappé à l'épée," a trouvé grâce dans le désert; Israël ira à son repos."

2. Hæc dicit Dominus: Invenit gratiam in deserto populus, qui remanserat a gladio: vadet ad requiem suam Israel.

3. Le Seigneur s'est fait voir à moi

3. Longe Dominus appa-

℣ 1. De toutes les tribus d'Israël.

℣ 2. De Pharaon, d'Amalec et des autres peuples.

Ibid. A Jérusalem et dans la terre promise. Ou plutôt sous la conduite de notre Seigneur Jésus-Christ. Le peuple fidèle entrera d'abord dans l'Eglise militante, et ensuite dans le repos de l'Eglise triomphante.

— Hébr. autr.: Les restes *de mon* peuple qui ont échappé à l'épée *des Assyriens*, ont trouvé grâce *devant moi* dans le désert, *dans ces vastes régions où ils sont dispersés, et réduits à une extrême misère; et maintenant par mon secours*, Israël ira au *pays de ses pères qui est le* lieu de son repos.

ruit mihi. Et in charitate perpetua dilexi te : ideo attraxi te, miseraus.

de loin. "Je" vous ai aimée d'un amour éternel ; c'est pourquoi je vous ai attirée à moi par la compassion que j'ai eue de vous.

4. Rursumque ædificabo te, et ædificaberis, virgo Israel : adhuc ornaberis tympanis tuis, et egredieris in choro ludentium.

4. Je vous édifierai encore, et vous serez édifiée de nouveau, vierge d'Israël ; vous paroîtrez encore en pompe au son de vos tambours, et vous marcherez au milieu des joueurs d'instrumens.

5. Adhuc plantabis vineas in montibus Samariæ : plantabunt plantantes, et donec tempus veniat, non vindemiabunt :

5. Vous planterez encore des vignes sur les montagnes de Samarie ; et ceux qui les planteront n'en recueilleront point le fruit" jusqu'à ce que le temps en soit venu ;"

6. Quia erit dies, in qua clamabunt custodes in monte Ephraim : Surgite, et ascendamus in Sion ad Dominum Deum nostrum.

6. Car il viendra un jour où les gardes " crieront sur la montagne d'Éphraïm : Levez-vous ; montons en Sion, en la maison du Seigneur notre Dieu ;" *Isai.* II. 3. *Mich.* IV. 2.

7. Quia hæc dicit Dominus : Exsultate in lætitia, Jacob, et hinnite contra caput gentium : personate et canite, et dicite : Salva, Domine, populum tuum, reliquias Israel :

7. Car voici ce que dit le Seigneur : Jacob, tressaillez de joie, faites retentir des cris d'allégresse à la tête des nations, faites grand bruit ; chantez des cantiques, et dites : Seigneur, sauvez votre peuple, sauvez les restes d'Israël."

8. Ecce ego adducam eos

8. Je les ramenerai de la terre d'a-

℣ 3. C'est-à-dire, il y a long-temps que le Seigneur s'est fait voir à moi, qu'il m'a fait de grandes grâces. C'est Israël qui parle.

Ibid. Dieu répond au peuple juif.

Ibid. O vierge d'Israël. *Infr.* ℣ 4 *et seqq.* Car tout ceci regarde particulièrement le royaume des dix tribus. *Infr.* ℣ 5, 6, 9.

℣ 5. Comme fidèles observateurs de ma loi.

Ibid. Le temps prescrit par la loi.

— Hébr. autr. : et ceux qui les planteront les verront parvenir au temps où ils pourront en recueillir les fruits. — Selon la loi, les fruits des trois premières années étoient impurs ; ceux de la quatrième devoient être consacrés au Seigneur ; il falloit les consommer à Jérusalem ou en nature ou la valeur qu'on leur substituoit ; c'est ce que le texte hébreu appelle ici, comme partout ailleurs, חלל, *profanare ;* on ne pouvoit en user librement que depuis la cinquième année. *Levit.* XIX, 25 *et seqq.*

℣ 6. Les chefs de mon peuple.

Ibid. Allons lui rendre nos hommages dans ce lieu qui lui est particulièrement consacré.

℣ 7. Les Septante lisent : Le Seigneur a sauvé son peuple, *il a sauvé* les restes d'Israël. C'est-à-dire qu'au lieu de עמך .... הושע, *Salva.... populum tuum*, ils ont lu עמו .... הושיע, *Salvavit.... populum suum.*

quilon ; je les rassemblerai des extrémités du monde ; l'aveugle et le boiteux, la femme grosse et la femme qui enfante seront parmi eux mêlés ensemble, et reviendront ici en grande foule.

de terra aquilonis, et congregabo eos ab extremis terræ : inter quos erunt cæcus et claudus, prægnans et pariens simul, cœtus magnus revertentium huc.

9. Ils reviendront en pleurant de joie," et je les ramenerai dans ma miséricorde ; je les ferai passer au travers des torrens d'eaux par un chemin droit où ils ne feront aucun faux pas, parce que je suis devenu le père d'Israël, et qu'Ephraïm est mon premier-né."

9. In fletu venient, et in misericordia reducam eos : et adducam eos per torrentes aquarum in via recta, et non impingent in ea, quia factus sum Israeli pater, et Ephraim primogenitus meus est.

10. Nations, écoutez la parole du Seigneur ; annoncez ceci aux îles les plus reculées, et dites-leur : Celui qui a dispersé Israël le rassemblera, et il le gardera comme un pasteur garde son troupeau.

10. Audite verbum Domini, gentes, et annuntiate in insulis quæ procul sunt, et dicite : Qui dispersit Israel, congregabit eum, et custodiet eum sicut pastor gregem suum.

11. Car le Seigneur a racheté Jacob, et il l'a délivré d'un ennemi plus puissant que lui.

11. Redemit enim Dominus Jacob, et liberavit eum de manu potentioris.

12. Et ils viendront, et ils loueront Dieu sur la montagne de Sion ; ils accourront en foule, pour jouir des bienfaits du Seigneur, du froment, du vin, de l'huile, et du fruit des moutons et des bœufs ; leur âme " deviendra commé un jardin qui est toujours arrosé d'eaux ;" et ils ne souffriront plus de faim."

12. Et venient, et laudabunt in monte Sion : et confluent ad bona Domini, super frumento, et vino, et oleo, et fœtu pecorum et armentorum ; eritque anima eorum quasi hortus irriguus, et ultra non esurient.

13. Alors les vierges se réjouiront en dansant ;" et les jeunes hommes mêlés

13. Tunc lætabitur virgo in choro, juvenes et senes

℣ 9. Hébr. autr. : Il reviendront en *répandant des* larmes *de pénitence ;* et ils seront ramenés par moi en *m'offrant leurs* supplications. *Infr.* L, 4.

Ibid. C'est-à-dire, mon bien-aimé. Ephraïm et Israël représentent ici le royaume des dix tribus. Le retour d'Ephraïm à la montagne de Sion représente le retour futur de la nation juive à l'Eglise de Jésus-Christ. Maintenant les Juifs sont *ennemis* de Dieu *quant à l'Evangile ; mais quant à l'élection*, dit saint Paul, *ils sont bien-aimés à cause de leurs pères.* (*Rom.* XI, 28). Dieu fera éclater sur eux son amour au temps de leur future conversion.

℣ 12. Leur vie.

Ibid. Elle aura tout en abondance.

Ibid. Hébr. : et ils ne seront plus dans la douleur, *dans l'affliction.*

℣ 13. Nous avons déjà fait remarquer plusieurs fois qu'en Orient la danse entre souvent dans les cérémonies religieuses.

simul : et convertam luctum eorum in gaudium, et consolabor eos, et lætificabo a dolore suo.

avec les vieillards se livreront à la joie; je changerai leurs pleurs en chants de réjouissance ; je les consolerai ; et après leur douleur je les remplirai de joie.

14. Et inebriabo animam sacerdotum pinguedine : et populus meus bonis meis adimplebitur, ait Dominus.

14. J'enivrerai et j'engraisserai l'âme des prêtres, et mon peuple sera tout rempli" de mes biens, dit le Seigneur.

15. Hæc dicit Dominus : Vox in excelso audita est lamentationis, luctus, et fletus, Rachel plorantis filios suos, et nolentis consolari super eis, quia non sunt.

15. Voici ce que dit le Seigneur : *Matt.* II. 18.
Un grand bruit"s'est élevé en haut ; on y a entendu des cris mêlés de plaintes et de soupirs de Rachel, qui pleure ses enfans," et qui ne veut point recevoir de consolation, parce qu'ils ne sont plus.

16. Hæc dicit Dominus : Quiescat vox tua a ploratu, et oculi tui a lacrymis : quia est merces operi tuo, ait Dominus : et revertentur de terra inimici.

16. Voici ce que dit le Seigneur : Que votre bouche étouffe ses plaintes," et que vos yeux cessent de verser des larmes, parce que vos travaux" auront leur récompense, dit le Seigneur, et vos enfans retourneront de la terre de l'ennemi.

17. Et est spes novissimis tuis, ait Dominus : et revertentur filii ad terminos suos.

17. Vos espérances enfin seront accomplies," dit le Seigneur, et vos enfans retourneront en leur pays.

18. Audiens audivi Ephraim transmigrantem : Castigasti me, et eruditus

18. J'ai entendu Ephraïm, lorsqu'on le transféroit à Babylone : " Vous m'avez châtié, " et j'ai été instruit par mes

ỳ 14. Hébr. littr. : rassasié.

ỳ 15. Hébr. autr. : Une voix s'est élevée de Rama (*ou* sur les hauteurs). Le mot hébreu *Rama*, רָמָה, pourroit être le nom de quelque ville, que l'on suppose située dans la tribu de Benjamin (voyez *Jos.* XVIII, 25; 1 *Rois* X, 22); mais la plupart des interprètes le prennent dans un sens appellatif pour une *hauteur;* on montoit sur les hauteurs pour s'y répandre en lamentations dans les calamités.

Ibid. Qu'elle a vu emmener captifs.

— Rachel étoit mère de Joseph, et conséquemment aïeule d'Ephraïm, fils de Joseph; c'est pourquoi elle est ici représentée pleurant la mort des enfans d'Ephraïm. Mais de plus elle avoit été enterrée sur le chemin de Bethléem, à peu de distance de cette ville ; et saint Matthieu nous fait remarquer l'accomplissement de cette parole de Jérémie dans le massacre des saints innocens à Bethléem après la naissance de Jésus-Christ. *Matth.* II, 17 *et* 18.

ỳ 16. O Rachel.

Ibid. Vos peines, vos tribulations.

ỳ 17. Autrement et selon l'hébreu : Il a pour vous une attente, *une espérance*, dans la suite.

ỳ 18. Ou plutôt et selon l'hébreu : J'ai entendu la plainte d'Ephraïm.

Ibid. Ce sont les paroles d'Ephraïm.

maux, comme on soumet par les coups un jeune taureau indompté. Convertissez-moi, et je me convertirai à vous, parce que vous êtes le Seigneur mon Dieu ; "

19. Car, après que vous m'avez converti, j'ai fait pénitence, et, après que vous m'avez ouvert les yeux, " j'ai frappé ma cuisse ; " j'ai été confus, et j'ai rougi de honte, parce que l'opprobre " de ma jeunesse est tombé sur moi. "

20. Ephraïm n'est-il pas mon fils que j'ai honoré, et un enfant que j'ai élevé avec tendresse? Ainsi, quoique j'aie parlé contre lui auparavant, " je me souviendrai néanmoins encore de lui. " C'est pourquoi mes entrailles sont émues de l'état " où il est ; j'aurai pitié de lui, et je lui ferai miséricorde, dit le Seigneur. "

21. Faites-vous un lieu pour placer une sentinelle ; abandonnez-vous à l'amertume ; redressez votre cœur, et remettez-le dans la voie droite dans laquelle vous avez marché. Retournez, vierge d'Israël, retournez à vos mêmes villes où vous habitiez autrefois. "

sum, quasi juvenculus indomitus : converte me, et convertar : quia tu Dominus Deus meus.

19. Postquam enim convertisti me, egi pœnitentiam : et postquam ostendisti mihi, percussi femur meum. Confusus sum, et erubui, quoniam sustinui opprobrium adolescentiæ meæ.

20. Si filius honorabilis mihi Ephraim, si puer delicatus : quia ex quo locutus sum de eo, adhuc recordabor ejus. Idcirco conturbata sunt viscera mea super eum : miserans miserebor ejus, ait Dominus.

21. Statue tibi speculam, pone tibi amaritudines : dirige cor tuum in viam rectam, in qua ambulasti : revertere, virgo Israel, revertere ad civitates tuas istas.

℣ 18. Ma conversion ne pourra venir que de la toute-puissance de votre grâce.

℣ 19. Sur mes crimes.

Ibid. Dans l'excès de la douleur que j'en ai conçue.

Ibid. Le dérèglement.

Ibid. Par la peine qui l'a suivi.

℣ 20. A cause de ses péchés.

Ibid. A cause de sa pénitence et de l'amour que j'ai toujours eu pour lui.

Ibid. De la misère.

Ibid. Hébr. autr. : Est-ce *donc* qu'Ephraïm m'est un fils précieux? est-ce donc qu'il est pour moi un enfant de délices, pour que après avoir parlé contre lui, je me souvienne encore de lui? *Oui*, c'est pour cela *même* que mes entrailles se sont émues sur lui, et que je ferai éclater sur lui ma miséricorde, dit le Seigneur.

℣ 21. La Vulgate peut aussi signifier : Elevez sur la route des monceaux de pierres qui vous servent de signe pour reconnoître le chemin, lorsque vous retournerez. Faites une particulière attention aux lieux où vous avez eu quelque grand sujet d'amertume ; remarquez bien le droit chemin, afin que vous vous en ressouveniez.

— Hébr. autr. : Dressez-vous des monumens funèbres ; faites un deuil

22. Usquequo deliciis dissolveris, filia vaga, quia creavit Dominus novum super terram : FEMINA CIRCUMDABIT VIRUM.

22. Jusqu'à quand serez-vous dans la dissolution et dans les délices, "fille vagabonde?" Car le Seigneur a créé sur la terre un nouveau prodige : UNE FEMME ENVIRONNERA UN HOMME. "

23. Hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel : Adhuc dicent verbum istud in terra Juda, et in urbibus ejus, cum convertero captivitatem eorum : Benedicat tibi Dominus, pulchritudo justitiæ, mons sanctus :

23. Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël : Ils diront encore cette parole dans la terre de Juda et dans ses villes, lorsque j'aurai fait revenir leurs captifs : Que le Seigneur vous bénisse, ô Jérusalem, vous qui êtes la beauté de la justice," la montagne sainte.

24. Et habitabunt in eo Juda et omnes civitates ejus simul, agricolæ et minantes greges.

24. Et Juda et toutes ses villes y habiteront ensemble; les laboureurs et ceux qui conduisent les troupeaux;

25. Quia inebriavi animam lassam, et omnem animam esurientem saturavi.

25. Car j'ai enivré l'âme qui étoit languissante de soif, et j'ai rassasié celle qui souffroit la faim."

26. Ideo quasi de somno suscitatus sum : et vidi, et somnus meus dulcis mihi.

26. Sur cela, " je me suis comme " réveillé de mon sommeil ; " j'ai ouvert les yeux, et mon sommeil m'a été doux."

aimer; appliquez votre cœur à reconnoître la voie par laquelle vous avez marché; *gémissez sur vos anciens désordres; et après cela* retournez, ô vierge d'Israël, etc.

℣ 22. Qui m'ont obligé de vous chasser.

Ibid. Inconstante dans vos voies.

— La Palestine.

— Hébr. autr. : Jusqu'à quand serez-vous vagabonde, fille rebelle ?

Ibid. Une Vierge concevra dans son sein un Homme-Dieu, qui sera le sauveur de son peuple, et le retirera de la captivité du péché.

— Ainsi l'expliquent les pères et la plupart des interprètes chrétiens; quelques Juifs ont entendu ceci du Messie. Isaïe avoit prédit que celle qui est ici appelée simplement femme, *femina*, seroit vierge; et Jérémie ajoute que l'enfant qu'elle portera dans son sein sera dès lors, sous le voile des foiblesses de l'enfance, un homme fort, un homme parfait, *virum.*

℣ 23. Ville pleine de beauté, demeure de la justice.

— Hébr. : vous qui êtes la demeure (נוה) de la justice.

℣ 25. Hébr. autr. : qui étoit tout abattue *de la faim.*

℣ 26. C'est le sens de l'hébreu.

Ibid. Le mot *quasi* n'est pas exprimé dans l'hébreu.

Ibid. De la vision que j'avais eue. C'est Jérémie qui parle de ce qui s'est passé en lui-même.

Ibid. Ayant eu une vision si consolante, et dans laquelle il a plu au Seigneur de me découvrir ces admirables mystères.

27. Le temps vient, dit le Seigneur, où je semerai la maison d'Israël et la maison de Juda, et je la peuplerai d'hommes et de bêtes.*

27. Ecce dies veniunt, dicit Dominus : et seminabo domum Israel et domum Juda semine hominum, et semine jumentorum.

28. Comme je me suis appliqué à les arracher, à les détruire, à les dissiper, à les perdre et à les affliger, ainsi je m'appliquerai à les édifier et à les planter, dit le Seigneur.

28. Et sicut vigilavi super eos ut evellerem, et demolirer, et dissiparem, et disperderem, et affligerem : sic vigilabo super eos ut edificem et plantem, ait Dominus.

Ezech. XVIII, 2. 29. En ce temps-là on ne dira plus, Les pères ont mangé les raisins verts, et les dents des enfans en ont été agacées.

29. In diebus illis non dicent ultra : Patres comederunt uvam acerbam, et dentes filiorum obstupuerunt.

30. Mais chacun mourra dans son iniquité; et si quelqu'un mange des raisins verts, c'est lui qui en aura les dents agacées.

30. Sed unusquisque in iniquitate sua morietur : omnis homo qui comederit uvam acerbam, obstupescent dentes ejus.

31. Le temps vient, dit le Seigneur, dans lequel je ferai une nouvelle alliance avec la maison d'Israël et la maison de Juda;

31. Ecce dies veniet, dicit Dominus : et feriam domui Israel et domui Juda fœdus novum :

32. Non selon l'alliance que je fis avec leurs pères au jour où je les pris par la main pour les faire sortir de l'Egypte, parce qu'ils ont violé cette alliance; c'est pourquoi je leur ai fait sentir mon pouvoir, dit le Seigneur.

32. Non secundum pactum quod pepigi cum patribus eorum, in die qua apprehendi manum eorum, ut educerem eos de terra Ægypti : pactum quod irritum fecerunt, et ego dominatus sum eorum, dicit Dominus.

33. Mais voici l'ailliance que je ferai avec la maison d'Israël après que ce temps-là sera venu, dit le Seigneur: J'imprimerai ma loi dans leurs entrailles, et je l'écrirai dans leur cœur; et je serai leur Dieu, et eux ils seront mon peuple."

33. Sed hoc erit pactum, quod feriam cum domo Israel post dies illos, dicit Dominus : Dabo legem meam in visceribus eorum, et in corde eorum scribam eam : et ero eis in Deum,

℣ 27. Comme il avoit dit (*suprà* XXVII, 5, 6) qu'il livreroit au roi de Babylone les hommes et les bêtes, il veut leur annoncer ici qu'il leur fera oublier tous les maux que leurs péchés leur avoient attirés.

℣ 32. En les punissant comme ils l'avoient mérité.

℣ 31-33. Saint Paul nous découvre dans cette promesse l'alliance chrétienne (*Hebr.* VIII, 8 *et seqq.*; X, 15 *et seqq.*), et c'est le vrai sens du prophète.

et ipsi erunt mihi in populum.

34. Et non docebit ultra vir proximum suum, et vir fratrem suum, dicens : Cognosce Dominum : omnes enim cognoscent me a minimo eorum usque ad maximum, ait Dominus : quia propitiabor iniquitati eorum, et peccati eorum non memorabor amplius.

34. Et nul d'eux n'aura plus besoin d'enseigner son prochain et son frère, en disant, Connoissez le Seigneur, " parce que tous me connoîtront" depuis le plus petit jusqu'au plus grand, dit le Seigneur; car je leur pardonnerai leur iniquité, et je ne me souviendrai plus de leurs péchés. *Act.* x. 43.

35. Hæc dicit Dominus, qui dat solem in lumine diei, ordinem lunæ et stellarum in lumine noctis : qui turbat mare, et sonant fluctus ejus : Dominus exercituum nomen illi.

35. Voici ce que dit le Seigneur, qui fait lever le soleil pour être la lumière du jour, et qui règle le cours de la lune et des étoiles pour être la lumière de la nuit, qui agite la mer, et qui fait retentir le bruit de ses flots : son nom est le Seigneur des armées. "

36. Si defecerint leges istæ coram me, dicit Dominus, tunc et semen Israel deficiet, ut non sit gens coram me cunctis diebus.

36. Si ces lois" peuvent cesser devant moi, dit le Seigneur, alors la race d'Israël cessera d'être mon peuple pour toujours.

37. Hæc dicit Dominus : Si mensurari potuerint cœli sursum, et investigari fundamenta terræ deorsum : et ego abjiciam universum semen Israel, propter omnia quæ fecerunt, dicit Dominus.

37. Voici ce que dit le Seigneur : Si l'on peut mesurer le haut des cieux et sonder la terre jusqu'au plus profond de ses fondemens, alors j'abandonnerai toute la race d'Israël, à cause de tout ce qu'ils ont fait contre moi, dit le Seigneur.

38. Ecce dies veniunt, dicit Dominus : et ædificabitur civitas Domino, a turre Hananeel usque ad portam anguli.

38. Le temps vient, dit le Seigneur, où cette ville sera rebâtie pour le Seigneur, depuis la tour d'Hananéel jusqu'à la porte de l'angle."

verset 33, où est nommée la seule *maison d'Israël*, montre que cette prophétie n'aura son entier accomplissement que lorsque toute la *maison d'Israël* entrera dans l'alliance déjà faite par le Seigneur avec la *maison de Juda*, c'est-à-dire, lorsque la nation juive entrera dans l'alliance que Jésus-Christ a faite avec son Eglise. *Rom.* XI, 25-40.

ỳ 34. En étudiant sa loi.

Ibid Ayant cette loi gravée dans leur cœur.

ỳ 35. Hébr. litt. : JÉHOVA, *l'Etre-Suprême*, *le Dieu* des armées.

ỳ 36. De l'ordre du monde.

ỳ 38. Dom Calmet croit que la tour d'Hananéel étoit au septentrion; la porte de l'angle étoit au midi.

39. Et le cordeau sera porté encore plus loin à sa vue jusque sur la colline de Gareb; et il tournera autour de Goatha,"

40. Et de toute la vallée des corps morts et des cendres,"et de toute la région de mort" jusqu'au torrent de Cédron, et jusqu'à l'angle de la porte des chevaux qui regarde l'orient. Tout ce lieu sera saint au Seigneur; on n'en renversera plus le fondement, et il ne sera jamais détruit."

39. Et exibit ultra norma mensuræ in conspectu ejus super collem Gareb: et circuibit Goatha,

40. Et omnem vallem cadaverum, et cineris, et universam regionem mortis, usque ad torrentem Cedron, et usque ad angulum portæ equorum orientalis, sanctum Domini: non evelletur, et non destruetur ultra in perpetuum.

ỳ 39. Ces lieux sont inconnus; ils devoient être autour de Jérusalem. On soupçonne que *Goatha* qui pourroit aussi dans l'hébreu se prononcer *Gogotha*, est le même lieu que *Golgotha*, ou le Calvaire, qui en effet fut compris dans l'enceinte de la nouvelle ville de Jérusalem rebâtie par Adrien sous le nom d'*Ælia*; en sorte que cette description, qui paroît ne pouvoir convenir à l'ancienne Jérusalem rebâtie par les Juifs avant Jésus-Christ, sembleroit être applicable à cette nouvelle ville bâtie par Adrien. Mais dans un sens plus élevé, ce rétablissement de Jérusalem représente l'établissement de l'Eglise même de Jésus-Christ dans l'enceinte de laquelle sont entrés ceux qui en étoient auparavant séparés, et à laquelle seule appartient la perpétuité promise dans le verset suivant.

ỳ 40. C'est la vallée d'Ennom.

Ibid. On lit dans l'hébreu השדמות, *regiones*. Saint Jérôme l'explique comme étant composé des deux mots שדה מות, *regionem mortis*.

Ibid. Si l'on veut suivre l'ordre des temps, il paroît qu'il faut retourner d'ici aux chapitres XXVII et XXVIII. Voyez la préface.

CHAPITRE XXXII.

Jérémie achète un champ, et en fait conserver le contrat comme un signe du rétablissement de Juda. Il adresse sa prière au Seigneur. Vengeances du Seigneur contre l'infidélité de son peuple. Promesses du rétablissement de son peuple.

Avant l'ère chr. vulg. 589.

1. Voici ce que dit le Seigneur à Jérémie, la dixième année de Sédécias, roi de Juda, qui est la dix-huitième année de Nabuchodonosor.

1. Verbum quod factum est ad Jeremiam a Domino, in anno decimo Sedeciæ regis Juda: ipse est annus decimus octavus Nabuchodonosor.

2. Alors l'armée du roi de Babylone assiégeoit Jérusalem, et le prophète Jérémie étoit enfermé dans le vesti-

2. Tunc exercitus regis Babylonis obsidebat Jerusalem: et Jeremias pro-

pheta erat clausus in atrio carceris, qui erat in domo regis Juda.

3. Clauserat enim eum Sedecias rex Juda, dicens: Quare vaticinaris, dicens: Hæc dicit Dominus: Ecce ego dabo civitatem istam in manus regis Babylonis, et capiet eam,

4. Et Sedecias rex Juda non effugiet de manu Chaldæorum, sed tradetur in manus regis Babylonis, et loquetur os ejus cum ore illius, et oculi ejus oculos illius videbunt:

5. Et in Babylonem ducet Sedeciam, et ibi erit donec visitem eum, ait Dominus? si autem dimicaveritis adversum Chaldæos, nihil prosperum habebitis.

6. Et dixit Jeremias: Factum est verbum Domini ad me, dicens:

7. Ecce Hanameel filius Sellum patruelis tuus veniet ad te, dicens: Eme tibi agrum meum qui est in Anathoth: tibi enim competit ex propinquitate, ut emas.

8. Et venit ad me Hanameel filius patrui mei secundum verbum Domini ad vestibulum carceris, et ait ad me: Posside agrum meum, qui est in Anathoth in terra Benjamin, quia tibi competit hæreditas, et tu propinquus es ut possi-

bule de la prison qui étoit dans la maison du roi de Juda;

3. Car Sédécias, roi de Juda, l'avoit fait mettre en prison, en disant: Pourquoi nous dites-vous dans vos prophéties? Voici ce que dit le Seigneur: Je livrerai cette ville entre les mains du roi de Babylone, et il la prendra;

4. Et Sédécias, roi de Juda, ne pourra échapper de la main des Chaldéens; mais il sera livré entre les mains du roi de Babylone; sa bouche parlera à sa bouche, et ses yeux verront ses yeux;

5. Et Sédécias sera mené à Babylone, où il demeurera jusqu'à ce que je le visite, dit le Seigneur. Si vous entreprenez de combattre contre les Chaldéens, vous n'en aurez aucun bon succès.

6. Et Jérémie dit: Le Seigneur m'a parlé, disant:

7. Hanaméel votre cousin-germain, fils de Sellum, " viendra vous trouver, et vous dira: Achetez mon champ qui est à Anathoth, parce que c'est vous qui avez droit de l'acheter, comme étant mon plus proche parent."

8. Et Hanaméel, fils de mon oncle, vint effectivement me trouver dans le vestibule de la prison, selon la parole du Seigneur, et me dit: Achetez mon champ qui est à Anathoth, en la terre de Benjamin; car cet héritage vous appartient, et c'est vous qui avez le droit de l'acheter, comme étant mon plus proche parent." Or je compris que

℣ 7. Hébr. litt.: *filius Sellum patrui tui*, fils de Sellum votre oncle: comme aux versets suivans 8 et 9.

Ibid. Hébr. litt.: parce que c'est vous qui avez le droit de rachat pour le posséder. Le plus proche parent avoit droit de rachat sur les biens que l'un de ses proches auroit vendus à un autre. *Levit.* XXV, 25.

℣ 8. Voyez la note précédente.

ceci se faisoit par un ordre du Seigneur."

9. J'achetai donc d'Hanaméel, fils de mon oncle, le champ qui est à Anathoth, et je lui en donnai l'argent au poids, sept sicles et dix pièces d'argent."

10. J'en écrivis le contrat, et je le signai en présence de témoins; et je lui pesai son argent dans la balance.

11. Et je pris le contrat de l'acquisition, signé avec ses clauses, selon les ordonnances de la loi, et avec le sceau qu'on avoit mis au dehors;"

12. Et je donnai ce contrat d'acquisition à Baruch, fils de Néri fils de Maasias, en présence d'Hanaméel mon cousin-germain, et des témoins dont les noms étoient écrits dans le contrat d'acquisition, et aux yeux de tous les Juifs qui étoient assis dans le vestibule de la prison;

13. Et je donnai cet ordre à Baruch devant tout le monde, et je lui dis:

14. Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël: Prenez ces contrats, ce contrat d'acquisition qui est cacheté, et cet autre qui est ouvert, et mettez-les dans un pot de terre, afin qu'ils puissent se conserver long-temps."

16. Car voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël: On"

deas. Intellexi autem quod verbum Domini esset.

9. Et emi agrum ab Hanameel filio patrui mei, qui est in Anathoth: et appendi ei argentum septem stateres, et decem argenteos.

10. Et scripsi in libro, et signavi, et adhibui testes: et appendi argentum in statera.

11. Et accepi librum possessionis signatum, et stipulationes, et rata, et signa forinsecus.

12. Et dedi librum possessionis Baruch filio Neri filii Maasiæ, in oculis Hanameel patruelis mei, in oculis testium, qui scripti erant in libro emptionis, et in oculis omnium Judæorum qui sedebant in atrio carceris.

13. Et præcepi Baruch coram eis, dicens:

14. Hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel: Sume libros istos, emptionis hunc qui apertus est, et librum hunc signatum: et pone illos in vase fictili, ut permanere possint diebus multis.

15. Hæc enim dicit Dominus exercituum Deus Is-

℣ 8. Il vouloit faire entendre par là que, s'il étoit vrai que le peuple juif devoit être chassé de la terre sainte, il étoit vrai aussi qu'il devoit y revenir, et la posséder de nouveau.

℣ 9. Ou plutôt et selon l'hébreu, dix-sept sicles d'argent. Ces dix-sept sicles valoient environ vingt-huit francs de notre monnoie. Jérémie pèse cet argent, parce que l'argent marqué au coin n'étoit pas encore en usage.

℣ 11. Hébr. autr.: Et je pris le contrat d'acquisition, tant celui qui étoit cacheté *et qui contenoit* les clauses et conditions, que celui qui étoit ouvert. *Infr.* ℣ 14. Voyez la *Dissertation sur la forme des livres anciens*, à la tête du livre des Proverbes, tome XI.

℣ 14. Parce que la captivité ne finira pas sitôt; mais elle finira très-certainement.

℣ 15. Le peuple juif.

rael : Adhuc possidebuntur domus, et agri, et vineæ in terra ista.

achetera encore des maisons, des champs et des vignes en cette terre.

16. Et oravi ad Dominum, postquam tradidi librum possessionis Baruch filio Neri, dicens :

16. Et, après avoir donné le contrat d'acquisition à Baruch, fils de Néri, je priai le Seigneur, en disant :

17. Heu, heu, heu, Domine Deus : ecce tu fecisti cœlum et terram in fortitudine tua magna, et in brachio tuo extento : non erit tibi difficile omne verbum :

17. Hélas! hélas! hélas! " Seigneur Dieu, " c'est vous qui avez fait le ciel et la terre par votre grande puissance et par la force invincible de votre bras : rien ne peut vous être difficile. *Matt.* XIX. 26. *Marc.* X. 27.

18. Qui facis misericordiam in millibus, et reddis iniquitatem patrum in sinum filiorum eorum post eos : fortissime, magne, et potens, Dominus exercituum nomen tibi.

18. C'est vous qui faites miséricorde dans la suite de mille générations, qui rendez l'iniquité des pères dans le sein des enfans qui leur succèdent; c'est vous qui êtes le fort, le grand et " le puissant; le Seigneur des armées est votre nom. " *Luc.* XVIII. 27. *Exod.* XXXIV. 7.

19. Magnus consilio, et incomprehensibilis cogitatu : cujus oculi aperti sunt super omnes vias filiorum Adam, ut reddas unicuique secundum vias suas, et secundum fructum adinventionum ejus.

19. Vous êtes grand dans vos conseils et incompréhensible dans vos pensées; " vos yeux sont ouverts sur toutes les voies des enfans d'Adam, pour rendre à chacun selon sa conduite et selon le fruit de ses œuvres.

20. Qui posuisti signa et portenta in terra Ægypti usque ad diem hanc, et in Israel, et in hominibus, et fecisti tibi nomen sicut est dies hæc.

20. C'est vous qui avez fait jusqu'à ce jour des signes et des prodiges dans l'Egypte, dans Israël, et parmi tous les hommes, et qui avez rendu votre nom aussi grand qu'il est aujourd'hui.

21. Et eduxisti populum tuum Israel de terra Ægypti, in signis, et in portentis, et in manu robusta, et in brachio extento, et in terrore magno.

21. C'est vous qui avez tiré votre peuple d'Israël de l'Egypte, par des miracles et des prodiges, avec une main forte et un bras étendu et dans la terreur de vos jugemens.

22. Et dedisti eis terram

22. Vous leur avez donné cette terre,

℣ 17. Ces trois interjections n'en font qu'une dans l'hébreu, אהה.

Ibid. Ou selon l'hébreu : Etre-Suprême, *qui êtes le* souverain maître.

℣ 18. La conjonction *et* manque dans l'hébreu.

Ibid. Hébr. autr. : le Dieu grand et puissant qui a pour nom JEHOVA, *l'Etre-Suprême, le Dieu* des armées.

℣ 19. Hébr. : et puissant dans vos œuvres.

selon que vous aviez juré à leurs pères de leur donner une terre où couleroient des ruisseaux de lait et de miel.

23. Ils y sont entrés et ils l'ont possédée; ils n'ont point obéi à votre voix, ils n'ont point marché dans votre loi, ils n'ont point fait toutes les choses que vous leur aviez commandées, et tous ces maux " sont tombés sur eux.

24. Voilà la ville environnée des travaux qui ont été élevés contre elle pour la prendre, et elle a été livrée entre les mains des Chaldéens qui l'assiégent, étant abandonnée à l'épée, à la famine et à la peste; de sorte que tout ce que vous lui aviez prédit est arrivé, comme vous le voyez vous-même.

25. Et après cela, Seigneur Dieu," vous me dites, Achetez un champ avec de l'argent, en présence de témoins; quoique cette ville ait été livrée entre les mains des Chaldéens.

26. Alors le Seigneur parla à Jérémie, et lui dit:

27. C'est moi qui suis le Seigneur Dieu de toute chair; y a-t-il rien qui me soit difficile?

28. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur: Je vais abandonner cette ville entre les mains des Chaldéens, entre les mains du roi "de Babylone; ils la prendront;

29. Et les Chaldéens viendront attaquer cette ville; ils y mettront le feu, et la brûleront; et ils réduiront en cendres ces maisons sur le haut desquelles on sacrifioit" à Baal, et on fai-

hanc quam jurasti patribus eorum, ut dares eis terram fluentem lacte et melle.

23. Et ingressi sunt, et possederunt eam: et non obedierunt voci tuæ, et in lege tua non ambulaverunt: omnia quæ mandasti eis ut facerent, non fecerunt: et evenerunt eis omnia mala hæc.

24. Ecce munitiones extructæ sunt adversum civitatem, ut capiatur: et urbs data est in manus Chaldæorum, qui præliantur adversus eam, a facie gladii, et famis, et pestilentiæ: et quæcumque locutus es acciderunt, ut tu ipse cernis.

25. Et tu dicis mihi, Domine Deus: Eme agrum argento, et adhibe testes: cum urbs data sit in manus Chaldæorum.

26. Et factum est verbum Domini ad Jeremiam, dicens:

27. Ecce ego Dominus Deus universæ carnis: numquid mihi difficile erit omne verbum?

28. Propterea hæc dicit Dominus: Ecce ego tradam civitatem istam in manus Chaldæorum, et in manus regis Babylonis, et capient eam.

29. Et venient Chaldæi præliantes adversum urbem hanc, et succendent eam igni, et comburent eam, et domos in quarum doma-

ẏ 23. Dont nous les voyons maintenant accablés.
ẏ 25. Voyez la note sur le verset 17.
ẏ 28. Hébr. litt.: de Nabuchodonosor, roi de Babylone.
ẏ 29. Hébr. litt.: on brûloit de l'encens.

tibus sacrificabant Baal, et libabant diis alienis libamina ad irritandum me.

30. Erant enim filii Israel, et filii Juda, jugiter facientes malum in oculis meis ab adolescentia sua : filii Israel, qui usque nunc exacerbant me in opere manuum suarum, dicit Dominus.

31. Quia in furore et in indignatione mea facta est mihi civitas hæc, a die qua ædificaverunt eam, usque ad diem istam, qua auferetur de conspectu meo.

32. Propter malitiam filiorum Israel et filiorum Juda, quam fecerunt ad iracundiam me provocantes, ipsi et reges eorum, principes eorum, et sacerdotes eorum, et prophetæ eorum, viri Juda, et habitatores Jerusalem.

33. Et verterunt ad me terga et non facies : cum docerem eos diluculo, et erudirem, et nollent audire ut acciperent disciplinam.

34. Et posuerunt idola sua in domo in qua invocatum est nomen meum, ut polluerent eam.

35. Et ædificaverunt excelsa Baal, quæ sunt in valle filii Ennom, ut initia-

soit des oblations" à des dieux étrangers, pour m'irriter ;

30. Car les enfans d'Israël et les enfans de Juda, dès leur jeunesse, commettoient sans cesse le mal devant mes yeux ; ces enfans d'Israël qui jusqu'aujourd'hui ne cessent de m'irriter par l'ouvrage de leurs mains," dit le Seigneur.

31. Cette ville est devenue l'objet de ma fureur et de mon indignation, depuis le jour où elle a été bâtie jusqu'au jour où je l'exterminerai de devant ma face,

32. A cause des maux que les enfans d'Israël et les enfans de Juda y ont commis pour m'irriter, eux et leurs rois, leurs princes, leurs prêtres et leurs prophètes, les habitans de Juda et de Jérusalem.

33. Ils m'ont tourné le dos, et non le visage, lorsque je prenois un grand soin de les instruire et de les corriger;" et ils n'ont voulu ni m'écouter ni recevoir le châtiment."

34. Et ils ont mis des idoles dans la maison où" mon nom a été invoqué, pour la profaner. 4 *Reg.* XXI. 4.

35. Ils ont bâti à Baal des autels qui sont dans la vallée du fils d'Ennom, pour sacrifier " à Moloch leurs fils et

ỳ 29. Litt. : des libations.

ỳ 30. Le culte qu'ils rendent à des idoles.

ỳ 33. Hébr. autr. : lorsque je prenois un grand soin de les instruire.

Ibid. Le recevoir avec fruit.

— Hébr. autr. : ils n'ont point voulu m'écouter, ni recevoir la correction, *les réprimandes ou les châtimens.*

ỳ 34. Hébr. litt. : sur laquelle mon nom a été invoqué.

ỳ 35. Hébr. litt. : pour faire passer *par le feu à l'honneur de* Moloch.

leurs filles, quoique je ne leur eusse point commandé, et qu'il ne me soit jamais venu dans l'esprit de les pousser à commettre cette abomination, et à porter ainsi Juda au péché.

36. Après cela néanmoins, voici ce que dit le Seigneur Dieu d'Israël, à cette ville dont vous dites qu'elle sera livrée entre les mains du roi de Babylone, et abandonnée à l'épée, à la famine et à la peste :

37. Je rassemblerai ses habitans, de tous les pays où je les aurai chassés dans l'effusion de ma fureur, de ma colère et de mon indignation; je les ramenerai en ce lieu, et je les y ferai demeurer dans une entière sûreté.

38. Ils seront mon peuple, et je serai leur Dieu.

39. Je leur donnerai à tous un même cœur, et je les ferai marcher dans la même voie, afin qu'ils me craignent tous les jours de leur vie, et qu'ils soient heureux, eux et leurs enfans.

40. Je ferai avec eux une alliance éternelle; je ne cesserai de les combler de bienfaits; et j'imprimerai ma crainte dans leur cœur, afin qu'ils ne se retirent point de moi.

41. Je trouverai en eux ma joie, lorsque je leur aurai fait du bien;" je les établirai en cette terre, dans la vérité," avec toute l'effusion de mon cœur et de mon âme;

42. Car voici ce que dit le Seigneur : Comme j'ai affligé ce peuple par tous ces grands maux, je le comblerai de même de tous les biens que je leur promets;

rent filios suos et filias suas Moloch : quod non mandavi eis, nec ascendit in cor meum ut facerent abominationem hanc, et in peccatum deducerent Judam.

36. Et nunc propter ista, hæc dicit Dominus Deus Israel, ad civitatem hanc, de qua vos dicitis, quod tradetur in manus regis Babylonis, in gladio, et in fame et in peste :

37. Ecce ego congregabo eos de universis terris, ad quas ejeci eos in furore meo, et in ira mea, et in indignatione grandi : et reducam eos ad locum istum, et habitare eos faciam confidenter.

38. Et erunt mihi in populum, et ego ero eis in Deum.

39. Et dabo eis cor unum et viam unam, ut timeant me universis diebus : et bene sit eis et filiis eorum post eos.

40. Et feriam eis pactum sempiternum, et non desinam eis benefacere : et timorem meum dabo in corde eorum, ut non recedant a me.

41. Et lætabor super eis, cum bene eis fecero, et plantabo eos in terra ista, in veritate, in toto corde meo, et in tota anima mea :

42. Quia hæc dicit Dominus : Sicut adduxi super populum istum omne malum hoc grande : sic adducam super eos omne bonum,

ŷ 41. Hébr. autr. : Je trouverai ma joie à leur faire du bien.
Ibid. C'est-à-dire d'une manière ferme et stable.

quod ego loquor ad eos.

43. Et possidebuntur agri in terra ista, de qua vos dicitis quod deserta sit, eo quod non remanserit homo et jumentum, et data sit in manus Chaldæorum.

43. Et l'on " achetera des champs dans cette terre, dont vous dites qu'elle est toute déserte, n'y étant demeuré ni homme ni bête, parce qu'elle a été livrée entre les mains des Chaldéens.

44. Agri ementur pecunia, et scribentur in libro, et imprimetur signum, et testis adhibebitur, in terra Benjamin, et in circuitu Jerusalem, in civitatibus Juda, et in civitatibus montanis, et in civitatibus campestribus, et in civitatibus quæ ad austrum sunt, quia convertam captivitatem eorum, ait Dominus.

44. On y achetera des champs; on en écrira les contrats, et on y mettra le sceau, en présence de témoins, dans la terre de Benjamin, et aux environs de Jérusalem, dans les villes de Juda, dans les villes qui sont sur les montagnes, dans les villes qui sont dans la plaine, et dans les villes qui sont vers le midi, parce que je ferai revenir les captifs, dit le Seigneur.

℣ 43. Le peuple juif.

CHAPITRE XXXIII.

Promesses du retour de Juda et du rétablissement de Jérusalem. Exécution des promesses à l'égard d'Israël et de Juda. Nouveau germe de la race de David. Alliance ferme du Seigneur avec les deux races royale et sacerdotale. Promesses du Seigneur en faveur de Jacob et de David.

1. Et factum est verbum Domini ad Jeremiam secundo, cum adhuc clausus esset in atrio carceris, dicens :

1. Le Seigneur parla une seconde fois à Jérémie, lorsqu'il étoit encore enfermé dans le vestibule de la prison, et il lui dit : Avant l'ère chr. vulg. 589.

2. Hæc dicit Dominus, qui facturus est et formaturus illud, et paraturus : Dominus nomen ejus.

2. Voici ce que dit le Seigneur, qui fera ce qu'il a dit, qui le dispose, et le prépare par avance ;" son nom est l'Être-Suprême : "

3. Clama ad me, et exaudiam te, et annuntiabo tibi grandia et firma, quæ nescis.

3. Criez vers moi, et je vous exaucerai," et je vous annoncerai des choses grandes et certaines, que vous ne savez pas ;

℣ 2. Autrement et selon les Septante : Voici ce que dit le Seigneur, qui a créé la terre, et qui l'a formée en l'affermissant.

Ibid. Hébr. litt. : Jehova, *c'est-à-dire, l'Etre-Suprême.*

℣ 3. Hébr. autr. : et je vous répondrai.

4. Car voici ce que dit le Seigneur Dieu d'Israël aux " maisons de cette ville, aux maisons du roi de Juda, qui ont été détruites, " aux fortifications, et à l'épée

4. Quia hæc dicit Dominus Deus Israel, ad domos urbis hujus, et ad domos regis Juda, quæ destructæ sunt, et ad munitiones, et ad gladium

5. De ceux qui viennent combattre contre les Chaldéens, pour " remplir cette ville des corps de ceux que j'ai frappés dans ma fureur et dans mon indignation, ayant détourné mon visage de cette ville, à cause de toutes les méchancetés de ses habitans.

5. Venientium ut dimicent cum Chaldæis, et impleant eas cadaveribus hominum, quos percussi in furore meo et in indignatione mea, abscondens faciem meam a civitate hac, propter omnem malitiam eorum.

6. Je refermerai leurs plaies, je les guérirai, et je les ferai jouir de la paix qu'ils me demandent et de la vérité. "

6. Ecce ego obducam eis cicatricem et sanitatem, et curabo eos : et revelabo illis deprecationem pacis et veritatis.

7. Je ferai revenir les captifs de Juda et les captifs de Jérusalem, " et je les rétablirai comme ils étoient au commencement.

7. Et convertam conversionem Juda, et conversionem Jerusalem : et ædificabo eos, sicut a principio.

8. Je les purifierai de toutes les iniquités qu'ils ont commises contre moi; et je leur pardonnerai tous les péchés par lesquels ils m'ont offensé et m'ont méprisé.

8. Et emundabo illos ab omni iniquitate sua, in qua peccaverunt mihi; et propitius ero cunctis iniquitatibus eorum, in quibus deliquerunt mihi, et spreverunt me.

9. Toutes les nations de la terre, qui entendront parler de tous les biens que je leur aurai faits, en relèveront mon nom avec joie, et m'en loueront avec des cris de réjouissance; ils seront effrayés et épouvantés de toutes les grâces que je leur ferai, et de l'abondance de la paix dont je les comblerai.

9. Et erit mihi in nomen, et in gaudium, et in laudem, et in exsultationem cunctis gentibus terræ, quæ audierint omnia bona quæ ego facturus sum eis : et pavebunt, et turbabuntur in universis bonis, et in

℣ 4. Hébr. autr. : touchant les maisons, etc.

Ibid On ne lit point dans l'hébreu la conjonction *et* après *sunt :* en sorte que le sens de l'hébreu se réduit à ces mots : *quæ destructæ sunt ad munitiones*, ou plus littéralement *ad aggeres.*

℣ 5. Ce *pour* ne marque pas le dessein, mais l'issue du combat.

℣ 6. Des promesses que je leur ai faites.

℣ 7. C'est le sens de l'hébreu, excepté qu'on y lit *Israël* au lieu de *Jérusalem.*

omni pace quam ego faciam eis.

10. Hæc dicit Dominus : Adhuc audietur in loco isto, quem vos dicitis esse desertum, eo quod non sit homo nec jumentum : in civitatibus Juda et foris Jerusalem, quæ desolatæ sunt absque homine, et absque habitatore, et absque pecore,

11. Vox gaudii et vox lætitiæ, vox sponsi et vox sponsæ, vox dicentium : Confitemini Domino exercituum, quoniam bonus Dominus, quoniam in æternum misericordia ejus : et portantium vota in domum Domini : reducam enim conversionem terræ, sicut a principio, dicit Dominus.

12. Hæc dicit Dominus exercituum : Adhuc erit in loco isto deserto, absque homine et absque jumento, et in cunctis civitatibus ejus, habitaculum pastorum accubantium gregum :

13. In civitatibus montuosis, et in civitatibus campestribus, et in civitatibus quæ ad austrum sunt, et in terra Benjamin, et in circuitu Jerusalem, et in civitatibus Juda, adhuc transibunt greges ad manum numerantis, ait Dominus.

14. Ecce dies veniunt, dicit Dominus, et suscitabo verbum bonum, quod locutus sum ad domum Israel et ad domum Juda.

10. Voici ce que dit le Seigneur : Dans ce lieu dont vous dites qu'il est désert, parce qu'il n'y a plus ni homme ni bête dans les villes de Juda, dans les environs de Jérusalem, qui sont désolés, sans hommes, sans habitans, et sans troupeaux ;

11. On y entendra encore des cris de joie et des chants de réjouissance, des cantiques de l'époux et de l'épouse, mêlés aux voix de ceux qui diront, Bénissez le Seigneur des armées, parce que le Seigneur est bon, parce que sa miséricorde est éternelle ! et la voix de ceux qui porteront leurs oblations " dans la maison du Seigneur; parce que je ferai revenir tous les captifs de cette terre, et je les rétablirai comme ils étoient dés le commençement, dit le Seigneur.

12. Voici ce que dit le Seigneur des armées : Dans ce lieu qui est désert, sans hommes et sans animaux, et dans toutes ses villes, il y aura encore des cabanes de pasteurs qui feront reposer leurs troupeaux ;

13. Dans les villes qui sont sur les montagnes, dans les villes qui sont dans la plaine, dans les villes qui sont vers le midi, dans la terre de Benjamin, dans les environs de Jérusalem, et dans les villes de Juda, les troupeaux passeront encore sous les mains de ceux qui les comptent, dit le Seigneur.

14. Le temps vient, dit le Seigneur, où j'accomplirai les paroles favorables que j'ai données à la maison d'Israël et à la maison de Juda.

℣ 11. Hébr. litt. : leurs *sacrifices de* louanges *et d'actions de grâces.*

15. En ces jours-là et en ce temps-là je ferai sortir de David un germe de justice ;" et il agira selon l'équité, et il établira la justice sur la terre.

16. En ces jours-là Juda sera sauvé," et Jérusalem habitera dans une entière assurance ; et voici le nom qu'ils lui donneront, Le Seigneur qui est notre justice ;"

17. Car voici ce que dit le Seigneur : On ne verra point la tige de David manquer d'un homme qui soit assis sur le trône de la maison d'Israël ;

18. Et on ne verra point la race des prêtres et des lévites" manquer d'un homme qui offre des holocaustes en ma présence, qui allume le feu de mon sacrifice," et qui égorge des victimes devant moi dans tous les temps."

19. Le Seigneur parla encore à Jérémie, et lui dit :

20. Voici ce que dit le Seigneur : Si l'on peut rompre l'alliance que j'ai faite avec le jour et l'alliance que j'ai faite avec la nuit, pour empêcher que le jour et la nuit ne paroissent chacun en son temps ;

21. On pourra rompre aussi l'alliance que j'ai faite avec mon serviteur David, et empêcher qu'il ne naisse de lui un fils qui règne sur son trône, et que les lévites et les prêtres ne soient mes ministres."

15. In diebus illis, et in tempore illo, germinare faciam David germen justitiæ, et faciet judicium et justitiam in terra.

16. In diebus illis salvabitur Juda, et Jerusalem habitabit confidenter : et hoc est nomen quod vocabunt eum, Dominus justus noster.

17. Quia hæc dicit Dominus : Non interibit de David vir, qui sedeat super thronum domus Israel :

18. Et de sacerdotibus et de levitis non interibit vir a facie mea, qui offerat holocautomata, et incendat sacrificium, et cædat victimas omnibus diebus.

19. Et factum est verbum Domini ad Jeremiam, dicens :

20. Hæc dicit Dominus : Si irritum potest fieri pactum meum cum die, et pactum meum cum nocte, ut non sit dies et nox in tempore suo :

21. Et pactum meum irritum esse poterit cum David servo meo, ut non sit ex eo filius qui regnet in throno ejus, et levitæ et sacerdotes ministri mei.

℣ 15. Ce germe de justice est le Messie, c'est-à-dire, Jésus-Christ même.
℣ 16. Par ce fils de David.
Ibid. Qui accomplit fidèlement tout ce qu'il nous a promis.
— Hébr. autr. : Jehova notre justice. Voyez au chapitre xxiii, verset 6.
℣ 18. Hébr. autr. : des prêtres lévites, *c'est-à-dire*, *descendans de Lévi.*
Ibid. Hébr. litt. : qui brûle *devant moi* l'offrande *de farine.*
Ibid. Car ce fils de David (c'est-à-dire, Jésus-Christ en qui seul se vérifient ces promesses) sera pour toujours roi et prêtre dans la maison du Seigneur.
℣ 21. Hébr. autr. : et *l'alliance que j'ai faite* avec les lévites, *c'est-à-dire avec les descendans de Lévi*, *que j'ai choisis pour être mes* prêtres *et* mes ministres.

22. Sicuti enumerari non possunt stellæ cœli, et metiri arena maris : sic multiplicabo semen David servi mei, et levitas ministros meos.

22. Comme on ne peut compter les étoiles, ni mesurer tout le sable de la mer, ainsi je multiplierai la race de mon serviteur David, et les lévites" qui sont mes ministres.

23. Et factum est verbum Domini ad Jeremiam, dicens :

23. Le Seigneur parla encore à Jérémie, et lui dit :

24. Numquid non vidisti quid populus hic locutus sit, dicens : Duæ cognationes quas elegerat Dominus, abjectæ sunt : et populum meum despexerunt, eo quod non sit ultra gens coram eis?

24. N'avez-vous point vu de quelle manière parle ce peuple, lorsqu'il dit, Les deux races que le Seigneur avoit choisies " ont été rejetées? Ainsi ils méprisent mon peuple, et " ils ne le considèrent plus comme formant encore une nation.

25. Hæc dicit Dominus : Si pactum meum inter diem et noctem, et leges cœlo et terræ non posui :

25. Voici ce que dit le Seigneur : Si l'alliance que j'ai faite avec le jour et avec la nuit n'est pas ferme; et si les lois que j'ai données au ciel et à la terre ne sont pas stables;"

26. Equidem et semen Jacob et David servi mei projiciam, ut non assumam de semine ejus principes seminis Abraham, Isaac et Ja-

26. J'abandonnerai aussi la postérité de Jacob et celle de mon serviteur David, et je ne prendrai point de sa tige des princes de la race d'Abraham, d'Isaac et de Jacob;" car je ramenerai

℣ 22. C'est-à-dire, la race de Lévi, la race sacerdotale. Ces promesses sont un symbole qui ne trouve son accomplissement que dans la perpétuité du règne et du sacerdoce de Jésus-Christ, également représenté par *David*, chef de la race royale, et par *Lévi*, chef de la race sacerdotale; en sorte que la prodigieuse multiplication de ces deux races se trouve vérifiée dans la multitude des chrétiens et des prêtres mêmes de la loi nouvelle. Les Chrétiens, étant tous la postérité spirituelle de Jésus-Christ, sont tous spirituellement avec Jésus-Christ rois et prêtres de Dieu son Père (1 *Petr.* II, 9); et les prêtres, étant aussi eux-mêmes cette postérité, participent à son sacerdoce d'une manière encore plus parfaite, ayant seuls le pouvoir d'en exercer extérieurement les fonctions.

℣ 24. La race royale et la race sacerdotale. — D'autres expliquent ceci des deux royaumes d'Israël et de Juda.

Ibid. Litt. : parce qu'ils, etc.

℣ 25. Autrement et à la lettre : Si je n'ai pas fait une alliance *durable* avec le jour et la nuit; et si je n'ai pas prescrit des lois *inviolables* au ciel et à la terre: pour lors je pourrai abandonner, etc. La Vulgate laisse à sous-entendre dans le premier membre le *non* exprimé dans le second; mais l'hébreu l'exprime dans l'un et dans l'autre.

℣ 26. Or les lois que j'ai imposées au ciel et à la terre sont immuables; ainsi les promesses que j'ai faites à David ne changeront point, et je les accomplirai très-certainement.

— Hébr. autr. : pour lors je pourrai rejeter la postérité de Jacob et de David

leurs captifs," et je leur ferai miséricorde."

cob : reducam enim conversionem eorum, et miserebor eis.

mon serviteur, en sorte que je ne prenne point de ses descendans pour les faire régner sur la race d'Abraham, d'Isaac et de Jacob.

ỳ 26 C'est le sens de l'hébreu.

Ibid. Si l'on veut suivre l'ordre des temps, il paroît qu'il faut retourner d'ici au chapitre XXI. Voyez la préface.

CHAPITRE XXXIV.

Jugement du Seigneur sur Sédécias. Violement de la loi touchant l'année sabbatique. Vengeances du Seigneur contre l'infidélité de son temple.

Avant l'ère chr vulg. 590.

1. LORSQUE Nabuchodonosor, roi de Babylone, avec toute son armée, et tous les rois et tous les peuples de la terre qui étoient sous sa puissance, faisoient la guerre contre Jérusalem, et contre toutes les villes qui en dépendent, le Seigneur parla ainsi à Jérémie :

1. VERBUM quod factum est ad Jeremiam a Domino, quando Nabuchodonosor rex Babylonis, et omnis exercitus ejus, universaque regna terræ, quæ erant sub potestate manus ejus, et omnes populi bellabant contra Jerusalem, et contra omnes urbes ejus, dicens :

2. Voici ce que dit le Seigneur Dieu d'Israël : Allez, parlez à Sédécias, roi de Juda, et vous lui direz : Voici ce que dit le Seigneur : Je suis près d'abandonner cette ville entre les mains du roi de Babylone, qui la brûlera ;

2. Hæc dicit Dominus Deus Israel : Vade, et loquere ad Sedeciam regem Juda, et dices ad eum : Hæc dicit Dominus : Ecce ego tradam civitatem hanc in manus regis Babylonis, et succendet eam igni :

3. Et vous ne pourrez vous-même échapper de ses mains ; mais vous serez pris très-certainement, et vous serez livré en sa puissance ; vos yeux verront les yeux du roi de Babylone, et vous lui parlerez bouche à bouche, et vous entrerez dans Babylone.

3. Et tu non effugies de manu ejus : sed comprehensione capieris, et in manu ejus traderis : et oculi tui oculos regis Babylonis videbunt, et os ejus cum ore tuo loquetur, et Babylonem introibis (*a*).

F 4. Néanmoins écoutez la parole du Seigneur, Sédécias roi de Juda : Voici ce que le Seigneur vous dit : Vous ne mourrez point par l'épée ;

4. Attamen audi verbum Domini, Sedecia rex Juda : Hæc dicit Dominus ad te : Non morieris in gladio :

(*a*) *S. Script. prop.*, part. VI, n. 99.

5. Sed in pace morieris, et secundum combustiones patrum tuorum regum priorum qui fuerunt ante te, sic comburent te : et, Væ Domine, plangent te: quia verbum ego locutus sum, dicit Dominus.

5. Mais vous mourrez en paix ;" on vous brûlera des parfums" comme on en a brûlé pour les rois vos prédécesseurs, et on fera le deuil pour vous en criant : Hélas! mon prince! car j'ai prononcé cet arrêt, dit le Seigneur.

6. Et locutus est Jeremias propheta ad Sedeciam regem Juda universa verba hæc in Jerusalem.

6. Et le prophète Jérémie dit tout ceci à Sédécias, roi de Juda, dans Jérusalem.

7. Et exercitus regis Babylonis pugnabat contre Jerusalem, et contra omnes civitates Juda, quæ reliquæ erant, contra Lachis, et contra Azecha : hæ enim supererant de civitatibus Juda, urbes munitæ.

7. Cependant le roi de Babylone pressoit Jérusalem et toutes les villes de Juda qui étoient restées; Lachis et Azécha," qui étoient deux villes fortes entre les villes de Juda, qui n'avoient pas encore été prises.

8. Verbum quod factum est ad Jeremiam a Domino, postquam percussit rex Sedecias fœdus cum omni populo in Jerusalem, prædicans :

8. Voici ce que le Seigneur dit à Jérémie, après que le roi Sédécias eut fait un pacte avec tout le peuple dans Jérusalem,

9. Ut dimitteret unusquisque servum suum, et unusquisque ancillam suam, Hebræum et Hebræam, liberos : et nequaquam dominarentur eis, id est, in Judæo et fratre suo.

9. En publiant que chacun renvoyât libres" son serviteur et sa servante qui étoient du peuple hébreu, et qu'ils n'exerçassent point sur eux leur domination, puisqu'ils étoient leurs frères et Juifs comme eux.

10. Audierunt ergo omnes principes et universus populus, qui inierant pactum ut dimitteret unusquisque servum suum, et unusquisque ancillam suam liberos, et ultra non dominarentur

10. Tous les princes et tout le peuple obéirent donc, et s'obligèrent à renvoyer libres leurs serviteurs et leurs servantes, et à ne plus les traiter à l'avenir comme des esclaves; ils obéirent, et ils les renvoyèrent libres.

℣ 5. D'une mort naturelle.

℣ 5. Plusieurs expliquent ainsi l'hébreu. La Vulgate porte à la lettre : On vous brûlera comme on a brûlé les rois vos prédécesseurs. Voyez la *Dissertation sur les funérailles*, à la tête de l'Ecclésiastique, tome XII.

℣ 7. Ces deux villes étoient dans la partie méridionale de Juda.

℣ 9. Pour obéir à la loi touchant l'année sabbatique. *Infr.* ℣ 14 et 15.

eis : audierunt igitur, et dimiserunt.

11. Mais ils changèrent ensuite de résolution, et ils reprirent " leurs serviteurs et leurs servantes à qui ils avoient donné la liberté, et ils les assujettirent de nouveau au joug de la servitude.

11. Et conversi sunt deinceps : et retraxerunt servos et ancillas suas, quod dimiserant liberos, et subjugaverunt in famulos et famulas.

12. Alors le Seigneur parla à Jérémie, et lui dit :

12. Et factum est verbum Domini ad Jeremiam a Domino, dicens :

13. Voici ce que dit le Seigneur Dieu d'Israël : J'ai fait alliance avec vos pères au jour où je les ai retirés de l'Egypte, de la maison de servitude; et je leur ai dit :

13. Hæc dicit Dominus Deus Israel : Ego percussi fœdus cum patribus vestris, in die qua eduxi eos de terra Ægypti de domo servitutis, dicens :

Exod. XXI. 2. *Deut.* XV. 12.

14. Lorsque sept ans seront accomplis, "que chacun renvoie son frère, qui est Hébreu, qui lui aura été vendu, qu'il le renvoie libre après qu'il l'aura servi pendant six ans; mais vos pères ne m'ont point écouté, et ils ne se sont point soumis à ce que je leur disois.

14. Cum completi fuerint septem anni, dimittat unusquisque fratrem suum Hebræum qui venditus est ei : et serviet tibi sex annis, et dimittes eum a te liberum : et non audierunt patres vestri me, nec inclinaverunt aurem suam.

15. Et pour vous, vous vous étiez tournés vers moi aujourd'hui; vous aviez fait ce qui étoit juste devant mes yeux, en publiant que chacun donneroit la liberté à son frère; et vous avez fait cet accord devant moi dans la maison sur laquelle mon nom a été invoqué.

15. Et conversi estis vos hodie, et fecistis quod rectum est in oculis meis, ut prædicaretis libertatem unusquisque ad amicum suum : et inistis pactum in conspectu meo, in domo in qua invocatum est nomen meum super eam.

16. Mais après cela vous avez changé de pensée, et vous avez déshonoré mon nom, en reprenant chacun votre serviteur et votre servante, que vous aviez renvoyés pour être libres et maîtres d'eux-mêmes; et vous les avez remis

16. Et reversi estis, et commaculastis nomen meum : et reduxistis unusquisque servum suum, et unusquisque ancillam suam, quos dimiseratis ut essent liberi

℣ 11. On voit par les deux derniers versets de ce chapitre qu'alors Nabuchodonosor s'étoit retiré de devant Jérusalem, pour marcher contre les Egyptiens, selon qu'il est marqué au chapitre XXXVII, verset 4. On suppose que ce fut à cette occasion que les Juifs, se croyant délivrés du danger, reprirent les esclaves à qui ils avoient auparavant rendu la liberté.

℣ 14. Autrement et selon l'hébreu : Lorsque la septième année sera venue.

et suæ potestatis : et subjugastis eos ut sint vobis servi et ancillæ.

17. Propterea hæc dicit Dominus : Vos non audistis me, ut prædicaretis libertatem, unusquisque fratri suo, et unusquisque amico suo : ecce ego prædico vobis libertatem, ait Dominus, ad gladium, ad pestem, et ad famem : et dabo vos in commotionem cunctis regnis terræ.

18. Et dabo viros qui prævaricantur fœdus meum, et non observaverunt verba fœderis, quibus assensi sunt in conspectu meo, vitulum quem conciderunt in duas partes, et transierunt inter divisiones ejus :

19. Principes Juda et principes Jerusalem, eunuchi et sacerdotes, et omnis populus terræ, qui transierunt inter divisiones vituli :

20. Et dabo eos in manus inimicorum suorum, et in manus quærentium animam eorum : et erit morticinum eorum in escam volatilibus cœli, et bestiis terræ.

21. Et Sedeciam regem Juda, et principes ejus, dabo in manus inimicorum suorum, et in manus quærentium animas eorum, et

sous le joug, en les rendant de nouveau vos esclaves.

17. Voici donc ce que dit le Seigneur : Vous ne m'avez point écouté pour donner la liberté chacun à son frère et à son ami ; " c'est pourquoi je vous déclare, dit le Seigneur, que je vous renvoie comme n'étant plus à moi, "que je vous abandonne à l'épée, à la famine et et à la peste ; et que je vous rendrai errans et vagabonds par tous les royaumes de la terre.

18. Je livrerai les hommes qui ont violé mon alliance, qui n'ont point observé les paroles de l'accord qu'ils avoient fait en ma présence, en passant entre les moitiés d'un jeune bœuf qu'ils avoient coupé en deux."

19. Les princes de Juda, les princes de Jérusalem, les eunuques, " les prêtres et tout le peuple de la terre " qui ont passé entre les deux moitiés du jeune bœuf. *Gen.* XV. 9. 12.

20. Je les livrerai, dis-je, entre les mains de leurs ennemis, entre les mains de ceux qui cherchent à leur ôter la vie; et leurs corps morts seront la pâture des oiseaux du ciel et des bêtes de la terre.

21. Et je livrerai Sédécias, roi de Juda, et ses princes, entre les mains de leurs ennemis, entre les mains de ceux qui cherchent à leur ôter la vie, et en la puissance des armées du roi

℣ 17. Hébr. autr. : et à son prochain.

Ibid. Litt. : que je vous donne la liberté, *et que, ne vous regardant plus comme mes serviteurs, je vous abandonne* à l'épée, etc.

℣ 18. Pour marquer qu'ils vouloient être traités de la sorte, s'ils manquoient à leur promesse.

— L'hébreu peut se traduire ainsi.

℣ 19. Dans l'Orient on donnoit ce nom aux officiers de la maison des princes, quoiqu'ils ne fussent pas toujours réellement eunuques.

Ibid. D'Israël.

de Babylone, qui se sont retirées."

22. C'est moi qui l'ordonne, dit le Seigneur, et je les ramenerai devant cette ville; ils l'assiégeront de nouveau; ils la prendront, et ils la brûleront; je rendrai les villes de Juda une affreuse solitude, et il n'y aura plus personne pour y demeurer."

in manus exercituum regis Babylonis, qui recesserunt a vobis.

22. Ecce ego præcipio, dicit Dominus, et reducam eos in civitatem hanc, et præliabuntur adversus eam, et capient eam, et incendent igni: et civitates Juda dabo in solitudinem, eo quod non sit habitator.

℣ 21. Pour un temps, et pour revenir avec plus de fureur.

℣ 22. Si l'on veut suivre l'ordre des temps, il paroît qu'il faut passer d'ici au chapitre XXXVII, versets 3 et suivans. Voyez la préface.

CHAPITRE XXXV.

Le Seigneur se sert de la fidélité des Réchabites pour confondre l'infidélité des habitans de Juda. Menaces contre les habitans de Juda. Promesses en faveur des Réchabites.

Avant l'ère chr. vulg. 606.

1. Voici la parole que le Seigneur adressa à Jérémie, au temps de Joakim fils de Josias, roi de Juda, lorsqu'il lui dit:

2. Allez à la maison des Réchabites;" parlez-leur, et faites-les entrer dans la maison du Seigneur, dans l'une des chambres du trésor;" et vous leur donnerez du vin à boire.

3. Alors je pris Jézonias fils de Jérémie fils d'Habsanias, ses frères, et tous ses fils et toute la maison des Réchabites;

4. Et je les fis entrer dans la maison du Seigneur, dans la chambre du trésor, où étoient les enfans d'Hanan," fils de Jégédélias, homme de Dieu,"

1. Verbum, quod factum est ad Jeremiam a Domino in diebus Joakim filii Josiæ regis Juda, dicens:

2. Vade ad domum Rechabitarum: et loquere eis, et introduces eos in domum Domini, in unam exedram thesaurorum, et dabis eis bibere vinum.

3. Et assumpsi Jezoniam filium Jeremiæ filii Habsaniæ, et fratres ejus, et omnes filios ejus, et universam domum Rechabitarum:

4. Et introduxi eos in domum Domini ad gazophylacium filiorum Hanan, filii Jegedeliæ hominis Dei,

℣ 2. Autr.: Allez trouver la maison, *c'est-à-dire, la famille* des Réchabites. *Infr.* ℣ 3, 5, 18.

Ibid. Le nom de *trésor* doit se prendre ici dans son acception vague et générale, pour le lieu où l'on garde toutes sortes de choses, or, argent, cuivre, habits, vin, huile, blé, etc. L'hébreu à la lettre lit simplement: dans une des chambres

℣ 3. Hébr. autr.: dans la chambre des enfans d'Hanan.

Ibid. Prophète. C'est ce que signifie cette expression, *homme de Dieu.*

quod erat juxta gazophylacium principum, super thesaurum Maasiæ filii Sellum, qui erat custos vestibuli.

près de la trésorerie des princes, " au-dessus de celle de Maasias, fils de Sellum, qui étoit le gardien du vestibule; "

5. Et posui coram filiis domus Rechabitarum scyphos plenos vino, et calices: et dixi ad eos: Bibite vinum.

5. Et je mis devant les enfans de la maison des Réchabites des tasses et des coupes pleines de vin, et je leur dis, Buvez du vin.

6. Qui responderunt: Non bibemus vinum, quia Jonadab filius Rechab, pater noster, præcepit nobis, dicens: Non bibetis vinum vos, et filii vestri, usque in sempiternum:

6. Ils me répondirent: Nous ne boirons pas de vin, parce que Jonadab notre père, fils de Réchab, " nous a fait ce commandement: Vous ne boirez jamais de vin, ni vous ni vos enfans;

7. Et domum non ædificabitis, et sementem non seretis, et vineas non plantabitis, nec habebitis: sed in tabernaculis habitabitis cunctis diebus vestris, ut vivatis diebus multis super faciem terræ, in qua vos peregrinamini.

7. Vous ne bâtirez point de maisons, vous ne semerez point de grains, vous ne planterez point de vignes, et vous n'en aurez point à vous; mais vous habiterez sous des tentes tous les jours de votre vie, afin que vous viviez long-temps sur la terre dans laquelle vous êtes étrangers.

8. Obedivimus ergo voci Jonadab filii Rechab, patris nostri, in omnibus quæ præcepit nobis, ita ut non biberemus vinum cunctis biebus nostris, nos et mulieres nostræ, filii et filiæ nostræ,

8. Nous avons donc obéi à Jonadab notre père, fils de Réchab, dans toutes les choses qu'il nous a commandées; et nous n'avons point bu de vin tous les jours de notre vie, ni nous, ni nos femmes, ni nos fils, ni nos filles.

9. Et non ædificaremus domos ad habitandum: et vineam, et agrum, et sementem non habuimus:

9. Nous n'avons point bâti de maisons pour y habiter, et nous n'avons point eu de vignes, ni de champs ni de blés;

10. Sed habitavimus in ta-

10. Mais nous avons habité sous des

℣ 4. Quelques-uns croient que c'étoit la chambre où l'on conservoit les présens des princes. D'autres traduisent l'hébreu simplement: près de la chambre des princes; ils croient que c'étoit la salle où les princes de Juda s'assembloient dans des rencontres pareilles à celle qui est marquée au chapitre xxvi, verset 10.

Ibid. Hébr. autr.: du seuil, *c'est-à-dire, de l'une des portes du temple.*

℣ 6. Descendant de Jethro beau-père de Moïse. — Ce Jonadab, fils de Réchab, pourroit être celui dont il est parlé sous le règne de Jéhu, environ trois cents ans avant le fait dont il s'agit ici. 4 *Reg.* x, 15. Voyez la *Dissertation sur les Réchabites*, à la tête de ce livre.

tentes; et jusqu'à présent nous avons obéi en toutes choses à ce que Jonadab notre père nous avoit commandé.

11. Mais Nabuchodonosor, roi de Babylone, étant venu dans notre pays, nous dîmes, Allons, entrons dans Jérusalem pour nous mettre à couvert de l'armée des Chaldéens et de l'armée de Syrie; et depuis nous sommes demeurés dans Jérusalem."

12. Alors le Seigneur dit à Jérémie:

13. Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël: Allez, dites au peuple de Juda et aux habitans de Jérusalem: Ne vous corrigerez-vous jamais? et n'obéirez-vous jamais à mes paroles? dit le Seigneur.

14. Les paroles de Jonadab, fils de Réchab, par lesquelles il commanda à ses enfans de ne point boire de vin, ont fait une telle impression sur eux, qu'ils n'en ont point bu jusqu'à cette heure, " et qu'ils ont toujours obéi au commandement de leur père; mais pour moi, qui me suis empressé " de vous parler et de vous instruire, vous ne m'avez point obéi.

Supr. XXV. 4. 5. 15. Je vous ai envoyé tous mes prophètes mes serviteurs; je me suis hâté de vous les envoyer dès le point du jour, " vous disant: Convertissez-vous, que chacun quitte sa voie corrompue; redressez vos goûts; ne suivez point les dieux étrangers, et ne les adorez point; "

bernaculis, et obedientes fuimus, juxta omnia quæ præcepit nobis Jonadab pater noster.

11. Cum autem ascendisset Nabuchodonosor rex Babylonis ad terram nostram, diximus: Venite, et ingrediamur Jerusalem a facie exercitus Chaldæorum, et a facie exercitus Syriæ: et mansimus in Jerusalem.

12. Et factum est verbum Domini ad Jeremiam, dicens:

13. Hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel: Vade, et dic viris Juda, et habitatoribus Jerusalem: Nunquid non recipietis disciplinam ut obediatis verbis meis? dicit Dominus.

14. Prævaluerunt sermones Jonadab filii Rechab, quos præcepit filiis suis, ut non biberent vinum: et non biberunt usque ad diem hanc, quia obedierunt præcepto patris sui: ego autem locutus sum ad vos de mane consurgens et loquens, et non obedistis mihi.

15. Misique ad vos omnes servos meos prophetas, consurgens diluculo, mittensque et dicens: Convertimini, unusquisque a via sua pessima, et bona facite studia vestra: et nolite se-

℣ 11. Y étant engagés par cette pressante nécessité.

℣ 14. Hébr. autr.: ont été exécutées; et ils n'ont point bu de vin jusqu'à cette heure; car ils ont toujours obéi, etc.

Ibid. C'est le sens de l'hébraïsme *manè consurgens.*

℣ 15. C'est-à-dire, avec empressement, comme nous avons déjà fait remarquer.

Ibid. Hébr. litt.: et ne les servez point.

qui deos alienos, neque colatis eos : et habitabitis in terra, quam dedi vobis et patribus vestris : et non inclinastis aurem vestram, neque audistis me.

16. Firmaverunt igitur filii Jonadab filii Rechab præceptum patris sui, quod præceperat eis : populus autem iste non obedivit mihi.

17. Idcirco hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel : Ecce ego adducam super Juda, et super omnes habitatores Jerusalem, universam afflictionem quam locutus sum adversum illos : eo quod locutus sum ad illos, et non audierunt : vocavi illos, et non responderunt mihi.

18. Domui autem Rechabitarum dixit Jeremias : Hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel : Pro eo quod obedistis præcepto Jonadab patris vestri, et custodistis omnia mandata ejus, et fecistis universa quæ præcepit vobis :

19. Propterea hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel : Non deficiet vir de stirpe Jonadab filii Rechab, stans in conspectu meo cunctis diebus.

et vous habiterez dans la terre que je vous ai donnée et que j'avois donnée à vos pères; et cependant vous n'avez point voulu m'écouter, et vous avez refusé de m'obéir.

16. Ainsi les enfans de Jonadab, fils de Réchab, ont exécuté inviolablement l'ordre que leur père leur avoit donné ; mais ce peuple ne m'a point obéi.

17. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël : Je ferai tomber sur Juda et sur tous les habitans de Jérusalem tous les maux que j'avois prédits devoir leur arriver, parce que je leur ai parlé, et qu'ils ne m'ont point écouté ; que je les ai appelés, et qu'ils ne m'ont point répondu.

18. Mais Jérémie dit à la maison des Réchabites : Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël : Parce que vous avez obéi au précepte de Jonadab votre père, et que vous avez gardé tout ce qu'il vous a ordonné, et que vous avez fait tout ce qu'il vous a commandé ;

19. Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël : La race de Jonadab, fils de Réchab, ne cessera point de produire des hommes qui se tiendront toujours en ma présence, comme m'étant très-agréables.

CHAPITRE XXXVI.

Jérémie dicte à Baruch ses prophéties. Baruch les lit devant le peuple, puis devant les princes. Le roi Joakim fait brûler le livre. Jérémie les dicte une seconde fois, en ajoute de nouvelles, annonce les vengeances du Seigneur contre Joakim.

Avant l'ère chr. vulg. 606.

1. La quatrième année de Joakim fils de Josias, roi de Juda, le Seigneur parla à Jérémie, et lui dit :

1. Et factum est in anno quarto Joakim filii Josiæ regis Juda, factum est verbum hoc ad Jeremiam a Domino, dicens :

2. Prenez un livre, ″ et écrivez-y tout ce que je vous ai dit contre Israël et contre Juda, et contre tous les peuples, ″ depuis le temps du règne de Josias, où je vous ai parlé, jusqu'à cette heure,

2. Tolle volumen libri, et scribes in eo omnia verba quæ locutus sum tibi adversum Israel et Judam, et adversum omnes gentes : a die qua locutus sum ad te, ex diebus Josiæ usque ad diem hanc :

3. Pour voir si, lorsque ceux de la maison de Juda entendront tous les maux que je suis résolu de leur faire, ils abandonneront leurs voies criminelles, afin que je leur pardonne leur iniquité et leur péché.

3. Si forte, audiente domo Juda universa mala quæ ego cogito facere eis, revertatur unusquisque a via sua pessima, et propitius ero iniquitati et peccato eorum.

4. Jérémie appela donc Baruch, ″ fils de Nérias; et Baruch écrivit dans un livre toutes les paroles que le Seigneur avoit dites à Jérémie, selon que Jérémie les lui dictoit de vive voix.

4. Vocavit ergo Jeremias Baruch filium Neriæ : et scripsit Baruch ex ore Jeremiæ, omnes sermones Domini quos locutus est ad eum, in volumine libri :

5. Jérémie ensuite donna cet ordre à Baruch : Je suis enfermé, ″ et je ne puis entrer dans la maison du Seigneur. ″

5. Et præcepit Jeremias Baruch, dicens : Ego clausus sum, nec valeo ingredi domum Domini.

ỳ 2. Litt. : un volume, *un rouleau.* Voyez la *Dissertation sur la forme des livres anciens*, à la tête du livre des Proverbes, tome XI.

Ibid. Hébr. autr. : touchant Israël, et touchant Juda, et touchant tous les peuples, etc.

ỳ 4. Son principal disciple.

ỳ 5. Hébr. autr. : Je suis retenu. Ce n'étoit pas qu'il fût alors en prison, puisque ensuite il y eut ordre de l'y mettre (ỳ 26); mais apparemment Dieu même, qui le cacha dans la suite, le retenoit dès lors, et ne permettoit pas qu'il parût devant le peuple.

Ibid. Soit que Dieu lui eût défendu de sortir pour porter ses prophéties

6. Ingredere ergo tu, et lege de volumine, in quo scripsisti ex ore meo, verba Domini, audiente populo in domo Domini, in die jejunii : insuper et audiente universo Juda, qui veniunt de civitatibus suis, leges eis :

6. Entrez-y donc, vous ; et, prenant ce livre où vous avez écrit les paroles du Seigneur que je vous ai dictées, vous les lirez devant le peuple dans la maison du Seigneur, au jour du jeûne ; ỷ et vous les lirez aussi devant tous les habitans de Juda qui viennent de leurs villes ;

7. Si forte cadat oratio eorum in conspectu Domini, et revertatur unusquisque a via sua pessima ; quoniam magnus furor et indignatio est, quam locutus est Dominus adversus populum hunc.

7. Pour voir s'ils répandront ỷ une humble prière devant le Seigneur, et si chacun reviendra de sa voie corrompue ; parce que le Seigneur a parlé contre ce peuple dans son indignation et dans sa grande fureur.

8. Et fecit Baruch filius Neriæ, juxta omnia quæ præceperat ei Jeremias propheta, legens ex volumine sermones Domini in domo Domini.

8. Baruch, fils de Nérias, exécuta tout ce que le prophète Jérémie lui avoit ordonné ; et il lut dans ce livre les paroles du Seigneur dans la maison du Seigneur. ỷ

9. Factum est autem in anno quinto Joakim filii Josiæ regis Juda, in mense nono : prædicaverunt jejunium in conspectu Domini omni populo in Jerusalem, et universæ multitudini, quæ confluxerat de civitatibus Juda in Jerusalem.

9 Or la cinquième année de Joakim fils de Josias, roi de Juda, au neuvième mois, on publia un jeûne devant le Seigneur, ỷ à tout le peuple qui étoit dans Jérusalem, et à tous ceux qui étoient venus en foule des villes de Juda dans Jérusalem. ỷ

10. Legitque Baruch ex volumine sermones Jere-

10. Et Baruch lut dans le livre les paroles de Jérémie, dans la maison du

dans le temple, ou que le prince lui eût fait défense de se montrer, ou qu'il eût quelque autre empêchement que Baruch n'avoit pas.

ỷ 6. Au verset 9 on voit que ce jeûne fut publié au neuvième mois ; ce qui montre que c'étoit un jeûne extraordinaire ordonné pour des nécessités publiques ; car la loi n'en ordonnoit aucun pour le neuvième mois.

ỷ 7. La Vulgate dit, *si leur prière tombe*. C'est un hébraïsme traduit littéralement du texte original. On dit en hébreu *faire tomber sa prière devant quelqu'un* pour *lui adresser d'humbles prières*.

ỷ 8. Au jour du jeûne qui fut ordonné par le roi.

ỷ 9. On présume que je jeûne fut ordonné en mémoire du malheur arrivé l'année précédente à Jérusalem, lorsque cette ville fut prise par Nabuchodonosor.

ỷ 9. Dans les jeûnes ordonnés par l'autorité souveraine, tout le peuple se rendoit à Jérusalem.

Seigneur, en la chambre du trésor, où demeuroit Gamarias fils de Saphan, docteur de la loi," dans le vestibule supérieur, à la porte neuve de la maison du Seigneur," en présence de tout le peuple ;

11. Et Michée, fils de Gamarias fils de Saphan, ayant entendu toutes les paroles du Seigneur écrites dans ce livre,

12. Descendit en la maison du roi, en la chambre du trésor, où demeuroit le secrétaire," où tous les grands étoient assis, Elisama le secrétaire, Dalaïas, fils de Séméias, Elnathan, fils d'Achabor, Gamarias, fils de Saphan," Sédécias, fils d'Hananias, et toutes les premières personnes de la cour ;

13. Et Michée leur rapporta toutes les paroles qu'il avoit entendu lire à Baruch dans ce livre devant le peuple.

14. Tous les grands envoyèrent donc à Baruch Judi, fils de Nathanias fils de Sélémias fils de Chusi, pour lui dire : Prenez le livre que vous avez lu devant le peuple, et venez ici. Baruch, fils de Nérias, prit donc le livre, et vint les trouver ;

15. Et ils lui dirent : Asseyez-vous là, et lisez ce livre devant nous. Et Baruch le lut devant eux.

16. Ayant donc entendu toutes ces paroles, ils s'entre-regardèrent tous

miæ in domo Domini, in gazophylacio Gamariæ filii Saphan scribæ, in vestibulo superiori, in introitu portæ novæ domus Domini, audiente omni populo.

11. Cumque audisset Michæas filius Gamariæ filii Saphan omnes sermones Domini ex libro,

12. Descendit in domum regis ad gazophylacium scribæ, et ecce ibi omnes principes sedebant : Elisama scriba, et Dalaias filius Semeiæ, et Elnathan filius Achobor, et Gamarias filius Saphan, et Sedecias filius Hananiæ, et universi principes.

13. Et nuntiavit eis Michæas omnia verba quæ audivit legente Baruch ex volumine in auribus populi.

14. Miserunt itaque omnes principes ad Baruch, Judi filium Nathaniæ, filii Selemiæ, filii Chusi, dicentes : Volumen, ex quo legisti audiente populo, sume in manu tua, et veni. Tulit ergo Baruch filius Neriæ volumen in manu sua, et venit ad eos.

15. Et dixerunt ad eum : Sede, et lege hæc in auribus nostris. Et legit Baruch in auribus eorum.

16. Igitur cum audissent omnia verba, obstupuerunt

℣ 10. Hébr. autr. : en la chambre de Gamarias, fils de Saphan, secrétaire *du temple.*

Ibid. Le vestibule supérieur est, selon les apparences, le parvis des prêtres ; et la porte neuve pouvoit être la porte orientale du même parvis, qui est appelé le parvis neuf sous le règne de Josaphat. 2 *Par.* xx, 5.

℣ 12. Hébr. autr. : en la chambre du secrétaire.

Ibid. Celui-ci paroît différent de celui qui est nommé au verset 10.

unusquisque ad proximum suum, et dixerunt ad Baruch : Nuntiare debemus regi omnes sermones istos.

avec étonnement;" et ils dirent à Baruch : Il faut que nous donnions avis" au roi de tout ce qui est écrit dans ce livre;

17. Et interrogaverunt eum, dicentes : Indica nobis quomodo scripsisti omnes sermones istos ex ore ejus.

17. Et ils l'interrogèrent, en lui disant : Déclarez-nous comment vous avez recueilli toutes ces paroles de la bouche de Jérémie.

18. Dixit autem eis Baruch : Ex ore suo loquebatur quasi legens ad me omnes sermones istos : et ego scribebam in volumine atramento.

18. Baruch leur répondit : Il me dictoit de sa bouche toutes ces paroles, comme s'il les eût lues;" et moi je les écrivois avec de l'encre.

19. Et dixerunt principes ad Baruch : Vade, et abscondere, tu et Jeremias, et nemo sciat ubi sitis.

19. Alors les princes dirent à Baruch : Allez, et cachez-vous, vous et Jérémie; et que personne ne sache où vous serez.

20. Et ingressi sunt ad regem in atrium : porro volumen commendaverunt in gazophylacio Elisamæ scribæ : et nuntiaverunt, audiente rege, omnes sermones.

20. Ils laissèrent ensuite le livre en dépôt dans la chambre d'Elisama, secrétaire, et ils allèrent vers le roi dans le vestibule de son palais, et lui rapportèrent tout ce qu'ils avoient entendu.

21. Misitque rex Judi ut sumeret volumen : qui tollens illud de gazophylacio Elisamæ scribæ, legit audiente rege et universis principibus qui stabant circa regem.

21. Alors le roi envoya Judi pour prendre le livre; et, l'ayant pris dans la chambre d'Elisama secrétaire, il le lut devant le roi et devant tous les grands qui l'environnoient.

22. Rex autem sedebat in domo hiemali in mense nono : et posita erat arula coram eo plena prunis.

22. Le roi habitoit dans son appartement d'hiver, au neuvième mois;" et il y avoit devant lui un brasier de charbons ardens.

23. Cumque legisset Judi tres pagellas vel quatuor,

23. Judi ayant lu trois ou quatre pages," le roi les coupa avec le canif

℣ 16. Frappés des menaces du prophète.

Ibid. Hébr. litt. : Nous donnerons certainement avis.

℣ 18. Ce qui fait connoître que les prophètes étoient les organes du Saint-Esprit qui leur dictoit ce qu'ils devoient dire. C'est lui qui parloit véritablement par leur bouche.

℣ 22. Le neuvième mois de l'année sainte étoit le mois lunaire de novembre; il rouloit sur novembre et décembre.

℣ 23. Comme les volumes anciens étoient de grands rouleaux, ces pages

du secrétaire, et les jeta dans le feu de ce brasier, et mit ensuite tout le reste du volume dans le feu jusqu'à ce que tout fût consumé."

24. Ainsi le roi et tous ses serviteurs, qui entendirent les paroles de ce livre, n'eurent point de peur en les écoutant, et ils ne déchirèrent point leurs vêtemens."

25. Néanmoins Elnathan, Dalaïas et Gamarias s'opposèrent au roi, afin que le livre ne fût pas brûlé; mais il ne les écouta point.

26. Et le roi commanda à Jérémiel, fils d'Amélech, à Saraïas, fils d'Ezriel, et à Sélémias, fils d'Abdéel, d'arrêter le secrétaire Baruch avec le prophète Jérémie; mais le Seigneur les cacha.

27. Et le Seigneur parla à Jérémie, après que le roi eut brûlé le livre où étoient les paroles que Baruch avoit écrites en les recueillant de la bouche de Jérémie, et il lui dit:

28. Prenez un autre livre; écrivez-y toutes les paroles qui étoient dans le premier que Joakim, roi de Juda, a brûlé.

29. Et vous direz à " Joakim, roi de Juda: Voïci ce que dit le Seigneur: Vous avez brûlé ce livre, en disant: Pourquoi avez-vous écrit et avez-vous

scidit illud scalpello scribæ, et projecit in ignem, qui erat super arulam, donec consumeretur omne volumen igni qui erat in arula.

24. Et non timuerunt, neque sciderunt vestimenta sua, rex et omnes servi ejus, qui audierunt universos sermones istos.

25. Verumtamen Elnathan, et Dalaias, et Gamarias contradixerunt regi ne combureret librum: et non audivit eos.

26. Et præcepit rex Jeremiel filio Amelech, et Saraiæ filio Ezriel, et Selemiæ filio Abdeel, ut comprehenderent Baruch scribam, et Jeremiam prophetam: abscondit autem eos Dominus.

27. Et factum est verbum Domini ad Jeremiam prophetam, postquam combusserat rex volumen, et sermones quos scripserat Baruch ex ore Jeremiæ, dicens:

28. Rursum tolle volumen aliud, et scribe in eo omnes sermones priores, qui erant in primo volumine, quod combussit Joakim rex Juda.

29. Et ad Joakim regem Juda, dices: Hæc dicit Dominus: Tu combussisti volumen illud, dicens:

étoient apparemment l'écriture qui étoit sur chacun des carrés attachés bout à bout qui composoient le rouleau.

℣ 23. Autrement et à la lettre: le roi coupa le livre avec le canif du secrétaire, et le jeta dans le feu de ce brasier, jusqu'à ce que tout le volume y fût consumé.

℣ 24. Pour marque de pénitence.

℣ 29. Hébr. litt.: touchant Joakim.

Quare scripsisti in eo annuntians : Festinus veniet rex Babylonis, et vastabit terram hanc, et cessare faciet ex illa hominem et jumentum?

publié que le roi de Babylone se hâtoit de venir " pour détruire ce pays, et pour en exterminer les hommes et les bêtes?

30. Propterea hæc dicit Dominus contra Joakim regem Juda : Non erit ex eo qui sedeat super solium David (*a*), et cadaver ejus projicietur ad æstum per diem, et ad gelu per noctem.

30. Mais voici ce que dit le Seigneur contre " Joakim, roi de Juda : Il ne sortira point de lui de prince qui soit assis sur le trône de David ;" et son corps mort sera jeté, pour être exposé à la chaleur pendant le jour et à la gelée pendant la nuit.

31. Et visitabo contra eum, et contra semen ejus, et contra servos ejus, iniquitates suas, et adducam super eos, et super habitatores Jerusalem, et super viros Juda omne malum quod locutus sum ad eos, et non audierunt.

31. Je m'éleverai contre lui, contre sa race, contre ses serviteurs; et je punirai leurs iniquités; et je ferai venir sur eux, sur les habitans de Jérusalem, et sur les hommes de Juda, tous les maux que j'ai prédit devoir leur arriver, sans qu'ils aient voulu m'entendre.

32. Jeremias autem tulit volumen aliud, et dedit illud Baruch filio Neriæ scribæ, qui scripsit in eo ex ore Jeremiæ omnes sermones libri quem combusserat Joakim rex Juda igni : et insuper additi sunt sermones multo plures, quam antea fuerant.

32. Jérémie prit donc un autre livre, et le donna à Baruch, fils de Nérias, son secrétaire, qui y écrivit tout ce qui étoit dans le livre que Joakim, roi de Juda, avoit brûlé, selon que Jérémie le lui dictoit de sa bouche; et il ajouta beaucoup d'autres choses qui n'étoient pas dans le premier."

(*a*) *S. Script. prop.*, part. VI, n. 100.

ỳ 29. Hébr. autr. : viendroit certainement.

ỳ 30. Hébr. litt. : touchant Joakim. C'est la même expression qu'au verset précédent.

Ibid. Jéchonias, fils de Joakim, ne régna que trois mois après ce prince, et ne laissa pas le royaume à son fils; mais ce fut Sédécias, son oncle, qui lui succéda, et qui fut le dernier roi de Juda.

ỳ 32. Hébr. autr. : plusieurs choses semblables.

CHAPITRE XXXVII.

Sédécias se recommande aux prières de Jérémie. Nabuchodonosor marche contre le roi d'Egypte. Jérémie prédit que ce prince reviendra contre Jérusalem. Ce prophète est arrêté et mis dans un cachot. Sédécias l'en retire.

1. Le roi Sédécias, fils de Josias, régna en la place de Jéchonias, fils de Joakim, Nabuchodonosor, roi de Babylone, l'ayant établi roi sur la terre de Juda.

2. Mais il n'obéit point, ni lui, ni ses serviteurs, ni tout le peuple de Juda, aux paroles que le Seigneur avoit dites par la bouche du prophète Jérémie ;"

3. Et le roi Sédécias envoya Juchal, fils de Sélémias, et le prêtre Sophonias, fils de Maasias, dire au prophète Jérémie : Priez pour nous le Seigneur notre Dieu."

4. Jérémie alloit alors librement parmi le peuple, parce qu'il n'avoit pas encore été mis en prison." Cependant l'armée de Pharaon" étant sortie de l'Egypte," les Chaldéens, qui assiégeoient Jérusalem, ayant appris cette nouvelle, se retirèrent de devant la ville."

1. Et regnavit rex Sedecias filius Josiæ pro Jechonia filio Joakim : quem constituit regem Nabuchodonosor rex Babylonis in terra Juda.

2. Et non obedivit ipse, et servi ejus, et populus terræ, verbis Domini, quæ locutus est in manu Jeremiæ prophetæ.

3. Et misit rex Sedecias Juchal filium Selemiæ, et Sophoniam filium Maasiæ sacerdotem, ad Jeremiam prophetam, dicens : Ora pro nobis Dominum Deum nostrum.

4. Jeremias autem libere ambulabat in medio populi : non enim miserant eum in custodiam carceris. Igitur exercitus Pharaonis egressus est de Ægypto : et audientes Chaldæi qui obsidebant Jerusalem, hu-

℣ 1 et 2. Ces deux premiers versets peuvent être considérés comme la conclusion du chapitre précédent. Ce qui suit paroît être de la neuvième année de Sédécias, et par conséquent beaucoup postérieur à ce qui précède. Si l'on veut suivre l'ordre des temps, il paroit qu'il faut retourner d'ici au chap. XXIV. Voyez la préface.

℣ 3. Le roi de Babylone étoit venu mettre le siége devant Jérusalem.

℣ 4. Dom Calmet pense qu'après avoir été mis dans le vestibule de la prison de la maison du roi, avant la levée du siége (*supr.* XXXII, 2), il avoit été relâché pendant la levée du siége.

Ibid. Dom Calmet croit que c'est Pharaon Ephrée ou Apriès, fils et successeur de Psammis, et petit-fils de Néchao. Il sera parlé de ce prince au chapitre XLVI, verset 3e.

Ibid. Pour marcher au secours du roi de Juda.

Ibid. Pour aller combattre les Egyptiens.

jusceemodi nuntium, recesserunt ab Jerusalem.

5. Et factum est verbum Domini ad Jeremiam prophetam, dicens :

6. Hæc dicit Dominus Deus Israel : Sic dicetis regi Juda, qui misit vos ad me interrogandum : Ecce exercitus Pharaonis, qui egressus est vobis in auxilium, revertetur in terram suam in Ægyptum :

7. Et redient Chaldæi, et bellabunt contra civitatem hanc, et capient eam, et succendent eam igni.

8. Hæc dicit Dominus : Nolite decipere animas vestras, dicentes : Euntes abibunt, et recedent a nobis Chaldæi : quia non abibunt.

9. Sed et si percusseritis omnem exercitum Chaldæorum, qui præliantur adversum vos, et derelicti fuerint ex eis aliqui vulnerati : singuli de tentorio suo consurgent, et incendent civitatem hanc igni.

10. Ergo cum recessisset exercitus Chaldæorum ab Jerusalem propter exercitum Pharaonis,

11. Egressus est Jeremias de Jerusalem ut iret in terram Benjamin, et divideret ibi possessionem in conspectu civium.

12. Cumque pervenisset

5. Alors le Seigneur parla au prophète Jérémie, et lui dit :

6. Voici ce que dit le Seigneur Dieu d'Israël : Vous " direz ceci au roi de Juda, qui vous a envoyés pour me consulter : L'armée de Pharaon, qui vient pour vous donner du secours, va retourner dans l'Egypte, d'où elle est venue ;"

7. Et les Chaldéens reviendront, et ils assiégeront de nouveau cette ville ; ils la prendront, et la brûleront.

8. Voici ce que dit le Seigneur : Ne vous trompez point vous-mêmes, en disant, Les Chaldéens s'en iront certainement, et se retireront de nous ; car ils ne s'en iront point.

9. Mais quand même vous auriez taillé en pièces toute l'armée des Chaldéens qui combattent contre vous, et qu'il en seroit demeuré seulement quelques-uns couverts de blessures, ils sortiroient chacun de leur tente, et viendroient mettre le feu dans cette ville.

10. L'armée des Chaldéens s'étant donc retirée du siége de Jérusalem, à cause de l'armée de Pharaon,

11. Jérémie sortit de Jérusalem, pour aller au pays de Benjamin, et pour y diviser son bien en présence des habitans de ce lieu ;"

12. Et étant arrivé à la porte de

ỳ 6. Vous, Juchal et Sophonias, vous direz ceci au roi de Juda, qui vous a envoyés pour me consulter, etc.

Ibid. Elle s'en retournera sans vous délivrer de vos ennemis.

ỳ 11. On peut traduire l'hébreu : « Pour se glisser (להלק) de là au milieu du peuple, » c'est-à-dire, pour se sauver de Jérusalem, en sortant de cette ville avec les autres qui alloient et venoient librement.

Benjamin, le capitaine qui étoit de garde à son tour à la porte, lequel s'appeloit Jérias, fils de Sélémias, fils d'Hananias, arrêta le prophète Jérémie, et lui dit : Vous fuyez pour aller vous rendre aux Chaldéens.

13. Jérémie lui répondit : Cela est faux ; je ne fuis point pour aller me rendre aux Chaldéens. Jérias n'écouta point Jérémie ; mais, s'étant saisi de lui, il l'amena devant les grands,

14. Qui, étant en colère contre Jérémie, le firent battre, et l'envoyèrent en la prison qui étoit dans la maison de Jonathan, secrétaire ; car c'est lui qui commandoit dans la prison.

15. Jérémie ayant donc été mis dans la basse-fosse et dans un cachot, ‖ y demeura plusieurs jours.

16. Or le roi Sédécias envoya le tirer de ce cachot ; et, l'entretenant en secret dans sa maison, il lui demanda : Avez-vous quelque chose à nous dire de la part du Seigneur ? Jérémie lui dit : Oui ; vous serez livré entre les mains du roi de Babylone. ‖

17. Et Jérémie dit au roi Sédécias : Quelle faute ai-je commise contre vous, contre vos serviteurs, et contre votre peuple, pour m'avoir fait mettre dans une prison ?

18. Où sont vos prophètes qui vous prophétisoient, et qui disoient : Le roi de Babylone ne viendra point combattre contre vous et contre cette terre ?

19. Ecoutez-moi donc maintenant, je vous supplie, ô roi mon seigneur ;

ad portam Benjamin, erat ibi custos portæ per vices, nomine Jerias filius Selemiæ filii Hananiæ, et apprehendit Jeremiam prophetam, dicens : Ad Chaldæos profugis.

13. Et respondit Jeremias : Falsum est : non fugio ad Chaldæos. Et non audivit eum : sed comprehendit Jerias Jeremiam, et adduxit eum ad principes.

14. Quamobrem irati principes contra Jeremiam, cæsum eum miserunt in carcerem qui erat in domo Jonathan scribæ : ipsi enim præpositus erat super carcerem.

15. Itaque ingressus est Jeremias in domum laci, et in ergastulum : et sedit ibi Jeremias diebus multis.

16. Mittens autem Sedecias rex tulit eum : et interrogavit eum in domo sua abscondite, et dixit : Putasne est sermo a Domino ? Et dixit Jeremias : Est : et ait : In manus regis Babylonis traderis.

17. Et dixit Jeremias ad regem Sedeciam : Quid peccavi tibi, et servis tuis, et populo tuo, quia misisti me in domum carceris ?

18. Ubi sunt prophetæ vestri, qui prophetabant vobis, et dicebant : Non veniet rex Babylonis super vos, et super terram hanc ?

19. Nunc ergo audi, obsecro, domine mi rex : Va-

℣ 15. C'est le sens de l'hébreu.

℣ 16. Nabuchodonosor, ayant défait les Egyptiens, étoit revenu assiéger Jérusalem, comme Jérémie l'avoit prédit.

leat deprecatio mea in conspectu tuo, et ne me remittas in domum Jonathan scribæ, ne moriar ibi.

recevez favorablement la prière que je vous fais; et ne me renvoyez point dans la prison de Jonathan, secrétaire, de peur que je n'y meure.

20. Præcepit ergo rex Sedecias ut traderetur Jeremias in vestibulo carcéris : et daretur ei torta panis quotidie, excepto pulmento, donec consumerentur omnes panes de civitate: et mansit Jeremias in vestibulo carceris.

20. Le roi Sédécias ordonna donc que Jérémie fût mis dans le vestibule de la prison, et qu'on lui donnât tous les jours un pain, outre les viandes ordinaires, " jusqu'à ce que tout le pain de la ville fût consommé; et Jérémie demeura dans le vestibule de la prison. "

℣ 20. Hébr. autr. : de la place des boulangers.
Ibid. Si l'on veut suivre l'ordre des temps, il paroît qu'il faut passer d'ici au chapitre xxxii et xxxiii. Voyez la préface.

CHAPITRE XXXVIII.

Jérémie est mis dans une basse-fosse. Abdémélech l'en retire. Sédécias le consulte en secret; Jérémie lui conseille de se rendre aux Chaldéens. Sédécias lui recommande le secret sur cet entretien; Jérémie le lui garde.

1. Audivit autem Saphatias filius Mathan, et Gedelias filius Phassur, et Juchal filius Selemiæ, et Phassur filius Melchiæ, sermones quos Jeremias loquebatur ad omnem populum, dicens :

1. Saphatias, fils de Mathan, Gédélias, fils de Phassur, Juchal, fils de Sélémias, et Phassur, fils de Melchias, avoient entendu les paroles de Jérémie à tout le peuple, lorsqu'il leur disoit :

2. Hæc dicit Dominus : Quicumque manserit in civitate hac, morietur gladio, et fame, et peste: qui autem profugerit ad Chaldæos, vivet, et erit anima ejus sospes et vivens.

2. Voici ce que dit le Seigneur : Quiconque demeurera dans cette ville mourra par l'épée, par la famine ou par la peste; mais celui qui se retirera vers les Chaldéens vivra, et il sauvera son âme. " *Supr.* xxi. 9.

3. Hæc dicit Dominus : Tradendo tradetur civitas hæc in manu exercitus regis Babylonis, et capiet eam.

3. Voici ce que dit le Seigneur : Cette ville sera livrée très-certainement à l'armée du roi de Babylone, et il la prendra.

4. Et dixerunt principes

4. C'est pourquoi les grands dirent

℣ 2. On lit ici dans l'hébreu, comme au chapitre xxi, verset 9 : et son âme sera pour lui comme une dépouille, et il vivra.

au roi : Nous vous supplions de commander qu'on fasse mourir cet homme, car il affoiblit à dessein " le courage des hommes de guerre qui sont demeurés dans la ville et le courage de tout le peuple, en leur disant ces paroles qu'il a coutume de dire, parce que cet homme ne cherche point la prospérité, mais le malheur de ce peuple.

5. Le roi Sédécias leur répondit : Je vous le remets entre les mains, car il n'est pas juste que le roi vous refuse aucune chose. "

6. Ils prirent donc Jérémie, et ils le jetèrent dans la basse-fosse de Melchias, fils d'Améleeh, qui étoit dans le vestibule de la prison ; et, l'ayant attaché avec des cordes, ils le firent descendre dans cette basse-fosse, où il n'y avoit point d'eau, mais de la boue. Et Jérémie descendit dans cette boue.

7. Or Abdémélech éthiopien, eunuque, "qui étoit dans la maison du roi, sut qu'on avoit fait descendre Jérémie dans cette basse-fosse ; le roi étoit alors dans son siége, à la porte de Benjamin ; "

8. Et Abdémélech, étant sorti du palais du roi, vint le trouver, et lui dit :

9. O roi, mon seigneur, ces personnes qui ont fait tout ce mal à Jérémie ont commis une très-mauvaise action, l'ayant jeté dans une basse-fosse, afin qu'il y meure de faim, " puisqu'il n'y a plus de pain dans la ville.

regi : Rogamus ut occidatur homo iste : de industria enim dissolvit manus virorum bellantium, qui remanserunt in civitate hac, et manus universi populi, loquens ad eos juxta verba hæc : siquidem homo iste non quærit pacem populo huic, sed malum.

5. Et dixit rex Sedecias : Ecce ipse in manibus vestris est : nec enim fas est regem vobis quidquam negare.

6. Tulerunt ergo Jeremiam, et projecerunt eum in lacum Melchiæ filii Amelech, qui erat in vestibulo carceris : et submiserunt Jeremiam funibus in lacum, in quo non erat aqua, sed lutum : descendit itaque Jeremias in cœnum.

7. Audivit autem Abdemelech Æthiops vir eunuchus, qui erat in domo regis, quod misissent Jeremiam in lacum : porro rex sedebat in porta Benjamin.

8. Et egressus est Abdemelech de domo regis, et locutus est ad regem, dicens :

9. Domine mi rex, malefecerunt viri isti omnia quæcumque perpetrarunt contra Jeremiam prophetam, mittentes eum in lacum ut moriatur ibi fame : non sunt enim panes ultra in civitate.

℣ 4. Hébr. autr. : car il affoiblit ainsi le courage, etc.

℣ 5. Hébr. autr. : Car le roi ne peut rien contre vous (*ou avec vous*) ; *le roi ne peut rien vous refuser.*

℣ 7. Officier du palais.

Ibid. Où il rendoit la justice.

℣ 9. Hébr. autr. : il seroit mort de faim où il étoit, puisqu'il n'y a plus de pain dans la ville.

10. Præcepit itaque rex Abdemelech Æthiopi, dicens : Tolle tecum hinc triginta viros, et leva Jeremiam prophetam de lacu, antequam moriatur.

10. Le roi fit donc ce commandement à Abdémélech éthiopien : Prenez d'ici trente hommes avec vous, et tirez le prophète Jérémie de cette basse-fosse, avant qu'il meure.

11. Assumptis ergo Abdemelech secum viris, ingressus est domum regis, quæ erat sub cellario : et tulit inde veteres pannos, et antiqua quæ computruerant, et submisit ea ad Jeremiam in lacum per funiculos.

11. Abdémélech, ayant pris ces hommes avec lui, entra dans le palais du roi, dans un lieu qui étoit sous le garde-meuble,″et il en tira de vieux morceaux de drap et de vieilles étoffes qui étoient usées, et les fit descendre à Jérémie avec des cordes dans la basse-fosse.

12. Dixitque Abdemelech Æthiops ad Jeremiam : Pone veteres pannos et hæc scissa et putrida, sub cubito manuum tuarum, et super funes. Fecit ergo Jeremias sic.

12. Et Abdémélech éthiopien dit à Jérémie : Mettez ces vieux draps et ces morceaux d'étoffes usées sous vos aisselles,″entre vos bras et les cordes. Jérémie fit ce qu'il lui avoit dit.

13. Et extraxerunt Jeremiam funibus, et eduxerunt eum de lacu : mansit autem Jeremias in vestibulo carceris.

13. Et ils enlevèrent Jérémie avec les cordes, et le tirèrent hors de la basse-fosse ; et il demeura dans le vestibule de la prison.

14. Et misit rex Sedecias, et tulit ad se Jeremiam prophetam ad ostium tertium, quod erat in domo Domini, et dixit rex ad Jeremiam : Interrogo ego te sermonem : ne abscondas a me aliquid.

14. Après cela le roi Sédécias envoya querir le prophète Jérémie, et il le fit venir à la troisième porte qui étoit en la maison du Seigneur,″et le roi dit à Jérémie : J'ai un avis à vous demander ; ne me cachez rien.

15. Dixit autem Jeremias ad Sedeciam : Si annuntiavero tibi, numquid non interficies me ? et si consilium dedero tibi, non me audies.

15. Jérémie répondit à Sédécias : Si je vous annonce la vérité, n'est-il pas certain que vous me ferez mourir ? et quand je vous aurai donné conseil, vous ne m'écouterez point.

16. Juravit ergo rex Sedecias Jeremiæ clam, dicens : Vivit Dominus, qui

16. Le roi Sédécias jura donc en secret à Jérémie, et lui dit : Je jure par le Seigneur, qui a créé en nous cette

ỳ 11. C'est le sens de l'hébreu.
ỳ 12. C'est le sens de l'hébreu.
ỳ 14. Dom Calmet croit que cette troisième porte étoit celle du palais qui alloit au temple.

âme qui nous fait vivre, que je ne vous ferai point mourir, et que je ne vous livrerai point entre les mains de ces personnes qui cherchent à vous ôter la vie.

17. Alors Jérémie dit à Sédécias : Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israel : Si vous allez vous rendre aux princes du roi de Babylone, "votre âme vivra, cette ville ne sera point brûlée, et vous vous sauverez, vous et votre maison.

18. Si, au contraire, vous ne vous rendez point aux princes du roi de Babylone, cette ville sera livrée entre les mains des Chaldéens, et ils la brûleront; et vous n'échapperez point de leurs mains.

19. Le roi Sédécias dit à Jérémie: Je suis en peine, à cause des Juifs qui ont passé du côté des Chaldéens; j'ai peur qu'on ne m'abandonne entre leurs mains, et qu'ils ne me traitent indignement.

20. Jérémie lui répondit : Les Chaldéens ne vous livreront point entre leurs mains; écoutez, je vous prie, la parole du Seigneur que je vous annonce; vous vous en trouverez bien, et vous conserverez votre vie.

21. Que si vous ne voulez point sortir, " voici ce que le Seigneur m'a fait voir :

22. Toutes les femmes qui seront demeurées " dans la maison du roi de Juda seront menées aux princes du roi

fecit nobis animam hanc, si occidero te, et si tradidero te in manus virorum istorum, qui quærunt animam tuam.

17. Et dixit Jeremias ad Sedeciam : Hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel : Si profectus exieris ad principes regis Babylonis, vivet anima tua, et civitas hæc non succendetur igni : et salvus eris tu, et domus tua.

18. Si autem non exieris ad principes regis Babylonis, tradetur civitas hæc in manus Chaldæorum, et succendent eam igni : et tu non effugies de manu eorum.

19. Et dixit rex Sedecias ad Jeremiam: Sollicitus sum propter Judæos, qui transfugerunt ad Chaldæos : ne forte tradar in manus eorum, et illudant mihi.

20. Respondit autem Jeremias : Non te tradent : audi, quæso, vocem Domini, quam ego loquor ad te, et bene tibi erit, et vivet anima tua.

21. Quod si nolueris egredi, iste est sermo quem ostendit mihi Dominus :

22. Ecce omnes mulieres, quæ remanserunt in domo regis Juda, educentur ad

(a) *Bible vengée*, JÉRÉMIE, note 3.

℣ 17. Le roi Nabuchodonosor n'étoit point alors en personne au siége de Jérusalem; il étoit à Réblatha dans la Syrie; son armée étoit commandée par ses généraux.

℣ 21. Pour vous rendre aux Chaldéens.

℣ 22. Qui ont échappé à la peste et à la famine.

— (℣ 21 et 22.) Hébr. : Voici ce que le Seigneur m'a fait voir : Toutes les femmes qui sont demeurées dans la maison du roi de Juda étoient menées aux princes du roi de Babylone, et elles disoient : Que ces hommes qui, etc.

principes regis Babylonis : et ipsæ dicent : Seduxerunt te, et prævaluerunt adversum te viri pacifici tui : demerserunt in cœno et in lubrico pedes tuos, et recesserunt a te.

23. Et omnes uxores tuæ et filii tui educentur ad Chaldæos : et non effugies manus eorum, sed in manu regis Babylonis capieris : et civitatem hanc comburet igni.

24. Dixit ergo Sedecias ad Jeremiam : Nullus sciat verba hæc, et non morieris.

25. Si autem audierint principes quia locutus sum tecum, et venerint ad te, et dixerint tibi : Indica nobis quid locutus sis cum rege, ne celes nos, et non te interficiemus : et quid locutus est tecum rex :

26. Dices ad eos : Prostravi ego preces meas coram rege, ne me reduci juberet in domum Jonathan, et ibi morerer.

27. Venerunt ergo omnes principes ad Jeremiam, et interrogaverunt eum : et locutus est eis, juxta omnia verba quæ præceperat ei rex, et cessaverunt ab eo : nihil enim fuerat auditum.

de Babylone; et elles diront : " Ces hommes " qui paroissoient vos amis vous ont séduit ; et ils ont fait que leur sentiment a prévalu sur le vôtre ; " ils vous ont plongé dans la boue, ils ont engagé vos pas dans des lieux glissans, " et puis ils vous ont abandonné.

23. Toutes vos femmes et vos enfans seront amenés aux Chaldéens ; vous ne pourrez échapper d'entre leurs mains ; mais vous serez pris par le roi de Babylone, et il brûlera cette ville. "

24. Sédécias dit donc à Jérémie : Que personne ne sache ce que vous venez de me dire, et vous ne mourrez point.

25. Si les grands apprennent que je vous ai parlé, s'ils viennent vous dire : Dites-nous ce que vous avez dit au roi et ce que le roi vous a dit : ne nous cachez rien ; et nous ne vous ferons point mourir ;

26. Vous leur répondrez : J'ai conjuré le roi par une très-humble prière qu'il ne me fît point remener dans la prison de Jonathan, où je ne pouvois éviter la mort.

27. Tous les grands, étant donc venus vers Jérémie, l'interrogèrent, et il leur parla selon que le roi le lui avoit commandé ; et ils le laissèrent en paix, parce qu'on n'avoit rien su de ce qu'ils s'étoient dit l'un à l'autre.

Voilà ce que j'ai vu en esprit. Maintenant donc *voici ce qui va arriver :* toutes vos femmes, etc.

℣ 22. Lorsqu'elles seront emmenées avec vous en Babylone, elles vous accableront de ces reproches.

Ibid. Ces faux prophètes.

Ibid. Sur le dessein que vous aviez de suivre les conseils de Jérémie.

Ibid. L'hébreu lit simplement : ils ont plongé, *engagé,* vos pieds dans la boue ; et *après cela*, etc.

℣ 23. Hébr. autr. : mais vous tomberez entre les mains du roi de Babylone, et cette ville sera brûlée.

28. Jérémie demeura dans le vestibule de la prison jusqu'au jour où Jérusalem fut prise, car il arriva en effet que Jérusalem fut prise."

28. Mansit vero Jeremias in vestibulo carceris usque ad diem quo capta est Jerusalem : et factum est ut caperetur Jerusalem.

℣ 28. Si l'on vouloit suivre l'ordre des temps, il paroît qu'il faudroit prendre ici les quatre derniers versets du chapitre suivant.

CHAPITRE XXXIX.

Prise de Jérusalem. Fuite de Sédécias. Ce prince est arrêté et conduit devant Nabuchodonosor, qui fait mourir les enfans de ce prince, lui fait arracher les yeux, et le fait charger de fers. Pauvres laissés dans la Judée. Jérémie mis en liberté. Prophétie en faveur d'Abdémélech.

Avant l'ère chr. vulg. 591. 4 *Reg.* XXV. 1. *Infr.* LII. 4.

1. La neuvième année de Sédécias, roi de Juda, au dixième mois, Nabuchodonosor, roi de Babylone, vint avec toute son armée assiéger Jérusalem;

1. Anno nono Sedeciæ regis Juda, mense decimo, venit Nabuchodonosor rex Babylonis, et omnis exercitus ejus ad Jerusalem, et obsidebant eam.

Avant l'ère chr. vulg. 588.

2. Et la onzième année de Sédécias, le cinquième " jour du quatrième mois, la brèche fut faite;

2. Undecimo autem anno Sedeciæ, mense quarto, quinta mensis, aperta est civitas :

3. Et tous les princes du roi de Babylone entrèrent, et se postèrent à" la porte du milieu;" savoir Nérégel, Séréser, Sémégarnabu, Sarsachim, Rabsarès, Nérégel, Séréser, Rebmag, et tous les autres princes du roi de Babylone.

3. Et ingressi sunt omnes principes regis Babylonis, et sederunt in porta media : Neregel, Sereser, Semegarnabu, Sarsachim, Rabsares, Neregel, Sereser, Rebmag, et omnes reliqui principes regis Babylonis.

4. Sédécias, roi de Juda, et tous les gens de guerre, les ayant vus, s'enfuirent, et sortirent la nuit de la ville par les jardins du roi" et par la porte

4. Cumque vidisset eos Sedecias rex Juda, et omnes viri bellatores, fugerunt : et egressi sunt nocte

℣ 2. Hébr. : le neuvième jour. Et c'est ainsi que lisent le chaldéen, les Septante, toutes les versions, et même quelques exemplaires latins. Cette même leçon est aussi justifiée par le texte de Jérémie au chapitre LII, verset 6, et par celui du IVe livre des Rois, XXV, 3.

℣ 3. Autr. : à la porte du milieu, *dans la place qui étoit entre les deux enceintes.*

Ibid. Entre le mur extérieur et le mur intérieur de la ville.

℣ 4. Litt. : par le chemin des jardins du roi.

de civitate per viam horti regis, et per portam quæ erat inter duos muros, et egressi sunt ad viam deserti.

5. Persecutus est autem eos exercitus Chaldæorum : et comprehenderunt Sedeciam in campo solitudinis Jerichontinæ, et captum adduxerunt ad Nabuchodonosor regem Babylonis in Reblatha, quæ est in terra Emath, et locutus est ad eum judicia.

6. Et occidit rex Babylonis filios Sedeciæ in Reblatha, in oculis ejus : et omnes nobiles Juda occidit rex Babylonis.

7. Oculos quoque Sedeciæ eruit : et vinxit eum compedibus, ut duceretur in Babylonem.

8. Domum quoque regis, et domum vulgi succenderunt Chaldæi igni, et murum Jerusalem subverterunt.

9. Et reliquias populi, qui remanserant in civitate, et perfugas, qui transfugerant ad eum, et superfluos vulgi, qui remanserant, transtulit Nabuzardan magister militum in Babylonem.

qui étoit entre deux murailles ; " et ils allèrent gagner le chemin du désert ;

5. Mais les Chaldéens, les ayant poursuivis, prirent Sédécias dans le champ de la solitude de Jéricho, "et le menèrent à Nabuchodonosor, roi de Babylone, à Réblatha. qui est au pays d'Emath ; et "Nabuchodonosor lui prononça son arrêt."

6. Et " le roi de Babylone tua les fils de Sédécias aux yeux de leur père, à Réblatha, et fit mourir tous les grands de Juda.

7. Il fit aussi arracher les yeux à Sédécias, et le fit charger de fers, afin qu'on l'emmenât à Babylone.

8. Les Chaldéens brûlèrent aussi le palais du roi et les maisons de tout le peuple, et ils renversèrent les murailles de Jérusalem.

9. Et Nabuzardan, général de l'armée des Chaldéens, "transféra à Babylone ceux d'entre le peuple qui étoient demeurés dans Jérusalem, ceux qui étoient allés se rendre à lui et le reste du peuple qui étoit demeuré dans la ville."

ỳ 4. Des lieux souterrains. Ou simplement : par la porte qui étoit entre les deux murailles, *c'est-à-dire, entre le mur et l'avant-mur* de la ville, *d'un côté qui n'étoit point encore occupé par l'ennemi.* Les rabbins ont supposé que Sédécias s'étoit enfui par un chemin souterrain.

ỳ 5. Hébr. autr. : dans les plaines de Jéricho.

Ibid. En Syrie. — Voyez les *Remarques sur la carte géographique de la terre promise*, tome IV.

Ibid. Litt. : lui parla jugemens; c'est-à-dire que, lui ayant reproché la perfide violation du serment qu'il lui avoit prêté, il prononça sa condamnation.

ỳ 6. Cet arrêt fut exécuté au même lieu.

ỳ 9. Hébr. autr. : chef des satellites de *Nabuchodonosor.* Et ainsi dans la suite.

Ibid. L'hébreu répète deux fois dans les mêmes termes, *et residuum populi remanentes.* Cette répétition n'est peut-être qu'une faute de copiste.

10. Nabuzardan, général de l'armée, laissa dans le pays de Juda les plus pauvres d'entre le peuple et ceux qui n'avoient rien du tout; et il leur donna des vignes et des citernes."

10. Et de plebe pauperum, qui nihil penitus habebant, dimisit Nabuzardan magister militum in terra Juda: et dedit eis vineas et cisternas in die illa.

11. Or Nabuchodonosor, roi de Babylone, avoit donné à Nabuzardan, général de son armée, cet ordre pour Jérémie, et il lui avoit dit:

11. Præceperat autem Nabuchodonosor rex Babylonis de Jereremia, Nabuzardan magistro militum, dicens:

12. Prenez-le, ayez soin de lui," ne lui faites aucun mal, et accordez-lui tout ce qu'il voudra.

12. Tolle illum, et pone super eum oculos tuos, nihilque ei mali facias: sed ut voluerit, sic facias ei.

13. Nabuzardan, général de l'armée, Nabusezban, Rabsarès, Nérégel, Séréser, Rebmag et tous les grands du roi de Babylone

13. Misit ergo Nabuzardan princeps militiæ, et Nabusezban, et Rabsares, et Neregel, et Sereser, et Rebmag, et omnes optimates regis Babylonis,

14. Envoyèrent à Jérémie; et, l'ayant fait sortir du vestibule de la prison, ils le mirent entre les mains de Godolias, fils d'Ahicam, fils de Saphan, afin qu'il habitât dans une maison, et qu'il demeurât librement parmi le peuple.

14. Miserunt, et tulerunt Jeremiam de vestibulo carceris, et tradiderunt eum Godoliæ filio Ahican filii Saphan, ut intraret in domum, et habitaret in populo.

15. Mais lorsque Jérémie étoit encore enfermé dans le vestibule de la prison, le Seigneur lui avoit dit:

15. Ad Jeremiam autem factus fuerat sermo Domini, cum clausus esset in vestibulo carceris, dicens:

16. Allez dire à Abdémélech éthiopien: Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël: Je vais accomplir tout ce que j'ai prédit de cette ville, non pour la favoriser, mais pour l'accabler de maux; et vous les verrez en ce jour-là de vos propres yeux.

16. Vade, et dic Abdemelech Æthiopi, dicens: Hæc dicit Dominus exercituum Deus Israël: Ecce ego inducam sermones meos super civitatem hanc in malum, et non in bonum: et erunt in conspectu tuo in die illa.

17. Et je vous délivrerai en ce jour, dit le Seigneur; et vous ne serez point

17. Et liberabo te in die illa, ait Dominns: et non

℣ 10. Hébr.: et des champs; יָגֵבִים.
℣ 12. Litt.: ayez les yeux sur lui; c'est-à-dire, *fixez votre attention sur lui.*

traderis in manus virorum quos tu formidas :

18. Sed eruens liberabo te, et gladio non cades : sed erit tibi anima tua in salutem, quia in me habuisti fiduciam, ait Dominus.

livré entre les mains des hommes que vous craignez ;

18. Mais je vous en tirerai, je vous délivrerai : et vous ne tomberez point par l'épée ; mais vous sauverez votre âme," parce que vous avez mis votre confiance en moi, dit le Seigneur."

℣ 18. Hébr. litt. : et votre âme vous sera comme une dépouille *que vous aurez sauvée du pillage.*

Ibid. Ces quatre derniers versets paroissent mieux convenir à la fin du chapitre précédent.

CHAPITRE XL.

Nabuzardan met Jérémie en liberté. Jérémie se retire auprès de Godolias. Les Juifs dispersés par la fuite se rassemblent. Baalis, roi des Ammonites, envoie Ismaël pour tuer Godolias.

Avant l'ère chr. vulg. 588.

1. SERMO qui factus est ad Jeremiam a Domino, postquam dimissus est a Nabuzardan magistro militiæ de Rama, quando tulit eum vinctum catenis in medio omnium, qui migrabant de Jerusalem et Juda, et ducebantur in Babylonem.

1. PAROLES que le Seigneur fit entendre à Jérémie après que Nabuzardan, général de l'armée des Babyloniens, l'eut mis en liberté à Rama," en lui faisant ôter les chaînes dont on l'avoit chargé parmi la foule de ceux qu'on faisoit sortir de Jérusalem et de Juda pour les mener à Babylone.

2. Tollens ergo princeps militiæ Jeremiam, dixit ad eum : Dominus Deus tuus locutus est malum hoc super locum istum,

2. Ce général ayant donc pris Jérémie à part, lui dit : Le Seigneur ton Dieu avoit déclaré que tout ce mal tomberoit sur cette ville ;

3. Et adduxit : et fecit Dominus sicut locutus est, quia peccastis Domino, et non audistis vocem ejus : et factus est vobis sermo hic.

3. Et le Seigneur l'a accompli, et a fait ce qu'il a dit, parce que vous avez péché contre lui, et que vous n'avez point écouté sa voix ; c'est pour cela que tous ces maux vous sont arrivés.

4. Nunc ergo ecce solvi te hodie de catenis, quæ sunt in manibus tuis : si placet tibi ut venias mecum in Babylonem, veni, et po-

4. Après donc que je viens de t'ôter les chaînes qui te lioient les mains, si tu veux venir avec moi à Babylone, tu peux y venir, j'aurai les yeux sur toi ;" que si tu ne veux point venir à

℣ 1. C'est, à ce qu'on croit, Rama de Benjamin, entre Béthel et Gabaa.

℣ 4. Voyez chapitre précédent, verset 12.

Babylone avec moi, demeure ici; toute la terre est en ta disposition; choisis un lieu qui t'agrée, et va partout où tu voudras.

nam oculos meos super te: si autem displicet tibi venire mecum in Babylonem, reside: ecce omnis terra in conspectu tuo est: quod elegeris, et quo placuerit tibi ut vadas, illuc perge:

5. Tu peux ne point venir avec moi," et demeurer chez Godolias, fils d'Ahicam, fils de Saphan, à qui le roi de Babylone a donné le commandement sur les villes de Juda; demeure donc avec lui au milieu du peuple, ou va en quelque autre lieu qu'il te plaira. Le général de l'armée lui donna aussi des vivres, lui fit des présens, et le renvoya.

5. Et mecum noli venire: sed habitā apud Godoliam filium Ahicam filii Saphan, quem præposuit rex Babylonis civitatibus Juda: habita ergo cum eo in medio populi: vel quocumque placuerit tibi ut vadas, vade. Dedit quoque ei magister militiæ cibaria et munuscula, et dimisit eum.

6. Or Jérémie se rendit auprès de Godolias, fils d'Ahicam, à Masphath;" et il demeura avec lui au milieu du peuple qui avoit été laissé dans le pays.

6. Venit autem Jeremias ad Godoliam filium Ahicam in Masphath, et habitavit cum eo in medio populi qui relictus fuerat in terra.

7. Or, les principaux officiers de l'armée," qui avoient été dispersés en plusieurs endroits avec leurs compagnons," ayant appris que le roi de Babylone avoit donné à Godolias, fils d'Ahicam, le commandement sur le pays, et qu'il lui avoit recommandé les hommes, les femmes et les petits enfans des plus pauvres du peuple, qui n'avoient point été transférés à Babylone,

7. Cumque audissent omnes principes exercitus, qui dispersi fuerant per regiones, ipsi et socii eorum, quod præfecisset rex Babylonis Godoliam filium Ahicam terræ, et quod commendasset ei viros, et mulieres, et parvulos, et de pauperibus terræ qui non fuerant translati in Babylonem:

8. Tous vinrent vers Godolias à Masphath; savoir, Ismaël, fils de Nathanias, Johanan et Jonathan, fils de Carée, Saréas, fils de Thanéhumeth, et les enfans d'Ophi qui étoient de Nétophathi, et Jézonias, fils de Maachathi;

8. Venerunt ad Godoliam in Masphath: et Ismahel filius Nathaniæ, et Johanan et Jonathan filii Caree, et Sareas filius Thanehumeth, et filii Ophi, qui erant de

ỳ 5. Hébr. à la lettre: Et il ne s'en retournoit pas encore, lorsqu'il (Nabuzardan) dit (ajouta): Demeurez auprès de Godolias.

ỳ 6. Cette ville étoit située dans la tribu de Juda, et peu éloignée de Jérusalem.

ỳ 7. C'est-à-dire, de l'armée des Juifs.

Ibid. Hébr. litt.: avec leurs hommes.

Netophathi, et Jezonias filius Maachathi, ipsi et viri eorum.

9. Et juravit eis Godolias filius Ahicam filii Saphan, et comitibus eorum, dicens : Nolite timere servire Chaldæis : habitate in terra, et servite regi Babylonis, et bene erit vobis.

10. Ecce ego habito in Masphath ut respondeam præcepto Chaldæorum qui mittuntur ad nos : vos autem colligite vindemiam, et messem, et oleum, et condite in vasis vestris, et manete in urbibus vestris quas tenetis.

11. Sed et omnes Judæi, qui erant in Moab, et in filiis Ammon, et in Idumæa, et in universis regionibus, audito quod dedisset rex Babylonis reliquias in Judæa, et quod præposuisset super eos Godoliam filium Ahicam filii Saphan :

12. Reversi sunt, inquam, omnes Judæi de universis locis, ad quæ profugerant : et venerunt in terram Juda ad Godoliam in Masphath : et collegerunt vinum et messem multam nimis.

13. Johanan autem filius Caree, et omnes principes exercitus, qui dispersi fuerant in regionibus, venerunt ad Godoliam in Masphath,

14. Et dixerunt ei : Scito quod Baalis rex filiorum Ammon misit Ismahel filium Nathaniæ percutere animam tuam. Et non cre-

et ils vinrent tous le trouver avec leurs gens ;

9. Et Godolias, fils d'Ahicam, fils de Saphan, leur jura, à eux et à leurs gens, et leur dit : Ne craignez point de servir les Chaldéens ; demeurez dans le pays, et servez le roi de Babylone : et vous y vivrez heureusement.

10. Pour moi, je demeure à Masphath, pour répondre aux ordres qu'apportent les Chaldéens qui sont envoyés vers nous ; mais, pour vous, recueillez les fruits de la vigne, des blés et de l'huile, et serrez-les dans vos vaisseaux ; et demeurez dans les villes que vous occupez.

11. Tous les Juifs aussi qui s'étoient retirés en Moab, avec les enfans d'Ammon, dans l'Idumée et en divers pays, ayant appris que le roi de Babylone avoit laissé dans Juda quelque reste du peuple, et qu'il en avoit donné le commandement à Godolias, fils d'Ahicam fils de Saphan ;

12. Tous ces Juifs, dis-je, revinrent de tous les lieux où ils s'étoient réfugiés ; et étant venus au pays de Juda vers Godolias, en Masphath, ils recueillirent du vin et du blé en grande abondance.

13. Mais Johanan, fils de Carée, et tous les principaux de l'armée qui avoient été dispersés en divers endroits, vinrent trouver Godolias à Masphath,

14. Et lui dirent : Sachez que Baalis, roi des enfans d'Ammon, a envoyé Ismaël, fils de Nathanias," pour vous frapper à mort. Godolias, fils d'Ahicam, ne les crut point.

℣ 14. Ismaël étoit de la race royale de Juda. *Infr.* XLI, 1.

dedit eis Godolias filius Ahicam.

15. Et Johanan, fils de Carée, dit en secret à Godolias à Masphath : J'ai résolu d'aller présentement tuer Ismaël, fils de Nathanias, sans que personne le sache, de peur qu'il ne vous frappe à mort, et qu'ainsi tous les Juifs qui se sont rassemblés auprès de vous ne soient dispersés, et que ce qui reste de Juda ne périsse entièrement.

15. Johanan autem filius Caree dixit ad Godoliam seorsum, in Masphath, loquens : Ibo, et percutiam Ismahel filium Nathaniæ, nullo sciente, ne interficiat animam tuam, et dissipentur omnes Judæi, qui congregati sunt ad te, et peribunt reliquiæ Juda.

16. Godolias, fils d'Ahicam, répondit à Johanan, fils de Carée : Gardez-vous bien de faire cela, car ce que vous dites d'Ismaël est faux.

16. Et ait Godolias filius Ahicam ad Johanan filium Caree : Noli facere verbum hoc : falsum enim tu loqueris de Ismahel.

CHAPITRE XLI.

Ismaël tue Godolias, et tous ceux qui étoient avec lui. Il emmène prisonnier tout le reste du peuple qui étoit à Masphath. Il est poursuivi par Johanan. Il s'enfuit chez les Ammonites. Johanan ramène les prisonniers. Ils prennent la résolution de se retirer en Egypte.

Avant l'ère chr. vulg. 587.

1. Et il arriva dans le septième mois qu'Ismaël, fils de Nathanias fils d'Elisama, de la race royale, accompagné de quelques grands de la cour du roi, vint à Masphath avec dix hommes vers Godolias, fils d'Ahicam ; et ils mangèrent ensemble dans cette ville.

1. Et factum est in mense septimo, venit Ismahel filius Nathaniæ, filii Elisama, de semine regali, et optimates regis, et decem viri cum eo, ad Godoliam filium Ahicam in Masphath : et comederunt ibi panes simul in Masphath.

2. Et Ismaël, fils de Nathanias, s'étant levé avec les dix hommes qui étoient avec lui, ils tuèrent à coups d'épée Godolias, fils d'Ahicam fils de Saphan, et ainsi firent mourir celui à qui le roi de Babylone avoit donné le commandement de tout le pays.

2. Surrexit autem Ismahel filius Nathaniæ, et decem viri qui cum eo erant, et percusserunt Godoliam filium Ahicam filii Saphan gladio, et interfecerunt eum quem præfecerat rex Babylonis terræ.

3. Ismaël tua en même temps tous les Juifs qui étoient avec Godolias à Masphath, tous les Chaldéens qui se

2. Omnes quoque Judæos, qui erant cum Godolia in Masphath, et Chaldæos, qui

reperti sunt ibi, et viros bellatores percussit Ismahel.

4. Secundo autem die postquam occiderat Godoliam, nullo adhuc sciente,

5. Venerunt viri de Sichem, et de Silo, et de Samaria octoginta viri, rasi barba, et scissis vestibus, et squallentes : et munera et thus habebant in manu, ut offerrent in domo Domini.

6. Egressus ergo Ismahel filius Nathaniæ in occursum eorum de Masphath, incedens et plorans ibat : cum autem occurrisset eis, dixit ad eos : Venite ad Godoliam filium Ahicam.

7. Qui cum venissent ad medium civitatis, interfecit eos Ismahel filius Nathaniæ circa medium laci, ipse, et viri qui erant cum eo.

8. Decem autem viri reperti sunt inter eos, qui dixerunt ad Ismahel : Noli occidere nos, quia habemus thesauros in agro, frumenti, et hordei, et olei, et mellis. Et cessavit, et non interfecit eos cum fatribus suis.

9. Lacus autem in quem projecerat Ismahel omnia cadavera virorum quos per-

trouvèrent au même lieu, et tous les gens de guerre.

4. Le lendemain qu'il eut tué Godolias, sans que personne " le sût encore,

5. Quatre-vingts hommes vinrent de Sichem, de Silo et de Samarie, ayant la barbe rasée, les habits déchirés, et le visage défiguré ;" et ils portoient dans leurs mains de l'encens et des offrandes, pour les présenter dans la maison du Seigneur."

6. Ismaël, fils de Nathanias, sortit de Masphath pour aller au-devant d'eux : et il marchoit en versant des larmes ;" et les ayant rencontrés, il dit : Venez voir Godolias, fils d'Ahicam.

7. Lorsqu'ils furent arrivés au milieu de la ville, Ismaël, fils de Nathanias, les égorgea avec le secours de ses gens, vers le milieu d'une fosse."

8. Mais il s'en trouva dix d'entre eux qui dirent à Ismaël : Ne nous tuez pas, parce que nous avons des trésors dans nos champs, des trésors de blé, d'orge, d'huile et de miel Et Ismaël s'arrêta, et ne les tua point avec leurs frères."

9. Or la fosse dans laquelle Ismaël jeta tous les corps morts de ceux qu'il avoit tués à cause de Godolias " est

℣ 4. De dehors la ville.

℣ 5. Hébr. autr. : et le corps couvert d'incisions. C'étoit une marque de deuil. *Supr.* XVI, 6.

Ibid. Sur l'autel qu'on lui avoit élevé dans l'endroit où le temple avoit été.

℣ 6. Comme un homme affligé des malheurs de son pays.

℣ 7. L'hébreu וישחטם אל תוך הבור, signifie : il les égorgea, faisant tomber le sang dans la fosse (au-dessus de laquelle il les tua).

℣ 8. Dans l'espérance de profiter des biens qu'ils promettoient de lui découvrir.

℣ 9. Hébr. litt. : *in manu Godoliæ* ; ce qui, dans le style des Hébreux, peut ici signifier par la main, c'est-à-dire, en vertu de la puissance et de l'autorité

celle-là même que le roi Asa avoit faite" à cause de Baasa, roi d'Israël ;" et Ismaël, fils de Nathanias, la remplit des corps de ceux qu'il avoit tués.

cussit propter Godoliam, ipse est, quem fecit rex Asa propter Baasa regem Israel : ipsum replevit Ismahel filius Nathaniæ occisis.

10. Et il fit prisonnier tout ce qui étoit resté du peuple qui étoit à Masphath, les filles du roi," tout le peuple qui y étoit demeuré, dont Nabuzardan, général de l'armée des Chaldéens, avoit donné le soin à Godolias, fils d'Ahicam ; et Ismaël, fils de Nathanias, les ayant tous pris, s'en alla pour passer vers les enfans d'Ammon.

10. Et captivas duxit Ismahel omnes reliquias populi, qui erant in Masphath : filias regis et universum populum, qui remanserat in Masphath : quos commendaverat Nabuzardan princeps militiæ Godoliæ filio Ahicam. Et cepit eos Ismahel filius Nathaniæ, et abiit ut transiret ad filios Ammon.

11. Mais Johanan, fils de Carée, et tous les principaux officiers de guerre qui étoient avec lui, ayant appris tous les maux qu'avoit faits Ismaël, fils de Nathanias,

11. Audivit autem Johanan filius Caree, et omnes principes bellatorum, qui erant cum eo, omne malum, quod fecerat Ismahel filius Nathaniæ.

12. Prirent tous les gens de guerre, et marchèrent pour combattre Ismaël, fils de Nathanias ; et ils le trouvèrent auprès des grandes eaux qui sont à Gabaon."

12. Et assumptis universis viris, profecti sunt ut bellarent adversum Ismahel filium Nathaniæ, et invenerunt eum ad aquas multas, quæ sunt in Gabaon.

13. Le peuple qui étoit avec Ismaël," ayant vu Johanan, fils de Carée, et les principaux officiers qui étoient avec lui, furent ravis de joie ;

13. Cumque vidisset omnis populus qui erat cum Ismahel Johanan filium Caree, et universos principes bellatorum, qui erant cum eo, lætati sunt.

14. Et tous ceux qui avoient été pris par Ismaël à Masphath " retour-

14. Et reversus est omnis populus, quem ceperat Is-

de Godolias, au nom de qui il prétendoit agir contre des gens qui ignoroient qu'il l'avoit tué.

℣ 9. En fortifiant cette ville.

Ibid. Voyez au IIIe livre des Rois, XV, 22.

℣ 10. De Sédécias.

℣ 12. C'étoit une ville de la tribu de Benjamin, peu éloignée de Jérusalem.

℣ 13. Qu'il emmenoit captif.

℣ 14. C'est le sens de l'hébreu : Et tous ceux qu'Ismaël avoit emmenés de Masphath.

mahel, in Masphath : reversusque abiit ad Johanan filium Caree.

15. Ismahel autem filius Nathaniæ fugit cum octo viris a facie Johanan, et abiit ad filios Ammon.

16. Tulit ergo Johanan filius Caree, et omnes principes bellatorum, qui erant cum eo, universas reliquias vulgi, quas reduxerat ab Ismahel filio Nathaniæ de Masphath, postquam percussit Godoliam filium Ahicam : fortes viros ad prælium, et mulieres, et pueros, et eunuchos, quos reduxerat de Gabaon :

17. Et abierunt, et sederunt peregrinantes in Chamaam, quæ est juxta Bethlehem, ut pergerent, et introirent Ægyptum,

18. A facie Chaldæorum : timebant enim eos, quia percusserat Ismahel filius Nathaniæ Godoliam filium Ahicam, quem præposuerat rex Babylonis in terra Juda.

nèrent, et allèrent vers Johanan, fils de Carée.

15. Mais Ismaël, fils de Nathanias, s'enfuit avec huit hommes de devant Johanan, et se retira parmi les enfans d'Ammon.

16. Johanan, fils de Carée, et tous les officiers de guerre qui étoient avec lui, ayant repris ainsi d'entre les mains d'Ismaël, fils de Nathanias, tout ce qui étoit resté du peuple qu'il avoit pris à Masphath, après avoir tué Godolias, fils d'Ahicam; ayant repris, dis-je, les gens de guerre, qui étoient vaillans, les femmes, les enfans et les eunuques" qu'il avoit ramenés de Gabaon,

17. Ils s'en allèrent tous ensemble, et s'arrêtèrent en passant à Chamaam," qui est près de Bethléhem, pour se retirer ensuite en Egypte,

18. Et se mettre à couvert des Chaldéens; car ils les craignoient beaucoup," parce qu'Ismaël, fils de Nathanias, avoit tué Godolias, fils d'Ahicam, à qui le roi de Babylone avoit donné le commandement sur tout le pays de Juda.

℣ 16. Ces eunuques devoient être des officiers de Sédécias.

℣ 17. Plusieurs traduisent l'hébreu : et s'arrêtèrent à Géruth-Chamaam, qui est près, etc. Autr. : et s'arrêtèrent dans les hospices de Chamaam.

℣ 18. Ils appréhendoient qu'ils ne vinssent exterminer le reste des Juifs.

CHAPITRE XLII.

Les Juifs prient Jérémie de consulter le Seigneur. Le Seigneur leur déclare que, s'ils restent en Judée, il les affermira; il les exhorte à ne point craindre le roi de Babylone, et les menace de ses vengeances, s'ils se retirent en Egypte. Jérémie leur reproche leur indocilité.

1. Et accesserunt omnes principes bellatorum, et Johanan filius Caree, et

1. Alors tous les officiers de guerre, Johanan, fils de Carée, et Jézonias, fils d'Osaïas, et tout le reste du peu- Avant l'ère chr. vulg. 587.

ple, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, s'approchèrent du prophète Jérémie,

Jezonias filius Osaiæ, et reliquum vulgus a parvo usque ad magnum,

2. Et lui dirent : Recevez favorablement notre très-humble supplication, et priez le Seigneur votre Dieu pour nous, pour ce petit reste de tout le peuple; car il en est demeuré très-peu d'une si grande multitude d'hommes, comme vous le voyez de vos propres yeux;

2. Dixeruntque ad Jeremiam prophetam : Cadat oratio nostra in conspectu tuo : et ora pro nobis ad Dominum Deum tuum, pro universis reliquiis istis : quia derelicti sumus pauci de pluribus, sicut oculi tui nos intuentur :

3. Afin que le Seigneur votre Dieu nous découvre la voie par laquelle nous devons marcher, et ce qu'il désire que nous fassions.

3. Et annuntiet nobis Dominus Deus tuus viam per quam pergamus, et verbum quod faciamus.

4. Le prophète Jérémie leur répondit : Je ferai ce que vous désirez; je vais prier le Seigneur votre Dieu, selon que vous venez de me le dire; et je vous rapporterai tout ce qu'il m'aura répondu, sans vous rien cacher.

4. Dixit autem ad eos Jeremias propheta : Audivi : ecce ego oro ad Dominum Deum vestrum secundum verba vestra : omne verbum, quodcumque responderit mihi, indicabo vobis, nec celabo vos quidquam.

5. Ils dirent à Jérémie : Que le Seigneur soit témoin entre nous de la vérité et de la sincérité de nos paroles, si nous ne faisons tout ce que le Seigneur votre Dieu vous aura donné ordre de nous dire.

5. Et illi dixerunt ad Jeremiam : Sit Dominus inter nos testis veritatis et fidei, si non juxta omne verbum, in quo miserit te Dominus Deus tuus ad nos, sic faciemus.

6. Nous obéirons à la voix du Seigneur notre Dieu, auquel nous vous prions de vous adresser, soit que vous nous annonciez le bien ou le mal, afin que nous soyons heureux, après que nous aurons écouté la voix du Seigneur notre Dieu.

6. Sive bonum est, sive malum, voci Domini Dei nostri, ad quem mittimus te, obediemus : ut bene sit nobis, cum audierimus vocem Domini Dei nostri.

7. Dix jours après, le Seigneur parla à Jérémie;

7. Cum autem completi essent decem dies, factum est verbum Domini ad Jeremiam.

8. Et Jérémie appela Johanan, fils de Carée, tous les principaux officiers de guerre, qui étoient avec lui, et tout le peuple, depuis le plus petit jusqu'au plus grand;

8. Vocavitque Johanan filium Caree, et omnes principes bellatorum, qui erant cum eo, et universum populum a minimo usque ad magnum.

9. Et dixit ad eos : Hæc dicit Dominus Deus Israel, ad quem misistis me, ut prosternerem preces vestras in conspectu ejus :

9. Et il leur dit : Voici ce que dit le Seigneur Dieu d'Israël, auquel vous avez voulu que je m'adressasse pour présenter vos prieres devant sa face :

10. Si quiescentes manseritis in terra hac, ædificabo vos, et non destruam : plantabo, et non evellam : jam enim placatus sum super malo quod feci vobis.

10. Si vous demeurez en repos dans ce pays, je vous édifierai et ne vous détruirai point ; je vous planterai et ne vous arracherai point ; car je suis déjà apaisé" par le mal que je vous ai fait.

11. Nolite timere a facie regis Babylonis, quem vos pavidi formidatis : nolite metuere eum, dicit Dominus : quia vobiscum sum ego, ut salvos vos faciam, et eruam de manu ejus.

11. Ne craignez point le roi de Babylone qui vous fait trembler ; ne le craignez point, dit le Seigneur, parce que je suis avec vous pour vous sauver et pour vous tirer d'entre ses mains.

12. Et dabo vobis misericordias, et miserebor vestri, et habitare vos faciam in terra vestra.

12. Je répandrai sur vous mes miséricordes, et j'aurai compassion de vous, et je vous ferai demeurer en paix dans votre pays. "

13. Si autem dixeritis vos : Non habitabimus in terra ista, nec audiemus vocem Domini Dei nostri,

13. Si vous dites : Nous ne demeurerons point dans cette terre, et nous n'écouterons point la voix du Seigneur notre Dieu ;"

14. Dicentes: Nequaquam, sed ad terram Ægypti pergemus : ubi non videbimus bellum, et clangorem tubæ non audiemus, et famem non sustinebimus : et ibi habitabimus :

14. Et que vous répondiez : " Nous n'en ferons rien ; mais nous nous retirerons en Egypte, où nous ne verrons point de guerre, où nous n'entendrons point le bruit des trompettes ; nous n'y souffrirons point la faim, et nous y demeurerons en paix :

15. Propter hoc nunc audite verbum Domini, reliquiæ Juda : Hæc dicit Dominus exercituum, Deus Israel : Si posueritis faciem

15. Ecoutez la parole du Seigneur, vous qui êtes les restes de Juda : Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël : Si vous prenez la résolution" de vous retirer en Egypte, et

℣ 10. Hébr. autr. : je me repens du mal que je vous ai fait. Voyez une expression semblable, chapitre XVIII, verset 8.

℣ 12. Hébr. autr. : Je vous rendrai, *si je veux*, l'objet de *ma* compassion. Et il aura pitié de vous, et il vous laissera revenir *tous* vers votre terre.

℣ 13. Hébr. : en sorte que vous n'écoutiez point la voix du Seigneur votre Dieu.

℣ 14. Méprisant l'ordre qu'il vous donne de rester dans la Judée.

℣ 15. Autr. : Si vous vous opiniâtrez à vous retirer, etc.

que vous vous y retiriez en effet pour y demeurer,

16. L'épée que vous craignez tant vous y surprendra, la famine qui vous donne tant d'inquiétude s'y attachera à vous, et vous y mourrez.

17. Tous ceux qui se seront opiniâtrés à se retirer en Egypte pour y demeurer mourront par l'épée, par la famine et par la peste; et il n'en demeurera pas un seul, et nul n'échappera des maux que je ferai tomber sur eux;

18. Car voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël: Comme ma fureur et mon indignation s'est répandue" contre les habitans de Jérusalem, ainsi mon indignation se répandra" contre vous, lorsque vous serez entrés en Egypte; et vous deviendrez l'objet de l'exécration, " de l'étonnement, de la malédiction et des insultes des hommes, et vous ne verrez plus cette terre.

19. Voici ce que le Seigneur vous dit, ô restes de Juda: N'allez point en Egypte, et assurez-vous selon que je vous proteste aujourd'hui,"

20. Que vous avez trompé vos âmes lorsque vous m'avez envoyé vers le Seigneur notre Dieu, en me disant:

vestram ut ingrediamini Ægyptum, et intraveritis ut ibi habitetis:

16. Gladius, quem vos formidatis, ibi comprehendet vos in terra Ægypti: et fames, pro qua estis solliciti, adhærebit vobis in Ægypto, et ibi moriemini.

17. Omnesque viri qui posuerunt faciem suam ut ingrediantur Ægyptum, ut habitent ibi, morientur gladio, et fame, et peste: nullus de eis remanebit, nec effugiet a facie mali, quod ego afferam super eos.

18. Quia hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel: Sicut conflatus est furor meus et indignatio mea super habitatores Jerusalem: sic conflabitur indignatio mea super vos, cum ingressi fueritis Ægyptum, et eritis in jusjurandum, et in stuporem, et in maledictum, et in opprobrium: et nequaquam ultra videbitis locum istum.

19. Verbum Domini super vos, reliquiæ Juda: Nolite intrare Ægyptum: scientes scietis quia obtestatus sum vos hodie,

20. Quia decepistis animas vestras: vos enim misistis me ad Dominum Deum no-

ỳ 18. Hébr.: s'est répandue sur, etc.
Ibid. Hébr.: se répandra sur, etc.
Ibid. C'est le sens de l'hébreu.
ỳ 19. Hébr. autr.: Voilà, *dis-je*, ce que le Seigneur a prononcé sur vous, ô restes de Juda. N'allez *donc* point en Egypte, mais reconnoissez que je vous atteste aujourd'hui *la volonté du Seigneur;* car vous vous êtes vous-mêmes trompés pour le malheur de vos âmes. Et certes vous m'avez envoyé vers le Seigneur votre Dieu, etc. Mais je vous ai annoncé, etc.

strum, dicentes : Ora pro nobis ad Dominum Deum nostrum, et juxta omnia quæcumque dixerit tibi Dominus Deus noster, sic annuntia nobis, et faciemus.

Priez pour nous le Seigneur notre Dieu; rapportez-nous tout ce que le Seigneur notre Dieu vous aura dit, et nous le ferons;

21. Et annuntiavi vobis hodie, et non audistis vocem Domini Dei vestri, super universis pro quibus misit me ad vos.

21. Car je vous ai annoncé aujourd'hui ce qu'il m'a dit, et vous n'avez point écouté la voix du Seigneur votre Dieu dans toutes les choses pour lesquelles il m'a envoyé vers vous.

22. Nunc ergo scientes scietis, quia gladio, et fame, et peste moriemini in loco ad quem voluistis intrare ut habitaretis ibi.

22. Sachez donc maintenant, et assurez-vous que vous mourrez par l'épée, par la famine et par la peste, dans ce lieu même auquel vous voulez vous retirer pour y établir votre demeure.

CHAPITRE XLIII.

Les Juifs accusent Jérémie de mensonge; ils se retirent en Egypte contre l'ordre du Seigneur; ils emmènent avec eux Jérémie et Baruch. Prophétie contre l'Egypte.

1. Factum est autem, cum complesset Jeremias loquens ad populum universos sermones Domini Dei eorum, pro quibus miserat eum Dominus Deus eorum ad illos, omnia verba hæc :

1. Or voici ce qui arriva après que Jérémie eut achevé de parler au peuple, et de lui annoncer toutes les paroles que le Seigneur leur Dieu lui avoit commandé de leur dire en l'envoyant vers eux. Avant l'ère chr. vulg. 587.

2. Dixit Azarias filius Osaiæ, et Johanan filius Caree, et omnes viri superbi, dicentes ad Jeremiam : Mendacium tu loqueris : non misit te Dominus Deus noster, dicens: Ne ingrediamini Ægyptum ut habitetis illic.

2. Azarias, fils d'Osaïas, Johanan, fils de Carée, et tous ceux d'entre eux qui étoient fiers et superbes, dirent à Jérémie : Vous nous dites ici des mensonges; le Seigneur notre Dieu ne vous a point envoyé vers nous pour nous dire de sa part : N'entrez point dans l'Egypte pour y établir votre demeure.

3. Sed Baruch filius Neriæ incitat te adversum nos, ut tradat nos in manus Chaldæorum, ut interficiat nos, et traduci faciat in Babylonem.

3. Mais c'est Baruch, fils de Nérias, qui vous anime contre nous pour nous livrer entre les mains des Chaldéens, pour nous exposer à être tués, et pour nous faire mener à Babylone.

4. Et non audivit Johanan

4. Et Johanan, fils de Carée, et tous

les principaux officiers de guerre, ni tout le peuple, n'écoutèrent point la voix du Seigneur, pour demeurer dans le pays de Juda.

filius Caree, et omnes principes bellatorum, et universus populus, vocem Domini, ut manerent in terra Juda.

5. Mais Johanan, fils de Carée, et tous les officiers de guerre, prirent avec eux tous ceux qui étoient restés de Juda, et qui, ayant été dispersés auparavant en divers pays, en étoient revenus pour demeurer dans le pays de Juda;

5. Sed tollens Johanan filius Caree, et universi principes bellatorum, universos reliquiarum Juda, qui reversi fuerant de cunctis gentibus, ad quas fuerant ante dispersi, ut habitarent in terra Juda:

6. Les hommes, les femmes, les petits enfans et les filles du roi," et tous ceux que Nabuzardan, général de l'armée des Chaldéens, avoit laissés avec Godolias, fils d'Ahicam, fils de Saphan, et avec eux le prophète Jérémie et Baruch, fils de Nérias;

6. Viros, et mulieres, et parvulos, et filias regis, et omnem animam quam reliquerat Nabuzardan princeps militiæ cum Godolia filio Ahicam filii Saphan, et Jeremiam prophetam, et Baruch filium Neriæ.

7. Et ils entrèrent en Egypte, parce qu'ils ne voulurent point obéir à la voix du Seigneur; et ils vinrent jusqu'à Taphnis."

7. Et ingressi sunt terram Ægypti, quia non obedierunt voci Domini: et venerunt usque ad Taphnis.

8. Alors le Seigneur parla à Jérémie, lorsqu'il étoit dans Taphnis, et lui dit:

8. Et factus est sermo Domini ad Jeremiam in Taphnis, dicens:

9. Prenez de grandes pierres dans votre main, et cachez-les dans la voûte qui est sous la muraille de brique " à la porte de la maison de Pharaon à Taphnis, en présence de quelques Juifs;

9. Sume lapides grandes in manu tua, et abscondes eos in crypta, quæ est sub muro lateritio in porta domus Pharaonis in Taphnis, cernentibus viris Judæis:

10. Et vous leur direz: Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël: Je vais mander et faire venir Nabuchodonosor, roi de Babylone, mon serviteur ". Je mettrai son trône

10. Et dices ad eos: Hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel: Ecce ego mittam et assumam Nabuchodonosor regem Babylonis

(*a*) *S. Script. prop.*, part. VI, n. 101.

℣ 6. Voyez *suprà* XLI, 10.

℣ 7. Capitale de ce royaume, et le séjour ordinaire du roi.

— Dom Calmet croit qu'elle est la même que *Daphnæ Pelusiæ*, qui est la première ville d'Egypte, en venant de la Judée.

℣ 9. Hébr. autr.: et cachez-les dans le mortier sous le pavé de brique qui est à l'entrée de la maison de Pharaon, etc.

℣ 10. L'exécuteur de mes volontés.

servum meum : et ponam thronum ejus super lapides istos, quos abscondi, et statuet solium suum super eos.

sur ces pierres que j'ai cachées ; et il y établira le siége de sa puissance."

11. Veniensque percutiet terram Ægypti : quos in mortem, in mortem : et quos in captivitatem, in captivitatem, et quos in gladium, in gladium.

11. Il viendra, et il détruira le pays d'Egypte ; et il portera la mort à qui est destiné à la mort, la captivité à qui doit souffrir la captivité, et l'épée à qui doit périr par l'épée.

12. Et succendet ignem in delubris deorum Ægypti, et comburet ea, et captivos ducet illos : et amicietur terra Ægypti, sicut amicitur pastor pallio suo : et egredietur inde in pace.

12. Il mettra le feu" dans les temples des dieux" de l'Egypte ; il brûlera les temples et emmenera les dieux captifs ; il se revêtira des dépouilles de l'Egypte, " comme un berger se couvre de son manteau ; et il s'en retournera en paix."

13. Et conteret statuas domus solis, quæ sunt in terra Ægypti : et delubra deorum Ægypti comburet igni.

13. Il brisera les statues " du temple du soleil, qui sont dans l'Egypte, et il consumera par le feu les temples des dieux de l'Egypte.

℣ 10. Hébr. autr. : et il tendra son pavillon.

℣ 12. Hébr. : et je mettrai le feu.

Ibid. Hébr. autr. : dans les palais des grands. Le mot hébreu אלהים *dii*, s'entend également des dieux, et de ceux qui par leur grandeur et leur dignité les représentent sur la terre. La même expression est répétée dans le verset suivant où elle convient mieux aux temples des dieux.

Ibid. Litt. : il se revêtira de la terre d'Egypte, *il s'appropriera ce pays, et en fera la conquête avec une extrême facilité*, comme un pasteur, etc.

Ibid. Sain et sauf.

℣ 13. L'hébreu pourroit s'entendre des obélisques de l'Egypte, et pourroit se traduire : Il brisera les obélisques de la maison du soleil, *de ce temple* qui est dans l'Egypte.

CHAPITRE XLIV.

Jérémie reprend de leur idolâtrie les Juifs qui étoient en Egypte, et leur annonce les vengeances du Seigneur. Ils s'obstinent à persister dans leur idolâtrie. Il réitère ses reproches et ses menaces. Il annonce la prise du roi d'Egypte.

1. Verbum quod factum est per Jeremiam ad omnes Judæos qui habitabant in

1. Parole adressée par Jérémie" à tous les Juifs qui habitoient dans le pays d'Egypte, à Magdalo, à Taphnis,

℣ 1. C'est le sens de l'hébreu.

à Memphis, et dans le pays de Phaturès. "

terra Ægypti, habitantes in Magdalo, et in Taphnis, et in Memphis, et in terra Phatures, dicens :

2. Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël : Vous avez vu tous les maux que j'ai fait venir sur Jérusalem et sur toutes les villes de Juda : vous voyez qu'elles sont aujourd'hui désertes et sans aucun habitant,

2. Hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel : Vos vidistis omne malum istud quod adduxi super Jerusalem, et super omnes urbes Juda : et ecce desertæ sunt hodie, et non est in eis habitator :

3. Parce qu'ils ont irrité ma colère par les crimes qu'ils ont commis en sacrifiant " à des dieux étrangers, et en adorant " ceux qui n'étoient connus, ni d'eux, ni de vous, ni de vos pères.

3. Propter malitiam quam fecerunt ut me ad iracundiam provocarent, et irent ut sacrificarent, et colerent deos alienos, quos nesciebant et illi, et vos, et patres vestri.

4. J'ai envoyé vers vous avec empressement tous mes serviteurs les prophètes, et je vous ai fait dire par eux : Ne commettez point toutes ces abominations que je déteste;

4. Et misi ad vos omnes servos meos prophetas, de nocte consurgens, mittensque et dicens : Nolite facere verbum abominationis hujuscemodi, quam odivi.

5. Et cependant ils ne m'ont point écouté; ils n'ont point obéi à ma voix pour se corriger de leur méchanceté, et ne plus sacrifier " aux dieux étrangers.

5. Et non audierunt, nec inclinaverunt aurem suam, ut converterentur a malis suis, et non sacrificarent diis alienis.

6. Ainsi ma colère et ma fureur se sont allumées; " elles ont embrasé les villes de Juda et les grandes places de Jérusalem, qui ont été changées en cette solitude et en cet abandonnement " où on les voit aujourd'hui;

6. Et conflata est indignatio mea et furor meus : et succensa est in civitatibus Juda, et in plateis Jerusalem : et versæ sunt in solitudinem et vastitatem secundum diem hanc.

ỹ 1. On connoît *Magdalum* dans la Basse-Egypte a douze milles de Peluse; *Taphnis* étoit à seize milles de cette même ville. *Memphis* étoit la capitale de l'Egypte supérieure. On connoit dans l'Egypte le canton de *Phaturès;* on croit qu'il étoit aussi dans l'Egypte supérieure.

ỹ 3. Hébr. litt. : en brûlant de l'encens.

Ibid. Hebr. litt. : et en servant.

ỹ 5. Hébr. litt. : ne plus brûler de l'encens.

ỹ 6. Hébr. : se sont répandues.

Ibid. Hébr. litt. : cette désolation.

7. Et nunc hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel : Quare vos facitis malum grande hoc contra animas vestras, ut intereat ex vobis vir et mulier, parvulus et lactens, de medio Judæ, nec relinquatur vobis quicquam residuum :

8. Provocantes me in operibus manuum vestrarum, sacrificando diis alienis in terra Ægypti, in quam ingressi estis ut habitetis ibi, et dispereatis, et sitis in maledictionem et in opprobrium cunctis gentibus terræ.

9. Numquid obliti estis mala patrum vestrorum, et mala regum Juda, et mala uxorum ejus, et mala vestra, et mala uxorum vestrarum, quæ fecerunt in terra Juda, et in regionibus Jerusalem ?

10. Non sunt mundati usque ad diem hanc : et non timuerunt, et non ambulaverunt in lege Domini, et in præceptis meis, quæ dedi coram vobis et coram patribus vestris.

11. Ideo hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel: Ecce ego ponam faciem meam in vobis in malum : et disperdam omnem Judam.

12. Et assumam reliquias

7. Et maintenant voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël : Pourquoi commettez-vous un si grand mal contre vous-mêmes pour faire mourir parmi vous, et du milieu de Juda, les hommes, les femmes et les petits enfans, et ceux qui sont encore à la mamelle, pour vous mettre en un état où il ne reste plus rien de vous,

8. Pour irriter ma colère par les œuvres de vos mains, en sacrifiant " à des dieux étrangers dans le pays d'Egypte, où vous êtes allés établir votre demeure pour y périr malheureusement et pour être la malédiction et l'opprobre de toutes les nations de la terre. "

9. Avez-vous oublié les crimes de vos pères, les crimes des rois de Juda, les crimes de leurs femmes, vos propres crimes, et les crimes de vos propres femmes, qu'elles ont commis dans le pays de Juda et dans les différens quartiers de Jérusalem ?

10. Ils ne s'en sont point purifiés " jusqu'à ce jour ; ils n'ont point eu ma crainte devant les yeux ; ils n'ont point marché dans la loi du Seigneur, " ni dans les préceptes que je vous avois donnés, et à vos pères.

11. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël : Je ne vous regarderai plus à l'avenir que pour répandre des maux sur vous : " je perdrai tout Juda. *Amos* IX. 4.

12. Je prendrai les restes de ce peu-

ỳ 8. Hébr. litt. : en brûlant de l'encens.

Ibid. Comme vous le serez à cause de votre désobéissance et de votre idolâtrie.

ỳ 10. Hébr. : ils n'ont point été brisés *de douleur et de repentir.*

Ibid. Hébr. litt. : dans ma loi.

ỳ 11. Je tournerai ma face contre vous pour votre malheur et pour perdre tout Juda.

ple, qui se sont opiniâtrés à vouloir venir dans l'Egypte, pour y habiter; et ils périront tous en Egypte; ils mourront par l'épée et par la famine; ils seront consumés, depuis le plus petit jusqu'au plus grand; ils mourront par l'épée et par la famine; et ils deviendront l'objet de l'exécration, " de l'étonnement, de la malédiction et des insultes des hommes;

Judæ, qui posuerunt facies suas ut ingrederentur terram Ægypti, et habitarent ibi: et consumentur omnes in terra Ægypti: cadent in gladio et in fame, et consumentur a minimo usque ad maximum: in gladio et in fame morientur, et erunt in jusjurandum, et in miraculum, et in maledictionem, et in opprobrium.

13. Et je visiterai les habitans d'Egypte comme j'ai visité ceux de Jérusalem, par l'épée, par la famine et par la peste;

13. Et visitabo super habitatores terræ Ægypti, sicut visitavi super Jerusalem, in gladio, et fame, et peste.

14. Et, de tout ce reste de Juifs qui sont venus en Egypte pour y demeurer, il n'y aura personne qui retourne au pays de Juda, " vers lequel ils tiennent sans cesse leur âme élevée par le désir d'y retourner et de s'y établir de nouveau, sinon ceux qui échapperont en petit nombre ".

14. Et non erit qui effugiat, et sit residuus de reliquiis Judæorum, qui vadunt ut peregrinentur in terra Ægypti: et revertantur in terram Juda, ad quam ipsi elevant animas suas ut revertantur, et habitent ibi: non revertentur nisi qui fugerint.

15. Alors tous ces hommes, sachant que leurs femmes sacrifioient " aux dieux étrangers, et toutes les femmes " qui étoient là en grand nombre, et tout le peuple qui demeuroit en Egypte en Phaturès, répondirent à Jérémie:

15. Responderunt autem Jeremiæ omnes viri, scientes quod sacrificarent uxores eorum diis alienis, et universæ mulieres, quarum stabat multitudo grandis, et omnis populus habitantium in terra Ægypti in Phatures, dicentes:

16. Nous ne recevrons point de votre bouche les paroles que vous nous dites au nom du Seigneur;

16. Sermonem quem locutus es ad nos in nomine Domini, non audiemus ex te:

℣ 12. C'est le sens de l'hébreu.

℣ 14. La Vulgate exprime à la lettre la leçon de l'hébreu, qui semble lier ces mots, *ut peregrinentur..... et revertantur;* mais les Septante, qui ne lisoient pas la conjonction *et*, ont compris que le sens est *qui sit residuus.... et revertatur*, ou, comme porte l'hébreu, *ad revertendum*.

Ibid. C'est le sens de l'hébreu פלטים.

℣ 15. Hébr. litt.: brûloient de l'encens.

Ibid. Les femmes de ces Juifs mêmes, qui s'étoient livrées à l'idolâtrie.

17. Sed facientes faciemus omne verbum quod egredietur de ore nostro, ut sacrificemus reginæ cœli, et libemus ei libamina, sicut fecimus nos, et patres nostri, reges nostri, et principes nostri, in urbibus Juda et in plateis Jerusalem: et saturati sumus panibus, et bene nobis erat, malumque non vidimus.

17. Mais nous exécuterons les vœux que nous avons prononcés par notre bouche, en sacrifiant " à la reine du ciel " et en lui offrant des oblations," comme nous avons fait, nous et nos pères, nos rois et nos princes, dans les villes de Juda, dans les places de Jérusalem: car alors nous avons eu tout en abondance, nous avons été heureux, et nous n'avons souffert aucun mal.

18. Ex eo autem tempore, quo cessavimus sacrificare reginæ cœli, et libare ei libamina, indigemus omnibus, et gladio et fame consumpti sumus.

18. Mais depuis le temps où nous avons cessé de sacrifier à la reine du ciel et de lui présenter nos offrandes, " nous avons été réduits à la dernière indigence, et nous avons été consumés par l'épée et par la famine.

19. Quod si nos sacrificamus reginæ cœli, et libamus ei libamina: numquid sine viris nostris fecimus ei placentas, ad colendum eam, et libandum ei libana?

19. Que si nous sacrifions à la reine du ciel, et si nous lui faisons des oblations, " est-ce sans le consentement de nos maris que nous faisons des gâteaux pour l'honorer et pour lui présenter nos oblations? "

20. Et dixit Jeremias ad omnem populum, adversum viros, et adversum mulieres, et adversum universam plebem, qui responderant ei verbum, dicens:

20. Jérémie répondit à tout le peuple, aux hommes, aux femmes, et à toute l'assemblée qui lui avoit fait cette réponse, et leur dit: "

21. Numquid non sacrificium, quod sacrificastis, in civitatibus Juda, et in plateis Jerusalem, vos et patres vestri, reges vestri, et

21. Le Seigneur ne s'est-il pas souvenu des sacrifices que vous avez offerts " dans les villes de Juda et dans les places de Jérusalem, vous et vos pères, vos rois et vos princes, et tout

ỳ 17. Hébr. litt.: en brûlant de l'encens.

Ibid. C'est-à-dire, à la lune. Voyez la *Dissertation sur les divinités phéniciennes*, tome IV.

Ibid. Litt.: des libations.

ỳ 18. Hébr.: de brûler de l'encens..... et de lui répandre des libations.

ỳ 19. Hébr. litt.: Si nous brûlons de l'encens..., et si nous lui répandons des libations.

Ibid. Litt.: nos libations.

ỳ 20. Comment pouvez-vous vous vanter d'avoir été heureux sous la protection de vos idoles?

ỳ 21. Hébr. litt.: de l'encens que vous *leur* avez brûlé.

le peuple? et son cœur n'en a-t-il pas été touché?

principes vestri, et populus terræ, horum recordatus est Dominus, et ascendit super cor ejus?

22. Et le Seigneur ne pouvoit plus supporter votre malice et vos inclinations corrompues, à cause des abominations que vous avez commises; " et c'est pour cela que votre terre a été réduite dans la désolation où elle est aujourd'hui, et qu'elle est devenue l'étonnement et l'exécration de ceux qui la voient, sans qu'il y ait plus personne qui y demeure.

22. Et non poterat Dominus ultra portare propter malitiam studiorum vestrorum, et propter abominationes quas fecistis: et facta est terra vestra in desolationem, et in stuporem, et in maledictum, eo quod non sit habitator sicut est dies hæc.

23. Tous ces maux qui vous affligent aujourd'hui vous sont arrivés parce que vous avez sacrifié " aux idoles, que vous avez péché contre le Seigneur, que vous n'avez point écouté sa voix, et que vous n'avez point marché dans sa loi, dans ses préceptes et dans ses ordonnances.

23. Propterea quod sacrificaveritis idolis, et peccaveritis Domino, et non audieritis vocem Domini, et in lege, et in præceptis et in testimoniis ejus non ambulaveritis: idcirco evenerunt vobis mala hæc, sicut est dies hæc.

24. Jérémie dit encore à tout le peuple et à toutes les femmes: Ecoutez la parole du Seigneur, peuple de Juda, vous tous qui êtes en Égypte:

24. Dixit autem Jeremias ad omnem populum, et ad universas mulieres: Audite verbum Domini, omnis Juda, qui estis in terra Ægypti:

25. Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël: Vous avez parlé, vous et vos femmes, " et vos mains ont accompli les paroles de votre bouche. Rendons, avez-vous dit, les vœux que nous avons faits; sacrifions à la reine du ciel, et présentons-lui nos offrandes. " Vous avez accompli vos vœux, et ils ont été suivis de vos œuvres. "

25. Hæc inquit Dominus exercituum Deus Israel, dicens: Vos, et uxores vestræ, locuti estis ore vestro, et manibus vestris implestis, dicentes: Faciamus vota nostra, quæ vovimus, ut sacrificemus reginæ cœli, et libemus ei libamina. Implestis vota vestra, et opere perpetrastis ea.

℣ 22. Autrement et selon l'hébreu: ni les abominations, etc.

℣ 23. Hébr. litt.: que vous avez brûlé de l'encens.

℣ 25. Vous avez fait des promesses à vos idoles.

Ibid. Hébr. litt.: brûlons de l'encens...., et répandons-lui nos libations.

Ibid. Dans l'hébreu les verbes sont au féminin, et peuvent également se prendre en seconde ou troisième personne du pluriel au futur (converti ici prétérit); en sorte que le sens pourroit être: Elles ont confirmé vos vœux *par leur propre bouche*, et elles les ont accomplis *par leurs propres mains.*

26. Ideo audite verbum Domini, omnis Juda, qui habitatis in terra Ægypti: Ecce ego juravi in nomine meo magno, ait Dominus: quia nequaquam ultra vocabitur nomen meum ex ore omnis viri Judæi, dicentis: Vivit Dominus Deus, in omni terra Ægypti.

27. Ecce ego vigilabo super eos in malum, et non in bonum: et consumentur omnes viri Juda, qui sunt in terra Ægypti, gladio et fame, donec penitus consumantur.

28. Et qui fugerint gladium, revertentur de terra Ægypti in terram Juda viri pauci: et scient omnes reliquiæ Juda ingredientium terram Ægypti, ut habitent ibi, cujus sermo compleatur, meus, an illorum.

29. Et hoc vobis signum, ait Dominus, quod visitem ego super vos in loco isto: ut sciatis quia vere complebuntur sermones mei contra vos in malum.

30. Hæc dicit Dominus: Ecce ego tradam Pharaonem Ephree regem Ægypti in manu inimicorum ejus, et in manu quærentium animam illius: sicut tradidi Sedeciam regem Juda in manu Nabuchodonosor regis Babylonis inimici sui, et quærentis animam ejus.

26. C'est pourquoi écoutez la parole du Seigneur, peuple de Juda, vous tous qui habitez dans l'Egypte: J'ai juré par mon grand nom, dit le Seigneur, que mon nom ne sera plus nommé à l'avenir par la bouche d'aucun homme juif dans tout le pays d'Egypte, et qu'ils ne diront plus, Vive le Seigneur Dieu. "

27. Je veillerai sur eux, non pour leur bonheur, mais pour leur malheur; et tous les hommes de Juda qui sont en Egypte périront par l'épée et par la famine, jusqu'à ce qu'ils soient entièrement exterminés. *Amos* IX. 4.

28. Il n'y en aura qu'un petit nombre qui retourneront du pays d'Egypte dans le pays de Juda, savoir ceux qui auront fui l'épée;" et tout ce qui reste d'hommes de Juda, qui se sont retirés en Egypte pour y demeurer, sauront par expérience de qui la parole sera accomplie, de la mienne, ou de la leur.

29. Et voici le signe que je vous donne, dit le Seigneur, pour vous assurer que je vous punirai en ce lieu, afin que vous sachiez que les maux que je vous ai prédits, arriveront véritablement.

30. Voici ce que dit le Seigneur: Je vais livrer Pharaon Ephrée, " roi d'Egypte, entre les mains de ses ennemis, entre les mains de ceux qui cherchent à lui ôter la vie, comme j'ai livré Sédécias, roi de Juda, entre les mains de Nabuchodonosor, roi de Babylone, son ennemi, qui cherchoit à lui ôter la vie.

℣ 26. Parce que je les ferai tous périr.
℣ 28. Ceux qui s'enfuiront de l'Egypte.
℣ 30. C'est-à-dire, Apriès fils de Psammis et petit-fils de Néchao.

CHAPITRE XLV.

Le Seigneur reprend Baruch qui se plaignoit de ne point trouver de repos; il lui promet de lui conserver la vie au milieu des maux dont les autres seront accablés.

Avant l'ère chr. vulg. 606.

1. PAROLE que le prophète Jérémie dit à Baruch, fils de Nérias, " lorsqu'il eut écrit dans un livre ces paroles que Jérémie lui dictoit, la quatrième année de Joakim, fils de Josias, roi de Juda: Jérémie lui dit :

2. Voici ce que le Seigneur Dieu d'Israël vous dit, à vous, ô Baruch :

3. Vous avez dit : Hélas, que je suis malheureux ! Le Seigneur m'a ajouté douleur sur douleur ; je me suis lassé à force de gémir, et je ne puis trouver de repos.

4. Voici ce que vous lui direz, dit le Seigneur : Je vais détruire ceux que j'ai édifiés, je vais arracher ceux que j'ai plantés, et je perdrai toute cette terre. "

5. Et après cela, chercherez-vous pour vous-même " quelque chose de grand ? N'en cherchez point ;" car j'accablerai de maux tous les hommes, dit le Seigneur; et en même temps je vous conserverai la vie, et je vous sauverai, " en quelque lieu que vous vous retiriez.

1. VERBUM quod locutus est Jeremias propheta ad Baruch filium Neriæ, cum scripsisset verba hæc in libro ex ore Jeremiæ, anno quarto Joakim filii Josiæ regis Juda, dicens :

2. Hæc dicit Dominus Deus Israel ad te, Baruch :

3. Dixisti : Væ misero mihi, quoniam addidit Dominus dolorem dolori meo : laboravi in gemitu meo, et requiem non inveni.

4. Hæc dicit Dominus : Sic dices ad eum : Ecce quos ædificavi, ego destruo : et quos plantavi, ego evello, et universam terram hanc.

5. Et tu quæris tibi grandia ? noli quærere : quia ecce ego adducam malum super omnem carnem, ait Dominus : et dabo tibi animam tuam in salutem, in omnibus locis, ad quæcumque perrexeris.

℣ 1. Quoique cette prophétie et celles des chapitres suivans soient hors de leur place selon l'ordre chronologique, cependant il paroît qu'elles ont été rassemblées ici à dessein, comme entièrement distinguées de celles qui précèdent. Les précédentes regardent les maisons d'Israël et de Juda, et particulièrement Juda et Jérusalem; celle-ci concerne Baruch; les suivantes ont pour objet les nations infidèles, telles que les Egyptiens, les Philistins, les Moabites, etc.

℣ 4. La Judée.

— On lit dans l'hébreu *et omnem terram ipsam;* l'interprète chaldéen dit : *et omnem terram Israel quæ mihi (est) ipsa,* c'est-à-dire, *quæ mea est.*

℣ 5. O Baruch.

Ibid. Contentez-vous de la différence que je mettrai entre votre sort et celui des autres.

Ibid. Hébr. litt. : Je vous donnerai votre âme comme une dépouille *prise sur l'ennemi.*

CHAPITRE XLVI.

Prophéties de la défaite des Egyptiens par Nabuchodonosor à Charcamis; de la désolation de l'Egypte par le même prince; du rétablissement de l'Egypte; de la délivrance et du retour des enfans de Jacob.

1. Quod factum est verbum Domini ad Jeremiam prophetam contra gentes.

1. Parole du Seigneur au prophète Jérémie contre les nations.

2. Ad Ægyptum, adversum exercitum Pharaonis Nechao regis Ægypti, qui erat juxta fluvium Euphraten in Charcamis, quem percussit Nabuchodonosor rex Babylonis, in quarto anno Joakim filii Josiæ regis Juda.

2. Contre l'Egypte," et contre l'armée de Pharaon Néchao, roi d'Egypte, qui étoit près du fleuve de l'Euphrate à Charcamis, qui fut défait par Nabuchodonosor, roi de Babylone; la quatrième année de Joakim, fils de Josias, roi de Juda.

3. Præparate scutum et clypeum, et procedite ad bellum.

3. Préparez les écus et les boucliers," et marchez au combat.

4. Jungite equos, et ascendite, equites: state in galeis, polite lanceas, induite vos loricis.

4. Attelez vos chariots de guerre; cavaliers, montez sur vos coursiers; mettez vos casques, faites reluire vos lances, revêtez-vous de vos cuirasses.

5. Quid igitur? vidi ipsos pavidos, et terga vertentes, fortes eorum cæsos: fugerunt conciti, nec respexerunt: terror undique, ait Dominus.

5. Mais quoi! je les " vois tout effrayés; ils tournent le dos; les plus vaillans sont taillés en pièces; ils se précipitent dans la fuite, sans regarder derrière eux; la terreur les environne de toutes parts, dit le Seigneur.

6. Non fugiat velox, nec salvari se putet fortis: ad aquilonem juxta flumen Euphraten victi sunt, et ruerunt.

6. Que les plus vites à la course n'espèrent rien de leur fuite, et que les plus forts n'espèrent pas pouvoir se sauver; ils ont été vaincus vers l'aquilon, sur le bord de l'Euphrate; ils ont été renversés par terre.

7. Quis est iste, qui quasi flumen ascendit: et veluti fluviorum intumescunt gurgites ejus?

7. Qui est celui-ci, qui s'élève comme un fleuve et qui s'enfle comme les flots des grandes rivières? "

℣ 2. Hébr.: *Prophéties adressées* à l'Egypte, touchant l'armée, etc.

℣ 3. Litt.: les écus et les boucliers, c'est-à-dire, les grands et petits boucliers. Exhortation ironique que le prophète adresse aux Egyptiens.

℣ 5. Ces Egyptiens.

℣ 7. Il compare la fierté de Pharaon Néchao et des Egyptiens, lorsqu'ils

8. L'Egypte se grossit comme un fleuve, et ses vagues écument comme celles des grandes rivières; elle dit en elle-même : Je ferai monter mes eaux, et je couvrirai toute la terre; je perdrai la ville " et ceux qui l'habitent.

9. Montez à cheval," courez sur vos chariots de guerre," que les vaillans s'avancent, et avec eux les Ethiopiens" et les Libyens armés de leurs boucliers, et les Lydiens " armés de leurs arcs et lançant leurs flèches."

10. Mais ce jour-là est le jour du Seigneur, du Dieu des armées; c'est le jour de la vengeance, où il se vengera lui-même de ses ennemis; l'épée dévorera leur chair, et s'en rassasiera, et elle s'enivrera de leur sang; car c'est la victime du Seigneur, du Dieu des armées, qui sera égorgée au pays de l'aquilon sur le bord de l'Euphrate.

11. Montez en Galaad, et prenez du baume," ô vierge, fille de l'Egypte; en vain vous multipliez les remèdes, vous ne guérirez point de vos plaies."

12. Le bruit de votre honteuse fuite s'est fait entendre parmi les nations; et vos hurlemens ont rempli le monde, parce que le fort a choqué le fort, et qu'ils se sont tous deux renversés par terre.

8. Ægyptus, fluminis instar ascendit, et velut flumina movebuntur fluctus ejus, et dicet : Ascendens operiam terram : perdam civitatem, et habitatores ejus.

9. Ascendite equos, et exsultate in curribus, et procedant fortes, Æthiopia, et Libyes tenentes scutum, et Lydii arripientes et jacientes sagittas.

10. Dies autem ille Domini Dei exercituum, dies ultionis, ut sumat vindictam de inimicis suis : devorabit gladius, et saturabitur, et inebriabitur sanguine eorum : victima enim Domini Dei exercituum in terra aquilonis juxta flumen Euphraten.

11. Ascende in Galaad, et tolle resinam, virgo filia Ægypti : frustra multiplicas medicamina, sanitas non erit tibi.

12. Audierunt gentes ignominiam tuam, et ululatus tuus replevit terram : quia fortis impegit in fortem, et ambo pariter conciderunt.

entreprirent de combattre Nabuchodonosor, aux flots enflés des grandes rivières.

ỳ 8. Charcamis, ville des Chaldéens.

ỳ 9. O Egyptiens, pour exécuter ces grands projets.

Ibid. Hébr. autr. : que les chariots répandent leur éclat, c'est-à-dire, fassent briller les tranchans dont ils sont armés.

Ibid. Hébr. : ceux de Phut. Dom Calmet croit que ce pourroient être les habitans du nome Phtenéthu ou Phtemphu dans la basse Egypte : ce nome étoit le plus avancé vers la Libye.

Ibid. On ne connoît pas bien quel étoit le pays de ces Lydiens, alliés et peut-être voisins de l'Egypte.

Ibid. Toutes ces forces réunies vous seront inutiles.

ỳ 11. Litt. : de la résine. *Supr.* VIII, 22.

Ibid. Hébr. litt. : il n'y a point pour vous d'emplâtre; *il n'y a point de médicament qui puisse guérir vos plaies.*

13. Verbum quod locutus est Dominus ad Jeremiam prophetam, super eo quod venturus esset Nabuchodonosor rex Babylonis, et percussurus terram Ægypti.

13. Parole que le Seigneur dit au prophète Jérémie, sur ce que Nabuchodonosor, roi de Babylone, devoit venir en Egypte, et tailler en pièces les Egyptiens."

14. Annuntiate Ægypto, et auditum facite in Magdalo, et resonet in Memphis, et in Taphnis, dicite: Sta, et præpara te: quia devorabit gladius ea quæ per circuitum tuum sunt.

14. Annoncez en Egypte, faites entendre votre voix à Magdalo, "et faites-la retentir à Memphis et à Taphnis, et dites: " Présentez-vous en armes, et tenez-vous tout prêts," parce que l'épée a déjà dévoré" tout ce qui est autour de vous.

15. Quare computruit fortis tuus? non stetit: quoniam Dominus subvertit eum.

15. Pourquoi les plus vaillans d'entre vous sont-ils pouris sur la terre? " Ils n'ont pu demeurer fermes, parce que le Seigneur les a renversés.

16. Multiplicavit ruentes, ceciditque vir ad proximum suum, et dicent: Surge, et revertamur ad populum nostrum, et ad terram nativitatis nostræ, a facie gladii columbæ.

16. Ils sont tombés en foule; ils ont été terrassés les uns sur les autres, et ils ont dit: " Allons, retournons à notre peuple et au pays de notre naissance, et fuyons de devant l'épée de la colombe."

17. Vocate nomen Pharaonis regis Ægypti: Tumultum adduxit tempus.

17. Apppelez à l'avenir Pharaon, roi d'Egypte, Le-temps-a-apporté-le-tumulte."

18. Vivo ego (inquit rex, Dominus exercituum no-

18. Je jure par moi-même, dit le roi qui a pour nom le Seigneur des

℣ 13. C'est une nouvelle prophétie. La précédente se rapporte à l'expédition de Nabuchodonosor contre les Egyptiens à Charcamis, sous le règne de Néchao, dix-huit ans ans avant la prise de Jérusalem; celle-ci se rapporte à l'expédition de Nabuchodonosor contre les Egyptiens dans l'Egypte même sous le règne d'Apriès, petit-fils de Néchao, seize ans après la prise de Jérusalem.

℣ 14. Voyez la note du chapitre XLIV, verset 1.

Ibid. Dites aux habitans de ces villes.

Ibid. Pour vous défendre.

Ibid. L'hébreu et les Septante s'expriment ainsi au passé. Nabuchodonosor ne vint en Egypte qu'après avoir ravagé tous les pays voisins.

℣ 15. Hébr. autr.: abattus *et renversés.*

℣ 16. Les étrangers qui s'étoient établis en Egypte, ou qui étoient venus à son secours.

Ibid. Hébr. autr.: de devant l'épée du destructeur, *de l'ennemi.* Voyez au chapitre XXI, verset 38, et au chapitre L, 16.

℣ 17. C'est la traduction du nom qu'on lui donnera, שאון העביר המועד.
— Autr.: Ils se sont alors écriés: O Pharaon, roi d'Egypte, le temps marqué *pour la désolation de ce pays* a fait venir *au milieu de nous* le tumulte *des armes.*

armées, que Nabuchodonosor venant paroîtra comme le Thabor entre les montagnes, et comme le mont Carmel qui commande à la mer."

19. O fille habitante de l'Egypte, préparez ce qui doit vous servir dans votre captivité, parce que Memphis sera reduite en un désert; elle sera abandonnée," et elle deviendra inhabitable.

20. L'Egypte est comme une génisse belle et agréable; celui qui doit la piquer avec l'aiguillon" viendra du pays du nord.

21. Les soldats étrangers qu'elle entretenoit, qui étoient au milieu d'elle comme des veaux qu'on engraisse, se sont tournés tout d'un coup, et ont pris la fuite, sans pouvoir demeurer fermes; parce que le temps étoit venu où ils devoient être égorgés, le temps où Dieu devoit les visiter.

22. La voix de ses ennemis" retentira comme la trompette;" ils marcheront en hâte avec une grande armée, et ils viendront avec des cognées," comme ceux qui vont abattre des arbres.

23. Ils couperont par le pied, dit le Seigneur, les grands arbres de sa forêt," qui étoient sans nombre;" leur armée sera comme une multitude de sauterelles qui est innombrable.

24. La fille d'Egypte est couverte

men ejus), quoniam sicut Thabor in montibus, et sicut Carmelus in mari, veniet.

19. Vasa transmigrationis fac tibi, habitatrix filia Ægypti: quia Memphis in solitudinem erit, et deseretur et inhabitabilis erit.

20. Vitula elegans atque formosa Ægyptus: stimulator ab aquilone veniet ei.

21. Mercenarii quoque ejus, qui versabantur in medio ejus, quasi vituli saginati versi sunt, et fugerunt simul, nec stare potuerunt: quia dies interfectionis eorum venit super eos, tempus visitationis eorum.

22. Vox ejus quasi æris sonabit: quoniam cum exercitu properabunt, et cum securibus venient ei, quasi cædentes ligna.

23. Succiderunt saltum ejus, ait Dominus, qui supputari non potest: multiplicati sunt super locustas, et non est eis numerus.

24. Confusa est filia Æ-

℣ 18. Autr.: et *sa puissance résistera aux mouvemens des Egyptiens*, comme le Carmel à la mer *agitée, dont les flots viennent se briser à ses pieds.*

℣ 19. Hébr. litt.: elle sera détruite, et demeurera sans habitans.

℣ 20. La dompter.

— Hébr. autr.: celui qui la doit abattre.

℣ 22. Ou plutôt et à la lettre: Sa voix, c'est-à-dire, selon l'hébreu: La voix de la fille de l'Egypte.

Ibid. Hébr. autr.: comme le sifflement du serpent. C'est le sens des Septante.

Ibid. On se servoit autrefois à la guerre de haches d'armes.

℣ 23. Ils extermineront les plus vaillans de l'Egypte.

Ibid. Hébr. litt.: sa forêt qui étoit impénétrable, *son peuple nombreux.*

gypti, et tradita in manus populi aquilonis.

de confusion, et elle a été livrée entre les mains du peuple d'aquilon.

25. Dixit Dominus exercituum Deus Israel : Ecce ego visitabo super tumultum Alexandriæ, et super Pharaonem et super Ægyptum, et super deos ejus, et super reges ejus, et super Pharaonem, et super eos qui confidunt in eo.

25. Le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël, a dit : Je vais visiter le tumulte d'Alexandrie. "Je visiterai Pharaon et l'Egypte, ses dieux" et ses rois, Pharaon et ceux qui mettent leur confiance en lui.

26. Et dabo eos in manus quærentium animam eorum, et in manus Nabuchodonosor regis Babylonis, et in manus servorum ejus : et post hæc habitabitur sicut diebus pristinis, ait Dominus.

26. Je les livrerai entre les mains de ceux qui cherchent à leur ôter la vie, entre les mains de Nabuchodonosor, roi de Babylone, et entre les mains de ses serviteurs ; et après cela je ferai encore habiter l'Egypte comme elle étoit autrefois," dit le Seigneur.

27. Et tu ne timeas, serve meus Jacob, et ne paveas, Israel : quia ecce ego salvum te faciam de longinquo, et semen tuum de terra captivitatis tuæ : et revertetur Jacob, et requiescet, et prosperabitur : et non erit qui exterreat eum.

27. Et quant à vous, Jacob mon serviteur, ne craignez point : et vous, Israël, ne vous épouvantez point, parce que, quelque loin que vous soyez, je vous sauverai, et je tirerai vos enfans du pays où vous êtes captifs : Jacob reviendra, il se reposera en paix ; tout lui réussira heureusement," et il n'y aura plus personne qui lui donne de la crainte. *Isai.* XLIII. 1 ; XLIV. 2.

28. Et tu noli timere, serve meus Jacob, ait Dominus : quia tecum ego sum, quia ego consumam cunctas gentes, ad quas ejeci te : te vero non consumam, sed castigabo te in

28. N'ayez point de peur, vous, mon serviteur Jacob, dit le Seigneur, parce que je suis avec vous ; car je perdrai tous les peuples parmi lesquels je vous ai banni ; et pour vous, je ne vous perdrai point ;" mais je vous châtierai avec une juste modération, sans

ŷ 25. Où tout est en trouble, à cause de la multitude de ses habitans.

— Hébr. litt. : Je vais visiter Amon de No, *appelée ailleurs No Amon.* Saint Jérôme semble avoir été persuadé que c'est dans ce lieu que fut bâtie dans la suite Alexandrie. Dom Calmet croit que *No-Amon* pourroit être Diospolis située dans le Delta. Le nom de *Diospolis* signifie en grec la ville de Jupiter, et le nom de *No-Amon*, en hébreu, peut signifier la demeure d'Amon ou Ammon, qui étoit le Jupiter des Egyptiens.

Ibid. Sous le nom de *dieux*, on pourroit entendre ici les grands de la nation, ceux qui, après le roi, y tiennent les premiers rangs.

ŷ 26. Ce rétablissement de l'Egypte se rapporte au règne de Cyrus.

ŷ 27. Hébr. autr. : il sera dans la tranquillité.

ŷ 28. Je ne vous détruirai point entièrement.

néanmoins vous épargner, comme si vous étiez innocent."

judicio, nec quasi innocenti parcam tibi.

℣ 28. Hébr. autr. : mais je vous châtierai selon le jugement, en sorte que je ne vous laisse point impuni. Voyez au chapitre x, verset 24, et au chapitre xxx, verset 11.

CHAPITRE XLVII.

Prophétie de l'expédition de Nabuchodonosor contre les Philistins, après la prise de Jérusalem.

1. Parole du Seigneur au prophète Jérémie contre les Philistins, avant que Pharaon prît Gaza."

1. Quod factum est verbum Domini ad Jeremiam prophetam contra Palæstinos, antequam percuteret Pharao Gazam :

2. Voici ce que dit le Seigneur : De grandes eaux s'élèvent de l'aquilon ;" elles seront comme un torrent qui inondera les campagnes, qui couvrira la terre et tout ce qu'elle contient, les villes et tous ceux qui les habitent. Les hommes crieront," et tous ceux qui sont sur la terre pousseront des hurlemens,

2. Hæc dicit Dominus : Ecce aquæ ascendunt ab aquilone, et erunt quasi torrens inundans, et operient terram et plenitudinem ejus, urbem et habitatores ejus. Clamabunt homines, et ululabunt omnes habitatores terræ,

3. A cause du bruit éclatant des armes, et des cris des gens de guerre, à cause de l'agitation de ses chariots, et de la multitude de leurs roues." Les pères n'ont pas seulement regardé leurs enfans," tant leurs bras étoient abattus,

3. A strepitu pompæ armorum, et bellatorum ejus, a commotione quadrigarum ejus, et multitudine rotarum illius. Non respexerunt patres filios manibus dissolutis,

4. Parce que le jour est venu auquel tous les Philistins doivent être ruinés, auquel Tyr et Sidon seront détruites, avec tout ce qui étoit venu à leur se-

4. Pro adventu diei, in quo vastabuntur omnes Philisthiim, et dissipabitur Tyrus et Sidon cum omni-

℣ 1. L'une de leurs principales villes.

— On est partagé sur le temps de la prise de Gaza. Quelques-uns croient qu'elle fut prise par Néchao, lorsqu'il revint des bords de l'Euphrate, après s'être rendu maître de Charcamis.

℣ 2. Ces grandes eaux représentent l'armée de Nabuchodonosor qui vint fondre sur les Philistins depuis la prise de Jérusalem, et apparemment pendant le siége de Tyr. *Infr.* ℣ 4.

Ibid. A l'approche de ces troupes terribles.

℣ 3. Hébr. autr. : Au son de la corne de ses chevaux, au mouvement de ses chariots, au bruit des roues, les pères, etc.

Ibid. Pour les emporter.

bus reliquis auxiliis suis : depopulatus est enim Dominus Palæsthinos, reliquias insulæ Cappadociæ.

cours ;" car le Seigneur a mis au pillage les peuples de la Palestine, les restes de l'île de Cappadoce."

5. Venit calvitium super Gazam : conticuit Ascalon, et reliquiæ vallis earum : usquequo concideris?

5. Gaza s'arrache les cheveux ; Ascalon est dans le silence avec ce qui lui reste de sa vallée ;" jusqu'à quand vous ferez-vous des incisions?"

6. O mucro Domini, usquequo non quiesces? Ingredere in vaginam tuam, refrigerare, et sile.

6. O épée du Seigneur, ne te reposeras-tu jamais? Rentre en ton fourreau, refroidis-toi, et ne frappe plus."

7. Quomodo quiescet, cum Dominus præceperit ei adversus Ascalonem, et adversus maritimas ejus regiones, ibique condixerit illi?

7. Comment se reposeroit-elle, puisque le Seigneur lui a commandé d'attaquer Ascalon et tout le pays de la côte de la mer, et qu'il lui a prescrit ce qu'elle doit y faire?"

℣ 4. Hébr. autr. : auquel sera exterminé tout ce qui étoit resté de secours à Tyr et à Sidon.

Ibid. Hébr. : les restes de l'île de Caphtor. Dom Calmet croit que c'est l'île de Crète. Voyez la *Dissertation sur l'origine des Philistins*, tome v.

℣ 5. Elle n'a pas la force de se défendre, ni même de faire entendre des plaintes.

Ibid. C'étoit la coutume dans le deuil.

℣ 6. Hébr. autr. : cesse *de frapper*, et demeure dans le silence *et dans le repos.*

℣ 7. Pour punir ces ennemis de son peuple de la haine qu'ils ont eue contre lui, et de la joie qu'ils ont ressentie de sa perte.

— Voyez la prophétie d'Ezéchiel, xxv, 15.

CHAPITRE XLVIII.

Prophétie de l'expédition de Nabuchodonosor contre les Moabites, de leur captivité, et de leur retour.

1. Ad Moab hæc dicit Dominus exercituum Deus Israel : Væ super Nabo, quoniam vastata est, et confusa : capta est Cariathaim :

1. Voici ce que le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël, dit contre Moab : " Malheur à Nabo," parce qu'elle a été détruite, et qu'elle est tombée dans la confusion : Cariathaïm

℣ 1. Hébr. autr. : *Prophétie adressée* à Moab. Voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël : Malheur, etc. Cette prophétie regarde l'expédition de Nabuchodonosor contre les Moabites pendant le siége de Tyr, environ cinq ans après la prise de Jérusalem. Voyez *l'histoire des peuples voisins des Juifs*, tome xii.

Ibid. Ville de Moab.

a été prise; la ville forte " a été convertie de confusion et pénétrée de frayeur.

confusa est fortis, et tremuit.

2. Moab ne se glorifiera plus d'Hésébon; les Chaldéens ont fait dessein de la perdre. "Venez, ont-ils dit; exterminons-la " d'entre les peuples. Vous serez donc réduite au silence, et l'épée vous suivra partout."

2. Non est ultra exsultatio in Moab contra Hesebon: cogitaverunt malum. Venite, et disperdamus eam de gente. Ergo silens conticesces, sequeturque te gladius.

3. Un grand cri s'élève d'Oronaïm, le bruit d'un pillage et d'une grande défaite.

3. Vox clamoris de Oronaim: vastitas, et contritio magna.

4. Moab est détruite; apprenez à ses petits enfans à jeter de grands cris."

4. Contrita est Moab: annuntiate clamorem parvulis ejus.

5. Elle montera, pleurant, par la colline de Luith, "parce que les ennemis" ont entendu dans la descente d'Oronaïm les cris et les hurlemens de son peuple taillé en pièces.

5. Per ascensum enim Luith plorans ascendet in fletu: quoniam in descensu Oronaim hostes ululatum contritionis audierunt:

6. Fuyez, "sauvez vos âmes, et habitez le désert comme des tamarins.

6. Fugite, salvate animas vestras: et eritis quasi myricæ in deserto.

7. Parce que vous avez mis votre confiance dans vos fortifications " et dans vos trésors, vous serez prise aussi comme les autres; et Chamos " sera

7. Pro eo enim quod habuisti fiduciam in munitionibus tuis, et in thesauris tuis, tu quoque capieris: et

℣ 1. Quelques-uns traduisent l'hébreu: Misgab a été converte de confusion. On croit que *Misgab* משגב étoit une forteresse, selon la signification même de son nom.

℣ 2. C'est le sens de l'hébreu. Quelques-uns l'entendent de la ville d'Hésébon; la suite porte à l'entendre de Moab même, c'est-à-dire, de la nation des Moabites.

Ibid. C'est-à-dire, la ville. Ou simplement: exterminons-la, *cette nation de Moab; exterminons-la* du nombre des peuples.

Ibid. Hébr. autr.: Médémena, vous serez réduite au silence; l'épée marchera après vous. C'est le nom d'une ville célèbre de Moab.

℣ 4. Hébr. autr.: ils ont fait entendre leurs cris jusqu'à Ségor (*ville de la Pentapole, vers l'extrémité méridionale de la mer Morte*).

℣ 5. Autre ville des Moabites.

Ibid. Qui se sont élevés contre elle.

— Litt.: les ennemis ont entendu. On pourroit traduire: Elle montera tout éplorée par la colline de Luith; les ennemis ont entendu le cri de *son* affliction, à la descente d'Oronaïm.

℣ 6. Habitans de Moab.

℣ 7. Hébr. litt.: dans vos ouvrages.

Ibid. La principale idole des Moabites. Voyez la *Dissertation sur Chamos*, à la tête du Lévitique, tome III.

ibit Chamos in transmigrationem, sacerdotes ejus simul.

emmené captif avec ses prêtres et ses princes."

8. Et veniet prædo ad omnem urbem, et urbs nulla salvabitur: et peribunt valles, et dissipabuntur campestria: quoniam dixit Dominus.

8. Il n'y aura point de ville qui ne soit attaquée par l'ennemi; il n'y aura point de ville qui échappe; les vallées seront au pillage, et les campagnes seront ravagées, parce que le Seigneur l'a dit.

9. Date florem Moab, quia florens egredietur: et civitates ejus desertæ erunt, et inhabitabiles.

9. Quelque florissante que soit Moab, elle sera, au milieu de tout son éclat, emmenée captive; "ses villes seront désertes et inhabitées;"

10. Maledictus qui facit opus Domini fraudulenter: et maledictus qui prohibet gladium suum a sanguine.

10. Car voici ce que dit le Seigneur: Maudit celui qui fait l'œuvre de Dieu avec fraude; maudit celui qui retient son épée, et qui l'empêche de verser le sang."

11. Fertilis fuit Moab ab adolescentia sua, et requievit in fecibus suis: nec transfusus est de vase in vas, et in transmigrationem non abiit: idcirco permansit gustus ejus in eo, et odor ejus non est immutatus.

11. Moab a été dès sa jeunesse dans l'abondance; "il s'est reposé sur sa lie;" on ne l'a point fait passer d'un vaisseau dans un autre; et il n'a point été emmené captif dans une terre étrangère; c'est pourquoi son goût lui est toujours demeuré, et son odeur ne s'est point changée."

12. Propterea ecce dies veniunt, dicit Dominus: et mittam ei ordinatores et stratores laguncularum, et sternent eum, et vasa ejus exhaurient, et lagunculas eorum collident.

12. Mais voici le temps, dit le Seigneur, où je lui enverrai des gens pour déranger et pour renverser ses vases pleins de vin; ils le renverseront lui-même; " ils videront ses vaisseaux, et ils briseront jusqu'à ses petits vases.

13. Et confundetur Moab a Chamos, sicut confusa est domus Israel a Bethel,

13. Et Chamos donnera de la confusion à Moab, comme Béthel "est devenu le sujet de la confusion de la mai- 3 *Reg.* XII. 29.

℣ 7. C'est-à-dire, les princes même de la nation considérés comme les lieutenans de ce dieu.

℣ 9. Hébr. litt.: Donnez des ailes à Moab, afin qu'elle s'envole *et s'enfuie*.

Ibid. C'est le sens de l'hébreu.

℣ 10. Le sang que le Seigneur lui a ordonné de répandre.

℣ 11. Hébr. autr.: dans la tranquillité.

Ibid. Comme un vin que l'on conserve avec soin.

Ibid. Il a persisté dans son orgueil et sa vanité.

℣ 12. Hébr. autr.: Mais voici le temps où je lui enverrai des transvaseurs qui le transvaseront, *des ouvriers qui le feront passer d'un vase dans un autre.*

℣ 13. Le veau d'or.

son d'Israël, qui y avoit mis sa confiance.

in qua habebat fiduciam.

14. Comment dites-vous, "Nous sommes forts, nous sommes vaillans pour combattre?

14. Quomodo dicitis: Fortes sumus, et viri robusti ad præliandum?

15. Moab a été détruit, ses villes ont été brûlées, " les plus vaillans de ses jeunes gens ont été égorgés, dit le roi qui a pour nom le Seigneur des armées.

15. Vastata est Moab, et civitates illius succiderunt: et electi juvenes ejus descenderunt in occisionem: ait rex, Dominus exercituum nomen ejus.

16. La destruction de Moab est proche, et sa ruine va venir très-promptement.

16. Prope est interitus Moab ut veniat: et malum ejus velociter accurret nimis.

17. Consolez-le, " vous tous qui êtes autour de lui, vous tous qui avez entendu parler de son nom, dites: Domment ce sceptre si fort, ce sceptre de gloire, a-t-il été brisé?

17. Consolamini eum, omnes qui estis in circuitu ejus: et universi, qui scitis nomen ejus, dicite: Quomodo confracta est virga fortis, baculus gloriosus?

18. Descends de ta gloire, et reposetoi dans la soif, "fille habitante de Dibon, "parce que l'ennemi qui a ravagé Moab montera sur tes murs, et renversera tes remparts.

18. Descende de gloria, et sede in siti, habitatio filiæ Dibon: quoniam vastator Moab ascendit ad te, dissipavit munitiones tuas.

19. Habitante d'Aroër, tenez-vous sur le chemin, et regardez ce qui se passe; interrogez celui qui s'enfuit, et dites à celui qui se sauve: Qu'est-il arrivé?

19. In via sta, et prospice, habitatio Aroer; interroga fugientem: et ei qui evasit, dic: Quid accidit?

20. Moab est confus, parce qu'il a été vaincu. Hurlez, criez, publiez sur l'Arnon "que Moab a été détruite.

20. Confusus est Moab, quoniam victus est: ululate, et clamate, annuntiate in Arnon, quoniam vastata est Moab.

21. Le jugement de Dieu est tombé sur la campagne, sur Aélon, sur Jasa, sur Méphaath,

21. Et judicium venit ad terram campestrem, super Helon, et super Jasa, et super Mephaath,

℣ 14. O Moabites.

℣ 15. Hébr. autr.: *l'ennemi* est venu fondre sur ces villes.

℣ 17. Hébr. autr.: Prenez part à sa douleur.

℣ 18. Dans l'indigence.

Ibid. Moab.

℣ 20. L'Arnon étoit un ruisseau ou torrent sur lequel étoit situé Aroër.

22. Et super Dibon, et super Nabo, et super domum Deblathaim,
23. Et super Cariathaim et super Bethgamul, et super Bethmaon,
24. Et super Carioth, et super Bosra, et super omnes civitates terræ Moab, quæ longe et quæ prope sunt.
25. Abscissum est cornu Moab, et brachium ejus contritum est, ait Dominus.
26. Inebriate eum, quoniam contra Dominum erectus est: et allidet manum Moab in vomitu suo, et erit in derisum etiam ipse.
27. Fuit enim in derisum tibi Israel, quasi inter fures reperisses eum: propter verba ergo tua quæ adversum illum locutus es, captivus duceris.
28. Relinquite civitates, et habitate in petra, habitatores Moab: et estote quasi columba nidificans in summo ore foraminis.
29. Audivimus superbiam Moab, superbus est valde: sublimitatem ejus, et arrogantiam; et superbiam, et altitudinem cordis ejus.

22. Sur Dibon, sur Nabo, sur la maison de Déblathaïm,"
23. Sur Cariathaïm, sur Bethgamul, sua Bethmaon,
24. Sur Carioth, sur Bosra et sur toutes les villes de Moab, ou voisines, ou éloignées.
25. La corne de Moab a été rompue," et son bras a été brisé, dit le Seigneur.
26. Enivrez Moab, parce qu'il s'est élevé contre le Seigneur; "qu'il se blesse la main en tombant sur ce qu'il avoit vomi, "et qu'il devienne lui-même le sujet de la moquerie des hommes."
27. Car vous vous êtes moqué d'Israël, "comme d'un voleur qui est surpris dans son vol;" et vous serez vous-même emmené captif, à cause de la dureté avec laquelle vous avez parlé de lui.
28. Abandonnez les villes, et demeurez dans les roches, habitans de Moab; soyez comme la colombe qui fait son nid dans les plus hautes ouvertures des rochers."
29. Nous avons appris l'orgueil de Moab; il est excessivement superbe; nous connoissons sa hauteur, son insolence, son orgueil et la fierté de son cœur altier.

℣ 22. Hébr. autr.: sur Beth-Déblathaïm. Le mot *Beth* בית signifie maison, et entre ainsi dans le nom de plusieurs villes.

℣ 25. Sa force a été détruite.

℣ 26. O Chaldéens, faites-le boire du vin de la colère du Dieu des armées.

Ibid. Hébr. autr.: On frappera des mains sur Moab, lorsque *dans cette ivresse*, il sera réduit au vomissement, il deviendra lui-même, etc.

Ibid. Comme il s'est moqué de mon peuple d'Israël.

℣ 27. Lorsqu'il a été emmené captif.

Ibid Autrement et à la lettre: comme si vous l'eussiez trouvé au milieu des voleurs. Hébr. autr.: Israël n'a-t-il pas été le sujet de vos moqueries? et ne vous êtes-vous pas trouvé au milieu des voleurs, *qui ont pillé son héritage?* mais vous serez aussi vous-même réduit à errer à cause, etc.

℣ 28. Parce qu'elle craint les piéges. Tâchez de vous dérober à la fureur des ennemis que je vais susciter contre vous.

30. Je sais, dit le Seigneur, quelle est sa présomption; que sa force ne répond pas à sa vanité, et que ses efforts ont été beaucoup au-delà de son pouvoir. "

30. Ego scio, ait Dominus, jactantiam ejus: et quod non sit juxta eam virtus ejus, nec juxta quod poterat conata sit facere.

31. C'est pourquoi je répandrai des larmes sur Moab; " j'adresserai mes cris à toute Moab; je joindrai mes pleurs à ceux des habitans de ses murailles de brique. "

31. Ideo super Moab ejulabo, et ad Moab universam clamabo, ad viros muri fictilis lamentantes.

32. O vigne de Sabama, je vous pleurerai comme j'ai pleuré Jazer. " Vos rejetons ont passé la mer; ils se sont étendus jusqu'à la mer " de Jazer; l'ennemi a ravagé vos blés et vos vignes.

32. De planctu Jazer plorabo tibi, vinea Sabama: propagines tuæ transierunt mare, usque ad mare Jazer pervenerunt: super messem tuam et vindemiam tuam, prædo irruit.

33. La joie et la réjouissance ont été bannies du Carmel " et de la terre de Moab; j'ai fait cesser le vin des pressoirs; et ceux qui fouloient les raisins ne chanteront plus leurs chansons ordinaires. "

33. Ablata est lætitia et exsultatio de Carmelo et de terra Moab, et vinum de torcularibus sustuli: nequaquam calcator uvæ solitum celeuma cantabit.

34. Les cris d'Hésébon ont pénétré jusqu'à Eléalé et jusqu'à Jasa; ils ont fait entendre leur voix depuis Ségor jusqu'à Oronaïm, qui a fait retentir ses plaintes comme une génisse de trois ans; " les eaux mêmes de Nemrim deviendront très-mauvaises. "

34. De clamore Hesebon usque Eleale et Jasa, dederunt vocem suam: a Segor usque ad Oronaim, vitula conternante: aquæ quoque Nemrim pessimæ erunt.

35. Et je bannirai " de Moab, dit le Seigneur, tous ceux qui présentoient

35. Et auferam de Moab, ait Dominus, offerentem in

℣ 30. Hébr. litt.: mais ses membres ne sont pas de même; et ils n'ont pas agi de même; *ses forces ne répondent pas à sa vanité.*

℣ 31. A la vue des maux dont le Seigneur va l'affliger.

Ibid. Hébr. autr.: je gémirai sur les habitans de Kir-hérès, *la même que Ar, capitale de Moab.* Voyez dans Isaïe, XVI, 7.

℣ 32. Autr.: en mêlant mes pleurs à ceux de Jazer. *Is.* XVI, 9.

Ibid. C'est-à-dire, jusqu'au lac de Jazer situé au nord du pays de Moab.

℣ 33. C'est-à-dire des campagnes les plus fertiles. *Is.* XVI, 10.

Ibid. Hébr. autr.: on ne foulera plus *de raisins*, et on n'entendra plus le cri des vendangeurs.

℣ 34. Hébr. autr.: *ils poussent des cris comme* une génisse de trois ans; car les eaux, etc. Voyez dans Isaïe, chapitre XV, verset 5. Jérémie emploie dans cette prophétie plusieurs expressions semblables à celles dont Isaïe s'étoit servi en annonçant une autre guerre contre Moab.

Ibid. Hébr. autr.: seront désolées, *et changées en un désert. Is.* XV, 6.

℣ 35. Hébr. litt.: je ferai cesser.

excelsis, et sacrificantem diis ejus.

36. Propterea cor meum ad Moab quasi tibiæ resonabit : et cor meum ad vires muri fictilis dabit sonitum tibiarum : quia plus fecit quam potuit, idcirco perierunt.

37. Omne enim caput calvitium, et omnis barba rasa erit : in cunctis manibus colligatio, et super omne dorsum cilicium.

38. Super omnia tecta Moab, et in plateis ejus, omnis planctus : quoniam contrivi Moab sicut vas inutile, ait Dominus.

39. Quomodo victa est, et ululaverunt? quomodo dejecit cervicem Moab, et confusus est? Eritque Moab in derisum, et in exemplum omnibus in circuitu suo.

40. Hæc dicit Dominus :

leurs oblations sur les hauts lieux, et qui sacrifioient" à ses dieux.

36. C'est pourquoi mon cœur poussera des soupirs sur Moab, et imitera les sons" de la flûte; mon cœur imitera ces sons, en faisant retentir ses gémissemens sur les habitans de ses murailles de brique; " ils se sont perdus, parce qu'ils ont voulu faire plus qu'ils ne pouvoient."

37. Toute tête sera sans cheveux, " et toute barbe sera rasée; ils auront tous les mains liées, " et le cilice sur le dos." *Isai.* XV. 2. *Ezech.* VII. 18.

38. On n'entendra que pleurs et que soupirs sur tous les toits " de Moab et dans toutes les places, parce que j'ai brisé Moab, comme un vase inutile," dit le Seigneur.

39. Comment la ville de Moab a-t-elle été vaincue? comment a-t-elle jeté tant de cris et de hurlemens? comment a-t-elle enfin baissé la tête" dans la confusion dont elle est couverte? Moab deviendra un sujet de raillerie et un exemple" à tous ceux qui l'environnent.

40. Voici ce que dit le Seigneur :

℣ 35. Hébr. litt. : et qui brûloient de l'encens.

℣ 36. Les sons lugubres de la flûte dont on se sert pour pleurer les morts.

Ibid. Hébr. : sur les habitans de Kir-hérès. *Supr.* ℣ 31.

Ibid. En voulant s'élever à une grandeur souveraine; et, pour leur punition, ils seront réduits à la condition des esclaves.

— Hébr. autr. : par les excès *d'orgueil* auxquels ils se sont portés.

℣ 37. Ou plutôt et selon l'hébreu, tout ce qui va être dit dans ce verset exprime, non les marques de l'esclavage, mais simplement les marques de deuil. L'hébreu peut se traduire : Toutes les têtes *parmi eux* seront sans cheveux, et toutes les barbes seront rasées; ils auront tous les mains couvertes d'incisions, et le sac *ou le cilice* sur le dos.

Ibid. Comme des captifs.

Ibid. Comme des personnes excessivement affligées.

℣ 38. Les toits étoient en plate-forme; on y montoit dans les calamités publiques.

Ibid. Hébr. : comme un vase dont on ne fait aucun cas.

℣ 39. Hébr. autr. : comment a-t-elle tourné le dos, etc. Les deux conjonctions *et*, exprimées dans la Vulgate, ne sont pas l'hébreu.

Ibid. Exemple redoutable des jugemens de Dieu.

— C'est le sens de l'hébreu.

Il "va prendre son vol comme un aigle; il étendra ses ailes sur Moab.

41. Carioth "est prise; l'ennemi s'est saisi de ses remparts; et en ce jour-là le cœur des plus vaillans de Moab sera semblable à celui d'une femme qui est dans le travail de l'enfantement.

42. Moab cessera d'être un peuple, parce qu'il s'est glorifié contre le Seigneur.

43. La frayeur, la fosse et le piége vous attendent, ô habitans de Moab, dit le Seigneur.

Isai. xxiv. 18. 44. Qui aura fui dans son épouvante tombera dans la fosse, et qui se sera tiré de la fosse sera pris au piége, parce que je vais faire venir sur les habitans de Moab l'année où je les visiterai, dit le Seigneur.

45. Ceux qui fuyoient le piége se sont arrêtés à l'ombre d'Hésébon : " mais le feu est sorti d'Hésébon, et la flamme du milieu de Séhon; " elle a dévoré une partie " de Moab; et les principaux des enfans de confusion et de tumulte."

46. Malheur à vous, ô Moab; vous êtes perdu, peuple de Chamos : vos fils et vos filles ont été emmenés en servitude.

47. Mais dans les derniers jours je ferai revenir les captifs de Moab, dit

Ecce quasi aquila volabit, et extendet alas suas ad Moab.

41. Capta est Carioth, et munitiones comprehensæ sunt : et erit cor fortium Moab in die illa, sicut cor mulieris parturientis.

42. Et cessabit Moab esse populus : quoniam contra Dominum gloriatus est.

43. Pavor, et fovea, et laqueus super te, ô habitator Moab, dicit Dominus.

44. Qui fugerit a facie pavoris, cadet in foveam : et qui conscenderit de fovea, capietur laqueo : adducam enim super Moab annum visitationis eorum, ait Dominus.

45. In umbra Hesebon steterunt de laqueo fugientes : quia ignis egressus est de Hesebon, et flamma de medio Sehon : et devorabit partem Moab et verticem filiorum tumultus.

46. Væ tibi, Moab : periisti, popule Chamos : quia comprehensi sunt filii tui et filiæ tuæ in captivitatem.

47. Et convertam captivitatem Moab in novissimis

℣ 40. Nabuchodonosor ou Nabuzardan.

℣ 41. Dom Calmet croit que c'est la même que Kir-harès. *Supr.* ℣ 31 *et* 36.

℣ 45. Ville forte où ils croyoient trouver leur sûreté.

Ibid. C'est-à-dire, du milieu de la ville de Séhon. Jérémie applique ici un ancien proverbe qui se trouve au livre des Nombres, xxi, 27, et qui étoit fondé sur ce que Séhon, roi des Amorrhéens, dont la capitale étoit Hésébon, avoit fait la guerre aux Moabites, et avoit pris une partie de leur pays.

Ibid. Hébr. autr. : les chefs de Moab. Voyez une expression semblable dans la prophétie de Balaam. *Num.* xxiv, 17.

Ibid. Hébr. autr. : les principaux des enfans *de l'orgueil et* de l'élévation.

diebus, ait Dominus. Hucusque judicia Moab.

le Seigneur." Jusqu'ici ce sont les jugemens du Seigneur contre Moab.

ỳ 47. Cette promesse paroît regarder, selon la lettre, le temps de Cyrus.

CHAPITRE XLIX.

Prophéties de la désolation, de la captivité et du retour des Ammonites; de la désolation des Iduméens, des Syriens et des Cédaréniens; de la dispersion et du retour des Elamites.

1. Ad filios Ammon. Hæc dicit Dominus : Numquid non filii sunt Israel? aut hæres non est ei? Cur igitur hæreditate possedit Melchom, Gad : et populus ejus in urbibus ejus habitavit?

2. Ideo ecce dies veniunt, dicit Dominus, et auditum faciam super Rabbath filiorum Ammon fremitum prælii, et erit in tumulum dissipata, filiæque ejus igni succendentur, et possidebit Israel possessores suos, ait Dominus.

3. Ulula, Hesebon, quoniam vastata est Hai : cla-

1. Voici ce que dit le Seigneur contre les enfans d'Ammon : " Israël n'a-t-il point d'enfans? n'a-t-il point d'héritiers? Pourquoi donc Melchom" s'est-il emparé de Gad, comme de son héritage? et pourquoi son peuple a-t-il établi sa demeure dans ses villes?"

2. C'est pour cela qu'il viendra un jour, dit le Seigneur, où je ferai entendre dans Rabbath" des enfans d'Ammon le frémissement et le bruit des armes, qu'elle deviendra par sa ruine un monceau de pierres, que ses filles" seront consumées par le feu, et qu'Israël se rendra maître de ceux qui l'auront maîtrisé," dit le Seigneur.

3. Poussez des hurlemens, ô Hésébon," parce que Haï a été détruite.

ỳ 1. Litt. : *Prophétie adressée* aux enfans d'Ammon : Voici ce que dit le Seigneur : Israël, etc. Les malheurs que Jérémie prédit ici aux Ammonites arrivèrent dans le même temps que ceux de Moab, dont il est parlé au chapitre précédent, c'est-à-dire, environ cinq ans après la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor.

Ibid. L'idole des Ammonites pour les Ammonites mêmes.—Ou simplement : Pourquoi Melchom s'est-il emparé de Gad, etc. Les Ammonites croyoient que c'étoit Melchom leur dieu qui les avoit mis en possession du pays des Israélites; le Seigneur leur parle suivant leurs préjugés, en faisant tomber d'abord ses reproches sur cette prétendue divinité.

Ibid. Lorsque ceux de cette tribu ont été transportés en Assyrie, comme si Dieu n'avoit pu les faire revenir dans leur pays.

ỳ 2. Rabbath étoit leur capitale.

Ibid. Les autres villes du pays.

Ibid. Hébr. autr. : reprendra son héritage sur ceux qui l'ont usurpé.

ỳ 3. On connoît Hésébon l'une des principales villes des Moabites (*Supr.* XLVIII, 2 *et alibi*); il y a apparence que cette ville étoit commune aux Moabites et aux Ammonites; ces deux peuples étoient fort liés d'intérêt.

Criez, filles de Rabbath," revêtez-vous de cilice, faites retentir vos plaintes et vos soupirs, en courant autour des haies, parce que Melchom" sera emmené captif, et avec lui ses prêtres et ses princes."

mate, filiæ Rabbath, accingite vos ciliciis: plangite et circuite per sepes: quoniam Melchom in transmigrationem ducetur, sacerdotes ejus et principes ejus simul.

4. Pourquoi vous glorifiez-vous dans vos vallées? votre vallée s'est écoulée comme l'eau, ô fille délicate" qui mettiez votre confiance dans vos trésors, et qui disiez: Qui viendra contre moi?

4. Quid gloriaris in vallibus? defluxit vallis tua, filia delicata, quæ confidebas in thesauris tuis, et dicebas: Quis veniet ad me?

5. Je vais faire tomber la frayeur sur vous, dit le Seigneur Dieu des armées; vous tremblerez devant tous ceux qui vous environnent; et vous serez tous dispersés, l'un d'un côté, l'autre de l'autre; sans qu'il y ait personne pour vous rallier dans votre fuite.

5. Ecce ego inducam super te terrorem, ait Dominus Deus exercituum, ab omnibus qui sunt in circuitu tuo: et dispergemini singuli a conspectu vestro, nec erit qui congreget fugientes.

6. Après cela je ferai revenir les captifs des enfans d'Ammon, dit le Seigneur."

6. Et post hæc reverti faciam captivos filiorum Ammon, ait Dominus.

7. Prophétie contre l'Idumée." Voici ce que dit le Seigneur des armées: N'y a-t-il donc plus de sagesse dans Théman? ses enfans sont sans conseil; leur sagesse leur est devenue inutile.

7. Ad Idumæam. Hæc dicit Dominus exercituum: Numquid non ultra est sapientia in Theman? periit consilium a filiis, inutilis facta est sapientia eorum.

8. Fuyez, sauvez-vous de vos ennemis, descendez dans les creux de la terre les plus profonds, habitans de Dédan, parce que j'ai fait venir sur Esaü le jour de sa destruction, le temps où je dois le visiter.

8. Fugite et terga vertite, descendite in voraginem, habitatores Dedan: quoniam perditionem Esau adduxi super eum, tempus visitationis ejus.

℣ 3. C'est-à-dire, villes de sa dépendance. Plusieurs éditions de la Vulgate mettent ici *filii;* mais les meilleures et les plus anciennes mettent *filiæ;* et c'est la leçon des Septante et du texte hébreu.

Ibid. Votre faux dieu.

Ibid. Voyez la note sur le chapitre précédent, verset 7.

℣ 4. Plongée dans les délices.

— Hébr. autr.: fille rebelle.

℣ 6. Cette promesse regarde, selon la lettre, le temps de Cyrus.

℣ 6. Autr.: *Prophétie adressée* à l'Idumée. Les malheurs que le prophète annonce ici à l'Idumée regardent le même temps que les prophéties précédentes, c'est-à-dire l'expédition de Nabuchodonosor contre ces diverses provinces après la ruine de Jérusalem.

9. Si vindemiatores venissent super te, non reliquissent racemum : si fures in nocte, rapuissent quod sufficeret sibi.

9. Si des gens fussent venus pour dépouiller vos vignes, ne vous auroient-ils pas laissé quelques raisins? si des voleurs fussent venus vous voler la nuit, ils n'auroient pris que ce qu'ils auroient cru devoir leur suffire.

10. Ego vero discooperui Esau, revelavi abscondita ejus, et celari non poterit: vastatum est semen ejus, et fratres ejus, et vicini ejus, et non erit.

10. Mais, pour moi, j'ai découvert Esaü;" j'ai mis au jour ce qu'il tenoit le plus caché, et il ne pourra plus demeurer secret;" ses enfans, ses frères et ses voisins ont été ruinés; et lui-même ne sera plus.

11. Relinque pupillos tuos : ego faciam eos vivere : et viduæ tuæ in me sperabunt.

11. Laissez vos pupilles; je leur sauverai la vie : et vos veuves espéreront en moi."

12. Quia hæc dicit Dominus : Ecce quibus non erat judicium ut biberent calicem, bibentes bibent : et tu quasi innocens relinqueris? non eris innocens, sed bibens bibes.

12. Car voici ce que dit le Seigneur: Ceux qui ne sembloient pas devoir être jugés à la rigueur pour boire du calice d'affliction" seront néanmoins contraints d'en boire : vous donc" demeurerez-vous impuni, comme si vous étiez innocent? Vous ne serez point traité comme innocent; mais vous boirez certainement de ce calice.

13. Quia per memetipsum juravi, dicit Dominus, quod in solitudinem, et in opprobrium, et in desertum, et in maledictionem erit Bosra : et omnes civitates ejus erunt in solitudines sempiternas.

13. Je jure par moi-même, dit le Seigneur, que Bosra" sera désolée, qu'elle sera déserte, qu'elle deviendra l'objet des insultes et de la malédiction des hommes, et que toutes ses villes seront réduites en des solitudes éternelles."

℣ 10. J'ai découvert ses trésors et je les ai tous enlevés.

℣ 9 et 10. Hébr. autr. : Si des vendangeurs viennent à vous, ils ne *vous* laisseront point de branches; si des voleurs *viennent vous surprendre* durant la nuit, ils vous feront autant de tort qu'ils voudront; car je découvrirai Esaü; je dévoilerai ce qu'il a de plus caché, etc.

℣ 11. Il veut dire qu'il ne leur restera plus ni pupilles ni veuves, et que tous périront.

— Quelques-uns croient que c'est Dieu même qui parle au verset suivant, et l'expliquent ainsi : Laissez vos pupilles, *car* moi seul pourrai leur sauver la vie; et que vos veuves ne mettent leur confiance qu'en moi, *parce que au milieu de cette effroyable désolation, elles ne pourront trouver d'autre appui que moi seul.*

℣ 12. Comme sont les enfans de Jacob que j'ai choisis pour mon peuple.

Ibid. O Edom, qui n'êtes point mon peuple.

℣ 13. Quelques-uns croient que Bosra étoit la capitale de l'Idumée.

Ibid Etant privées pour toujours de leurs habitans.

Abd. I. 1. 14. Car j'ai entendu une voix qui venoit du Seigneur, et un ambassadeur a été envoyé vers les nations," pour leur dire : Assemblez-vous, et venez contre Bosra ; et marchons tous ensemble pour la combattre.

Abd. I. 2. 15. Voici que je vous ai rendu petit entre les peuples et méprisable entre les hommes. "

16. Votre insolence et l'orgueil de
Abd. I. 3. votre cœur vous a séduit, vous qui habitez dans les creux des rochers, et qui tâchez de monter jusqu'au sommet des coteaux ; quand vous auriez élevé votre nid aussi haut que l'aigle,
Abd. I. 4. je vous arracherois " néanmoins de là, dit le Seigneur.

17. Et l'Idumée sera déserte" ; quiconque passera au travers de ses terres sera frappé d'étonnement, et sifflera " sur toutes ses plaies.

Gen. XIX. 24. 18. Elle sera renversée, comme l'ont été Sodome et Gomorrhe avec les villes voisines, dit le Seigneur ; il n'y aura plus personne qui y demeure ; il n'y aura plus d'hommes pour y habiter.

Infr. L. 44. 19. L'ennemi viendra du côté du fier Jourdain ; " il s'avancera comme un lion contre ses villes si fortes et si belles ; car je le ferai fondre tout d'un

14. Auditum audivi a Domino, et legatus ad gentes missus est : Congregamini, et venite contra eum, et consurgamus in prælium.

15. Ecce enim parvulum dedi te in gentibus, contemptibilem inter homines.

16. Arrogantia tua decepit te, et superbia cordis tui, qui habitas in cavernis petræ, et apprehendere niteris, altitudinem collis : cum exaltaveris quasi aquila nidum tuum, inde detraham te, dicit Dominus.

17. Et erit Idumæa deserta : omnis qui transibit per eam, stupebit, et sibilabit super omnes plagas ejus.

18. Sicut subversa est Sodoma, et Gomorrha, et vicinæ ejus, ait Dominus : non habitabit ibi vir, et non incolet eam filius hominis.

19. Ecce quasi leo ascendet de superbia Jordanis ad pulchritudinem robustam : quia subito currere faciam

℣ 14. Quelques-uns croient que le Seigneur députa en effet un ange, pour exciter Nabuchodonosor à marcher contre l'Idumée. D'autres regardent l'expression du prophète comme une expression figurée qui ne signifie que l'impression que Dieu répand dans les esprits et dans les volontés de ceux qu'ils veut déterminer à quelque entreprise.

℣ 15. Autr. : et à la lettre : Car, *ô peuple de Bosra*, je vous ai rendu petit entre les peuples, et méprisable entre les hommes. *Et maintenant* votre insolence, etc. *Abd.* I, ℣ 2.

℣ 16. Hébr. litt. : je vous ferois descendre de là.

℣ 17. Hébr. autr. : désolée.

Ibid. Donnera des marques d'un étonnement extrême.

℣ 19. *Fier* à cause de l'abondance de ses eaux qui coulent avec impétuosité. C'est-à-dire, que Nabuchodonosor ou son général Nabuzardan s'avança de la Judée contre l'Idumée.

— Ou selon l'hébreu : l'ennemi viendra comme un lion qui sort des rives superbes du Jourdain, et qui s'avance contre un parc fortifié. *Infr.* L, 44.

eum ad illam : et quis erit electus, quem præponam ei? quis enim similis mei? et quis sustinebit me? et quis est iste pastor, qui resistat vultui meo?

coup sur l'Idumée. Où sont les vaillans hommes, afin que je les emploie contre elle? car qui est semblable à moi? qui pourra subsister devant moi?"
qui est le pasteur des hommes qui Job XLI. 1.
puisse soutenir l'éclat de ma face?

20. Propterea audite consilium Domini, quod iniit de Edom, et cogitationes ejus, quas cogitavit de habitatoribus Theman : Si non dejecerint eos parvuli gregis, nisi dissipaverint cum eis habitaculum eorum.

20. Ecoutez donc le dessein que le Seigneur a formé condre Edom, et les résolutions qu'il a prises contre les habitans de Théman : Je jure, a-t-il dit, que les moindres de l'armée les mettront en fuite," et renverseront avec eux toute leur ville.

21. A voce ruinæ eorum commota est terra : clamor in mari Rubro auditus est vocis ejus.

21. Le bruit de leur chute a ému toute la terre, et leurs cris se sont fait entendre sur les eaux de la mer Rouge."

22. Ecce quasi aquila ascendet, et avolabit, et expandet alas suas super Bosran : et erit cor fortium Idumææ in die illa, quasi cor mulieris parturientis.

22. L'ennemi va paroître comme un aigle; il prendra son vol; il étendra ses ailes, et viendra fondre sur Bosra; et en ce jour-là, le cœur des vaillans d'Idumée sera semblable à celui d'une femme qui est dans les douleurs de l'enfantement.

23. Ad Damascum : Confusa est Emath et Arphad, quia auditum pessimum audierunt, turbati sunt in mari: præ sollicitudine quiescere non potuit.

23. Prophétie contre Damas". Emath et Arphad" sont dans la confusion parce qu'une nouvelle funeste les a étonnés. Ceux de la côte de la mer sont saisis de trouble," et, dans l'inquiétude qui les agite, ils ne peuvent trouver de repos.

℣ 19. Hébr. autr. : qui pourra se présenter devant moi?

℣ 20. Hébr. : les traîneront, יסחבום.

℣ 21. Vulg. litt. : *Clamor.... vocis ejus.* Hébr. litt. : *clamor.... vox ejus.* Hébraïsme, pour *clamoris vox.*

℣ 23. Autr. : *Prophétie adressée* à Damas, *et à toute la Syrie*, etc. Dom Calmet met l'accomplissement de cette prophétie dans le même temps que les précédentes. Nabuchodonosor ayant formé le siége de Tyr, et voyant qu'une grande partie de son armée étoit inutile devant cette place qu'il vouloit réduire par la famine, mena ses troupes dans la Syrie et dans les autres provinces qu'on a déjà vues.

Ibid. Villes principales du pays.

— Dom Calmet croit par erreur qu'Emath étoit la ville d'Emèse située sur l'Oronte; c'est plutôt la ville de Hamath.

Ibid. Hébr. : sont dans le découragement. Selon le syriaque : ils sont dans le découragement *à la vue des maux qui les menacent du côté* de la mer. Damas n'étoit pas près de la mer; mais ce fut du siége de Tyr et des bords de la

24. Damas a perdu courage, elle fuit de toutes parts; elle est pénétrée de frayeur; " elle est accablée des douleurs qui la pressent, et qui la déchirent comme une femme qui est en travail.

24. Dissoluta est Damascus, versa est in fugam, tremor apprehendit eam: angustia et dolores tenuerunt eam quasi parturientem.

25. Comment ont-ils ainsi abandonné " cette ville si belle, cette ville de délices?

25. Quomodo dereliquerunt civitatem laudabilem, urbem lætitiæ?

26. Ses jeunes gens tomberont morts dans ses places, et tous ses hommes de guerre seront dans un profond silence en ce jour-là, dit le Seigneur des armées.

26. Ideo cadent juvenes ejus in plateis ejus: et omnes viri prælii conticescent in die illa, ait Dominus exercituum.

27. Je mettrai le feu aux murs de Damas, et il dévorera les murailles de Bénadad. "

27. Et succendam ignem in muro Damasci, et devorabit mœnia Benadad.

28. Prophétie contre Cédar et contre les royaumes d'Asor, " que Nabuchodonosor, roi de Babylone, a frappés. Voici ce que dit le Seigneur: Levez-vous, et montez contre Cédar, et ruinez les peuples de l'Orient. "

28. Ad Cedar, et ad regna Asor, quæ percussit Nabuchodonosor rex Babylonis. Hæc dicit Dominus: Surgite, et ascendite ad Cedar, et vastate filios orientis.

29. Ils " enleveront leurs tentes et leurs troupeaux; ils prendront pour eux leurs pavillons, tout leur équipage avec leurs chameaux; et ils les frapperont de terreur de toutes parts.

29. Tabernacula eorum et greges eorum capient: pelles eorum, et omnia vasa eorum, et camelos eorum tollent sibi: et vocabunt super eos formidinem in circuitu.

Méditerranée, que Nabuchodonosor s'avança contre Damas, contre Emèse et contre toute la Syrie.

℣ 24. Litt.: de tremblement *et de frayeur.*

℣ 25. L'hébreu, les Septante et le chaldéen lisent avec une négation: Comment n'ont-ils point abandonné cette ville si belle, etc., *pourquoi ne l'ont-ils pas remise au vainqueur, sans s'opiniâtrer à la défendre?* Aussi ses jeunes gens tomberont morts dans ses places, etc.

℣ 27. Hebr. autr.: les palais *ou les châteaux* de Bénadad; c'est-à-dire du roi de Syrie. Les anciens rois de cette ville s'appeloient Bénadad, comme ceux d'Egypte s'appeloient Pharaon. 3 *Reg.* XV, 18; *et* XX, 1; *et* 4 *Reg.* VI, 24, etc.

℣ 28. Autr.: *Prophétie adressée* à Cédar et aux royaumes d'Asor. Les Cédaréniens habitèrent dans l'Arabie-Déserte entre l'Euphrate et les montagnes de Galaad; les royaumes d'Asor sont moins connus; quelques-uns croient qu'Asor étoit la capitale des Cédaréniens. Ce fut Nabuchodonosor qui accomplit les menaces que Jérémie prononce contre ces peuples.

Ibid. De l'Arabie qui sont à l'orient de la Judée.

℣ 29. Les Chaldéens.

30. Fugite, abite vehementer, in voraginibus sedite, qui habitatis Asor, ait Dominus : iniit enim contra vos Nabuchodonosor rex Babylonis consilium, et cogitavit adversum vos cogitationes.

30. Fuyez, habitans d'Asor, courez promptement, cachez-vous dans les creux de la terre, dit le Seigneur; car Nabuchodonosor, roi de Babylone, a formé des desseins contre vous, et il a résolu de vous perdre.

31. Consurgite, et ascendite ad gentem quietam et habitantem confidenter, ait Dominus : non ostia, nec vectes eis : soli habitant.

31. Allez tous ensemble;" marchez contre un peuple qui jouit de la paix, et qui vit dans une entière sûreté, dit le Seigneur; vous n'y trouverez ni portes, ni serrures;" ils sont seuls dans leurs maisons."

32. Et erunt cameli eorum in direptionem, et multitudo jumentorum in prædam : et dispergam eos in omnem ventum, qui sunt attonsi in comam, et ex omni confinio eorum adducam interitum super eos, ait Dominus.

32. Leurs chameaux seront au pillage, et la multitude de leurs troupeaux sera en proie; je disperserai dans tous les coins de la terre ces gens qui se coupent les cheveux en rond :" et je leur susciterai des ennemis mortels, d'entre tous les peuples qui les environnent, dit le Seigneur.

33. Et erit Asor in habitaculum draconum, deserta usque in æternum : non manebit ibi vir, nec incolet eam filius hominis.

33. Et Asor deviendra la demeure des dragons, elle sera éternellement déserte," il n'y demeurera personne, il n'y aura pas un seul homme qui y habite.

34. Quod factum est verbum Domini ad Jeremiam prophetam adversus Ælam, in principio regni Sedeciæ regis Juda, dicens :

34. Paroles que le Seigneur dit au prophète Jérémie contre Elam," au commencement du règne de Sédécias, roi de Juda.

35. Hæc dicit Dominus

35. Voici ce que dit le Seigneur des

℣ 31. Nabuchodonosor et ceux qui lui sont soumis.

— Les Cédaréniens descendoient d'Ismaël fils d'Abraham par Agar.

Ibid. Litt. : ni portes, ni barres. Ces peuples ne bâtissoient ni villes ni maisons, mais ils habitoient seulement sous des tentes.

Ibid. Litt. : ils demeurent seuls, *sans liaison*, *sans alliance avec d'autres peuples.*

℣ 32. Pour honorer leurs idoles.

— Et particulièrement leur dieu Bacchus. *Supr.* IX, 26, XXV, 23.

℣ 33. Hébr. autr. : désolée.

℣ 34. Hébr. autr. : touchant Elam. On ignore le temps précis de la guerre que Nabuchodonosor fit aux Elamites; mais il y a beaucoup d'apparence que ce fut une de ses dernières conquêtes puisqu'il mena contre eux des soldats de toutes les parties du monde.

armées : Je vais briser l'arc d'Elam, et je détruirai toutes leurs forces.

exercituum : Ecce ego confringam arcum Ælam, et summam fortitudinem eorum.

36. Je ferai venir contre Elam les quatre vents des quatre coins de la terre." Je les disperserai dans tous ces vents;" et il n'y aura point de peuple où ne parviennent les fugitifs d'Elam.

36. Et inducam super Ælam quatuor ventos a quatuor plagis cœli : et ventilabo eos in omnes ventos istos : et non erit gens ad quam non perveniant profugi Ælam.

37. Je ferai trembler Elam devant ses ennemis, devant ceux qui chercheront à lui ôter la vie; je ferai tomber sur eux le mal, l'indignation de ma fureur, dit le Seigneur; et j'enverrai après eux l'épée, jusqu'à ce que je les ai consumés.

37. Et pavere faciam Ælam coram inimicis suis, et in conspectu quærentium animam eorum : et adducam super eos malum, iram furoris mei, dicit Dominus : et mittam post eos gladium, donec consumam eos.

38. J'établirai mon trône dans Elam, et j'en exterminerai les rois," et les princes, dit le Seigneur.

38. Et ponam solium meum in Ælam, et perdam inde reges et principes, ait Dominus.

39. Mais dans les derniers jours, dit le Seigneur, je ferai revenir les captifs d'Elam."

39. In novissimis autem diebus reverti faciam captivos Ælam, dicit Dominus.

ỳ 36. Les troupes de Babylone, ramassées de toutes les parties du monde.
Ibid. Dans tous ces pays.
ỳ 38. Hébr. : le roi.
ỳ 39. Je les rétablirai dans leur pays.
— Cela fut accompli sous le règne de Cyrus.

CHAPITRE L.

Prophétie de la ruine de Babylone par les Perses et les Mèdes, et de la délivrance d'Israël et de Juda.

1. PAROLES que le Seigneur dit contre Babylone, et contre le pays des Chaldéens," par le prophète Jérémie.

1. VERBUM quod locutus est Dominus de Babylone, et de terra Chaldæorum, in manu Jeremiæ prophetæ.

ỳ 1. Litt. : touchant Babylone et touchant le pays des Chaldéens. Jérémie prédit ici aux Chaldéens ce qu'ils devoient attendre de la part de Cyrus et des autres princes ses successeurs, qui devoient ruiner l'empire de Nabuchodonosor, et réduire enfin Babylone au rang des plus malheureuses villes.

2. Annuntiate in gentibus, et auditum facite : levate signum, prædicate, et nolite celare : dicite : Capta est Babylon, confusus est Bel, victus est Merodach, confusa sunt sculptilia ejus, superata sunt idola eorum.

2. Annoncez ceci parmi les nations, faites-le entendre, levez l'étendard, publiez-le, et ne le cachez point ;″ dites : Babylone a été prise, Bel ″ est confondu, Mérodach″ est vaincu, leurs statues sont brisées, leurs idoles vaincues.

3. Quoniam ascendit contra eam gens ab aquilone, quæ ponet terram ejus in solitudinem : et non erit qui habitet in ea ab homine usque ad pecus : et moti sunt, et abierunt.

3. Car de l'aquilon ″ s'élève contre Babylone un peuple qui réduira son pays en solitude, sans qu'il y ait plus ni homme ni bête qui y habite ; ils ont pris la fuite, et ils se sont retirés ailleurs.

4. In diebus illis, et in tempore illo, ait Dominus, venient filii Israel, ipsi et filii Juda simul : ambulantes et flentes properabunt, et Dominum Deum suum quærent.

4. En ces jours-là et en ce temps-là, dit le Seigneur, les enfans d'Israël et les enfans de Juda retourneront tous ensemble ;″ ils marcheront et viendront à grande hâte, en pleurant ;″ et ils chercheront le Seigneur leur Dieu ;

5. In Sion interrogabunt viam, huc facies eorum. Venient, et apponentur ad Dominum fœdere sempiterno, quod nulla oblivione delebitur.

5. Et ils demanderont le chemin pour aller à Sion ; tous leurs regards seront tournés de ce côté-là. Ils viendront, et ils se réuniront au Seigneur par une alliance éternelle, dont la mémoire ne s'effacera jamais.″

6. Grex perditus factus est populus meus : pastores eorum seduxerunt eos, fe-

6. Mon peuple est devenu un troupeau de brebis égarées, leurs pasteurs″ les ont séduites ; ils les ont fait errer

℣ 2. L'hébreu met avant *levate* la conjonction *et* que la Vulgate met avant *nolite celare*, où elle paroît mieux convenir.

Ibid. Son dieu.

Ibid. Qu'elle adore.

℣ 3. C'est-à-dire, de la Médie, qui étoit au nord à l'égard de Babylone.

℣ 4. Reviendront dans leur pays.

Ibid. Répandant des larmes de joie pour leur délivrance, et de tristesse pour la désolation de Jérusalem.

— Autrement et selon l'hébreu : Ils marcheront en versant des larmes *de componction et de pénitence. Supr.* XXXI, 9.

℣ 5. Cette promesse, qui a déjà reçu un premier accomplissement par le retour des enfans d'Israël et de Juda, dans la Judée, et par la grâce de l'alliance chrétienne, dans laquelle plusieurs d'entre eux entrèrent ; sera encore une fois vérifiée par la conversion future des Juifs maintenant incrédules, et des chrétiens même prévaricateurs qui alors reviendront à Jésus-Christ, et rentreront dans son alliance pour ne s'en plus retirer.

℣ 6. Ceux qui devoient les conduire dans la bonne voie.

par les montagnes; elles ont passé des montagnes sur les collines," et elles ont oublié le lieu de leur repos."

7. Tous ceux qui les ont trouvées les ont dévorées; et leurs ennemis ont dit : Nous ne péchons point," parce qu'elles avoient offensé le Seigneur, qui est la beauté" de la justice; le Seigneur, qui avoit été l'attente de leurs pères.

Isai. xxi. 9. Apoc. xiv. 8. 8. Fuyez du milieu de Babylone," sortez du pays des Chaldéens, et soyez comme les chevreaux qui marchent à la tête du troupeau."

9. Car je vais susciter du pays de l'aquilon une multitude de peuples réunis ensemble," et je les ferai venir contre Babylone; ils se prépareront pour l'assiéger, et ils la prendront; leurs flèches seront comme la flèche qui part de la main meurtrière" d'un vaillant homme, et qui n'est jamais sans effet.

10. La Chaldée sera livrée en proie; et tous ceux qui la pilleront s'enrichiront" de ses dépouilles, dit le Seigneur.

11. Parce que vous avez triomphé

cerunique vagari in montibus : de monte in collem transierunt, obliti sunt cubilis sui.

7. Omnes qui invenerunt, comederunt eos : et hostes eorum dixerunt : Non peccavimus, pro eo quod peccaverunt Domino decori justitiæ, et exspectationi patrum eorum Domino.

8. Recedite de medio Babylonis, et de terra Chaldæorum egredimini : et estote quasi hædi ante gregem.

9. Quoniam ecce ego suscito, et adducam in Babylonem congregationem gentium magnarum de terra aquilonis : et præparabuntur adversus eam, et inde capietur : sagitta ejus, quasi viri fortis interfectoris, non revertetur vacua.

10. Et erit Chaldæa in prædam : omnes vastantes eam replebuntur, ait Dominus.

11. Quoniam exsultatis, et

ỷ 6. Pour y adorer de vaines idoles.

— Hébr. autr. : Ils les ont détournées dans les montagnes, et elles ont passé de montagnes *en montagnes et de collines* en collines.

Ibid. Jérusalem, où étoit le temple de leur culte.

ỷ 7. En les traitant si mal.

Ibid. Hébr. autr. : la demeure de la justice.

ỷ 8. C'est aux Juifs que ceci s'adresse.

Ibid. Hâtez-vous de vous retirer de cette ville, qui va être l'objet de ma vengeance et de ma fureur.

— Marchez hardiment et sans crainte. Babylone représente le monde réprouvé, ennemi de Jésus-Christ et de son Evangile; c'est de ce monde profane qu'il faut se séparer au moins de cœur, en renonçant à la cupidité qui y règne.

ỷ 9. L'armée de Cyrus étoit composée de tous les peuples qu'il avoit vaincus; toutes ces troupes venoient de l'aquilon, du côté de l'Asie-Mineure où il avoit fait la guerre; et elles vinrent se joindre aux Mèdes conduits par Darius, avec qui Cyrus vint assiéger Babylone.

Ibid. Hébr. autr. : habile.

ỷ 10. Hébr. litt. : se rassasieront.

magna loquimini, diripientes hæreditatem meam: quoniam effusi estis sicut vituli super herbam, et mugistis sicut tauri :

de joie," et que vous avez parlé insolemment en pillant mon héritage ; parce que vous vous êtes répandus en des cris de réjouissances, ainsi que de jeunes veaux qui bondissent sur l'herbe, et comme des taureaux qui font retentir leurs mugissemens ;"

12. Confusa est mater vestra nimis : et adæquata pulveri, quæ genuit vos : ecce novissima erit in gentibus, deserta, invia, et arens.

12. Votre mère" sera aussi couverte d'une extrême confusion ; cette ville où vous êtes nés sera égalée à la poussière qui est sur la terre : " elle deviendra la dernière des nations, et elle sera changée en un désert sans chemin et sans eau."

13. Ab ira Domini non habitabitur, sed redigetur tota in solitudinem : omnis qui transibit per Babylonem, stupebit, et sibilabit super universis plagis ejus.

13. La colère du Seigneur la rendra inhabitée, et la réduira en un désert;" quiconque passera par Babylone sera frappé d'étonnement, et sifflera" sur toutes ses plaies.

14. Præparamini contra Babylonem per circuitum, omnes qui tenditis arcum : debellate eam, non parcatis jaculis : quia Domino peccavit.

14. Attaquez Babylone de tous côtés, vous tous qui savez manier l'arc ;" combattez-la," n'épargnez point les flèches ; parce qu'elle a péché contre le Seigneur."

15. Clamate adversus eam: ubique dedit manum, ceciderunt fundamenta ejus, destructi sunt muri ejus, quoniam ultio Domini est :

15. Jetez de grands cris contre elle : elle tend déjà les mains de toutes parts ;" ses fondemens se renversent, ses murailles tombent par terre, parce que le jour de la vengeance du Sei-

℣ 11. O Chaldéens.

Ibid. Hébr. autr. : et comme des chevaux qui font retentir des hennissemens.

℣ 12. Babylone.

Ibid. Hébr. : sera couverte de honte et d'ignominie.

Ibid. Hébr. autr. : sec et abandonné.

℣ 13. Ce ne fut que long-temps après Cyrus que Babylone tomba dans cette dernière désolation, d'où elle ne s'est jamais relevée ; symbole qui représentoit en même temps et la ruine entière de Rome païenne, et l'anathème éternel dont sera frappé au dernier jour le monde réprouvé.

Ibid. Sera dans l'étonnement.

℣ 14. C'est ce que dit le Seigneur aux peuples qu'il a choisis pour être les ministres de sa vengeance.

Ibid. Hébr. : tirez contre elle *vos flèches.*

Ibid. Par son idolâtrie, son orgueil et sa cruauté.

℣ 15. Comme une personne qui va tomber.

— Hébr. autr. : Jetez de grands cris contre elle de toutes parts ; elle tend les mains; *elle se rend ;* ses fondemens, etc.

gneur est venu ; vengez-vous d'elle, et traitez-la comme elle a traité les autres.

16. Exterminez de Babylone celui qui sème, et celui qui tient la faucille au temps de la moisson ; ils fuiront tous devant l'épée de la colombe ;" et chacun" retournera à son peuple et se retirera dans son pays.

17. Israël est un troupeau de brebis dispersées ; les lions l'ont chassé de son pays ; le roi d'Assur" l'a dévoré le premier ; mais Nabuchodonosor, roi de Babylone, qui est son dernier ennemi, lui a brisé tous les os.

18. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël : Je vais visiter le roi de Babylone et son pays, comme j'ai visité le roi d'Assur."

19. Je ramenerai Israël dans le lieu de sa demeure ; il rentrera dans ses pâturages du Carmel et de Basan ; et son âme se rassassiera sur la montagne d'Ephraïm et de Galaad."

20. En ces jours-là et en ce temps-là, dit le Seigneur, on cherchera l'iniquité d'Israël, et elle ne sera plus ; on cherchera le péché de Juda, et il ne se trouvera point ; parce que je me

ultionem accipite de ea : sicut fecit, facite ei.

16. Disperdite satorem de Babylone, et tenentem falcem in tempore messis : a facie gladii columbæ unusquisque ad populum suum convertetur, et singuli ad terram suam fugient.

17. Grex dispersus Israel : leones ejecerunt eum : primus comedit eum rex Assur : iste novissimus exossavit eum, Nabuchodonosor rex Babylonis.

18. Propterea hæc dicit Dominus exercituum, Deus Israel : Ecce ego visitabo regem Babylonis, et terram ejus, sicut visitavi regem Assur :

19. Et reducam Israel ad habitaculum suum : et pascetur Carmelum et Basan, et in monte Ephraim et Galaad saturabitur anima ejus.

20. In diebus illis et in tempore illo, ait Dominus, quæretur iniquitas Israel, et non erit : et peccatum Juda, et non invenietur :

℣ 16. Des Perses et des Mèdes.

— Hébr. autr. : devant l'épée du destructeur, *de l'ennemi*. *Supr.* xxv, 38 ; xlvi, 16.

Ibid. C'est-à-dire, des soldats étrangers qu'elle avoit à sa solde.

℣ 17. C'est-à dire, les rois d'Assyrie Théglathphalasar, Salmanasar, Sennachérib et Assaradon.

℣ 18. Le Seigneur visita le roi d'Assur non-seulement par la défaite de Sennachérib, mais encore par la ruine de Ninive et de l'empire des Assyriens.

℣ 19. Ceci regarde particulièrement le royaume des dix tribus, où étoient situés ces différens lieux ; les pâturages du Carmel et la montagne d'Ephraïm, en-deçà du Jourdain, les pâturages de Basan et la montagne de Galaad au-delà de ce fleuve. Ce rétablissement de la maison d'Israël dans la terre de ses pères est le symbole du rappel futur des Juifs à l'Eglise de Jésus-Christ.

quoniam propitius ero eis quos reliquero.

rendrai favorable " à ceux que je me serai réservés.

21. Super terram dominantium ascende, et super habitatores ejus visita : dissipa, et interfice quæ post eos sunt, ait Dominus : et fac juxta omnia quæ præcepi tibi.

21. Marchez contre la terre des dominateurs des peuples," et faites la vengeance de ses habitans ; renversez, tuez tous ceux qui les suivent," dit le Seigneur, et faites tout selon l'ordre que je vous ai donné.

22. Vox belli in terra, et contritio magna.

22. Le bruit des armées " s'entend sur la terre, et il est suivi d'une grande plaie."

23. Quomodo confractus est, et contritus malleus universæ terræ? quomodo versa est in desertum Babylon in gentibus?

23. Comment le marteau de toute la terre " a-t-il été brisé et réduit en poudre? comment Babylone a-t-elle été changée parmi les nations en un grand désert?

24. Illaqueavi te, et capta es, Babylon, et nesciebas : inventa es et apprehensa : quoniam Dominum provocasti.

24. Je vous ai fait tomber dans un piége, ô Babylone ; et vous avez été prise sans vous en être aperçue ; vous avez été surprise et saisie tout d'un coup, parce que vous vous êtes attiré la colère du Seigneur."

25. Aperuit Dominus thesaurum suum, et protulit vasa iræ suæ : quoniam opus est Domino Deo exercituum in terra Chaldæorum.

25. Le Seigneur a ouvert son trésor, il en a tiré les armes de sa colère, parce que le Seigneur Dieu des armées en a besoin " contre le pays des Chaldéens.

26. Venite ad eam ab extremis finibus, aperite ut exeant qui conculcent eam :

26. Marchez contre elle des extrémités du monde ;" ouvrez pour donner entrée à ceux qui doivent la fouler

℣ 20, Hébr. autr. : je pardonnerai.

℣ 21. Hébr. autr. : contre la terre de ces *peuples insolens et* rebelles *qui m'irritent par leurs crimes.*

— Ce sont Darius et Cyrus que le prophète exhorte à marcher contre les Chaldéens.

Ibid. Hébr. autr. : frappez et exterminez après eux ; *poursuivez-les en les frappant et les exterminant.*

℣ 22. Qui marchent contre le roi de Babylone.

Ibid. Dont elles frapperont ce prince superbe.

℣ 23. C'est-à-dire le roi des Babyloniens; cette monarchie qui, en la personne de Nabuchodonosor, avoit été si formidable sur la terre.

℣ 24. Autr. : parce que c'est le Seigneur que vous avez irrité. Ou, selon l'hébreu : C'est au Seigneur même que vous vous êtes attaquée.

℣ 25. Autr. : car c'est ici l'ouvrage du Seigneur, du Dieu des armées, contre, etc.

℣ 26. Hébr. autr. : Approchez-vous d'elle par une de ses extrémités. C'est qu'en effet la ville fut prise par le côté du fleuve, dont on détourna les eaux pour ouvrir l'entrée aux troupes. Voyez au chapitre suivant, verset 31.

aux pieds ; ôtez les pierres des chemins, et mettez-les en monceaux ;" tuez tout en elle, sans y rien laisser.

27. Exterminez tout ce qu'elle a de vaillans hommes ; faites-les venir pour être égorgés ;" malheur à eux, parce que leur jour est venu, le temps où Dieu devoit les visiter.

28. Voici la voix de ceux qui fuient, de ceux qui sont échappés du pays de Babylone, qui viennent annoncer à Sion la vengeance du Seigneur notre Dieu, la vengeance qu'il a faite de son temple.

29. Annoncez à tous ceux qui tirent de l'arc qu'ils viennent en foule contre Babylone ;" attaquez-la, environnez-la de toutes parts, et que personne n'échappe. Rendez-lui ce que ses œuvres ont mérité, traitez-la selon tous les crimes qu'elle a commis, parce
Infr. LI, 49. qu'elle s'est élevée contre le Seigneur, contre le saint d'Israël.

30. C'est pourquoi ses jeunes hommes tomberont morts dans ses places ; et tous ses gens de guerre seront détruits en ce jour-là dans un profond silence," dit le Seigneur.

31. Je viens à toi, ô prince superbe," dit le Seigneur Dieu des armées, parce que ton jour est venu, le temps où je dois te visiter.

32. Il sera renversé, ce superbe ; il tombera par terre, et il n'y aura per-

tollite de via lapides, et redigite in acervos, et interficite eam : nec sit quidquam reliquum.

27. Dissipate universos fortes ejus, descendant in occisionem : væ eis, quia venit dies eorum, tempus visitationis eorum.

28. Vox fugientium, et eorum qui evaserunt de terra Babylonis, ut annuntient in Sion ultionem Domini Dei nostri, ultionem templi ejus.

29. Annuntiate in Babylonem plurimis, omnibus qui tendunt arcum : consistite adversus eam per gyrum, et nullus evadat : reddite ei secundum opus suum : juxta omnia quæ fecit, facite illi, quia contra Dominum erecta est, adversum Sanctum Israel.

30. Idcirco cadent juvenes ejus in plateis ejus : et omnes viri bellatores ejus conticescent in die illa, ait Dominus.

31. Ecce ego ad te, superbe, dicit Dominus Deus exercituum : quia venit dies tuus : tempus visitationis tuæ.

32. Et cadet superbus, et corruet, et non erit qui

℣ 26. Afin que rien ne vous arrête.
— Hébr. autr. : ouvrez ses granges, foulez-la comme *on foule* des monceaux *de gerbes. Infr.* LI, 33.
℣ 27. Hébr. litt. : Exterminez tous ses jeunes taureaux ; qu'ils viennent *à vous* pour être égorgés.
℣ 29. Hébr. autr. : Faites entendre *vos voix* contre Babylone, *et dites* : Archers, vous tous qui savez manier l'arc, environnez-la, etc.
℣ 30. Par la mort qu'ils souffriront.
℣ 31. Ceci, selon la lettre, peut se rapporter principalement à Baltassar, dernier roi de Babylone.

suscitet eum : et succendam ignem in urbibus ejus, et devorabit omnia in circuitu ejus.

sonne pour le relever; je mettrai le feu à ses villes, et il dévorera tout ce qui est aux environs.

33. Hæc dicit Dominus exercituum : Calumniam sustinent filii Israel et filii Juda simul : omnes qui ceperunt eos, tenent, nolunt dimittere eos.

33. Voici ce que dit le Seigneur des armées : Les enfans d'Israël, aussi bien que les enfans de Juda, souffrent l'oppression ;" tous ceux qui les ont pris les retiennent, et ne veulent pas les laisser aller.

34. Redemptor eorum fortis : Dominus exercituum nomen ejus : judicio defendet causam eorum, ut exterreat terram, et commoveat habitatores Babylonis.

34. Mais leur rédempteur est fort; son nom est le Seigneur des armées ;" il prendra, en les jugeant, la défense de leur cause ; il épouvantera la terre," et il jettera le trouble parmi les habitans de Babylone.

35. Gladius ad Chaldæos, ait Dominus, et ad habitatores Babylonis, et ad principes, et ad sapientes ejus.

35. L'épée est tirée contre les Chaldéens, dit le Seigneur, contre les habitans de Babylone, contre ses princes et contre ses sages.

36. Gladius ad divinos ejus, qui stulti erunt : gladius ad fortes illius, qui timebunt.

36. L'épée est tirée contre ses devins, qui paroîtront des insensés; l'épée est tirée contre ses braves qui seront saisis de crainte.

37. Gladius ad equos ejus, et ad currus ejus, et ad omne vulgus quod est in medio ejus, et erunt quasi mulieres : gladius ad thesauros ejus, qui diripientur.

37. L'épée est tirée contre ses chevaux, contre ses chariots, et contre tout le peuple qui est au milieu d'elle ; et ils deviendront comme des femmes;" l'épée est tirée contre ses trésors, et ils seront pillés.

38. Siccitas super aquas ejus erit, et arescent : quia terra sculptilium est, et in portentis gloriantur.

38. La sécheresse tombera sur ses eaux, et elles sécheront ; parce qu'elle est une terre d'idoles, et qu'elle se glorifie en des monstres."

39. Propterea habitabunt

39. C'est pourquoi les dragons vien-

ỳ 33. Tel est le sens de l'expression de la Vulgate.

— En hébreu : עשוקים, *oppressi.*

ỳ 34. Hébr. litt. : Jehova, l'Etre-Suprême, *le Dieu* des armées.

Ibid. Hébr. autr. : Il prendra la défense de leur cause, en sorte qu'il rendra la paix *et le repos* à la terre *d'Israël et de Juda;* et qu'il ébranlera *et frappera de terreur* les habitans de Babylone.

ỳ 36. N'ayant pas prévu les maux qui devoient leur arriver.

ỳ 37. N'ayant ni force ni courage.

ỳ 38. Qu'elle adore comme des dieux.

— Hébr. autr. : parce qu'elle est une terre de *vains* simulacres, et qu'elle se glorifie en de *vaines idoles.*

dront y demeurer avec les faunes qui vivent de figues sauvages ; " elle servira de retraite aux autruches ; elle ne sera plus habitée ni rebâtie dans la suite de tous les siècles.

dracones cum faunis ficariis, et habitabunt in ea struthiones : et non inhabitabitur ultra usque in sempiternum, nec exstruetur usque ad generationem et generationem.

Gen. XIX. 24. 40. Le Seigneur la renversera, comme Sodome et Gomorrhe, et les villes voisines, dit le Seigneur ; personne n'y demeurera plus, et jamais homme n'y habitera.

40. Sicut subvertit Dominus Sodomam et Gomorrham et vicinas ejus, ait Dominus : non habitabit ibi vir, et non incolet eam filius hominis.

41. Je vois un peuple qui vient de l'aquilon, une nation redoutable ; et de grands " rois s'élèvent des extrémités du monde.

41. Ecce populus venit ab aquilone, et gens magna, et reges multi consurgent a finibus terræ.

42. Ils prennent leur arc et leur bouclier ; " ils sont cruels et impitoyables ; le bruit de leurs troupes retentira comme celui de la mer ; ils monteront sur leurs chevaux, et ils paroîtront contre toi, ô fille de Babylone, comme un homme prêt à combattre.

42. Arcum et scutum apprehendent : crudeles sunt et immisericordes : vox eorum quasi mare sonabit : et super equos ascendent, sicut vir paratus ad prælium contra te, filia Babylon.

43. Le roi de Babylone a eu avis de leurs grands préparatifs, et ses mains en sont demeurées sans force ; il a été saisi d'épouvante, et pénétré de douleur, comme une femme qui est en travail d'enfant.

43. Audivit rex Babylonis famam eorum, et dissolutæ sunt manus ejus : angustia apprehendit eum, dolor quasi parturientem.

Supr. XLIX. 19. 44. L'ennemi viendra du côté du fier Jourdain, et s'avancera comme un lion contre ses villes si fortes et si belles ; " car je le ferai fondre tout d'un coup sur Babylone. Où sont les hommes

44. Ecce quasi leo ascendet de superbia Jordanis ad pulchritudinem robustam, quia subito currere faciam eum ad illam : et quis erit

ỷ 39. Les termes de l'hébreu ציים et איים sont ceux que la Vulgate exprime ailleurs par les démons et les onocentaures. *Is.* XXXIV, 14. On pourroit traduire : Les bêtes sauvages y viendront demeurer avec les oiseaux farouches. La signification précise de ces termes de l'hébreu est peu connue.

ỷ 41. C'est le sens de l'hébreu. Ces grands rois sont Darius et Cyrus. Ils en avoient quelques autres à leur suite, dont il sera parlé au chapitre suivant, verset 27, mais qui étoient beaucoup moins puissans.

ỷ 42. Hébr. autr. : leur dard.

ỷ 44. Ou plutôt et selon l'hébreu : L'ennemi viendra comme un lion qui sort des rives superbes du Jourdain, et qui s'avance contre un parc fortifié, *Supr.* XLIX, 19.

electus, quem præponam ei? quis est enim similis mei? et quis sustinebit me? et quis est iste pastor, qui resistat vultui meo?

vaillans, afin que je les emploie contre elle? Car qui est semblable à moi? qui pourra subsister devant moi? " qui est le pasteur " qui puisse soutenir l'éclat *Job* XLI. 1.
de ma face?

45. Propterea audite consilium Domini, quod mente concepit adversum Babylonem, et cogitationes ejus, quas cogitavit super terram Chaldæorum: Nisi detraxerint eos parvuli gregum, nisi dissipatum fuerit cum ipsis habitaculum eorum.

45. C'est pourquoi écoutez le dessein du Seigneur, le dessein qu'il a formé dans son esprit contre Babylone, et les résolutions qu'il a prises contre le pays des Chaldéens : Je jure, a-t-il dit, que les petits agneaux du troupeau " les mettront en fuite, et qu'ils ruineront avec eux toute leur ville."

46. A voce captivitatis Babylonis commota est terra, et clamor inter gentes auditus est.

46. Le bruit de la captivité de Babylone a épouvanté la terre, et ses cris se sont fait entendre parmi les nations."

ỳ 44. Hébr. autr. : qui pourra se présenter devant moi? *Supr.* XLIX, 19.
Ibid. Le roi des hommes.

ỳ 45. Les moindres soldats de l'armée que j'enverrai contre eux.
Ibid. Voyez sur ce verset ce qui a été dit sur le chapitre XLIX, verset 20. Ce sont les mêmes expressions.

ỳ 46. Hébr. litt. : Au bruit de cette annonce, Babylone est prise, la terre a été ébranlée; et le cri de cette ville s'est fait entendre dans les nations.

CHAPITRE LI.

Suite de la prophétie contre Babylone. Ordre donné par Jérémie à Saraïas qui alloit à Babylone.

1. Hæc dicit Dominus: Ecce ego suscitabo super Babylonem et super habitatores ejus, qui cor suum levaverunt contra me, quasi ventem pestilentem.

1. Voici ce que dit le Seigneur : Je susciterai comme un vent de peste " contre Babylone, et contre ses habitans, qui ont élevé leur cœur contre moi : "

ỳ 1. C'est-à-dire Darius et Cyrus.
Ibid. Quelques-uns conservent les termes de l'hébreu, et traduisent : contre Babylone et contre les habitans de Leb-Kamaï. Ces interprètes croient que par une combinaison de lettres semblable à celle dont il est parlé au chapitre XXV, verset 26, Jérémie a pu se servir de ce terme comme d'un chiffre pour désigner la Chaldée; c'est-à-dire, que ces deux mots לב קמי, qui signifient *cor insurgentium in me*, répondent au mot כשדים, *Chaldæi*, de manière que, en prenant l'alphabet par le commencement et par la fin, ל répond à כ, ב à ש, ק à ד, מ à י, et י à ם. Mais si tel étoit le sens de cette

2. J'enverrai contre Babylone des hommes ayant le van à la main, qui la vaneront, et qui ravageront " son pays, parce qu'ils viendront fondre sur elle tous ensemble " au jour de son affliction.

3. Que celui qui s'apprête à tendre son arc, ne le tende point; que l'homme d'armes ne prenne point la cuirasse." N'épargnez point ses jeunes hommes; exterminez toutes ses troupes."

4. Les morts tomberont en foule au pays des Chaldéens, et ils seront percés de coups dans ses provinces;

5. Parce qu'Israël et Juda " n'ont point été abandonnés de leur Dieu le Seigneur des armées, et que le Saint d'Israël a rempli le pays " du fruit de leurs crimes."

Isai. xxi. 9. 6. Fuyez du milieu de Babylone, "
Sup. L. 8. et que chacun ne pense qu'à sauver sa
Apoc. xiv. 8. vie;" ne cachez point son iniquité sous le silence;" car voici le temps auquel le Seigneur doit se venger d'elle, et c'est lui-même qui lui rendra ce qu'elle mérite.

7. Babylone est une coupe d'or dans la main du Seigneur, qui a enivré toute

2. Et mittam in Babylonem ventilatores, et ventilabunt eam, et demolientur terram ejus: quoniam venerunt super eam undique in die afflictionis ejus.

3. Non tendat qui tendit arcum suum, et non ascendat loricatus: nolite parcere juvenibus ejus: interficite omnem militiam ejus.

4. Et cadent interfecti in terra Chaldæorum, et vulnerati in regionibus ejus.

5. Quoniam non fuit viduatus Israel et Juda a Deo suo Domino exercituum: terra autem eorum repleta est delicto a Sancto Israel.

6. Fugite de medio Babylonis, et salvet unusquisque animam suam: nolite tacere super iniquitatem ejus: quoniam tempus ultionis est a Domino, vicissitudinem ipse retribuet ei.

7. Calyx aureus Babylon in manu Domini, inebrians

expression, il sembleroit qu'au lieu de ישבי, *habitatores*, on auroit dû lire ארץ, *terram*.

℣ 2. Hébr. litt.: qui videront, *qui déserteront* tout son pays.

Ibid. Litt.: de tous côtés.

℣ 3. Pour défendre Babylone; car leurs efforts seroient inutiles; elle sera entièrement détruite.

Ibid. Le Seigneur adresse ces paroles à ceux qui viennent attaquer Babylone.

℣ 5. Qui ont tant souffert de la part des Babyloniens.

Ibid. Le pays des Chaldéens.

Ibid. En leur faisant souffrir les maux qu'ils avoient mérités par leurs péchés.

℣ 6. O peuples qui vous trouvez dans son enceinte.

Ibid. Par une prompte retraite, de peur que vous ne soyez enveloppés dans sa ruine.

Ibid. Publiez-la hautement, afin que tout le monde sache qu'elle mérite les maux qu'elle va souffrir.

— Hébr. autr.: et ne vous laissez pas envelopper dans la ruine que son iniquité lui attirera.

omnem terram : de vino ejus biberunt gentes, et ideo commotæ sunt.

8. Subito cecidit Babylon, et contrita est: ululate super eam, tollite resinam ad dolorem ejus, si forte sanetur.

9. Curavimus Babylonem, et non est sanata : derelinquamus eam, et eamus unusquisque in terram suam: quoniam pervenit usque ad cœlos judicium ejus, et elevatum est usque ad nubes.

10. Protulit Dominus justitias nostras : venite, et narremus in Sion opus Domini Dei nostri.

11. Acuite sagittas, implete pharetras : suscitavit Dominus spiritum regum Medorum : et contra Babylonem mens ejus est ut perdat eam : quoniam ultio Domini est, ultio templi sui.

12. Super muros Babylonis levate signum, augete custodiam : levate custodes, præparate insidias, quia cogitavit Dominus,

la terre; les nations" ont bu de son vin, et elles en ont été agitées.

8. Babylone est tombée en un moment," et elle s'est brisée ; poussez des cris et des hurlemens sur elle ; prenez du baume" pour son mal, afin de voir si elle pourra guérir.

9. Nous avons traité Babylone" et elle n'a point été guérie : abandonnons-la, et que chacun s'en retourne en son pays, parce que la condamnation qu'elle mérite est montée jusqu'au ciel et s'est élevée jusqu'aux nues.

10. Le Seigneur nous a fait justice publiquement ; venez, et publions en Sion l'ouvrage du Seigneur notre Dieu."

11. Aiguisez vos flèches, remplissez vos carquois :" le Seigneur a suscité contre vous le courage du roi des Mèdes ;" il a formé sa résolution contre Babylone, afin de la perdre, parce que le temps de la vengeance du Seigneur est arrivé, le temps de la vengeance de son temple."

12. Levez l'étendard sur les murs de Babylone," augmentez sa garde, posez des sentinelles, mettez des gens en embuscade, parce que le Seigneur va exécuter tout ce qu'il avoit résolu et

℣ 7. Celles qu'il a voulu punir.

℣ 8. Après que Dieu s'en est servi pour punir les nations qui l'avoient offensé.

Ibid. Litt. : de la résine. *Supr.* VIII, 22; XLVI, 11.

℣ 9. Réponse des peuples qui étoient venus au secours de Babylone.

℣ 10. Ce qu'il a fait pour nous délivrer des mains de nos ennemis.

℣ 11. Peuples de Babylone, vous vous préparez vainement à vous défendre; car tous vos efforts seront inutiles.

Ibid. Litt. : des rois des Mèdes ; c'est-à-dire, de Darius, roi des Mèdes, à qui se joignit Cyrus, général des Perses, lequel devint ensuite lui-même roi des Mèdes et des Perses.

Ibid. Que les Babyloniens ont renversé.

℣ 11-12. Quelques-uns croient que ces ordres s'adressent aux peuples qui devoient assiéger Babylone; en ce sens, l'hébreu pourroit se traduire : Levez l'étendard contre les murs de Babylone ; fortifiez la garde, etc.

ce qu'il avoit prédit contre les habitans de Babylone.

13. Vous qui habitez sur de grandes eaux, " vous qui êtes si abondante dans vos trésors, votre fin est venue, votre entière destruction est arrivée. "

Amos VI. 8. 14. Le Seigneur des armées a juré par lui-même, disant : Je ferai fondre les hommes sur vous comme une nuée de chenilles, " et ils jetteront des cris de joie en vous détruisant.

Gen. I. 1. 15. C'est lui qui a fait la terre par sa puissance, qui a établi le monde par sa sagesse, et qui a par sa prudence étendu les cieux.

16. Au bruit de sa voix, les eaux s'amassent dans le ciel ; il élève les nuées " des extrémités de la terre ; il fait résoudre les tonnerres " en pluies, et il tire les vents de ses trésors. "

17. L'art des hommes les a rendus tous insensés ; " les statues sont devenues la confusion de ceux qui les ont faites, parce que leur ouvrage n'est qu'un mensonge et une matière qui n'a point de vie.

18. Ce sont des ouvrages vains et dignes de risée : " ils périront au temps où Dieu les visitera.

19. Mais celui que Jacob a pris pour son partage n'est pas comme ces faux dieux ; car c'est lui qui a créé toutes choses ; Israël est son royaume héréditaire, et son nom est le Seigneur des armées.

et fecit quæcumque locutus est contra habitatores Babylonis.

13. Quæ habitas super aquas multas, locuples in thesauris, venit finis tuus pedalis præcisionis tuæ.

14. Juravit Dominus exercituum per animam suam : Quoniam replebo te hominibus quasi brucho, et super te celeuma cantabitur.

15. Qui fecit terram in fortitudine sua, præparavit orbem in sapientia sua, et prudentia sua extendit cœlos.

16. Dante eo vocem, multiplicantur aquæ in cœlo : qui levat nubes ab extremo terræ, fulgura in pluviam fecit, et produxit ventum de thesauris suis.

17. Stultus factus est omnis homo a scientia : confusus est omnis conflator in sculptili, quia mendax est conflatio eorum, nec est spiritus in eis.

18. Vana sunt opera, et risu digna : in tempore visitationis suæ peribunt.

19. Non sicut hæc, pars Jacob : quia qui fecit omnia, ipse est, et Israel sceptrum hæreditatis ejus : Dominus exercituum nomen ejus.

ỳ 13. Ville superbe, au milieu de laquelle passe l'Euphrate.
Ibid. Hébr. autr. : la mesure de votre retranchement *est arrivée.*
ỳ 14. Le mot hébreu ילק peut s'entendre d'une espèce de sauterelles.
ỳ 16. Hébr. autr. : les vapeurs *qui forment les nuées. Supr.* x, 13.
Ibid. Litt. : les éclairs.
Ibid. Ainsi rien ne résiste à sa volonté.
ỳ 17. Parce qu'en faisant des figures ils prétendent faire des dieux.
— Voyez le même texte diversement traduit au chapitre x, verset 14.
ỳ 18. Voyez au même chapitre x, verset 15.

20. Collidis tu mihi vasa belli, et ego collidam in te gentes, et disperdam in te regna :

21. Et collidam in te equum et equitem ejus : et collidam in te currum et ascensorem ejus :

22. Et collidam in te virum et mulierem : et collidam in te senem et puerum: et collidam in te juvenem et virginem :

23. Et collidam in te pastorem et gregem ejus : et collidam in te agricolam et jugales ejus : et collidam in te duces et magistratus.

24. Et reddam Babyloni, et cunctis habitatoribus Chaldææ, omne malum suum, quod fecerunt in Sion, in oculis vestris, ait Dominus.

25. Ecce ego ad te, mons pestifer, ait Dominus, qui corrumpis universam terram : et extendam manum meam super te, et evolvam te de petris, et dabo te in montem combustionis.

26. Et non tollent de te lapidem in angulum, et lapidem in fundamenta : sed perditus in æternum eris, ait Dominus.

27. Levate signum in terra, clangite buccina in gen-

20. Vous êtes ″ le marteau dont je briserai les armes ; je briserai par vous les nations, et je détruirai par vous les royaumes ;

21. Je briserai par vous les chevaux et les cavaliers; je briserai par vous les chariots et ceux qui combattent dessus ;

22. Je briserai par vous les hommes et les femmes ; je briserai par vous les vieillards et les enfans ; je briserai par vous les jeunes hommes et les jeunes filles ;

23. Je briserai par vous le pasteur et son troupeau; je briserai par vous le laboureur et les bœufs qu'il mène ; je briserai par vous les chefs et les magistrats.

24. Et après cela je rendrai à Babylone et à tous les habitans de la Chaldée tous les maux qu'ils ont faits dans Sion à vos yeux, ″ dit le Seigneur.

25. Je vais à toi, ô montagne contagieuse, ″ dit le Seigneur, qui corromps toute la terre ; ″ j'étendrai ma ma main sur toi ; je t'arracherai d'entre les rochers ; ″ et je te rendrai une montagne consumée par les flammes.

26. On ne tirera point de toi de pierre pour l'angle de l'édifice ni de pierre pour le fondement, mais tu seras éternellement détruite, dit le Seigneur.

27. Levez l'étendard sur la terre, faites sonner la trompette parmi les

℣ 20. O Babylone.
℣ 24. Autr. : *je le leur rendrai* à vos yeux.
℣ 25. O Babylone, ville qui t'élèves par tes richesses et ton luxe.
Ibid. Par l'abondance de tes délices et par la multitude de tes idoles.
— Hébr. autr. : *ô ville qui, par ton orgueilleuse domination, es devenue comme une* montagne de perdition, qui perds *et extermines* toute la terre, dit le Seigneur.
Ibid. Des murailles qui t'environnent.

peuples, préparez " les nations contre Babylone; appelez contre elle les rois d'Ararat, de Menni, et d'Ascénez; " assemblez contre elle Taphsar; " faites venir en foule ses chevaux comme des chenilles hérissées de toutes parts. "

tibus, sanctificate super eam gentes : annuntiate contra illam regibus Ararat, Menni, et Ascenez : numerate contra eam Taphsar, adducite equum quasi bruchum aculeatum.

28. Armez contre elle les nations, les rois de Médie, " ses capitaines, tous ses magistrats et toutes les provinces soumises à sa puissance.

28. Sanctificate contra eam gentes, reges Mediæ, duces ejus, et universos magistratus ejus, cunctamque terram potestatis ejus.

29. Toute la terre sera dans l'émotion et dans l'épouvante, " parce que le Seigneur appliquera sa pensée contre Babylone pour rendre le pays de Babylone désert et inhabité.

29. Et commovebitur terra, et conturbabitur : quia evigilabit contra Babylonem cogitatio Domini, ut ponat terram Babylonis desertam in inhabitabilem.

30. Les vaillans hommes de Babylone se sont retirés du combat; ils ont demeuré dans les places de guerre; " leur force s'est anéantie; ils sont devenus comme des femmes. " Leurs maisons ont été brûlées, et les barres en ont été rompues.

30. Cessaverunt fortes Babylonis a prælio, habitaverunt in præsidiis : devoratum est robur eorum, et facti sunt quasi mulieres : incensa sunt tabernacula ejus, contriti sunt vectes ejus.

31. Les courriers rencontreront les courriers, et les messagers se rencontreront l'un et l'autre, " pour aller dire

31. Currens obviam currenti veniet, et nuntius obvius nuntianti : ut annun-

℣ 7. Litt. : sanctifiez, *consacrez*. On se préparoit à la guerre par des sacrifices et des actes de religion.

Ibid. On croit que ces diverses provinces étoient dans l'Arménie.

Ibid. La plupart croient que le mot hébreu טפסר signifie un prince, un satrape; il se trouve en ce sens dans Nahum, III, 17. On pourroit traduire : Etablissez *un prince*, un satrape (autr. : des satrapes), *pour marcher* contre elle.

Ibid. Il marque par là les chevaux des Perses, qui avoient les crins hérissés, et qui portoient des cavaliers armés de dards.

— Hébr. autr. : faites venir *une multitude* de chevaux semblables à *une nuée* de sauterelles hérissées, *c'est-à-dire*, *comme une horrible nuée de sauterelles*.

℣ 28. Voyez ci-dessus verset 11.

℣ 29. C'est le sens de l'hébreu.

℣ 30. N'osant en sortir.

Ibid. Incapables de résister à l'ennemi.

℣ 31. S'empressant de toutes parts.

tiet regi Babylonis, quia capta est civitas ejus a summo usque ad summum :

au roi de Babylone que sa ville a été prise d'un bout à l'autre, "

32. Et vada præoccupata sunt, et paludes incensæ sunt igni, et viri bellatores conturbati sunt.

32. Que l'ennemi s'est emparé des gués du fleuve, qu'il a mis le feu dans les marais, " et que tous les gens de guerre sont dans l'épouvante. "

33. Quia hæc dicit Dominus exercituum, Deus Israel : Filia Babylonis quasi area, tempus trituræ ejus : adhuc modicum, et veniet tempus messionis ejus.

33. Car voici ce que dit le Seigneur des armées, le Dieu d'Israël : La fille de Babylone est comme une aire; voici le temps qu'elle sera foulée comme du blé, " et le temps de recueillir la moisson viendra bientôt. "

34. Comedit me, devoravit me Nabuchodonosor rex Babylonis : reddidit me quasi vas inane, absorbuit me quasi draco, replevit ventrem suum teneritudine mea, et ejecit me.

34. Nabuchodonosor, roi de Babylone m'a pillée; " il m'a dévorée, " il m'a rendue comme un vaisseau vide; " il m'a engloutie, comme un dragon; il a rempli son ventre de tout ce que j'avois de plus délicieux, " et il m'a chassée. "

35. Iniquitas adversum me, et caro mea super Babylonem, dicit habitatio Sion : et sanguis meus super habitatores Chaldææ, dicit Jerusalem.

35. La violence qui m'a été faite " et le carnage de mes enfans est sur Babylone, dit la fille de Sion; et mon sang est sur les habitans de la Chaldée, " dit Jérusalem.

36. Propterea hæc dicit Dominus : Ecce ego judicabo causam tuam, et ul-

36. C'est pourquoi voici ce que dit le Seigneur : Je vais moi-même vous faire justice, " et je vous vengerai moi-

℣ 31. Hébr. autr. : par l'une de ses extrémités, c'est-à-dire, par le côté du fleuve dont on détourna les eaux.

℣ 32. Qu'il a mis le feu aux roseaux *qui couvroient les bords du fleuve, et qui remplissoient les marais voisins.* Tel est le sens de l'hébreu.

Ibid. Litt. : dans le trouble.

℣ 33. Autr. : et il y aura un temps où elle sera foulée *comme on foule le blé dans l'aire :* encore un peu, et viendra le temps de la moissonner, *d'exterminer tous ses habitans.*

Ibid. Le temps auquel tous les biens qu'elle possède lui seront enlevés.

℣ 34. C'est ce que dit la fille de Sion.

Ibid. Hébr. autr. : Nabuchodonosor.... m'a dévorée; il m'a brisée; il m'a rendue, etc.

Ibid. Il m'a dépouillée de tous mes ornemens.

Ibid. C'est le sens de l'hébreu.

Ibid. De la terre sainte.

℣ 35. C'est le sens de l'hébreu.

Ibid. Qui l'ont si cruellement répandu.

℣ 36. Hébr. autr. : Je vais prendre la défense de votre cause.

même : je mettrai à sec la mer de Babylone, et je tarirai ses eaux. "

cisear ultionem tuam : et desertum faciam mare ejus; et siccabo venam ejus (*a*).

37. Et Babylone sera réduite en des monceaux de pierres; elle deviendra la demeure des dragons, l'objet de la stupeur et du sifflement des hommes, parce qu'il n'y aura personne qui y demeure. "

37. Et erit Babylon in tumulos, habitatio draconum, stupor, et sibilus, eo quod non sit habitator.

38. Ils rugiront comme des lions, ils dresseront leur crinière comme des lionceaux.

38. Simul ut leones rugient, excutient comas veluti catuli leonum.

39. Dans leur chaleur " je les ferai boire, " et je les enivrerai, afin qu'ils s'assoupissent et qu'ils dorment d'un sommeil éternel, et qu'ils ne se relèvent jamais, dit le Seigneur. "

39. In calore eorum ponam potus eorum, et inebriabo eos, ut sopiantur, et dormiant somnum sempiternum, et non consurgant, dicit Dominus.

40. Je les conduirai " comme des agneaux qu'on va égorger et comme des beliers qu'on mène avec des chevreaux. "

40. Deducam eos quasi agnos ad victimam, et quasi arietes cum hædis.

41. Comment Sésach " a-t-elle été prise? comment la plus belle ville du monde est-elle tombée entre les mains de ses ennemis? comment Babylone est-elle devenue l'étonnement de tous les peuples ?

41. Quomodo capta est Sesach, et comprehensa est inclyta universæ terræ? quomodo facta est in stuporem Babylon inter gentes?

42. La mer " est montée sur Babylone; elle a été couverte par l'inondation de ses flots. "

42. Ascendit super Babylonem mare, multitudine fluctuum ejus operta est.

(*a*) *S. script. prop.*, part. VI, n. 105.

℣ 36. Je lui enleverai toutes ses richesses, je lui ôterai tous ses habitans.
— Cette prophétie fut aussi accomplie littéralement, lorsque Cyrus, qui accompagnoit Darius son oncle, détourna les eaux de l'Euphrate qui traversoient Babylone, et dessécha ainsi le lit de ce fleuve.

℣ 37. Tous ses habitans ayant été tués ou mis en fuite.

℣ 39. Au milieu de leurs plaisirs.

Ibid. Je les abreuverai du vin de ma colère.

Ibid. Hébr. autr. : afin qu'au milieu des transports de *leur folle* joie ils s'endorment d'un sommeil éternel, etc.

℣ 40. Je les livrerai entre les mains de leurs ennemis.

Ibid. Hébr. autr. : avec des boucs.

℣ 41. *Sésach* est le nom mystérieux sous lequel Babylone a déjà été désignée. Voyez ce qui a été dit au chapitre XXV, verset 26.

℣ 42. C'est-à-dire, une grande inondation d'ennemis et de maux.

Ibid. Des troupes furieuses l'ont assiégée, l'ont prise et l'ont détruite.

43. Factæ sunt civitates ejus in stuporem, terra inhabitabilis et deserta, terra in qua nullus habitet, nec transeat per eam filius hominis.

43. Ses villes sont devenues un spectacle d'horreur, une terre déserte et inhabitée, " une terre où personne ne demeure, où il ne passe pas un seul homme.

44. Et visitabo super Bel in Babylone, et ejiciam quod absorbuerat de ore ejus, et non confluent ad eum ultra gentes, siquidem et murus Babylonis corruet.

44. J'exercerai mes jugemens sur Bel à Babylone; je ferai sortir de sa bouche ce qu'il avoit déjà absorbé; " et les peuples n'iront plus en foule vers cette idole, parce que les murailles de Babylone tomberont par terre.

45. Egredimini de medio ejus, populus meus : ut salvet unusquisque animam suam ab ira furoris Domini.

45. Sortez, ô mon peuple, du milieu d'elle, afin que chacun sauve son âme de l'ardente fureur du Seigneur.

46. Et ne forte mollescat cor vestrum, et timeatis auditum, qui audietur in terra : et veniet in anno auditio, et post hunc annum auditio : et iniquitas in terra, et dominator super dominatorem.

46. Que votre cœur ne s'affoiblisse point, " et ne craignez point les bruits qui courront sur la terre; " un bruit se répandra dans une année, et, après celui-là, un autre se répandra dans une autre année; l'oppression " régnera dans le pays, et les dominateurs se succéderont l'un à l'autre.

47. Propterea ecce dies veniunt, et visitabo super sculptilia Babylonis : et omnis terra ejus confundetur, et universi interfecti ejus cadent in medio ejus.

47. C'est pourquoi le temps vient où j'exercerai mes jugemens sur les idoles de Babylone; toute sa terre sera couverte de confusion, et tous ses enfans, percés de coups, tomberont au milieu d'elle.

48. Et laudabunt super Babylonem cœli et terra, et omnia quæ in eis sunt : quia ab aquilone venient ei prædones, ait Dominus.

48. Alors le ciel et la terre et tout ce qu'ils contiennent loueront Dieu sur le sujet de Babylone, parce qu'il viendra de l'aquilon des ennemis pour la piller, dit le Seigneur. "

49. Et quomodo fecit Babylon ut caderent occisi in Israel : sic de Babylone cadent occisi in universa terra.

49. Car, comme Babylone a fait un carnage d'hommes dans Israël, ainsi il se fera un carnage des enfans de Babylone dans toute la terre.

℣ 43. Hébr. autr. : sèche et abandonnée.

℣ 44. Je lui arracherai les richesses des nations qu'il avoit enlevées.

℣ 46. Dans les maux que vous souffrez de sa part.

Ibid. Comme si je vous avois livrés pour toujours entre les mains de vos ennemis.

Ibid. C'est le sens de l'hébreu.

℣ 48. De même qu'elle a pillé les autres villes.

50. Vous, qui avez fui l'épée nue," venez; " ne vous arrêtez point; souvenez-vous de loin du Seigneur, et que Jérusalem soit l'objet de votre cœur."

50. Qui fugistis gladium, venite, nolite stare : recordamini procul Domini, et Jerusalem ascendat super cor vestrum.

51. Nous sommes confus des opprobres que nous avons entendu; "la honte a couvert nos visages, parce que des étrangers sont venus détruire le sanctuaire de la maison du Seigneur.

51. Confusi sumus, quoniam audivimus opprobrium : operuit ignominia facies nostras, quia venerunt alieni super sanctificationem domus Domini.

52. C'est pourquoi le temps vient, dit le Seigneur, où je ferai éclater mes jugemens sur ses idoles, et où l'on entendra crier dans tout le pays des hommes percés de coups.

52. Propterea ecce dies veniunt, ait Dominus : et visitabo super sculptilia ejus, et in omni terra ejus mugiet vulneratus.

53. Quand Babylone seroit montée jusqu'aux cieux, et qu'elle auroit affermi son trône sur les lieux les plus élevés, je lui enverrois néanmoins des gens qui la renverseroient par terre, dit le Seigneur.

53. Si ascenderit Babylon in cœlum, et firmaverit in excelso robur suum : a me venient vastatores ejus, ait Dominus.

54. Un grand cri s'élève de Babylone; un bruit de ruine retentit du pays des Chaldéens.

54. Vox clamoris de Babylone, et contritio magna de terra Chaldæorum.

55. Car le Seigneur a ruiné Babylone, et il a fait cesser les voix confuses de sa population. Alors ses flots " retentiront comme les grandes eaux, et l'éclat de leur bruit se fera entendre."

55. Quoniam vastavit Dominus Babylonem, et perdidit ex ea vocem magnam : et sonabunt fluctus eorum quasi aquæ multæ : dedit sonitum vox eorum.

56. Car l'exterminateur de Babylone est venu contre elle; ses vaillans hommes ont été pris; leur arc a été brisé, parce que le Seigneur, qui est puissant dans sa vengeance, lui rendra tout ce qu'elle a mérité.

56. Quia venit super eam, id est, super Babylonem, prædo : et apprehensi sunt fortes ejus, et emarcuit arcus eorum, quia fortis ultor Dominus reddens retribuet.

57. Et j'enivrerai ses princes, ses

57. Et inebriabo principes

℣ 50. Qui a exterminé les Babyloniens.

Ibid. Hebr. litt. : allez.

Ibid. De vos pensées.

℣ 51. C'est la réponse des Juifs au Seigneur.

℣ 55. Sa nombreuse population.

Ibid. Vulg. litt. : *dedit sonitum vox eorum.* Hébr. litt. : *datus est sonitus vocis eorum.* Les mêmes lettres donnent les deux sens; les rabbins préfèrent le dernier.

ejus, et sapientes ejus, et duces ejus, et magistratus ejus, et fortes ejus : et dormient somnum sempiternum, et non expergiscentur, ait rex, Dominus exercituum nomen ejus.

sages, ses chefs, ses magistrats et ses braves; et ils dormiront d'un sommeil éternel, dont ils ne se réveilleront jamais, dit le roi qui a pour nom le Seigneur des armées.

58. Hæc dicit Dominus exercituum : Murus Babylonis ille latissimus suffossione suffodietur, et portæ ejus excelsæ igni comburentur, et labores populorum ad nihilum, et gentium in ignem erunt, et disperibunt.

58. Voici ce que dit le Seigneur des armées : Ces larges murailles de Babylone seront frappées par les fondemens et renversées par terre; ses portes si hautes seront brûlées, et les travaux de tant de peuples et de nations "seront réduits au néant; ils seront consumés par les flammes, et ils périront.

59. Verbum quod præcepit Jeremias propheta Saraiæ filio Neriæ filii Maasiæ, cum pergeret cum Sedecia rege in Babylonem, in anno quarto regni ejus : Saraias autem erat princeps prophetiæ.

59. Ordre donné par le prophète Jérémie à Saraïas, fils de Nérias fils de Maasias, " lorsqu'il alloit avec " le roi Sédécias à Babylone, la quatrième année de son règne. Ce Saraïas étoit un des premiers d'entre les prophètes."

60. Et scripsit Jeremias omne malum, quod venturum erat super Babylonem, in libro uno : omnia verba hæc quæ scripta sunt contra Babylonem.

60. Jérémie avoit écrit dans un livre tous les maux qui devoient tomber sur Babylone, tout ce qui avoit été écrit contre Babylone."

61. Et dixit Jeremias ad Saraiam : Cum veneris in Babylonem, et videris, et legeris omnia verba hæc,

61. Jérémie dit donc à Saraïas : Lorsque vous serez arrivé à Babylone; que vous aurez vu et que vous aurez lu toutes les paroles de ce livre,

62. Dices : Domine, tu locutus es contra locum

62. Vous direz : C'est vous, Seigneur, qui avez parlé contre ce lieu pour le

℣ 58. Qui se sont appliqués à la fortifier et à l'embellir.

℣ 59. Comme ces noms du père et de l'aïeul de Saraïas sont aussi ceux du père et de l'aïeul de Baruch; on croit que Baruch et Saraïas étoient frères. *Supr.* XXXII, 12. *Baruch* I, I.

Ibid. Hébr. autr. : de la part du roi Sédécias. C'est le sens des Septante et du chaldéen.

Ibid. Autr. : étoit le chef de l'ambassade. La plupart traduisent l'hébreu : étoit prince des présens, *soit de ceux que le roi recevoit, soit de ceux qu'il faisoit, et peut-être particulièrement de ceux qui devoient être alors présentés à Nabuchodonosor.*

℣ 60. Litt. : toutes ces paroles *ou ces choses qui viennent d'être rapportées, et* qui avoient été écrites contre Babylone.

perdre, en sorte qu'il n'y ait plus ni homme ni bête qui l'habite, et qu'il soit réduit en une éternelle solitude.

istum ut disperderes eum : ne sit qui in eo habitet ab homine usque ad pecus, et ut sit perpetua solitudo.

63. Et après que vous aurez achevé de lire ce livre, vous le lierez à une pierre, et vous le jetterez au milieu de l'Ephrate;

63. Cumque compleveris legere librum istum, ligabis ad eum lapidem, et projicies illum in medium Euphraten :

64. Et vous direz : C'est ainsi que Babylone sera submergée; elle ne se relevera plus de l'affliction que je vais faire tomber sur elle, et elle sera détruite pour jamais. Jusqu'ici ce sont les paroles de Jérémie.

64. Et dices : Sic submergetur Babylon, et non consurget a facie afflictionis, quam ego adduco super eam, et dissolvetur. Hucusque verba Jeremiæ.

CHAPITRE LII.

Histoire du siége et de la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor.

Avant l'ère chr. vulg. 599. 4 *Reg.* xxiv. 18. 2 *Par.* xxxvi. 11.

1. Sédécias avoit vingt-un ans lorsqu'il commença à régner; " il régna onze ans dans Jérusalem. Sa mère s'appeloit Amital, et étoit fille de Jérémias de Lobna.

1. Filius viginti et unius anni erat Sedecias cum regnare cœpisset, et undecim annis regnavit in Jerusalem : et nomen matris ejus Amital, filia Jeremiæ de Lobna.

2. Il pécha devant le Seigneur, et commit tous les mêmes crimes que Joakim;

3. Parce que la fureur du Seigneur étoit sur Jérusalem et sur Juda, jusqu'à ce qu'il les eût rejetés loin de sa face; et Sédécias se révolta contre le roi de Babylone."

2. Et fecit malum in oculis Domini, juxta omnia quæ fæcerat Joakim :

3. Quoniam furor Domini erat in Jerusalem et in Juda, usquequo projiceret eos a facie sua : et recessit Sedecias a rege Babylonis.

Avant l'ère chr. vulg. 591. 4 *Reg.* xxv. 1.

4. Or la neuvième année de son règne, le dixième jour du dixième mois, Nabuchodonosor, roi de Baby-

4. Factum est autem in anno nono regni ejus, in mense decimo, decima

℣ 1. Ce chapitre, qui est purement historique, ne contient presque autre chose que ce qui est déjà raconté au IVe livre des Rois, depuis le verset 18 du chapitre xxiv jusqu'au verset 21 du chapitre xxv, et depuis le verset 27 de ce même chapitre jusqu'à la fin. On doute que ce morceau d'histore ait été écrit par Jérémie; quelques-uns l'attribuent à Esdras. L'élévation de Joachin rapportée à la fin de ce chapitre est postérieure au temps de Jérémie.

℣ 3. Il se révolta par un aveuglement qui étoit la peine de son péché, et qui fut la cause de sa ruine et de celle de Jérusalem.

— C'est le sens de l'hébreu.

mensis : venit Nabuchodonosor rex Babylonis, ipse et omnis exercitus ejus, adversus Jerusalem, et obsederunt eam, et ædificaverunt contra eam munitiones in circuitu.

lone, marcha avec toute son armée contre Jérusalem; il l'assiégea, et il bâtit des forts tout autour de ses murailles. *Supr.* XLI. 1.

5. Et fuit civitas obsessa usque ad undecimum annum regis Sedeciæ.

5. La ville fut assiégée jusqu'à la onzième année du règne de Sédécias.

6. Mense autem quarto, nona mensis, obtinuit fames civitatem : et non erant alimenta populo terræ.

6. Mais le neuvième jour du quatrième mois, "la famine fut grande dans toute la ville; et il n'y avoit plus de vivres pour le peuple.

7. Et dirupta est civitas, et omnes viri bellatores ejus fugerunt, exieruntque de civitate nocte, per viam portæ quæ est inter duos muros, et ducit ad hortum regis (Chaldæis obsidentibus urbem in gyro), et abierunt per viam quæ ducit in eremum.

7. Et la brèche ayant été faite, tous les gens de guerre s'enfuirent, et sortirent de la ville pendant la nuit, par le chemin de la porte qui est entre les deux murailles, et qui mène "au jardin du roi ;" et ils se retirèrent par le chemin qui mène au désert, "pendant que les Chaldéens environnoient la ville de toutes parts.

8. Persecutus est autem Chaldæorum exercitus regem : et apprehenderunt Sedeciam in deserto quod est juxta Jericho : et omnis comitatus ejus diffugit ab eo.

8. En même temps l'armée des Chaldéens poursuivit le roi Sédécias, et ils le prirent dans le désert qui est près de Jéricho ; " et tous ceux qui l'avoient suivi s'enfuirent, et l'abandonnèrent.

9. Cumque comprehendissent regem, adduxerunt eum ad regem Babylonis in

9. Or les Chaldéens, ayant pris le roi, l'amenèrent au roi de Babylone, à Réblatha qui est au pays d'Emath ;"

℣ 6. De cette onzième année.

℣ 7. C'est-à-dire, entre le mur et l'avant-mur, selon que la version même des Septante l'exprime.

Ibid. Hébr. autr. : et qui se trouve auprès du jardin du roi. C'est ainsi que les Septante l'expriment; et la Vulgate même traduit aussi dans le même sens au IVe livre des Rois, XXV, 4 : *quæ est inter duplicem murum ad hortum regis.*

Ibid. Hébr. autr. : à la plaine. C'est ce que la Vulgate exprime par *campestria solitudinis*, dans le IVe livre des Rois, XXV, 4.

℣ 8. Hébr. autr. : dans les plaines de Jéricho. C'est ainsi que la Vulgate l'exprime au IVe livre des Rois, XXV, 5 : *in planitie Jericho.*

℣ 9. Voyez ci dessus au chapitre XXXIX, verset 5.

et Nabuchodonosor lui prononça son arrêt."

10. Et " le roi de Babylone fit tuer les fils de Sédécias devant les yeux de leur père, et il fit mourir en même temps tous les princes de Juda à Réblatha.

11. Il fit ensuite arracher " les yeux à Sédécias, le fit charger de fers ; " et le roi de Babylone l'emmena à Babylone, et l'enferma dans une prison jusqu'au jour de sa mort.

Avant l'ère chr. vulg. 588.

12. La dix-neuvième année du règne de Nabuchodonosor, roi de Babylone, le dixième " jour du cinquième mois, Nabuzardan, général de l'armée des Chaldéens, " qui commandoit par l'ordre du roi de Babylone dans Jérusalem, "

13. Brûla la maison du Seigneur, le palais du roi, et toutes les maisons de Jérusalem ; et il mit le feu dans toutes les grandes maisons.

14. Et toute l'armée des Chaldéens, qui étoit avec leur général, abattit

Reblatha, quæ est in terra Emath, et locutus est ad eum judicia.

10. Et jugulavit rex Babylonis filios Sedeciæ in oculis ejus : sed et omnes principes Juda occidit in Reblatha.

11. Et oculos Sedeciæ eruit, et vinxit eum compedibus, et adduxit eum rex Babylonis in Babylonem, et posuit eum in domo carceris usque ad diem mortis ejus.

12. In mense autem quinto, decima mensis, ipse est annus decimus Nabuchodonosor regis Babylonis : venit Nabuzardan princeps militiæ, qui stabat coram rege Babylonis in Jerusalem.

13. Et incendit domum Domini, et domum regis, et omnes domos Jerusalem, et omnem domum magnam igni combussit.

14. Et totum murum Jerusalem per circuitum de-

℣ 9. Voyez *ubi suprà*.

℣ 10. En exécution de cet arrêt.

℣ 11. Hébr. autr. : il fit crever. C'est ainsi que la Vulgate l'exprime au IVe livre des Rois, XXV, 7 : *effodit*. Le mot hébreu employé dans ces deux textes signifie simplement aveugler, *excæcavit*.

Ibid. C'est le sens de l'hébreu ; et la Vulgate l'exprime ainsi au IVe livre des Rois, XXV, 7 : *vinxit eum catenis*.

℣ 12. Au IVe livre des Rois, XXV, 8, on lit : le septième. Les Juifs, qui observent un jeûne en mémoire de ce qui arriva alors, l'observent au neuvième jour.

— Voyez aussi la *Dissertation sur les textes parallèles*, tome VII.

Ibid. Voyez ci-dessus au chapitre XXXIX, verset 6.

Ibid. Ou plutôt : l'un de ceux qui se tenoient en présence du roi, *l'un des premiers officiers du roi*, vint à Jérusalem. C'est le sens même que le père De Carrière exprime au IVe livre des Rois, XXV, 8.

struxit cunctus exercitus Chaldæorum, qui erat cum magistro militiæ.

toutes les murailles qui étoient autour de la ville de Jérusalem.

15. De pauperibus autem populi, et de reliquo vulgo, quod remanserat in civitate, et de perfugis, qui transfugerant ad regem Babylonis, et cæteros de multitudine, transtulit Nabuzardan princeps militiæ.

15. Et Nabuzardan, général de l'armée, transféra à Babylone les plus pauvres d'entre le peuple qui étoient demeurés dans la ville, ceux qui s'étoient rendus au roi de Babylone et tout le reste du peuple.

16. De pauperibus vero terræ reliquit Nabuzardan princeps militiæ vinitores et agricolas.

16. Il laissa seulement d'entre les plus pauvres du pays les vignerons et les laboureurs."

17. Columnas quoque æreas, quæ erant in domo Domini, et bases, et mare æneum, quod erat in domo Domini, confregerunt Chaldæi, et tulerunt omne æs eorum in Babylonem.

17. Les Chaldéens brisèrent aussi les colonnes d'airain qui étoient dans la maison du Seigneur, avec leurs bases, et la mer d'airain qui étoit dans la maison du Seigneur, et ils en emportèrent tout l'airain à Babylone.

18. Et lebetes, et creagras, et psalteria, et phialas, et mortariola, et omnia vasa ærea, quæ in ministerio fuerant, tulerunt:

18. Ils emportèrent aussi les chaudières, les poëles, les instrumens de musique," les coupes, les mortiers et tous les vases d'airain qui servoient au ministère du temple.

19. Et hydrias, et thymia-

19. Le général de l'armée prit aussi

ỳ 15-16. Selon la lettre du IVe livre des Rois, XXV, 11 et 12, on pourroit lire ici l'hébreu de cette sorte : Et Nabuzardan, etc., transféra à Babylone ceux d'entre le peuple qui étoient demeurés dans la ville, etc. Il laissa seulement *plusieurs* d'entre les plus pauvres du pays pour vignerons et pour laboureurs, *c'est-à dire, pour cultiver les champs et les vignes.* Ces mots, *De pauperibus autem populi,* que le texte de Jérémie met ici au verset 15, semblent avoir été pris au verset 16, auquel ils appartiennent selon la leçon du IVe livre des Rois, et selon la leçon même du texte de Jérémie, XXXIX, 9 et 10.

ỳ 18. Au IVe livre des Rois, XXV, 14, la Vulgate exprime l'hébreu par *tridentes,* les fourchettes. L'hébreu emploie les mêmes termes dans le texte du IVe livre des Rois et dans le texte de ce dernier chapitre de Jérémie; savoir: 1. סירות, traduit là par *ollas,* et ici par *lebetes*; 2. יעים, traduit là par *trullas*, et ici par *creagras ;* 3. מזמרות, traduit là par *tridentes,* et ici par *psalteria :* 4. מזרקות, traduit là par *scyphos,* et ici par *phiolas :* 5 כפות, traduit des deux côtés par *mortariola.* Ou plutôt le quatrième terme exprimé des deux côtés dans la Vulgate ne se trouve point dans l'hébreu du IVe livre des Rois; mais il est vraisemblable qu'il y étoit au moins dans l'exemplaire sur lequel saint Jérôme l'a traduit dans cet endroit de la Vulgate. Quant au troisième terme, la diversité d'interprétation vient de ce que de la même racine dérivent deux mots qui s'écrivent avec les mêmes lettres, et qui expriment ces deux sens différens.

les vases, les encensoirs, les bassins et les chaudrons, les chandeliers, les mortiers et les tasses, " une partie de ces vases étant d'or, et l'autre d'argent.

materia, et urceos, et pelves, et candelabra, et mortaria, et cyathos : quotquot aurea aurea, et quotquot argentea, argentea, tulit magister militiæ.

20. Il prit aussi les deux colonnes, la mer et les douze bœufs d'airain qui en faisoient la base, "que le roi Salomon avoit fait faire dans la maison du Seigneur; le poids de l'airain de tous ces vases ne pouvoit s'estimer."

20. Et columnas duas, et mare unum, et vitulos duodecim æreos, qui erant sub basibus, quas fecerat rex Salomon in domo Domini : non erat pondus æris omnium horum vasorum.

21. L'une" de ces colonnes avoit dix-huit coudées de haut; elle étoit environnée d'un cordon de douze coudées;" elle étoit épaisse de quatre doigts et creuse au dedans.

21. De columnis autem, decem et octo cubiti altitudinis erant in columna una, et funiculus duodecim cubitorum circuibat eam : porro grossitudo ejus quatuor digitorum, et intrinsecus cava erat.

22. L'une et l'autre de ces colonnes avoit son chapiteau d'airain; le chapiteau de l'une avoit cinq coudées " de haut et des rets et des grenades qui le" couvroient tout autour; le tout étoit d'airain, et la seconde colonne avoit des grenades, et tout le reste de même.

22. Et capitella super utramque ærea, altitudo capitelli unius quinque cubitorum : et retiacula, et malogratana super coronam in circuitu, omnia ærea. Similiter columnæ secundæ, et malogranata.

23. Quatre-vingt-seize grenades

23. Et fuerunt malogra-

℣ 19. De ces sept termes exprimés ici, le texte du IVe livre des Rois, XXV, 15, n'en exprime que deux qui sont le second et le troisième; et ils y sont rendus dans la Vulgate par *thuribula et phialas*; ce dernier est le même que le quatrième du verset précédent.

℣ 20. L'hébreu pourroit se prendre en ce sens. La Vulgate porte à la lettre : et les douze bœufs d'airain qui étoient sous les bases. Quelques-uns croient qu'il faudroit lire : et les douze bœufs d'airain qui étoient sous elle, *c'est-à-dire, sous la mer*, et les bases *ou socles* que le roi Salomon avoit fait faire pour la maison du Seigneur. On lit simplement au IVe livre des Rois, XXV, 16, la mer et les bases *ou socles* que Salomon avoit fait faire, etc. Ce qui est appelé ici *bases* est ce que le père De Carrières même appelle *socles* dans le IIIe livre des Rois, VII, 27 et suiv.

Ibid. Tant il étoit considérable.

℣ 21. Ou plutôt : Chacune de ces deux colonnes, etc.

Ibid. Selon la mesure de sa circonférence.

℣ 22. Dans le texte du IVe livre des Rois, XXV, 17, on ne lit que trois coudées; mais dans le texte du IIIe livre, VII, 16, on lit comme ici cinq coudées.

Ibid. C'est le sens de l'hébreu. Le mot que la Vulgate exprime ici par *corona* est le même qu'elle a exprimé auparavant par *capitellum*.

nata nonaginta sex dependentia : et omnia malogranata centum, retiaculis circumdabantur.

pendoient et se lioient ensemble, et il y avoit " cent grenades " en tout qui étoient environnées d'un rets.

24. Et tulit magister militiæ Saraiam sacerdotem primum et Sophoniam sacerdotem secundum, et tres custodes vestibuli.

24. Le général de l'armée prit aussi Saraïas, qui étoit le premier sacrificateur, " et Sophonias, qui étoit le second, " et les trois gardiens du vestibule du temple. "

25. Et de civitate tulit eunuchum unum, qui erat præpositus super viros bellatores : et septem viros de his qui videbant faciem regis, qui inventi sunt in civitate : et scribam principem militum, qui probabat tyrones : et sexaginta viros de populo terræ, qui inventi sunt in medio civitatis.

25. Il enleva encore de la ville un eunuque qui commandoit les gens de guerre, et sept " personnes de ceux qui étoient toujours devant le roi, qui se trouvèrent dans la ville, et le secrétaire intendant " de l'armée, qui avoit charge de former les nouveaux soldats, et soixante hommes d'entre le peuple qui se trouvèrent au milieu de la ville.

26. Tulit autem eos Nabuzardan magister militiæ, et duxit eos ad regem Babylonis in Reblatha.

26. Nabuzardan les prit tous, et les conduisit au roi de Babylone à Réblatha.

27. Et percussit eos rex Babylonis, et interfecit eos in Reblatha in terra Emath : et translatus est Juda de terra sua.

27. Et le roi de Babylone les fit mourir à Réblatha au pays d'Emath ; et Juda fut transféré hors de son pays.

28. Iste est populus quem transtulit Nabuchodonosor: In anno septimo, Judæos

28. Voici le dénombrement du peuple qui fut transféré à Babylone par Nabuchodonosor. La septième année de

Avant l'ère chr. vulg. 600.

ỳ 23. A chaque colonne.

Ibid. Car quatre autres grenades demeuroient cachées derrière la colonne.

ỳ 24. C'est-à-dire, qui étoit le grand-prêtre.

Ibid. C'est-à-dire, qui étoit le prince des prêtres, l'intendant du temple, le premier après le grand-prêtre.

Ibid. C'est-à-dire, les trois principaux portiers, *tres janitores*, selon l'expression même de la Vulgate au IVe livre des Rois, XXV, 18. Il y avoit quatre chefs des portiers du temple. Sophonie étoit peut-être lui même le quatrième.

ỳ 25. Au IVe livre des Rois, XXV, 19, on ne lit que cinq.

Ibid. Hébr. autr. : le secrétaire de l'intendant de l'armée, qui avoit charge de tenir registre des troupes qu'on avoit prises d'entre le peuple. Le mot *sopher*, qui se trouve dans le texte du IVe livre des Rois, XXV, 19, est le mot hébreu traduit ici par *scriba* qui est sa signification propre. Voyez la *Dissertation sur les officiers des rois hébreux*, tome VI.

son règne il transféra trois mille vingt-trois Juifs.

tria millia et viginti tres :

Avant l'ère chr. vulg. 589.

29. La dix-huitième année de son règne il transféra de Jérusalem huit cent trente-deux personnes ;

29. In anno octavo-decimo Nabuchodonosor, de Jerusalem animas octingentas triginta duas :

Avant l'ère chr. vulg. 584.

30. Et la vingt-troisième année du règne de Nabuchodonosor, Nabuzardan, général de son armée, transféra sept cent quarante-cinq Juifs. Ainsi le nombre de tous ceux qui furent transférés fut de quatre mille six cents. ″

30. In anno vigesimo tertio Nabuchodonosor, transtulit Nabuzardan magister militiæ animas Judæorum septingentas quadraginta quinque. Omnes ergo animæ quatuor millia sexcentæ.

Avant l'ère chr. vulg. 582.

31. Mais la trente-septième année après que Joachin, roi de Juda, eut été transféré à Babylone, le vingt-cinquième ″ jour du douzième mois, Evilmérodach, roi de Babylone, leva la tête de Joachin, roi de Juda ; ″ il le fit sortir de prison.

31. Et factum est in trigesimo septimo anno transmigrationis Joachin regis Juda, duodecimo mense, vigesima quinta mensis, elevavit Evilmerodach rex Babylonis ipso anno regni sui, caput Joachin regis Juda, et eduxit eum de domo carceris.

32. Et il lui parla avec bonté ; et il éleva son trône au-dessus des trônes des rois qui étoient au-dessous de lui ″ à Babylone.

32. Et locutus est cum eo bona, et posuit thronum ejus super thronos regum qui erant post se in Babylone.

33. Il lui fit changer les vêtemens qu'il avoit dans la prison, et le fit manger devant lui tous les jours de sa vie.

33. Et mutavit vestimenta carceris ejus, et comedebat panem coram eo semper cunctis diebus vitæ suæ.

34. Le roi de Babylone ordonna ce qui lui seroit donné pour sa table ″ cha-

34. Et cibaria ejus, cibaria perpetua dabantur ei a

℣ 28-30. Ces trois versets ne sont point dans le ɪᴠe livre des Rois, et ils manquent ici même dans l'édition romaine de la version des Septante. Mais on les trouve dans l'édition de Complute ; Théodoret les avoit dans ses exemplaires, et ils sont dans l'hébreu.

℣ 31. Dans le ɪᴠe livre des Rois, xxv, 27, on lit : le vingt-septième. On peut avoir confondu *sept* avec *cinq*, comme on l'a vu ci-dessus, verset 25.

Ibid. C'est-à-dire, se souvint de lui, le rappela dans sa mémoire. Voyez le même hébraïsme, Genèse, xʟ, 13 et 19, et les notes *ibid.*

℣ 32. Hébr. autr. : auprès de lui, *apud se*, d'où est peut-être venu dans la Vulgate *post se.* Dans le ɪᴠe livre des Rois, xxv, 28, la même expression est rendue par *cum eo ;* on pourroit l'exprimer par *secum.*

℣ 34. Soit pour lui, ou plutôt pour ses gens ; car le verset précédent semble donner à entendre qu'il mangeoit à la table du roi.

rege Babylonis, statuta per singulos dies, usque ad diem mortis suæ, cunctis diebus vitæ ejus.

que jour; et il le fit donner tout le temps de sa vie jusqu'au jour de sa mort."

℣ 34. Vulgt. litt. : *vitæ ejus;* ce qui se rapporteroit à Evilmérodach. Il semble qu'il faudroit lire *vitæ suæ*, qui se rapporteroit à Joachin, et s'accorderoit mieux avec *mortis suæ*, qui se rapporte à Joachin. Dans le IVe livre des Rois, XXV, 30, la Vulgate porte aussi *vitæ suæ*. L'hébreu est équivoque.

PRÉFACE

SUR LES LAMENTATIONS

DE JÉRÉMIE.

Usage des cantiques lugubres chez les Hébreux. Occasion des Lamentations de Jérémie.

Les Hébreux avoient coutume de faire des cantiques lugubres à la mort des grands hommes, des princes, des héros qui s'étoient distingués dans les armées. Nous en avons quelques-uns dans l'Écriture, composés, par exemple, sur la mort de Saül et de Jonathas [1], et sur celle d'Abner [2]; et il paroît par les Paralipomènes [3], qu'il y en avoit des recueils parmi les Hébreux : *Ecce scriptum fertur in Lamentationibus.* On ne se contentoit pas de composer de ces cantiques à la mort des grands personnages, les prophètes en faisoient aussi sur les disgrâces des villes, des nations et des princes étrangers. Isaïe [4], Jérémie [5], Ezéchiel [6], en ont fait sur la désolation de l'Egypte, de Tyr, de Sidon, de Babylone et autres. Et il est rare qu'ils prédisent la ruine d'un état considérable sans y joindre un cantique de deuil; regardant déjà ce royaume ou cet état en quelque sorte comme mort, comme abattu, comme renversé.

Les Lamentations de Jérémie sont des cantiques lugubres, composés au sujet des malheurs de Jérusalem. Mais comme cette fameuse ville a souffert plusieurs disgrâces du temps même de Jérémie, on ne convient point dans quel temps ni à quelle occasion ces Lamentations ont été composées. Les uns [7] croient que ce fut à la mort de Josias, lorsque le roi d'Egypte entra dans la Judée, défit l'armée

[1] 2 *Reg.* I, 18 *et seqq.* — [2] 2 *Reg.* III, 33, 34. — [3] 2 *Par.* XXXV, 25. — [4] *Isai.* XIV, 4 *et seqq.* — [5] *Jerem.* VII, 29; IX, 10; XLVIII, 32. — [6] *Ezech.* XIX, 1; XXVI, 17; XXVIII, 11; XXXII, 2. — [7] *Hieron. in Zach.* XII, 11, *col.* 1785. *Super quo (Josia) Lamentationes scripsit Jeremias, quæ leguntur in Ecclesia, et scripsisse eum Paralipomenon testatur liber. Ita et Chald. Interp. et Raban. et Maldon. et Figuier. Thom. Bonavent. Hugo. Vat. Jun. Vide et Joseph. Antiqq. lib.* X, *c.* 6.

du pieux roi Josias, tua ce prince, et, au retour de son expédition contre Charcamis, prit Jérusalem, emmena Joachaz en Egypte, et rendit la Judée tributaire. Ce sont, dit-on, tous ces maux que Jérémie déplore ici. Le principal fondement de cette opinion est, qu'il est dit expressément dans les Paralipomènes, que *tout Juda et Jérusalem pleurèrent Josias; que Jérémie surtout fit paroître sa douleur dans les Lamentations qu'il composa alors*, et que *tous les chanteurs et les chanteuses les répètent tous les ans dans Israël; ce qui s'observe comme une loi dans tout le pays* [1]. On ajoute à cela une seconde raison, tirée des Lamentations mêmes [2] où se trouve l'éloge d'un roi que l'on prétend être Josias : *L'oint du Seigneur, qui étoit le souffle de notre bouche*, le soutien de notre vie, *a été pris pour nos iniquités*; ce prince, *à qui nous avions dit : Nous vivrons sous votre ombre au milieu des nations.*

Quelques Juifs prétendent que les Lamentations sont le livre que Jérémie dicta à Baruch [3], et qui fut jeté au feu par le roi Joakim, et dicté une seconde fois à Baruch par Jérémie. Mais ce sentiment n'a pas la moindre apparence de vérité.

Enfin la plupart des interprètes [4] soutiennent que Jérémie déplore ici la ruine de Jérusalem, la captivité du peuple, le triste sort de Sédécias et ses propres malheurs. On voit les preuves de ce sentiment dans tous les chapitres de ses Lamentations. L'inscription qui est à la tête, et qui est très-ancienne, le marque expressément; et l'auteur du livre de l'Ecclésiastique [5] l'insinue assez, lorsqu'il dit qu'alors les ennemis rendirent désertes les voies qui mènent à Jérusalem, suivant la parole de Jérémie; faisant allusion à ce passage des Lamentations : *Viæ Sion lugent, eo quod non sint qui veniant ad solemnitatem* [6]. Jérémie parle partout de Jérusalem et du temple, comme de choses ruinées, profanées, désolées. Dans les deux premiers chapitres, il est principalement occupé du siége et de la prise de cette ville. Dans le troisième, il déplore les persécutions que lui-même a souffertes. Le quatrième chapitre est sur la ruine et la désolation de la ville et du temple, et sur la prise de Sédécias. Enfin le cinquième chapitre est une

[1] 2 *Par.* xxxv, 24 *et* 25. — [2] *Thren.* iv, 20. — [3] *Jerem.* xxxvi, 4 *et seqq.* — [4] *Hieron. in Jeremiam præfat. Civitatis suæ ruinas quadruplici planxit alphabeto. Ita Theodoret. Procop. Olympiodor, et alii fere omnes.* — [5] *Eccli.* xlix, 8. — [6] *Tren.* i, 4.

espèce de formule de prière pour les Juifs, dans leur dispersion et dans leur captivité. A la fin du quatrième chapitre il parle des Iduméens, qui avoient contribué à la ruine de Jérusalem, et qui s'étoient réjouis de ses maux. Or tout cela démontre visiblement que ceci ne peut regarder la mort de Josias, puisque de son temps le temple et la ville subsistoient; le peuple étoit dans son pays, et n'éprouvoit point encore les maux que le prophète nous décrit.

Le livre des Lamentations fut donc composé après la ruine de Jérusalem. Le cinquième chapitre fut écrit apparemment après les autres, puisqu'il suppose que le peuple étoit déjà en captivité, qu'il y en avoit une partie dans l'Egypte [1], et que le mont de Sion étoit tellement désolé, qu'il servoit de retraite aux renards [2]. Jérémie, après la prise de la ville, fut d'abord arrêté avec les autres captifs, et ne fut relâché qu'à Rama, lorsque Nabuzardan quitta Jérusalem, après l'avoir pillée et brûlée. Depuis le jour de la prise de la ville jusqu'à celui de l'affranchissement du prophète, il se passa environ trente-cinq jours. Ce fut peut-être dans cet intervalle que Jérémie composa ces lugubres cantiques pour consoler les captifs qui étoient comme lui dans les liens.

Analyse des Lamentations de Jérémie, selon le sens littéral et immédiat.

Jérémie déplore d'abord la désolation de Jérusalem prise par les Chaldéens. Cette ville puissante est tombée dans l'humiliation. Ses ennemis sont venus fondre sur elle, l'ont renversée, ont profané le temple du Seigneur, et ont emmené en captivité les enfans de Juda. Jérusalem se voit en même temps abandonnée par ses amis et insultée par ses ennemis. Elle reconnoit qu'elle s'est attirée la colère du Seigneur; elle lui expose l'avilissement où elle est réduite. Elle annonce les vengeances du Seigneur contre ceux qui se réjouissent de ses maux (chap. I). Le prophète continue à gémir sur la désolation de Jérusalem. Il considère avec étonnement la ruine de cette ville, au milieu de laquelle le Seigneur avoit placé son temple. Le Seigneur a renversé Israël; il a livré entre les mains des nations ses prêtres et les princes de son peuple. Il a rejeté lui-même son temple. Jérusalem est détruite. Des prophètes de mensonge entretiennent ses enfans dans de vaines espérances. Ses ennemis insultent à sa ruine. Le prophète l'exhorte à gémir sans cesse et à exposer au Seigneur son affliction (chap. II).

[1] *Thren.* v, 4, 5, 6. — [2] *Ibid.* ỳ 18.

Jérémie déplore ses propres malheurs. Le Seigneur a appesanti sa main sur lui, et l'a rendu le jouet de son peuple. Il conjure le Seigneur de se souvenir de son affliction. Il ranime sa confiance. Il exhorte son peuple à retourner au Seigneur. Il s'afflige des maux qu'éprouvent les enfans de Juda. Il expose à Dieu le traitement injuste qu'il a souffert; il annonce la ruine de ses ennemis (chap. III). Il déplore de nouveau la ruine de Jérusalem. Il décrit les extrémités où les habitans de cette ville furent réduits, tandis qu'elle étoit assiégée par les Chaldéens. Il impute la ruine de Jérusalem particulièrement à l'iniquité de ses prêtres et de ses prophètes. Les enfans de Sion confessent la vaine confiance qu'ils ont eue dans le secours des Egyptiens. Ils gémissent sur la prise de leur roi. Jérémie reproche à l'Idumée de se réjouir du malheur des enfans de Juda, et lui annonce à elle-même sa ruine, et en même temps la délivrance de Sion (chap. IV).

Enfin le prophète adressant sa voix au Seigneur au nom des enfans de Juda, lui représente les maux qu'ils ont soufferts et l'état misérable où ils se trouvent réduits. Il le conjure de les rappeler à lui et de les rétablir dans leur ancienne splendeur (chap. V).

Instructions et mystères renfermés dans les Lamentations de Jérémie.

Cet admirable ouvrage renferme dans sa brièveté de grands sujets d'instruction, d'édification, de consolation, soit que l'on en considère le sens littéral et immédiat, soit que l'on y étudie le sens prophétique et mystérieux couvert sous le voile de la lettre. Le prophète paroit d'abord n'être occupé que des maux des enfans de Juda, et de la ruine de Jérusalem par les armes de Nabuchodonosor; mais dans ce point de vue même on le voit attentif à rapporter tout à Dieu, comme à la cause première et universelle qui dispose de tous les événemens. Il considère avec une sainte frayeur la justice de ce Dieu vengeur, armé contre Juda et contre Jérusalem, ravageant et détruisant tout par les mains des Chaldéens, renversant les plus fortes murailles, égorgeant dans sa colère les prêtres, les prophètes et les plus considérables de Juda. Il adore humblement sa justice, qui punit d'une manière si terrible les prévarications et les révoltes de son peuple. Au milieu de toutes ces horreurs il voit une miséricorde et une bonté inépuisable qui relève et soutient son espérance. C'est par un effet de cette miséricorde que les enfans de Juda n'ont point été entièrement anéantis, et que Dieu en a réservé un petit

nombre qui doit repeupler la terre de ses pères. Le Seigneur est toujours le Dieu et le partage d'Israël; c'est pour cela que le prophète ne cessera d'espérer en lui, et d'attendre en silence le salut qu'il a promis. *Car le Seigneur,* dit-il, *ne nous rejettera pas toujours. S'il nous a affligés, il aura aussi compassion de nous selon la multitude de ses miséricordes*[1]. Mais ce n'est que par une sincère pénitence qu'on se prépare à recevoir de si grands biens. *Examinons nos voies; recherchons le Seigneur, et retournons à lui. Elevons au ciel nos cœurs et nos mains vers le Seigneur.* Disons-lui : *Nous avons été des prévaricateurs et des rebelles;* c'est pour cela que *vous ne vous êtes point laissé fléchir*[2]. Voilà les caractères de la pénitence, qui doit attirer sur ce peuple la miséricorde de Dieu : et cette pénitence sera elle-même un des plus merveilleux effets de sa miséricorde, qui changera et renouvellera leurs cœurs, selon ces belles paroles qui terminent la prière du prophète : *Convertissez-nous à vous, Seigneur, et nous nous convertirons; renouvelez nos jours, comme ils étoient au commencement*[3].

Mais les Lamentations de Jérémie ne se rapportent pas seulement à la ruine de Jérusalem sous Nabuchodonosor et à la captivité du peuple juif à Babylone; elles ont un second objet qui nous intéresse davantage, parce qu'il a été la punition du crime horrible commis par les Juifs contre la personne de Jésus-Christ notre Sauveur. L'Eglise même, en nous faisant lire dans les trois derniers jours de la semaine sainte les gémissemens de ce prophète sur les malheurs de Jérusalem, semble nous avertir que les péchés des Juifs sous leurs derniers rois, et la vengeance que Dieu en a tirée par Nabuchodonosor, n'étoient qu'une foible exquisse de l'aveuglement, de l'infidélité et de la fureur de la Synagogue contre son Sauveur, et de la malédiction de Dieu qui est tombée sur ce peuple trente-sept ans après la mort de Jésus-Christ. Ce sont particulièrement ces derniers malheurs que le prophète déplore; c'est des souffrances et des humiliations du Messie même qu'il est occupé, surtout dans le troisième chapitre. Il le représente inondé d'afflictions et sous la verge de l'indignation du Seigneur, qui le frappe et lui brise les os; qui le plonge dans l'amertume et qui l'enivre d'absinthe; qui lance sur

[1] *Thren.* III, 31, 32. — [2] *Ibid.* ℣ 40 *et seqq.* — [3] *Thren.* V, 22.

lui tous les traits de sa colère; qui refuse d'écouter ses cris et qui rejette sa prière, quoiqu'il le voie prosterné et mettant sa bouche dans la poussière. Ses ennemis qui le haïssent injustement le prennent comme un oiseau qu'on prend à la chasse; il tend la joue à celui qui le frappe, il est rassasié d'opprobres. Il devient le jouet de tout son peuple, et le sujet de leurs chansons et de leurs plus sanglantes railleries; il est mis dans un lieu ténébreux, et l'on roule une pierre pour l'y tenir enfermé, comme ceux qui sont morts pour jamais. A tous ces traits qui caractérisent si bien le Messie livré par la justice de Dieu son père aux insultes et aux mauvais traitemens des Juifs ses ennemis, le prophète ajoute ces paroles mémorables : *Seigneur, vous leur rendrez ce qu'ils méritent, selon les œuvres de leurs mains. Vous les livrerez à l'obstination de leur cœur; et votre malédiction reposera sur eux. Vous les poursuivrez dans votre fureur, et vous les exterminerez de dessous le ciel* [1]. Le châtiment a suivi le crime. Nous voyons avec étonnement depuis plus de dix-sept siècles la main de Dieu appesantie sur ce malheureux peuple. Mais sa miséricorde le conserve avec une attention singulière, au milieu d'une si longue oppression; et un jour viendra où les promesses consolantes du prophète s'accompliront à l'égard des restes de ce peuple, d'une manière beaucoup plus parfaite qu'elles ne l'ont été au retour de la captivité de Babylone.

Enfin les Lamentations de Jérémie apprennent aux chrétiens de tous les temps à gémir utilement sur les maux de l'Eglise; car dans la vérité la Jérusalem terrestre et figurative est l'occasion des gémissemens de ce prophète; mais l'Eglise en est le sujet. Quels maux n'a-t-elle point déjà éprouvés? Les persécutions des païens, les troubles des ariens, les irruptions des barbares, les courses des Sarrasins, le schisme des Grecs, la domination des Mahométans, les ravages des dernières hérésies, la licence des opinions, la corruption des mœurs, les funestes progrès de l'irréligion, fruit de la philosophie du dix-huitième siècle et de l'éclectisme de celui-ci; combien de sujets de larmes! Et quels maux l'apôtre saint Paul ne nous annonce-t-il point encore [2], lorsqu'il nous parle de cette apostasie qui doit précéder la venue de l'Antechrist? Quels maux saint Jean ne

[1] *Thren.* III, 64 *et seqq.* — [2] 2 *Thess.* II, 3, 4.

nous annonce-t-il pas lorsque dans son Apocalypse, il nous décrit sous des termes figurés le règne de cet homme de péché, qu'il désigne sous la figure d'un monstre cruel, à qui sera donné le pouvoir de faire la guerre aux saints et d'exercer sa puissance sur les hommes de toute tribu, de tout peuple, de toute langue et de toute nation [1]? Au milieu de tous ces maux l'Esprit saint offre aux enfans de Dieu une source abondante d'instructions et de consolations dans les Lamentations de Jérémie. Ce prophète devient alors notre modèle. Il nous apprend de quelle manière nous devons gémir pour attirer sur nous la miséricorde du Seigneur. Ouvrons alors nos cœurs aux sentimens que l'Esprit saint veut former en nous par les divines expressions qu'il nous met dans la bouche. Pénétrés de ces sentimens, adressons-nous à Dieu dans un esprit de pénitence; reconnaissons que nos péchés sont la cause des maux que nous souffrons; examinons nos voies; recherchons le Seigneur et retournons à lui. Disons avec le prophète : *Le Seigneur est juste; car nous nous sommes révoltés contre ses ordres* [2]. *Nous avons été des prévaricateurs et des rebelles* [3]. *Malheur à nous, parce que nous avons péché* [4]. Mais si nous nous affligeons avec le prophète par la vue des maux que nos péchés nous ont attirés, consolons-nous par les vues que la foi nous présente, et soyons assurés que *les bontés de Dieu ne sont pas épuisées; qu'il est fidèle* dans ses promesses [5]; et que, *s'il nous a affligés, il aura aussi compassion de nous selon la multitude de ses miséricordes* [6].

Remarques sur l'ordre alphabétique des Lamentations de Jérémie.

Les quatre premiers chapitres des Lamentations de Jérémie sont composés de strophes ou versets acrostiches ou alphabétiques; c'est-à-dire que chaque strophe ou chaque verset commence par une des lettres de l'alphabet, prises successivement et selon l'ordre même de l'alphabet. Ainsi le premier et le second chapitre contiennent vingt-deux strophes ou versets, selon le nombre des lettres de l'alphabet. Le troisième chapitre a trois versets sous chaque lettre, et chacun de ces trois versets commence par la même lettre; ainsi il a soixante-six versets. Le quatrième chapitre est semblable aux deux premiers. Le chapitre cinquième n'est pas alphabétique; mais il a seulement vingt-deux ver-

[1] *Apoc.* XIII, 1 *et seqq.*— [2] *Thren.* I, 18.— [3] *Ibid.* III, 42.— [4] *Ibid.* V, 16.— [5] *Ibid.* III, 22, 23. — [6] *Ibid.* ℣ 31, 32.

sets, c'est-à-dire autant qu'il y a de lettres dans l'alphabet. Ce qu'il y a de particulier dans l'ordre alphabétique des quatre premiers chapitres, c'est que dans les chapitres II, III et IV la lettre *Pé* est mise avant la lettre *Aïn*, au lieu que dans l'ordre commun de l'alphabet la lettre *Aïn* précède la lettre *Pé*, comme on le voit dans les psaumes alphabétiques, dans l'éloge que Salomon fait de la femme forte [1], et qui est aussi alphabétique, et enfin dans le chapitre Ier des Lamentations mêmes. On ignore la raison de ce dérangement. Grotius soupçonnoit que l'ordre de l'alphabet étoit différent chez les Hébreux et chez les Chaldéens; et que Jérémie, après avoir suivi l'ordre des Hébreux dans le premier chapitre, suivoit l'ordre des Chaldéens dans les trois autres. Le père Houbigant, qui regarde cette conjecture comme peu vraisemblable, pense que les copistes ayant omis le verset commençant par *Pé*, l'ont ajouté au haut de la page au-dessus du verset commençant par *Aïn*. Est-il croyable que cela soit arrivé dans trois chapitres consécutifs? Les copistes, pour réparer ce prétendu défaut et remettre les lettres dans leur rang naturel, ont quelquefois renversé et brouillé le texte [2]; mais le sens et la suite du discours demandent qu'on laisse les versets comme ils sont. Nous observerons ici que, dans la langue hébraïque, les noms des lettres de l'alphabet ont une signification propre dont saint Jérôme a quelquefois tiré quelques allégories [3]. Le mot *Aïn*, qui est le nom de la seizième lettre de l'alphabet hébreu, signifie dans cette langue *l'œil;* et le mot *Pé*, qui est le nom de la dix-septième lettre, signifie *la bouche.* L'*œil* des prophètes a vu en esprit les mystères que leur *bouche* a annoncés; et ensuite leur bouche a continué de les annoncer jusqu'à ce que *l'œil* ait commencé d'en voir l'accomplissement dans le premier avénement de Jésus-Christ. De même au temps de Jésus-Christ *l'œil* des apôtres a vu ce que leur *bouche* a ensuite publié; et la *bouche* des ministres de l'Evangile continue d'annoncer ce que l'*œil* de toute chair verra au dernier avénement de Jésus-Christ. Ainsi successivement l'*œil* voit et la *bouche* annonce, la *bouche* annonce et l'*œil* voit.

[1] *Prov.* XXXI, 10 *et seqq.* — [2] *Vide Notas D. Joan. Martianay in part.* II *div. Biblioth. S. Hieron. p.* 643. — [3] *Hieron. epist. ad Paulam de alphabeto hebraico ps.* CXVIII.

Remarques sur l'inscription, le nom, les versions et le style de ce livre.

Le titre ou l'inscription qu'on lit à la tête des Lamentations dans la Vulgate et dans la version des Septante, ne se trouve ni dans l'hébreu, ni dans le chaldéen, ni dans le syriaque, ni dans les plus anciens et les meilleurs manuscrits de la version de saint Jérôme [1]. Saint Bonaventure, Liran et plusieurs autres ne regardent pas cette inscription comme écriture canonique, et soutiennent que c'est une addition qui vient des Grecs et qui n'a jamais été dans le texte original. En effet ce titre ne se lit pas dans diverses éditions de la Bible; et cela n'a pas empêché que plusieurs anciens et nouveaux interprètes n'aient cru que ces Lamentations avoient été faites à l'occasion de la mort de Josias, contre ce qui est expressément marqué dans cette inscription. L'édition de Sixte V l'a jointe à la fin du chapitre LII de Jérémie, comme si elle en faisoit partie. On l'a omise dans la nouvelle édition de saint Jérôme.

Les Hébreux désignent ce livre sous le nom de *Echa*, איכה, qui est le premier mot du texte; ou *Kinoth*, קינות, qui signifie *Lamentations*. Les Grecs lui donnent le nom de Θρῆνοι, qui signifie de même *Lamentations*. Les Latins ont emprunté des Grecs le nom de *Threni*, sous lequel ils désignent quelquefois ce livre; et quelquefois aussi ils lui donnent le nom de *Lamentationes* au pluriel, ou même au singulier *Lamentatio*. Ce dernier n'est usité que dans l'office de l'église, où on lit : *Incipit Lamentatio Jeremiæ prophetæ*, etc.

Outre la version grecque de ce livre, faite par les Septante, ou du moins attribuée à ces interprètes, on a divers fragmens de celle de Symmaque; mais peu de celles des autres interprètes, parce qu'Origène n'avoit pas jugé à propos de mettre dans ses Hexaples celles d'Aquila et de Théodotion, peut-être parce qu'elles n'étoient pas assez différentes de celle des Septante. Quelques-uns ont pensé qu'Aquila et Théodotion n'avoient peut-être pas traduit les Lamentations; mais le père Montfaucon montre fort bien le contraire dans sa préface sur ce livre, dans l'édition qu'il a donnée des Hexaples.

Le style des Lamentations de Jérémie est vif, tendre, pathétique, et tel que le demandent ces sortes d'ouvrages. Il y en a peu dans l'antiquité de plus beaux, de mieux écrits et de plus propres à inspirer de la douleur. C'étoit le talent

[1] *Vide notas in Threnos, nov. edit. S. Hieron.*

particulier de Jérémie ; et, soit que le prophète considérât les maux que son peuple souffroit alors ou ceux que ce même peuple devoit souffrir dans la suite, soit qu'il portât sa vue jusque sur ceux que l'Eglise devoit elle-même éprouver, et dont ceux-là n'étoient qu'une foible image, rien ne s'offroit à ses regards qui ne fût digne de ses larmes, et des sentimens tendres et affectueux qu'il exprime.

LAMENTATIONS

DE

JÉRÉMIE.

CHAPITRE PREMIER.

Jérémie déplore la désolation de Jérusalem, et annonce les vengeances du Seigneur contre ceux qui se réjouissent du malheur de cette ville.

Après que le peuple d'Israël eut été mené en captivité, et que Jérusalem fut demeurée déserte, le prophète Jérémie fondant en larmes s'assit, et fit ces lamentations sur Jérusalem, soupirant dans l'amertume de son cœur, et disant avec de grands cris : *

Et factum est, postquam in captivitatem redactus est Israel, et Jerusalem deserta est, sedit Jeremias propheta flens, et planxit lamentatione hac in Jerusalem; et amaro animo suspirans, et ejulans, dixit.

1. Aleph. ** Comment cette ville si pleine de peuple est-elle maintenant assise solitaire? La maîtresse des nations est devenue comme veuve; la reine des provinces" a été assujettie au tribut.

Jer. xiii. 17. 2. Beth. Elle n'a point cessé de pleurer pendant la nuit; et ses joues sont trempées de larmes; de tous ceux

1. Aleph. Quomodo sedet sola civitas plena populo? Facta est quasi vidua domina gentium; princeps provinciarum facta est sub tributo.

2. Beth. Plorans ploravit in nocte, et lacrymæ ejus in maxillis ejus: non est

(a) *S. Script. prop.*, part. vi, n. 105.

* Voyez la préface.

** Au commencement de chaque verset nous exprimons, selon l'usage, le nom de la lettre hébraïque qui le commence. Ce nom n'est pas exprimé dans le texte; on ne l'exprime que pour conserver, autant qu'il est possible, l'acrostiche du texte, dont chacun de ces vingt-deux versets commence successivement par une des vingt-deux lettres de l'alphabet hébreu.

ỳ 1. Hébr. ; la grande, *la première*, entre les nations.

qui consoletur eam ex omnibus charis ejus : omnes amici ejus spreverunt eam, et facti sunt ei inimici.

3. GHIMEL. Migravit Judas propter afflictionem et multitudinem servitutis : habitavit inter gentes, nec invenit requiem: omnes persecutores ejus apprehenderunt eam inter augustias.

4. DALETH. Viæ Sion lugent, eo quod non sint qui veniant ad solemnitatem : omnes portæ ejus destructæ, sacerdotes ejus gementes : virgines ejus squalidæ, et ipsa oppressa amaritudine.

5. HE. Facti sunt hostes ejus in capite : inimici ejus locupletati sunt : quia Dominus locutus est super eam propter multitudinem iniquitatum ejus : parvuli ejus ducti sunt in captivitatem ante faciem tribulantis.

6. VAV. Et egressus est a filia Sion omnis decor ejus: facti sunt principes ejus vel-

qui lui étoient chers " il n'y en a pas un qui la console ; tous ses amis" l'ont méprisée, " et sont devenus ses ennemis.

3. GHIMEL. La fille de Juda s'est retirée en d'autres pays à cause de la servitude insupportable qui l'affligeoit ; " elle a demeuré parmi les nations ; mais elle n'y a point trouvé de repos ; tous ses persécuteurs se sont saisis d'elle dans son extrême douleur. "

4. DALETH. Les chemins de Sion pleurent, parce qu'il n'y a plus personne qui vienne à ses solennités ; toutes ses portes sont détruites ; " ses prêtres ne font que gémir ; ses vierges négligent leur parure ; " et elle est plongée dans l'amertume.

5. HÉ. Ses ennemis se sont élevés au-dessus d'elle ; ceux qui la haïssoient se sont enrichis ; " parce que le Seigneur l'a condamnée, " à cause de la multitude de ses iniquités ; ses petits enfans ont été emmenés captifs " devant l'ennemi qui les chassoit.

6. VAV. Tout ce que la fille de Sion avoit de beau lui a été enlevé ; " ses princes sont devenus comme des be-

ỳ 2. Avec lesquels elle avoit contracté alliance et amitié.
— Hébr. autr. : de tous ceux qui l'aimoient.
Ibid. Hébr. autr. : tous ceux avec qui elle étoit liée (רֵעֶיהָ, *socii ejus.*)
Ibid. Hébr. : lui ont été infidèles.
ỳ 3. Autr. : *La fille de* Juda, tombée dans l'humiliation et dans une extrême servitude, est passée, *a été emmenée* en d'autres pays.
Ibid. Litt. : l'ont atteinte dans le détroit ; *dans la plus triste extrémité, lorsqu'elle ne pouvoit plus leur échapper.*
ỳ 4 Hébr. : désolées, *pénétrées de douleur.*
Ibid. Hébr. : sont pénétrées de tristesse.
ỳ 5. Hébr. autr. : Ses persécuteurs ont sur elle la supériorité ; ses ennemis sont *dans la paix et* dans la tranquillité.
Ibid. Litt : a parlé contre elle.
— Hébr. autr. : l'a affligée.
Ibid. Hébr. litt. : sont allés en captivité.
ỳ 6. Litt. : Toute la beauté de la fille de Sion est sortie d'elle; *la fille de Sion a perdu tout ce qui faisoit sa gloire et sa beauté.*

liers qui ne trouvent point de pâturages; et ils ont marché languissans devant l'ennemi qui les poursuivoit.

ut arietes non invenientes pascua : et abierunt absque fortitudine ante faciem subsequentis.

7. Zaïn. Jérusalem s'est souvenue" des jours de son affliction, de ses prévarications, et de tout ce qu'elle avoit eu dans les siècles passés de plus désirable, lorsque son peuple tomboit sous la main ennemie, sans qu'il y eût personne pour la secourir; ses ennemis l'ont vue," et ils se sont moqués de ses fêtes de sabbat. "

7. Zain. Recordata est Jerusalem dierum afflictionis suæ, et prævaricationis omnium desiderabilium suorum, quæ habuerat a diebus antiquis, cum caderet populus ejus in manu hostili, et non esset auxiliator : viderunt eam hostes, et deriserunt sabbata ejus.

8. Hheth. Jérusalem a commis un grand péché;" c'est pourquoi elle est devenue errante;" tous ceux qui l'honoroient l'ont méprisée, parce qu'ils ont vu leur ignominie, et elle a tourné son visage en arrière, en gémissant.

8. Hheth. Peccatum peccavit Jerusalem, propterea instabilis facta est : omnes qui glorificabant eam, spreverunt illam, quia viderunt ignominiam ejus : ipsa autem gemens conversa est retrorsum.

9. Teth. Ses souillures ont paru sur ses pieds," et elle ne s'est point souvenue de sa fin;" elle a été prodigieusement" abaissée, sans qu'elle ait de consolateur. Seigneur," considérez mon affliction, parce que l'ennemi s'est élevé avec orgueil contre moi.

9. Teth. Sordes ejus in pedibus ejus, nec recordata est finis sui : deposita est vehementer, non habens consolatorem : vide, Domine, afflictionem meam, quoniam erectus est inimicus.

10. Iod. Les ennemis ont porté

10. Iod. Manum suam

℣ 7. Quelques-uns expliquent ce verset dans le sens de l'hébreu qui peut se traduire : Jérusalem, aux jours de son affliction et de ses larmes, s'est souvenue de tout ce qu'elle avoit eu de plus désirable dans les siècles passés.

Ibid. L'ont vue en cet état. C'est encore ainsi que l'on peut entendre l'hébreu, en traduisant : lorsque son peuple tomboit, etc.; ses ennemis l'ont vue, etc.

Ibid. Ils ont donné des marques du mépris qu'ils firent de sa religion et de ses cérémonies, et surtout de son attachement à l'observance du sabbat, lui reprochant l'inutilité de ce culte et l'impuissance de son Dieu pour la secourir.

℣ 8. L'idolâtrie, qui a été comme le comble de ses autres crimes.

Ibid. Vagabonde dans les divers pays où elle a été menée captive.

℣ 9. Ses impuretés ont été exposées à la vue de tout le monde. — Hébr. : sur les franges de son habit.

Ibid. Des maux qu'ils devoient lui attirer.

Ibid. C'est le sens de l'hébreu.

Ibid. Jérémie met ces paroles dans la bouche de Jérusalem.

misit hostis ad omnia desiderabilia ejus : quia vidit gentes ingressas sanctuarium suum, de quibus præceperas ne intrarent in ecclesiam tuam.

leurs mains à tout ce qu'elle " avoit de plus désirable ; " parce qu'elle avoit vu entrer dans son sanctuaire des nations au sujet desquelles vous aviez ordonné qu'elles n'entreroient jamais dans votre assemblée. "

11. Caph. Omnis populus ejus gemens, et quærens panem : dederunt pretiosa quæque pro cibo ad refocillandam animam : vide, Domine, et considera, quoniam facta sum vilis.

11. Caph. Tout son peuple est dans les gémissemens, et cherche du pain; ils ont donné tout ce qu'ils avoient de plus précieux, pour trouver de quoi soutenir leur vie. Voyez, " Seigneur, et considérez l'avilissement où je suis réduite.

12. Lamed. O vos omnes qui transitis per viam, attendite, et videte si est dolor sicut dolor meus : quoniam vindemiavit me, ut locutus est Dominus, in die iræ furoris sui.

12. Lamed. O vous tous qui passez par le chemin, considérez, et voyez s'il y a une douleur semblable à la mienne; car le Seigneur m'a traitée selon sa parole, au jour de sa fureur, comme une vigne qu'on a vendangée. "

13. Mem. De excelso misit ignem in ossibus meis, et erudivit me : expandit rete pedibus meis : convertit me retrorsum : posuit me desolatam, tota die mœrore confectam.

13. Mem. Il a envoyé d'en haut un feu dans mes os, et il m'a châtiée : il a tendu un rets à mes pieds, et il m'a fait tomber en arrière ; il m'a rendue désolée et épuisée de tristesse " pendant tout le jour.

14. Nun. Vigilavit jugum iniquitatum mearum : in manu ejus convolutæ sunt, et impositæ collo meo : infirmata est virtus mea : de-

14. Noun. Le joug de mes iniquités m'a accablée tout d'un coup. La main de Dieu en a fait comme des chaînes qu'il m'a mises sur le cou. " Ma force a été affoiblie : " le Seigneur " m'a li-

℣ 10. Jérusalem.

Ibid. De plus précieux.

Ibid. Parce qu'elle ne s'y étoit point opposée comme elle le devoit.

— Car elle a vu (*et c'est ce qui fait le sujet de sa douleur*), *elle a vu* les nations entrer dans son sanctuaire, *les nations* au sujet desquelles vous aviez ordonné qu'elles n'entreroient point dans votre assemblée. Tout son peuple, etc. Jérémie parle ici de ce qui arriva à la prise de Jérusalem, lorsque le soldat chaldéen porta ses mains sacriléges jusque dans le sanctuaire. *Infr.* II, 7.

℣ 11. Paroles de Jérusalem.

℣ 12. Hébr. autr. : S'il y a douleur semblable à celle que j'éprouve depuis que le Seigneur m'a affligée au jour de son ardente colère.

℣ 13. Hébr. : *toute* languissante.

℣ 14. Quelques-uns traduisent l'hébreu : Le joug de mes iniquités a été lié de sa main ; elles se sont entrelacées, et sont venues se placer sur mon cou.

Ibid. Hébr. : il affoibli ma force.

Ibid. Hébr. : le souverain Maître.

vrée à une main de laquelle je ne pourrai jamais me défaire.

15. Samech. Le Seigneur a retiré du milieu de mon peuple " tout ce que j'avois d'hommes de cœur; " il a fait venir contre moi le temps qu'il avoit marqué pour réduire en poudre mes soldats choisis; " le Seigneur a foulé lui-même le pressoir pour la vierge fille de Juda. "

Jer. xiv. 17. 16. Aïn. C'est pour cela que je fonds en pleurs, et que mes yeux répandent des ruisseaux de larmes; parce que celui qui devoit me consoler, en me redonnant la vie, s'est retiré loin de moi; " mes enfans ont été perdus, " parce que l'ennemi est devenu plus fort.

17. Pé. Sion a étendu ses mains, " et personne ne l'a consolée; le Seigneur a ordonné aux ennemis de Jacob de venir l'attaquer de toutes parts: " Jérusalem est devenue au milieu d'eux comme une femme souillée de ses impuretés. "

18. Tsadé. Le Seigneur est juste, parce que je me suis attiré sa colère, en désobéissant à sa parole: " peuples, écoutez tous, je vous en conjure, et considérez " ma douleur; mes vier-

dit me Dominus in manu de qua non potero surgere.

15. Samech. Abstulit omnes magnificos meos Dominus de medio mei: vocavit adversum me tempus, ut contereret electos meos: torcular calcavit Dominus virgini filiæ Juda.

16. Ain. Idcirco ego plorans, et oculus meus deducens aquas: quia longe factus est a me consolator, convertens animam meam: facti sunt filii mei perditi, quoniam invaluit inimicus.

17. Pe. Expandit Sion manus suas: non est qui consoletur eam: mandavit Dominus adversum Jacob in circuitu ejus hostes ejus: facta est Jerusalem quasi polluta menstruis inter eos:

18. Tsade. Justus est Dominus, quia os ejus ad iracundiam provocavi: audite, obsecro, universi populi, et videte dolorem

℣ 15. Hébr.: Le souverain Maître a foulé aux pieds au milieu de moi.

Ibid. C'est le sens de l'hébreu: אבירי tous mes vaillans hommes. On s[illegible] la leçon de la Vulgate: tous mes grands, *tous mes princes*.

Ibid. Il a opprimé Jérusalem et son peuple.

— Hébr. autr.: il *a appelé mes ennemis et les* a convoqués contre moi *comme à* une assemblée solennelle, pour, etc. *Infr.* II, 22.

Ibid. Hébr.: le souverain Maître a foulé le pressoir, *il a exercé sa vengeance* contre la vierge fille de Juda. Voyez une semblable comparaison dans Isaie, LXIII, 2, 3.

℣ 16. Autr.: parce que ceux qui auroient dû me consoler et me rendre la vie, se sont éloignés de moi. *Supr.* ℣ 2 et 9. *Infr.* ℣ 17 et 19 et 21.

Ibid. Hébr.: désolés, *pénétrés de douleur.*

℣ 17. Pour marquer sa douleur et implorer du secours.

Ibid. Autr.: Le Seigneur a commandé de toutes parts les ennemis de Jacob.

Ibid. Elle leur a fait horreur, et ils l'ont rejetée.

℣ 18. Hébr. autr.: parce que je me suis révoltée contre *la parole sortie de* sa bouche.

Ibid. Litt.: voyez.

meum : virgines meæ et juvenes mei abierunt in captivitatem.

19. Koph. Vocavi amicos meos, et ipsi deceperunt me : sacerdotes mei et senes mei in urbe consumpti sunt : quia quæsierunt cibum sibi, ut refocillarent animam suam.

20. Resch. Vide, Domine, quoniam tribulor : conturbatus est venter meus : subversum est cor meum in memetipsa, quoniam amaritudine plena sum : foris interficit gladius, et domi mors similis est.

21. Schin. Audierunt quia ingemisco ego, et non est qui consoletur me : omnes inimici mei audierunt malum meum : lætati sunt, quoniam tu fecisti : adduxisti diem consolationis, et fient similes mei.

22. Thav. Ingrediatur omne malum eorum coram te : et vindemia eos, sicut vindemiasti me propter iniquitates meas : multi enim gemitus mei, et cor meum mœrens.

ges et mes jeunes hommes ont été emmenés " en captivité.

19. Koph. J'ai appelé mes amis, et ils ont trompé mon espérance ; mes prêtres et mes vieillards ont été consumés " dans la ville, lorsqu'ils vouloient chercher quelque nourriture, pour ranimer leur âme.

20. Resch. Seigneur, considérez " que je suis dans l'affliction ; mes entrailles sont émues ; " mon cœur est renversé dans moi-même, parce que je suis remplie d'amertume ; l'épée tue mes enfans " au dehors, et la mort " semblablement dans les maisons.

21. Schin. Ils " ont su que je suis dans les gémissemens : et il n'y a personne qui me console : tous mes ennemis ont appris mon malheur ; et ils se réjouissent de ce que c'est vous qui m'avez réduite en cet état. " Mais quand le jour sera arrivé auquel vous devez me consoler, " ils deviendront semblables à moi. "

22. Thav. Que tout le mal qu'ils ont commis se présente devant vous. Traitez-les comme une vigne qu'on vendange, " comme vous m'avez traitée à cause de mes iniquités ; car mes soupirs redoublent sans cesse, et mon cœur est dans une extrême affliction. "

℣ 18. Litt. : sont allés.
℣ 19. Hébr. : ont expiré.
℣ 20. Litt. : voyez.
Ibid. C'est l'expression de l'hébreu : mes entrailles sont tout émues.
Ibid. C'est le sens de l'hébreu, שִׁכְּלָה, *orbat.*
Ibid. La famine.
℣ 21. Ces faux amis.
— Litt. : ils ont appris.
Ibid. Ou simplement : de ce que vous m'avez réduite en cet état.
Ibid. Hébr. : mais quand vous aurez amené le jour que vous avez nommé ; *que vous avez marqué, désigné.*
Ibid. Ils seront affligés à leur tour.
℣ 22. L'hébreu peut se traduire simplement : traitez-les comme vous m'avez traitée, etc.
Ibid. Hébr. autr. : et mon cœur languit *de douleur.*

CHAPITRE II.

Jérémie continue de déplorer la désolation de Jérusalem. Il exhorte Sion à gémir sans cesse, et à exposer au Seigneur son affliction.

1. ALEPH. Comment le Seigneur " a-t-il couvert de ténèbres dans sa fureur " la fille de Sion? Il a précipité du ciel en terre la fille d'Israël qui étoit si éclatante, " et il ne s'est point souvenu au jour de sa fureur " de celle où il avoit mis son marchepied. "

2. BETH. Le Seigneur a renversé tout ce qu'il y avoit de beau dans Jacob, et il n'a rien épargné; " il a détruit dans sa fureur les remparts de la fille " de Juda; il les a jetés par terre: il a profané son royaume et ses princes.

3. GHIMEL. Il a brisé dans le transport de sa fureur toute la force d'Israël; il a retiré sa main droite de devant l'ennemi, " et il a allumé dans Jacob comme un feu dévorant dont la flamme a couru de toutes parts. "

4. DALETH. Il a tendu son arc comme un ennemi; il a affermi " sa main droite

1. ALEPH. Quomodo obtexit caligine in furore suo Dominus filiam Sion: projecit de cœlo in terram inclytam Israel, et non est recordatus scabelli pedum suorum in die furoris sui?

2. BETH. Præcipitavit Dominus, nec pepercit, omnia speciosa Jacob: destruxit in furore suo munitiones virginis Juda, et dejecit in terram: polluit regnum et principes ejus.

3. GHIMEL. Confregit in ira furoris sui omne cornu Israel: avertit retrorsum dexteram suam a facie inimici: et succendit in Jacob quasi ignem flammæ devorantis in gyro.

4. DALETH. Tetendit arcum suum quasi inimicus:

ỳ 1. Hébr.: le souverain Maître.
Ibid. Hébr. litt.: dans sa colère.
Ibid. Autr.: celle qui étoit la gloire d'Israël.
Ibid. Hébr. litt.: de sa colère.
Ibid. Il n'a point conservé cette ville où étoit son temple, et l'arche sur laquelle il se reposoit.
— Dans l'Ecriture, l'arche est quelquefois désignée sous le nom de *marchepied* du Seigneur. 1 *Par.* XXVIII. 2 *Ps.* XCVIII, 5 *et* CXXXI, 7.
ỳ 2. Hébr. autr.: Le souverain Maître a absorbé toutes les habitations de Jacob, sans *en* épargner *aucune.* La *fille de Juda*, c'est la tribu même de Juda.
Ibid. C'est l'expression de l'hébreu.
ỳ 3. Hébr. autr.: il a retiré sa main droite devant l'ennemi; *il a frappé de terreur Israël, et lui a fait tomber les bras à la vue de l'ennemi.* L'hébreu peut également signifier *dexteram suam*, ou *dexteram ejus.*
Ibid. Autr.: comme un feu dont la flamme dévorante a couru de toutes parts.
ỳ 4. Hébr. autr.: il a étendu, *appesanti sur nous*, sa main droite: *constituit dexteram suam.*

firmavit dexteram suam quasi hostis : et occidit omne quod pulchrum erat visu in tabernaculo filiæ Sion : effudit quasi ignem indignationem suam.

comme un homme qui attaque; il a tué tout ce qu'il y avoit de beau dans la tente de la fille de Sion; il a répandu sa colère comme un feu.

5. HE. Factus est Dominus velut inimicus : præcipitavit Israel : præcipitavit omnia mœnia ejus, dissipavit munitiones ejus : et replevit in filia Juda humiliatum et humiliatam.

5. HÉ. Le Seigneur " est devenu comme un ennemi; il a renversé " Israël; il a fait tomber toutes ses murailles; il a détruit ses remparts, et il a rempli d'humiliation les hommes et les femmes, " dans le sein de la fille de Juda.

6. VAV. Et dissipavit quasi hortum tentorium suum : demolitus est tabernaculum suum : oblivioni tradidit Dominus in Sion festivitatem et sabbatum : et in opprobrium, et in indignationem furoris sui, regem et sacerdotem.

6. VAV. Il a renversé sa tente " comme un jardin qu'on détruit; il a démoli son tabernacle; le Seigneur a fait oublier " dans Sion les fêtes et les jours de sabbat; il a livré les rois et les prêtres à l'opprobre et à l'indignation de sa fureur. "

7. ZAIN. Repulit Dominus altare suum, maledixit sanctificationi suæ : tradidit in manu inimici muros turrium ejus : vocem dederunt in domo Domini, sicut in die solemni.

7. ZAÏN. Le Seigneur " a rejeté son autel; il a maudit son sanctuaire : il a livré entre les mains de ses ennemis les murs de ses tours; " et ils ont jeté des cris de joie dans la maison du Seigneur comme dans une fête solennelle.

8. HHETH. Cogitavit Dominus dissipare murum filiæ Sion : tetendit funiculum suum, et non avertit manum suam a perditione :

8. HHETH. Le Seigneur a résolu d'abattre la muraille de la fille de Sion; il a tendu son cordeau, " et il n'a point retiré sa main que tout ne fût renversé; " le boulevard est tombé d'une manière

℣ 5. Hébr. : le souverain Maître.

Ibid. Hébr. : il a absorbé Israël; il a absorbé tous ses châteaux, *toutes ses forteresses.*

Ibid. Hébr. autr. : il a multiplié la douleur et l'affliction.

℣ 6. C'est-à-dire, selon l'hébreu, sa propre tente, son tabernacle, son temple.

Ibid. Hébr. autr. : le Seigneur a oublié dans Sion les fêtes et le sabbat, *il n'a plus eu égard au culte que Sion lui rendoit.*

Ibid. Hébr. : il a méprisé dans sa colère et dans son indignation le roi et le prêtre.

℣ 7. Hébr. : le souverain Maître.

Ibid. Hébr. : de ses châteaux, *de ses forteresses.*

℣ 8. Pour la raser entièrement.

Ibid. Hébr. litt. : absorbé.

déplorable, et le mur a été détruit de même."

9. Teth. Ses portes renversées sont enfoncées dans la terre; il en a rompu et brisé les barres : il a banni" son roi et ses princes parmi les nations; il n'y a plus de loi;" et ses prophètes n'ont point trouvé la vision du Seigneur.

10. Iod. Les vieillards de la fille de Sion se sont assis sur la terre et demeurent dans le silence;" ils ont couvert leur tête de cendre," ils se sont rêvètus de cilices; les vierges de Jérusalem tiennent leur tête baissée vers la terre."

11. Caph. Mes yeux se sont affoiblis à force de verser des larmes; le trouble a saisi mes entrailles; mon cœur" s'est répandu en terre en voyant la ruine de la fille de mon peuple, en voyant les petits enfans et ceux qui étoient encore à la mamelle tomber morts dans les places de la ville.

12. Lamed. Ils disoient à leurs mères : Où est le blé? où est le vin? lorsqu'ils tomboient " dans les places de la ville, comme s'ils eussent été blessés à mort, et qu'ils rendoient leurs âmes entre les bras" de leurs mères.

luxitque antemurale, et murus pariter dissipatus est.

9. Teth. Defixæ sunt in terra portæ ejus : perdidit et contrivit vectes ejus : regem ejus et principes ejus in gentibus : non est lex, et prophetæ ejus non invenerunt visionem a Domino.

10. Iod. Sederunt in terra, conticuerunt senes filiæ Sion : consperserunt cinere capita sua, accincti sunt ciliciis : abjecerunt in terram capita sua virgines Jerusalem.

11. Caph. Defecerunt præ lacrymis oculi mei : conturbata sunt viscera mea : effusum est in terra jecur meum super contritione filiæ populi mei, cum deficeret parvulus et lactens in plateis oppidi.

12. Lamed. Matribus suis dixerunt : Ubi est triticum et vinum? cum deficerent quasi vulnerati in plateis civitatis : cum exhalarent animas suas in sinu matrum suarum.

℣ 8. Hébr. litt. : l'avant-mur est dans les larmes, et le mur aussi est dans la langueur. L'avant-mur étoit une simple muraille sans terrasse sur le bord du fossé, et devant la grosse muraille de la ville.

℣ 9. Selon l'hébreu : son roi et ses princes *sont* parmi les nations.

Ibid. Ceux qui sont restés dans le pays se trouvent dans l'impuissance d'observer les cérémonies de la loi, n'ayant plus ni docteurs pour les instruire et les garder, ni temple, ni sacrifice, ni sacrificateur.

℣ 10. Comme il arrive dans les grandes douleurs.

Ibid. Hébr. : de poussière.

Ibid. Autr. : ont abaissé leur tête contre terre, *ont mis leur tête dans la poussière.*

℣ 11. Litt. : mon foie. Le foie paroît être pris ici pour le siége de la douleur et de la sensibilité.

℣ 12. Mourant de faim.

Ibid. Litt. : dans le sein de leurs mères.

13. Mem. Cui comparabo te, vel cui assimilabo te, filia Jerusalem? cui exæquabo te, et consolabor te, virgo filia Sion? magna est enim velut mare contritio tua : quis medebitur tui?

13. Mem. A qui vous comparerai-je, ô fille de Jérusalem? à qui dirai-je que vous ressemblez? Où trouverai-je quelque chose d'égal à vos maux? et comment vous consolerai-je, ô vierge fille de Sion? Votre brisement " est semblable à une mer : " qui vous donnera quelque remède? "

14. Nun. Prophetæ tui viderunt tibi falsa et stulta : nec aperiebant iniquitatem tuam, ut te ad pœnitentiam provocarent : viderunt autem tibi assumptiones falsas, et ejectiones.

14. Noun. Vos prophètes ont eu pour vous des visions fausses et extravagantes; et ils ne vous découvroient point votre iniquité, pour vous exciter à la pénitence;" mais ils ont vu pour vous des rêveries pleines de mensonges et la fuite de vos ennemis."

15. Samehh. Plauserunt super te manibus omnes transeuntes per viam : sibilaverunt, et moverunt caput suum super filiam Jerusalem : Hæccine est urbs, dicentes, perfecti decoris, gaudium universæ terræ?

15. Samehh. Tous ceux qui passoient par le chemin ont frappé des mains en vous voyant; ils ont sifflé d'étonnement; ils ont branlé la tête sur la fille de Jérusalem, en disant : Est-ce là cette ville d'une beauté si parfaite, qui étoit la joie de toute la terre?

16. Pe. Aperuerunt super te os suum omnes inimici tui : sibilaverunt, et fremuerunt dentibus, et dixerunt : Devorabimus : en ista est dies, quam exspectabamus : invenimus, vidimus.

16. Pé." Tous vos ennemis ont ouvert la bouche contre vous; ils ont sifflé, ils ont grincé des dents, et ils ont dit : Nous la dévorerons;" voici ce jour que nous attendions; nous l'avons trouvé, nous l'avons vu.

17. Ain. Fecit Dominus quæ cogitavit : complevit sermonem suum, quem præceperat a diebus anti-

17. Aïn. Le Seigneur a fait ce qu'il avoit résolu; il a accompli ce qu'il avoit arrêté depuis long-temps : il a détruit et il n'a pas épargné : il vous a rendue

ỳ 13. Les maux qui vous ont brisée.

Ibid. Il est immense.

Ibid. Hébr. autr. : qui vous guérira?

ỳ 14. Hébr. : pour vous ramener de votre captivité.

Ibid. Hébr. autr. : ils ont vu pour vous de fausses charges, *de fausses prophéties contre vos ennemis* (l'hébreu appelle *charges* les prophéties tristes et fâcheuses); et *de fausses* dépulsions, *de vaines espérances de repousser et de renverser vos ennemis.*

ỳ 16. Ce verset qui commence par *Pé* est mis ici avant celui qui commence par *Aïn*, contre l'ordre commun de l'alphabet hébreu. Voyez ce qui est dit sur cela dans la préface.

Ibid. Hébr. : nous l'avons absorbée : voilà le jour, etc.

un sujet de joie à vos ennemis; et il a relevé la force de ceux qui vous haïssoient."

quis : destruxit, et non pepercit, et lætificavit super te inimicum, et exaltavit cornu hostium tuorum.

Jer. XIV. 17. *Supr.* I. 16. 18. TSADÉ. Leur cœur " a crié au Seigneur " sur la ruine des murailles de la fille de Sion." Laissez couler " jour et nuit un torrent de larmes; ne vous donnez point de relâche; et que la prunelle de votre œil ne se taise point."

18. TSADE. Clamavit cor eorum ad Dominum super muros filiæ Sion : deduc quasi torrentem lachrymas, per diem et noctem : non des requiem tibi, neque taceat pupilla oculi tui.

19. KOPH. Levez-vous, faites retentir vos cris" dès le commencement des veilles de la nuit; répandez votre cœur comme de l'eau devant le Seigneur ;" élevez vos mains vers lui pour l'âme de vos petits enfans, qui sont tombés morts de faim à tous les coins des rues.

19. KOPH. Consurge, lauda in nocte, in principio vigiliarum : effunde sicut aquam cor tuum ante conspectum Domini : leva ad eum manus tuas pro anima parvulorum tuorum, qui defecerunt in fame in capite omnium compitorum.

20. RESCH. Voyez, Seigneur, et considérez quel est le peuple que vous avez ravagé" de cette sorte; est-il donc possible que les mères soient réduites à manger le fruit de leurs entrailles, de petits enfans qui ne sont pas plus grands que la main ? " Est-il possible que les prêtres et les prophètes soient tués dans le sanctuaire même du Seigneur? "

20. RESCH. Vide, Domine, et considera quem vindemiaveris ita : ergone comedent mulieres fructum suum, parvulos ad mensuram palmæ? si occiditur in sanctuario Domini sacerdos et propheta?

℣ 17. Autr. : de ceux qui ne pensoient qu'à vous affliger.

℣ 18. C'est-à-dire, celui des habitans de Juda.

Ibid. Hébr. : au souverain Maître.

Ibid. La Vulgate ajoute *super* pour donner à ce texte obscur un sens qui puisse y convenir.

Ibid. O fille de Sion.

Ibid. Ne cesse point de pleurer. *Se taire* signifie souvent dans l'écriture : *se tenir dans le repos.*

℣ 19. L'hébreu רני signifie littéralement *louez* et par extension *faites retentir votre voix.* Saint Jérôme donne le sens littéral du mot.

Ibid. Exposez-lui vos besoins et vos douleurs.

— Hébr. : devant le souverain Maître.

℣ 20. Hébr. autr. : que vous avez traité de cette sorte.

Ibid. Quelques-uns traduisent l'hébreu : de petits enfans qu'elles élèvent, *qu'elles tiennent dans leurs mains.* L'expression de l'hébreu est relative à celle que la Vulgate a traduite par *educavi* au verset 22.

Ibid. Hébr. : du souverain Maître.

21. SCHIN. Jacuerunt in terra foris puer et senex : virgines meæ et juvenes mei ceciderunt in gladio : interfecisti in die furoris tui : percussisti, nec misertus es.

22. TAV. Vocasti quasi ad diem solemnem, qui terrerent me de circuitu : et non fuit in die furoris Domini, qui effugeret et relinqueretur : quos educavi et enutrivi, inimicus meus consumpsit eos.

21. SCHIN. Les enfans et les vieillards sont étendus sur la terre le long des rues ;" mes vierges et mes jeunes hommes sont tombés sous l'épée ; vous les avez tués au jour de votre fureur ;" vous les avez frappés sans être touché de compassion."

22. TAV. Vous avez fait venir des gens comme en un jour solennel" pour m'épouvanter de toutes parts ; il ne s'est trouvé personne qui pût échapper et qui fût excepté dans ce jour de la fureur " du Seigneur. Ceux que j'ai nourris et élevés ont été consumés par mes ennemis.

℣ 21. De foiblesse ; ou simplement : ils sont étendus morts.
Ibid. Hébr. : de votre colère.
Ibid. Hébr : et vous ne *les* avez point épargnés.
℣ 22. En grand nombre.
Ibid. Hébr. : de la colère.

CHAPITRE III.

Jérémie déplore sa propre misère. Il exhorte les enfans de Juda à retourner au Seigneur. Il expose au Seigneur ses souffrances et annonce la ruine de ses ennemis.

1. ALEPH. Ego vir videns paupertatem meam in virga indignationis ejus.

2. ALEPH. Me minavit et adduxit in tenebras, et non in lucem.

3. ALEPH. Tantum in me vertit et convertit manum suam tota die.

4. BETH. Vetustam fecit pellem meam et carnem meam : contrivit ossa mea.

1. ALEPH. Je suis un homme qui vois ma pauvreté " étant sous la verge de l'indignation du Seigneur.

2. ALEPH. Il m'a conduit, et il m'a amené dans les ténèbres, et non dans la lumière."

3. ALEPH. Il n'a que tourné" et retourné sa main sur moi pendant tout le jour.

4. BETH. Il a fait vieillir " ma peau et ma chair ; il a brisé mes os.

℣ 1. Ma misère, souffrant les maux les plus violens.
— Hébr. autr. : Je suis l'homme qui vois sa misère sous la verge de l'indignation du Seigneur. Selon la lettre, Jérémie parle ici en son nom, et expose tout ce qu'il a souffert pendant le siége, dans la prison et de la part de ses compatriotes, qui l'ont chargé d'opprobres et d'insultes.
℣ 2. M'ayant fait mettre dans une noire prison.
℣ 3. Hébr. autr. : Certes il a tourné, etc.
℣ 4. Dessécher.

5. Beth. Il a bâti autour de moi ;" m'a environné de fiel et de peines."

6. Beth. Il m'a mis dans des lieux ténébreux, comme ceux qui sont morts pour jamais."

7. Ghimel. Il a bâti des forts" contre moi pour m'empêcher de sortir ; il a appesanti mes fers.

8. Ghimel. En vain je crierois vers lui, et je le prierois ; il a rejeté ma prière."

9. Ghimel. Il a fermé mon chemin avec des pierres carrées ;" il a renversé mes sentiers."

10. Daleth. Il est à mon égard comme un ours en embuscade, comme un lion qui attend dans un lieu caché.

11. Daleth. Il a renversé mes sentiers ; il m'a brisé, il m'a laissé dans la désolation."

12. Daleth. Il a tendu son arc, et il m'a mis comme en butte à ses flèches.

13. Hé. Il a lancé dans mes reins les flèches de son carquois."

14. Hé. Je suis devenu le jouet de tout mon peuple, le sujet de leurs chansons pendant tout le jour.

5. Beth. Ædificavit in gyro meo, et circumdedit me felle et labore.

6. Beth. In tenebrosis collocavit me, quasi mortuos sempiternos.

7. Ghimel. Circumædificavit adversum me, et non egrediar : aggravavit compedem meum.

8. Ghimel. Sed et cum clamavero et rogavero, exclusit orationem meam.

9. Ghimel. Conclusit vias meas lapidibus quadris, semitas meas subvertit.

10. Daleth. Ursus insidians factus est mihi : leo in absconditis.

11. Daleth. Semitas meas subvertit, et confregit me : posuit me desolatam.

12. Daleth. Tetendit arcum suum, et posuit me quasi signum ad sagittam.

13. He. Misit in renibus meis filias pharetræ suæ.

14. He. Factus sum in derisum omni populo meo, canticum eorum tota die.

℣ 5. Pour me renfermer.

Ibid. Il m'a accablé de maux.

℣ 6. M'ayant fait mettre dans un cachot profond où j'étois comme enseveli dans la boue.

— Hébr. autr. : comme ceux qui sont morts depuis long-temps. C'est la même expression qu'au psaume CXLII, verset 3.

℣ 7. Hébr. autr. : Il a bâti une enceinte autour de moi.

℣ 8. Autrement et selon l'hébreu : Et même si j'élève ma voix, et si je crie, *mes cris ne s'élèvent point jusqu'à lui*, il a fermé le passage à ma prière.

℣ 9. Hébr. autr. : des pierres taillées.

Ibid. Il m'a ôté tout moyen d'échapper.

℣ 11. Il m'a renfermé dans une étroite prison.

— La Vulgate lit au féminin, *desolatam* ; l'hébreu lit au masculin שׁמם *desolatum*. C'est toujours Jérémie qui parle, soit en son nom, comme plusieurs le pensent, soit au nom de son peuple. Hébr. autr. : Il a écarté mes voies, et il m'a déchiré; il m'a jeté dans la désolation.

℣ 13. Litt. : les filles de son carquois. C'est un hébraïsme.

15. He. Replevit me amaritudinibus : inebriavit me absinthio.	15. Hé. Il m'a rempli" d'amertume; il m'a enivré d'absinthe.
16. Vav. Et fregit ad numerum dentes meos, cibavit me cinere.	16. Vav. Il m'a rompu les dents, sans m'en laisser une seule; il m'a nourri de cendres."
17. Vav. Et repulsa est a pace anima mea : oblitus sum bonorum.	17. Vav. La paix a été bannie de mon âme;" j'ai perdu le souvenir de toute joie.
18. Vav. Et dixi : Periit finis meus, et spes mea a Domino.	18. Vav. J'ai dit : C'est fait de moi," et de l'espérance" que j'avais dans le Seigneur.
19. Zain. Recordare paupertatis et transgressionis meæ, absinthii et fellis.	19. Zaïn. Seigneur, souvenez-vous de la pauvreté où je suis, de l'excès de mes maux," de l'absinthe et du fiel dont je suis abreuvé.
20. Zain. Memoria memor ero, et tabescet in me anima mea.	20. Zaïn. Je repasserai toujours ces choses dans ma mémoire, et mon âme s'anéantira" en elle-même."
21. Zain. Hæc recolens in corde meo, ideo sperabo.	21. Zaïn. Ce souvenir, que j'entretiendrai dans mon cœur, deviendra le sujet de mon espérance."
22. Hheth. Misericordiæ Domini, quia non sumus consumpti : quia non defe-	22. Hheth. Si nous n'avons point été perdus entièrement, c'est l'effet des miséricordes du Seigneur; c'est parce

℣ 15. Hébr. : Il m'a rassasié.

℣ 16. On étendoit de la cendre sur son pain en marque de deuil. Cet usage se remarque encore parmi les plus fanatiques des Juifs à l'époque où revient l'anniversaire de la destruction du temple de Jérusalem.

— Hébr. autr. : Il a brisé mes dents contre les cailloux; il m'a plongé dans la cendre *ou* dans la poussière.

℣ 17. Litt. : mon âme a été repoussée loin de la paix.

℣ 18. Litt. : C'en est fait de ma fin, *c'est-à-dire, de la fin de mes maux;* ou selon les Septante, de ma victoire, *de ma délivrance.* D'autres traduisent aussi l'hébreu : de ma force, *c'est-à-dire, du rétablissement de ma force.* Autr.: Ma victoire se perd, *l'espoir de ma délivrance s'évanouit.*

Ibid. Hébr. autr. : l'attente.

℣ 19. Autr. : En même temps que de...

— Hébr. autr. : Souvenez-vous de la misère où je me trouve, de l'amertume *dont vous m'avez rassasié*, de l'absinthe *dont vous m'avez enivré*, et du fiel *dont vous m'avez enivré. Supr.* ℣ 1, 5, 15.

℣ 20. C'est ainsi que quelques-uns traduisent l'hébreu : mon âme s'abaissera en elle-même. D'autres traduisent : et mon âme *s'en* occupera en elle-même. Autr. : *Oui* certes, vous vous *en* souviendrez, de *ma misère et de mon affliction*, et mon âme reviendra sur moi, *mon âme se rassurera.*

Ibid. Par le souvenir de sa misère et de vos miséricordes.

℣ 21. Hébr. autr. : Cette pensée, que je repasserai dans mon cœur, deviendra le sujet de mon attente.

que nous avons trouvé en lui un fonds de bonté " inépuisable.

23. Hheth. Vous me faites tous les jours de nouvelles grâces; " ô Seigneur, que vous êtes fidèle dans vos promesses!

24. Hheth. Le Seigneur est mon partage, dit mon âme; c'est pour cela que je l'attendrai.

25. Teth. Le Seigneur est bon à ceux qui espèrent en lui, " à l'âme qui le cherche.

26. Teth. Il est bon d'attendre en silence " le salut que Dieu " nous promet. "

27. Teth. Il est bon à l'homme de porter le joug du Seigneur dès sa jeunesse. "

28. Iod. Il s'assiéra solitaire, " et il se taira, " parce qu'il a mis ce joug sur lui. "

29. Iod. Il mettra sa bouche dans la poussière, " pour concevoir ainsi quelque espérance. "

30. Iod. Il tendra la joue à celui qui le frappera, il se rassassiera d'opprobres. "

cerunt miserationes ejus.

23. Hheth. Novi diluculo : multa est fides tua.

24. Hheth. Pars mea Dominus, dixit anima mea : propterea exspectabo eum.

25. Teth. Bonus est Dominus sperantibus in eum, animæ quærenti illum.

26. Teth. Bonum est præstolari cum silentio salutare Dei.

27. Teth. Bonum est viro, cum portaverit jugum ab adolescentia sua.

28. Iod. Sedebit solitarius, et tacebit : quia levavit super se.

29. Iod. Ponet in pulvere os suum, si forte sit spes.

30. Iod. Dabit percutienti se maxillam : saturabitur opprobriis.

℣ 22. Hébr. : de tendresse.

℣ 23. C'est le sens de l'hébreu : Vos miséricordes sont tous les jours nouvelles. Le mot *novi* n'est pas ici un verbe, mais l'adjectif qui, selon l'hébreu, se rapporte à *miserationes*, ou à *misericordiæ : Novæ in singulis matutinis.*

℣ 25. Hébr. : à ceux qui l'attendent.

℣ 26. C'est-à-dire, en paix.

Ibid. Hébr. : le Seigneur.

Ibid. Etant bien persuadés que nous recevrons l'effet de ses promesses.

℣ 27. De s'exercer dès lors à l'obéissance, et à la patience dans les maux.

℣ 28. Eloigné des hommes, pour s'occuper tout de Dieu.

Ibid. Sur ce qu'il souffre.

Ibid. Parce qu'il s'est entièrement soumis à la volonté du Seigneur.

— Hébr. autr. : lorsque *le Seigneur* lui aura imposé ce joug.

℣ 29. Pour fléchir le Seigneur par ces actes d'humilité.

Ibid. Hébr. litt. *: en disant :* peut-être y aura-t-il quelque espérance, *quelque attente?* Mais dans l'hébreu cette particule, *forte, peut-être*, marque moins le doute que la confiance.

℣ 30. Bien loin de repousser les injures, il les recevra comme venant de Dieu.

31. Caph. Quia non repellet in sempiternum Dominus.

32. Caph. Quia si abjecit, et miserebitur secundum multitudinem misericordiarum suarum.

33. Caph. Non enim humiliavit ex corde suo, et abjecit filios hominum.

34. Lamed. Ut contereret sub pedibus suis omnes vinctos terræ.

35. Lamed. Ut declinaret judicium viri in conspectu vultus Altissimi :

36. Lamed. Ut perverteret hominem in judicio suo, Dominus ignoravit.

37. Mem. Quis est iste, qui dixit ut fieret, Domino non jubente?

38. Mem. Ex ore Altis-

31. Caph. Car le Seigneur" ne rejette pas pour toujours."

32. Caph. S'il nous a rejetés, "il aura aussi compassion, selon la multitude de ses miséricordes.

33. Caph. Car ce n'est pas de bon cœur " qu'il a humilié " et rejeté les enfans des hommes."

34. Lamed. Pour fouler aux pieds tous les habitans de la terre," qui sont maintenant captifs.

35. Lamed. Il ne refuse pas la justice qui est due à un homme aux yeux du Très-Haut."

36. Lamed. Le Seigneur ne sait ce que c'est que de perdre un homme, en le condamnant contre l'équité."

37. Mem. Qui est celui qui a dit qu'une chose se fît, sans que le Seigneur l'eût commandée?"

38. Mem. Est-ce que les maux et *Amos* III. 6.

℣ 31. Hébr. : le souverain Maître.

Ibid. Il ne frappe que pour châtier et amener à résipiscence. Voyez le verset suivant.

℣ 32. Hébr. : affligés.

℣ 33. Autr.: de plein gré. Rien n'explique mieux la force de cette expression, que le texte d'Ezéchiel : *Nolo mortem morientis*, etc. *Ezech.* XVIII, 32 ; *et* XXXIII, 11.

Ibid. Hébr. : affligé.

Ibid. Ceux qu'il avoit choisis pour son peuple.

— C'est ainsi que l'entendent les interprètes; et on peut même remarquer que l'expression de l'hébreu s'entend particulièrement d'hommes distingués du commun, *filios viri*, tels qu'étoient les Israélites, par rapport à la multitude des nations. Voyez au psaume XLVIII, verset 3, la différence entre *filii hominis* et *filii viri*.

℣ 34. De la Judée.

℣ 35. Ce verset paroît être dépendant du verset suivant, et l'on pourroit traduire l'un et l'autre plus littéralement ainsi : Ecarter la justice qu'un homme peut attendre du tribunal du Très-Haut, condamner injustement un homme en jugement; c'est ce que le souverain Maître ne connoît point.

℣ 36. Ainsi nous n'avons souffert que ce que le Seigneur a voulu, et que ce qu'il a vu que nous avions mérité.

℣ 37. Ainsi c'est par son ordre que nous avons été affligés.

— Hébr. : Qui est celui qui a parlé, et ce qu'il a dit a été fait, sans que le souverain Maître l'ait commandé? *Se fait-il quelque chose sur la seule parole de l'homme et sans l'ordre exprès du Seigneur ?*

les biens ne sortent pas de la bouche du Très-Haut?"

39. Mem. Pourquoi l'homme murmure-t-il pendant sa vie, l'homme qui souffre pour ses péchés?"

40. Noun. Examinons avec soin nos voies;" cherchons" et retournons au Seigneur.

41. Noun. Elevons au ciel nos cœurs avec nos mains vers le Seigneur."

42. Noun. Nous avons agi injustement, nous nous sommes attiré votre colère, Seigneur; c'est pourquoi vous êtes devenu inexorable."

43. Samehh. Vous vous êtes caché dans votre fureur," et vous nous avez frappés;" vous nous avez tués sans épargner.

44. Samehh. Vous avez mis une nuée au-devant de vous," afin que notre prière ne passe point.

45. Samehh. Vous m'avez mis au milieu des peuples, comme une plante que vous avez arrachée et rejetée."

46. Pé. Tous nos ennemis ont ouvert la bouche contre nous."

47. Pé. La prophétie est devenue notre filet et notre ruine."

simi non egredientur nec mala nec bona?

39. Mem. Quid murmuravit homo vivens, vir pro peccatis suis?

40. Nun. Scrutemur vias nostras, et quæramus, et revertamur ad Dominum.

41. Nun. Levemus corda nostra cum manibus ad Dominum in cœlos.

42. Nun. Nos inique egimus, et ad iracundiam provocavimus: idcirco tu inexorabilis es.

43. Samehh. Operuisti in furore, et percussisti nos: occidisti, nec pepercisti.

44. Samehh. Opposuisti nubem tibi, ne transeat oratio.

45. Samehh. Eradicationem et abjectionem posuisti me in medio populorum.

46. Pe. Aperuerunt super nos os suum omnes inimici.

47. Pe. Formido et laqueus facta est nobis vaticinatio et contritio.

℣ 38. Qui les dispense avec une sagesse et une justice infinie?

℣ 39. Autrement et selon l'hébreu: Pourquoi l'homme vivant se plaint-il? *pourquoi* l'homme *se plaint-il* de *ce qui n'est que le châtiment de* ses péchés? Dans la langue sainte, le *péché* se prend quelquefois pour *la peine du péché.*

℣ 40. Mais ne murmurons point de ce que nous souffrons.

Ibid. Examinons ce qu'elles ont de mauvais, pour le corriger.

— Hébr. autr.: Examinons nos voies, et approfondissons-*les.*

℣ 41. Hébr.: vers le Dieu fort.

℣ 42. Hébr. autr.: nous avons péché, et nous nous sommes révoltés; et vous ne nous avez point pardonné.

℣ 43. Hébr.: dans votre colère.

Ibid. Hébr.: poursuivis.

℣ 44. Hébr. autr.: Vous vous êtes caché *et couvert* d'une nuée. C'est le même mot qu'au verset précédent.

℣ 45. Hébr.: Vous nous avez rendus au milieu des peuples comme une ordure, comme une chose que l'on méprise, *et que l'on rejette.*

℣ 46. Pour nous insulter.

℣ 47. La prophétie, qui devoit être notre consolation par ses promesses, est

48. Pe. Divisiones aquarum deduxit oculus meus in contritione filiæ populi mei.

48. Pé. Mon œil a répandu des ruisseaux de larmes, en voyant le brisement de la fille de mon peuple.

49. Ain. Oculus meus afflictus est, nec tacuit, eo quod non esset requies :

49. Aïn. Mon œil s'est affligé, et ne s'est point tu," parce qu'il n'y avoit point de relâche,"

50. Ain. Donec respiceret et videret Dominus de cœlis.

50. Aïn. Jusqu'à ce que le Seigneur jetât les yeux sur nous, et nous regardât du ciel.

51. Ain. Oculus meus deprædatus est animam meam in cunctis filiabus urbis meæ.

51. Aïn. Mon œil a ravi mon âme à cause du malheur de toutes les filles de Jérusalem."

52. Tsade. Venatione ceperunt me quasi avem inimici mei gratis.

52. Tsadé. Ceux qui me haïssent sans sujet m'ont pris comme un oiseau qu'on prend à la chasse.

53. Tsade. Lapsa est in lacum vita mea, et posuerunt lapidem super me.

53. Tsadé. Mon âme est tombée dans la fosse," et ils ont mis" sur moi une pierre."

54. Tsade. Inundaverunt aquæ super caput meum : dixi : Perii.

54. Tsadé. Un déluge d'eaux s'est répandu sur ma tête, et j'ai dit : Je suis perdu."

55. Koph. Invocavi nomen tuum, Domine, de lacu novissimo.

55. Koph. J'ai invoqué votre nom, ô Seigneur, du plus profond de l'abîme.

56. Koph. Vocem meam audisti : ne avertas aurem tuam a singultu meo et clamoribus.

56. Koph. Vous avez entendu ma voix. Ne détournez point votre oreille de mes gémissemens" et de mes cris.

57. Koph. Appropinqua-

57. Koph. Vous vous êtes approché

devenue notre frayeur par ses menaces et par le mépris que nous en avons fait.

℣ 49. Ne s'est point arrêté, ne s'est point tenu tranquille et en repos.

Ibid. Hébr. autr. : Mon œil s'est fondu en larmes, et il ne s'est point tu, *il n'a point cessé ;* car il n'y a point eu de relâche *à ma douleur.*

℣ 51. M'a presque ôté la vie à force de pleurer sur le malheur de toutes les filles de Jérusalem. — L'hébreu peut se traduire : *a affligé mon âme*, a consumé mon âme.

Ibid. Litt. : sur toutes les filles de ma ville. Ce qui peut s'entendre des villes de Juda, dont Jérusalem étoit comme la mère.

℣ 53. Hébr. autr. : Ils m'ont *comme* retranché *de* la vie, *en me jetant* dans une fosse.

Ibid. Hébr. litt. : ils ont jeté.

Ibid. Pour m'empêcher de sortir.

℣ 54. Hébr. litt. : je suis retranché, *je suis exterminé.*

℣ 56. Hébr. litt. : Ne cachez point, *ne fermez point* votre oreille à mes soupirs et à mes cris.

au jour où je vous ai invoqué ; vous avez dit : Ne craignez point.

58. Resch. O Seigneur," vous avez pris la défense de la cause de mon âme, vous qui êtes le rédempteur de ma vie."

59. Resch. Vous avez vu, ô Seigneur, leur iniquité " contre moi;" faites-moi vous-même justice.

60. Resch. Vous avez vu toute leur fureur, " tous les mauvais desseins qu'ils ont contre moi.

61. Schin. Vous avez entendu, Seigneur, les injures qu'ils me disent, et tout ce qu'ils pensent contre moi.

62. Schin. Les paroles de ceux qui m'insultent, " et ce qu'ils méditent contre moi pendant tout le jour.

63. Schin. Considérez-les, soit qu'ils se reposent, soit qu'ils agissent; et vous trouverez que je suis devenu le sujet de leurs chansons."

64. Tav. Seigneur, vous leur rendrez ce qu'ils méritent, selon les œuvres de leurs mains.

65. Tav. Vous leur mettrez comme un bouclier sur le cœur, par le travail dont vous les accablerez."

66. Tav. Vous les poursuivrez dans votre fureur," et vous les exterminerez de dessous le ciel, ô Seigneur.

sti in die quando invocavi te : dixisti : Ne timeas.

58. Resch. Judicasti, Domine, causam animæ meæ, redemptor vitæ meæ.

59. Resch. Vidisti, Domine, iniquitatem illorum adversum me : judica judicium meum.

60. Resch. Vidisti omnem furorem, universas cogitationes eorum adversum me.

61. Schin. Audisti opprobrium eorum, Domine, omnes cogitationes eorum adversum me :

62. Schin. Labia insurgentium mihi, et meditationes eorum adversum me tota die.

63. Schin. Sessionem eorum et resurrectionem eorum vide : ego sum psalmus eorum.

64. Tav. Reddes eis vicem, Domine, juxta opera manuum suarum.

65. Tav. Dabis eis scutum cordis laborem tuum.

66. Tav. Persequeris in furore, et conteres eos sub cœlis, Domine.

℣ 58. Hébr. : Souverain Maître.

Ibid. Hébr. : vous avez racheté ma vie.

℣ 59. De mes ennemis.

Ibid. Hébr. autr. : mon injuste traitement, *le traitement injuste qu'on m'a fait.*

℣ 60. Hébr. litt. : toutes leurs vengeances, *toutes les vengeances qu'ils ont exercées contre moi.*

℣ 62. Litt. : qui s'élèvent contre moi.

℣ 63. De leurs railleries.

℣ 65. Vous les empêcherez d'exécuter les mauvais desseins qu'ils ont conçus contre moi.

— Hébr. autr. : Vous couvrirez leur cœur de votre malédiction.

℣ 66. Hébr. : dans votre colère.

CHAPITRE IV.

Jérémie déplore de nouveau la désolation de Jérusalem. Il annonce les vengeances du Seigneur contre l'Idumée, et le rétablissement de Sion.

1. ALEPH. Quomodo obscuratum est aurum, mutatus est color optimus, dispersi sunt lapides sanctuarii in capite omnium platearum?

2. BETH. Filii Sion inclyti, et amicti auro primo: quomodo reputati sunt in vasa testea, opus manuum figuli?

3. GHIMEL. Sed et lamiæ nudaverunt mammam, lactaverunt catulos suos: filia populi mei crudelis, quasi struthio in deserto.

4. DALETH. Adhæsit lingua lactentis ad palatum ejus in siti: parvuli petierunt panem, et non erat qui frangeret eis.

5. HE. Qui vescebantur

1. ALEPH. Comment l'or est-il obscurci, et a-t-il changé sa couleur qui étoit si belle? " comment les pierres du sanctuaire ont-elles été dispersées" au coin de toutes les rues?

2. BETH. Comment les enfans de Sion, qui étoient si éclatans et couverts de l'or le plus pur," ont-ils été traités comme des vases de terre, comme l'ouvrage des mains du potier? "

3. GHIMEL. Les bêtes farouches" ont découvert leurs mamelles, et elles ont donné du lait à leurs petits; mais la fille de mon peuple est cruelle comme l'autruche du désert."

4. DALETH. La langue de l'enfant qui étoit à la mamelle s'est attachée à son palais dans son extrême soif; les petits ont demandé du pain, et il n'y avoit personne pour leur en donner."

5. HÉ. Ceux qui se nourrissoient

℣ 1. Le temple de Jérusalem étoit revêtu d'or. Nabuzardan y ayant mis le feu, l'or fut noirci et dispersé avec les débris du temple.

— Hébr. autr.: Comment l'or le plus pur est-il changé? Quelques-uns croient que dans ce verset l'or représente les princes d'Israël (voyez le verset suivant), et que les prêtres sont désignés sous le nom de *pierres du sanctuaire.* D'autres prennent tout ceci à la lettre, et l'entendent de l'or matériel qui éclatoit dans Jérusalem, et des pierres matérielles du sanctuaire.

Ibid. Hébr. litt.: répandues.

℣ 2. Hébr. autr.: Comment les précieux enfans de Sion, comparables à l'or de Phaz, *à l'or le plus pur*, ont ils, etc. Dom Calmet croit que l'or de Phaz est l'or du Phase dans la Colchide. *Gen.* II, 11.

Ibid. Qui n'est de nulle valeur.

℣ 3. Il y a apparence que sous le nom de *lamiæ* saint Jérôme a entendu les lamies, ou chiens de mer, poisson vorace, et qui nourrit ses petits de son lait. On lit dans l'hébreu תנין, *cete*, ou *dracones;* ce nom se dit en général des monstres marins.

Ibid. Elle a abandonné ses enfans, et les a laissés sans aucun secours.

— Voyez la cruauté de l'autruche décrite au livre de Job, XXXIX, 14-16.

℣ 4. Vulg. litt.: pour leur en rompre. Hébr. litt.: et il n'y avoit personne qui leur en tendît, *qui leur en donnât.*

des viandes les plus délicates, sont morts ″ de faim dans les rues; ceux qui mangeoient au milieu de la pourpre ″ ont embrassé les immondices. ″

6. Vav. L'iniquité de la fille de mon peuple″ est devenue plus grande
Gen. xix. 24. que le péché″ de Sodome, qui fut renversée en un moment, sans qu'aucune main″ eût part à sa ruine.″

7. Zaïn. Ses Nazaréens étoient plus blancs que la neige, plus purs que le lait, plus rouges que l'ancien ivoire,″ plus beaux que le saphir.″

8. Hheth. Et maintenant leur visage est devenu plus noir que des charbons;″ ils ne sont plus connoissables dans les rues; leur peau est collée sur leurs os, elle est desséchée, et elle est devenue comme du bois.

9. Teth. Ceux qui ont été tués par l'épée ont été plus heureux que ceux qui sont morts par la famine, parce que ceux-ci ont souffert une mort lente, étant consumés par la stérilité de la terre.″

10. Iod. Les femmes tendres ″ ont

voluptuose, interierunt in viis: qui nutriebantur in croceis, amplexati sunt stercora.

6. Vav. Et major effecta est iniquitas filiæ populi mei peccato Sodomorum, quæ subversa est in momento, et non ceperunt in ea manus.

7. Zain. Candidiores Nazaræi ejus nive, nitidiores lacte, rubicundiores ebore antiquo, sapphiro pulchriores.

8. Hheth. Denigrata est super carbones facies eorum, et non sunt cogniti in plateis: adhæsit cutis eorum ossibus: aruit, et facta est quasi lignum.

9. Teth. Melius fuit occisis gladio, quam interfectis fame: quoniam isti extabuerunt consumpti a sterilitate terræ.

10. Iod. Manus mulierum

℣ 5. Hébr. litt.: sont désolés.
Ibid. C'est le sens de l'hébreu.
Ibid. Les ont pris pour s'en rassasier.
℣ 6. La plaie dont Dieu l'a frappée.
Ibid. La punition.
— Plusieurs prennent ainsi dans ce verset l'*iniquité* et le *péché* pour la *peine* de l'un et de l'autre. Voyez le verset 22. On peut aussi l'entendre de l'iniquité même, du péché même.
Ibid. Aucun homme.
Ibid. Hébr. autr.: s'y soit fatiguée.
℣ 7. Qu'on a peint de vermillon.
— Hébr. autr.: leur corps étoit plus vermeil *et plus brillant* que les perles *ou que l'écail d'où se tirent les perles.*
Ibid. Hébr. autr.: leur poli étoit comme le saphir; *ils étoient semblables à un saphir bien poli, bien taillé.*
℣ 8. Par la faim qu'ils ont soufferte.
— Hébr. litt.: s'est obscurci de noirceur, *s'est obscurci et noirci.*
℣ 9. Hébr. autr.: parce que ceux-ci ce sont *comme fondus et* écoulés *par la disette des fruits et* des revenus de la campagne, *comme* des gens qui ont été percés, *et qui perdent leur sang.*
℣ 10. Naturellement tendres et compatissantes.

misericordium coxerunt filios suos : facti sunt cibus earum, in contritione filiæ populi mei.

fait cuire leurs enfans de leurs propres mains ; leurs enfans sont devenus leur nourriture, dans la ruine de la fille de mon peuple.

11. Caph. Complevit Dominus furorem suum : effudit iram indignationis suæ : et succendit ignem in Sion, et devoravit fundamenta ejus.

11. Caph. Le Seigneur a satisfait sa fureur ; il a répandu son indignation et sa colère ;" il a allumé dans Sion un feu qui l'a dévorée jusqu'aux fondemens.

12. Lamed. Non crediderunt reges terræ, et universi habitatores orbis, quoniam ingrederetur hostis et inimicus per portas Jerusalem :

12. Lamed. Les rois de la terre, et tous ceux qui habitent dans le monde, n'auroient jamais cru " que les ennemis de Jérusalem, et ceux qui la haïssoient," dussent entrer par ses portes."

13. Mem. Propter peccata prophetarum ejus, et iniquitates sacerdotum ejus, qui effuderunt in medio ejus sanguinem justorum.

13. Mem. A cause des péchés de ses prophètes et des iniquités de ses prêtres, qui ont répandu au milieu d'elle le sang des justes,

14. Noun. Erraverunt cæci in plateis : polluti sunt in sanguine : cumque non possent, tenuerunt lacinias suas.

14. Noun. Ils ont erré dans les rues, comme des aveugles; ils se sont souillés de sang ;" et, ne pouvant l'éviter, ils levoient leurs robes."

15. Samehh. Recedite, polluti, clamaverunt eis : recedite, abite, nolite tangere : jurgati quippe sunt, et commoti : dixerunt inter gentes : Non addet ultra ut habitet in eis.

15. Samehh. Retirez-vous, vous qui êtes souillés, leur crioient les autres ; retirez-vous ; allez-vous-en ;"ne nous touchez point; car ils se sont querellés, et l'émotion s'est répandue parmi eux; on a dit" parmi les nations : Le Seigneur n'habitera plus parmi eux."

℣ 11. Hébr. autr. : l'ardeur de sa colère.

℣ 12. Instruits qu'ils étoient de la protection que Dieu avoit toujours donnée à son peuple.

Ibid. Autr. : ceux qui ne cherchoient qu'à l'affliger.

Ibid. S'en rendre maîtres.

℣ 14. Du sang qui étoit répandu dans ces rues par suite du massacre de leurs frères.

Ibid. Hébr. autr. : en sorte qu'on ne pouvoit plus toucher leurs habits *sans se rendre soi-même impur.*

— De peur qu'elles ne touchassent à ce sang.

℣ 15 L'hébreu répète : retirez-vous.

Ibid. C'est le sens de l'hébreu, *Jurgati quippe sunt, et commoti, dixerunt*, etc.

Ibid. Ne les protégera plus comme son peuple.

— Hébr. : Ils ne séjourneront pas long-temps *dans leur pays.*

16. PÉ. Le Seigneur les a écartés ″ dans sa colère; il ne les regardera plus, parce qu'ils n'ont point eu de respect pour le visage des prêtres, ni de compassion pour les vieillards.

17. AÏN. Lorsque nous subsistions encore, nos yeux se sont lassés dans l'attente d'un vain secours, en tenant nos regards attachés sur une nation qui ne pouvoit nous sauver.″

18. TSADÉ. Nos pas ont glissé en marchant dans nos rues;″ notre fin s'est approchée; nos jours se sont accomplis, parce que le terme de notre vie″ étoit arrivé.

19. COPH. Nos persécuteurs ont été plus vites que les aigles du ciel, ils nous ont poursuivis sur les montagnes; ils nous ont tendu des piéges dans le désert.

20. RESCH. Le Christ, le Seigneur;″ le souffle de notre bouche″ a été pris à cause de nos péchés;″ nous lui avions dit : Nous vivrons sous votre ombre ″ parmi les nations.

21. SCHIN. Réjouissez-vous et soyez dans la joie, ô fille d'Edom! vous qui habitez dans la terre de Hus.″ Mais la

16. PE. Facies Domini divisit eos; non addet ut respiciat eos : facies sacerdotum non erubuerunt, neque senum miserti sunt.

17. AIN. Cum adhuc subsisteremus, defecerunt oculi nostri ad auxilium nostrum vanum, cum respiceremus attenti ad gentem, quæ salvare non poterat.

18. TSADE. Lubricaverunt vestigia nostra in itinere platearum nostrarum, appropinquavit finis noster : completi sunt dies nostri, quia venit finis noster.

19. COPH. Velociores fuerunt persecutores nostri aquilis cœli : super montes persecuti sunt nos, in deserto insidiati sunt nobis.

29. RESCH. Spiritus oris nostri Christus Dominus captus est in peccatis nostris : cui diximus : In umbra tua vivemus in gentibus.

21. SCHIN. Gaude, et lætare, filia Edom, quæ habitas in terra Hus : ad te

℣ 16. Litt. : divisés par son regard.

℣ 17. Les Egyptiens que nous avions appelés à nôtre secours.

— Hébr. autr. : *et* nous avons tenu nos regards attachés sur une nation qui ne *nous* a point sauvés.

℣ 18. Hébr. autr. : on a tendu des piéges à nos pas, en sorte que nous ne pouvions aller dans nos places.

Ibid. Litt. : notre fin.

℣ 20. Hébr. autr. : le Christ du Seigneur; ce que l'on peut entendre littéralement de Sédécias, roi de Juda.

Ibid. Le protecteur et le soutien de notre vie.

Ibid. Hébr. : dans leurs fosses, *dans leurs piéges.* Ou selon la leçon et le sens de la Vulgate : à cause de la corruption où nous étions *plongés et ensevelis.*

Ibid. Hébr. litt. : lui dont nous disions : Nous vivrons sous son ombre, etc.

℣ 21. La *fille d'Edom* est la nation des Iduméens; et *la terre de Hus* désigne l'Idumée. Ce nom, qui étoit celui de l'un des descendans de Séhir (*Gen.* XXXVI, 28), pouvoit désigner particulièrement un des cantons de ce pays.

quoque perveniet calix : inebriaberis, atque nudaberis.

22. Tav. Completa est iniquitas tua, filia Sion : non addet ultra ut transmigret te : visitavit iniquitatem tuam, filia Edom : discooperuit peccata tua.

coupe" viendra aussi jusqu'à vous ; vous en serez enivrée, et vous serez mise à nu."

22. Tav. O fille de Sion ! votre iniquité" est accomplie ; le Seigneur ne vous transportera plus hors de votre pays ; mais, ô fille d'Edom ! il visitera votre iniquité, il découvrira votre péché.

℣ 21. La colère du Seigneur.
Ibid. Vous serez dépouillée de vos riches ornemens.
— Autr. : votre honte, *votre iniquité*, sera découverte. Voyez le verset suivant.
℣ 22. Votre peine.

CHAPITRE V.

Jérémie expose au Seigneur la misère de son peuple, et le conjure de rappeler ce même peuple à lui.

Oratio Jeremiæ prophetæ.

Prière du prophète Jérémie. *

1. Recordare, Domine, quid acciderit nobis : intuere, et respice opprobrium nostrum.

2. Hæreditas nostra versa est ad alienos, domus nostræ ad extraneos.

3. Pupilli facti sumus absque patre, matres nostræ quasi viduæ.

4. Aquam nostram pecunia bibimus : ligna nostra pretio comparavimus :

5. Cervicibus nostris minabamur, lassis non dabatur requies.

1. Souvenez-vous, Seigneur, de ce qui nous est arrivé ; considérez et regardez l'opprobre où nous sommes.

2. Notre héritage est passé à ceux d'un autre pays, et nos maisons à des étrangers.

3. Nous sommes devenus comme des orphelins qui n'ont plus de pères ; nos mères sont comme des femmes veuves."

4. Nous avons acheté" à prix d'argent l'eau que nous avons bue ; nous avons payé chèrement le bois que nous avons brûlé.

5. On nous a entraînés les chaînes au cou," sans donner aucun repos à ceux qui étoient las.

* Ce titre ne se lit ni dans l'hébreu, ni dans l'édition romaine de la version des Septante.

℣ 3. Leurs maris étant captifs.
℣ 4. Dans notre captivité.
℣ 5. Hébr. autr. : On nous a poursuivis *l'épée* sur le cou.

…is tendu" la main à l'E… …ssyriens, pour avoir de …ssassier de pain.

6. Ægypto dedimus manum, et Assyriis, ut saturaremur pane.

…pères ont péché, et ils ne …; et nous avons porté la peine …iniquités.

7. Patres nostri peccaverunt, et non sunt : et nos iniquitates eorum portavimus.

…Des esclaves" nous ont dominés, …qu'il se trouvât personne pour …racheter" d'entre leurs mains.

8. Servi dominati sunt nostri : non fuit qui redimeret de manu eorum.

9. Nous allions" chercher du pain …ur nous dans le désert," au travers …s épées nues, au péril de notre vie.

9. In manibus nostris afferebamus panem nobis, a facie gladii in deserto.

10. Notre peau a été brûlée" comme …n four, à cause de l'extrémité de la faim."

10. Pellis nostra quasi clibanus exusta est a facie tempestatum famis.

11. Ils ont déshonoré les femmes dans Sion, et les vierges dans les villes de Juda.

11. Mulieres in Sion humiliaverunt, et virgines in civitatibus Juda.

12. Ils ont pendu les princes de leurs propres mains;" ils n'ont point respecté le visage des vieillards.

12. Principes manu suspensi sunt : facies senum non erubuerunt.

13. Ils ont abusé des jeunes gens," et les enfans sont morts sous le bois."

13. Adolescentibus impudice abusi sunt : et pueri in ligno corruerunt.

ỳ 6. Autr. : nous avons donné la main à l'Egypte et à l'Assyrie, *nous avons été obligés de travailler pour eux*, pour avoir, etc.

ỳ 8. Quelques-uns entendent ceci des Chaldéens et des Egyptiens également descendus de Cham, dont la postérité avoit été condamnée à être esclave de Sem. (*Gen.* IX, 26.) D'autres l'entendent des Iduméens, des Moabites et des Ammonites, peuples autrefois soumis aux Juifs. D'autres l'expliquent des esclaves mêmes des Chaldéens. C'étoit la coutume que, dans les maisons où il y avoit un certain nombre d'esclaves, il y en eût un établi au-dessus des autres.

Ibid. Hébr. litt. : pour nous arracher d'entre leurs mains.

ỳ 9. Pendant qu'ils assiégeoient Jérusalem.

Ibid. Selon l'usage de la langue sainte, le *pain* se prend pour toute nourriture, le *désert* pour les plaines, les campagnes.

ỳ 10. Noircie.

Ibid. Litt. : à cause des tempêtes de la faim; *à cause de la famine qui est venue fondre sur nous comme une horrible tempête.*

ỳ 12. Dom Calmet croit qu'il faut traduire littéralement : les princes ont été pendus par la main. Voyez la *Dissertation sur les supplices*, tome III.

ỳ 13. Hébr. autr. : ils ont pris de jeunes hommes pour moudre; *ils les ont réduits à tourner la meule.* C'étoit la condition des plus malheureux esclaves. Le verbe *moudre* chez les auteurs profanes se prend quelquefois dans un sens obscène, et les rabbins prétendent qu'il se prend ainsi dans quelques textes de l'Ecriture; c'est ce qui a pu donner lieu au sens qui se trouve exprimé dans la Vulgate.

Ibid. Dont on les a chargés, ou sous les coups qu'on leur a donnés.

14. Senes defecerunt de portis, juvenes de choro psallentium.

15. Defecit gaudium cordis nostri, versus est in luctum chorus noster.

16. Cecidit corona capitis nostri : væ nobis, quia peccavimus.

17. Propterea mœstum factum est cor nostrum, ideo contenebrati sunt oculi nostri :

18. Propter montem Sion, quia disperiit, vulpes ambulaverunt in eo.

19. Tu autem, Domine, in æternum permanebis, solium tuum in generationem et generationem.

20. Quare in perpetuum oblivisceris nostri, derelinques nos in longitudine dierum ?

21. Converte nos, Domine, ad te, et convertemur : innova dies nostros, sicut a principio :

22. Sed projiciens repulisti nos, iratus es contra nos vehementer.

14. Il n'y a plus de vi… les assemblées des juges," … gens dans " les concerts de

15. La joie de notre cœur est … nos concerts sont changés en … tations.

16. La couronne" est tombée … notre tête ; malheur à nous, parce q… nous avons péché.

17. C'est pourquoi notre cœur … devenu triste," nos yeux ont été c… verts de ténèbres."

18. Parce que le mont de Sion … détruit," et que les renards s'y pro… nent.

19. Mais vous, Seigneur, vous … meurerez éternellement ; votre trô… subsistera dans la suite de tous le… siècles."

20. Pourquoi nous oublierez-vous pour jamais ? Pourquoi nous abandonnerez-vous pour toujours ?"

21. Convertissez-nous à vous, Seigneur, et nous nous convertirons ; renouvelez nos jours, comme ils étoient au commencement."

22. Mais vous nous avez entièrement rejetés, et votre colère contre nous est excessive."

℣ 14. Litt. : aux portes *où se tenoient les assemblées des juges.*

Ibid. Hébr. autr. : et les jeunes hommes qui ont cessé leurs concerts, *ont cessé de jouer de leurs instrumens.*

℣ 16. Dont nous nous parions dans nos solennités. — Dans les fêtes, dans les noces, dans les festins, on se couronnoit de fleurs.

℣ 17. Hébr. : languissant.

Ibid. A force de pleurer.

℣ 18. Hébr. : désolé.

℣ 19. Ainsi nous ne devons pas perdre toute espérance, et nos ennemis ne triompheront pas toujours.

℣ 20. Autr. : Pourquoi nous oublierez-vous toujours? pourquoi nous abandonnerez-vous si long-temps ?

℣ 21. Rétablissez-nous dans notre ancienne prospérité.

℣ 22. Pourquoi insisterions-nous davantage à vous fléchir par nos prières ? Quelques-uns traduisent ce verset : Quoiqu'il semble que vous nous ayez.... et que votre colère soit....

— Hébr. autr. : Car est-ce que vous nous avez entièrement rejetés, et avez-vous conçu contre nous la plus extrême colère ?

PRÉFACE

SUR

BARUCH.

BARUCH, disciple de Jérémie, étoit d'une naissance distinguée, selon le témoignage de l'historien Josèphe [1]. On conjecture qu'il étoit frère de Saraïas, qui avoit, comme Jérémie, pour père Nérias, fils de Maasias, et qui fut envoyé à Babylone par Sédécias, en la quatrième année du règne de ce prince [2]. Baruch s'attacha à Jérémie, et lui servit de secrétaire. Le Seigneur parla à Jérémie, vers la fin de la quatrième année de Joakim [3], et lui ordonna d'écrire tout ce qu'il lui avoit dit touchant Israël, Juda et les autres peuples, depuis la treizième année de Josias jusqu'alors. Jérémie appela Baruch son disciple, qui écrivit toutes les paroles que le Seigneur avoit dites à Jérémie, selon que celui-ci les lui dictoit de vive voix. Jérémie étant obligé de se tenir enfermé, et ne pouvant aller lui-même dans le temple, envoya Baruch, avec ordre de lire ces prophéties devant le peuple dans le temple, au jour de jeûne qui devoit être bientôt après indiqué. Ce jeûne fut publié et observé au neuvième mois, dans la cinquième année de Joakim, apparemment en mémoire de la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor, qui s'étoit rendu maître de cette ville l'année précédente. Baruch lut les paroles de Jérémie, à la porte de la maison du Seigneur, en présence de tout le peuple. Les grands le firent venir pour leur faire la lecture de ce même livre. Baruch le lut devant eux ; et ils lui dirent de se cacher, lui et Jérémie, tandis qu'ils donneroient avis au roi de tout ce qu'ils venoient d'entendre. Le roi s'étant fait lire quelques pages de ce livre, le coupa avec un canif, le jeta au feu, et donna ordre d'arrêter Baruch

[1] *Jos. Ant. l.* x, *c.* 11.—[2] *Jerem.* LI, 59. *Baruch* I, 1.—[3] *Jerem.* XXXVI, 1 *et seqq.*

et Jérémie; mais le Seigneur les cacha. Ensuite le Seigneur parla à Jérémie, et lui ordonna d'écrire dans un autre livre toutes les paroles qui étoient dans le premier. Jérémie prit un autre livre, et le donna à Baruch, qui y écrivit tout ce qui étoit dans celui que Joakim avoit brûlé, selon que Jérémie le lui dictoit de sa bouche; et Jérémie y ajouta plusieurs autres choses qui n'étoient pas dans celui qu'il avoit dicté auparavant.

Lorsque Baruch eut écrit pour la première fois les paroles que Jérémie lui dictoit, en la quatrième année de Joakim[1], il s'affligea à la vue du danger auquel il alloit être exposé, en exécutant l'ordre que Jérémie lui donnoit; alors le prophète lui dit : « Voici ce que le Seigneur Dieu » d'Israël vous annonce, à vous, ô Baruch! Vous avez dit : » Hélas! que je suis malheureux! le Seigneur m'a ajouté » douleur sur douleur; je me suis lassé à force de gémir, » et je ne trouve point de repos. Voici ce que vous lui direz, » m'a dit le Seigneur : Je vais détruire ceux que j'ai édifiés; » je vais arracher ceux que j'ai plantés, et je perdrai toute » cette terre. Et après cela vous chercheriez pour vous- » même quelque chose de grand? Ne cherchez rien de tel; » qu'il vous suffise que, quand j'accablerai de maux tous » les hommes, dit le Seigneur, je vous conserve la vie dans » tous les lieux où vous irez. »

En la quatrième année de Sédécias, ce prince envoya à Babylone Saraïas, fils de Nérias[2]. Jérémie ayant écrit sur un livre les paroles que Dieu lui avoit dictées contre Babylone et contre la terre des Chaldéens, et qui sont contenues dans les chapitres L et LI de sa prophétie, donna ce livre à Saraïas, avec ordre de le lire dans Babylone quand il y seroit arrivé, de le lier ensuite à une pierre, et de le jeter dans l'Euphrate, en déclarant que Babylone seroit ainsi submergée. Dom Calmet, et quelques autres interprètes[3] avant lui, ont cru que Baruch avoit accompagné Saraïas dans ce voyage, et que la cinquième année, qui est la date de sa prophétie, est l'année suivante, cinquième depuis la transmigration de Jéchonias, à qui avoit succédé Sédéchias. Le père Houbigant a aussi lui-même adopté cette opinion. Mais le père de Carrières, l'abbé de Vence, et la plupart des interprètes, croient que cette cinquième année

[1] *Jerem.* XLV, 1 *et seqq.* — [2] *Jerem.* LI, 59 *et seqq.* — [3] *Maldon. Usser. Jun. Grot.*

doit se compter depuis la transmigration de Sédécias, après la ruine de Jérusalem.

Suivant ce sentiment, qui paroît être le plus probable et le mieux fondé, comme nous le ferons voir bientôt, Baruch demeura dans la Judée avec Jérémie jusqu'à la ruine de Jérusalem. Jérusalem ayant été assiégée pour la troisième fois par Nabuchodonosor, sous le règne de Sédécias, Jérémie fut mis en prison, et il paroît que Baruch y fut aussi renfermé; car, selon le témoignage de l'historien Josèphe [1], lorsqu'après la prise de Jérusalem, Nabuzardan rendit la liberté à Jerémie, il accorda la même faveur à Baruch, en considération de Jérémie. Nabuzardan ayant laissé à Jérémie le choix de venir à Babylone, ou de rester dans la Judée, ou d'aller partout ailleurs [2], Jérémie préféra de demeurer dans la Judée avec les restes de son peuple; et il se retira auprès de Godolias, à qui Nabuchodonosor avoit donné le commandement sur les villes de Juda. Godolias ayant été tué par un parti qui s'étoit formé contre lui, les Juifs craignirent que les Chaldéens ne vinssent tirer vengeance de ce meurtre; ils conçurent alors le dessein de se retirer dans l'Egypte, et étant venus trouver Jérémie, ils le prièrent de consulter sur cela le Seigneur. Le Seigneur leur répondit par la bouche du prophète, qu'ils n'avoient rien à craindre du roi de Babylone; que s'ils restoient dans la Judée, il les y affermiroit; qu'au contraire s'ils se retiroient dans l'Egypte, ils y périroient. Ils accusèrent Jérémie de leur dire des paroles de mensonge [3]; ils ajoutèrent que ce n'étoit point le Seigneur qui lui avoit commandé de leur parler ainsi; mais que c'étoit Baruch qui lui avoit suggéré cette réponse, en l'animant contre eux pour les faire tomber entre les mains des Chaldéens. Ils persistèrent dans la résolution de se retirer en Egypte, et ils y emmenèrent avec eux Jérémie et Baruch.

Jérémie y mourut; et ce fut apparemment après sa mort que Baruch se retira à Babylone, où il écrivit le livre de sa prophétie, et le lut devant Jéchonias et devant toute la multitude des captifs, *en la cinquième année depuis que les Chaldéens eurent pris Jérusalem, et l'eurent brûlée*; ce sont les expressions mêmes du texte, expressions qui marquent assez que cette cinquième année doit se compter depuis la ruine de Jérusalem sous Sédécias.

[1] *Jos. Ant. l.* x, *c.* II. — [2] *Jerem.* XL, I *et seqq.* — [3] *Jerem.* XLIII, I *et seqq.*

Analyse du livre de Baruch.

Cette époque est placée à la tête du livre de Baruch. Ensuite ce prophète rapporte que les Juifs, touchés de cette lecture, amassèrent de l'argent pour l'envoyer à Jérusalem, afin que l'on y offrît des sacrifices sur l'autel du Seigneur; que vers le même temps on lui remit les vases d'argent que Sédécias avoit fait faire après la prise de Jéchonias, et qui avoient été emportés à Babylone; que les Juifs, envoyant à Jérusalem leurs offrandes avec ces vases, firent dire à leurs frères, qu'ils souhaitoient que cet argent fût employé par eux à offrir des sacrifices au Seigneur, et leur recommandèrent de prier pour Nabuchodonosor et pour son fils, et pour ceux qui étoient captifs en Chaldée, et de lire publiquement, au milieu des ruines du temple, le livre de Baruch qu'ils leur envoyoient. Ce livre commence au verset 15 du chapitre I. Dans les huit derniers versets de ce chapitre, Baruch parle au nom de tous ses frères, et reconnoît la justice des châtimens que le Seigneur a exercés sur eux. Au chapitre II, le prophète continue de parler au nom de tous ses frères, et de reconnoître la justice des jugemens du Seigneur; mais en même temps il implore la miséricorde du Seigneur, en reconnoissant l'accomplissement des menaces que le Seigneur leur avoit faites par ses prophètes et par Moïse même, et attendant avec confiance l'accomplissement de ses promesses. Dans les huit premiers versets du chapitre III, il continue d'implorer la miséricorde du Seigneur, au nom de tous ses frères.

Au verset 9 du chapitre III, le prophète s'adresse à tous les enfans d'Israël, et les exhorte à reconnoître que leur infidélité est l'unique cause des malheurs où ils sont plongés; et il les exhorte à apprendre où est la sagesse, et à reconnoître qu'elle ne vient que de Dieu; que c'est lui qui, par une faveur singulière, l'a manifestée aux enfans d'Israël, en leur donnant sa loi par le ministère de Moïse; et il annonce que Dieu lui-même viendra sur la terre pour en instruire les hommes. Au chapitre IV, le prophète invite les enfans d'Israël à revenir au Seigneur, et à observer sa loi; il les exhorte à ranimer leur courage, dans l'attente de leur délivrance. Il leur représente leur infidélité, et leur expose l'affliction de Jérusalem. Cette mère affligée gémit sur la perte de ses enfans qui ont été emmenés captifs à cause de leurs péchés. Elle les exhorte à mettre toute leur espérance dans le Seigneur, qui, les ayant livrés à leurs ennemis, saura bien aussi les en délivrer. Le prophète l'exhorte

elle-même à prendre courage. Il lui promet la ruine de ses ennemis, et le retour de ses enfans dispersés. Au chapitre v, le prophète exhorte Jérusalem à quitter son deuil, parce que ses enfans, qui avoient été emmenés en captivité avec ignominie, en reviendront un jour avec gloire.

Le chapitre vi contient une lettre que Jérémie adressa aux Juifs captifs que Nabuchodonosor devoit emmener à Babylone après la ruine de Jérusalem. Jérémie, après leur avoir prédit leur retour, les exhorte à ne point prendre part à l'idolâtrie des Babyloniens, et s'étend beaucoup pour leur montrer le néant et la vanité des idoles.

Mystères et instructions renfermées dans le livre de Baruch.

Les pères et les interprètes remarquent dans le livre de Baruch une prophétie très-expresse de l'incarnation du Verbe, lorsque le prophète, après avoir relevé la puissance du Seigneur, ajoute : *C'est lui qui est notre Dieu, et nul autre ne peut lui être comparé. C'est lui qui a trouvé toutes les voies de la science, et qui l'a donnée à Jacob son serviteur, et à Israël son bien-aimé. Après cela il a été vu sur la terre, et il a conversé avec les hommes*[1]. Saint Irénée[2], Tertullien[3], saint Cyprien[4], Eusèbe de Césarée[5], saint Ambroise[6], saint Hilaire[7], saint Grégoire de Nazianze[8], saint Basile[9], saint Cyrille d'Alexandrie[10], saint Jean Chrysostome[11], saint Augustin[12], saint Bernard[13], et la plupart des interprètes reconnoissent que cette parole doit s'entendre de l'avénement du Fils de Dieu, selon cette expression de saint Jean, si conforme à celle du prophète : *Le Verbe s'est fait chair, et il a habité parmi nous*[14]. Il est vrai que Baruch parle de cet admirable effet de la miséricorde de Dieu, comme d'une chose passée ; mais il arrive très-fréquemment aux prophètes de parler ainsi des événemens futurs, comme si déjà ils étoient arrivés.

D'ailleurs le discours de Baruch ne s'adresse pas seulement aux enfans d'Israël captifs à Babylone, ou dispersés dans les terres des Chaldéens et des Assyriens ; il convient encore particulièrement aux Juifs dispersés dans toute la

[1] *Baruch*, III, 36 *et seqq.* — [2] *Iren. contra Hæres. l.* v, *c.* 35. — [3] *Tertull. contra Praxeam. cap.* 6. — [4] *Cyprian. contra Jud. l.* II, *c.* 5. — [5] *Euseb. Demonstr. l.* VI, *c.* 19. — [6] *Ambros. de Fide, l.* I, *c.* 2. — [7] *Hilar. de Trin. l.* 5. — [8] *Nazianz. de Theol. orat* 4. — [9] *Basil. contra Eunom. l.* IV. — [10] *Cyril. Alex. contra Julian. l.* X. — [11] *Chrysost. de incomprehensibili Dei natura, orat.* 5 *et demonstrat. adv. gentiles.* — [12] *Aug. de Civit. l.* XVIII, *c.* 33. — [13] *Bern. in Cantiq. serm.* XIII. — [14] *Joan.* I, 14.

terre depuis la mort de Jésus-Christ. C'est à toute cette nation que le prophète adresse encore aujourd'hui ces mots : *D'où vient, ô Israël, que vous êtes dans le pays de vos ennemis ; que vous vieillissez dans une terre étrangère, que vous vous souillez avec les morts, et que vous êtes regardé comme ceux qui descendent sous la terre, sinon parce que vous avez abandonné la source de la sagesse? Car si vous eussiez marché dans la voie de Dieu, vous seriez assurément demeuré dans une éternelle paix.... Il est lui-même notre Dieu, et nul autre ne peut lui être comparé. C'est lui qui a trouvé toutes les voies de la science, et qui l'a donnée à Jacob son serviteur, et à Israël son bien-aimé. Et après cela il a été vu sur la terre, et il a conversé parmi les hommes*[1].

Enfin la prière que Baruch adresse au Seigneur, renferme tant d'expressions qui nous sont propres, qu'il semble que ce soit moins pour les Juifs de son temps, que pour nous, que ce prophète l'a dressée; et le saint Esprit, qui conduisoit sa plume, en a tellement mesuré les paroles, que si les Juifs qui vivoient alors en sont l'objet immédiat, les Chrétiens qui ont eu le malheur d'offenser Dieu, et ceux qui gémissent sur les maux de l'Eglise, dans tous les temps et dans tous les âges, y trouvent un excellent modèle des sentimens dont ils doivent être pénétrés. C'est même particulièrement à l'Eglise de Jésus-Christ qu'appartiennent les magnifiques promesses que le Seigneur fait à Jérusalem par la bouche de ce prophète; et c'est en annonçant sa gloire future, que ce prophète lui adresse ces consolantes paroles[2] : *Quittez, ô Jérusalem, les habits de deuil que vous avez pris dans votre affliction, et revêtez-vous des ornemens éclatans de cette gloire qui vous est donnée de Dieu pour jamais. Revêtez-vous de la justice qui vient de Dieu, comme d'un manteau; mettez sur votre tête la mitre de gloire dont l'Eternel vous pare*[3]. *Dieu fera briller, aux yeux de toutes les nations qui sont sous le ciel, l'éclat qui vous relève. Voici le nom que Dieu vous donnera pour jamais : La paix de la justice, et la gloire de la piété.*

Le livre de Baruch ne se trouve plus en hébreu; mais la version grecque que nous en avons, et qui nous tient lieu **Remarques sur le texte et**

[1] *Baruch*. III, 10 *et seqq.* — [2] *Baruch*, V, 1 *et seqq.* — [3] C'est le sens du grec : Περιβαλοῦ τὴν διπλοΐδα τῆς παρὰ τοῦ Θεοῦ δικαιοσύνης· ἐπίθου τὴν μίτραν ἐπὶ τὴν κεφαλήν σου τῆς δόξης τοῦ Αἰωνίου.

sur les versions de ce livre. Canonicité de ce livre.

d'original, est très-ancienne, et les hébraïsmes fréquens qu'on y remarque sont une preuve qu'elle a été faite sur un original hébreu. On y trouve même un mot hébreu qui n'a pas été traduit, et qui est passé jusque dans notre Vulgate, où nous lisons : *Emitte holocautomata, et thus, et facite manna*[1]. Ce mot *manna*, qui se trouve aussi dans le grec, vient de l'hébreu, מנחה, *minhha*, qui signifie proprement les offrandes de pain ou de farine, accompagnées de vin ou autres liqueurs. On le trouve conservé de même dans la version grecque du livre de Jérémie[2] et du livre de Daniel[3]. L'auteur des Constitutions apostoliques[4] dit que les Juifs lisent tous les ans le livre de Baruch avec les Lamentations de Jérémie, au jour de l'expiation solennelle. Saint Jérôme au contraire assure[5] que les Juifs n'ont point cet ouvrage, et ne le lisent point. La pratique des Juifs n'étoit peut-être pas uniforme; et quelques-uns pouvoient avoir et lire ce que les autres n'avoient point et ne lisoient point.

Mais il est vrai qu'on ne trouve plus aujourd'hui le livre de Baruch dans les bibles des Juifs. Comme ils se font une loi de ne recevoir dans le canon des Ecritures que les livres qui sont écrits en leur langue, ils en excluent le livre de Baruch. Saint Jérôme[6] en parle en des termes un peu durs, et qui font juger qu'il ne le mettoit pas au rang des livres sacrés. Les protestans le rejettent, et prétendent s'autoriser de ce qu'on ne le trouve pas expressément marqué dans la plupart des catalogues anciens des saintes Ecritures rapportés par les pères ou par les conciles. Quant à l'épitre de Jérémie qui fait le sixième chapitre de Baruch, saint Jérôme[7] l'appelle ψευδεπίγραφος *epistola*, c'est-à-dire épître qui porte un faux titre, épître faussement attribuée à Jérémie. Théodoret l'a omise dans son commentaire, et il y a divers exemplaires grecs où elle ne se trouve point.

Mais à l'égard de cette dernière pièce, elle paroît être reconnue par les Juifs même de Jérusalem, dans la lettre qu'ils adressèrent aux Juifs qui étoient en Egypte en l'année 188 de l'ère des Séleucides, 124 avant l'ère chrétienne vulgaire, et qui est rapportée dans le IIe livre des Machabées.

[1] *Baruch*, I, 10. — [2] *Jerem.* XVII, 26. — [3] *Dan.* II, 46. — [4] *Constit. Apost. l.* V, *c. ult.* — [5] *Hieron. præf. in Vers. Jerem.* — [6] *Hieron. loco supra citato, et præf. in Expos. Jerem.* — [7] *Hieron. præf. in Vers. Jerem.*

Il y est dit [1] que *dans les écrits du prophète Jérémie, on trouve.... qu'il enjoignit très-expressément à ceux qui alloient de Judée en un pays étranger, de ne pas oublier les ordonnances du Seigneur, et de ne pas tomber dans l'égarement d'esprit en voyant les idoles d'or et d'argent avec tous leurs ornemens.* C'est précisément à quoi se réduit la lettre de Jérémie placée à la fin du livre de Baruch. Dans plusieurs exemplaires grecs, elle est placée immédiatement après les Lamentations de Jérémie. Elle ne contient rien qui ne convienne à l'âge et à la personne de ce prophète, et aux circonstances du temps où elle a dû être écrite selon l'inscription qu'elle porte.

On doit en dire autant du reste de l'ouvrage qui porte le nom de Baruch. Si les anciens catalogues n'ont pas fait une mention expresse de ce prophète, c'est qu'ils le comprenoient sous le nom de Jérémie; et peut-être que dans les conciles mêmes de Florence et de Trente, où le livre de Baruch a été mis expressément au nombre des livres canoniques [2], on n'auroit point encore pensé à le distinguer du livre de Jérémie, si l'on ne s'étoit aperçu des mauvaises conséquences que des esprits mal disposés tiroient du silence de l'Eglise. D'ailleurs, il est faux que tous les anciens catalogues des livres sacrés passent sous silence le livre de Baruch et l'épître de Jérémie. Saint Cyrille de Jérusalem, qui vivoit au milieu du quatrième siècle, et le concile de Laodicée, qui fut tenu vers le même temps, mettent au rang des livres saints, *Jérémie avec Baruch, les Lamentations et l'épître* [3]. Les anciens pères ont souvent cité Baruch; ils ont principalement insisté sur la célèbre prophétie que nous avons rapportée : *Post hæc in terris visus est, et cum hominibus conversatus est.* Ils ne doutoient point que ce témoignage ne fût d'un auteur inspiré et reconnu comme prophète. Il est vrai qu'en citant les paroles de Baruch, ils les citent presque toujours sous le nom de Jérémie, parce que le livre de Baruch n'étoit point distingué du livre de Jérémie. Et dans l'office même de l'église, lorsqu'on lisoit quelque chose de Baruch, on le lisoit sous le nom de Jérémie; cela se voit encore dans quelques missels, où la leçon du livre de Baruch, qui se lit à l'office de la veille de la Pentecôte, est intitulée : *Lectio Jeremiæ prophe æ.*

[1] *2 Mach.* II, 1 *et seqq.* — [2] *Conc. Flor. Decreto de Script. Sacr. Conc. Trid. Sess.* 4. — [3] *Cyrill. Catech.* 4. Καὶ Ἱερεμίου μετὰ Βαροὺχ, καὶ Θρήνων καὶ ἐπιστολῆς. *Conc. Laod. iisdem fere verbis.*

La version latine que nous avons du livre de Baruch n'est pas de saint Jérôme ; elle est plus ancienne que ce père, et Joseph-Marie Caro en publia encore une autre très-ancienne à Rome en 1688. Les polyglottes ont présentement aussi une version syriaque et une arabe du même livre. Les Syriens ont encore une assez longue lettre sous le nom de Baruch ; mais l'auteur de cette lettre parle des anges d'une manière à faire croire qu'il étoit chrétien. Huet, évêque d'Avranches, conjecture que c'est l'ouvrage de quelque ancien moine de Syrie. Cette lettre est toute différente du livre que nous avons sous le nom de Baruch dans nos Bibles grecques et latines.

Grotius avance [1] que ce livre même, tel que nous l'avons, ne fut jamais écrit en hébreu, mais que c'est l'ouvrage de quelque Juif qui savoit le grec, et qui a voulu s'exercer en composant ce livre ; et que cette parole, *Post hæc in terris visus est, et cum hominibus conversatus est*, a pu être ajoutée depuis Jésus-Christ par quelque auteur chrétien. Mais le fréquent usage que les pères ont fait de cette parole montre bien qu'ils n'en jugeoient pas comme ce critique téméraire. Tertullien, saint Cyprien et saint Irénée ne soupçonnoient rien de semblable. Les hébraïsmes qui se trouvent dans le grec même de ce livre montrent assez qu'il étoit originairement en hébreu. Le témoignage de saint Cyrille et du concile de Laodicée prouve que, de leur temps, le livre de Baruch et la lettre de Jérémie étoient regardés comme des livres sacrés dictés par l'Esprit saint aux deux auteurs dont ils portent le nom. La lettre même des Juifs de Jérusalem aux Juifs d'Egypte donne assez lieu de croire qu'ils connoissoient la lettre de Jérémie. En un mot, les téméraires et frivoles conjectures d'un écrivain moderne ne peuvent enlever à ces deux ouvrages une autorité en faveur de laquelle toute la tradition dépose.

En quel temps ce livre fut écrit. Texte qui prouve que ce fut cinq ans après la ruine de Jérusalem, comme le pensent la plupart des interprètes.

Il nous reste maintenant à examiner si Baruch écrivit sa prophétie en la cinquième année après la ruine de Jérusalem, comme le pensent le père de Carrières, l'abbé de Vence et la plupart des interprètes, ou en la cinquième année après la transmigration de Jéchonias, comme le pensent quelques autres interprètes, entre lesquels se trouve dom Calmet. Nous avons déjà fait remarquer que les expressions mêmes du texte donnent assez à entendre que ce fut après la ruine de Jérusalem, puisqu'il est dit que ce fut

[1] *Grotius, præf. in Baruch.*

en la cinquième année depuis que les Chaldéens eurent pris Jérusalem et l'eurent brûlée. Le texte porte à la lettre, dans le grec comme dans la Vulgate : *Et hæc verba libri quæ scripsit Baruch... in Babylonia in anno quinto, in septimo die mensis, in tempore quo ceperunt Chaldæi Jerusalem, et succenderunt eam igni. Et legit Baruch verba libri hujus ad aures Jechoniæ filii Joakim regis Juda, et ad aures universi populi venientis ad librum* [1]. La conjonction *Et* placée au commencement de ce livre est un hébraïsme. On en trouve plusieurs exemples dans l'Ecriture, et entre autres au commencement de la prophétie d'Ezéchiel, dont les premiers mots sont : *Et factum est in trigesimo anno*, etc.; en sorte que cette conjonction même pourroit servir à montrer que ce livre étoit originairement écrit en hébreu; mais ce n'est pas de quoi il s'agit maintenant. Nous ne considérons ici que l'époque marquée par Baruch. La paraphrase du père de Carrières et l'analyse de l'abbé de Vence semblent supposer que ces deux interprètes rapportoient cette époque à la lecture du livre de ce prophète. Dom Calmet ne s'explique point sur cela; mais la ponctuation et la construction du texte marquent assez que cette époque est celle du jour même où ce livre fut écrit par Baruch : *Et hæc verba libri quæ scripsit Baruch.... in Babylonia, in anno quinto, in septimo die mensis, etc. Et legit Baruch verba libri hujus, etc.* Dans cette époque le nombre de l'année et le nombre du jour se trouvent marqués; mais on n'y trouve pas le nombre du mois. Peut-être étoit-ce le premier mois; en sorte que cette expression, *in septimo die mensis*, signifieroit *au septième jour du premier mois*; c'est ainsi que l'expliquent le père de Carrières et l'abbé de Vence. Mais ce qui nous importe ici, ce n'est ni le jour ni le mois, c'est l'année. A la lettre il est dit que cette cinquième année dont parle le prophète se prend *dans le temps* où les Chaldéens se rendirent maîtres de Jérusalem et brûlèrent cette ville : *In tempore quo ceperunt Chaldæi Jerusalem, et succenderunt eam igni.* Mais d'abord dom Calmet s'accorde avec le père de Carrières et l'abbé de Vence, pour reconnoître que *in tempore* doit se prendre ici pour *a tempore.* Il remarque même que la préposition hébraïque ב, communément traduite par *in*, se prend quelquefois pour celle qui signifie *ab*, ou *ex*, ou *de*, et il en cite trois exemples : celui de l'Exode, XII, 43, où l'hébreu

[1] *Baruch*, I, 1, 2, 3.

porte : *Hæc est religio Phase : omnis alienigena non comedat in eo*, בו, exprimé dans la Vulgate par *ex eo*; celui du Lévitique, VIII, 32, où on lit dans l'hébreu : *Quidquid reliquerit in carne*, בבשר, *et in pane*, ובלחם, rendu dans la Vulgate par *de carne et panibus*; et celui du IIe livre des Paralipomènes, XVI, où l'hébreu dit : *Tulerunt lapides Rama et ligna ejus... et ædificavit in eis*, בהם, traduit dans la Vulgate par *ex eis*. Ce dernier hébraïsme a été conservé dans la version des Septante, où on lit, comme dans l'hébreu, *et ædificavit in eis*. Et telle est l'expression qui se trouve dans le grec du livre de Baruch : *in tempore* pour *a tempore*. Ce livre fut donc écrit en la cinquième année *depuis que les Chaldéens eurent pris Jérusalem et l'eurent brûlée*. Or, en quel temps Jérusalem fut-elle prise et brûlée par les Chaldéens? Elle fut prise par eux sous Joakim, sous Jéchonias, sous Sédécias; mais en quel temps fut-elle brûlée par eux? L'Ecriture nous apprend que ce fut au temps de sa dernière prise sous Sédécias; il n'est point dit que les Chaldéens l'eussent brûlée, ni même y eussent mis le feu, ni sous Jéchonias, ni sous Joakim. Nous sommes donc autorisés à compter la cinquième année dont parle Baruch, non depuis la prise de Jérusalem sous Joakim ou sous Jéchonias, mais depuis la dernière prise de cette ville sous Sédécias, lorsque les Chaldéens la prirent et la brûlèrent : *In anno quinto.... in tempore quo ceperunt Chaldæi Jerusalem, et succenderunt eam igni*. La force de cette preuve a enlevé le suffrage de la plupart des interprètes. Dom Calmet suppose que, sous Jéchonias, les Chaldéens y mirent le feu, mais qu'on l'éteignit, en sorte que la ville en fut simplement endommagée, mais non pas ruinée. Mais aussitôt il avoue que l'Ecriture ne parle point ailleurs de cette circonstance; elle ne dit point que l'on y ait mis le feu sous Jéchonias; c'est donc une pure supposition sans fondement; mais elle dit bien expressément qu'on y mit le feu au temps de sa dernière ruine; la preuve que nous tirons de cette circonstance conserve donc toute sa force.

Réponse aux objections de dom Calmet, qui pense, avec quelques-uns, que ce livre fut écrit en la cin-

Que peuvent opposer à une preuve si forte dom Calmet et ceux qui comme lui prétendent que cette cinquième année doit se compter depuis la prise de Jérusalem sous Jéchonias? Voici à quoi dom Calmet réduit lui-même toutes ses objections contre le sentiment que nous venons d'établir. « Ce qui nous détermine, dit-il [1], au sentiment con-

[1] Comm. sur Baruch, I.

» traire qui est suivi par d'autres habiles interprètes [1], c'est » qu'il paroît, par toute la suite du discours, qu'il y avoit » encore une grande partie du peuple dans Jérusalem et » dans Juda [2]; que l'autel subsistoit; qu'il y avoit un grand- » prêtre; qu'on y offroit des sacrifices; que l'on célébroit » les fêtes; qu'il y avoit des rois, des prêtres et des pro- » phètes dans Jérusalem; que Sédécias régnoit et avoit fait » faire des vaisseaux d'argent pour l'usage du temple, et » que Saraïas avoit été député pour demander à Nabucho- » donosor qu'il lui plût de renvoyer ceux qu'il avoit en- » levés cinq ans auparavant. Or, certainement ces carac- » tères ne conviennent point du tout au temps qui suivit » l'incendie de Jérusalem et du temple par Nabuchodono- » sor. » Ainsi s'exprime dom Calmet.

quième année du règne de Sédécias.

Mais tous ces caractères se trouvent-ils en effet dans le livre de Baruch? et sont-ils tous contraires au sentiment que dom Calmet veut combattre? Et d'abord trouve-t-on dans ce livre la preuve de ce que dom Calmet avance, qu'*il y avoit encore alors une grande partie du peuple dans Jérusalem et dans Juda?* Le prophète dit seulement que son livre fut envoyé au prêtre Joakim et aux autres prêtres, *et à tout le peuple qui se trouva avec lui à Jérusalem* [3]. On ne peut pas en conclure que ce fût la plus grande partie du peuple. Quel que pût être le nombre de ceux qui s'étoient rassemblés dans Jérusalem, soit qu'il y en eût peu ou beaucoup, le livre de Baruch fut envoyé à tous ceux qui s'y trouvèrent; le texte de ce prophète ne dit rien de plus.

Trouve-t-on, dans la suite de ce texte, que *l'autel subsistoit?* Ou plutôt l'autel fut-il détruit au temps de l'incendie du temple? Il est dit que le temple fut brûlé, que les colonnes d'airain, la mer d'airain et les douze bœufs d'airain qui la soutenoient furent enlevés avec tous les vases d'airain, d'or et d'argent qui servoient au ministère du temple; mais il n'est point dit que l'autel eût été détruit. Ainsi, de ce que les Juifs de Babylone recommandent à ceux de Jérusalem d'offrir des sacrifices *sur l'autel du Seigneur* [4], il ne s'ensuit pas que ce fût avant l'incendie du temple. L'autel pouvoit subsister, quoique le temple eût été brûlé. Et d'ailleurs, quand l'autel auroit été détruit, les Juifs qui s'étoient rassemblés dans le pays pouvoient en avoir élevé un autre pour y offrir leurs sacrifices au

[1] *Valdon. Usser. Jun. Grot.* — [2] *Baruch*, I, 6, 7, 8, 10, 14, 15. — [3] *Baruch*, I, 7. — [4] *Baruch*, I, 10.

milieu des ruines mêmes du temple. C'est ce que suppose la paraphrase du père de Carrières; et l'abbé de Vence propose les deux réflexions que nous venons de présenter. « Nous avouons, dit-il [1], qu'il étoit resté quelque autel à » Jérusalem après la ruine entière de cette ville; ou plutôt » qu'on en rebâtit un pour y offrir des victimes. »

Suite de la réponse aux objections de dom Calmet. Eclaircissemens sur ce qui regarde le prêtre Joakim, fils d'Helcias, dont il est parlé dans ce livre.

Il paroît, dit dom Calmet, qu'*il y avoit un grand-prêtre*. Quelle en sera la preuve? Baruch dit [2] que les offrandes des Juifs furent envoyées avec son livre *au prêtre Joakim, fils d'Helcias, fils de Salom;* il ne le nomme point grand-prêtre, mais simplement *prêtre.* Ce prêtre pouvoit être seulement le chef et le plus distingué de ceux qui étoient restés; c'est aussi la pensée de l'abbé de Vence. Mais d'ailleurs comme il n'y avoit point alors d'autre grand-prêtre dans la Judée, ce même Joakim pouvoit exercer les fonctions de grand-prêtre, et c'est apparemment dans ce sens que le père de Carrières lui en donne la qualité dans sa paraphrase. Dom Calmet se persuade que ce *Joakim* est le même qu'*Eliacim* ou *Joacim,* pontife, qui paroît dans l'histoire de Judith, sous le règne de Manassé [3]; mais il suppose aussi que cet *Eliacim* est celui qui est connu sous le nom d'*Eliacim, fils d'Helcias*, au temps de l'expédition de Sennachérib sur la Judée, en la quatorzième année d'Ezéchias, environ cent vingt ans avant la cinquième année de Sédécias. Ainsi ce pontife auroit eu alors environ cent quarante ans. Il est vraisemblable que si dom Calmet avoit remarqué cet inconvénient, il auroit lui-même reconnu que le *Joakim* dont parle Baruch doit être différent de cet *Eliacim* qui vivoit sous Ezéchias, et qui fut pontife sous Manassé. On nous objectera peut-être que dans la Dissertation sur la succession des grands-prêtres nous avons dit que ce *Joakim, fils d'Helcias*, pourroit être le même que le pontife *Azarias, fils d'Helcias,* qui dut exercer sous le règne de Joakim, et peut-être dans les premières années de Sédécias. Nous n'avions pas alors examiné la question que nous examinons ici; et nous supposions avec dom Calmet que le livre de Baruch avoit été écrit en la cinquième année du règne de Sédécias, c'est-à-dire dans un temps où il devoit y avoir un grand-prêtre à Jérusalem, et où ce grand-prêtre pouvoit être Azarias, fils d'Helcias; de là nous inférions que cet Azarias pourroit être le même

[1] Dissertations de l'abbé de Vence, tom. IV, p. 258. — [2] *Baruch*, I, 7. — [3] *Judich*, IV, 5; XV, 9.

que le prêtre Joakim, fils d'Helcias, dont parle Baruch. Mais reconnoissant aujourd'hui qu'il y a beaucoup plus de vraisemblance dans l'opinion de ceux qui soutiennent que le livre de Baruch n'a été écrit que cinq ans après la ruine du temple, nous préférons de dire que ce *Joakim, fils d'Helcias*, n'a rien de commun ni avec *Eliacim* du temps de Manassé, ni avec *Azarias* du temps du roi Joakim, ou que du moins, s'il y a quelque liaison et quelque rapport entre le prêtre *Joakim* et le pontife *Azarias*, c'est en ce qu'étant tous les deux *fils d'Helcias*, ils pouvoient être frères; peut-être aussi Joakim n'étoit-il que petit-fils d'Helcias, aïeul du pontife Saraïas, qui fut mis à mort par Nabuchodonosor, et remplacé par Joakim, non en qualité de grand-prêtre, mais comme le premier des prêtres qui furent laissés dans la Judée, et ne pouvant exercer les fonctions de grand-prêtre que comme occupant la place de celui qui auroit dû les exercer.

Quant à ce qu'*on offroit des sacrifices dans Jérusalem* au temps où le livre de Baruch fut écrit, cela ne prouve point que ce livre ait été écrit avant la ruine du temple. Ne voit-on pas, après la ruine même du temple, quatre-vingts hommes qui viennent de Sichem, de Silo et de Samarie, portant dans leurs mains de l'encens et des offrandes, pour les présenter *dans la maison du Seigneur*[1]? On offroit donc encore alors des sacrifices non-seulement dans Jérusalem, mais *dans la maison* même *du Seigneur*, dans le temple même, c'est-à-dire au milieu de ses ruines. Et ce fait prouve encore qu'il pouvoit y avoir au milieu de ces ruines un autel, soit celui qui y étoit avant l'incendie, soit un autre érigé à la place de celui-là. Ce fait nous sert aussi à répondre à l'objection que l'on pourroit former sur ce que les Juifs de Babylone recommandent à leurs frères de lire le livre de Baruch *dans le temple du Seigneur*[2]. Cette parole ne prouve point que le temple fût alors subsistant, mais seulement que l'intention des Juifs de Babylone étoit que le livre de Baruch fût lu au milieu des assemblées qui se formeroient dans le lieu où avoit été le temple, c'est-à-dire sur les ruines mêmes du temple.

On célébroit les fêtes. Mais que dit sur cela le livre de Baruch? On y voit seulement que les Juifs de Babylone invitent ceux de Jérusalem à lire le livre de ce prophète

[1] *Jerem.* XLI, 5. — [2] *Baruch*, I, 14.

au jour solennel, ou, selon l'expression du grec, *au jour de fête*[1]. La ruine du temple ne changeoit rien à l'ordre des temps. Les fêtes arrivoient aux jours marqués par la loi; rien n'empêchoit que les Juifs ne s'assemblassent en ces jours dans Jérusalem et sur les ruines du temple; et leurs fêtes étant changées en deuil et en larmes, rien ne convenoit mieux à ces tristes assemblées que la lecture du livre de Baruch.

Dom Calmet avance que, par le discours de Baruch, il paroît qu'*il y avoit alors des rois*, *des prêtres et des prophètes dans Jérusalem*. C'est ce qu'on ne trouvera point dans le livre de ce prophète. Il est vrai que Baruch dit au nom de tout son peuple, et c'est le commencement de son discours : *Au Seigneur notre Dieu appartient la justice; mais à nous est due la confusion de notre visage*, *comme il paroît en ce jour à l'égard de tout Juda et des habitans de Jérusalem, de nos rois, de nos princes, de nos prêtres, de nos prophètes et de nos pères*. Mais de là s'ensuit-il que ces rois, ces princes, ces prêtres, ces prophètes fussent dans Jérusalem? Au contraire, c'est précisément parce qu'ils n'y étoient plus que la confusion qui les couvroit, eux et tout leur peuple, étoit plus grande.

Suite de la réponse aux objections de dom Calmet. Remarques sur le verset 8 du chapitre 1 de ce livre.

Il paroît, ajoute dom Calmet, que *Sédécias régnoit et avoit fait faire des vaisseaux d'argent pour l'usage du temple*. Il est assez singulier que dom Calmet prétende s'autoriser ici d'un texte que lui-même a pour ainsi dire fabriqué. En effet le texte du livre de Baruch dit expressément que les Juifs de Babylone envoyèrent à Jérusalem l'argent qu'ils avoient amassé pour leurs offrandes, *lorsque* ce prophète *reçut les vases du temple du Seigneur*, *qui avoient été emportés du temple.....*, *les vases d'argent que Sédécias*, *fils de Josias*, *roi de Juda*, *avoit fait faire après que Nabuchodonosor*, *roi de Babylone*, *eut pris Jéchonias*, *les princes, et tous les grands*, *et le peuple du pays*, *et les eut emmenés liés de Jérusalem à Babylone*[2]. Baruch reçut les vases d'argent que Sédécias avoit fait faire et qui avoient été emportés du temple. Et quand avoient-ils été emportés, sinon au temps de la ruine même du temple sous ce prince? C'est encore une nouvelle preuve contre ceux qui prétendent que ce livre fut écrit avant la ruine du temple. Que fait dom Calmet pour éluder cette preuve?

[1] *Baruch*, I, 14. — [2] *Baruch*, I, 8 *et seqq.*

« On pourroit, dit-il [1], par un très-léger changement traduire ainsi le grec de ce passage : *Les Juifs envoyèrent* » *cet argent à Jérusalem, après que Baruch eut reçu les* » *vases du temple pour les reporter dans la terre de Juda.* » *Sédécias, fils de Josias, roi de Juda, avoit fait faire des* » *vaisseaux d'argent après la translation de Jéchonias.* » C'est une remarque de Baruch. Nous fûmes redemander » les anciens vases, qui étoient d'or; car ceux que Sédécias » avoit fait faire depuis la captivité de Jéchonias n'étoient » que d'argent. Je retranche simplement, ajoute dom Calmet [2], le relatif ἃ, qui est entre ἀργυρᾶ et ἐποίησε, où il a » pu très-aisément se glisser; » c'est-à-dire qu'au lieu de *Vasa argentea* QUÆ *fecit Sedecias*, dom Calmet prétend qu'il faudroit lire, *Vasa argentea fecit Sedecias*. Et il semble que ce soit de ce texte ainsi mutilé que dom Calmet prétende conclure que Sédécias régnoit, et avoit fait faire des vaisseaux d'argent pour l'usage du temple. Mais nous ne pouvons admettre ce retranchement, quelque simple qu'il puisse être. Il n'est fondé sur aucune autorité; il introduit dans le texte, sans nécessité, une parenthèse qui en interrompt la suite; il suppose une distinction entre des vases d'argent bien marqués dans le texte et des vases d'or dont le texte ne parle point; enfin jamais on n'auroit imaginé une pareille interprétation si l'on n'avoit eu à soutenir une hypothèse contre laquelle ce texte fournit une preuve dont on vouloit se débarrasser. Le texte de Baruch ne prouve point que Sédécias régnoit; mais au contraire il prouve que Sédécias ne régnoit plus, puisque les vases que ce prince avoit fait faire avoient été enlevés; ce qui n'arriva que lorsque lui-même fut pris et le temple brûlé.

Suite de la réponse aux objections de dom Calmet.

Eclaircissement sur la députation de Saraïas vers le roi de Babylone.

Enfin, selon dom Calmet, il paroît que *Saraïas avoit été député pour demander à Nabuchodonosor qu'il lui plût de renvoyer les vases qu'il avoit enlevés cinq ans auparavant.* Ici dom Calmet prétend expliquer le texte de Baruch par celui de Jérémie, où il est parlé de la députation de Saraïas [3], dont Baruch ne dit pas un seul mot. Et c'est déjà une chose à remarquer que Jérémie, qui parle de la députation et du voyage de Saraïas, ne dit rien du voyage de Baruch; et que le texte de Baruch, qui suppose la résidence actuelle de Baruch à Babylone, ne dit rien de la députation et du voyage de Saraïas. Si Baruch et Saraïas

[1] Comment. sur Baruch, I, 8. — [2] *Ibid.* dans la note qui est au bas de la page. — [3] *Jerem.* LI, 59.

eussent été ensemble à Babylone, comme dom Calmet le prétend, il seroit assez surprenant que Jérémie, en cette occasion, n'eût rien dit de Baruch, et que Baruch n'eût rien dit de Saraïas. Dom Calmet en fait lui-même la remarque dans son commentaire sur Jérémie. « Il est assez » étonnant, dit-il [1], que Jérémie ne fasse point ici men- » tion de Baruch, quoiqu'il soit certain qu'il fit le voyage » de Babylone avec son frère Saraïas. » Mais dom Calmet suppose ici comme certain ce qui est pour le moins très-douteux. D'abord le silence des deux prophètes rend très-incertaine la liaison de ces deux événemens. De plus, Jérémie, qui parle de la députation de Saraïas, ne dit point quel fut l'objet de cette députation. Dom Calmet suppose que ce fut pour demander à Nabuchodonosor qu'il lui plût de renvoyer les vases qu'il avoit enlevés cinq ans auparavant. Mais par cette supposition dom Calmet se jette dans un embarras dont il a lui-même beaucoup de peine à se tirer, ou plutôt dont il ne se tire qu'en supposant encore une altération dans le texte au chapitre XXVIII de Jérémie. Dans cet endroit, Jérémie rapporte [2] qu'au commencement du règne de Sédécias, au cinquième mois, *dans la quatrième année* du règne de ce prince, Hananias, faux prophète, osa prédire, comme de la part du Seigneur, que deux ans après le Seigneur feroit rapporter tous les vases du temple que Nabuchodonosor avoit emportés à Babylone, et feroit revenir tous les captifs. A quoi Jérémie répondit qu'il souhaitoit que le Seigneur vérifiât les paroles que cet homme venoit de prononcer, afin que les vases fussent rapportés en la maison du Seigneur, et que tous les captifs qui avoient été transférés à Babylone fussent ramenés en ce lieu. Le faux prophète ayant encore insisté pour assurer ses fausses prédictions, Jérémie lui prédit qu'il mourroit dans cette année même, parce qu'il avoit parlé contre le Seigneur; et en effet ce faux prophète mourut deux mois après. Au chapitre précédent on voit aussi que dans cette même année [3] Jérémie disoit aux prêtres et au peuple : *N'écoutez point les paroles de vos prophètes, qui vous font des prédictions et qui vous disent : Les vases de la maison du Seigneur seront bientôt rapportés de Babylone ; car ils vous prophétisent le mensonge* [4]. Or,

[1] Comment. sur Jérémie, LI, 59. — [2] *Jerem.* XXVIII, 1 *et seqq.* — [3] Cette époque est marquée au ℣ 1 du chap. XXVIII qui finit les deux chapitres. — [4] *Jerem.* XXVII, 16.

selon le témoignage de Jérémie, la députation de Saraïas est de la *quatrième année* de Sédécias [1]. Si donc on suppose que Saraïas eût été envoyé pour redemander les vases enlevés, et que ces vases lui eussent été rendus l'année suivante, cinquième de Sédécias, cela s'accordera mal, non-seulement avec la prédiction du faux prophète Hananias, mais avec la prédiction de Jérémie même. Et d'abord, quant à la prédiction du faux prophète, dom Calmet a lui-même remarqué qu'il y avoit quelque inconvénient à l'accorder avec l'objet qu'il attribuoit à la députation de Saraïas. C'est un des motifs qu'il apporte pour rendre suspecte l'époque de cette prédiction. Les difficultés qu'il croit trouver dans cette époque lui donnent lieu de conjecturer qu'en cet endroit LA QUATRIÈME ANNÉE *pourroit bien être une glose ajoutée au texte* [2]. Et sur le point dont il s'agit, voici son raisonnement : « Nous avons dit plus » haut (ce sont ses termes), que Saraïas fut député par » Sédécias la quatrième année de son règne, pour demander les vases sacrés à Nabuchodonosor, et que ces vases » sacrés furent renvoyés la même année (il devoit dire » l'année suivante); cela justifie encore que ce chapitre est » du commencement de Sédécias (c'est-à-dire d'un temps » antérieur à la quatrième année de ce prince); car, si ce » prince eût envoyé un ambassadeur à Babylone dans le » même temps qu'Hananias prophétisoit, c'est-à-dire, selon » le titre de ce chapitre, *la quatrième année* de son règne, » ce faux prophète auroit-il été assez mal avisé pour prédire » que ces vases ne seroient renvoyés qu'à deux ans de là et » la sixième année de Sédécias? Il auroit mis sans doute » un terme bien plus court, ou il se seroit contenté de dire » que bientôt ils reviendroient, ou qu'avant deux ans on » les verroit à Jérusalem. Mais il fixe hardiment et témérairement le terme de deux ans précis, comme un homme » qui parle en l'air et au hasard. » Et plus loin, après avoir rapporté la prédiction de ce faux prophète, il dit : « Cette prédiction est fausse, de quelque manière qu'on » la prenne. Si ce chapitre est de la première année de Sédécias, comme il y a beaucoup d'apparence, il est faux » que les vases sacrés aient été rapportés à Jérusalem à deux » ans de là. Ils ne revinrent que la quatrième année de ce » prince (selon son hypothèse, il devoit dire la cinquième).

[1] *Jerem.* LI, 59. — [2] Comment. sur Jérémie, XXVIII, 1.

» Et si ce qui est raconté ici est arrivé la quatrième année
» de Sédécias, la prédiction est encore fausse, puisque la
» même année (il devoit dire l'année suivante) Saraïas
» obtint de Nabuchodonosor la restitution de ces vases [1]. »
Mais si ce dernier fait est vrai, que devient la prédiction
de Jérémie, qui avoit dit aux prêtres et au peuple que
ceux qui disoient que les vases seroient bientôt rapportés
prophétisoient le mensonge? Dom Calmet a senti la difficulté; et voici comment il prétend s'en tirer : « Les faux
» prophètes, dit-il, flattoient les prêtres de la vaine espé-
» rance que les vases sacrés que Nabuchodonosor avoit em-
» portés du temple, premièrement en la quatrième année
» de Joakim, et ensuite lorsque Jéchonias fut emmené captif
» à Babylone, seroient bientôt rapportés; mais nous savons
» que ces prédictions n'eurent pas leur effet. Nabuchodo-
» nosor ne pensa pas à les renvoyer; et Sédécias fut obligé,
» en la quatrième année de son règne, de députer Saraïas
» à Babylone pour solliciter auprès de Nabuchodonosor le
» renvoi de ces vases. Il est vrai que ce prince accorda la
» grâce qu'on lui demandoit, mais ce fut la cinquième
» année après leur transport, et d'une manière fort diffé-
» rente de ce que les faux prophètes, et en particulier
» Hananias, avoient prédit; car ils promettoient que le roi
» de Babylone les renverroit de son propre mouvement,
» et cela bientôt, c'est-à-dire dans deux ans; et la chose
» n'arriva qu'à quatre ans de là, et en suite d'une députa-
» tion de la part de Sédécias. Il semble même par le texte
» grec de Baruch (il pouvoit dire également, et par le texte
» latin de la Vulgate) que Nabuchodonosor ne renvoya à
» Jérusalem que des vases d'argent, qui avoient été faits
» par Sédécias, forts différens de ceux qui avoient été en-
» levés sous Jéchonias, lesquels étoient d'or [2]. » Dom Calmet est obligé de se raccrocher ici au texte même qu'il a voulu nous enlever par le retranchement d'un pronom qui lui devient ici nécessaire. Mais si ces vases étoient ceux qui avoient été faits par Sédécias, comme en effet nous le soutenons, quand avoient-ils été enlevés? *C'est*, dit dom Calmet, *une circonstance dont nous n'avons aucune connoissance* [3]. Ainsi, de l'aveu même de dom Calmet, l'enlèvement de ces vases avant la ruine du temple est un fait avancé sans preuve. Mais de plus, selon dom Calmet, ces

[1] Sur le ℣ 3. — [2] Comment. sur Jérémie, XXVII, 16. — [3] Sur Baruch, I, 8.

faux prophètes promettoient que le roi de Babylone renverroit de son propre mouvement les vases qu'il avoit enlevés; et cela est encore avancé sans preuve. Jérémie leur impute simplement de dire : *Les vases de la maison du Seigneur seront bientôt rapportés de Babylone* [1]. Et Hananias disoit : *Voici ce que dit le Seigneur :.... Encore deux ans, et je ferai rapporter en ce lieu tous les vases de la maison du Seigneur* [2]. Les faux prophètes annonçoient donc simplement que les vases seroient rapportés, sans dire de quelle manière ils seroient rendus. Jérémie soutient que les paroles de ces faux prophètes sont des mensonges, et que les vases enlevés ne seront rapportés ni dans deux ans, ni bientôt, comme les faux prophètes le disent; mais que *les vases mêmes qui ont été laissés dans la maison du Seigneur seront transportés à Babylone, et qu'ils y demeureront jusqu'au jour où le Seigneur les visitera, et les fera rapporter et les remettre en leur lieu* [3]. Car c'est encore une prophétie qu'il est important de remarquer. Et après des paroles si expresses, on prétendra que des vases aient été rendus par Nabuchodonosor et rapportés à Jérusalem dès la cinquième année de Sédécias! Cela est contre toute vraisemblance; le texte sacré ne dit rien de semblable. Saraïas fut envoyé à Babylone en la quatrième année de Sédécias; mais on ignore le sujet de sa députation; et s'il est permis de former sur cela quelque conjecture, il y a lieu de croire que ce fut simplement pour payer le tribut que Nabuchodonosor avoit imposé à la Judée. Baruch ne l'accompagna point; et les vases du temple ne furent alors ni redemandés ni rendus; mais cinq ans après que les Chaldéens eurent pris et brûlé la ville de Jérusalem, c'est-à-dire cinq ans après la ruine entière de cette ville sous Sédécias, les vases d'argent que ce prince avoit fait faire après la prise de Jéchonias, et qui furent enlevés, selon la prédiction de Jérémie, lorsque Jérusalem fut détruite et le temple brûlé, furent rendus à Baruch pour être renvoyés en la terre de Juda. Voilà ce que le texte sacré nous apprend. Alors tout se concilie aisément; et cet accord achève de prouver que le livre de Baruch fut écrit, non en la cinquième année du règne de Sédécias, mais en la cinquième année depuis la ruine de Jérusalem et du temple.

[1] *Jerem.* XXVII, 16. — [2] *Jerem.* XXVIII, 3. — [3] *Jerem.* XXVII, 18 *et seqq.*

Réponse à une objection de Maldonat, touchant la lecture de ce livre devant Jéchonias.

Il y a cependant encore une difficulté qui a été formée, non par dom Calmet, mais par Maldonat, et à laquelle l'abbé de Vence a pris soin de répondre. Maldonat, qui soutient le sentiment que dom Calmet a adopté, prétend que si le livre de Baruch avoit été écrit depuis la ruine de Jérusalem, il auroit été lu non-seulement devant Jéchonias, comme le porte le texte de ce livre même [1], mais devant Sédécias, qui étoit alors à Babylone. Mais à cela on peut répondre deux choses : ou le prophète ne le put pas, ou le Seigneur ne le voulut pas. Le texte sacré marque expressément [2] que Sédécias ayant été conduit à Babylone, fut enfermé dans une prison où il demeura jusqu'à sa mort. Il est vrai que Jéchonias étoit aussi prisonnier, et ne fut délivré de ses liens que par Evilmérodac, fils et successeur de Nabuchodonosor. Mais la captivité de ces deux prisonniers pouvoit être fort différente; Jéchonias s'étoit rendu entre les mains de Nabuchodonosor, et avoit ainsi mérité un traitement moins rigoureux; Sédécias s'étoit défendu jusqu'à la dernière extrémité; et, la ville étant prise, il s'enfuyoit lorsqu'il fut arrêté et conduit devant Nabuchodonosor, qui fit tuer les enfans de ce prince devant les yeux de leur père; et, après cette sanglante exécution, lui fit percer les yeux, le fit charger de chaînes et l'envoya à Babylone pour y être enfermé pendant tout le reste de ses jours. Il est donc fort vraisemblable que Sédécias, dans sa captivité, eut moins de liberté que Jéchonias; ainsi on s'assembloit librement auprès de Jéchonias; mais peut-être ne pouvoit-on pas s'assembler de même auprès de Sédécias. D'ailleurs ces deux princes étant également déposés, Sédécias ne conservoit pas plus d'autorité que Jéchonias, et au contraire Jéchonias méritoit de la part des Juifs plus d'égards que Sédécias. Jéchonias avoit occupé le trône par droit de succession; Sédécias ne l'avoit occupé que sous l'autorité du vainqueur. Jéchonias s'étoit soumis à l'ordre de Dieu en se rendant à Nabuchodonosor; Sédécias, en refusant de se rendre, avoit irrité le Seigneur contre lui et contre son peuple. Enfin quand il auroit été libre au peuple de s'assembler auprès de Sédécias, quand le peuple auroit eu autant d'égards pour Sédécias que pour Jéchonias, le Seigneur ordonna peut-être à Baruch de lire ce livre devant Jéchonias plutôt que devant Sédécias : Jéchonias étoit

[1] *Baruch*, I, 3. — [2] *Jerem.* LII, 11.

celui dont la postérité devoit durer jusqu'au Messie, qui devoit sortir de sa race; et ce fut peut-être par un ordre exprès du Seigneur que cette lecture fut faite devant lui. En un mot, quelle que puisse être la cause pour laquelle cette lecture fut faite devant Jéchonias et non devant Sédécias, on ne peut pas s'autoriser de cette circonstance pour en conclure que cette lecture fut faite sous le règne de Sédécias et avant la ruine du temple : rien n'oblige à tirer de là cette conclusion, qui d'ailleurs est expressément contredite par les textes, qui prouvent que cette lecture fut faite après que Jérusalem eut été prise et brûlée, le temple détruit et tous les vases sacrés enlevés.

Mort de Baruch. Style de ce prophète.

On ignore ce que devint Baruch après qu'il eut écrit et lu son livre au milieu des Juifs captifs à Babylone. Les rabbins soutiennent qu'il mourut dans ce pays. Sa mémoire a toujours été en bénédiction chez les juifs et chez les chrétiens. L'historien Josèphe remarque [1] que ce prophète étoit non-seulement d'une naissance illustre, mais aussi fort habile dans la langue de son pays. On ne peut guère aujourd'hui juger de son style, puisqu'on est privé du texte original. Quelque fidèle que soit une version, il est difficile qu'elle puisse faire assez connoître le style d'un auteur. Mais au fond il nous importe fort peu de connoître quel fut le style de Baruch; les vérités qu'il annonce, les sentimens qu'il exprime, sont les choses qui doivent uniquement nous intéresser.

[1] *Jos. Ant. l.* x, *c.* 11.

BARUCH.[a]

CHAPITRE PREMIER.

Prologue du livre de Baruch. Ce livre fut lu devant les Juifs captifs à Babylone, et envoyé par eux à leurs frères de Jérusalem. Livre de Baruch, où d'abord ce prophète confesse au nom de son peuple la justice des châtimens que le Seigneur exerce sur eux.

Avant l'ère chr. vulg. 583.

1. Voici les paroles du livre " qu'écrivit Baruch, fils de Nérias fils de Maasias fils de Sédécias fils de Sédéi fils d'Helcias, lorsqu'il étoit à Babylone, "

2. Le septième jour du mois " de la cinquième année depuis que les Chaldéens eurent pris Jérusalem, et l'eurent brûlée.

3. Baruch lut les paroles de ce livre devant Jéchonias fils de Joakim, roi de Juda, et devant tout le peuple qui venoit entendre lire ce livre.

4. Devant les grands, devant les enfans des rois, devant les anciens et devant le peuple, depuis le plus petit jusqu'au plus grand de tous ceux qui demeuroient à Babylone, près du fleuve de Sod. "

1. Et hæc verba libri, quæ scripsit Baruch filius Neriæ filii Maasiæ, filii Sedeciæ, filii Sedei, filii Helciæ, in Babylonia,

2. In anno quinto, in septimo die mensis, in tempore quo ceperunt Chaldæi Jerusalem, et succenderunt eam igni.

3. Et legit Baruch verba libri hujus ad aures Jechoniæ filii Joakim regis Juda, et ad aures universi populi venientis ad librum,

4. Et ad aures potentium, filiorum regum, et ad aures presbyterorum, et ad aures populi, a minimo usque ad maximum eorum omnium habitantium in Babylonia, ad flumen Sodi.

(1) *S. Script. prop.*, part. VI, n. 105.

℣ 1. Ou de la lettre.

Ibid. Il y étoit venu d'Egypte, après la mort du prophète Jérémie.

℣ 2. Comme il ne désigne pas le mois, on croit que c'est le premier, nommé *Nisan*. Peut-être ausi est-ce le mois de Sivan, qui se trouve marqué au verset 8 et qui est le troisième mois. Il y a lieu de présumer que les copistes ont ici omis le nom du mois.

℣ 4. L'Euphrate, que l'abondance et l'impétuosité de ses eaux ont fait nommer *Sod*, c'est-à-dire le superbe.

— Autr. : l'Euphrate pouvait recevoir les eaux de quelque rivière de ce nom.

5. Qui audientes plorabant, et jejunabant, et orabant in conspectu Domini.

5. Et lorsqu'ils écoutoient cette lecture, ils pleuroient, ils jeûnoient, et ils prioient devant le Seigneur.

6. Et collegerunt pecuniam secundum quod potuit uniuscujusque manus,

6. Ils amassèrent aussi de l'argent, selon que chacun d'eux put le faire,

7. Et miserunt in Jerusalem ad Joakim filium Helciæ filii Salom sacerdotem, et ad sacerdotes, et ad omnem populum, qui inventi sunt cum eo in Jerusalem:

7. Et ils l'envoyèrent à Jérusalem au prêtre Joakim, fils d'Helcias fils de Salom, et aux prêtres, et à tout le peuple qui se trouva avec lui dans Jérusalem; "

8. Cum acciperet vasa templi Domini, quæ ablata fuerant de templo, revocare in terram Juda, decima die mensis Sivan, vasa argentea, quæ fecit Sedecias filius Josiæ, rex Juda,

8. Dans le temps même qu'il recevoit les vases du temple du Seigneur, qui avoient été emportés du temple, " pour les reporter en la terre de Juda, le dixième jour du mois de Sivan, " lesquels étoient les vases d'argent que Sédécias, fils de Josias et roi de Juda, avoit fait faire,

9. Posteaquam cepisset Nabuchodonosor rex Babylonis Jechoniam, et principes, et cunctos potentes, et populum terræ, ab Jerusalem, et duxit eos vinctos in Babylonem.

9. Après que Nabuchodonosor, roi de Babylone, eut pris Jéchonias, les princes et tous les grands, " et le peuple du pays, et qu'il les eut emmenés liés de Jérusalem à Babylone. "

10. Et dixerunt: Ecce misimus ad vos pecunias, de quibus emite holocautomata, et thus, et facite

10. Et ils leur " firent dire: Nous vous avons envoyé de l'argent, " achetez-en des holocaustes et de l'encens; et faites-en des offrandes " et des sa-

℣ 7. Y étant revenus des divers pays où la crainte des Chaldéens les avoit obligés de se retirer.

℣ 8. Que le roi de Babylone fit remettre à Baruch.

Ibid. Le troisième mois de l'année.

℣ 9. Au lieu de *et cunctos potentes*, on lit dans le grec *et vinctos*; *et potentes*.

Ibid. C'est alors qu'il emporta tous les vases d'or, et tous les trésors que Salomon avoit mis dans la maison du Seigneur.

℣ 10. A ceux de Jérusalem, en leur renvoyant ces vases.

Ibid. Dom Calmet croit que les cinq premiers chapitres de ce livre sont une lettre des captifs de Babylone à leurs frères qui étoient à Jérusalem, et que cette lettre commence ici. Le père De Carrières pense que ces cinq chapitres sont simplement le livre des prophéties de Baruch, et que le prologue, commencé au premier verset de ce premier chapitre, s'étend jusqu'au verset 15 de ce même chapitre où commence proprement le livre de Baruch. Voyez la préface.

Ibid. Le mot *manna*, qui se lit dans le latin et dans le grec, vient du mot

crifices pour le péché, à l'autel du Seigneur notre Dieu. "

manna, et offerte pro peccato ad aram Domini Dei nostri :

11. Et priez pour la vie de Nabuchodonosor, roi de Babylone, et pour la vie de Baltassar son fils, " afin que leurs jours sur la terre soient comme les jours du ciel. "

11. Et orate pro vita Nabuchodonosor regis Babylonis, et pro vita Baltassar filii ejus, ut sint dies eorum sicut dies cœli super terram :

12. Que le Seigneur nous donne la force, " et qu'il éclaire nos yeux, afin que nous vivions en paix sous l'ombre de Nabuchodonosor, roi de Babylone, et sous l'ombre de Baltassar son fils; que nous les servions long-temps, " et que nous trouvions grâce devant eux.

12. Et ut det Dominus virtutem nobis, et illuminet oculos nostros, ut vivamus sub umbra Nabuchodonosor regis Babylonis, et sub umbra Baltassar filii ejus, et serviamus eis multis diebus, et inveniamus gratiam in conspectu eorum.

13. Priez aussi le Seigneur notre Dieu pour nous, parce que nous avons péché contre le Seigneur notre Dieu, et que sa fureur ne s'est point détournée de nous jusqu'à ce jour.

13. Et pro nobis ipsis orate ad Dominum Deum nostrum : quia peccavimus Domino Deo nostro, et non est aversus furor ejus a nobis usque in hunc diem.

14. Lisez ce livre que nous vous avons envoyé, afin qu'il soit lu publiquement dans le temple du Seigneur " au jour solennel et au jour favorable. "

14. Et legite librum istum, quem misimus ad vos recitari in templo Domini, in die solemni, et in die opportuno :

Infr. II. 6. 15. Et vous direz : " La justice est

15. Et dicetis : Domino

hébreu מנחה, qui signifie proprement les offrandes de pain, de liqueurs, de froment, de farine, de vin.

℣ 10. Autel élevé sur les ruines de son temple.

℣ 11. Nabuchodonosor eut pour fils et successeur immédiat Evilmérodach. On croit qu'il étoit alors disgracié, et que Baltassar ici nommé étoit son fils.

Ibid. Longs et heureux.

℣ 12. La patience et le courage dont nous avons besoin.

Ibid. C'est-à-dire qu'ils vivent long-temps. Les Juifs ne faisoient pas de vœux pour être long-temps exilés de leur patrie.

℣ 14. Dans l'endroit qui tient maintenant lieu de son temple.

Ibid. Pour le faire entendre de tout le peuple.

— On peut croire que le terme original étoit מועד, au jour de la fête, *c'est-à-dire, à l'une des trois grandes fêtes de l'année.* Le mot grec signifie proprement *temporis;* et c'est une des significations du mot hébreu מועד, qui signifie en même temps *conventus solemnis* et *solemnitas.*

℣ 15. Selon le père De Carrières, ici commence le livre de Baruch, c'est-à-

Deo nostro justitia, nobis autem confusio faciei nostræ : sicut est dies hæc omni Juda, et habitantibus in Jerusalem,

le partage du Seigneur notre Dieu; mais le nôtre est la confusion dont notre visage est tout couvert, comme il paroît en ce jour à l'égard de tout Juda, " et des habitans de Jérusalem,

16. Regibus nostris, et principibus nostris, et sacerdotibus nostris, et prophetis nostris, et patribus nostris.

16. De nos rois, de nos princes, de nos prêtres, de nos prophètes et de nos pères.

17. Peccavimus ante Dominum Deum nostrum, et non credidimus, diffidentes in eum :

17. Nous avons péché devant le Seigneur notre Dieu, nous ne l'avons point cru, et nous n'avons eu aucune confiance en lui. *Dan.* IX. 5.

18. Et non fuimus subjectibiles illi, et non audivimus vocem Domini Dei nostri, ut ambularemus in mandatis ejus, quæ dedit nobis.

18. Nous ne lui avons point été assujettis, et nous n'avons point écouté la voix du Seigneur notre Dieu, pour marcher selon les préceptes qu'il nous a donnés.

19. A die, qua eduxit patres nostros de terra Ægypti, usque ad diem hanc, eramus incredibiles ad Dominum Deum nostrum : et dissipati recessimus, ne audiremus vocem ipsius.

19. Depuis le jour qu'il a tiré nos pères du pays d'Egypte jusqu'à ce jour, nous avons été incrédules au Seigneur notre Dieu; et, dans la dissipation et l'égarement de notre esprit, nous nous sommes retirés de lui, pour ne point écouter sa voix.

20. Et adhæserunt nobis multa mala, et maledictiones quæ constituit Dominus Moysi servo suo : qui eduxit patres nostros de terra Ægypti, dare nobis terram fluentem lac et mel, sicut hodierna die.

20. C'est pourquoi nous avons été accablés de plusieurs maux, et des malédictions que le Seigneur avoit prédites par Moïse son serviteur, " qui a fait sortir nos pères de l'Egypte, pour nous donner une terre où couloient des ruisseaux de lait et de miel, comme il paroît aujourd'hui. " *Deut.* XXVIII. 15 *et sqq.*

21. Et non audivimus vocem Domini Dei nostri, secundum omnia verba prophetarum quos misit ad nos:

21. Et nous n'avons point écouté la voix du Seigneur notre Dieu, selon que nous y exhortoient toutes les paroles des prophètes qu'il nous a envoyés.

dire, le livre dont il est parlé au verset précédent, et plus haut aux versets 1 et 3.

℣ 15. Gr. litt. : à l'égard des hommes de Juda. *Omni* pour *homini*.

℣ 20. Voyez au Lévitique, chapitre XXVI, et au Deutéronome, chapitre XXVIII.

Ibid. Ces dernières paroles peuvent se rapporter aux châtimens qu'Israël supportoit alors aussi bien qu'à l'excellence de la terre sainte.

22. Et chacun de nous s'est laissé aller au sens corrompu et à la malignité de son cœur, pour servir ″ des dieux étrangers, et pour commettre le mal devant les yeux du Seigneur notre Dieu.

22. Et abivimus unusquisque in sensum cordis nostri maligni, operari diis alienis, facientes mala ante oculos Domini Dei nostri.

℣ 22. Il y a lieu de croire que c'étoit le sens de l'original : לעבד.

CHAPITRE II.

Le prophète, parlant toujours au nom de son peuple, reconnoît la justice des jugemens du Seigneur, et implore sa miséricorde avec confiance en ses promesses.

1. C'est pourquoi le Seigneur notre Dieu a vérifié sa parole qu'il nous avoit fait dire à nous, à nos juges qui ont jugé Israël, à nos rois, à nos princes, à tout Israël et à Juda;

1. Propter quod statuit Dominus Deus noster verbum suum, quod locutus est ad nos, et ad judices nostros, qui judicaverunt Israel, et ad reges nostros, et ad principes nostros, et ad omnem Israel, et Juda:

2. En amenant sur nous de si grands maux qu'on n'en a jamais vus sous le ciel comme ceux qui sont arrivés à Jérusalem, selon qu'il est écrit dans la loi de Moïse,

2. Ut adduceret Dominus super nos mala magna, quæ non sunt facta sub cœlo, quemadmodum facta sunt in Jerusalem, secundum quæ scripta sunt in lege Moysi:

3. Que l'homme a mangé la chair de son propre fils et la chair de sa propre fille. ″

3. Ut manducaret homo carnes filii sui, et carnes filiæ suæ.

4. Et le Seigneur les ″ a livrés entre les mains de tous les rois qui nous environnent, pour être la fable des hommes, et un exemple de malheur et de désolation ″ au milieu de tous les peuples parmi lesquels le Seigneur nous a dispersés;

4. Et dedit eos sub manu regum omnium, qui sunt in circuitu nostro, in improperium, et in desolationem in omnibus populis, in quibus nos dispersit Dominus.

5. Et nous avons été assujettis aux autres, au lieu de leur commander;

5. Et facti sumus subtus, et non supra, quia pecca-

℣ 3. Voyez au Deutéronome, xxviii, 53-55, et au Lévitique, xxvi, 29.
℣ 4. Les habitans de cette ville.
Ibid. On peut conjecturer que le terme original étoit לשמה, qui peut également signifier *in desolationem* ou *in stuporem*, un objet d'étonnement.

vimus Domino Deo nostro, non obaudiendo voci ipsius.

6. Domino Deo nostro justitia : nobis autem et patribus nostris confusio faciei, sicut est dies hæc.

7. Quia locutus est Dominus super nos omnia mala hæc, quæ venerunt super nos :

8. Et non sumus deprecati faciem Domini Dei nostri, ut reverteremur unusquisque nostrum a viis nostris pessimis.

9. Et vigilavit Dominus in malis, et adduxit ea super nos : quia justus est Dominus in omnibus operibus suis, quæ mandavit nobis :

10. Et non audivimus vocem ipsius ut iremus in præceptis Domini, quæ dedit ante faciem nostram.

11. Et nunc, Domine Deus Israel, qui eduxisti populum tuum de terra Ægypti in manu valida, et in signis, et in prodigiis, et in virtute tua magna, et in brachio excelso, et fecisti tibi nomen sicut est dies iste :

12. Peccavimus, impie egimus, inique gessimus, Domine Deus noster, in omnibus justitiis tuis.

13. Avertatur ira tua a nobis, quia derelicti sumus

parce que nous avons péché contre le Seigneur notre Dieu, en n'obéissant point à sa voix.

6. La justice est le partage du Seigneur notre Dieu ; mais le nôtre, ainsi que celui de nos pères, est la confusion qui nous couvre le visage, selon qu'il paroît en ce jour. ″ *Supr.* I. 15.

7. Car le Seigneur nous avoit prédit tous ces maux qui sont venus sur nous ;

8. Et nous n'avons point présenté nos prières devant la face du Seigneur notre Dieu, afin que chacun de nous se retirât de sa voie toute corrompue.

9. C'est pourquoi l'œil du Seigneur a veillé sur les maux, ″ et il les a fait venir sur nous ; parce que le Seigneur est juste dans toutes ses œuvres, dans tout ce qu'il a ordonné sur nous. ″

10. Et nous n'avons point écouté sa voix, pour marcher dans les préceptes du Seigneur, qu'il nous avoit donnés afin que nous les eussions devant les yeux.

11. Mais maintenant, Seigneur Dieu d'Israël, qui avez tiré votre peuple de l'Egypte avec une main forte, en faisant des merveilles et des prodiges par votre grande puissance et avec un bras élevé, et qui vous êtes acquis un grand nom, comme il paroît en ce jour. ″ *Dan.* IX. 15.

12. Nous avons péché, nous avons fait des actions impies, nous avons commis l'iniquité, Seigneur notre Dieu, contre vos justes ordonnances.

13. Que votre colère se détourne de nous, parce que nous sommes de-

ỳ 6. Où nous sommes accablés des maux dont il nous avoit menacés.

ỳ 9. C'est-à-dire, s'est appliqué à nous punir.

Ibid. Autr. : dans les commandemens qu'il nous a prescrits.

ỳ 11. Par l'accomplissement des menaces qu'il avoit faites par la bouche de Moïse plus de 850 ans auparavant.

meurés en petit nombre au milieu des nations parmi lesquelles vous nous avez dispersés.

14. Seigneur, exaucez nos prières et nos oraisons; délivrez-nous pour l'amour de vous-même, et faites-nous trouver grâce devant ceux qui nous ont emmenés hors de notre pays;

15. Afin que toute la terre sache que vous êtes le Seigneur notre Dieu, et que ce n'est pas en vain qu'Israël et toute sa race a porté le nom de votre peuple.

16. Seigneur, jetez les yeux sur nous
Isai. LXIII. 15. de votre demeure sainte; abaissez votre oreille, et exaucez-nous.

Isai. XXXVII. 17; LXIV. 9. *Ps.* CXIII. 17. 17. Ouvrez vos yeux, et voyez; " car ce ne sont point les morts qui sont sous la terre dont l'esprit a été séparé de leurs entrailles, qui rendront l'honneur et la gloire à la justice du Seigneur; "

18. Mais c'est l'âme qui est triste à cause de la grandeur du mal " qu'elle a fait, qui marche courbée et abattue, " dont les yeux sont dans la langueur et la défaillance; c'est l'âme, dis-je, qui est pressée de la faim ", qui vous rendra, Seigneur, la gloire et la justice. "

19. Car ce n'est point en nous appuyant sur la justice de nos pères " que nous nous prosternons devant votre face, pour vous offrir nos prières et

pauci inter gentes, ubi dispersisti nos.

14. Exaudi, Domine, preces nostras et orationes nostras, et educ nos propter te: et da nobis invenire gratiam ante faciem eorum, qui nos abduxerunt:

15. Ut sciat omnis terra, quia tu es Dominus Deus noster, et quia nomen tuum invocatum est super Israel, et super genus ipsius.

16. Respice, Domine, de domo sancta tua in nos, et inclina aurem tuam, et exaudi nos.

17. Aperi oculos tuos, et vide: quia non mortui, qui sunt in inferno, quorum spiritus acceptus est a visceribus suis, dabunt honorem et justificationem Domino:

18. Sed anima quæ tristis est super magnitudine mali, et incedit curva et infirma, et oculi deficientes: et anima esuriens dat tibi gloriam et justitiam Domino.

19. Quia non secundum justitias patrum nostrorum nos fundimus preces, et petimus misericordiam ante

℣ 17. Voyez les maux que nous souffrons.

Ibid. C'est-à-dire, qui lui rendront publiquement honneur et gloire devant les hommes sur la terre.

℣ 18. Le mot *mali* n'est pas dans le grec.

Ibid. Pénétrée de douleur de ses fautes.

Ibid. Accablée d'afflictions.

Ibid. La fidélité avec laquelle vous accomplissez ce que vous avez promis à ceux qui ont un cœur contrit et humilié.

℣ 19. Le grec ajoute: et de nos rois, καὶ τῶν βασιλέων ἡμῶν.

conspectum suum, Domine Deus noster :

pour implorer votre miséricorde, " ô Seigneur notre Dieu !

20. Sed quia misisti iram tuam et furorem tuum super nos, sicut locutus es in manu puerorum tuorum prophetarum, dicens :

20. Mais c'est parce que vous avez envoyé contre nous votre colère et votre fureur, comme vous l'avez prédit par vos serviteurs et vos prophètes, " en disant :

21. Sic dicit Dominus: Inclinate humerum vestrum et cervicem vestram, et opera facite regi Babylonis : et sedebitis in terra, quam dedi patribus vestris.

21. Voici ce que dit le Seigneur : Baissez le cou et les épaules, " et assujettissez-vous " au roi de Babylone, et vous demeurerez en repos dans la terre que j'ai donnée à vos pères.

22. Quod si non audieritis vocem Domini Dei vestri operari regi Babyloniæ, defectionem vestram faciam de civitatibus Juda, et a foris Jerusalem,

22. Que si vous n'écoutez point la voix du Seigneur notre Dieu, pour vous assujettir au roi de Babylone, je vous ferai sortir des villes de Juda et hors de Jérusalem ;

23. Et auferam a vobis vocem jucunditatis et vocem gaudii, et vocem sponsi et vocem sponsæ, et erit omnis terra sine vestigio ab inhabitantibus eam.

23. Et je ferai cesser parmi vous les cantiques de joie et les chants de réjouissance, la voix de l'époux et la voix de l'épouse ; et il ne restera plus de trace dans toute votre terre qu'elle ait jamais été habitée. "

24. Et non audierunt vocem tuam, ut operarentur regi Babylonis : et statuisti verba tua, quæ locutus es in manibus puerorum tuorum prophetarum, ut transferrentur ossa regum nostrorum, et ossa patrum nostrorum de loco suo.

24. Mais nos pères n'ont point écouté votre voix pour s'assujettir au roi de Babylone. Vous avez fait voir la certitude de vos paroles, que vous aviez prédites par vos serviteurs les prophètes, en faisant transporter hors de leur lieu les os de nos rois et les os de nos pères. "

25. Et ecce projecta sunt in calore solis et in gelu noctis : et mortui sunt in

25. Et ils ont été exposés à l'ardeur du soleil et au froid de la nuit, après qu'ils sont morts dans de cruelles dou-

℣ 19. Ces mots, *preces et petimus*, ne sont pas dans le grec.

℣ 20. Autrement et à la lettre : par les prophètes vos serviteurs.

℣ 21. Ces mots, *et cervicem vestram*, ne sont pas dans le grec.

Ibid. Il y a lieu de croire que c'étoit la signification propre du terme original ועבדו. Voyez Jérémie, XXVII, 12 et suiv. Le mot hébreu עבדו signifie en même temps *servite* et *opera facite*.

℣ 23. Gr. autr. : et toute cette terre sera réduite en un désert, sans qu'il y ait personne qui l'habite. Cette interprétation est fondée sur le style des Hébreux, qui prennent ainsi quelquefois מן, *ab*, pour מאין, *absque*.

℣ 24. Comme vous le leur aviez prédit. — Voyez Jérémie, VIII, 1 et 2.

leurs, par la famine et par l'épée, ou hors de leurs pays.

doloribus pessimis, in fame et in gladio, et in emissione.

26. Vous avez aussi réduit ce temple où votre nom a été invoqué " dans l'état où nous le voyons aujourd'hui, à cause des iniquités d'Israël et de Juda.

26. Et posuisti templum in quo invocatum est nomen tuum in ipso, sicut hæc dies propter iniquitatem domus Israel et domus Juda.

27. Et en tout cela, Seigneur notre Dieu, vous nous avez traités selon toute votre bonté et selon votre grande miséricorde ;"

27. Et fecisti in nobis, Domine Deus noster, secundum omnem bonitatem tuam, et secundum omnem miserationem tuam illam magnam :

28. Comme vous l'aviez déclaré par Moïse votre serviteur, lorsque vous lui ordonnâtes d'écrire votre loi pour les enfans d'Israël,

28. Sicut locutus es in manu pueri tui Moysi, in die qua præcepisti ei scribere legem tuam coram filiis Israel,

Levit. XXVI. 14 *et seqq.* *Deut.* XXVIII. 15.

29. En disant : Si vous n'écoutez point ma voix, toute cette grande multitude d'hommes sera réduite en un très-petit nombre au milieu des nations, parmi lesquelles je les disperserai ;

29. Dicens : Si non audieritis vocem meam, multitudo hæc magna convertetur in minimam inter gentes, quo eos dispergam :

30. Car je sais que ce peuple ne m'écoutera point, parce que c'est un peuple qui a la tête dure ; mais il rentrera enfin en lui-même dans la terre de sa captivité.

30. Quia scio quod me non audiet populus, populus est enim dura cervice : et convertetur ad cor suum in terra captivitatis suæ :

31. Et ils sauront que c'est moi qui suis le Seigneur leur Dieu ; je leur donnerai un cœur, et ils comprendront ; des oreilles, et ils entendront.

31. Et scient quia ego sum Dominus Deus eorum : et dabo eis cor, et intelligent : aures, et audient.

32. Ils me loueront " dans la terre de leur captivité, et ils se souviendront de mon nom.

32. Et laudabunt me in terra captivitatis suæ, et memores erunt nominis mei.

33. Ils quitteront cette dureté qui les rend comme inflexibles, et cette malignité de leurs œuvres ; parce qu'ils

33. Et avertent se a dorso suo duro, et a malignitatibus suis : quia reminiscen-

℣ 26. Autr. : qui étoit consacré à votre nom, *qui étoit appelé votre temple.*

℣ 27. Puisque vous ne nous avez châtiés de la sorte qu'afin de nous faire rentrer en nous-mêmes, et de nous mettre en état d'obtenir de vous le pardon de nos péchés.

℣ 32. M'adresseront leurs prières.

tur viam patrum suorum qui peccaverunt in me.

se souviendront de la voie de leurs pères qui ont péché contre moi."

34. Et revocabo illos in terram, quam juravi patribus eorum Abraham, Isaac, et Jacob, et dominabuntur eis : et multiplicabo eos, et non minorabuntur.

34. Et je les rappelerai dans la terre que j'ai promise avec serment à Abraham, à Isaac et à Jacob ; ils en" seront les maîtres ; je les multiplierai, et ils ne diminueront point.

35. Et statuam illis testamentum alterum sempiternum, ut sim illis in Deum, et ipsi erunt mihi in populum : et non movebo amplius populum meum, filios Israel, a terra quam dedi illis.

35. Je ferai avec eux une autre " alliance qui sera éternelle, afin que je sois leur Dieu et qu'ils soient mon peuple ; et je ne ferai plus sortir les enfans d'Israël, qui sont mon peuple, de la terre que je leur aurai donnée.

℣ 33. Des maux dont ils ont été affligés par suite de cette voie corrompue.
℣ 34. C'est le sens du grec : κυριεύσουσιν αὐτῆς.
℣ 35. Ce mot *alterum* n'est pas dans le grec.

CHAPITRE III.

Le prophète continue d'implorer la miséricorde du Seigneur au nom de ses frères. Il exhorte Israël à reconnoître que son infidélité est la source de ses maux, et l'invite à rechercher la sagesse. Elle ne vient que de Dieu. Il l'a manifesté à Israël. Prophétie de l'incarnation du Verbe.

1. Et nunc, Domine omnipotens, Deus Israel, anima in angustiis, et spiritus anxius clamat ad te :

1. Maintenant donc, Seigneur tout-puissant, Dieu d'Israël, l'âme dans la douleur qui la presse, et l'esprit dans l'inquiétude qui l'agite, crie vers vous :

2. Audi, Domine, et miserere, quia Deus es misericors, et miserere nostri : quia peccavimus ante te.

2. Ecoutez, Seigneur, et ayez compassion, parce que vous êtes un Dieu compatissant ; faites-nous miséricorde, parce que nous avons péché en votre présence.

3. Quia tu sedes in sempiternum, et nos peribimus in ævum ?

3. Car, vous qui subsistez éternellement dans une paix souveraine, souffrirez-vous que nous périssions pour jamais ?

4. Domine omnipotens, Deus Israel, audi nunc orationem mortuorum Israel, et filiorum ipsorum qui peccaverunt ante te : et non audierunt vocem Domini Dei

4. Seigneur tout-puissant, Dieu d'Israël, écoutez maintenant la prière des morts d'Israël," et des enfans de ceux qui ont péché devant vous, et qui, n'ayant point écouté la voix du Seigneur leur Dieu, nous ont attiré ces

℣ 4. C'est-à-dire, des enfans d'Israël, dont l'extrême misère les rend semblables à ceux qui descendent sous la terre. *Infr.* ℣ 11. *Ezech*, XXXVII, 12.

maux qui se sont attachés inséparablement à nous.

sui, et agglutinata sunt nobis mala.

5. Daignez ne plus vous souvenir des iniquités de nos pères; mais souvenez-vous plutôt en ce temps-ci de votre main″ et de votre nom.

5. Noli meminisse iniquitatum patrum nostrorum : sed memento manus tuæ, et nominis tui in tempore isto.

6. Car vous êtes le Seigneur notre Dieu; et nous vous louerons, Seigneur.

6. Quia tu es Dominus Deus noster, et laudabimus te, Domine :

7. Parce que c'est pour cela même que vous avez répandu votre crainte dans nos cœurs, afin que nous invoquions votre nom, et que nous publiions vos louanges dans notre captivité, en nous convertissant et en nous retirant de l'iniquité de nos pères, qui ont péché devant vous.

7. Quia propter hoc dedisti timorem tuum in cordibus nostris, et ut invocemus nomen tuum, et laudemus te in captivitate nostra, quia convertimur ab iniquitate patrum, nostrorum qui peccaverunt ante te.

8. Vous nous voyez aujourd'hui dans cette captivité, où vous nous avez dispersés pour être la fable et l'exécration des hommes, et un exemple de la peine due au péché, ″ selon toutes les iniquités de nos pères, qui se sont retirés de vous, ô Seigneur notre Dieu!

8. Et ecce nos in captivitate nostra sumus hodie, qua nos dispersisti in improperium et in maledictum, et in peccatum, secundum omnes iniquitates patrum nostrorum, qui recesserunt a te, Domine Deus noster.

9. Ecoutez, ô Israël, les ordonnances de la vie; ″ prêtez l'oreille pour apprendre les règles de la prudence.

9. Audi, Israel, mandata vitæ : auribus percipe, ut scias prudentiam.

10. D'où vient, ô Israël! que vous êtes présentement dans le pays de vos ennemis,

10. Quid est, Israel, quod in terra inimicorum es?

11. Que vous vieillissez dans une terre étrangère, que vous vous souillez avec les morts, ″ et que vous êtes regardé comme ceux qui descendent sous la terre?

11. Inveterasti in terra aliena, coinquinatus es cum mortuis : deputatus es cum descendentibus in infernum.

12. C'est parce que vous avez quitté la source de la sagesse. ″

12. Dereliquisti fontem sapientiæ.

℣ 5. De votre puissance que vous avez fait éclater en notre faveur.

Ibid. Par lequel vous nous avez si souvent délivrés.

℣ 8. Gr. autr. : en opprobre, en malédiction et en dette. C'est qu'en effet ces captifs, dépouillés de leurs biens, se voyoient exposés à emprunter, et à contracter ainsi des dettes qui rendoient leur situation encore plus fâcheuse.

℣ 9. Qui vous procureront la vie.

℣ 11. Au milieu des gentils, comme si vous étiez au milieu des morts.

℣ 12. Le Seigneur et sa sainte loi.

13. Nam si in via Dei ambulasses, habitasses utique in pace sempiterna.

13. Car, si vous eussiez marché dans la voie du Seigneur, vous seriez assurément demeuré dans une éternelle paix.

14. Disce ubi sit prudentia, ubi sit virtus, ubi sit intellectus : ut scias simul ubi sit longiturnitas vitæ et victus, ubi sit lumen oculorum, et pax.

14. Apprenez où est la prudence, où est la force, où est l'intelligence, afin que vous sachiez en même temps où est la stabilité de la vie, où est la nourriture, " où est la lumière des yeux et la paix."

15. Quis invenit locum ejus? et quis intravit in thesauros ejus?

15. Qui a trouvé le lieu où réside la sagesse? et qui est entré dans ses trésors?

16. Ubi sunt principes gentium, et qui dominantur super bestias quæ sunt super terram,

16. Où sont maintenant ces princes des nations qui dominoient sur les bêtes de la terre,

17. Qui in avibus cœli ludunt,

17. Qui se jouoient des oiseaux du ciel,"

18. Qui argentum thesaurizant, et aurum, in quo confidunt homines, et non est finis acquisitionis eorum : qui argentum fabricant, et solliciti sunt, nec est inventio operum illorum?

18. Qui amassoient dans leurs trésors l'argent et l'or dans lequel les hommes mettent leur confiance, et qu'ils désirent avec une passion qui n'a point de bornes, qui faisoient mettre l'argent en œuvre avec un art et un soin extrême, et qui en faisoient faire des ouvrages rares?

19. Exterminati sunt, et ad inferos descenderunt, et alii loco eorum surrexerunt.

19. Ils ont été exterminés; il sont descendus dans les enfers; et d'autres sont venus prendre leur place.

20. Juvenes viderunt lumen, et habitaverunt super terram : viam autem disciplinæ ignoraverunt.

20. On a vu des jeunes gens dans la lumière; " ils ont habité sur la terre; " mais ils ont ignoré la voie de la vraie science.

21. Neque intellexerunt semitas ejus, neque filii eorum susceperunt eam, a facie ipsorum longe facta est.

21. Ils n'en ont point compris les sentiers; leurs enfans ne l'ont point reçue; et ils se sont écartés bien loin d'elle."

℣ 14. Ce qui vivifie l'âme. — Gr. autr. : où est la longueur des jours, et la vie, *c'est-à-dire où est la vie, et une longue vie.*

Ibid. La prospérité.

℣ 17. Qui en disposoient à leur gré; tant ils avoient de pouvoir!

℣ 20. Dans la prospérité du siècle.

Ibid. Ils ont excellé dans les arts et dans les connoissances des choses humaines, et ils ont été en honneur.

℣ 21. Gr. autr. : ils ne l'ont point atteinte, et leurs enfans se sont trouvés bien loin de leur voie. Ἀπὸ τῆς ὁδοῦ αὐτῶν.

22. On n'a point entendu parler d'elle dans la terre de Chanaan; ″ et elle n'a point été vue dans Théman. ″

22. Non est audita in terra Chanaan, neque visa est in Theman.

23. Les enfans d'Agar ″ qui recherchent une prudence qui vient de la terre, les négociateurs de Merrha ″ et de Théman, ″ ces conteurs de fables et ces inventeurs d'une prudence et d'une intelligence nouvelle, ″ n'ont point connu la voie de la vraie sagesse, et n'ont pu en découvrir les sentiers.

23. Filii quoque Agar, qui exquirunt prudentiam quæ de terra est, negotiatores Merrhæ et Theman, et fabulatores, et exquisitores prudentiæ et intelligentiæ: viam autem sapientiæ nescierunt, neque commemorati sunt semitas ejus.

24. O Israël, que la maison de Dieu ″ est grande! et combien est étendu le lieu qu'il possède!

24. O Israel, quam magna est domus Dei, et ingens locus possessionis ejus!

25. Il est vaste, et n'a point de bornes; il est élevé, il est immense.

25. Magnus est, et non habet finem: excelsus et immensus.

26. C'est là qu'ont été ces géans si célèbres, ″ qui étoient dès le commencement; ces géans d'une si haute taille, qui savoient la guerre.

26. Ibi fuerunt gigantes nominati illi, qui ab initio fuerunt statura magna, scientes bellum.

27. Cependant le Seigneur ne les a point choisis, ″ et ils n'ont point trouvé ″ la voie de la sagesse; ″ c'est pour cela aussi qu'ils se sont perdus;

27. Non hos elegit Dominus, neque viam disciplinæ invenerunt: propterea perierunt.

28. Et, comme ils n'ont point eu de sagesse, leur propre folie les a précipités dans la mort.

28. Et quoniam non habuerunt sapientiam, interierunt propter suam insipientiam.

29. Qui est monté au ciel pour y aller prendre la sagesse? ou qui l'a fait descendre du haut des nues?

29. Quis ascendit in cœlum, et accepit eam, et eduxit eam de nubibus?

℣ 22. Tant qu'elle a été occupée par ses anciens habitans.

Ibid. Capitale de l'Idumée; pour tout le pays.

℣ 23. Les descendans d'Ismaël.

Ibid. Il y en a en Arabie plusieurs villes dont le nom approche de celui-ci. Quelques commentateurs présument que c'est *Maara* des Sidoniens. Voyez Josué XIII, 4.

Ibid. Théman dont il est ici parlé étoit une ville d'Arabie, différente de Théman, ville de l'Idumée, dont il est parlé au verset précédent.

Ibid. Ces hommes qui se disent poëtes et philosophes.

℣ 24. La terre ou tout l'univers.

℣ 26. Ceux des premiers siècles du monde. Il y avoit encore des hommes de cette race dans la terre de Chanaan du temps de Moïse. Voyez *Num.* XIII, 34.

℣ 27. Pour les instruire de sa loi sainte.

Ibid. Gr.: ni ne leur a donné la voie, etc.

Ibid. Malgré toute leur force et leur science.

30. Quis transfretavit mare, et invenit illam? et attulit illam super aurum electum?

30. Qui a passé la mer, et l'a trouvée, et a mieux aimé l'apporter avec lui que l'or le plus pur?

31. Non est qui possit scire vias ejus, neque qui exquirat semitas ejus.

31. Il n'y a personne qui puisse connoître ses voies, ni qui se mette en peine d'en rechercher les sentiers.

32. Sed qui scit universa, novit eam, et adinvenit eam prudentiâ suâ: qui præparavit terram in æterno tempore, et replevit eam pecudibus et quadrupedibus:

32. Mais celui qui sait tout la connoît; et il l'a trouvée par sa propre prudence, lui qui a affermi la terre pour jamais, et qui l'a remplie de bêtes et d'animaux;

33. Qui emittit lumen, et vadit: et vocavit illud, et obedit illi in tremore.

33. Qui envoie la lumière, et elle part; qui l'appelle, et elle lui obéit avec tremblement."

34. Stellæ autem dederunt lumen in custodiis suis, et lætatæ sunt:

34. Les étoiles ont répandu leur lumière chacune en son temps, "et elles ont été dans la joie."

35. Vocatæ sunt, et dixerunt: Adsumus: et luxerunt ei cum jucunditate, qui fecit illas.

35. Dieu les a appelées, et elles ont dit: Nous voici; et elles ont jeté leur clarté pour celui qui les a créées.

36. Hic est Deus noster, et non æstimabitur alius adversus eum.

36. C'est lui qui est notre Dieu; et nul autre ne subsistera devant lui, si on le compare avec ce qu'il est.

37. Hic adinvenit omnem viam disciplinæ, et tradidit illam Jacob puero suo; et Israel dilecto suo.

37. C'est lui qui a trouvé toutes les voies de la vraie science, et qui l'a donnée à Jacob son serviteur et à Israël son bien-aimé."

38. Post hæc in terris visus est, et cum hominibus conversatus est.

38. Après cela il a été vu sur la terre, et il a conversé avec les hommes."

℣ 33. L'expression du texte original auroit peut-être pu signifier avec empressement. C'est que le mot hébreu חרד signifie en même temps *tremor* et *sollicitudo*.

℣ 34. Autr.: en son poste. Le terme original במשמרותם, que suppose le grec ἐν ταῖς φυλακαῖς αὐτῶν, signifie l'un et l'autre. (Drach.)

Ibid. En lui obéissant.

℣ 37. En leur donnant sa loi par la bouche de Moïse.

℣ 38. S'étant rendu semblable à eux pour les instruire des voies de la vie, et les rendre semblables à lui.—C'est ainsi que les pères et les interprètes expliquent communément ceci de l'incarnation du Verbe. Voyez la préface.

CHAPITRE IV.

Le prophète exhorte les enfans d'Israël à se convertir au Seigneur et à observer sa loi. Jérusalem pleure la captivité de ses enfans; elle les exhorte à espérer dans le Seigneur. Promesses de leur délivrance et de la ruine de leurs ennemis.

1. C'est le livre des commandemens de Dieu et la loi qui subsiste éternellement ; tous ceux qui la gardent arriveront à la vie ; " et ceux qui l'abandonnent tomberont dans la mort.

2. Convertissez-vous, ô Jacob ! et embrassez cette loi ; marchez dans la voie à l'éclat qui en rejaillit et à la lueur de sa lumière.

3. N'abandonnez point votre gloire à un autre, ni votre dignité à une nation étrangère."

4. Nous sommes heureux, ô Israël ! parce que Dieu nous a découvert ce qui lui est agréable."

5. Ayez bon courage, ô peuple de Dieu ! vous qui êtes restés pour conserver la mémoire d'Israël."

6. Vous avez été vendus aux nations ; mais ce ne sera pas pour toujours ; vous avez été livrés à vos adversaires, parce que vous avez irrité contre vous la colère de Dieu ;

7. Car vous avez aigri contre vous le Dieu éternel qui vous a créés, en sacrifiant au démon, et non à Dieu.

8. Vous avez oublié le Dieu " qui vous a nourris comme ses enfans, et vous avez affligé Jérusalem qui étoit votre nourrice ;

1. Hic liber mandatorum Dei, et lex quæ est in æternum : omnes qui tenent eam, pervenient ad vitam : qui autem dereliquerunt eam, in mortem.

2. Convertere, Jacob, et apprehende eam : ambula per viam ad splendorem ejus contra lumen ejus.

3. Ne tradas alteri gloriam tuam, et dignitatem tuam genti alienæ.

4. Beati sumus, Israel : quia quæ Deo placent, manifesta sunt nobis.

5. Animæquior esto, populus Dei, memorabilis Israel.

6. Venumdati estis gentibus non in perditionem : sed propter quod in ira ad iracundiam provocastis Deum, traditi estis adversariis.

7. Exacerbastis enim eum qui fecit vos, Deum æternum, immolantes dæmoniis, et non Deo.

8. Obliti enim estis Deum, qui nutrivit vos, et contristatis nutricem vestram Jerusalem.

℣ 1. Autrement et à la lettre : Ce livre des commandemens de Dieu, et cette loi qui subsiste éternellement : tous ceux qui la gardent, *cette loi*, arriveront à la vie, etc.

℣ 3. En abandonnant votre Dieu qui fait tout votre bonheur.

℣ 4. En nous donnant sa loi sainte.

℣ 5. C'est le sens du grec μνημόσυνον Ἰσραήλ.

℣ 8. Gr. : le Dieu éternel.

9. Vidit enim iracundiam a Deo venientem vobis, et dixit : Audite, confines Sion : adduxit enim mihi Deus luctum magnum.

10. Vidi enim captivitatem populi mei, filiorum meorum, et filiarum, quam superduxit illis Æternus.

11. Nutrivi enim illos cum jucunditate : dimisi autem illos cum fletu et luctu.

12. Nemo gaudeat super me viduam et desolatam : a multis derelicta sum propter peccata filiorum meorum, quia declinaverunt a lege Dei.

13. Justitias autem ipsius nescierunt, nec ambulaverunt per vias mandatorum Dei, neque per semitas veritatis ejus cum justitia ingressi sunt.

14. Veniant confines Sion, et memorentur captivitatem filiorum, et filiarum mearum, quam superduxit illis Æternus.

15. Adduxit enim super illos gentem de longinquo, gentem improbam, et alterius linguæ :

16. Qui non sunt reveriti senem, neque puerorum miserti sunt, et abduxerunt dilectos viduæ, et a filiis unicam desolaverunt.

9. Car elle a vu la colère de Dieu qui venoit tomber sur vous ; et elle a dit : Ecoutez, vous tous qui habitez dans " Sion ; Dieu m'a envoyé une grande affliction.

10. Car j'ai vu" mon peuple, mes fils et mes filles, dans la captivité à laquelle l'Eternel les a réduits.

11. Je les avois nourris dans la joie, et je les ai laissés aller dans les larmes et dans la tristesse.

12. Que nul ne se réjouisse de me voir ainsi veuve et désolée ; je ne suis plus environnée d'un peuple si nombreux, à cause des péchés de mes enfans ; parce qu'ils se sont détournés de la loi de Dieu.

13. Ils n'ont point connu ses justes ordonnances. Ils n'ont point marché dans les voies des commandemens de Dieu ; et ils n'ont point conduit leurs pas avec justice dans les sentiers de la vérité."

14. Que ceux qui demeurent autour de Sion viennent maintenant, et qu'ils considèrent la captivité de mes fils et de mes filles, où l'Eternel" les a réduits.

15. Car il a fait venir contre eux une nation des pays les plus reculés, des gens méchans," et d'une langue inconnue ;

16. Qui n'ont été touchés ni de respect pour les vieillards, ni de compassion pour ceux qui étoient dans l'âge le plus tendre ; qui ont arraché à la veuve ce qui lui étoit le plus cher, et

℣ 9. Autr. : autour de Sion (*infr.* ℣ 14), *c'est-à-dire les provinces voisines de Sion. Infr.* ℣ 24.

℣ 10. C'est Jérusalem elle-même qui parle : Je vois la captivité de, etc.

℣ 13. Gr. : de la discipline, *de l'instruction, de la correction.*

℣ 14. Ce nom *αἰώνιος*, *Æternus*, attribué à Dieu dans ce livre, paroît venir du grand nom JEHOVA, qui signifie : Celui qui est, qui étoit, et qui sera ; c'est-à-dire, *l'Eternel.*

℣ 15. Gr. autr. : impudens, *fiers et barbares.*

qui l'ont comblée de tristesse, après lui avoir ravi ses enfans."

17. Pour moi, quel secours puis-je vous donner?

18. Car c'est celui-là même qui a fait venir ces maux sur vous, qui vous délivrera des mains de vos ennemis.

19. Marchez, mes fils, marchez." Et pour moi, je demeurerai toute seule."

20. J'ai quitté tous les vêtemens des jours heureux; je me suis revêtue d'un sac de suppliante, et je crierai au Très-Haut tous les jours de ma vie.

21. Mes enfans, ayez bon courage; criez vers le Seigneur, et il vous délivrera de la main des princes qui sont vos ennemis.

22. Car j'espérerai toujours votre salut; " et celui qui est saint m'inspire de la joie dans la vue de la miséricorde que notre Sauveur éternel répandra sur vous.

23. Je vous ai vu emmener dans les pleurs et dans les soupirs, mais le Seigneur vous ramenera à moi avec une satisfaction et une joie qui durera éternellement;

24. Car, comme les provinces voisines de Sion ont vu la captivité où Dieu vous avoit réduits, aussi elles verront bientôt le salut que Dieu vous enverra, qui vous comblera d'une grande gloire et d'un éclat éternel.

25. Mes enfans, souffrez avec patience la colère qui est tombée sur

17. Ego autem quid possum adjuvare vos?

18. Qui enim adduxit super vos mala, ipse vos eripiet de manibus inimicorum vestrorum.

19. Ambulate, filii, ambulate: ego enim derelicta sum sola.

20. Exui me stola pacis, indui autem me sacco obsecrationis, et clamabo ad Altissimum in diebus meis.

21. Animæquiores estote, filii: clamate ad Dominum, et eripiet vos de manu principum inimicorum.

22. Ego enim speravi in æternum salutem vestram: et venit mihi gaudium a Sancto super misericordia, quæ veniet vobis ab æterno salutari nostro.

23. Emisi enim vos cum luctu et ploratu: reducet autem vos mihi Dominus cum gaudio et jucunditate in sempiternum.

24. Sicut enim viderunt vicinæ Sion captivitatem vestram a Deo, sic videbunt et in celeritate salutem vestram a Deo quæ superveniet vobis cum honore magno, et splendore æterno.

25. Filii, patienter sustinete iram, quæ supervenit

℣ 16. Gr. autr.: qui ont enlevé à la veuve ses chers fils, et qui l'ont laissée seule en lui arrachant *encore* ses filles.

℣ 19. Au lieu où il vous envoie en captivité; et travaillez à le fléchir par votre humble soumission à sa volonté.

Ibid. Gr.: déserte, ἔρημος.

℣ 22. Ou plutôt et selon le grec: Car j'espérerai dans l'Eternel qui est votre salut.

vobis : persecutus est enim te inimicus tuus : cito videbis perditionem ipsius : et super cervices ipsius ascendes.

vous ; votre ennemi vous a persécutés ; mais vous verrez bientôt sa ruine, et vous foulerez sa tête sous vos pieds.

26. Delicati mei ambulaverunt vias asperas : ducti sunt enim ut grex direptus ab inimicis.

26. Mes enfans les plus tendres ont marché dans des chemins âpres;" ils ont été emmenés comme un troupeau exposé en proie à ses ennemis.

27. Animæquiores estote, filii, et proclamate ad Dominum : erit enim memoria vestra ab eo qui duxit vos.

27. Mais ayez bon courage, mes enfans ; criez au Seigneur, car celui qui vous conduit" se souviendra de vous."

28. Sicut enim fuit sensus vester ut erraretis a Deo : decies tantùm iterùm convertentes requiretis eum.

28. Votre esprit vous a portés à vous égarer, en vous détournant de Dieu ; mais, en retournant à lui de nouveau, vous vous porterez" avez dix fois plus d'ardeur à le rechercher;

29. Qui enim induxit vobis mala, ipse rursum adducet vobis sempiternam jucunditatem cum salute vestra.

29. Car celui qui a fait tomber ces maux sur vous vous comblera lui-même d'une éternelle joie, en vous sauvant.

30. Animæquior esto, Jerusalem : exhortatur enim te, qui te nominavit.

30. Prenez courage, ô Jérusalem ! car c'est celui-là même qui vous a donné un nom," qui vous y exhorte.

31. Nocentes peribunt, qui te vexaverunt : et qui gratulati sunt in tua ruina, punientur.

31. Les méchans qui vous ont tourmentée périront; et ceux qui ont fait leur joie de votre ruine seront punis.

32. Civitates quibus servierunt filii tui, punientur : et quæ accepit filios tuos.

32. Malheur" aux villes où vos enfans ont été esclaves; malheur à celle qui a reçu vos enfans."

33. Sicut enim gavisa est in tua ruina, et lætata est in casu tuo, sic contristabitur in sua desolatione.

33. Car, comme elle s'est réjouie dans votre ruine, comme elle a été ravie de votre chute, ainsi elle sera percée de douleur dans les maux qui la désoleront.

34. Et amputabitur exsul-

34. Les cris de ses réjouissances pu-

℣ 26. Par lesquels on les a conduits.
℣ 27. Gr. autr. : celui qui a fait tomber sur vous tous ces maux.
Ibid. Pour vous tirer du lieu de votre exil.
℣ 28. Le grec lit : portez-vous avec, etc.
℣ 30. Qui vous a fait appeler la ville de paix, la ville sainte, la ville du Dieu d'Israël.
℣ 32. C'est le sens du grec.
Ibid. Qui les a retenus captifs.

bliques seront étouffés; et les larmes succéderont à sa joie."

tatio multitudinis ejus, et gaudimonium ejus erit in luctum.

35. L'Eternel fera tomber le feu sur elle dans la suite des siècles; et elle deviendra durant un long temps la demeure des démons."

35. Ignis enim superveniet ei ab Æterno in longiturnis diebus, et habitabitur a dæmoniis in multitudine temporis.

Infr. v. 5. 36. Jérusalem, regardez vers l'orient," et considérez la joie que Dieu vous envoie.

36. Circumspice, Jerusalem, ad orientem, et vide jucunditatem a Deo tibi venientem.

37. Voici vos enfans que vous aviez vus sortir, pour être dispersés en plusieurs endroits, qui reviennent tous ensemble à la parole du Saint, depuis l'orient jusqu'à l'occident, et, pleins de joie, ils rendent gloire à Dieu.

37. Ecce enim veniun filii tui, quos dimisisti dispersos: veniunt collecti ab oriente usque ad occidentem, in verbo Sancti gaudentes in honorem Dei.

℣ 34. Gr. autr.: à sa gloire, *à sa vanité.*
℣ 35. Voyez Jérémie, L, 39.
℣ 36. C'étoit de l'Orient que devoit sortir Cyrus, libérateur du peuple juif. *Isai.* XLI, 2; XLVI, 11. Autr.: Tous les peuples attendoient de l'orient *le désiré des nations, le soleil de justice.*

CHAPITRE V.

Le prophète exhorte Jérusalem à quitter son deuil, et à se revêtir de joie, parce qu'il voit ses enfans revenir de leur captivité comblés de gloire.

1. Quittez, ô Jérusalem! les vêtemens de votre deuil et de votre affliction, et parez-vous de l'éclat et de la majesté de cette gloire éternelle qui vous vient de Dieu.

2. Le Seigneur vous revêtira" de justice comme d'un double vêtement," et il vous mettra" sur la tête un diadème d'éternelle gloire.

3. Dieu fera luire aux yeux de tous les hommes qui sont sous le ciel la lumière éclatante qu'il mettra en vous.

1. Exue te, Jerusalem, stola luctus et vexationis tuæ: et indue te decore, et honore ejus, quæ a Deo tibi est, sempiternæ gloriæ.

2. Circumdabit te Deus diploide justitiæ, et imponet mitram capiti honoris æterni.

3. Deus enim ostendet splendorem suum in te, omni qui sub cœlo est.

℣ 2. Gr.: Revêtez-vous.
Ibid. A la lettre: de la diploïde de justice. Cette diploïde étoit un habit long doublé de fourrure.
Ibid. Gr.: mettez.

4. Nominabitur enim tibi nomen tuum a Deo in sempiternum : Pax justitiæ, et honor pietatis.

4. Car voici le nom que Dieu vous donnera pour jamais : la paix de la justice, et la gloire de la piété."

5. Exsurge, Jerusalem, et sta in excelso : et circumspice ad orientem, et vide collectos filios tuos ab oriente sole usque ad occidentem, in verbo Sancti gaudentes Dei memoria.

5. Levez-vous, ô Jérusalem ! tenez-vous en haut ; regardez vers l'orient," et considérez vos enfans, qui viennent tous ensemble à la parole du Saint, depuis l'orient jusqu'à l'occident, étant pleins de joie dans le souvenir de Dieu. *Supr.* IV. 36.

6. Exierunt enim abs te pedibus ducti ab inimicis : adducet autem illos Dominus ad te portatos in honore sicut filios regni.

6. Lorsqu'ils sont sortis de vous, ils ont été emmenés à pied par leurs ennemis ; mais lorsque le Seigneur les fera revenir, ils seront portés avec honneur, comme des enfans destinés à un royaume ;"

7. Constituit enim Deus humiliare omnem montem excelsum, et rupes perennes, et convalles replere in æqualitatem terræ : ut ambulet Israel diligenter in honorem Dei.

7. Car le Seigneur a résolu d'abaisser toutes les montagnes élevées et les roches éternelles, et de remplir les vallées, en les égalant à la terre unie, afin qu'Israël marche avec vitesse" pour la gloire de son Dieu.

8. Obumbraverunt autem et silvæ, et omne lignum suavitatis Israel ex mandato Dei.

8. Les forêts mêmes, et tous les arbres odoriférans, feront une ombre agréable à Israël par l'ordre de Dieu ;

9. Adducet enim Deus Israel cum jucunditate in lumine majestatis suæ, cum misericordia et justitia quæ est ex ipso.

9. Car Dieu fera venir Israël avec joie sous la conduite de la lumière de sa majesté, et en faisant éclater la miséricorde et la justice qui viennent de lui-même.

℣ 4. Ces noms conviennent mieux encore à l'Eglise de Jésus-Christ qu'à la Jérusalem terrestre, qui en étoit la figure.

℣ 5. Voyez la note sur le verset 36 du chapitre précédent.

℣ 6. On lit dans le grec de l'édition de Rome, θρόνον, *thronum*, mais le manuscrit alexandrin et les éditions d'Alde et de Complute portent υἱούς.

℣ 7. Gr. : avec assurance, *sans trébucher*.

CHAPITRE VI.

Lettre de Jérémie aux Juifs captifs. Il leur annonce leur retour. Il les exhorte à ne point prendre part à l'idolâtrie des Babyloniens. Il leur montre le néant et la vanité des idoles.

Copie de la lettre que Jerémie envoya aux captifs que le roi des Babyloniens devoit emmener à Babylone,* pour leur annoncer ce que Dieu lui avoit ordonné de leur dire.**

Exemplar epistolæ quam misit Jeremias ad abducendos captivos in Babyloniam a rege Babyloniorum, ut annuntiaret illis secundum quod præceptum est illi ad Deo.

Jer. XXV. 9, 11. 12.

1. Vous serez emmenés captifs à Babylone par Nabuchodonosor, roi des Babyloniens, à cause des péchés que vous avez commis devant Dieu.

1. Propter peccata, quæ peccastis ante Deum, abducemini in Babyloniam captivi a Nabuchodonosor rege Babyloniorum.

2. Etant donc entrés à Babylone, vous y serez long-temps et pendant plusieurs années, jusqu'à sept générations;″ après cela, je vous en ferai sortir en paix.

2. Ingressi itaque in Babylonem, eritis ibi annis plurimis, et temporibus longis, usque ad generationes septem : post hoc autem educam vos inde cum pace.

Isai. XLIV. 10.

3. Mais maintenant vous verrez à Babylone des dieux d'or et d'argent, de pierre et de bois, que l'on porte sur les épaules, et qui se font craindre par les nations.

3. Nunc autem videbitis in Babylonia deos aureos, et argenteos, et lapideos, et ligneos, in humeris portari, ostentantes metum gentibus.

4. Prenez donc bien garde à ne pas imiter la conduite de ces étrangers, à ne point craindre ces dieux, et à ne vous pas laisser surprendre par cette frayeur.″

4. Videte ergo ne et vos similes efficiamini factis alienis, et metuatis, et metus vos capiat in ipsis.

5. Lorsque vous verrez une foule de peuple devant et derrière, qui adore

5. Visa itaque turba de retro, et ab ante, adoran-

* Après la ruine de Jérusalem.

** Voyez ce qui est dit sur cette lettre dans la préface.

℣ 2. Il y a lieu de croire que ces sept générations marquent les soixante-dix années auxquelles le Seigneur avoit fixé la durée de la captivité. *Jerem.* XXV, 11, 12; XXIX, 10.

℣ 4. Cette vaine superstition.

tes, dicite in cordibus vestris : Te oportet adorari, Domine.

6. Angelus enim meus vobiscum est : ipse autem exquiram animas vestras.

7. Nam lingua ipsorum polita a fabro : ipsa etiam inaurata et inargentata, falsa sunt, et non possunt loqui.

8. Et sicut virgini amanti ornamenta : ita accepto auro, fabricati sunt.

9. Coronas certe aureas habent super capita sua dii illorum : unde subtrahunt sacerdotes ab eis aurum et argentum, et erogant illud in semetipsos.

10. Dant autem et ex ipso prostitutis, et meretrices ornant : et iterum cum receperint illud a meretricibus, ornant deos suos.

11. Hi autem non liberantur ab ærugine et tinea.

12. Opertis autem illis veste purpurea, extergunt faciem ipsorum propter pulverem domus, qui est plurimus inter eos.

13. Sceptrum autem habet ut homo, sicut judex regionis, qui in se peccantem non interficit.

14. Habet etiam in manu gladium et securim : se au-

ces dieux, dites en votre cœur : C'est vous, Seigneur, qu'il faut adorer.

6. Car mon ange" est avec vous, et je serai moi-même le défenseur et le vengeur de votre vie.

7. La langue de ces idoles a été taillée par le sculpteur; celles mêmes qui sont couvertes d'or et d'argent n'ont qu'une fausse apparence, et elles ne peuvent point parler.

8. Comme on fait des ornemens à une fille qui aime à se parer; ainsi, après avoir fait ces idoles, on les pare avec de l'or."

9. Les dieux de ces idolâtres ont des couronnes d'or sur la tête; mais leurs prêtres en retirent l'or et l'argent, et s'en servent eux-mêmes.

10. Ils donnent de cet or à des impudiques, et ils en parent des prostituées : après que ces mêmes prostituées le leur ont redonné, ils en parent encore leurs dieux."

11. Ces dieux ne sauroient se défendre ni de la rouille ni des vers.

12. Après qu'ils les ont revêtus d'un habit de pourpre, ils leur nettoient le visage, à cause de la grande poussière qui s'élève au lieu où ils sont.

13. L'un porte un sceptre, comme un homme, comme un gouverneur de province; mais il ne sauroit faire mourir celui qui l'offense.

14. L'autre a une épée et une hache à la main; mais il ne peut s'en servir

℣ 6. Cet ange est saint Michel, défenseur de la nation des Hébreux. *Dan.* x, 13, 21; xii, 1.

℣ 8. Le grec joint ce verset au suivant. Ils prennent de l'or, et en font des couronnes pour mettre sur la tête de leurs dieux, comme *on feroit* à une fille qui aime les parures; mais leurs prêtres, etc.

℣ 10. Gr. : Ils donnent de cet or et de cet argent à des femmes débauchées qui demeurent sous le même toit; et ils ornent d'habits leurs dieux d'or, d'argent et de bois, comme si c'étoient des hommes.

pendant la guerre, ni s'en défendre contre les voleurs; ce qui vous fait voir que ce ne sont point des dieux.

15. Ne craignez donc point ces dieux des nations; car ils sont semblables à un pot de terre, qui, ayant été cassé, n'est plus bon à rien.

16. Après qu'on les a placés dans une maison, la poussière qui s'élève des pieds de ceux qui y entrent leur couvre les yeux.

17. Et comme un homme qui a offensé un roi, est renfermé sous beaucoup de portes, "et un mort dans son sépulcre;" ainsi les prêtres de ces dieux les renferment sous beaucoup de serrures et de verroux, de peur que les voleurs ne viennent les emporter.

18. Ils allument devant eux des lampes, et en grand nombre; " mais ces dieux ne peuvent en voir aucune; et ils sont comme des poutres dans une maison.

19. Ils " disent que les serpens " nés de la terre leur lèchent le cœur, " lorsqu'ils " les rongent effectivement, eux et leurs habits, sans qu'ils le sentent.

20. Leurs visages sont noircis par la fumée qui s'élève dans la maison où ils sont.

21. Les hiboux, les hirondelles et les autres oiseaux volent sur leurs corps et sur leurs têtes, et les chats y courent aussi.

tem de bello et a latronibus non liberat: unde vobis notum sit, quia non sunt dii.

15. Non ergo timueritis eos: sicut enim vas hominis confractum inutile efficitur, tales sunt et dii illorum.

16. Constitutis illis in domo, oculi eorum pleni sunt pulvere a pedibus introeuntium.

17. Et sicut alicui qui regem offendit, circumseptæ sunt januæ, aut sicut ad sepulchrum adductum mortuum: ita tutantur sacerdotes ostia clausuris et seris, ne a latronibus exspolientur.

18. Lucernas accendunt illis, et quidem multas, ex quibus nullam videre possunt; sunt autem sicut trabes in domo.

19. Corda vero eorum dicunt elingere serpentes, qui de terra sunt, dum comedunt eos; et vestimentum ipsorum, et non sentiunt.

20. Nigræ fiunt facies eorum a fumo, qui in domo fit.

21. Supra corpus eorum et supra caput eorum volant noctuæ, et hirundines, et aves etiam similiter et cattæ.

℣ 17. Dans une prison.

Ibid. Gr. litt.: De même que l'on ferme les cours sur un homme qui a offensé le roi, et qui est destiné à la mort: ainsi les prêtres ferment les maisons *ou les temples* de ces dieux avec des portes et des verroux, etc.

℣ 18. Gr.: et plus que pour eux-mêmes.

℣ 19. Leurs prêtres.

Ibid. Autr.: les reptiles.

Ibid. Comme par hommage.

Ibid. Les reptiles, c'est-à-dire les vers.

22. Unde sciatis quia non sunt dii : ne ergo timueritis eos.

22. Reconnoissez donc que ce ne sont point des dieux; et ne les craignez point.

23. Aurum etiam quod habent, ad speciem est : nisi aliquis exterserit æruginem, non fulgebunt : neque enim dum conflarentur, sentiebant.

23. Aussi l'or qu'ils ont n'est que pour l'apparence; si on n'en ôte la rouille, ils ne brilleront point; et lorsqu'on les a jetés en fonte, ils ne le sentoient point.

24. Ex omni pretio empta sunt, in quibus spiritus non inest ipsis.

24. On les a achetés à grand prix, quoiqu'il n'y ait point de vie en eux.

25. Sine pedibus in humeris portantur, ostentantes ignobilitatem suam hominibus : confundantur etiam qui colunt ea.

25. Comme ils n'ont point de pieds, ils sont portés sur les épaules, et ils font voir eux-mêmes devant tout le monde leur honteuse impuissance : que ceux qui les adorent soient couverts de confusion. *Isai.* XLVI. 7.

26. Propterea si ceciderint in terram, a semetipsis non consurgunt : neque si quis eum statuerit rectum, per semetipsum stabit : sed sicut mortuis munera eorum illis apponentur.

26. S'ils tombent aussi en terre, ils ne se relèveront pas eux-mêmes; et si on ne les redresse, ils ne se tiendront pas sur leurs pieds; " mais il faut leur apporter, comme à des morts, les dons qu'on leur offre. "

27. Hostias illorum vendunt sacerdotes ipsorum, et abutuntur : similiter et mulieres eorum decerpentes, neque infirmo, neque mendicanti aliquid impertiunt.

27. Leurs prêtres vendent leurs hosties, et en disposent comme il leur plaît; leurs femmes en prennent " aussi tout ce qu'elles veulent, sans en rien donner aux pauvres et aux mendians.

28. De sacrificiis eorum fœtæ et menstruatæ contingunt. Scientes itaque ex his quia non sunt dii, ne timeatis eos.

28. Les femmes touchent à leurs sacrifices, étant grosses et dans leurs infirmités mensuelles. Puis donc que toutes ces choses font voir que ce ne sont pas des dieux, ne les craignez point.

℣ 26. Autrement et à la lettre : et si on les redresse, ce n'est point par eux-mêmes qu'ils se tiendront sur leurs pieds.

Ibid. Les festins qu'on servoit à ces dieux sont ici comparés à ces repas qu'on mettoit autrefois sur les tombeaux des morts. Au reste, quelques exemplaires latins lisent : *sed sicut mortuis humeri illis apponuntur;* et le grec peut ce prendre en ce même sens : ce n'est point par eux-mêmes qu'ils se tiendront sur leurs pieds; mais il faut les étayer *et les soutenir* comme des morts.

℣ 27. Gr. litt. : en salent, *et mettent en réserve.*

29. Car pourquoi les appelle-t-on des dieux? sinon parce que les femmes" viennent offrir des dons à ces dieux d'argent, d'or et de bois;

29. Unde enim vocantur dii? Quia mulieres apponunt diis argenteis, et aureis, et ligneis:

30. Et que leurs prêtres sont assis dans leurs temples, ayant des tuniques déchirées, la tête et la barbe rase, et ayant la tête nue. "

30. Et in domibus eorum sacerdotes sedent, habentes tunicas scissas, et capita et barbam rasam, quorum capita nuda sunt.

31. Ils rugissent, en criant devant leurs dieux, comme aux festins qu'on fait pour les morts. "

31. Rugiunt autem clamantes contra deos suos, sicut in cœna mortui.

32. Leurs prêtres leur ôtent les vêtemens qu'on leur a donnés; et ils en habillent leurs femmes et leurs enfans.

32. Vestimenta eorum auferunt sacerdotes, et vestiunt uxores suas et filios suos.

33. Qu'on leur fasse du mal, ou qu'on leur fasse du bien, ils ne peuvent rendre ni l'un ni l'autre; ils ne peuvent faire un homme roi, ni lui ôter la couronne.

33. Neque si quid mali patiuntur ab aliquo, neque si quid boni, poterunt retribuere: neque regem constituere possunt, neque auferre.

34. Ils ne peuvent non plus donner les richesses, ni rendre le mal. " Si un homme, leur ayant fait un vœu, ne s'en acquitte point, ils ne lui feront aucune peine pour cette injure.

34. Similiter neque dare divitias possunt, neque malum retribuere: si quis illis votum voverit, et non reddiderit, neque hoc requirunt.

35. Ils ne sauvent personne de la mort, et ils ne délivrent point le foible de la main du plus puissant.

35. Hominem a morte non liberant, neque infirmum a potentiori eripiunt.

36. Ils ne rendent point la vue à l'aveugle, et ils ne tireront point l'homme de la misère.

36. Hominem cæcum ad visum non restituunt: de necessitate hominem non liberabunt.

37. Ils n'auront point de compassion pour la veuve, et ils ne feront point de bien aux pupilles.

37. Viduæ non miserebuntur, neque orphanis benefacient.

38. Ces dieux qu'ils honorent sont semblables à des pierres qu'on tire

38. Lapidibus de monte similes sunt dii illorum, li-

℣ 29. Les femmes de ces idolâtres.

℣ 30. Toutes ces choses étoient défendues aux prêtres du vrai Dieu. Voyez au Lévitique, XXI, 5, 10.

℣ 31. Anciennement après les funérailles, on donnoit un repas à toute la parenté, et souvent près du tombeau du mort. Voyez la *Dissertation sur les funérailles*, à la tête de l'Ecclésiastique, tome XII.

℣ 34. Se venger.

gnei, et lapidei, et aurei, et argentei : qui autem colunt ea, confundentur.

d'une montagne; ce sont des dieux de bois, de pierre, d'or et d'argent : ceux qui les adorent seront couverts de confusion.

39. Quomodo ergo æstimandum est, aut dicendum illos esse deos?

39. Comment donc peut-on les croire ou les appeler des dieux?

40. Adhuc enim ipsis Chaldæis non honorantibus ea : qui cum audierint mutum non posse loqui, offerunt illud ad Bel, postulantes ab eo loqui,

40. Les Chaldéens " les déshonorent eux-mêmes; car, lorsqu'ils ont appris qu'un homme est muet et ne parle point, ils l'offrent à Bel, et lui demandent qu'il lui rende la parole;

41. Quasi possint sentire qui non habent motum : et ipsi cum intellexerint, relinquent ea : sensum enim non habent ipsi dii illorum.

41. Comme si des idoles immobiles pouvoient avoir aucun sentiment. Lors donc qu'ils se seront aperçus de leur impuissance, ils les abandonneront eux-mêmes, voyant que les dieux qu'ils adorent sont insensibles. "

42. Mulieres autem circumdatæ funibus in viis sedent, succendentes ossa olivarum.

42. On voit aussi des femmes ceintes de cordes, " qui sont assises dans les rues, brûlant des noyaux d'olives. "

43. Cum autem aliqua ex ipsis attracta ab aliquo transeunte dormierit cum eo, proximæ suæ exprobrat quod ea non sit digna habita, sicut ipsa, neque funis ejus diruptus sit.

43. Et lorsque l'une d'entre elles a été emmenée par quelque passant qui l'a corrompue, elle reproche à celle qui est auprès d'elle qu'elle n'a pas été jugée, comme elle, digne d'honneur, et que sa corde " n'a pas été rompue.

44. Omnia autem quæ illis fiunt, falsa sunt : quomodo æstimandum aut dicendum est, illos esse deos?

44. Tout ce qu'on fait à ces dieux n'est que mensonge : comment donc peut-on croire ou peut-on dire que ce sont des dieux?

45. A fabris autem, et ab aurificibus facta sunt : nihil aliud erunt, nisi id quod volunt esse sacerdotes.

45. Ils ont été faits par des ouvriers en bois et en or; ils sont ce que les prêtres " veulent qu'ils soient, et rien de plus.

℣ 40. Qui les adorent comme des dieux.

℣ 41. Gr. autr. : et lui demandent qu'ils lui rende la parole, comme s'il avoit le pouvoir de le faire; et ils ne peuvent se résoudre à l'abandonner en reconnoissant *son impuissance;* car ils n'ont aucun sentiment.

℣ 42. Comme des vierges.

Ibid. En l'honneur de leurs dieux, pour les engager par cette espèce d'encens à leur attirer l'affection des hommes.

— On lit dans le grec, πίτυρα, *furfures.*

℣ 43. Celle dont elle est ceinte. Voyez le verset précédent.

℣ 45. Gr. : les ouvriers.

46. Les ouvriers mêmes qui les font ne vivent pas long-temps sur la terre; comment donc leurs ouvrages peuvent-ils être des dieux éternels?

47. Ils ne laissent à ceux qui viennent après eux qu'un mensonge et un sujet de honte.″

48. Aussi, lorsqu'il survient une guerre ou quelque malheur, les prêtres pensent en eux-mêmes où ils iront se cacher avec leurs dieux.

49. Comment donc ceux-là peuvent-ils passer pour des dieux, qui ne peuvent se sauver pendant la guerre, ni se délivrer des moindres maux?

50. Car, n'étant que du bois et des lames d'or et d'argent dont ils sont couverts, toutes les nations et tous les rois en reconnoîtront un jour la fausseté; on verra clairement que ce ne sont point des dieux, mais les ouvrages de la main des hommes, où il ne se trouve aucune action de Dieu.

51. On reconnoîtra, dis-je, que ce ne sont point des dieux, mais les ouvrages de la main des hommes; et qu'il ne sort d'eux aucune œuvre de Dieu.″

52. Ils ne donnent point un roi à un royaume, et ils ne répandent point la pluie sur les hommes.

53. Ils ne feront point rendre la justice; ils ne délivreront point les provinces de la violence, parce qu'ils ne peuvent rien du tout, et qu'ils sont comme des corneilles qui volent entre le ciel et la terre.

54. Quand le feu aura pris à la maison de ces dieux de bois, d'argent et d'or, leurs prêtres s'enfuiront et se sauveront; mais pour eux, ils seront

46. Artifices etiam ipsi qui ea faciunt, non sunt multi temporis: numquid ergo possunt ea quæ fabricata sunt ab ipsis, esse dii?

47. Reliquerunt autem falsa et opprobrium postea futuris.

48. Nam cum supervenerit illis prælium et mala, cogitant sacerdotes apud se, ubi se abscondant cum illis.

49. Quomodo ergo sentiri debeant quoniam dii sunt, qui nec de bello se liberant, neque de malis se eripiunt?

50. Nam cum sunt lignea, inaurata et inargentata, scietur postea quia falsa sunt ab universis gentibus et regibus: quæ manifesta sunt quia non sunt dii, sed opera manuum hominum, et nullum Dei opus cum illis.

51. Unde ergo notum est, quia non sunt dii, sed opera manuum hominum, et nullum Dei opus in ipsis est.

52. Regem regioni non suscitant, neque pluviam hominibus dabunt.

53. Judicium quoque non discernent, neque regiones liberabunt ab injuria: quia nihil possunt, sicut corniculæ inter medium cœli et terræ.

54. Etenim cum inciderit ignis in domum deorum ligneorum, argenteorum et aureorum, sacerdotes qui-

℣ 47. En leur laissant une idole à laquelle ils donnent faussement le nom de dieu.

℣ 51. Gr. autr.: Et certes qui pourroit encore ne pas reconnoître que ce ne sont pas des dieux? Le reste du verset n'est pas dans le grec.

dem ipsorum fugient, et liberabuntur; ipsi vero sicut trabes in medio comburentur.

consumés au milieu des flammes, comme les poutres du bâtiment.

55. Regi autem, et bello non resistent : quomodo ergo æstimandum est, aut recipiendum, quia dii sunt?

55. Ils ne résisteront point à un roi pendant la guerre ; comment donc peut-on croire que ce sont des dieux?

56. Non a furibus, neque a latronibus se liberabunt dii lignei, et lapidei, et inaurati, et inargentati : quibus hi qui fortiores sunt,

56. Ces dieux de bois, de pierre, d'or et d'argent, ne se sauveront point des larrons et des voleurs ; les hommes, étant plus forts qu'eux,

57. Aurum et argentum et vestimentum quo operti sunt, auferent illis, et abibunt, nec sibi auxilium ferent.

57. Leur voleront l'or, l'argent et les vêtemens dont ils sont couverts ; et ils se retireront, sans que ces dieux puissent s'en défendre.

58. Itaque melius est esse regem ostentantem virtutem suam, aut vas in domo utile, in quo gloriabitur qui possidet illud : vel ostium in domo, quod custodit quæ in ipsa sunt, quam falsi dii.

58. Il vaut donc mieux être un roi qui fait paroître sa puissance avec éclat, ou un vase d'une maison, qui est utile à celui auquel il appartient et qu'il est bien aise d'avoir, " ou la porte d'un logis qui tient en sûreté tout ce qui y est, " que d'être l'un de ces faux dieux.

59. Sol quidem et luna ac sidera, cum sint splendida et emissa ad utilitates, obaudiunt.

59. Le soleil, la lune et les astres jettent de l'éclat ; ils sont conduits pour l'utilité des hommes, et ils obéissent à Dieu.

60. Similiter et fulgur cum apparuerit, perspicuum est : idipsum autem et spiritus in omni regione spirat.

60. Les éclairs se font remarquer lorsqu'ils paroissent ; les vents soufflent dans tous les pays.

61. Et nubes, quibus cum imperatum fuerit a Deo perambulare universum orbem, perficiunt quod imperatum est eis.

61. Les nuées, lorsque Dieu leur commande de s'étendre sur tout le monde, exécutent ce qui leur a été ordonné.

62. Ignis etiam missus desuper ut consumat montes et sylvas, facit quod præceptum est ei : hæc autem

62. Le feu du ciel, envoyé d'en haut pour consumer les montagnes et les forêts, fait ce que Dieu lui a commandé de faire ; il n'y a pas un de ces

℣ 58. Gr. : et dont il fait usage.
Ibid. Le grec ajoute ; ou un pilier de bois dans le palais d'un roi.

dieux qui soit comparable à ces créatures en beauté ou en puissance.

neque speciebus, neque virtutibus, uni eorum similia sunt.

63. Il ne faut donc ni croire ni dire que ce soient des dieux, puisqu'ils ne peuvent ni rendre la justice ni faire du bien ou du mal aux hommes.

63. Unde neque existimandum est, neque dicendum, illos esse deos, quando non possunt neque judicium judicare, neque quidquam facere hominibus.

64. Ainsi, puisque vous savez que ce ne sont pas des dieux, ne les craignez point.

64. Scientes itaque quia non sunt dii, ne ergo timueritis eos.

65. Ils ne feront jamais ni aucun mal ni aucun bien aux rois de la terre.

65. Neque enim regibus maledicent, neque benedicent.

66. Ils ne marquent point dans le ciel, pour les peuples, les signes des saisons; " ils n'éclaireront point comme le soleil, et ils ne luiront point comme la lune.

66. Signa etiam in cœlo gentibus non ostendunt, neque ut sol lucebunt, neque illuminabunt ut luna.

67. Les bêtes sont meilleures que ces dieux, puisqu'elles peuvent s'enfuir sous un toit et chercher ce qui leur est utile.

67. Bestiæ meliores sunt illis, quæ possunt fugere sub tectum, ac prodesse sibi.

68. Il est donc très-clair qu'ils ne sont nullement des dieux; c'est pourquoi ne les craignez point;

68. Nullo itaque modo nobis est manifestum quia sunt dii: propter quod ne timeatis eos.

69. Car, comme on met auprès des concombres un épouvantail qui ne peut pas les garder, ainsi sont leurs dieux de bois, d'argent et d'or. "

69. Nam sicut in cucumerario formido nihil custodit: ita sunt dii illorum lignei, et argentei, et inaurati.

70. Ils sont semblables à l'aubépine " qui est dans un jardin, sur laquelle tous les oiseaux viennent se reposer; leurs dieux de bois, d'or et d'argent, ressemblent encore à un mort qu'on jette dans un lieu noir et ténébreux.

70. Eodem modo et in horto spina alba, supra quam omnis avis sedet: similiter et mortuo projecto in tenebris, similes sunt dii illorum lignei, et inaurati, et inargentati.

℣ 66. Autr.: Ils ne sont point *comme les astres*, des signes qui marquent dans le ciel aux yeux des peuples *les changemens des saisons et les révolutions des temps*.

℣ 69. Le grec dit, d'or et d'argent, comme on le lit aux versets 7, 50, 56 et 70.

℣ 70. Le grec lit simplement: l'épine.

71. A purpura quoque et murice, quæ supra illos tineant, scietis itaque quia non sunt dii : ipsi etiam postremo comeduntur, et erunt opprobrium in regione.

71. Les vers mêmes qui rongent la pourpre et l'écarlate qui est sur eux vous montrent assez que ce ne sont point des dieux ; enfin ils en sont eux-mêmes mangés, et ils deviennent l'opprobre de tout un pays.

72. Melior est homo justus, qui non habet simulachra : nam erit longe ab opprobriis.

72. L'homme juste qui n'a point d'idoles vaut mieux que tous ces dieux, puisqu'il sera éloigné de tous les opprobres auxquelles ces idoles sont exposées.

℣ 72. Il aura une gloire éternelle à laquelle ni elles, ni ceux qui les adorent, ne peuvent jamais arriver.

DISSERTATION

SUR

LA RUINE DE BABYLONE,

PAR M. DE SAINTE-CROIX.

Les prophètes hébreux peuvent être considérés à la fois comme historiens, comme poëtes, comme philosophes et comme orateurs. Sous le premier rapport nous examinerons le récit d'Isaïe sur la ruine de Babylone; et on y verra que la prophétie éclaircit, supplée l'histoire, qui la justifie et en démontre l'accomplissement. Tous les prophètes ont été doués d'une forte et vive imagination, qualité essentielle du poëte : c'est par elles qu'ils frappent l'esprit et meuvent le cœur; la grandeur de leurs idées, la hardiesse de leur style, la force de leurs expressions, la richesse de leurs comparaisons, l'abondance de toutes leurs figures nous ravissent en admiration, ou font sur nos âmes une impression profonde et ineffaçable. Parmi eux Isaïe est le premier; et ses écrits surpassent de beaucoup les chefs-d'œuvre de l'antiquité [1]. Que ne lui doit pas Racine dans ses beaux chœurs d'Esther et d'Athalie? et peut-être que sans lui le merveilleux de Milton ne seroit qu'extravagance. L'Esprit de Dieu a pu seul élever si haut les prophètes; et leur sublimité est en eux une preuve d'inspiration : le flambeau de leur génie a été allumé aux rayons de la Divinité qui les éclairent; et de la connoissance de ses attributs, ils empruntent toute leur force : il ne leur étoit donc pas difficile d'être grands philosophes. Que de salutaires leçons n'adressèrent-ils pas aux peuples et aux

[1] Eschyle est sans doute le poëte ancien dont la manière, en bien des endroits, approche le plus de celle des prophètes; Pindare et Homère lui-même ont des tournures et des images qui nous les rappellent : mais Moïse dans ses deux cantiques, Job, David, Isaïe, Jérémie, Habacuc, etc., ne peuvent être comparés aux auteurs profanes que pour en faire sentir toute l'infériorité; et c'est véritablement dans leurs écrits que la poésie prend un langage divin.

rois ! Ils menacent sans cesse les riches et les puissans, ceux qui dépouillent la veuve ou l'orphelin de leurs héritages, les impies qui insultent à la patience du Seigneur, les juges iniques, surtout ces faux sages, organes du mensonge, qui, suivant Isaïe [1], donnent au vice le nom de la vertu, et à la vertu le nom du vice ; qui, abusant de l'empire qu'ils ont sur les esprits, leur font prendre les ténèbres pour la lumière, et la lumière pour les ténèbres. Ce langage n'est pas celui de l'orgueil, hypocrite et intéressé ; il appartient exclusivement à la vérité, franche et courageuse : les prophètes l'eurent toujours pour guide; et leur morale fut aussi pure que la source dont elle émanoit. Envoyés de Dieu, ils portoient la parole en son nom, ou écrivoient sous sa dictée sur des tablettes qui étoient ensuite exposées en public. Ils étoient donc de véritables orateurs, et membres essentiels de la théocratie. Jamais l'éloquence fut-elle si véhémente ; jamais eut-elle tant d'élévation et un si beau caractère ? Leur voix semble retentir encore à nos oreilles ; nous sommes saisis de frayeur, et nous croyons lire notre sort dans celui de Juda ou d'Israël. Tout l'art des orateurs profanes ne peut produire cet effet : ils flattoient pour séduire ou tromper ; et les prophètes menaçoient pour corriger et porter au repentir : quelquefois ils consoloient, soit par la promesse du Messie, soit par l'espoir d'un avenir plus heureux ; alors ils cessoient d'être terribles, et le miel couloit de leurs lèvres ; ils animoient la nature entière, et lui faisoient prendre part à leur joie. Les forêts mêmes de la Judée applaudissent au retour de ces habitans délivrés d'une longue et dure captivité. « Sur leur route, dit le Seigneur » par la bouche d'Isaïe, les humbles buissons se change- » ront en superbes sapins ; le myrte prendra la place de » l'ortie ; et cette glorieuse délivrance sera un monument » éternel de ma toute-puissance [2]. » Ainsi l'orateur redevient poëte ; mais il ne nous est permis de l'examiner ici que sur un point historique.

Les anciennes prophéties de l'Ecriture n'étoient, suivant l'expression de l'illustre Bossuet, que l'histoire écrite *par avance*. En effet, ayant été accomplies, elles sont devenues pour nous des monumens qui, comparés avec les témoignages épars des auteurs profanes, répandent un grand jour sur le sort des nations et des villes les plus célèbres de l'an-

[1] *Isai.* v. 20.

[2] *Isai.* LV. 12 *et* 13. *Vid.* XXXV. 6 *et* 7 ; XLI. 18. 19. *etc.*

tiquité. Le savant et laborieux Vitringa se flatte d'avoir su tirer parti, mieux qu'un autre, de cette comparaison, en expliquant le texte d'Isaïe [1]. On ne peut sans doute lui refuser une pareille justice; mais il n'a point épuisé la matière; et ce qui regarde la ruine de Babylone demandoit encore bien des éclaircissemens. Avant de les donner, écoutons d'abord le prophète.

« Cette superbe reine des nations [2], Babylone, l'orgueil » des Chaldéens, Jéhova la renversera. Elle aura le même » sort que Sodome et Gomorrhe. A jamais elle sera déserte, » et les générations s'écouleront sans qu'elle trouve des ha- » bitans. Elle n'offrira désormais ni asile aux Arabes errans, » ni ombrage aux bergers fatigués; mais ses ruines seront le » repaire des bêtes sauvages et des serpens : les débris de » ses palais serviront de retraite aux oiseaux nocturnes qui » feront retentir de leurs cris lugubres ces lieux consacrés » autrefois à la volupté. » La chute du dernier roi de Babylone est ensuite annoncée. Les cèdres du Liban sont supposés se réjouir de son funeste sort. « Depuis que tu es dans » le tombeau, disent-ils, nous ne craignons plus la hache » ni la cognée. » Les princes et les héros s'avancent dans le séjour de la mort pour le recevoir; c'est la plus belle de toutes les prosopopées. A sa vue ils s'écrient ; « Comment » es-tu tombé de ce trône élevé où tu brillois comme l'é- » toile du matin dans la voûte des cieux? Quel bras a donc » fait mordre la poussière à celui qui étoit la terreur et le » fléau des nations? Tu disois en ton cœur : Je monterai » au-dessus des nues; je m'éleverai jusqu'au firmament; » j'établirai mon trône au-dessus des astres, et je marche- » rai à l'égal du Très-Haut. Au milieu de ces ambitieux » projets, tu as été précipité au fond du tombeau. » Après ces images aussi fortes que sublimes, Isaïe revient encore à la destruction de Babylone, en ces termes : « Le Tout- » Puissant dit : J'éteindrai le nom de Babylonien, la posté- » rité et jusqu'aux derniers rejetons de cette détestable race. » Je mettrai en possession de sa demeure, les oiseaux de » proie et les reptiles. Un vaste marais en couvrira le sol, » et un profond abîme l'ensevelira dans un éternel oubli [3]. »

Jérémie répète cette même prophétie, et y ajoute quelques circonstances; mais lui et Ezéchiel suivent encore

[1] *Comm. in Jesaiam*, t. I, *præf.* 18.
[2] *Isai.* XIII. 19. 20. 21 *et* 22.
[3] *Isai.* XIV. 22. 23.

moins l'ordre des temps que les autres prophètes [1]. Ainsi ne doit-on pas être surpris qu'il ait rapporté à une seule époque, des événemens qui appartiennent à plusieurs et sont arrivés successivement. Autre chose, remarque saint Jérôme, est de composer une histoire; autre chose est d'écrire une prophétie [2] par l'effet subit de l'inspiration. La première de ces époques qui concernent la ruine de Babylone, est au temps de Cyrus [3] : il prit cette ville, qui cessa dès lors d'être le siége permanent de l'empire, ce prince et ses successeurs n'y faisant plus leur séjour qu'une partie de l'année. Il ordonna, suivant Bérose [4], d'en démolir les murs extérieurs, afin que ses habitans ne fussent pas tentés de se révolter. Hérodote et Xénophon ne disent rien de cet ordre : la conquête de Babylone par Darius, fils d'Hystaspe, nous indiquera mieux la vérité. Les détails en sont trop connus pour s'y arrêter ; il suffira de rappeler que la rébellion des Babyloniens fut cause de tous leurs malheurs. Darius fit abattre leurs murailles et enlever toutes leurs portes, ce qu'avant lui, ajoute Hérodote, n'avoit pas fait Cyrus [5]. Cela est positif; ainsi, ou Bérose s'est trompé, ou Josèphe, en faisant l'extrait de cet historien chaldéen, a confondu lui-même les deux prises de Babylone. Jérémie parle de la destruction de ses murailles [6]; mais il la rapporte à la suite de tous les autres désastres qu'éprouva cette ville, les attribuant à plus d'un roi mède : conséquemment rien ne s'oppose à ce que Darius ne fût l'auteur d'une pareille démolition; encore ne regardoit-elle, comme dit Bérose, que les deux murs extérieurs de la triple enceinte. Le savant Vitringa est de cet avis [7], qui paroît fondé en bonnes raisons.

[1] *Et notandum quod in prophetis, maximeque in Ezechiele et Jeremia, nequaquam regum et temporum ordo servetur, sed præpostere, quod juxta historium postea factum sit, prius referri, et quod prius gestum sit, postea.* Comm. S. Hieronym. in Jerem. *cap.* XXI, *tom.* III *Op. p.* 623.

[2] *Aliud est enim historiam, aliud prophetiam scribere, etc....* Ibidem. *Non enim curæ erat prophetis tempora conservare, quæ leges historiæ desiderant, sed scribere utcumque audientibus atque lecturis utile noverant.* Ib. *cap.* XXV, *p.* 646.

[3] *Voy. Des Vignoles, Chron. de l'Hist. sainte,* t. II. p. 555.

[4] .... συντάξας τὰ ἔξω τῆς πόλεως τείχη κατασκάψαι. *Beros. lib.* III. *Fragm. ap. Joseph. contra Apion.* l. I, § 20; *et ap. Euseb. Præp. evang.* l. IX, c. 40.

[5] Τὸ γὰρ πρότερον ἑλὼν Κῦρος τὴν Βαβυλῶνα, ἐποίησε τουτέων οὐδέτερον. *Lib.* III, *cap.* 159.

[6] *Jerem.* LI, 28.

[7] *Comm. in Jes.* t. I, p. 419.

Le psalmiste, en s'adressant à Babylone, s'écrie : « Heu-
» reux celui qui saisira tes enfans et les écrasera contre la
» pierre [1]. » Cela ne peut regarder que Cyrus. Isaïe, après l'avoir comparé à un lion, et les Babyloniens à des daims timides qui prennent la fuite devant lui, nous représente ces derniers massacrés dans l'enceinte de leur ville, et ne pouvant échapper au soldat victorieux, moins empressé de s'enrichir par le pillage que de se baigner dans le sang de ses ennemis. « Ils perceront, ajoute-t-il, de leurs flèches
» les enfans mêmes; ils arracheront des entrailles de leurs
» mères ceux qui ne seront pas encore nés, et les écraseront
» sans pitié à la vue de leurs pères; les femmes seront ou-
» tragées aux yeux de leurs époux [2], etc. » Par l'organe de Jérémie, le Seigneur dit à Cyrus : « Prince que j'ai chargé
» du soin de ma vengeance, hâte-toi, marche contre cette
» ville orgueilleuse, qui s'imagine être la maîtresse du
» monde. Inonde-la du sang de ses habitans ; n'épargne pas
» même l'enfance la plus tendre, et exécute ponctuelle-
» ment tout ce que je t'ai prescrit [3], etc. » Hérodote garde le silence sur ces massacres, dont le seul Xénophon fait mention. Selon lui, l'ordre fut donné par Cyrus à ses troupes de cavalerie d'égorger tous les Babyloniens qu'elles rencontreroient dehors ; et ceux qui étoient dans leurs maisons eurent défense d'en sortir, sous peine de la vie ; ce qu'on s'empressa d'exécuter : d'ailleurs les soldats de Gadate et de Gobryas avoient déjà tué un grand nombre de ces malheureux [4]. Les prophéties de David, d'Isaïe et de Jérémie furent donc accomplies à la lettre; et les récits de ces deux derniers suppléent aux détails que les écrivains grecs ont négligé de rapporter. On ne peut même douter que les Babyloniens n'aient été traités beaucoup plus rigoureusement par Cyrus qu'Hérodote et Xénophon ne l'ont supposé. Toutes les autres parties de ces mêmes prophéties eurent

[1] *Psalm.* CXXXVI, *vers.* 9. D'anciens interprètes grecs avoient mis en tête, Τῷ Δαβὶδ διὰ Ἱερεμίου. Théodoret blâme, avec raison, cette hardiesse. Nous pensons encore avec lui que ce beau psaume est de David, et qu'il est qnestion, dans le verset cité, de Cyrus.

[2] *Isai.* XIII, 15 *et* 16.

[3] *Jerem.* L, 21.

[4] *Xenoph. Cyroped.* lib. VII, c. 5 Quoique la fiction ait été employée dans cet ouvrage, comme on l'a montré (Académie des Inscr. tom. XLVI, *p.* 399), néanmoins nous pensons qu'il y a non-seulement des faits principaux, mais des détails très-vrais, surtout ceux qui sont conformes au récit de l'Ecriture.

également leur parfait accomplissement, et jusque dans les moindres circonstances, comme Bossuet l'a très-bien expliqué et démontré [1]. Par cette prise de Babylone périt l'empire des Chaldéens, qui en avoit détruit tant d'autres; et, suivant les expressions de Jérémie, le marteau qui avoit brisé les nations fut brisé lui-même [2].

Non content d'abattre les murs extérieurs de Babylone, Darius répandit encore beaucoup de sang dans cette ville, et fit mettre en croix près de trois mille des principaux citoyens. Néanmoins ce prince ne voulut pas détruire entièrement la ville; et comme ses habitans, pour se ménager plus long-temps des provisions, avoient étranglé leurs femmes, il ordonna aux peuples circonvoisins d'y en envoyer d'autres. Le nombre en monta à cinquante mille, dont descendent, ajoute Hérodote, les Babyloniens d'aujourd'hui [3]. Saint Cyrille d'Alexandrie auroit donc eu plus de raison de regarder Darius comme le destructeur de Babylone, que Cyrus, lorsqu'il prétend que celui-ci avoit fait de cette ville un véritable désert [4]. L'opinion de saint Cyrille paroît être celle de l'ancien auteur d'un commentaire sur Isaïe, attribué à saint Basile-le-Grand [5]. Interprétant mal une expression des Septante, il est même persuadé que Babylone devoit un jour se relever et devenir florissante; mais, embarrassé de la comparaison du sort de cette ville avec celui de Sodome et de Gomorrhe, il tâche de s'en tirer par de vaines et frivoles allégories.

« Bel a été brisé, s'écrie Isaïe; Nabo a été mis en pièces, » et leurs pesans débris accablent les chameaux et les che» vaux qui en sont chargés [6]. » Jérémie tient à peu près le même langage : « Babylone est prise, Bel est humilié, Mé» rodach est vaincu; toutes les idoles des Chaldéens sont » couvertes de confusion [7]. Je visiterai encore (dans ma co» lère), fait dire ce prophète au Seigneur, Bel dans Baby» lone, et je le forcerai à vomir ce qu'il avoit déjà avalé :

[1] *Disc. sur l'Hist. univ.* p. 231, 232, 233, *éd. de Cramoisy.*

[2] *Jerem.* cap. 30, vers. 23. Origène explique d'une manière allégorique, dans sa XXI[e] homélie sur le prophète, le verset que nous venons de citer et tout ce qui concerne Babylone. Jamais on n'a plus abusé de son esprit. Saint Jérôme a bien raison de se fâcher contre Origène et ses disciples.

[3] *Herod.* l. III, c. CLIX.

[4] .....ὥς τε καταστῆσαι μὲν ἐρήμην αὐτὴν εἰς ἅπαν. *Com. in Es.* t. II. Op p. 307.

[5] *Anonym. com. in Is. in app. S. Basil. Op.* t. I, p 587.

[6] *Isai.* XLVI, 1.

[7] *Jerem.* L, 2.

» les peuples désormais ne se rendront plus en foule auprès » de lui, le mur même de Babylone étant tombé [1]. » Ceci n'est mis que par comparaison et regarde un temps postérieur. Mais les deux premiers versets qu'on vient de rapporter appartiennent évidemment au règne de Cyrus : le dernier surtout concerne ce qui lui arriva avec Daniel, comme Théodoret l'observe [2]. Les énormes statues de Bel et de Nabo étoient d'argile ou de terre cuite, revêtues de bronze ; il n'est donc pas étonnant que leurs débris pussent former la charge de quelques chameaux. Consultons Daniel, ou plutôt Habacuc, comme historien, et il nous apprendra que la supercherie des prêtres chaldéens, découverte et mise sous les yeux mêmes de Cyrus par ce prophète, fut la cause de cet événement. On sait que l'original hébreu du chapitre de Daniel où il est rapporté, ne se trouve plus. Eusèbe, saint Jérôme et d'autres anciens pères l'ont jugé apocryphe ; ce qui n'a point empêché le concile de Trente, après un mûr examen, de ranger ce chapitre parmi les additions authentiques de Daniel, et de la déclarer partie de ce livre canonique, par un décret de sa IV[e] session. Ainsi, faisant profession d'y être soumis, et n'ayant d'ailleurs aucune raison à y opposer, nous nous servons ici du témoignage que nous offre un endroit de ces additions. Il y est dit que Cyrus, convaincu de la fourberie des prêtres, les fit massacrer, livra Bel au pouvoir de Daniel, et renversa le Dieu et son temple [3]. C'est le sens lit-

[1] *Et visitabo super Bel in Babylone, et ejiciam quod absorbuerat de ore ejus ; et non confluent ad eum ultra gentes, siquidem et murus Babylonis corruet.* Jerem. *cap.* 51, *v.* 44. Le paraphraste chaldaïque et la version syriaque expriment le même sens, celui du texte hébreu; mais il n'est point entier dans la version des Septante, telle que nous l'avons aujourd'hui. Καὶ ἐκδικήσω ἐπὶ Βαβυλῶνα, καὶ ἐξοίσω ἃ κατέπιεν ἐκ τοῦ στόματος αὐτῆς, καὶ οὐ μὴ συναχθῶσι πρὸς αὐτὴν ἔτι τὰ ἔθνη. *Chap.* 28, *v.* 44. Il n'y est pas question de Bel; et ce qui le regarde s'y trouve appliqué à Babylone même. D'où vient une différence si remarquable ? Il est vraisemblable que la leçon des Septante a été altérée, puisque dans la version syriaque du texte grec des Hexaples d'Origène, publiée par Norberg d'après le manuscrit de la bibliothèque ambroisienne de Milan, on lit, *Et ulciscar super Bel in Babylone, et educam ea quæ absorbuerat de ore ejus* (*Beli*); *et non congregabuntur apud eum adhuc gentes.* La version arabe publiée dans les polyglottes de Paris et de Londres, qui est faite sur le grec, est parfaitement conforme à la leçon actuelle des Septante. La saine critique ne permet pas de douter ici que la leçon du texte hébreu ne soit la véritable; et elle se trouve encore autorisée par Théodoret.

[2] *Theod. in Jerem.* t. II. *Op.* p. 273. *Dan.* XIV, 6 *et seqq.*

[3] Καὶ ἀπέκτεινεν αὐτοὺς ὁ βασιλεὺς, καὶ ἔδωκε τὸν Βὴλ ἔκδοτον τῷ Δανιήλ. καὶ κατέστρεψεν αὐτὸν καὶ τὸ ἱερὸν αὐτοῦ. *C.* 14, *v.* 22.

téral de la version grecque de Théodotion, sur laquelle a été faite la traduction latine connue sous le nom de *version italique*. Elle ne s'en écarte qu'en un seul point, faisant dire à l'auteur sacré que ce fut Daniel lui-même qui renversa Bel et son temple ; au lieu que dans le grec cette action semble attribuée au roi, quoiqu'à la rigueur on pût y trouver l'un ou l'autre sens [1]. Peut-être le seul véritable nous est fourni par les Septante, dont la partie renfermant le livre de Daniel, qu'on croyoit perdue, a été publiée à Rome en 1772, d'après un manuscrit de la bibliothèque du prince Chigi. « Le roi, y lit-on, chassa les prêtres du » temple de Bel, les livra à Daniel, lui donna les revenus » consacrés à son culte, et renversa Bel [2]. » On pourroit supposer que Cyrus ne mit ces prêtres entre les mains de Daniel que pour les tuer ; et par là les deux récits se concilieroient ; mais ils sont toujours en opposition sur le temple de Bel, la signification des mots Βηλίου et Βὴλ n'étant pas douteuse. Il est d'autant plus permis, ce nous semble, d'adopter la leçon des Septante, qu'elle se trouve confirmée par des écrivains profanes, comme on le verra bientôt. Au reste, quelque parti que l'on prenne là-dessus, les prophéties d'Isaïe et de Jérémie ne sont pas moins accomplies, puisque tout tourna à la confusion des idoles chaldéennes.

D'autres difficultés s'élèvent encore ; mais aucune n'infirme le récit d'Isaïe et de Jérémie, et la plupart même leur sont étrangères. Par exemple, l'histoire de Bel, celle du dragon tué par Daniel, et la manière miraculeuse dont ce prophète fut sauvé dans la fosse aux lions, forment le XIVe chapitre de son livre, suivant Théodotion et l'ancienne version italique insérée dans la Vulgate. Au contraire, les Septante intitulent cette addition, *De la prophétie d'Habacuc, fils de Jésus, de la tribu de Lévi*, et ne la regardent point comme ayant été écrite par Daniel. Cela est d'autant plus probable, qu'on n'y parle jamais de Daniel qu'à la troisième personne. D'ailleurs Habacuc raconte une scène où il a été lui-même acteur. En quel temps toutes ces choses

[1] *Occidit ergo illos rex, et tradidit Bel in postestatem Danielis : qui subvertit eum, et templum ejus.* C. 14, v. 21.

[2] Καὶ ἐξήγαγεν αὐτοὺς ὁ βασιλεὺς ἐκ τοῦ Βηλίου, καὶ παρέδωκεν αὐτοὺς τῷ Δανιὴλ, καὶ τὴν δαπάνην τὴν εἰς αὐτὸν ἔδωκε τῷ Δανιὴλ, τὸν δὲ Βὴλ κατέστρεψε. *Ibid.* La version syriaque des Septante exprime la même chose ; on y ajoute même un degré de clarté de plus, en rendant les mots Βηλίου et Βὴλ par ceux que l'éditeur, Bugati, traduit par *de domo Beli* et *ipsum autel Bel*, *etc.*

se passèrent-elles ? Les Septante n'en disent pas un seul mot ; et nous ne le savons que par Théodotion, qui s'exprime en ces termes : « Le roi Astyage ayant été mis dans le tombeau » de ses pères, le Perse Cyrus lui succéda à l'empire. » Conformément à l'édition de Rome, ce verset est le dernier du XIII[e] chapitre, où il est déplacé. En supposant qu'il fût une glose, elle n'en seroit pas moins authentique, et le seul moyen qui nous reste pour fixer l'époque du renversement de la statue de Bel. Le 28[e] verset offre encore une différence remarquable ; les Babyloniens, irrités contre Cyrus, y disent : « Ce roi est devenu juif ; il a mis en pièces Bel, tué » Dracon, et *massacré les prêtres* [1]. » Ces derniers mots ne se trouvent point dans la version des Septante, qui paroît ici préférable. Revenons au sort de la statue de Bel et de son temple.

Dans la lettre aux Juifs qu'on alloit conduire à Babylone, Baruch fait dire à Jérémie son maître : « Arrivés en cette » ville, vous y verrez des dieux d'or et d'argent, des dieux » de pierre et de bois, portés en pompe sur les épaules de » leurs prêtres [2], etc. » Bel, représenté un sceptre en main comme le premier de ces dieux, avoit sans doute des statues de toutes ces matières [3]. Hérodote parle de celle en or, qui fut soustraite aux perquisitions de Daniel ou faite après lui. « Il y avoit alors, dit cet historien [4], dans l'enceinte du » temple de Bélus une statue d'or massif de douze coudées » de haut. Je ne l'ai point vue ; je rapporte seulement ce » qu'en disent les Chaldéens. Darius, fils d'Hystaspe, cher- » cha à l'enlever ; mais il n'osa y mettre la main. Xerxès, » fils de Darius, s'en saisit, après avoir tué le prêtre qui » s'opposoit à cet enlèvement. » Les Chaldéens ne montroient donc pas à tout le monde cette statue d'or, dont il est d'ailleurs difficile de croire que la hauteur fût de douze coudées babyloniennes, évaluées à dix-neuf de nos pieds ; elle étoit vraisemblablement beaucoup moins grande. Avertis par l'exemple de Cyrus, ils la gardoient avec soin dans un endroit secret de leur temple. Xerxès ne s'en tint pas là ; à l'aide de Mardonius, il fit ouvrir le tombeau de Bélus,

[1] *Daniel*, c. 14, v. 27. Ἰουδαῖος γέγονε ὁ βασιλεύς, *etc.*, suivant les Septante et Théodotion ; ce qui détermine le sens. — Κατέσφαξε, *ut Theodotion.*

[2] *Baruch*, VI, 3.

[3] *Ibid.* 13.

[4] *Herod.* l. I, c. CLXXXIII.

où il croyoit trouver un trésor[1]. Il fut trompé dans ses espérances, comme son père l'avoit été en violant celui de Nitocris. Ces deux actes de violence de sa part soulevèrent tous les Babyloniens ; mais la révolte n'éclata que pendant son absence, lorsque, arrivé à Ecbatane, il s'y préparoit à sa grande expédition de la Grèce. A cette nouvelle Xerxès marche contre les rebelles. Lui ouvrirent-ils leurs portes? ou furent-ils pris de la manière racontée par Ctésias[2]? C'est ce que nous ne déciderons pas. Il nous paroît seulement avoir confondu la révolte de Babylone sous Darius avec celle du temps de Xerxès, et attribuer à l'une ce qui appartient à l'autre : le trait de Zopire en est la preuve. Mais cela ne détruit pas la vérité de cette seconde rébellion, qui ne fut peut-être qu'une violente émeute. Hérodote en rapporte la cause; l'enlèvement de la statue de Bélus et l'assassinat du prêtre qui la gardoit. S'il a passé sous silence les suites de cette action, en sont-elles moins vraies? Un argument négatif n'est jamais une preuve. On objectera sans doute que les Babyloniens avoient été trop maltraités par Darius pour oser secouer le joug de Xerxès. Mais le peuple en effervescence oublie le passé, ne calcule ni ses moyens ni ses forces, et attend tout de sa rage ou de son désespoir. Plutarque n'a point douté de cette seconde révolte des Babyloniens; il en fait expressément mention[3], et nous apprend que Xerxès, pour ôter jusqu'à l'idée de pareils soulèvemens à ce peuple, lui défendit le port des armes, et l'incita à ne s'occuper que de chants, de musique instrumentale, de courtisanes et de débauches de toute espèce : il leur enjoignit même de ne s'habiller qu'avec des tuniques larges et flottantes. Corrompre et amollir les hommes fut donc de tout temps le grand art de les subjuguer. Xerxès voulut encore punir les habitans de Babylone et humilier l'orgueil de leurs prêtres, qui avoient été indubitablement les chefs de la dernière émeute : en conséquence il ordonna d'abattre ce vaste et magnifique temple de Bélus, dont l'origine remontoit à Sémiramis. Strabon et Arrien attestent ce fait[4]; le dernier ajoute que Xerxès fit

[1] *Ctesias, ap. Phot. codex* LXXI, p. 115. *Ælian. Hist. var.* lib. XII, c. III. *Herod.* l. I, c. CLXXXVII.

[2] *Ctesias Pers. supr.* L.

[3] *Plut. Apopht. ed. Maittaire*, p. 4.

[4] *Strab.* l. XV, p. 508. *Arrian.* l. VII, c. 17. Le premier appelle ὁ τοῦ Βήλου τάφος ce que le second nomme τοῦ Βήλου νεώς. L'un et l'autre ont suivi Aris-

éprouver le même sort à tous les autres édifices de ce genre. Certes un pareil châtiment suppose un crime antécédent et le démontre. Pour affaiblir l'autorité de ces deux écrivains, nous dira-t-on encore qu'ayant puisé leur récit dans Ctésias, ils ont mis sur le compte de Xerxès ce qui ne peut regarder que Darius? Nous répondrons qu'Hérodote, qui vint à Babylone sous ce dernier roi, n'auroit pu parler du temple de Bélus comme existant alors s'il eût été détruit. D'ailleurs il ne rappelle l'enlèvement de la statue d'or de ce dieu par Xerxès que comme un fait très-postérieur. Enfin, en admettant que Ctésias ait été copié par Strabon et Arrien, on peut encore croire sans peine qu'étant médecin d'Artaxerxès, il ne se trompoit pas, du moins sur l'auteur de la démolition d'un édifice dont il avoit sous ses propres yeux les ruines. Pline, qui confond souvent tous les temps, n'a pas craint d'avancer qu'au sien le temple de Bélus subsistoit encore [1]; et cela est d'autant moins excusable qu'il avoit entre les mains l'ouvrage de Diodore de Sicile [2], où il dit ne pouvoir faire une description exacte de ce temple, les auteurs étant trop pleins de contradictions sur ce sujet, et tout vestige de son plan ayant été effacé par le laps du temps. Ainsi Xerxès accomplit la prophétie de Jérémie concernant le temple de Bélus, à laquelle Alexandre auroit donné un démenti, s'il eût exécuté son entreprise.

Elle consistoit à réédifier ce temple pour plaire aux habitans de Babylone, dont il aimoit beaucoup le séjour. Mais les décombres en étoient si prodigieux, qu'il auroit fallu, au rapport de Strabon, dix mille hommes, pendant deux mois, pour en faire le seul déblai [3]. Alexandre vouloit encore rebâtir ce temple sur un plan beaucoup plus vaste que le précédent. On s'empressa de seconder ses vues; tout le monde mit la main à l'ouvrage. Les Juifs seuls s'y refusèrent à cause de leur religion. Vainement tenta-t-on de les y forcer par des peines afflictives : ils tinrent ferme; et on

tobule. Strabon prend la partie pour le tout. D'ailleurs, la description qu'on lit dans son ouvrage, convient plus à un temple qu'à un tombeau. Un passage d'Hécatée, rapporté par Josèphe (*contra Apion. l.* I, § 22), confirme encore la leçon d'Arrien, fidèle abréviateur d'Aristobule. D'ailleurs, cette pyramide tétragone dont parle Strabon, n'est autre chose que la haute tour décrite par Hérodote (*l.* I, *c.* 183), sur laquelle les Chaldéens faisoient leurs observations astronomiques. *Diod. Sic.* l. II, § 9.

[1] *Durat adhuc ibi Jovis Beli templum.* L. VI, cap. 30.

[2] *Diod. Sicul.* l. II, § 9.

[3] *Strab.* l. XV, p. 508.

les en exempta, suivant Hécatée d'Abdère [1]. Néanmoins les travaux languissoient ou n'alloient pas aussi vite que le prince macédonien paroissoit le désirer. Pour les accélérer, il s'avança, au retour de l'Inde, avec toute son armée. Les Chaldéens ne virent pas de bon œil cette démarche. De tout temps ces prêtres avoient été fort cupides. Baruch nous les représente arrachant les couronnes de leurs divinités pour en tirer l'or dont ils faisoient part aux courtisanes [2]. Ils dépouilloient encore ces mêmes divinités de leurs plus riches habits, et en revêtoient leurs femmes et leurs enfans. De grands domaines et beaucoup de revenus étoient attachés au culte de Bélus [3]. Mais, sur ces fonds, il falloit pourvoir aux sacrifices et entretenir le temple. Depuis qu'il avoit été renversé, les Chaldéens, jouissant de toutes ses richesses sans aucuns frais, résolurent d'empêcher, ou du moins de retarder, l'exécution du projet d'Alexandre, en le détournant d'entrer dans leur ville. Pour cela ils l'alarmèrent par l'annonce de présages funestes. En effet il ne fut effrayé, et ne rentra à Babylone que pour y mourir aussitôt après [4]. Avec lui s'évanouit tout projet de réédification, auquel, dit Strabon, personne n'a depuis pensé [5]. On doit admirer la conduite de la Providence dans cette occasion et dans quelques autres à peu près semblables; à l'instant même que tout paroît disposé à donner un démenti formel à ses oracles, c'est alors qu'ils ont leur entier et parfait accomplissement.

A l'époque de la mort d'Alexandre, Babylone étoit fort déchue de son ancienne splendeur; elle commençoit à devenir déserte, et l'aire habitée étoit déjà fort rétrécie. Ses maisons ne touchoient pas aux murs et en étoient éloignées d'un peu plus d'un arpent; elles n'occupoient même pas toute l'aire de Babylone, puisque son enceinte étant de trois cent soixante-cinq stades, il n'y en avoit que quatre-vingt-dix d'habités : loin d'être réunies, elles se trouvoient encore dispersées, et le reste du terrain étoit cultivé [6]. Si l'on ajoutoit une foi entière à Quinte-Curce [7], qui emprunte

[1] *Hecat. apud. Joseph. contra Apion.* l. I, § 22.

[2] *Baruch*, *Epist. Jer.* VI, 9, 10 *et* 32.

[3] Nabuchodonosor II l'avoit enrichi des dépouilles apportées d'Egypte, de Phénicie et de Judée. *Beros. apud Joseph. Antiq.* l. X, c. 11.

[4] *Arrian. Exped. Alex.*, l. VII, c. 17.

[5] *Strab.* l. XV, p. 508.

[6] *Ut patet ex Diod.* lib. II, § 7.

[7] *Curt.* lib. V, c. I.

son récit de Clitarque, cela auroit été réglé de cette manière, afin qu'en cas de siége le sol de l'intérieur pût fournir la subsistance nécessaire aux habitans. Quinte-Curce attribue donc ce qui étoit l'effet de la décadence de Babylone à la prévoyance de son fondateur, et suppose que l'état de cette ville n'avoit pas changé au temps de la conquête des Macédoniens. Mais son propre rapport dépose contre lui-même; et on n'en doit inférer, avec de savans écrivains, « autre chose sinon que Babylone étoit dans cet état » quand Alexandre y vint, et nullement lorsqu'elle étoit » le siége de la monarchie babylonienne [1]. » Entrons dans quelques éclaircissemenssur ce sujet; ils sont d'autant moins déplacés ici que Prideaux [2], embarrassé des récits des anciens sur la vaste étendue de Babylone, a cru trouver la solution de toutes les difficultés dans le passage de l'écrivain que nous venons de citer.

Ninive fut la plus grande ville de l'Asie; il falloit trois journées pour en faire le tour, et une pour en parcourir le diamètre, comme nous le voyons par la prophétie de Jonas [3] : ainsi les quatre cent quatre-vingts stades de circonférence que Diodore donne à cette ville [4] doivent être évalués au moins à vingt lieues. Babylone passoit constamment pour lui être inférieure [5]; les mêmes quatre cent quatre-vingts stades de circuit qu'elle avoit, suivant Hérodote [6], ne peuvent donc être que de moindre valeur. Cela paroît plus vraisemblable que d'imaginer, avec Isaac Vossius et Vitringa [7], que cet historien a pris l'étendue de Ninive pour celle de Babylone. Ce nombre de stades, équivalant à quinze de nos grandes lieues, revient exactement aux soixante milles qu'on trouve dans l'ouvrage de Pline [8]. Si ces mêmes stades ne valoient que les trois cent quatre-vingt-cinq dont parle Strabon, ou les trois cent soixante-cinq

[1] *Hist. univ. par une société de gens de lettres. Trad. fr.* t. III, in-4°, p. 301: *note.*

[2] *Hist. des Juifs.* t. I, p. 69, *édit.* in-4.

[3] *Jon.* c. III, v. 3 et 4. *Vid. Bochart, Phaleg*, l. IV, c. 20.

[4] *Diod.* l. II, § 3.

[5] *Diod.* lib. II, § 3. *Strab.* l. XVI, p. 507. *S. Cyrill. Alex. ad Nahum*, c. 2, v. 8. Sophonie personnifie Ninive, et lui fait dire : *Ego sum et extra me non est alia amplius.* C. 2, v. 15.

[6] *Herod.* l. II, c. CLXXVIII. *Voy. les not. de M. Larcher*, t. I, p. 458.

[7] *Voss. Var. Obs.* p. 37. *Vitr. Comm. in Jesai.* t. I, p. 381.

[8] *Plin.* l. XVI, p. 507.

— *Lib.* IV, *cap.* 26. Cet auteur n'emploie que des milles de sept cent cinquante-six toises, en supprimant quelques fractions.

de Clitarque, il en résulteroit qu'Hérodote n'auroit employé qu'un stade de trente-six toises, ce qui n'est point probable, le texte de cet historien fournissant des preuves contraires. D'ailleurs cette grande étendue se confirme par les paroles de Jérémie [1] et celles d'Hérodote [2]. « Si l'on » en croit les Babyloniens, dit cet historien, les extrémités » de la ville étoient déjà au pouvoir de Cyrus, que ceux » qui demeuroient au milieu n'en avoient aucune connois- » sance, tant elle étoit grande. » Bérose, chaldéen lui-même, dont l'autorité doit être ici d'un grand poids, assure que Nabuchodonosor restaura Babylone, et l'augmenta de la moitié en-deçà de l'Euphrate, de peur que ceux qui viendroient l'assiéger ne la prissent facilement en détournant ce fleuve. *Il l'entoura de trois enceintes au dedans, et de trois au dehors* [3]. Cet écrivain auroit-il voulu dire qu'on éleva trois murailles le long de l'Euphrate, lesquelles défendoient l'ancienne Babylone, et trois autres pour envelopper la nouvelle ville, qui se trouvoient en quelque sorte extérieures? ou bien auroit-il entendu simplement que les deux villes, prises ensemble, eurent six enceintes? Ce dernier sens est moins vraisemblable, mais le plus conforme à la lettre.

Ctésias parloit de trois murs, y compris celui de la citadelle [4]. Hérodote ne fait mention que de deux, chacun de cinquante coudées d'épaisseur sur deux cents de hauteur [5]. Etoit-il mieux instruit en cela que Bérose et Abydène? Eusèbe nous a conservé le récit de ce dernier. Selon lui, Bélus avoit entouré Babylone d'une muraille qui, tombant en ruines, avoit disparu avec le temps. Nabuchodonosor en bâtit ensuite une autre, munie de portes d'airain, laquelle

[1] *Currens obvium currenti veniet, et nuntius obvius nuntianti, ut annuntiet regi Babylonis, quia capta est civitas ejus a summo usque ad summum.* C. 51, v. 51.

[2] *Herod.* l. I, c. 191. Ce que dit Aristote sur l'étendue de Babylone (*Polit. l.* III, *cap.* 3), n'est qu'une exagération qui ne mérite pas d'être réfutée, comme l'observe très-bien Vitringa, *Comment. in Jes.* tom. I, p. 381.

[3] ...... ὑπερεβάλετο τρεῖς μὲν τῆς ἔνδον πόλεως περιβόλους, τρεῖς δὲ τῆς ἔξω τούτων. *Joseph. contra Apion. l.* I, *tom.* II, *pag.* 451. Le témoignage d'Hérodote, qui n'attribue pas ces ouvrages à Nabuchodonosor, doit être rejeté, comme contraire à ces paroles que Daniel met dans la bouche de ce prince : *Nonne hæc est Babylon magna quam ego ædificavi, etc.* C. 4, v. 27.

[4] *Ctes. ap. Diod. Sic.* l. II, § 8. Ou plutôt, *l'intérieur renfermant la citadelle*, si l'on suit la correction de Rhodoman, qui nous paroit fort admissible.

[5] *Herod.* l. I, c. CLXXVIII.

subsista jusqu'au commencement du règne des Macédoniens. Après autres choses il ajoute [1], καὶ μεθ' ἕτερα ἐπιλέγει, que Nabuchodonosor, ayant succédé à l'empire, διαδεξάμενος τὴν ἀρχὴν, enveloppa Babylone d'une triple enceinte; et, en quinze jours [2], il dériva les eaux de l'Armacale, branche de l'Euphrate, et celles de l'Acarcane. Evidemment il s'agit dans ce passage de deux Nabuchodonosor. Le dernier est le second, si fameux par la prophétie de Daniel qui le concerne. Pour être plus clair, Abydène ou Eusèbe auroit dû dire que ce prince fit construire deux nouvelles enceintes. Voilà sans doute sa pensée; et on ne peut guère lui en prêter d'autre.

La seconde et la troisième enceinte de Babylone ayant été démolies par ordre de Darius, cette ville se trouva réduite à ce qu'elle étoit au règne de Nabuchodonosor, c'est-à-dire à trois cent soixante-cinq stades [3], évalués, par d'Anville, à huit lieues de trois mille pas géométriques chacune [4], calcul peut-être trop foible, et qu'on pourroit porter à dix ou douze. Tous les édifices qui remplissoient les entre-enceintes furent alors abandonnés; et l'intérieur même de la ville se dépeupla successivement, au point que la plupart des maisons, auparavant contiguës, cessèrent de l'être, et furent en quelque sorte éparses [5]. Tel étoit l'état de Babylone lorsque Alexandre y entra. Quelle perte donc n'avoit-elle pas soufferte dans le nombre de ses habitans? Elle ne le céda d'abord qu'à Ninive, la plus peuplée de l'ancien monde [6]; peut-être, quand celle-ci fut détruite, la surpassa-t-elle. La population de l'une et de l'autre peut difficilement être calculée, les auteurs grecs et latins ne nous ayant rien laissé de précis sur ce sujet, et les prophètes hébreux n'en parlant que par figures, c'est-à-dire d'une manière vague et indéterminée. Par exemple, Nahum compare les hommes armés dans Ninive aux sauterelles en été; et les étrangers qui y

[1] *Abyden. ap. Euseb. Præp. evang.* l. IX, c. XLI, p. 457.

[2] Nous ajoutons καὶ avant ἐν πεντεκαίδεκα; sans cela Abydène auroit dit que les murs de Babylone furent achevés en quinze jours; ce qui me paroît impossible.

[3] *Clitarch. apud Diod. Sic.* l. II, § 7. Que de difficultés n'offrent pas les récits souvent contradictoires, des anciens sur Babylone! Nous ne nous proposons pas de les concilier tous, ni de lever toutes les difficultés qui naissent les unes des autres.

[4] *Acad. des ins.* tom. XXVIII, p. 233.

[5] *Quint. Curt.* l. V, c. I.

[6] Selon Ctésias, on y rassembla une armée de 170,000 hommes de pied et de plus de 20,000 cavaliers. *Ap. Diod. Sic.* l. II, § 5.

affluoient de toutes parts aux étoiles du firmament [1]. Un passage de Jonas en dit davantage, sans nous instruire suffisamment [2]. Babylone doit avoir eu au moins deux millions d'âmes, comme Pékin; celle-ci lui ressemble d'ailleurs par son étendue, ses murs de brique, ses trois enceintes de la ville tartare, enfin par la situation à peu près centrale du *Tïentan*, lieu consacré au Souverain du ciel [3], qui rappelle le temple de Bel, dont le nom signifioit le *Ciel* [4], *Dieu* ou *Seigneur*. Les peuples de la Mésopotamie n'ont pas toujours été idolâtres; et, quoiqu'ils le fussent devenus, ils reconnurent encore assez long-temps la puissance, ou, si l'on veut, la suprématie du Dieu de Nachor et d'Abraham [5].

Lorsque Abydène dit que le mur intérieur de Babylone, construit par Nabuchodonosor, exista jusqu'au temps de la domination macédonienne, il ne s'écarte point de la vérité. Alexandre-le-Grand est le premier qui ait entamé ce mur, en ayant fait démolir un espace de dix stades pour y élever le bûcher d'Ephestion [6]. C'est donc à ce prince que commence la véritable destruction de cette grande ville, qu'il projetoit de rétablir dans toute sa splendeur. Mais, instru-

[1] *Nahum.* III, 15 *et* 16.

[2] ..... *In qua sunt plusquam centum viginti millia hominum qui nesciunt quid sit intra dextram et sinistram suam.* Jon. *cap.* 4, *vers.* 11. Et suivant les Septante : Ἐν ᾗ κατοικοῦσι πλείους ἢ δώδεκα μυριάδες ἀνθρώπων. Ce mot μυριάδες signifie ici un nombre indéterminé. C'est afin qu'on en juge par comparaison, comme saint Jérôme le remarque : *Ignorant autem quid sit inter dextram et sinistram, vel propter innocentiam et simplicitatem, ut lactentem monstret ætatem, et relinquat intellectui, quantus sit numerus ætatis alterius, quum tantus sit parvulorum, vel certe quia magna erat urbs, etc.* In Jonam, *cap.* IV, *t.* III, *p.* 494. Mais si l'on veut hasarder un calcul approximatif, il n'est guère possible d'évaluer le nombre de ces enfans à la mamelle, à moins de la vingt-cinquième partie de la population de Ninive, qui sera d'environ 2,500,000 âmes. On n'imagine pas comment Newton a pu réduire à 120,000 toute cette même population. (*Chron. ref.* pag. 291.) *Voyez* au surplus *Kalinski in vaticin. Chabac. et Nachum*, p. 167 et seq.

[3] *Voyez* la description de la ville de Pékin, par Delisle et Pingré, sur les mémoires du père Gaubil, *p.* 26 *et suiv.* Ce savant jésuite réduit à deux millions toute la population des deux villes, *King-tching*, ou la nouvelle ville, habitée par les Tartares, et *Lao-tching*, ou vieille ville, remplie de Chinois, avec les douze faubourgs : il regarde comme une exagération le rapport de ceux qui l'ont portée à huit ou dix, même à quinze ou vingt millions. Du reste, « ce n'est, dit-il, qu'une estime; mais je crois qu'il n'y a pas grande erreur. » *Ibid. p.* 9.

[4] En passant chez les Achéens et les Dryopes de la Grèce, ce mot avoit conservé la même signification, suivant le témoignage du grammairien Parménion. *Ap. Schol. Iliad. Hom.* l. 1, v. 591, p. 42, ed. Cl. Villoison.

[5] *Gen.* XXXI, 53.

[6] *Diod. Sic.* l. XVII, § 115.

ment de la Providence, il en exécuta les décrets immuables et cachés, contre son propre gré et sans le savoir, comme tous les conquérans. Par lui s'accomplissent les prophéties d'Isaïe et de Jérémie; le sort de Babylone n'est plus une énigme : Alexandre est le dernier *marteau* qui l'a brisée réellement et pour toujours; ce qu'aucun interprète n'avoit encore aperçu. Ce fut aussi l'époque de l'abandon du culte de Bel, prédit par Jérémie.

La brèche qu'Alexandre venoit de faire au mur intérieur de Babylone ne tarda point à s'agrandir; et cette ville étoit entièrement ouverte ou démantelée lorsque Démétrius Poliorcète entreprit de s'en emparer : elle n'avoit plus, pour toute défense, que deux anciennes forteresses [1], dont l'une résista à tous ses efforts, et l'autre fut saccagée par ses soldats. Avant son arrivée, Patrocle, général de Séleucus, avoit fait sortir les Babyloniens de leur patrie. La plupart s'éloignèrent de l'Euphrate et s'enfuirent dans les déserts; le reste se réfugia au delà du Tigre, dans la Susiane et sur les côtes de la mer Erythrée. Il est vraisemblable qu'une grande partie ne revit plus ses foyers [2]. Malgré l'attachement que ce peuple témoigna en cette occasion à Séleucus Nicator, ce prince n'en résolut pas moins d'abandonner Babylone et de transférer le siége de son empire dans la ville dont il étoit le fondateur, et à laquelle il avoit donné son nom l'année précédente, la première de la cxviie olympiade, trois cent douze ans avant Jésus-Christ. Eusèbe met cette fondation à la première de la cxixe, et rapporte ensuite que Babylone revint au pouvoir de Séleucus. L'ordre des événemens et le récit de Diodore de Sicile suffisent pour montrer l'erreur d'Eusèbe [3]. D'ailleurs celui-ci rappelle dans un seul article toutes les villes fondées par Séleucus, et semble donner à leur origine une seule et même époque. Pausanias dit qu'après la fondation de Séleucie sur le Tigre, les Babyloniens furent obligés par ce prince de venir s'y établir. « Les murs de Babylone, ajoute cet écri-
» vain, et le temple de Bélus ne subsistoient presque plus;
» quelques Chaldéens seulement continuèrent d'habiter au-
» tour de ce dernier édifice [4].

[1] Vraisemblablement celles dont Diodore parle, l'une à l'orient, l'autre à l'occident. *Liv.* II, § 8.

[2] *Diod.* l. XIX, § 100. *Ibid.* § 91.

[3] *Chr.* p. 139.

[4] Nous croyons avoir rendu, sinon la lettre, du moins le véritable sens de

Pline assure que Babylone fut absorbée par le voisinage de Séleucie, et devint une solitude [1]. Strabon rapporte à peu près la même chose, mais avec des détails qu'il ne nous est pas permis de supprimer. Nous allons tâcher de les rendre avec fidélité. « Aucun des successeurs d'Alexandre » ne pensa à Babylone. Les restes de cette ville furent né» gligés. Les Perses en détruisirent une partie; le temps et » l'indifférence des Macédoniens achevèrent de la ruiner, » surtout lorsque Séleucus Nicator eut bâti tout près, c'est» à-dire à trois cent stades sur le Tigre, Séleucie. Ce prince » et ceux qui occupèrent le trône après lui eurent une pré» dilection singulière pour cette ville; ils y transportèrent » le siége de l'empire. Elle est actuellement plus considé» rable que Babylone, qui est en grande partie déserte, et » à laquelle on peut appliquer sans hésiter ce qu'un poëte » comique dit de Mégalopolis en Arcadie : *La grande ville* » *est un grand désert* [2]. »

Avant de tomber dans l'état dont parle Strabon, Babylone avoit subi des révolutions qu'on n'a point assez remarquées. La plus cruelle fut celle qu'Himère, général parthe, fit éprouver à cette malheureuse ville, l'an 183 de l'ère des Séleucides, 127 avant Jésus-Christ [3]. Tuteur de Phraate II, et devenu lui-même un tyran redoutable, ce général réduisit en esclavage un grand nombre de familles babyloniennes, et les envoya en Médie pour y être vendues. Il détruisit les édifices de la place publique, renversa plusieurs temples et n'épargna aucun monument [4].

Babylone ne pouvoit se relever de tant de pertes. Quoiqu'elle ne dût plus qu'à son antique renommée l'honneur d'être comptée parmi les villes de l'Orient, néanmoins elle auroit subsisté encore quelque temps, si l'intolérance reli-

ce passage : Τοῦτο δὲ Σελεύκειαν οἰκίσας ἐπὶ Τίγρητι ποταμῷ, καὶ Βαβυλονίους οὗτος ἐπαγόμενος ἐς αὐτὴν συνοίκους, ὑπελείπετο μὲν τὸ τεῖχος Βαβυλῶνος, ὑπελείπετο δὲ τοῦ Βὴλ τὸ ἱερὸν, καὶ περὶ αὐτὸ τοὺς Χαλδαίους οἰκεῖν. *Attic.* cap. 16. Psausanias auroit-il voulu distinguer les Babyloniens des Chaldéens, et dire que ces derniers, prêtres de Bel, restèrent seuls à Babylone?

[1] *Cetero ad solitudinem rediit exhausta vicinitate Seleuciæ, etc.* L. VI, cap. 30.

[2] *Strab.* l. XV, p. 508. Il faut traduire ainsi ce dernier vers, pour faire sentir l'antithèse; ce que Xylander n'a point observé.

[3] *Longuerue, Annal. Arsac.* 14 *et* 15.

[4] *Diod. fragm. Peiresc.* t. II, p. 603. L'abréviateur fait d'Himère un roi des Parthes, et l'appelle Εὐήμερος; mais ce fragment se trouve rétabli par le récit de Justin (*lib.* XLII, c. I), et par un passage de Possidonius que rapporte Athénée (*l.* XI, *p.* 463).

gieuse n'eût pas allumé dans son sein le feu de la guerre civile. L'attachement des Juifs à leur culte religieux en fut la cause. Ils y étoient réfugiés en grand nombre, et il en périt beaucoup ; ceux qui échappèrent, ne pouvant supporter les vexations qu'on leur faisoit éprouver, se retirèrent à Séleucie [1]. La sixième année, après que le calme eut été rétabli, la peste ravagea Babylone, et de nouvelles émigrations achevèrent de la dépeupler. Sa rivale, Séleucie, en profita, et s'accrut encore à ses dépens. Depuis cet événement, arrivé pendant le règne de Caligula, cette première ville fut oubliée, et mérita à peine qu'on en fît mention, lorsque Trajan, et ensuite Sévère, étendirent leurs conquêtes jusqu'en Mésopotamie [2]. C'est même par méprise que Paul Diacre met Babylone au nombre des villes que le premier de ces princes réduisit en son pouvoir [3].

Denys-le-Périégète, qui vivoit sous Auguste, ne fait mention de Babylone que pour rappeler les monumens dont Sémiramis l'orna, sans dire si cette ville existoit encore [4]. Nous en apprenons davantage de Diodore de Sicile, son contemporain. Il assure que, de son temps, une très-petite portion de Babylone étoit habitée, et que la plus grande se trouvoit en culture [5]. Strabon, écrivant sous Tibère, n'a pu être informé des dernières calamités de cette ville ; il s'est contenté de dire qu'elle étoit presque déserte, comme nous l'avons déjà rapporté. Pline, qui composa son immortel ouvrage sous Vespasien, paroît avoir su les dernières émigrations qui épuisèrent Babylone ; mais il n'en a pas connu la véritable cause.

[1] *Joseph. Antiq. Jud.* lib. XVIII, c. IX, § 8. Les Juifs établirent des écoles à Nahardéa, à Sora, à Pombédita, à Naresh et Machusia ; villes de Mésopotamie : la première étoit la plus fréquentée, comme le prouve ce proverbe rapporté par l'auteur du Cosri : *Notæ sunt mihi viæ cœli, sicut semitæ Nahardeæ.* P. 329. Ainsi quand il est question de quelques Juifs *babyloniens* célèbres, on n'entend jamais que les élèves de ces écoles situées dans l'ancienne Babylonie.

[2] *Dion. Cass.* l. LXXIII, § 26, l. LXV, § 9.

[3] ..... *Trajanum, Antemusium, magnam Persidis regionem, Seleuciam et Ctesiphontem, Babylonem et Edessam vicisse ac tenuisse.* Hist. Miscell. *cap.* 3. Il a mal copié l'abrégé de Sextus Rufus, qui dit : *Antemusium, opimam Persidis regionem, Seleuciam, Ctesiphontem et Babyloniam accepit ac tenuit.* Cap. 20.

[4] *Dionys. Descr. orbis*, v. 1005-1008. Festus Aviénus qui paraphrase cet ouvrage, et Priscien qui le traduit, n'ont rien ajouté sur l'existence de Babylone.

[5] *Diod.* l. II, § 9.

Les écrivains du siècle suivant, nés dans l'Orient, diffèrent peu entre eux sur le sort de Babylone. Pausanias de Césarée en Cappadoce, qui vivoit sous Antonin Pie, en faisant l'énumération de toutes les villes et monumens célèbres qui avoient péri, dit : « A la vérité le temple de Bélus reste ; mais, de cette ville, la plus grande qu'ait » éclairée le soleil, il n'y a plus que ses murailles [1]. » Depuis long-temps ni le temple ni les murs n'existoient plus ; c'est une erreur de cet écrivain, qui avoue, dans un autre endroit, ne les avoir jamais vus, et même n'en avoir rien appris de témoins oculaires [2]. Cependant il croyoit Babylone totalement détruite, puisqu'il la comparoit à Tyrinthe, ancienne ville de l'Argolide, dont il ne restoit plus, selon lui, que des décombres [3].

Lucien de Samosate, ville voisine de l'Euphrate, lequel florissoit sous Marc-Aurèle, met dans la bouche d'un des interlocuteurs de ses dialogues, que Babylone, jadis remarquable par ses nombreuses tours et sa vaste enceinte, disparoitra bientôt comme Ninive [4]. Maxime de Tyr, philosophe dont l'âge remonte au règne de Commode, parle encore de Babylone comme d'une ville absolument détruite, puisqu'il semble en comparer les ruines à celles de Troie [5].

Libanius, ce célèbre rhéteur, l'ami de Julien, passa une grande partie de sa vie à Antioche, sa patrie, ville qui avoit des relations de commerce avec tout l'Orient. Il dit, en parlant de Ctésiphon et de Coché, que ces villes *ornent la terre des Babyloniens et tiennent la place de Babylone* [6]. Telles sont ses expressions, que nous avons cru devoir rendre à la lettre. Ammien-Marcellin, qui suivit l'empereur Julien dans son expédition contre les Perses, auroit pu sans doute nous apprendre quel étoit l'état de Babylone vers le milieu du quatrième siècle ; mais cet historien se contente d'en rapporte le nom [4] dans une espèce de nomenclature géographique, tirée de Ptolémée. L'auteur du Dialogue de Philopatris, qui vécut à peu près dans ce temps, annonce d'une manière ironique, parmi les événemens qui devoient

[1] ...... οὐδὲν ἔτι ἦν εἰ μὴ τεῖχος. *Arcad.* cap. 33.
[2] *Messen.* c. xxxi.
[3] *Arcad.* cap. 33. Τίρυνθός ἐστιν ἐρείπια. *Cor.* cap. 25.
[4] *Char. aut Contempl.* § 23.
[5] *Diss.* xxii § 6.
[6] Αἳ τὴν Βαβυλωνίων γῆν ἀντὶ Βαβυλῶνος κοσμοῦσι. *Orat. funebr.* tom. 1, p. 39.
[7] *Amm. Mar.* l. xxiii, c. v.

arriver après lui, la destruction de Babylone; elle subsistoit encore [1]. Certainement il a voulu parler de Séleucie, comme quelques commentateurs l'ont très-bien observé, le nom de Babylone étant souvent donné à cette dernière ville; le témoignage de plusieurs écrivains de l'antiquité ne permet pas d'en douter [2]. Remarquons néanmoins que, quoique Séleucie fût devenue la capitale d'une partie de la Mésopotamie, et eût remplacé Babylone, qui étoit anéantie, cette contrée continua de s'appeler Babylone, et ses habitans Babyloniens. On voit même que Diogène, célèbre philosophe, stoïcien, natif de Séleucie, ne laissa pas d'être toujours distingué des autres personnages homonymes par le surnom de Babylonien [3]. Cela dut faire naître bien des erreurs; telle est celle que Philostrate a commise dans la vie romanesque d'Apollonius de Thyane, où il prend Séleucie pour Babylone [4]. Cette première ville, réunie en quelque sorte avec Ctésiphon, étoit alors le siége de l'empire des Parthes [5]. Toutes les deux sont appelées par un poëte latin, les anciennes forteresses de Babylone [6], à l'occasion de la conquête qu'en fit l'empereur Carin [7].

En général, les poëtes ne suivent pas exactement l'ordre des temps, et leurs expressions ne doivent pas toujours être prises à la lettre; ainsi nous ne nous arrêterons pas à leur témoignage [8]. Au contraire, les géographes tels que Strabon et même quelquefois Pline, nous donnent bien des lumières; mais ceux qui, comme Ptolémée, n'offrent que de simples nomenclatures, ne sont presque d'aucune utilité pour constater des faits historiques. Loin de retrancher de leur catalogue les villes qui ne subsistoient plus de leur temps, ils y en ajoutent quelquefois qui n'ont jamais existé.

[1] *Joan. Matth. Gesner. de æta. et auct. Philop.* § 33. *Philop.* § 28.

[2] *Plin.* l. VI, c. 30. *Steph. Byz. in verb.* Βαϐυλών. *Eustath. in Dionys.* ỳ 1005. *Strab.* l. XV, p. 512.

[3] *Diog. Laert.* l. VI, c. 11, § 13,

[4] *Vit. Apoll.* I, c. 25.

[5] Elle fut aussi celui des rois perses de la race des Sassanides. Il paroît encore que le nom de Babylone désignoit en général tout l'empire des Perses. Un cheval babylonien que montoit Julien dans son expédition contre eux, s'étant abattu, on s'empressa de prédire la chute de ce même empire. *Babylona humi procidisse ornamentis omnibus spoliatam.* Amm. Marc. l. XXI, c. 3.

[6] ..... *Et veteres Babylonis ceperit arces.* Nemesian. Cyneget. *v.* 72.

[7] *Mesopotamiam Carus cepit, et Ctesiphont. usque pervenit.* Aurel. Victor, *p.* 161, *ed. ad us. Delph.* Vospic. vita Cari, in Script. August. *t.* II, *p.* 784.

[8] Prideaux a fort bien expliqué les vers de Lucain sur ce sujet. *Hist. des Juifs*, t. I, p. 349.

Ce reproche s'adresse principalement au dernier géographe que nous venons de nommer. Néanmoins c'est celui que les écrivains postérieurs ont le plus souvent copié, ses ouvrages ayant été fort répandus dans l'Orient. Nous ignorons si Isidore de Séville a pu les connoître. Cet auteur polygraphe paroît avoir compilé sans discernement tous les écrits qu'il étoit parvenu à se procurer sur la géographie, pour en former la matière de son xive livre des Origines. Il y parle de Babylone comme étant la capitale de la Babylonie, et ayant donné son nom à la Chaldée, à la Mésopotamie et à l'Assyrie. Mais, dans le livre suivant, il fait mention des principales villes du monde, sans parler de Babylone, quoiqu'il n'oublie pas Carres, Edesse, Ctésiphon, etc. Il suppose donc que Babylone n'existoit plus de son temps, c'est-à-dire au septième siècle de l'ère vulgaire. Enfin l'abréviateur de Strabon dit positivement que dans le sien, le dixième, Babylone étoit déserte, et que Séleucie, sa rivale, avoit même perdu son nom [1]. Vainement l'homme édifie; il semble ne travailler que pour le néant. Ah! que de villes encore dont le souvenir ne s'est pas conservé!

Passons aux écrivains ecclésiastiques qui regardoient Babylone comme entièrement détruite [2] depuis long-temps. Au commencement du troisième siècle, le célèbre Origène, en expliquant les paroles de Jérémie sur cette ville, dit que cette ville tomba soudain, au temps de la passion de Jésus-Christ [3]. Quoique cet auteur, cherchant toujours le sens allégorique, n'entende parler que de la destruction de l'idolâtrie, cependant il paroît supposer que Babylone n'existoit plus. Un siècle après lui, Eusèbe de Césarée assure que les peuples voisins comme les plus éloignés l'évitoient, parce qu'elle étoit totalement déserte [4]. Saint

[1] *Strab. Epit. in Geogr. min.* t. II, p. 204.

[2] Nous ne comprenons pas dans ce nombre l'apôtre saint Pierre, qui dit : *Salutat vos Ecclesia, quæ est in Babylone coelecta, et Marcus filius meus.* Epist. I c. v, v. 13. Il ne veut parler, ni de la Babylone de Mésopotamie, ni de celle d'Egypte, ainsi que quelques interprètes l'ont cru, mais de Babylone, ville de Phénicie, connue par ses vins, et qui existoit à la fin du cinquième siècle, comme on le voit par les ouvrages du médecin Ælius d'Amidène.

[3] .... ἄφνω πέσε Βαβυλών. *Select. not. in Jerem.* c. 51.

[4] Φευκτὸς οὕτω καὶ ὁμόροις καὶ ἐξ ἐθνοῦς μακροῦ περινοστοῦσιν αὐτὴν, ὡς μηδὲ ποιμένας τοὺς Ἀράβων καταναμῆσαί τι τῶν ἰδίων θρεμμάτον ἐν αὐτῇ διά τοι τὸ ἠρημῶσθαι παντελῶς. *Euseb. Comment. in Hesaïam, in nova Collectione Patrum*, ed. Montf., tom II, p. 411.

Jean Chrysostome ayant eu la curiosité de s'informer de l'état de la Mésopotamie, d'un négociant qui y faisoit de fréquens voyages, celui-ci l'assura n'avoir jamais vu la ville dont il est question [1]. Saint Jérôme croit que les anciens murs avoient été réparés, et qu'ils servoient à clore le parc des animaux que les rois de Perse y entretenoient pour le plaisir de la chasse [2]. Cet ancien père ajoute qu'il avoit appris cela d'un prêtre élamite résidant à Jérusalem. Enfin il étoit persuadé que de son temps on voyoit peu de restes de Babylone [3].

Paul Orose, disciple de ce même père, écrivit, vers l'an 407, une histoire générale pour prouver aux païens que de tout temps la scène du monde avoit été ensanglantée par des guerres cruelles, et que les calamités publiques n'avoient jamais cessé d'affliger l'espèce humaine; que conséquemment on ne devoit pas attribuer celles dont ils se plaignoient à la propagation du christianisme. Cet auteur cherche même à leur persuader que ces malheurs étoient plus faciles à supporter que les maux des siècles précédens. Tel est le but de son ouvrage, qu'il étoit nécessaire de rappeler afin de peser son témoignage. Il se plaît à comparer le sort de Rome à celui de Babylone. On sent bien que, dans ce parallèle, il a dû nécessairement être peu favorable à cette dernière; c'est pourquoi il avance qu'à la même époque, sous le règne de Tarquin-le-Superbe, Babylone tomba et Rome se releva. La première, courbée sous un joug étranger, et presque expirante, abandonna l'empire, son propre patrimoine; et la seconde, secouant d'abord ses fers, ensuite croissant en vigueur, s'en déclara l'héritière [4]. La pensée d'Orose ne peut être équivoque, puisqu'il dit que Babylone venoit d'être prise et détruite par Cyrus [5], contemporain de Tarquin. Voilà comment, sans

[1] *S. Chrysost. ad Stagir.* l. II. *Op.* t. I, *p.* 189.

[2] *Exceptis muris coctilibus, qui propter bestias concludendas per annos plurimos instaurantur, omne in medio spatium solitudo est.* Ad Isaï. c. 14. Les rois perses de la race des Sassanides avoient réduit plusieurs anciennes villes à cet usage. *Vid.* Zozim. *l.* III, *c.* 23.

[3] *Denique hodie urbis Babylonis reliquiæ tantum manent.* In Jerem. *c.* 25, *t.* III. *Oper. p.* 647.

[4] .... *Illa tunc primum alienigenarum perpessa dominatum hæc tum primum etiam suorum adspernata fastidium* (al. *fastigium*) *: ita quasi moriens dimisit hæreditatem ; hæc vero pubescens tunc se agnovit hæredem......* Adv. Pagan. Hist. *lib.* II, *cap.* 2.

[5] Ce qu'Orose répète en parlant des conquêtes de ce prince : *Et tamen magna illa Babylon, illa prima post reparationem humani generis condita,*

une histoire systématique, les faits les plus certains se trouvent altérés. L'erreur y prend la place de la vérité, lors même qu'on semble combattre pour les intérêts de celle-ci. Ajoutons encore que Paul Orose, pour achever ce parallèle, a été obligé d'adopter sur l'origine de Rome toutes les fables rejetées par ses propres historiens. Qu'étoit-ce donc alors que cette maîtresse future du monde pour oser la comparer à Babylone, que son opulence, sa population, son étendue, sa force et sa magnificence mettoient au-dessus de toutes les villes, et qui méritoit le titre de reine des nations?

D'après ce que nous venons de rapporter, il paroît qu'Orose ne croyoit pas que Babylone subsistât de son temps; aussi n'en fait-il pas mention dans la description géographique de la terre, qu'il a mise au commencement de son ouvrage. Saint Cyrille d'Alexandrie, qui florissoit vers l'an 412, avance avec assez de fondement que les canaux de dérivation de l'Euphrate s'étant comblés, le sol de Babylone n'étoit plus devenu qu'un marais [1]. Théodoret, qui mourut l'an 460 de Jésus-Christ, dit que cette ville n'étoit plus habitée ni par les Assyriens ni par les Chaldéens, mais seulement par quelques Juifs dont les maisons étoient éparses et peu nombreuses [2]. Ailleurs il ajoute que l'Euphrate avoit changé son cours, et qu'il ne la traversoit plus qu'au moyen d'un petit canal [3]. Enfin Procope de Gaza, qui poussa sa carrière jusqu'au milieu du sixième siècle, parle de Babylone comme détruite depuis long-temps et aux termes de la prophétie d'Isaïe [4].

Tous ces témoignages ne sauroient être affoiblis que par le dessein qu'ont eu les anciens pères et autres écrivains ecclésiastiques de montrer l'accomplissement littéral de la prophétie d'Isaïe et de Jérémie, dont ils expliquoient les textes. Mais rien ne détruisant les faits qu'ils avancent, on peut conclure, sans blesser les règles d'une critique sévère, que Babylone, tombée totalement en ruine, ne devoit plus

nunc pene etiam minima mora, victa, capta, subversa est. Liv. II, chap. 6. Cela n'est point exact; Cyrus y trouva beaucoup de résistance, etc.

[1] .... Πηλοῦ βάραθρον γένεσθαι, καὶ τοῖς ἐμπίπτουσιν εἰς ἀπώλειαν. *Ad Esai.* tom. II, p. 239. Op.

[2] Επεὶ καὶ νῦν αὐτὴν οἰκοῦσι ὀλίγοι τινες, οὔτε Ασσύριοι, οὔτε Χαλδαῖοι, ἀλλὰ Ιουδαῖοι. *In Esaï.* p. 62. Ολίγας γὰρ ἔχει νῦν οἰκίας, καὶ ταύτας ἐσχεδασμένας. *In Jerem.* II, pag. 272. Op.

[3] *Theod. in Jerem.* tom. I, p. 268, tom. II, *Op.*

[4] *Procop. Gaz. Com. in Esai.* p. 215.

être comptée parmi les villes de l'Orient au cinquième siècle de l'ère chrétienne.

Depuis ce temps-là trouve-t-on quelques traces de l'existence de Babylone ? Pour répondre à cette question, nous serons d'abord forcé de nous servir de preuves négatives ; mais étant précédées de témoignages positifs, elles en tirent toute la force qu'on peut exiger. Ces preuves sont tirées de l'histoire de l'établissement des Mahométans en Asie. Ensuite nous viendrons à celles que nous offre le récit des voyageurs européens, et qui sont décisives.

A peine Mahomet eut soumis les Koréischites et les autres tribus arabes, qu'il médita d'étendre au loin son empire. La mort l'empêcha d'exécuter ce projet, qu'adoptèrent ses successeurs. Ils ne tardèrent pas à porter leurs armes sur les bords de l'Euphrate. Sous le califat d'Omar, Basra ou Bassora fut fondée sur les rives du Tigre, l'an 14 de l'hégire, 635 de Jésus-Christ, afin d'ôter la communication de la mer à la ville d'Almodaïn, l'ancienne Ctésiphon [1]. Cette capitale des Perses ayant été prise après la victoire que Sad remporta sur eux à Cadésie, ce général mahométan commença, l'an 17 de l'hégire, à bâtir Coufah, sur un bras de l'Euphrate, qui en prit le nom de *Nahar-Coufah*. Bientôt celle-ci devint aussi puissante que célèbre dans les dissensions civiles et religieuses des Musulmans. Ce fut une place d'armes d'où les troupes partoient pour se rendre dans l'intérieur de la Mésopotamie. Le chemin qu'elles étoient obligées de prendre pour arriver à Almodaïn devoit nécessairement passer près de l'endroit où avoit été Babylone ; cependant jamais il n'est question de cette dernière ville, et elle ne joue aucun rôle dans les longues guerres dont cette contrée fut le théâtre. Il n'en est pas davantage fait mention lorsque Almanzor, mécontent des habitans de Coufah, peuple séditieux et corrompu, transféra, l'an 146 de l'hégire, 763 de Jésus-Christ, le siége de l'empire des califes à Bagdad [2], dont les premiers fondemens avoient été

[1] *Abulfed. Ann. Moslem.* p. 67. Vid. *Golii not. in Alfarag.* pag. 120. D'Herbelot s'est donc trompé en rapportant cette fondation à l'année suivante. *Bibl. Or. p.* 142.

[2] *Abulf. Ann. Moslem.* p. 147 et 148. *Abulphar. Hist. Dyn.* p. 141, 143. *Elmac. Hist. Sarac.* l. II, c. 3. La partie de la ville sur le bord oriental fut bâtie par Mahadi, fils et successeur d'Almanzor. (Extrait de Maraschi, par de Guignes, Journal des Savans, *juin* 1758, *p.* 546.) Bagdad fut, dans la suite, composé de quatre principaux quartiers, dont trois en-deçà de l'Euphrate. *Vid.* Schultens, *Ind. Geogr. in vit. Salad.* voc. *Bagdadum.*

jetés l'année précédente sur le bord occidental du Tigre, à quinze milles au nord d'Almodaïn et à quarante-quatre de l'ancienne Babylone [1]. Ce ne fut donc point des ruines de celle-ci que le calife tira les matériaux de la sienne, comme l'ont avancé quelques écrivains modernes [2]; mais il les fit venir d'Almodaïn, où il n'oublia rien, suivant Abulféda, pour démolir le vaste et solide palais des rois de Perse, de la race des Sassanides [3]. La ville qui a dû nécessairement profiter des débris de Babylone est Hellah, que ce géographe place dans le terroir même de Babil. Elle étoit située à peu de distance au-dessus sur l'Euphrate, et non sur les rives du Tigre, comme d'Herbelot l'a faussement imaginé [4]. Un voyageur européen, qui avoit examiné avec soin les lieux, a donc raison d'assurer que la ville d'Hellah a été bâtie des ruines de Babylone [5].

Si cette dernière ville ne joue aucun rôle dans les deux premiers siècles de l'hégire, si son nom ne se trouve même pas dans l'histoire de ce temps, on ne doit pas s'attendre à la retrouver dans les écrits des plus célèbres géographes orientaux. Il n'en est point question dans les tables de Nassir-Eddin et d'Ulug-Beig.

Mais Ebn-Haukal, géographe arabe, qui vivoit vers l'an 305 de l'hégire (917 de Jésus-Christ), en fait mention en ces termes : « Babel est un petit village, la plus ancienne » construction de l'Irak. Il donne son nom à cette pro- » vince..... Il y reste, ajoute-t-il, deux tertres et une habi- » tation du temps d'Abraham. Une de ces élévations est » nommée *Koudi Tarik*, et l'autre *Koud Derbar* [6]. » Plus de trois siècles après, Edrisi paroît n'avoir eu aucune connoissance de Babylone; du moins il n'en dit pas un seul mot, quoiqu'il marque exactement la distance de toutes les villes de l'Irak-Arabi, depuis Bagdad jusqu'à la mer. Enfin Abulféda, dont l'ouvrage est l'extrait de beaucoup d'autres qui avoient traité avant lui de la géographie, a seulement conservé le nom de Babil pour désigner les restes de la ville de Babylone. Les auteurs arabes appellent encore quelque-

[1] *Edr. Geogr. Nub.* p. 205.
[2] *Ac. des Inscr.* t. xxviii, p. 252. *Lett. édif.* t. ii; p. 234. *nouv. édit. Langlès, Instit. de Timur. Tab. géogr.* p. 322, 323.
[3] *Abulf. Ann. Moslem.* p. 148.
[4] *Bibl. Orient.* p. 446.
[5] *Voy. de Pietro della Valle. Tr. fr.* t. ii, p. 250.
[6] *Ouseley the Or. Geogr. of Ebn Haukal.* p. 70 et 283.

soit *Irak Babeli*, l'Irak-Arabi, qui est une partie de l'ancienne Mésopotamie [1].

Le géographe persan cité par d'Herbelot assure qu'on voyoit à peine de son temps des vestiges de Babylone. Il ne faut pas les confondre avec les débris d'une ancienne tour que les Arabes prennent pour celle de Babel [2], et dont ils font auteur Nemrod, fils de Chus, conformément à une tradition juive [3]. Cette espèce de tour, que Guillaume de Lisle place fort bien à l'ouest de Bagdad [4], peut avoir, selon un voyageur, deux cents pieds de haut et autant de circonférence. « On n'y voit, dit-il, ni portes ni fenêtres; » c'est une masse de terre informe, bâtie de briques; au » moins paroît-il qu'elle en étoit incrustée, car on en voit » au pied des monceaux. On a de la peine à concevoir qu'un » édifice où il ne paroît ni fer, ni chaux, ni ciment, élevé » au milieu d'un désert, malgré les injures de l'air et la » furie des vents, ait pu subsister, etc..... [5]. » Suivant Edouard Ives [6], qui en a livré le plan, cette tour a cent vingt-six pied anglais de hauteur : il conjecture, avec assez de vraisemblance, qu'elle avoit servi aux signaux ou d'observatoire. M. de Beauchamp, qui a résidé dans cette contrée, nous apprend aussi que « la tour qui porte le nom » de Nemrod, à trois lieues de Bagdad, est un amas in» forme de briques cuites au soleil, dont on ignore l'ori» gine [7]. » Peut-être la proximité de cet édifice a-t-elle fait prendre Bagdad pour Babylone; erreur grossière qu'on a souvent relevée, et qu'un voyageur de ce siècle a voulu néanmoins excuser par les plus frivoles raisonnemens [8].

[1] *Herbel. Bibl. Or.* p. 159.

[2] *Ibid.* La Boulaye-le-Gouz a suivi ce sentiment (voy. *p.* 329), parce qu'il a pris Bagdad pour l'ancienne Babylone. Mais on est encore plus étonné qu'un homme aussi instruit que le président de Brosses ait confondu ces débris avec les ruines du temple de Bélus, en rapportant même les autorités qui prouvent le contraire. (Acad. des Inscr. *t.* XXVII, *p.* 32-44.)

[3] *Joseph. An. Jud.* l. I, c. V.

[4] Carte de la Babylonie, publiée après sa mort, en 1766.

[5] Voyage en Turquie, en Perse, etc., par un missionnaire de la compagnie de Jésus (le P. Villotte), *p.* 393.

[6] *Trav. from Eng. and to India.*

[7] Observations faites en Asie; Journ. des Sav. 1784, *p.* 334.

[8] Nous n'en rapporterons qu'un seul : « Les historiens et les géographes qui » mettent Babylone sur l'Euphrate, n'ont prétendu faire entendre, sinon » qu'elle étoit au voisinage et aux environs de ce fleuve, etc. » (Voyage du père Villotte, p. 384.) Ils ont, au contraire, assuré qu'il la traversoit : cela est sans réplique. Mais une pareille opinion ayant perdu le droit d'être réfutée, nous ne nous y arrêtons pas davantage.

La plus ancienne relation où il soit parlé de Babylone est celle de Benjamin de Tudèle. Ce juif navarrois vivoit dans le douzième siècle [1]. Il paroît l'avoir composée de différens récits des rabbins de l'Orient; et c'est sans doute d'après eux qu'il rapporte que cette grande ville étoit alors ruinée. On n'y voyoit plus, selon lui, que les débris du palais de Nabuchodonosor, où personne n'osoit entrer, à cause de la quantité de serpens et de scorpions qui s'y trouvoient [2]. D'après cela, Joseph Scaliger a imaginé de fixer l'époque de la destruction totale de Babylone à l'an 1037 de notre ère. Il n'allègue aucune preuve de son sentiment; mais il traite de frénétiques tous ceux qui, s'appuyant des prophéties, oseroient ne point l'adopter [3].

Des restes d'un ancien pont, des ruines de fortifications, celles de la fameuse tour ou temple de Bélus, voilà ce qu'avoit aperçu un médecin allemand qui voyageoit sur les bords de l'Euphrate dans le seizième siècle. « Cette tour, » dit-il, si ruinée, si basse, est encore pleine de bêtes venimeuses qui ne permettent d'en approcher que pendant » deux mois de l'hiver, temps où elles ne sortent pas de » leurs trous [4]. » Un de ses compatriotes, Boeventing, distingue la même tour d'un édifice carré de cent vingt-cinq pas de circuit, qu'il prend pour le tombeau de Bélus, et d'un autre d'une demi-parasange [5]. D'ailleurs son récit confirme ce que nous venons de rapporter. Texeira, célèbre voyageur portugais, assure qu'il ne restoit plus de son temps que de légères traces de cette fameuse ville, et qu'il n'y avoit pas de lieu dans toute la contrée moins fréquenté que le terrain où jadis elle étoit bâtie [6].

Pietro della Valle est le voyageur qui nous fournit les détails les plus circonstanciés. Nous sommes forcés de les abréger. Arrivé sur l'emplacement de Babylone, il n'aperçut à un quart de lieue de l'Euphrate qu'un tas confus de bâtimens ruinés et de différens matériaux. Ils formoient une espèce de tour ou pyramide que Piétro compare à une petite colline, tantôt escarpée, tantôt d'un facile accès. Elle

[1] *Barat. Diss. sur Benj.* § 10. *Huet, Comm. des Anc.* p. 365.

[2] *Voy. de Benjam.* c. XIII.

[3] ..... *Et falsa prophetiarum interpretatione infesti et armati oculis ignitis et tumentibus buccis contendunt.* Not. ad Euseb. p. 130.

[4] *Rauwolff's Travel*, cap. 8. Il voyageoit en 1574.

[5] *Not. de Baratier sur Benj.* t. I, p. 156, 157.

[6] *Texeir. Voy. aux Indes.* c. VIII.

paroissoit avoir été sillonnée par des torrens ; et, dans la partie supérieure, on trouvoit quelques grottes creusées pour se mettre à l'abri des injures de l'air. Ce voyageur ajoute : « Après cette grosse masse de démolitions, tout ce » qui se rencontre ailleurs est si uni que l'on à peine à croire » que l'on ait eu le dessein de bâtir en ces lieux cette grande » et superbe ville de Babylone, dont les bâtimens étoient si » bien fondés, si forts et si considérables [1]. »

Venons à des temps plus voisins de nous. Un missionnaire de ce siècle a reconnu non-seulement les monceaux de ruines dont parle Pietro della Valle, mais encore des restes de grands murs, les uns debout, les autres renversés, faits de briques et cimentés avec du bitume. Ils sont tous sur la rive occidentale de l'Euphrate, qui coule entre deux anciens édifices ruinés [2] ; ce qui mérite d'être remarqué.

[1] *Voy.* Tr. fr. *tom.* II, *p.* 242, XVII[e] lettre, datée de Bagdad le 10 décembre 1616.

[2] Voyage au Levant, par le père Emman. de Saint-Albert, manuscrit cité par d'Anville, Acad. des Inscr. *tom.* XXVIII, *p.* 256.

Ce voyageur ne s'explique pas cependant d'une manière fort claire, et il paroit ne s'être pas fait une juste idée des ruines de Babylone. Dans sa relation, encore manuscrite, il dit d'abord : « Avant d'arriver à Hella, on aperçoit une » montagne qui s'est formée des ruines de quelque grand édifice ; elle peut » avoir deux à trois milles de circuit ; j'en rapportai quelques carreaux, im- » primés de certains caractères inconnus..... A l'opposite de cette montagne, » et à deux lieues de là, on en voit une autre toute semblable et entre les » deux passes de l'Euphrate, à égale distance. » Après avoir parlé de Hella et d'un lac dans lequel l'Euphrate entre près de cette ville, le père Emmanuel de Saint-Albert continue en ces termes : « Nous allâmes à la montagne opposée » dont j'ai parlé : celle-ci est dans l'Arabie-Heureuse, à une heure de l'Eu- » phrate, et l'autre dans la Mésopotamie, à égale distance du même fleuve et » justement vis-à-vis l'une de l'autre ; je la trouvai à peu près semblable, et » j'en pris des carreaux qui avoient la même impression que ceux de la pre- » mière. Ce que je remarquai à celle-ci, étoit un pan d'un gros mur encore en » pied sur son sommet, et qui paroissoit de loin comme une grosse tour. Une » pareille masse étoit renversée à côté, et le mastic en étoit si solide, qu'il me » fut impossible d'en détacher un carreau. L'un et l'autre étoient comme vi- » trifiés ; ce qui me fit juger ces débris d'une haute antiquité. Plusieurs veulent » que cette dernière montagne soit la véritable Babylone ; mais je ne sais ce » qu'on peut répondre par rapport à l'autre, qui est à son opposite et toute » semblable. Les gens du pays me contèrent mille impertinences à l'occasion » de ces deux montagnes, et les Juifs appellent cette dernière la prison de » Nabuchodonosor. » Il est évident que le second monticule est sur l'emplacement de Babylone ; et le père Emmanuel de Saint-Albert n'auoit pas dû hésiter sur ce sujet. Au reste, le sol de Babylone étoit assez élevé pour que Jérémie pût appeler cette ville, *le Mont Pestiféré*, c. LI, v. 25 ; sur quoi Origène remarque : *Ἦν δὲ καὶ ἐφ' ὕψους ἡ πόλις, διὰ τὸν παρακείμενον ποταμὸν, ἐξ οὗ τινες ἀναβαθμοὶ πρὸς τὴν πόλιν ἀνέφερον, διμερῆ τε οὖσαν καὶ ἐξ ἑκατέρας ὄχθης παρακει-*

Un voyageur célèbre, Niebuhr, qui parcourut l'ancienne Mésopotamie en 1765, ne doute pas que Babylone n'ait été située dans le territoire d'Hellah, à l'endroit appelé *Ard Babel*, où l'on trouve les restes d'une grande ville. On y voit, des deux côtés de l'Euphrate, de *petites collines minées*, *pleines de monceaux de briques*. Mais ce voyageur n'a examiné que légèrement et d'un coup d'œil rapide ce local ; il semble lui-même en convenir lorsque, après avoir cru trouver des vestiges du temple de Bélus, il ajoute : « J'espère qu'un de mes successeurs dans ce voyage en fera » de plus exactes recherches et nous en donnera la des- » cription [1]. »

L'abbé de Beauchamp, vicaire-général de Babylone, est ce successeur ; il s'exprime en ces termes : « C'est à Hellah » (c'est-à-dire dans son territoire), dix-huit lieues au sud- » ouest de Bagdad, qu'on croit voir les ruines de l'ancienne » Babylone, sur les bords de l'Euphrate ; mais ce ne sont » que des briques éparses ; on y voit seulement une espèce » de tour fort large, que les Européens prennent pour la » tour de Babel [2]. » Ce voyageur parle d'une manière plus positive dans un écrit publié depuis son retour en France : « Les ruines de Babylone, dit-il, paroissent visiblement » à une lieue au nord de Hellah. Il y a surtout une éléva- » tion plate au-dessus, qui n'a pas trente toises de hauteur, » car elle n'est pas aussi haute que la butte de Montmartre, » qui en a environ quarante ; elle a une forme irrégulière, » et elle est coupée par des ravines. On ne la soupçonne- » roit jamais d'avoir été faite par la main des hommes si » l'on n'en voyoit la preuve manifeste par les couches de » briques que l'on y trouve..... Au-dessus de ce monticule, » du côté du fleuve, il y a des décombres immenses, qui » ont servi et qui servent encore à bâtir Hellah..... Cet en- » droit et la montagne de Babel sont vulgairement appelés » par les Arabes *Makloubé*, qui veut dire *renversée sens » dessus dessous*..... » L'abbé de Beauchamp fait encore mention d'une muraille de briques, qu'il juge avoir été épaisse de soixante pieds. « Elle couroit, ajoutait-t-il, per-

μένην τῷ ποταμῷ, πρὸς τῷ καὶ εἶναι τὰ τείχη τῆς πόλεως ὑψηλότατα. *Orig. Op. tom.* III, *p.* 319. Peut-être encore le prophète, prenant la partie pour le tout, désignoit-il plus particulièrement le temple de Bélus, bâti sur un tertre, au milieu de la ville.

[1] *Voy. en Arabie*, t. II, p. 233, 236.

[2] *Observ. faites en Asie ; Jour. des Savans, juin* 1784, *in-4°* p. 333.

» pendiculairement au lit du fleuve ; ce pouvoit être la » muraille de la ville. J'ai trouvé un canal souterrain qui, » au lieu de voûte, porte des pierres de grès plates, larges » de trois pieds sur six ou sept de longueur. Ces ruines s'é- » tendent à plusieurs lieues au nord de Hellah, et décèlent » incontestablement la situation de l'ancienne Babylone [1]. »

Enfin, pour terminer la chaîne de tous ces témoignages, nous ne pouvons mieux faire que de rapporter les observations d'un voyageur éclairé qui a visité lui-même, à la

[1] Mémoire sur les antiquités babyloniennes, etc., lu à l'Académie des Belles-Lettres, et imprimé dans le Journal des Savans, décembre 1790, *in*-12, *pag.* 2416, -18, -24. Dans un mémoire manuscrit de l'abbé de Beauchamp, qui accompagne sa carte de la Mésopotamie, celle de son itinéraire depuis le mois de mars 1781 jusqu'en décembre 1789, on lit encore :

« Il n'y a plus de doute sur la position de Babylone ; elle étoit au-dessus de Hella. J'ai parcouru ses fondemens ; j'en ai rapporté des caractères babyloniens. J'ai dressé, sur les lieux, un mémoire de ce que j'y ai vu. Je ne suis pas tout-à-fait du sentiment de M. d'Anville, qui partage Babylone des deux côtés du fleuve. Je me suis soigneusement informé des Arabes dont la profession, depuis quarante ans, est d'enlever les briques de ces ruines pour construire les édifices de Hella, si, en creusant la terre de l'autre côté du fleuve, c'est-à-dire, de la rive occidentale du fleuve, on y trouvoit des briques : ils m'ont répondu, Non. Il est bien vrai que de l'autre côté du même fleuve, à une lieue de son bord, il y a des montagnes de ruines ; les Arabes les appellent *Brouss.* Celles de Babylone sont exactement au-dessous de ce monticule, qu'ils appellent *Babel.* On m'a dit, sur les lieux, que les ruines de Babylone s'étendent à trois lieues au nord jusqu'à Mohavil, et jusqu'au-dessous de Hella, ce qui feroit une longueur de plus de six lieues. La position de Babylone nne peu donc souffrir de difficultés. M. Niebuhr donne la latitude de Hella, 32° 28′, ce qui feroit une distance de 21 lieues 2/3 de 25 au degré, entre Bagdad et Hella, sous le même méridien, à très-peu près. (Hella est à l'ouest de Bagdad de 5 degrés, longitude conclue du passage de mercure sur le soleil, observé le 5 novembre 1789, à Hella.) Or, il me paroît que la distance de 22 lieues est un peu trop forte ; on ne compte que 18 lieues tout au plus ; on y va à vol d'oiseau. C'est un désert plat comme une table. Le résultat de deux voyages que j'ai faits de Bagdad à Hella est de 16 heures 1/2 de chemin ; ces heures sont le pas du cheval de caravane. M. Niebuhr suppose 13 à 14 milles d'Allemagne ; en prenant 13 1/2, cela feroit 22 lieues 1/2 de 25 au degré. Cette distance trop grande suffit pour croire que la latitude de Hella, suivant M. Niebuhr, est trop petite ; je l'ai faite de 32° 40′ (je l'avois observée 32° 40′ ; mais je pense qu'il y a eu erreur sur l'instrument que je portois, et que mon observation donne en plus ce que celle de M. Niebuhr avoit donné en moins) ; et je vois qu'elle correspond mieux à la distance, ce qui fait pour la latitude de Babylone, 32° 37′. M. d'Anville l'a faite plus petite, aussi bien que Niebuhr. Il ne pourroit y avoir erreur dans mon assertion que sur la différence de calculer l'heure de la marche. Mais quand je supposerois qu'un cavalier au pas fait par heure une lieue de 20 au degré, il s'ensuivroit que Hella devroit être à 32° 32′, et Babylone à 32° 34′ ; ce qui est toujours plus voisin de mon observation. Du reste, Babylone est sur la rive orientale de l'Euphrate, et Hella sur l'occidentale. »

fin du dix-huitième siècle, le vaste terrain qu'occupoit autrefois Babylone. « Le sol sur lequel elle fut assise (dit » M. Olivier), à vingt lieues au sud de Bagdad, ne pré- » sente, au premier aspect, aucune trace de ville; il faut » le parcourir en entier pour remarquer quelques buttes, » quelques légères élévations, et pour voir que la terre a » été presque partout remuée. Là des Arabes sont occupés, » depuis plus de douze siècles, à fouiller la terre et à re- » tirer les briques dont ils ont bâti en grande partie Cufa, » Bagdad, Mesched-Ali, Mesched-Hossein, Hellé et pres- » que toutes les villes qui se trouvent dans ces contrées. » Mais ce qui a contribué autant que ces fouilles à faire » disparoître la totalité des ruines de Babylone, c'est que, » bâtie sur un terrain uni, terreux, totalement privé de » pierres, et dans une contrée où le bois a toujours été rare, » les habitans furent obligés d'avoir recours à la terre que » les fleuves ont déposée. Ils en formèrent des briques qu'ils » firent cuire au soleil, et qu'ils lièrent avec le roseau qu'ils » avoient sous la main. C'est par la même raison qu'ils em- » ployèrent communément, dans la construction des édi- » fices en briques cuites, le bitume au lieu de chaux. On » sent qu'un édifice bâti avec des briques qui n'étoient pas » cuites au feu, a dû, lorsqu'il a été détruit, ne laisser que » de foibles traces de son existence; les débris ont dû se » confondre avec la terre environnante.... Cependant, » malgré le temps et les Arabes, malgré le peu de solidité » des matériaux qui y furent employés, on découvre encore » quelques restes de très-grands édifices. On voit des murs » très-épais que les Arabes démolissent jusque dans leurs » fondemens; ils sont en briques cuites. Mais ce qu'il y a » de plus remarquable, ce qui paroît être les restes du » temple de Bélus que Sémiramis fit bâtir, c'est un monti- » cule assez étendu, formé de terre à sa superficie, dans » lequel les Arabes retirent de grandes briques cuites, et » liées les unes aux autres par le même bitume dont nous » avons parlé. Il y a, entre chaque couche de briques, un » mince lit de roseaux et de bitume. On a découvert dans » ce monticule dont la forme paroît carrée, et dont le pour- » tour est de onze à douze cents pas ordinaires, on a trouvé, » dis-je, diverses cavités, mais qui n'ont pas été assez dé- » déblayées pour les suivre dans toute leur étendue et pour » en deviner l'usage. Ce monticule est à une lieue au nord de » Hellé, à un quart de lieue de la rive orientale de l'Eu-

» phrate..... Entre ce monticule et le fleuve il y a beaucoup » de décombres, beaucoup de fondemens de vieux murs. » C'est là que l'on trouve ordinairement les grandes briques » sur lesquelles sont tracés des caractères inconnus..... On » trouve quelques ruines à l'occident de l'Euphrate : on y » découvre aussi parfois des briques contenant des caractères ; mais nous y avons cherché en vain les traces du » palais des rois ; nous n'avons pu suivre non plus, ni découvrir en aucun endroit les remparts de la ville..... [1]. »

Quoique tous ces détails ne soient pas aussi complets qu'on pourroit le désirer, ils suffisent néanmoins pour montrer l'accomplissement littéral des prophéties d'Isaïe et de Jérémie. Distinguons d'abord deux choses dans ces prédictions; la première regarde les anciens habitans de Babylone ; ils éprouvèrent le châtiment dont Dieu les avoit menacés après la prise de cette ville par Cyrus; et leurs descendans ne furent pas mieux traités par Darius et peut-être par Xerxès : la seconde concerne Babylone elle-même. Pour en mieux sentir l'application, il faut rapprocher les faits. Cette superbe ville étant tombée au pouvoir de Cyrus l'an 538 avant Jésus-Christ, cessa d'être la capitale de l'empire de l'Orient, et passa sous un joug étranger : ainsi s'accomplit le premier objet de la prophétie. En punition de ses révoltes, les murailles extérieures furent abattues l'an 510, sous Darius, fils d'Hystaspe ; voilà le commencement de sa subversion annoncée par Isaïe et Jérémie [2]. L'enlèvement de la statue de Bel et la destruction de son temple, vers l'an 481, par Xerxès, et tous les outrages qu'il fit éprouver aux Chaldéens, avoient été également prédits par Jérémie. Mais le sort de Babylone n'étoit pas encore décidé; cette ville subsistoit même avec un certain éclat, les rois de Perse y passant une partie de l'année [3]. Ce fut Alexandre qui lui porta le coup fatal, en l'an 325 avant Jésus-Christ; Babylone démantelée devint bientôt déserte. Les deux premières émigrations occasionées par l'invasion de Démétrius, et la fondation de Séleucie pendant les années 310 et 311 [4]; la troisième, dont Himère, général parthe, fut la cause, l'an 127 avant Jésus-Christ; enfin la peste qui acheva de

[1] Voyage dans l'empire ottoman, l'Egypte et la Syrie, *in*-4°. 1804, *tom.* II, *pag.* 437, 438.

[2] *Is.* XXV, 9. *Jerem.* LI, 2.

[3] *Ibid.* LI, 44-47.

[4] *Longuerue*, *Ann. Arsac.* p. 14.

dépeupler Babylone, en l'an 39 après Jésus-Christ, sont les seuls événemens dont les historiens profanes nous aient conservé le souvenir, mais qui constatent définitivement la ruine totale de cette grande et ancienne ville.

Josèphe met sous le règne de Caligula la peste dont nous venons de parler [1]. Philon, dans les représentations des Juifs d'Alexandrie adressées à ce prince, dit que sa nation étoit répandue dans tout l'Orient, à l'exception de la Babylonie [2]; or, la députation de Philon étant de l'an 40 après Jésus-Christ, la peste qui fit sortir les Juifs de Babylone doit être au plus tard de l'année précédente. Les Juifs et les autres habitans se virent alors forcés d'abandonner cette malheureuse ville, où l'insalubrité de l'air étoit entretenue par les eaux croupissantes de l'Euphrate. Vraisemblablement la fameuse digue construite par la reine Nitocris [3] étoit rompue, et le lac destiné à recevoir les eaux de ce fleuve au moment de son débordement, ouvrage de cette princesse, et qui se voyoit encore au temps de Trajan, s'étoit entièrement rempli [4]. Les Babyloniens avoient déjà été menacés plusieurs fois d'un pareil malheur, et ils ne l'avoient évité que par de grands travaux qu'ils n'étoient plus alors en état de faire [5].

Avant que leur ville eût été fondée, tout le territoire étoit couvert d'eau; et ce ne fut qu'en resserrant l'Euphrate dans son lit que les premiers rois parvinrent à peupler la Babylonie et sa capitale [6]. Les Perses, par cette politique destructive qu'ont souvent adoptée les peuples conquérans, établirent des estacades au milieu de l'Euphrate, et en interrompirent la navigation [7]. Alexandre n'oublia rien pour le dégager de tous ces obstacles [8]; mais il n'eut pas le temps d'achever son ouvrage. Après sa mort tout fut négligé, et conséquemment tout fut dans un état pire qu'auparavant. Plusieurs canaux de communication avec le Tigre, que l'on creusa au-dessus de Babylone, y firent baisser l'Euphrate, qui cessa d'être navigable. Ce fleuve changeant

[1] *Joseph. Ant. Jud.* l. VIII, c. IX, § 1, 8.
[2] *Legatio ad Caium, edit. Hœsch.* pag. 798.
[3] *Herod.* l. I, c. CLXXXV.
[4] *Dion. Cass.* l. LXVIII, § 27.
[5] *Plin.* l. IV, c. XXX.
[6] *Abyden. Frag. apud Eus. Præp. evang.* l. IX, c. XLI, p. 449.
[7] *Strab.* l. XVI, p. 509.
[8] *Arr. Exped. Alex.* l. VII; c. XXI. *Strab.* l. XV, p. 508.

quelquefois de cours dans ses inondations occasionées par la fonte des neiges [1], ce qui arrive au printemps ou vers le solstice d'été, dut nécessairement couvrir les ruines à travers lesquelles il couloit et entretenir les marais circonvoisins. On ne s'attend pas que, sous le joug mahométan, le pays ait changé de face; aussi ces marais subsistèrent encore après que les kalifes eurent fixé leur séjour à Bagdad [2].

Isaïe avoit prédit que Babylone seroit couverte de marais, ou qu'elle seroit perdue dans un abîme de boue, suivant l'interprétation des Septante [3]; ce qui n'a pu venir que du défaut de l'entretien des canaux [4]. Jérémie annonça que la mer monteroit sur Babylone et l'inonderoit de ses flots [5]. Comment la mer a-t-elle pu arriver jusqu'à cette ville, qui en étoit fort éloignée? Il avoit dit auparavant, « Je rendrai sa mer déserte [6]; » ce que Théodoret explique par la multitude de ses sujets [7]; c'est-à-dire qu'elle les perdra tous. Le sens n'étoit que métaphorique, et cet habile interprète l'a très-bien saisi. D'après cela ne pourroit-on pas entendre, par Babylone couverte de flots, l'abandon total de cette ville, devenue un désert? On a tenté de résoudre la difficulté autrement, par un passage d'Abydène, où on lit qu'on donnoit anciennement le nom de *mer* [8] aux eaux répandues dans les environs de Babylone. Si cette explication, adoptée par quelques commentateurs, entre autres par dom Calmet, est trop conjecturale, ne vaudroit-il pas mieux prendre simplement ici la *mer* pour l'Euphrate même, qui servoit de port aux vaisseaux de toutes les nations de l'Orient, accoutumées à faire le commerce avec les Babyloniens? Cela est d'autant plus probable que cette manière de s'exprimer n'étoit pas in-

[1] *Arr.* l. VII, c. XXI.

[2] *Herb. Bibl. Or.* p. 159.

[3] .... Θήσω αὐτὴν πηλοῦ βάραθρον εἰς ἀπώλειαν. *Cap.* 14, *v.* 23.

[4] ...... Διασχίζνασθαί τε κατὰ πάσης τὸ ὕδωρ, καὶ τελμάτων ἀποτελέσαι τὴν πληθύν. *S. Cyrill. in Esai. pag.* 238.

—...Τῶν ὑδάτων ὡς ἔτυχε φερομένων, πηλοῦ βαράθρον ἀναγκαίως ἐγένετο. *Theodor. in Esai. pag.* 6 .

[5] *Ascendit super Babylonem mare; multitudine fluctuum ejus operta est.* Jerem. *c.* 51, *v.* 42.

[6] *Et desertum faciam mare ejus.* Cap. 51, v. 36.

[7] Τουτέστι τὸ πλῆθος τῶν ὑπηκόων. *In Jerem. p.* 272.

[8] Λέγεται δὲ πάντα μὲν ἐξ ἀρχῆς ὕδωρ εἶναι, θάλασσαν καλεομένην. *Abyden. ap. Euseb. Præp. evang. lib.* IX, *cap.* 61, *p.* 349.

connue dans l'Orient, les Egyptiens appelant communément le Nil, *bahr*, mer.

Ces flots, qui couvrirent en un instant Babylone, la rendirent bientôt inhabitable; et, comme dit Isaïe [1], elle devint le repaire d'insectes, de reptiles, d'oiseaux nocturnes, etc., sur le nom desquels les anciens interprètes ont hasardé différentes conjectures. Les uns, comme saint Jérôme [2], ont soupçonné qu'il y avoit des Sirènes, d'autres n'ont pas craint d'en faire l'habitation des démons [3]. Chacun a expliqué le texte à sa manière; ce qui n'est pas ici d'une grande importance. Mais il y a un autre moyen pour résoudre la difficulté. Les mêmes expressions d'Isaïe se retrouvent dans sa prophétie sur Edom, et dans celle de Nahum concernant Ninive [4]. Ne seroient-elles pas seulement une figure pour rendre plus effrayant l'état de ruine et de désolation dans lequel devoient tomber les villes frappées d'anathème? C'est le sentiment de saint Cyrille et de Théodoret [5]. Il me paroît le plus raisonnable.

L'accomplissement progressif des prophéties est un moyen dont Dieu se sert pour perpétuer le souvenir de ses oracles et les mettre continuellement sous les yeux des hommes. Néanmoins cette marche n'est ni cachée ni insensible; la verge qui frappe se montre de temps à autre; c'est principalement ce qu'on doit remarquer à l'égard de Babylone. Sa ruine eut différentes époques; et une des dernières fut lorsque le Parthe Himère saccagea cette ville, qui dès lors n'en mérita plus le nom. « Mes yeux, dit le Seigneur à Michée, seront témoins de sa punition éclatante; » elle sera renversée de fond en comble, et on la foulera » aux pieds comme la boue des rues [6]. » En effet, on ne marchoit depuis long-temps que sur les débris de ses murs et de ses édifices, au milieu desquels elle semble tout à coup disparoître. Sa position finit même par devenir un problème, et on n'est parvenu à la connoître qu'après bien des recherches [7]. A peine les voyageurs découvrent-ils aujour-

[1] *Is.* XXXIV, 22; 14 et 15.

[2] *S. Hieron. in Isai.* t. III. *Op.* c. XIV, p. 154.

[3] *Procop. Gaz. in Isai.* p. 216.

[4] *Isai.* c. XXXIV, 43, 14 *et* 15. *Nahum*, III, 17. *Vid. Kalinski, in Nahum vatic.* p. 292.

[5] *S. Cyrill. in Esai.* t. II. *Op.* p. 239. *Theodor. in Esai.* t. II. *Op.* p. 62.

[6] ..... *Nunc erit in conculcationem ut lutum platearum.* Mich. cap. 7, v. 10.

[7] D'Anville, Mém. sur la posit. de Babylone, Acad. des Inscr. *t.* 28. *p.* 246.

d'hui les vestiges de cette reine des cités ; ils les foulent avec autant de mépris que d'étonnement, et croient encore triompher d'elle en emportant avec eux quelque portion de ses décombres [1]. Son territoire est absolument désert, les caravanes n'y passant point, et le commerce se faisant par le Tigre de Bagdad à Bassora. Ainsi tout a concouru à accomplir littéralement cette prédiction de Jérémie sur la ruine définitive de Babylone : *Terra inhabitabilis et deserta, terra in qua nullus habitet, nec transeat per eam filius hominis* [2].

[1] Des briques avec des caractères inconnus, et semblables à ceux de Persépolis; peut-être sont-ce des lettres numériques. On voit quelques-unes de ces briques au cabinet des antiques, à la bibliothèque royale, où elles ont été déposées par l'abbé de Beauchamp. Il s'en étoit chargé d'après les instructions de l'Académie des inscriptions et belles-lettres. Dans l'une de ses lettres, écrite de Bagdad le 20 octobre 1786, et adressée au maréchal de Castries, il parle des inscriptions trouvées dans les ruines de Babylone. « Je m'en suis procuré, » dit-il, une dernièrement : c'est un cylindre de huit pouces de long sur quatre » de diamètre, de terre cuite, et tout couvert en longueur d'une écriture dont » les lettres n'ont guère plus de deux lignes de hauteur. Ces caractères ne res- » semblent aucunement aux écritures courantes du pays, c'est-à-dire qu'ils ne » sont ni chaldéens, ni syriaques, etc. Il me semble qu'ils ont du rapport » avec les inscriptions de Persépolis, décrites par Chardin. » L'Académie a eu sous les yeux un monument du même genre, trouvé à peu de distance du Tigre. C'est un caillou de couleur noire, chargé de caractères persépolitains et de bas-reliefs. Ce caillou, apporté par M. Michaux, a depuis été exposé au cabinet des médailles. « Il y a peu de temps, ajoute l'abbé de Beauchamp, » qu'en creusant la terre, on a trouvé une chambre entière, sur un des murs » de laquelle étoit très-bien sculptée en relief une vache; ce qui pourroit en- » core jeter quelque lumière sur l'ancienne religion de la Chaldée. »

[2] ארץ ציה וערבה ארץ לא ישב בהן כל איש ולא יעבר בהן בן אדם. *Jer.* LI, v. 43.

A ces témoignages joignons-en un plus récent encore, celui de M. Olivier. En parlant des grandes briques qu'on trouve sur l'emplacement de Babylone, il dit : « J'en ai rapporté une bien différente des autres caractères; elle n'a » que deux pouces et demi de long et deux pouces de large ; elle est convexe » d'un côté et plate de l'autre : sa plus grande épaisseur est d'un pouc . On y » voit sept rangées de lettres, avec une interruption entre la troisième et la » quatrième rangée ; ces caractères paroissent avoir été tracés avec plus de » soin que sur les grandes briques. » *Voyage dans l'empire ottoman*, etc..... tom. II, pag. 437, 438. Au surplus, Millin a fait graver la pierre de M. Michaux, et il l'a publiée dans son Recueil des monumens inédits, *planches* VIII *et* IX, avec des remarques qui méritent d'être lues, *tom.* I, *pag.* 58, etc.

FIN DU TOME QUATORZIÈME.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.